LIBRARY
Brigham Young University

Corbeil. — Typ. et stér. de Crété.

330.9
D929e

ÉTUDES

SUR LES

PRINCIPAUX ÉCONOMISTES

TURGOT — ADAM SMITH

RICARDO — MALTHUS — J. B. SAY — ROSSI

PAR

M. GUSTAVE DU PUYNODE

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

14, RUE RICHELIEU

1868

THE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

PRÉFACE

J'espère que ce livre, presque impossible à entreprendre, parmi nous au moins, il y a quelques années, recevra en ce moment un accueil favorable. Après une longue attente et un extrême dédain, l'économie politique commence enfin à prendre place dans nos études ordinaires ou nos sérieuses préoccupations. Aucun homme instruit n'en avouerait aujourd'hui l'ignorance, et elle ne pourrait sembler complète sans rappeler l'histoire des principaux systèmes qui la constituent, unie à l'analyse des œuvres de ses maîtres véritables. Quelle belle et curieuse partie de toute science d'ailleurs, que l'examen de ses développements successifs, depuis ses premiers essais, toujours si indécis, parfois si erronés, jusqu'à ses découvertes les plus sûres et les plus récentes ! C'est surtout une portion considérable de la science économique, qui, dominant toutes les sphères matérielles, décide de nos intérêts les plus constants, et qui, par là même, sert tellement ceux d'un ordre différent, qu'ils sont toujours sacrifiés lorsqu'on méprise ses conseils. Où se rencontrent en effet un développement intellectuel, une dignité morale, une grandeur politique suffisamment étendus ou solidement établis, qui n'aient pour

fondement l'aisance générale, due à un libre travail et à une sage épargne? On ne saurait réellement nier la solidarité des intérêts, plus que la nécessité de conditions matérielles convenables pour tout progrès important.

L'étude des maîtres de l'économie politique me devait naturellement entraîner à parler de leur vie. Je l'ai fait avec un très-vif plaisir et le plus reconnaissant empressement ; car ils sont eux-mêmes l'une des gloires de la science. Dévoués au bien de leurs semblables, ils n'ont cessé de rechercher et de confesser la vérité, de quelque fâcheuse indifférence qu'ils se soient vus entourés, quelques cruelles épreuves qu'ils aient dû subir. Mais je me suis surtout appliqué à montrer leur singulière et précieuse dignité, qu'on a remarquée déjà, pour qu'on se fie plus volontiers à leurs enseignements, après avoir appris à respecter leurs personnes.

Je ne signalerai que deux faits pour convaincre de l'importance actuelle de ces enseignements. Les peuples n'acceptent plus la misère ; simple souffrance privée autrefois, elle est devenue de nos jours, on n'en saurait douter, un grave danger public. Or, si l'on ignore l'économie politique, comment combattrait-on efficacement la misère? Elle ne disparaîtra jamais évidemment qu'en présence d'une active production, d'une prévoyante économie et d'une population sagement mesurée aux subsistances disponibles. N'est-ce pas là un ensemble de questions absolument, purement économiques? De même, les nations, élevées désormais

aux mœurs et aux pensées politiques, sont résolues à ne vouloir l'ordre qu'avec la liberté. Cela non plus ne peut être nié, et hors des domaines soumis à notre science, aussi libérale qu'elle est conservatrice, propice à la paix sociale autant qu'aux franchises publiques, grâce aux nécessités mêmes du travail et de la propriété, comment l'ordre et la liberté seraient-ils sûrement et longtemps associés? Tandis qu'on a vu jusqu'à nous entre ces deux bienfaits, ces deux droits, quoique paraissant également désirables souvent, une constante et radicale opposition, l'économie politique prouve qu'il existe entre eux une naturelle et indispensable union. C'est elle tout ensemble qui, par ses résultats, si ce n'est par ses principes, donne à l'ordre et à la liberté les éléments, très-heureux en eux-mêmes, sans lesquels ils ne pourraient exister. Ainsi, l'industrie, sous ses faces les plus diverses, repousserait tout développement au sein de lois violentes ou arbitraires, et les meilleures institutions resteraient inefficaces avec des populations avilies par l'oisiveté ou le dénûment.

L'union de l'ordre et de la liberté paraît tellement nécessaire à l'économie politique, que lors même qu'elle réclame de prompts et considérables changements, qui consistent presque toujours en de nouvelles franchises, elle ne prétend les obtenir que par des moyens réguliers, modérés, raisonnables. Elle n'a nulle part essayé ni n'essayera nulle part de réaliser quelqu'un de ses désirs ou de justifier quelqu'un de ses succès, en cédant au sentiment qui faisait dire à un étran-

ger illustre, parlant de notre première révolution : « Un orage qui purifie l'air ne vaut-il pas mieux qu'un empoisonnement de l'air, comme la peste, alors même que çà et là il frapperait quelques têtes ? » Jusque pour la solution des grands problèmes que j'indiquais à l'instant, et qu'on pourrait confondre dans la recherche de la liberté fondée sur l'ordre et l'aisance, l'économie politique, en ce qui la regarde, fuit tout orage et tout excès. Sa foi dans l'humanité, qu'elle sait raisonnable, comme dans la vérité, qu'elle tient en tout pour souveraine, ne lui permet de s'en remettre ni au hasard, ni à la force. Elle pense trop aussi pour cela aux classes les plus nombreuses, dont les salaires, unique soutien de leur existence, disparaissent partout aux moindres craintes. Les peuples, qui l'ont si longtemps reniée, n'ont pas de meilleure ni de plus dévouée protectrice ; les gouvernements, qui l'ont presque constamment repoussée, n'ont pas de conseillère plus utile ou plus sûre.

De quelque mépris qu'on les entoure, ce sont, à tout point de vue, de grands, d'immenses intérêts que ceux qui s'agitent dans le champ de la richesse. Le sort même des sociétés s'y décide parfois. Qui ne sait, par exemple, que le travail manufacturier et commercial, débarrassé des liens de l'esclavage, a créé la fortune mobilière? Et avec elle sont nées les classes bourgeoises, qui, révélées au monde par le mouvement communal des XIIe et XIIIe siècles — le fait le plus considérable de l'invasion à la re-

naissance et à la réformation — sont parvenues, en réglant leur importance politique sur leurs succès industriels, à occuper la première place dans l'administration des États. Le même mouvement se prolongeant, n'est-ce pas encore, à notre époque, l'extension du travail et de l'aisance, qui, sous les lois bienfaisantes de la libre production et de la juste distribution des produits, ouvre aux classes ouvrières, sans cesse plus nombreuses et plus puissantes, l'accès de la vie publique, quand elle ne leur livre pas déjà, dans une hâte imprudente, la suprême autorité? C'est avant tout de la condition et des résultats de l'industrie que provenaient les sociétés aristocratiques du passé, et que proviennent les sociétés démocratiques du présent. Seules les croyances religieuses comptent autant dans les destinées des populations que leurs occupations ordinaires et leurs gains journaliers.

Sans s'inquiéter de ses conséquences ni de ses principes, on a surtout accusé l'économie politique, parmi nous, d'être une science matérialiste. Il semble que ce soit pour la condamner un arrêt définitif. Sans doute, c'est la science de la richesse; mais, pour ne pas revenir aux pensées que j'exprimais à l'instant, ne place-t-elle pas au-dessus de toutes ses autres préoccupations, en vue même des intérêts qui paraissent les plus vulgaires, notre activité, notre instruction, notre capacité, ainsi que notre prévoyance et notre sagesse? Le constant sujet de ses enseignements, n'est-ce pas l'homme intelligent et moral? On

l'ignore ou on la calomnie quand on affirme le contraire. Quelle doctrine scientifique différente a donc jamais fait plus appel aux développements de notre esprit et aux lumières de notre conscience? Bien qu'elle ne prétende pas assurément tout décider, a-t-elle failli une seule fois au service d'une noble cause? C'est principalement à elle qu'on doit ces institutions, si favorables à notre élévation intellectuelle ou à notre dignité morale, qu'on appelle les caisses d'épargne, les assurances sur la vie, les associations de secours mutuels, les sociétés coopératives, les banques populaires. Voilà les nouvelles inscriptions qui se lisent sur son drapeau, à l'ombre duquel toutes les populations laborieuses viennent sécher leurs sueurs et fortifier leurs espérances. C'est elle qui portait hier le dernier coup à l'esclavage, en démontrant que l'ouvrage servile revient plus cher que l'ouvrage libre. C'est elle qui aujourd'hui est le plus efficace apôtre de l'éducation populaire, en prouvant que le travailleur instruit et digne est un producteur préférable, comme un meilleur citoyen, que le travailleur ignorant et avili. C'est elle enfin qui, par ses explications sur la solidarité des intérêts, crée le plus sûrement, entre les divers ordres de la société et entre les différents peuples du monde, l'union au lieu de la haine, l'affection et l'estime au lieu du mépris et de l'envie.

Il suffirait à l'économie politique de croire à deux de ses plus importants principes : la liberté du travail et l'excellence du capital, pour ne pouvoir être juste-

ment accusée de solliciter nos coupables convoitises, de stimuler nos appétits grossiers. Sur les flots changeants de la concurrence, le succès n'appartient en effet qu'aux plus capables et aux mieux famés, et comment à la fois les capitaux s'accroîtraient-ils sans habitudes actives et intelligentes, et sans le vertueux sacrifice du présent à l'avenir ? Le but de l'économie politique, c'est le bonheur ; mais elle n'a pas à apprendre qu'il ne nous est possible qu'au sein de labeurs habilement conduits et d'une pure moralité. La voie qu'elle trace pour y parvenir, n'admet ni la nonchalance, ni la dissipation, ni l'ignorance. Si spiritualiste qu'elle se soit proposé d'être, aucune philosophie n'a réclamé des efforts intellectuels plus constants ou des sentiments plus élevés. Aussi bien, les systèmes qui tendent, par quelque motif que ce soit, à nous détourner du champ industriel, où nous retient l'économie politique, méconnaissent-ils les premières exigences de leurs propres doctrines, autant que la nature humaine et l'ordre immuable du monde. En quel état social nous vivrions, s'ils étaient écoutés ! Quels hommes inutiles et misérables, quels lâches et vils citoyens ils formeraient ! L'oubli de ses intérêts, de ceux de sa famille et de son pays, qu'une exacte étude prouve être identiques (1), n'est au reste jamais méritoire ; il est toujours coupable.

(1) Lorsque l'intérêt d'un individu paraît, en certains cas, contraire à l'intérêt de sa famille ou de son pays, qu'on se demande si cet individu n'est pas intéressé avant tout, dans ces cas mêmes, à faire partie d'une famille ou d'un pays où l'intérêt apparent de chacun doit être sacrifié à l'intérêt réel de sa famille ou de son pays.

Au fond de l'accusation que je viens de rappeler et où se révèle une extrême ignorance, se trouve, je crois, une question de méthode. Tandis que la religion, ce qui est fort naturel, et souvent la morale ou la philosophie, le droit ou la politique, ce qui ne saurait se justifier, puisque ces connaissances ne prétendent qu'à une origine humaine, procèdent en dehors de toute observation des faits, l'économie politique, comme chacune des sciences qui ont conscience d'elles-mêmes et veulent des assises solides pour s'élever aux régions de la vérité, se guide uniquement sur cette observation. Nous ne pouvons comprendre, approuver du moins cette différence, tant l'éducation que nous avons reçue nous a persuadé que le matérialisme peut seul, dans les sphères des sciences sociales, profiter des moyens employés par les sciences naturelles. Cette question de méthode, vraiment si singulière, est à juste titre l'une des vives préoccupations de notre temps, et aussi longtemps qu'elle ne sera pas tranchée comme elle doit l'être, le défaut de certitude empêchera nos progrès les plus désirables, parce qu'ils sont en ce moment les plus nécessaires.

Si les philosophes, les moralistes, les légistes, les politiques s'associaient, dans les domaines qui leur sont propres, aux enseignements des principaux économistes, on le peut affirmer, la civilisation commencerait une ère nouvelle. Et comment ne sanctionneraient-ils pas ces enseignements, s'ils s'en remettaient au même guide, s'ils acceptaient le même mode de recherches et de vérification?

Turgot, Smith, Ricardo, Malthus, Say, Rossi, dont j'étudie les œuvres dans ce livre, comptent certainement parmi les premiers des écrivains que Bacon appelait les serviteurs de la postérité. En nous conviant aux destinées les plus dignes d'ambition, et après avoir accepté les seules voies où se puise la conviction, ils ont l'incontestable mérite de nous envisager tels que nous sommes sortis de la création et que nous existons au sein de l'univers. L'Éden qu'ils offrent à nos regards, comme le terme qu'il nous faut atteindre, comme leur suprême idéal, c'est l'Éden du travail sans cesse accompli, de la félicité sans cesse méritée, de la liberté véritable et de la réelle solidarité.

Depuis Rossi, l'économie politique n'est pas demeurée stationnaire, il s'en faut de beaucoup. Elle a, comme auparavant, inspiré de beaux travaux et produit de grandes illustrations. Mais aucun de ses principes nécessaires ne restait après lui à découvrir, aucune de ses expositions vraiment doctrinales, si ce n'est peut-être celle du travail intellectuel, n'était à faire.

Presque tous les économistes existants paraissent aussi trop mêlés aux courants politiques, aux controverses sociales, aux affaires courantes, pour demeurer, ainsi que les fondateurs de la science, dans la sereine région des vérités spéculatives. J'essaierai, dans le volume qui suivra celui-ci, de marquer cette différence, en m'appliquant à signaler les nouvelles conquêtes dues aux disciples des premiers maîtres, maîtres eux-mêmes déjà de nombreux disciples.

Mais je souhaite surtout que cette première partie de mon travail puisse donner le désir de connaître, par leur propre lecture, les beaux ouvrages que j'y analyse. On sera largement dédommagé, je l'assure, de la peine qu'on y pourra prendre. Que d'utiles aperçus, que d'importantes vérités ressortiront d'un commerce un peu prolongé avec de tels livres ! Quels magnifiques horizons ouvrira leur étude! Pour moi, si je n'avais cru cette entreprise nécessaire, je l'aurais encore tentée, afin de méditer une fois de plus et de mieux approfondir leurs auteurs avec lesquels j'aurai tant vécu. C'est d'ailleurs l'une des plus vives jouissances qu'il soit donné de ressentir, lorsque l'âge commence à s'avancer, que de se reporter, en compagnie des grands hommes qui nous sont les plus familiers, aux pensées, aux faits, aux sentiments qui se mêlaient naguère à nos premiers travaux ou à nos premières recherches. On goûte encore ainsi, sous le plus noble patronage, quelques-uns des enivrants plaisirs de la jeunesse, cette belle aurore qui ne reparaît plus, de peur sans doute, s'il faut croire à la triste parole du philosophe grec, de souiller sa pureté au contact des abaissements qui trop souvent lui succèdent.

ÉTUDES

SUR LES

PRINCIPAUX ÉCONOMISTES

ET LEURS DOCTRINES

CHAPITRE PREMIER

TURGOT

I. Principaux caractères du XVIIIe siècle. — École physiocratique. — II. Vie de Turgot. — III. Opinions économiques de Turgot. — Ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* — Ses *Lettres sur le commerce des grains.* — IV. Ancienne organisation de l'industrie. — Édit d'abolition des maîtrises et des jurandes. — V. Écrits de Turgot sur les valeurs et la monnaie. — Son *Mémoire sur les prêts d'argent.* — Sa condamnation du *Patrimoine des fondations.* — VI. Des anciennes contributions. — Opinions de l'École physiocratique et de Turgot sur l'impôt. — VII. Réformes administratives proposées par Turgot. — Ses sentiments politiques. — Ce que lui doit l'économie politique. — Dernière particularité de l'école physiocratique.

I

La dernière moitié du XVIIIe siècle restera toujours l'une des époques les plus remarquables de l'histoire. Les différentes conquêtes du passé semblent alors, en se réunissant, acquérir une plus grande valeur; de vastes horizons s'ouvrent de toutes parts aux désirs, ainsi qu'aux besoins des peuples. Au lieu de quelques écrivains opposés aux croyances

générales, qui vouaient depuis longtemps l'humanité aux misères matérielles et aux désespoirs moraux, l'opinion commune, convaincue de notre incessante perfectibilité, légitime, à ce moment, nos aspirations les plus élevées et proclame notre entière dignité. Sur cette nouvelle voie, où bien des retours se sont effectués sans doute, mais qui ne s'est plus refermée, chacun s'élance même, dans les années qui précèdent la révolution, comme s'il ne s'y devait rencontrer ni bornes ni obstacles. C'est là le grand caractère et, je crois, le plus grand résultat de cet ensemble de doctrines, si belles ou si fâcheuses, si vraies ou si fausses, qu'on nomme la philosophie du XVIIIe siècle.

Quand, sous l'empire des sentiments qui partout ont dicté les premiers dogmes religieux ou politiques, les peuples en effet, se défiant de leurs destinées, s'abandonnent eux-mêmes, que peuvent-ils entreprendre? Il faut un but élevé et de larges espérances pour des efforts prolongés et d'opiniâtres labeurs. Les prêtres ou les moralistes qui se sont plu à condamner, sous le nom d'orgueil, cette utile confiance, cette estime désirable, ne se sont pas aperçus qu'en une certaine mesure un semblable orgueil est inséparable de l'honneur, de la recherche des biens matériels, du respect des droits. En dehors du sentiment de notre dignité, comment expliquerait-on même l'origine du christianisme? Quoi qu'on pense du XVIIIe siècle, il a pour toujours clos l'ère du passé, et nous lui devons la plupart de nos convictions ou de nos tendances les plus nécessaires et les plus nobles.

Il sied, au reste, de remarquer combien les principes et les systèmes se transforment dans leurs propres développements. Le XVIIIe siècle est surtout fils du XVIe; l'affranchissement de la raison a conduit à la reconnaissance de notre grandeur et à la réclamation de nos franchises. Voltaire, Montesquieu, Rousseau, descendent de Luther, de Mé-

lanchthon, de Calvin; ce n'est pas douteux, et cependant le protestantisme ne condamnait ni ne dégradait moins l'homme, à son origine, que le catholicisme. Bien plus, cette doctrine de révolte et d'indépendance prenait soin de nous retirer tout espoir de salut par nous-mêmes, par nos pensées ou nos actes. La grâce seule assurait, à son dire, les joies éternelles ; quelles que fussent nos œuvres, notre condamnation, en son absence, était inévitable. Quelles sombres conséquences du péché originel ressortent moins tout ensemble des prédications des docteurs de la réformation que des écrits de saint Augustin ou de saint Thomas d'Aquin? Et, chose étrange, c'est des jésuites que, au scandale de Port-Royal, l'Église a surtout reçu ses enseignements opposés. Mais la raison individuelle, née des controverses religieuses, avait à jamais brisé ses chaînes ; cela suffisait pour toutes les conquêtes, à commencer par celle qui devait détruire les premières doctrines de la réforme. Pareillement, la philosophie du XVIIIe siècle repose presque en entier sur le sensualisme ; ses croyances sont profondément matérialistes; et chaque fois pourtant qu'elle a paru le plus dominer les faits politiques et sociaux, elle a, grâce à sa confiance en notre dignité et en nos droits, servi les opinions spiritualistes.

Au XVIIIe siècle, les préoccupations et les études embrassent d'autre part l'ensemble de nos intérêts. Il faut remonter à la Grèce ou à Rome pour retrouver, au sein du moins des races latines, des pensées politiques vraiment puissantes, des croyances sociales largement répandues, et ni Rome ni Athènes n'ont plus connu que le moyen âge de doctrines économiques. Dans ses nouvelles recherches, il est vrai, le XVIIIe siècle montrait beaucoup d'ignorance, d'indécision ou de contrariété; mais en pouvait-il être différemment? Il combattait les priviléges, par exemple, sans vouloir réellement l'égalité ; il attaquait l'arbitraire, sans savoir au juste

ce qu'est la liberté, sans en comprendre surtout les conditions nécessaires. On y découvre en tout un besoin vivement senti de réformes, plutôt qu'un but déterminé ou des desseins suivis.

Comment en douter notamment lorsqu'on lit les *Mémoires* de d'Argenson, le ministre grand seigneur, et le *Journal* de Barbier, l'avocat bourgeois? Et n'est-ce pas, quand on désire des changements, sans être fixé sur la manière de les obtenir, ainsi que sur les limites qu'il convient de leur donner, qu'on se montre le plus empressé à les réaliser? On n'en aperçoit alors ni les difficultés ni les périls. Cette ardeur même dépasse toute prévision chez des peuples qui, comme nous, n'ont pas l'habitude de se guider sur les précédents, et qui, comme nous au dernier siècle, ont depuis longtemps perdu l'usage de se conduire. Car c'est l'impardonnable aveuglement de Richelieu et de Louis XIV d'avoir placé la royauté tellement au-dessus des diverses classes de la population, qu'elle n'a plus eu, dans l'opinion ou les institutions, dans les coutumes ou les sentiments, de base ni d'étais. Sur une mer chargée d'orages, elle devait, en ce complet isolement, sombrer à la première tempête.

N'est-ce pas également au despotisme qu'il convient avant tout de reporter les coupables résistances et les folles ambitions d'où sont nés les excès et les crimes de la révolution? Au sortir d'un régime absolu si prolongé, qui pouvait, en France, faire avec justesse le départ entre les réformes à réaliser et les traditions à maintenir, entre ce qui n'était que moyen et ce qui constituait le but? Mais, de tous les hommes illustres de cette époque, celui qui s'en est le plus rapproché, c'est incontestablement Turgot. Combien se doit surtout admirer son attachement aux droits individuels, ces premières, ces plus nécessaires franchises, au moment où de toute part allait s'invoquer la raison d'État ou la volonté

populaire, pour autoriser chaque abus ou chaque tyrannie !

Administration, politique, philosophie, finances, économie sociale, littérature, Turgot a touché à tout. Mais il reste principalement pour la postérité l'administrateur le plus éclairé de l'ancienne monarchie, et le disciple le plus éminent de l'école physiocratique ; singularité fort remarquable elle-même de cette époque. Jusqu'à cette école, en effet, qui prétendait remettre aux lois naturelles le gouvernement des sociétés, le juste était demeuré séparé de l'utile, l'ordre moral avait été soigneusement distingué de l'ordre matériel. Les divers philosophes, non moins que les ministres des différentes religions, s'étaient attachés à marquer, en les élargissant, ces fâcheuses oppositions ; pour tous, le devoir était resté le contraire de l'intérêt. Je ne sache que Bacon, fortement empreint des caractères de sa race, qui, jetant le dédain sur les spéculations « abstraites et vides », ait, avant les physiocrates, mais sans suite ni preuves, prétendu que la science doit « travailler au bien-être de l'homme..., améliorer la condition humaine. »

Le chef de l'école physiocratique, Quesnay, fils d'un avocat au parlement (1) et médecin de Louis XV, grâce à la protection de La Peyronie (2), bien qu'il n'eût pu se faire agréer par la communauté des chirurgiens de Mantes, n'avait pas le génie de Bacon. Mais il a mieux vu que lui que la vérité forme un tout harmonique, où le bonheur s'associe à la vertu et où les progrès intellectuels ou moraux, pour être généraux et durables, se doivent appuyer sur les progrès matériels. A la place de quelques observations isolées, que rien n'autorise ou ne sanctionne, il a su présenter un corps entier de doctrines. Sa méthode tout à la fois n'est pas

(1) Il exerçait sa profession à Montfort et demeurait dans le petit domaine de Mérey.

(2) La Peyronie était premier chirurgien du roi.

moins digne de remarque que ses vues. Formé par les études médicales, quelque arriérées qu'elles fussent encore, à celle des sciences d'observation, due à Galilée et à Palissy, à Newton et à Vésale, il considère seulement et étudie les faits. C'est par l'examen des conditions dans lesquelles ils s'accomplissent et des résultats qu'ils produisent, que, à l'opposé de ses contemporains, il cherche à pénétrer les principes auxquels ils obéissent. La nature de l'homme et la nature des choses, l'ordre réel du monde : voilà, comme le conseillait autrefois Lucrèce (1), ce qu'il interroge sans cesse et s'applique à comprendre. On ne le saurait plus justement assimiler à Descartes ou à Kant qu'à Bacon; mais il n'en a pas moins donné, ou, pour mieux parler, indiqué la sûre méthode philosophique, qu'on commence de nos jours à accréditer et à répandre. C'est par la philosophie, du reste, qu'il envisageait en grande partie comme la science du gouvernement, que Quesnay, de même que Smith plus tard, a été conduit à l'étude de l'économie politique.

Avant de conclure à l'harmonie des intérêts de tous les citoyens dans l'État, et de toutes les nations dans le monde, il divise chaque société en trois classes : les propriétaires, les capitalistes, les travailleurs, et c'est de l'attentif examen de ces trois classes qu'est sortie la doctrine physiocratique. Cette doctrine, que personne ne suit plus, est fort erronée sans doute; mais c'est une doctrine, un véritable corps d'enseignement. Qui l'assimilerait au système mercantile, le seul qui l'ait précédée dans l'histoire économique? Si quelques publicistes, presque tous italiens, avaient effectivement, à l'exemple de certains auteurs de l'antiquité, écrit, entre ces deux écoles, de façon assez sensée, remarquable même quelquefois, sur des sujets économiques, il n'y avait,

(1) ..... *Jam rebus quisque relectis*
Naturam primum studeat cognoscere rerum.

en leurs publications, ni théories complètes, ni vues générales. C'étaient des dissertations particulières, spéciales, qu'on ne lit plus, et qu'il serait en général inutile de lire, bien qu'il semble encore reçu de les louer.

La doctrine physiocratique est très-aisée à analyser, surtout depuis l'explication qu'en a donnée le savant éditeur des principaux auteurs qui l'ont enseignée. L'occupation de la matière utile est la condition essentielle des divers moyens dont l'homme dispose pour assurer ici-bas sa conservation, son bien-être et son perfectionnement moral. Sans cette faculté, sans cette puissance d'occupation, ne se rencontreraient point d'industrie, point de sciences, point d'arts ; l'humanité périrait comme la plante arrachée à la terre, qui s'alimentait uniquement des sucs qu'elle y puisait. La matérialité est donc le caractère fondamental de la richesse, et puisque dans la richesse réside la fin de tout travail, nos efforts n'ont d'autre but que la prise de possession de la matière pourvue d'utilité. Nous nous appliquons sans cesse à nous en emparer, en l'appropriant à nos besoins. C'est la toison d'or promise à nos labeurs et à nos fatigues.

Il ne faudrait pas croire cependant que chaque travail crée de la richesse ; s'il en est de *productifs*, il en est aussi de *stériles*, et les productifs sont ceux qui ne se consacrent qu'à la terre, seul élément qui procure d'abord et qui plus tard accroît la fortune des individus et des peuples. Il n'est aucune autre source de revenu net : c'est là la seconde décision et le point fondamental du système physiocratique (1). L'industrie manufacturière ou commerciale transforme ou transporte les objets sur lesquels elle s'exerce, mais n'ajoute

(1) Quesnay divise aussi la population en : 1° classe des propriétaires, qui comprend les propriétaires proprement dits, le souverain et les décimateurs ; 2° classe productive, qui est celle des cultivateurs ; 3° classe stérile, qui se compose des entrepreneurs et des ouvriers de l'industrie manufacturière et commerciale.

rien au patrimoine social. Quelque essor qu'elle prenne, à quelque grandeur qu'elle atteigne, elle ne saurait augmenter d'une obole l'ensemble de notre fortune. C'est le revenu net laissé par la culture des terres qui fournit lui-même aux fabriques ou aux comptoirs les capitaux qui leur sont nécessaires, c'est lui qui pourvoit aussi seul au salaire des masses ouvrières. Par suite, Turgot, séparant, comme Quesnay, la population laborieuse en deux classes, oppose-t-il la classe *productive*, qu'il nomme également *disponible*, à la classe *stipendiée*. C'est encore pourquoi les physiocrates s'élevaient, avec l'ardeur qu'ont depuis manifestée les socialistes, contre les *intermédiaires*, les trafiquants en gros et en détail, qui réclament de nombreuses ressources, sans pouvoir en rien, assuraient-ils, les faire fructifier.

Je n'ai nul besoin de développer plus longuement les principes physiocratiques, ni d'en démontrer la fausseté. Peu de personnes les ignorent aujourd'hui, et, depuis Adam Smith, qui tenterait de les enseigner ? Qui l'essayerait surtout en présence des merveilles que chaque industrie réalise sous nos yeux, et des richesses infinies qu'elles versent les unes et les autres entre nos mains ? L'économie politique n'est revenue, de nos jours, sur la théorie de Smith que pour lui donner une nouvelle extension. Après avoir définitivement reconnu aux manufactures et au négoce, non moins qu'à la terre, le pouvoir d'accroître la fortune publique, Smith déclarait encore improductifs, on le sait, les travailleurs intellectuels, fonctionnaires ou savants, artistes ou professeurs. La science refuse désormais, pour ne pas parler d'exceptions sans cesse moins nombreuses, d'admettre que des travaux doués d'une utilité susceptible d'échange, possédant une valeur dont le prix se règle ainsi que celui de chaque autre marchandise, soient *stériles*, n'engendrent aucune richesse. Bien plus, l'économiste aime maintenant à

répéter, avec l'illustre chancelier d'Angleterre que je citais précédemment, que le pouvoir par excellence des sociétés humaines, c'est l'intelligence, parce que l'homme lui semble justement le premier, le plus fécond des capitaux. Lui aussi, je l'ai déjà dit ailleurs, glorifie la Grèce d'avoir élevé au Parthénon un autel à la personnification la plus pure de la souveraineté de l'esprit sur les appétits sensuels, à Minerve, la vierge née de la pensée du Dieu suprême, en rendant hommage au principe le plus vrai de notre grandeur.

La théorie de la rente, qu'a rendue si célèbre Ricardo, sans se croire obligé de rappeler celle du produit net des physiocrates qu'elle remplaçait, s'étend elle-même en ce moment, débarrassée de ses incontestables erreurs, à tout élément naturel, pourvu qu'il soit approprié. Dès qu'une chute d'eau est possédée et fait mouvoir une roue ; dès qu'une voile est disposée de façon à recevoir le vent qui pousse le navire vers le port qu'il veut atteindre, le vent et l'eau, ces choses presque insaisissables pourtant, agissent comme des propriétés, et participent au revenu qui se retire, soit du navire, soit de la fabrique. Dans le langage économique, il n'est pas jusqu'aux dispositions utiles dont nous a doués la nature, qui ne prennent le nom de *terre*, comme le sol natal, et la portion qui leur revient dans l'ensemble des gains ou des revenus est une *rente*.

Mais, si la richesse résidait seulement dans le sol et que de lui provînt tout revenu net, ainsi que l'affirmaient les physiocrates, comment ne s'appliquerait-on pas à protéger surtout la propriété territoriale et l'industrie qu'elle sollicite ? Comment au moins ne s'occuperait-on pas de détruire les obstacles qui peuvent gêner ses mouvements ou s'opposer à sa fécondité ? N'est-ce pas, d'autre part, à la terre qu'il reviendrait alors aussi de pourvoir aux différentes charges qu'impose l'état social ? Car s'il convient de tout dispo-

ser en vue des récoltes, n'est-ce pas aux moissons à solder la dîme ? Quelle folie serait-ce de tarir les sources ou de renoncer à y puiser ! C'est de la sorte que l'école physiocratique a été conduite à réclamer, au milieu des jurandes et des maîtrises, les franchises absolues du travail, et, en place des taxes si diverses de l'ancien régime, l'unique impôt foncier.

Les règlements des corporations ou les priviléges industriels du pouvoir nuisaient beaucoup à la propriété territoriale, il m'est inutile de le dire, bien qu'elle en subît moins les effets que l'industrie et le négoce. En outre des propres sujétions qu'elle en ressentait, elle se procurait plus difficilement les objets dont elle avait besoin, et se défaisait moins avantageusement des denrées qu'elle voulait vendre. Quel espoir lui restait même, quand à de telles entraves s'ajoutaient les lourds péages qui, dans l'intérieur, grevaient à chaque pas ses transports sur toutes les routes ou tous les fleuves, et les douanes qui les arrêtaient aux frontières ? Les physiocrates n'ont pas traité du travail et des échanges, d'ailleurs, sans s'expliquer de façon remarquable sur la valeur, les monnaies, les capitaux, les dépenses publiques ou privées. C'est à Gournay que l'économie politique, rarement aussi radicale en ses souhaits, doit encore la noble devise inscrite sur tous les plis de son drapeau : *Laisser faire, laisser passer.*

Quant à l'impôt, non-seulement les physiocrates enseignaient qu'il se devait demander à la terre, mais ils tenaient que, de quelque nature qu'il fût et à quelques contribuables qu'il s'adressât, la propriété territoriale le supportait en entier. L'incidence des taxes n'est, il est vrai, jamais au caprice du législateur ; la force des choses a, sous ce rapport, promptement raison des tentatives de l'ignorance. Comment une charge annuelle ne serait-elle pas soldée par un revenu

annuel, et, pour les physiocrates, où prendre un revenu en dehors de la propriété foncière ? Demander des prélèvements répétés aux autres éléments de la fortune sociale, c'était, à leur avis, vouloir puiser à des eaux qui ne se peuvent renouveler, à des bassins que rien n'alimente. Si, obéissant à cette folle prétention, on cherchait à ne pas donner la terre pour assiette à l'impôt, il en résultait seulement des frais accessoires, que la terre encore avait à rembourser. En conséquence, les physiocrates repoussaient toutes les taxes indirectes, et, parmi les directes, n'admettaient aucune taxe mobilière. En cela, comme sur tous autres sujets, ils avaient, on le voit, l'incontestable mérite d'une logique inflexible. Ils n'ont point connu ces compromis qui semblent parfois si singuliers, à l'égard de l'impôt, dans Mac Culloch et J.-B. Say, dans Sismondi et Rossi, et qu'avait, un siècle auparavant, cru nécessaire de proposer Vauban, dans sa *Dîme royale.*

A côté d'importantes vérités se rencontrent, chez les physiocrates, de profondes erreurs, ce n'est pas contestable ; mais ces vérités, unies même à ces erreurs, ont été l'origine de l'économie politique, et quelle science est parvenue, dès son principe, à rejeter toute fausseté ? Pour elles aussi, l'aurore, où se mêle encore tant d'ombre et d'obscurité, devance le brillant et pur éclat du soleil ; elles ne suivent point les voies privilégiées de l'infaillibilité. Les physiocrates sont, au surplus, infiniment moins éloignés de l'économie politique que les astrologues ne l'étaient de l'astronomie, les alchimistes de la chimie, les scolastiques de la vraie religion ou de la vraie philosophie. Ils formaient une école peu répandue sans doute ; mais c'est beaucoup de constituer une école. Leur voix est restée bien faible, surtout à côté de celle de Voltaire et des encyclopédistes, de celle de Rousseau et des politiques ; mais de l'entresol de Versailles, où vivait

Quesnay, comme du salon du marquis de Mirabeau, où se réunissaient habituellement ses disciples, elle s'est fait entendre, sinon de la foule, au moins des gens éclairés. N'est-ce pas ainsi qu'autrefois les doctrines immortelles de Platon et d'Aristote s'enseignaient aux disciples choisis des jardins de l'Académie et du Lycée ? Et en quoi diffère encore sur ce point le rôle des économistes parmi nous ? Quoique s'occupant des intérêts les plus généraux et les plus constants, où sont leurs chaires, qui lit leurs écrits ?

Les enseignements des physiocrates ressemblent à la fois aux premières leçons de toutes les sciences, par la diversité des sujets qu'ils embrassent et l'absence de critique qu'ils révèlent. Ils traitent presque autant de philosophie, de politique, d'administration, que d'économie sociale, et la critique leur est tellement étrangère qu'ils montrent à peine les défauts des lois dont ils demandent l'abolition. Entre tous leurs écrits, il n'y a que les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, de Turgot, l'un des morceaux les plus achevés qui soient sortis de sa plume, où se trouve même marqué le véritable champ de l'économie politique : la production, la distribution et la consommation des richesses. Turgot apparaît bien là comme le précurseur d'Adam Smith.

II

Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne, né le 10 mai 1727, à Paris, était fils du prévôt des marchands Étienne Turgot, descendant d'une très-ancienne famille de Normandie, qu'on croit originaire d'Écosse. Enfant, près de ses parents, ou élève aux colléges Louis-le-Grand et du Plessis, il se montre très-timide et fort gauche ; mais il est déjà studieux et excellent. Après le collége, sa famille le destinant

à l'état ecclésiastique, il entre au séminaire de Saint-Sulpice, puis à la Sorbonne, où il reçut le titre de prieur, sorte de dignité que conféraient ordinairement les docteurs de cette maison au bachelier dont les parents ou les entours avaient le plus de crédit et d'éclat. Turgot commence cependant, à la Sorbonne, à jouir par lui-même d'une réelle considération, grâce à son savoir et à son caractère. Il nous est même permis de juger, dès Saint-Sulpice, de ses connaissances variées, par plusieurs écrits composés, en ce lieu, sur des sujets très-divers. Le premier, de 1748, est une réfutation de la double hypothèse par laquelle Buffon prétendait, à l'encontre de la belle découverte de Newton sur la gravitation universelle, comme des enseignements actuels de l'astronomie et de la géologie, expliquer l'origine des planètes et la formation du globe. Ses derniers travaux datés de la Sorbonne sont les deux discours latins que le prieur avait coutume de prononcer à l'ouverture et à la clôture des thèses de théologie. Dupont de Nemours, le plus fidèle ami de Turgot, nous a conservé la traduction de ces discours : l'un a trait aux *Avantages que le christianisme a procurés au genre humain ;* l'autre retrace les *Progrès successifs de l'esprit humain.* Sous la forme trop solennelle de ces écrits, qu'imposait la tradition, on sent l'œuvre d'un penseur fort au courant des idées nouvelles.

Aussi bien est-ce l'un des caractères du XVIIIe siècle que ses opinions se soient promptement répandues dans toutes les classes et dans tous les lieux. Phare immortel de la libre pensée, il versait à flots son ardente lumière. La Sorbonne, dès le milieu de ce siècle, était loin de paraître, comme auparavant, le sanctuaire de la foi. La censure de M. Arnauld, si spirituellement flagellée dans les *Provinciales,* n'avait pas empêché des doctrines bien moins conformes aux enseignements de l'Église que celles de Port-Royal de s'imposer aux

pensées des étudiants, soit de la faculté de théologie, soit de la société fondée, sous saint Louis, par Robert Sorbon (1). Plus d'un peut-être avait déjà dépassé le doute, et, parmi les professeurs eux-mêmes, n'en était-il aucun qui n'admirât, comme l'abbé Bon, l'un des maîtres de Turgot au collége du Plessis, Voltaire et Rousseau autant que Fénelon et Vauvenargues? Quant à Turgot, ses lectures favorites étaient, à ce moment, Locke, Voltaire et Montesquieu. L'un de ses condisciples, Morellet, rapporte une curieuse preuve de l'esprit qui régnait à la Sorbonne. La querelle du Parlement et de l'archevêque de Paris, à propos du jansénisme et des billets de confession, y avait aussi posé la question de la tolérance religieuse. « Ceux d'entre nous, dit Morellet (2), qui avaient le plus de sève ne balançaient pas entre les deux opinions, et, bravant les préjugés de l'école et la fausse philosophie, se déclaraient pour la tolérance civile, en s'efforçant de la distinguer de la tolérance religieuse. Par la première, nous entendions la conduite d'un gouvernement qui, faisant abstraction de la vérité et de la fausseté des différentes opinions religieuses, permît à chacun d'enseigner paisiblement ses dogmes et de pratiquer son culte en tout ce qui n'est pas contraire aux principes de la morale publique et au repos des sociétés..... Nous prétendions que le souverain et tous les magistrats peuvent être parfaitement convaincus que la religion chrétienne et catholique est la seule vraie, que hors de l'Église il n'y a point de salut, et cependant tolérer civilement toutes les sectes possibles, leur laisser exercer leur culte publiquement, les admettre même aux magistratures et aux emplois, en un mot, ne mettre aucune différence entre un janséniste, un luthérien, un calviniste, un juif même et un catholique, pour tous les

(1) Il y avait à la Sorbonne la Faculté de théologie et la Société de Sorbonne.

(2) Morellet faisait partie de la Société de Sorbonne.

avantages et devoirs, charges et effets purement civils de la société. Nous ne cachions pas cette doctrine raisonnable, car nous l'établissions jusque dans nos thèses, non sans quelques résistances ou improbations des vieux docteurs, mais sans inconvénient pour nous-mêmes (1). » Quel scandale causeraient aujourd'hui de tels sentiments à Saint-Sulpice ou près de Saint-Sulpice, et que nos lois sont demeurées loin de cette sage et nécessaire réserve!

Si l'on voulait une autre preuve de la singulière indépendance, du libre esprit qui se rencontrait au sein de la Sorbonne, on la trouverait dans les remontrances que l'aîné des abbés de Cicé, délégué par les étudiants, adressa à Turgot, lorsqu'il eut fait connaître sa volonté de quitter l'habit ecclésiastique. Aucune pensée religieuse ne s'y révèle; seuls les intérêts mondains y plaident en faveur de la carrière de l'Église (2). C'est bien le temps où un roi se moquait avec tant d'acrimonie des présents solennellement bénits que le Saint-Père envoyait au vainqueur de Kolin et de Hochkirch. Mais Turgot répondit qu'il ne pouvait accepter de « porter toute sa vie un masque sur le visage, » et, au lieu d'être prêtre, il devint conseiller substitut du procureur général, puis conseiller et maître des requêtes au parlement.

Cette dernière fonction menait aux intendances. Turgot effectivement passa du parlement de Paris à l'intendance du Limousin (3), dix années après être sorti de la Sorbonne. Durant ce temps, il n'avait pas d'ailleurs cessé de s'occuper de travaux historiques et philosophiques ; ses études avaient même réglé ses habitudes du monde. A cette époque florissante des salons, de celui de madame de Graffigny il avait passé dans celui de madame Geoffrin, où il avait rencontré

(1) *Mémoires de Morellet*, t. I.
(2) Voy. Dupont de Nemours, *Mémoires sur Turgot*.
(3) Il fut nommé intendant le 8 août 1761.

Diderot, d'Holbach, Helvétius, Galiani, Raynal et Grimm, où il avait retrouvé Morellet et où il s'était lié avec d'Alembert. C'est grâce à ces relations qu'il prit rang parmi les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, dont il a écrit les articles *étymologie*, *existence*, *expansibilité*, *foire*, *fondation*. Ces deux derniers articles révèlent pour la première fois les tendances économiques de Turgot, qui ne paraissait auparavant que le disciple convaincu de Locke, avec des teintes très-marquées de spiritualisme. Il avait, il est vrai, fait, vers 1754, la connaissance de Quesnay et de Gournay, et n'avait pas ensuite tardé à vivre dans l'intimité de la plupart des physiocrates.

Pour nous, nous ne lisons plus que ses travaux économiques, et, dans l'intendant de province ou le contrôleur général des finances, nous retrouvons surtout, je le répète, le plus illustre disciple de l'école physiocratique. « L'administration de Turgot dans la généralité de Limoges a préparé son ministère, écrit l'un de ses meilleurs historiographes, et son ministère a préparé la révolution, en posant nettement les questions et en ouvrant la voie aux réformes (1). » Ce n'est pas ce que je voudrais redire. La révolution est née d'autres questions et d'autres réformes que celles posées ou commencées par Turgot. Tout ce qu'il est possible de penser, c'est qu'il voulait réaliser les bienfaits, les progrès, les avantages qui auraient prévenu la révolution, si les hommes n'avaient point de passions, et qui l'auraient rendue inutile, s'ils savaient tirer de leurs lois et de leurs ressources tout ce qu'il leur est permis d'en obtenir sans hâte ni violence. Quelle distance le sépare de Rousseau ou de Mirabeau ! Quel abîme existe entre l'école physiocratique et la Constituante, sans parler de la Convention ! Turgot souhaitait des réformes économiques et administratives bien plutôt que des réformes politi-

(1) Voy. M. Mastier, *Turgot, sa vie et sa doctrine*, p. 49.

ques, et, s'il blâmait les immunités des ordres privilégiés en matière de taxes, combien était-il loin d'affirmer l'égalité civile ! Il prenait en tout trop de ménagements pour préparer un incendie, il avait trop de sagesse pour affronter jamais les tempêtes. Son ministère a duré trop peu de temps, en outre, pour qu'on y découvre le commencement de la révolution.

C'est, à tous égards, comme administrateur de la généralité de Limoges, qui comprenait les cinq élections de Brives, Tulle, Limoges, Bourganeuf et Angoulême, qu'il s'est fait le plus connaître. Rien ne s'y passe, pendant ses treize années d'intendance, qu'il n'y donne ses soins assidus et ne publie, pour éclairer les populations ou solliciter le pouvoir, de longs et remarquables écrits. Il y fonde des écoles (1), y ouvre des routes, qu'admirera bientôt Arthur Young, y assiste les nécessiteux, en cherchant à les employer utilement, y stimule les travaux de l'esprit, s'y informe de tous les vrais besoins, y appuie toutes les justes réclamations. Chose singulièrement remarquable, il reste libéral en ses moyens autant qu'en son but. S'il poursuit le bien, il veut, avant de l'ordonner, persuader que c'est le bien, et ne doute point qu'il n'y parvienne. Il ne comptera jamais parmi ces politiques dont l'honneur consiste à mépriser les populations qu'ils prétendent servir. Il pensait comme Quesnay, qui répondait à un courtisan, dans le salon de madame de Pompadour : « Si la hallebarde mène le monde, qui est-ce qui mène la hallebarde? C'est l'opinion; c'est donc sur l'opinion qu'il faut agir; » et c'est là, pour moi, l'un des plus beaux traits de son caractère et de son esprit. La première condition des services qu'on rend, n'est-ce pas d'aimer et de respecter ceux à qui ils s'adressent?

(1) Il établit à Limoges une école d'accouchement et une école vétérinaire.

Quand, en face d'une disette affreuse (1770-1771) et des innombrables règlements existants, que l'abbé Terray ne trouvait pas encore assez rigoureux, il écrit ses *Lettres sur le commerce des grains,* il combat la crainte des préjugés et des ignorances populaires par ces paroles si sensées et si nobles : « Dites : Ce que vous demandez est une injustice ; ceux qui ne se payent pas de cette raison ne se payeront jamais d'aucune autre et calomnieront toujours le gouvernement, quelques soins qu'il prenne pour les contenter ; car il ne les contentera pas, attendu qu'il lui est impossible de procurer au peuple des grains à bon marché, lorsque les récoltes ont manqué, et qu'il n'a aucun moyen possible pour en procurer à un prix plus bas que celui qui résulterait de la liberté entière, c'est-à-dire de l'observation de l'exacte justice. » Ne dirait-on pas un orateur des assemblées parlementaires les mieux formées aux mœurs de l'indépendance? C'est presque Fox invoquant contre les terreurs révolutionnaires, en l'un de ses plus beaux discours, la dignité humaine dans toute sa grandeur. En Limousin, il s'applique surtout à diminuer et à répartir plus équitablement les impositions ordinaires ; il transforme en une taxe d'argent la corvée décrétée pour l'entretien des routes, et celle, moins lourde, mais non moins odieuse, affectée au transport des équipages militaires ; il détruit autant que possible les dommages de la milice ; il donne, par plus de franchises, de nouvelles facilités à la production et aux transactions ; il assure surtout la liberté des marchés, en allégeant les misères indescriptibles qui l'entouraient. S'il a recueilli l'aversion ordinaire qu'inspiraient les intendants à l'aristocratie laïque et ecclésiastique, il l'a méritée par ses vues généreuses et son incessante activité. Personne ne comparerait assurément son administration, ainsi qu'on a souvent fait de celle des autres intendants, aux inutiles fonctions des agents de la Compagnie des

Indes anglaises, aux *Nababs*, comme on les nommait, dont l'oisiveté rappelait si bien celle des dieux du poëte. Qui ne sait qu'il s'était tellement dévoué à sa généralité, qu'il a refusé l'intendance de Lyon, pour continuer le cadastre qu'il y avait commencé, à l'époque où M. de Tourny entreprenait la même opération en Guyenne, ainsi qu'en d'autres occasions il a refusé celles de Bordeaux et de Rouen? Il n'a pas cependant, à son départ, laissé le Limousin plus heureux ni plus riche ; ses dernières lettres, datées de Limoges, en convainquent aisément. Comme la France, à la fin de son ministère, cette province révèle l'incurable vice des traditions et des lois, des mœurs et des prescriptions qui composaient l'ancien régime. A peine avait-il semé quelques bons grains dans des moissons d'ivraie. En quittant son intendance, Turgot fut cinq semaines ministre de la marine, et le 24 août 1771, il remplaça l'abbé Terray au contrôle général des finances.

Il m'est inutile de rappeler la lettre qu'il écrivit au roi quelques heures après sa nomination de contrôleur général. Il y montrait, avec une honnêteté qui ne se pouvait démentir, qu'il fallait penser uniquement, dans le commun dénûment de l'État et de la nation, à l'économie, et qu'elle serait suffisante, en l'associant à la réforme des abus, pour sauver le Trésor et le crédit social. Il déclarait qu'il ne voulait point de banqueroute, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunt. Ses actes ministériels : les franchises du commerce intérieur des grains, la liberté du négoce des vins, la suppression des corvées, l'abolition des jurandes, sont des faits que l'histoire générale me dispense d'enregistrer ici. Mais sa résolution et sa probité avaient, à partir surtout de la *guerre des farines*, excité trop de jalousies ou de haines pour qu'il pût rester longtemps ministre du faible roi Louis XVI. Il avait entrepris de faire tant de bien, qu'il

avait fini par avoir tout le monde contre lui, dit Voltaire, l'un de ses plus dévoués admirateurs, ne pensant probablement pas qu'il répétait ainsi ce que Saint-Simon avait écrit de Vauban (1).

A quelques années de là, l'Angleterre avait aussi pour ministre un grand esprit, décidé à toutes les réformes, implacable pour les abus, bien plus grand même et bien plus inflexible que Turgot, et le comte d'Adhémar, ambassadeur de France à la cour de Saint-James, écrivait pareillement à son gouvernement : Vous jugez bien que c'est un homme perdu ; on n'attaque pas impunément les financiers et les gens avides. Mais ce ministre, William Pitt, le plus grand homme d'État des temps modernes, qui mérite tant d'être rangé parmi les hommes *sceptrés* de Shakespeare, a néanmoins gouverné l'Angleterre, d'accord avec le parlement, jusqu'en 1806, avec une plénitude de pouvoirs vraiment prodigieuse. C'est qu'il y avait ici un peuple libre, et là un peuple asservi ; ici la discussion et l'opinion publique, là l'intrigue et la cour. L'unique soutien de Turgot, parmi ses collègues eux-mêmes, Malesherbes, qui disait de lui : Il a la tête de Bacon et le cœur de l'Hôpital, ne tarda pas à se retirer. Vergennes, Sartine, Miromesnil, Saint-Germain, Maurepas surtout, ce mentor du roi, plus vaniteux encore que complaisant et plus nul que vaniteux, voulaient sa perte. Ainsi combattu, qu'aurait-il espéré du caractère si incertain et de l'entourage si déplorable de Louis XVI ? Ancien disciple de la Sorbonne, élevé dans l'administration, il manquait lui-même de l'audace qui lui aurait été nécessaire ; et comment se serait-il, d'autre part, confié

(1) Il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce ; il les forçait à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public, et sapait par les fondements ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà de quoi échouer. (*Mémoires de Saint-Simon.*)

aux parlements, aux classes privilégiées ou à la foule ?

Soucieux de ses attributions politiques, dont Turgot ne voulait pas, avec grande raison, le parlement de Paris faisait brûler de la main du bourreau l'ouvrage d'un des employés des finances, Boncerf, sur les *Inconvénients des droits féodaux*, en suppliant le roi de mettre un terme aux excès économiques. Il refusait en même temps d'enregistrer les édits sur la suppression des corvées et l'abolition des jurandes, déclarant «le peuple de France taillable et corvéable à volonté.» C'est une partie de la constitution que le roi est dans l'impuissance de changer, ajoutait-il, avec une fierté qui rappelle celle de l'Église, lorsqu'elle refusait, à l'établissement des vingtièmes, de payer une partie de l'impôt. Les privilégiés, par horreur des réformes, le peuple par amour de ses préjugés, étaient de leur côté ligués contre Turgot. A sa sortie du ministère, il fut insulté dans les rues, comme Colbert à sa mort. Que pouvaient, contre tant d'erreurs ou de haines, de préventions ignorantes ou d'odieux intérêts, soutenus jusque par Linguet et Necker, les efforts de ses amis les économistes? Qui lisait à ce moment les *Nouvelles Éphémérides* de Baudeau, le *Journal de l'agriculture* de Roubaud, la *Théorie du paradoxe* de Morellet? Quelle autorité même avaient la *Lettre à un laboureur de Picardie* de Condorcet, et le *Petit écrit sur l'arrêt du conseil du* 13 *septembre* 1774, ou la *Diatribe à l'auteur des éphémérides*, de Voltaire? Il est des époques où tout semble remis au plus imprévoyant égoïsme et aux plus folles haines. Le roi, qui d'abord avait dit à son ministre : Ne craignez rien, je vous soutiendrai toujours (1), et qui se plaisait à répéter que seul, avec lui, il aimait le peuple (2), n'avait pas tardé à s'effrayer des réformes qu'il avait autorisées, propres bien plutôt, pensait-il

(1) Lors du rétablissement de l'ancien parlement.
(2) A l'occasion du lit de justice de mars 1776.

dès lors, à ébranler l'autorité qu'à perfectionner la législation. Louis XVI fut au reste, contre Turgot, le jouet d'une ruse grossière, tramée dans son intimité, en ajoutant foi aux lettres que Maurepas faisait adresser de Vienne à ce dernier, et qu'il se réservait de porter lui-même à Versailles : la faiblesse seule autorise certaines audaces ou certains oublis. Quelques jours après la démission de Malesherbes, Turgot lisait un mémoire au conseil : Est-ce bientôt fini ? dit le roi. — Oui, sire, répondit Turgot. — Tant mieux ! reprit le roi; et, malgré son insistance, renouvelée à de nombreuses reprises, ce fut la dernière fois que Turgot vit Louis XVI. Le 12 mai 1776, l'ancien ministre Bertin lui remit sa lettre de renvoi.

Il était devenu ministre dans l'unique dessein d'accomplir les réformes qu'il croyait nécessaires ; il cessa de l'être avec le seul regret de ne les avoir pas accomplies. Chassé comme le serait à peine un valet, il écrivit à Louis XVI une lettre respectueuse, quoique fière, et trop justement pleine de sinistres prévisions. Ses édits furent rapportés ; on rétablit les maîtrises et les jurandes ; on restaura tous les abus, et, pour mieux marquer ce retour, on supprima la plupart des publications économiques, en exilant leurs auteurs (1). Dans sa courte retraite, Turgot se remit à l'étude des sciences, de la philosophie et de la littérature. En même temps qu'il se livrait à de curieuses expériences de physique, il traduisait, en vers métriques, le quatrième livre de l'*Énéide*, écrivait au docteur Price une lettre sur les constitutions américaines, et composait, pour Franklin, un mémoire sur la *Comparaison de l'impôt sur le revenu des propriétaires et de l'impôt sur les consommations*. Il y a, dans toute sa vie, quelques-uns des traits qu'on aime le

(1) Notamment les *Nouvelles Ephémérides* de l'abbé Baudeau et le *Journal de l'agriculture et du commerce* de l'abbé Roubaud.

mieux à retrouver chez plusieurs des grands orateurs ou des grands hommes d'État de l'Angleterre. Aux affaires, il reste tout dévoué à ses convictions ; dans la vie privée, sa joie est l'étude et les lettres. Peu d'heures avant sa mort, il s'entretenait encore, avec les amis qui l'entouraient, d'une découverte sur l'électricité.

« Je me suis souvent demandé, dit Morellet, quelles eussent été, dans nos désastres, les idées et la conduite de cet homme, incapable de dissimulation, et dont les intentions étaient toujours droites et les vues profondes et justes. Eût-il exercé quelque influence sur l'état des affaires et sur les conseils du roi ? Eût-il été dans les mouvements populaires le *si fortem virum quem conspexere silent ?* N'eût-il pas été emprisonné, égorgé, comme M. de Malesherbes, son ami ? Aurait-il quitté la France ? Dieu, en le tirant plus tôt de la vie, a voulu peut-être récompenser ses vertus. » Ce que l'on peut affirmer, c'est que, fidèle aux lois de justice et d'honneur, il serait resté étranger aux illusions de la cour autant qu'aux excès de la foule, en affirmant, comme Condorcet, jusqu'au sein des derniers abaissements et des crimes extrêmes, nos droits et notre grandeur. Il méritera toujours de rappeler ces vers de Lucain :

Secta fuit servare modum, finemque tenere,
Naturamque sequi patriæque impendere vitam ;
Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

III

L'ouvrage où Turgot expose le mieux ses convictions économiques, ce sont ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* Disciple de Quesnay, il ne voit que dans le sol la source du produit net, ce pur et précieux don de la nature, qui vaut au propriétaire foncier d'acheter

le travail de tous les autres membres de la société, lesquels gagnent uniquement, en le lui vendant, leur subsistance et celle de leur famille. Mais, remarque-t-il, puisque la terre fournit des moissons qui dépassent les besoins des propriétaires, ceux-ci peuvent en réserver une partie, et, afin d'éviter des pertes trop certaines, presque toujours ils cherchent à échanger cet excédant contre des marchandises plus durables, surtout contre les métaux-monnaies, qu'ils s'appliquent ensuite à faire valoir. C'est là, selon Turgot, l'origine de la fortune mobilière ; mais c'est aussi, comment ne l'a-t-il pas vu ? la contradiction du principe physiocratique. Bien plus, « ce ne furent pas seulement les propriétaires des terres qui accumulèrent ainsi de leur superflu. Quoique les profits de l'industrie ne soient pas, comme les revenus de la terre, un don de la nature, et que l'homme industrieux ne retire de son travail que le prix que lui en donne celui qui lui paye son salaire ; quoique ce dernier économise le plus qu'il peut sur ce salaire, et que le commerce oblige l'homme industrieux à se contenter d'un prix moindre qu'il ne voudrait, il est certain cependant que cette concurrence n'a jamais été assez nombreuse, assez animée dans tous les genres de travaux, pour qu'un homme plus adroit, plus actif et surtout plus économe que les autres pour sa consommation personnelle, n'ait pu, dans tous les temps, gagner un peu plus qu'il ne faut pour le faire subsister lui et sa famille, et réserver ce surplus pour s'en faire un petit pécule. » Toutes les fois qu'un grand esprit embrasse une fausse doctrine, il ne s'y peut enfermer ; il en révèle les défauts en l'approuvant ; en l'exposant, il la ruine. L'analyse qui suit le passage que je viens de citer, sur l'utilité, l'emploi, le profit, l'accroissement des capitaux mobiliers, pourrait être signée du plus rigoureux économiste. Rien non plus n'est à reprendre dans l'examen qui se

trouve dans les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, des divers modes de culture et des différents aspects du prêt à intérêt. Par malheur, les derniers paragraphes de ce travail sont trop conformes aux opinions physiocratiques pour ne pas redevenir tout erronés. On y lit de nouveau qu'il n'est aucun revenu vraiment disponible dans un État hors du produit des terres, que l'intérêt de l'argent prêté, comme le profit des entreprises de culture, d'industrie, de commerce, est seulement pris sur le revenu foncier.

Comment ne pas admirer Dupont de Nemours, de tenir les *Réflexions* de Turgot pour si supérieures aux *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith, parues neuf années plus tard, qu'il écrit de la meilleure foi : « En liberté, dans sa chambre ou dans celle d'un ami, comme je l'ai vu quand nous étions condisciples de M. Quesnay, Smith se serait bien gardé de le nier (1). » Autant vaudrait mettre la *République* de Bodin au-dessus de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, ou les *Tableaux de la nature* de Buffon au-dessus du *Système du monde* de Laplace. C'est, pour revenir sur une précédente comparaison, une lumière vacillante préférée à l'un des plus brillants levers de soleil. Les *Réflexions* de Turgot ont le mérite d'une erreur remarquable remarquablement exposée ; les *Recherches* de Smith sont l'une des plus étonnantes créations de l'esprit humain. Elles ont posé les bases de toute la science économique, en en atteignant souvent les plus hauts sommets ; je ne les puis, pour moi, jamais relire sans penser à la *Théodicée* de Platon, si proche des doctrines chrétiennes.

Mais les deux chefs-d'œuvre de Turgot sont les *Lettres sur la liberté du commerce des grains* et le *Mémoire sur les prêts*

(1) Dupont de Nemours écrit ces paroles en parlant surtout des opinions d'Adam Smith sur l'impôt.

d'argent. Bien qu'elles rappellent en de nombreux passages les enseignements physiocratiques, ces *Lettres*, dont je parlerai seulement ici, sont restées jusqu'à nous le meilleur écrit dirigé contre les préjugés et les règlements nés du négoce des grains. Règlements et préjugés que sont loin même d'avoir détruits les récentes publications de MM. Modeste et de Molinari. Elles étaient adressées à l'abbé Terray, qui se proposait d'affaiblir les souffrances de la disette de 1770 par la révocation des franchises, si restreintes pourtant, de l'édit de 1764. Combien les doit-on mettre au-dessus des *Dialogues sur les blés* de Galiani, ce livre *plus amusant qu'un roman*, disait Voltaire, et que les physiocrates, malgré leurs efforts, n'ont pu faire ni rejeter, ni oublier, grâce à l'esprit qu'il renferme !

Des sept *Lettres* qu'écrivit Turgot, en moins d'un mois, pendant un voyage d'hiver à travers sa généralité, en s'occupant de tous les intérêts qui se rattachaient à sa charge, en poursuivant surtout les *travaux du département*, comme on nommait alors la répartition de l'impôt entre les élections, les subdélégations et les communes, il ne nous en reste que quatre. Nous avons seulement l'analyse des trois autres, laissée par Dupont de Nemours, qu'on rencontre toujours près de son ami vénéré, comme Eckermann près de Goethe. Turgot y prouve jusqu'à l'évidence qu'aucun intérêt ne souffrirait de la liberté du négoce des grains à l'intérieur ou aux frontières, ni celui des propriétaires, ni celui des cultivateurs, ni celui des consommateurs ; que cette liberté garantirait, au contraire, à chaque classe le plus de bien-être et le plus de sécurité. Sans inutiles longueurs, toutes les objections y sont examinées ; sans fausses illusions, tous les obstacles y sont envisagés et détruits. Il y va d'un grand service à rendre, Turgot s'y dévoue tout entier. Et là, comme toujours, en s'éloignant des fâcheuses habi-

tudes de son temps, mais en se conformant aux nobles usages de son école, il invoque le droit, la justice, à la place du salut public, de la raison d'État, ces grands mots avec lesquels l'ignorance ou la mauvaise foi justifie, aux applaudissements ordinaires de la multitude, la violation de toute franchise et de toute propriété. On croirait entendre l'orateur le plus convaincu et le meilleur logicien de la *league* anglaise du *free trade*, attaquant des lois mille fois pires que les *corn-laws*. Comme Cobden ou Bright, Turgot tient la liberté pour le seul préservatif des disettes, pour la seule origine d'un commerce étendu, pour l'unique moyen de conserver, entre les prix des différents lieux et des différents temps, « le juste niveau sans cesse troublé par l'inconstance des saisons et l'inégalité des récoltes. » Qui, mieux que lui pareillement, a montré combien sont dommageables les craintes que ressentent les négociants ou les excès dont ils souffrent, quand l'autorité les signale elle-même à la haine populaire, sous le nom de monopoleurs ou d'accapareurs? Est-il un risque, en effet, qui ne diminue l'offre des marchandises et ne se solde par une prime d'assurance? « Quels négociants riches et accrédités se feront d'ailleurs inscrire à un greffe de police, et mettront leur fortune à la merci d'un juge ou même du gouvernement? » Et si des erreurs sur le commerce sont répandues parmi les classes les plus nombreuses, pourquoi s'y associer au lieu de les combattre? « Le peuple sait bien que le gouvernement n'est pas le maître des saisons, et il faut lui apprendre qu'il n'a pas le droit de violer la propriété des laboureurs et des marchands de grains. »

L'abbé Terray lisait les *Lettres* de Turgot, engageait même les intendants à les lire; mais, sans plus de souci de la science que du bien public, il suivait en tout les anciens usages, s'en remettait nonchalamment aux faciles habiletés. Les stimulants de l'agriculture, nés de ventes avantageuses;

l'extension du négoce, inséparable du respect qui l'entoure et des franchises dont il jouit ; la constance des approvisionnements, réalisée par des transports que rien ne grève ou ne gêne, n'étaient pas faits pour occuper sa pensée. Il plaçait encore sa confiance dans les mesures prises par Louis XIV, pour combattre la disette de 1693, qu'elles ne firent cependant qu'accroître. Terray est resté toute sa vie le ministre qui, ne voyant que le moment présent, répondait à un créancier dont il entendait les plaintes sur l'injustice d'un abaissement forcé d'intérêt : « Qui vous parle de justice ? »

Turgot, devenu contrôleur général des finances, fit appliquer, durant les disettes de 1774 et de 1775, les conseils qu'il avait donnés en 1770, comme intendant ; avec quelle résolution et au sein de quelles difficultés ! on le sait. Mais on sait aussi combien peu de temps ont existé les franchises qu'il avait obtenues du roi pour les concéder au pays. Arthur Young écrivait, en parlant de Necker, dans son *Voyage*, qui restera la plus fidèle peinture de la France à la fin de la monarchie : « Avec la liberté du commerce des grains, M. Necker aurait épargné 45 millions à l'État et prévenu la mort de plusieurs milliers d'hommes, que la hausse des prix fit périr, quoiqu'il n'existât réellement pas de disette ; car je suis persuadé que, si l'on n'avait pris aucune mesure publique, et que l'édit de l'archevêque de Sens n'eût pas été révoqué, le prix du blé n'aurait été, en 1789, à 30 livres dans aucune partie de la France, au lieu qu'il s'éleva jusqu'à 50 et 57 livres. » Les lois dont je parle, au reste, ont été dépassées, en 1811 et 1812, et dernièrement encore n'avions-nous pas, seuls avec Rome, conservé, parmi nos lois douanières, l'échelle mobile, comme, seuls avec l'Autriche, nous possédions des réserves dans des greniers publics ? Il s'en faut même, grâce à d'arbitraires règlements, que nous ayons absolument renoncé « à faire, à force d'argent et d'impôts,

de faibles approvisionnements mal conservés, en nous privant de tous les secours du commerce. »

Malgré les écrits de Turgot et l'expérience des États les plus prospères, la boulangerie, on le sait, est restée parmi nous, jusqu'à ces dernières années, soumise à l'ancienne organisation des corps de métiers et l'est encore à la taxe de l'autorité. De grandes quantités d'eau dans les pâtes ou de faibles cuissons, l'infériorité des farines ou l'artificielle élévation des cours, répondaient et répondent toujours à de telles prescriptions. On avait cru stipuler en faveur de la consommation, et une clientèle de boulanger se vendait communément 100,000 fr. à Paris : capital dont certainement personne n'entendait perdre l'intérêt. De même, des caisses de boulangerie, quel qu'ait été l'échec de celle du premier empire ou de la *casa annonaria* du pape Paul V, communs souvenirs sans doute d'un vieil édit d'Héraclius, ne se proposaient-elles pas, il y a peu de temps, de maintenir à un semblable taux les ventes du pain, à Paris, à Lyon et, chose curieuse, à Limoges, si diverses que fussent les récoltes ?

L'ignorance est vraiment merveilleuse d'audace pour tenter, par l'arbitraire, la réforme de la création. Si néanmoins l'État, qui n'ajoutera jamais un grain de blé aux moissons, maintient le pain à bas prix durant les disettes, se peut-il qu'il n'empêche pas la consommation de se reporter sur les autres denrées alimentaires, en se conformant à la situation des marchés? Comment, dès lors, ne tendrait-il pas à renchérir les céréales, au risque d'une prompte banqueroute, s'il entreprend de pourvoir aux subsistances de toute la population, ou au risque de maux affreux pour les classes délaissées, s'il choisit entre elles? Peut-on espérer, en outre, alléger notablement les charges de la consommation avec les nombreux employés qu'une telle entreprise

rend nécessaires, et les lourds intérêts des emprunts auxquels elle oblige ? La dernière caisse de service de la boulangerie parisienne n'avait, dès l'origine, réduit que de 12 à 5 centimes le prix du kilogramme de pain, en chargeant la ville d'une dette de 250,000 fr. environ par chaque centime de diminution. Voilà le résultat pour lequel les lois naturelles du travail avaient été délaissées, les idées les plus dangereuses et les plus avilissantes de la charité légale avaient été répandues ! Il faut espérer que la liberté de la boulangerie, proclamée comme un droit, deviendra bientôt une réalité.

Que de curieux renseignements se trouvent à la fois dans les *Lettres* de Turgot ! L'Angleterre, qui, malgré les progrès incomparables de sa culture, importe chaque année maintenant plus de 15 millions d'hectolitres de céréales, « exportait alors, année commune, depuis quatre-vingts ans, 364,000 setiers de froment, et à peu près autant d'autres grains, dont la plus grande partie était du malt, préparée pour faire de la bière. Cette quantité ne pouvait être plus grande, poursuit Turgot, parce que les besoins à fournir sont limités et déjà remplis en partie, à meilleur marché, par les blés du Nord. » Turgot se plaît d'ailleurs sans cesse à citer l'Angleterre, qui n'avait pas encore promulgué ses *corn-laws*, et dont les franchises publiques et la laborieuse activité assuraient déjà la prospérité. En France, grâce à la difficulté des transports, tandis que le setier de froment ne valait que 17 livres à Angoulême, de la récolte de 1740 à celle de 1741, il s'élevait à 45 livres à Paris. Le seigle se vendait 30 livres, en 1739, à Limoges, et n'y valait, cinq ans plus tard, que 4 livres 12 sous. On ne s'en pouvait procurer à la première époque ; on en engraissait les bœufs à la seconde.

Sans valoir ses *Lettres sur les grains*, celle que Turgot écrivit également, pendant son intendance, à l'abbé Terray,

sur les fers, est fort remarquable. Terray lui avait demandé des renseignements sur les forges de la généralité de Limoges, en lui faisant part de ses désirs de favoriser ces usines. Turgot, qui ne redoutait pas moins les faveurs du ministre pour l'industrie que pour le négoce, tarda longtemps à répondre; enfin, il s'y décida, et sa lettre est un chef-d'œuvre de raison et de discussion. « Je ne connais de moyens d'animer un commerce quelconque, dit-il, que la plus grande liberté et l'affranchissement de tous les droits que l'intérêt mal entendu du fisc a multipliés à l'excès sur toutes les espèces de marchandises, et en particulier sur la fabrication des fers. » C'est le conseil qu'au même moment le grand agronome anglais que j'ai déjà cité deux fois, donnait pour l'agriculture : « Que l'État reste neutre, écrivait Young, et l'agriculture attirera les capitaux tant qu'il se trouvera une acre qui en aura besoin. » A tout travail, le gouvernement doit uniquement, en effet, la liberté et la justice, qu'aucune faveur ne saurait remplacer. Turgot craignait surtout que le ministre ne se proposât d'encourager les forges par des taxes sur l'entrée des fers étrangers, et il réfute, comme le ferait le plus sûr libre échangiste de notre temps, chaque sophisme du système protecteur, inauguré presque en même temps, en Europe, par Colbert et Cromwell. Il y met une ardeur qui marque bien son intelligence des dommages qu'impose « cet équilibre de vexation et d'injustice » entre les différentes industries.

« Ces imbéciles, dit-il en parlant des manufacturiers, sans beaucoup de respect peut-être pour le ministre qui l'interrogeait, ces imbéciles ne voient pas que ce même monopole qu'ils exercent, non pas, comme ils le font accroire au gouvernement, contre les étrangers, mais contre leurs concitoyens, consommateurs de la denrée, leur est rendu par ces mêmes concitoyens, vendeurs à leur tour dans toutes les

autres branches de commerce, où les premiers deviennent à leur tour acheteurs..... Cette augmentation forcée des prix pour tous les acheteurs diminue nécessairement la somme des jouissances, la somme des revenus disponibles, la richesse des propriétaires et du souverain, et la somme des salaires à distribuer au peuple. » Entre les opprimés, toutefois, personne, pour Turgot, ne se distingue autant que le propriétaire foncier ou l'agriculteur. Le physiocrate reparaît là; mais quand il indique combien importe à toutes les industries le facile emploi du fer, et quels germes de haine et de guerre les douanes entretiennent entre les États, il redevient un grand, un admirable économiste. Dans sa cinquième lettre sur le commerce des grains, il condamnait au surplus déjà les douanes de façon complète, en devançant même la théorie de J.-B. Say sur l'échange, troc forcé de produits contre des produits.

Il convient de rapprocher de la lettre de Turgot sur les fers, celle qu'il adressait, le 17 juillet 1772, au maire de Rochefort, sur le projet de rendre la Charente navigable jusqu'à Civray, petite ville du Poitou. Les fermiers généraux et les magistrats de La Rochelle s'y opposaient; mais leur intérêt particulier devait-il « priver toutes les provinces, à portée de la Charente, de leur débouché naturel pour les forcer d'en prendre un détourné et moins avantageux ? » En recommandant auprès du ministre, à la même époque, le mémoire des juges consuls d'Angoulême, qui demandaient pour Rochefort la liberté de commercer directement avec les colonies, Turgot dit mieux encore : « Les vrais principes du commerce auraient dû sans doute assurer à tous les ports, à toutes les provinces, à tous les lieux, à tous les particuliers du royaume, la libre jouissance des avantages que la nature leur a donnés; car la liberté, la concurrence universelle, l'activité qui en résulte, peuvent seules établir en-

tre toutes les parties et tous les membres d'un État la proportion la plus juste et l'équilibre le plus favorable à la plus grande richesse du tout. » L'indépendance du travail, que l'*Encyclopédie* elle-même combattait, est une opinion commune à toute l'école *économiste*. Loin d'être un droit domanial et royal, le travail est un droit naturel, disait Quesnay; mais aucun physiocrate n'a soutenu cette vérité avec la constance et la vigueur de Turgot.

IV

Ceux qui ne connaissent pas, dans chacune de ses particularités, l'étrange organisation de l'industrie au temps des corporations, en connaissent du moins les principaux caractères. Tout, on le sait, y était commandé, prescrit, surveillé; la routine, fainéante et stérile, n'y avait seule rien à redouter. Il n'était permis de pourvoir à de nouveaux besoins, ou de perfectionner les procédés connus, qu'à mesure que les ordonnances étaient rapportées ou tombaient en désuétude, et qu'il y fallait de temps! Un tailleur s'imagina, rapporte Melon, de substituer des boutons de l'étoffe de l'habit à la place des boutons au métier, plus coûteux et moins assortissants; les boutonniers au métier réclamèrent et firent condamner leur concurrent à 500 livres, ainsi que les porteurs de boutons défendus à 300 livres d'amende (1). Un arrêté de Colbert contraint, pendant un siècle, les fabricants de papier à faire pourrir leurs chiffons, bien que ceux de Hollande et d'Angleterre agissent d'autre sorte, au grand avantage de leurs produits. Combien, sous un tel régime, le monde du travail était-il loin de s'enivrer du vin pur de la liberté, selon la parole de Platon! Le pouvoir décidait qui

(1) Voy. Melon, *Essai politique sur le commerce.*

pourrait travailler, quelle chose on devait faire, quel procédé il fallait suivre, quelles formes, quelles couleurs, quels emplois recevraient les produits. Il ne suffisait pas de faire bien, il était nécessaire de faire suivant les règles (1); il ne s'agissait pas de consulter le goût du public, il se fallait conformer aux usages autorisés. Toute invention était interdite, tout perfectionnement était puni. Qui n'admirerait ce règlement de 1670, qui commandait de clouer au poteau, avec le nom de leurs auteurs, les marchandises non conformes aux prescriptions tracées, et qui voulait, à la seconde récidive, que les fabricants eux-mêmes y fussent attachés? Et ce n'étaient pas là d'illusoires menaces; des légions d'inspecteurs, de commissaires, de contrôleurs, de jurés, de gardes, parcouraient les ateliers, visitaient les comptoirs, brûlant les produits irréguliers, brisant les métiers défendus.

Bien plus, l'artisan qui avait surmonté les longueurs et les misères de l'apprentissage, qui avait payé les frais et accepté les difficultés de la maîtrise, ne pouvait souvent s'établir dans le lieu qui lui convenait, travailler en toute saison ni vendre à tout le monde. Un décret de 1700, par exemple, réduit à dix-huit le nombre des villes où l'on avait la faculté de faire des bas au métier. Lorsque Louis XIV commença la colonnade du Louvre, il interdit aux particuliers d'employer des ouvriers sans son autorisation, à peine de 10,000 livres d'amende, et défendit aux ouvriers, sous peine de prison ou de galères, de consentir à travailler pour eux. Qui jamais saura les tyrannies et les souffrances de cette époque de spoliation, d'entier arbitraire, d'absolue soumission? Si les priviléges de la Cité de Londres se fussent étendus jusqu'à White-Chapel, la fabrication des soieries ne se serait pas naturalisée en Angleterre, à la suite de la révocation de l'édit

(1) Voy. M. Dunoyer, *De la liberté du travail*, vol. II, p. 353 et 354.

de Nantes. Si les corporations de Glascow avaient été écoutées, elles auraient obtenu la fermeture du petit atelier où James Watt préludait aux découvertes qui devaient tant contribuer à la grandeur et à l'opulence de sa patrie.

Par bonheur pour l'Angleterre, l'ingénieuse interprétation donnée dès longtemps au statut d'Élisabeth sur les métiers, l'avait à peu près aboli. Et vers la fin de son règne, cette reine qui, par de nombreuses patentes ou de fâcheux monopoles, avait soulevé de vives plaintes dans le peuple et une ardente opposition à la Chambre des communes, se mit résolûment elle-même à la tête des réformes, en remerciant noblement, comme on le peut lire dans Macaulay, les députés de leur vigilance pour le bien-être de ses sujets. Heureux pays où le pouvoir et la liberté ont laissé de tels souvenirs à l'histoire! Digne et pure gloire que celle qui se gagne par des efforts réfléchis contre l'erreur et l'aveu public des fautes accomplies!

Pourquoi la France ne connaît-elle pas de semblables résistances ni de pareils retours? N'est-ce pas parce qu'un gouvernement très-concentré s'oppose aux louables coutumes, non moins qu'aux nobles caractères, et, ignorant et emporté, ne sait jamais s'arrêter que devant les révolutions? Jusqu'à l'édit de Turgot sur les maîtrises et les jurandes, ou plutôt jusqu'en 1789, car cet édit n'a été que la proclamation d'un droit nié presque aussitôt, le code industriel de la France, c'était le *Livre des métiers*, d'Étienne Boyleau, prévôt des marchands de Saint-Louis, complété par Colbert. La misère publique, telle que nous avons aujourd'hui peine à la comprendre, en était l'inévitable résultat. Elle frappait de ses angoisses jusqu'aux industriels incorporés eux-mêmes, dont l'occupation la plus habituelle était, à vrai dire, de plaider les uns contre les autres, et qui ne paraissaient guère au pouvoir qu'une matière imposable. Ne se rappelle-t-on pas

que, suivant Vital Roux, les seules communautés de Paris dépensaient plus d'un million par an devant les tribunaux (1)? qui ne sait que les merciers de cette ville crurent faire un excellent marché en donnant 300,000 livres pour se débarrasser des gardes de leur communauté, qu'avait créés Pontchartrain comme ressource fiscale (2)? Que de disputes, de discussions, de querelles, de réclamations, se poursuivaient même en dehors de la justice ou du trésor, malgré la devise des confréries : *Concordia fratrum!* Pour avoir perdu la préséance sur les boulangers, le corps des perruquiers de La Flèche n'hésita pas, en sa juste fierté, à se retirer de l'assemblée des notables de la ville. Ce fut presque, entre le pain et la perruque, la controverse du mortier et de la pairie, décrite quelque part par La Bruyère. Une ordonnance de la fin du XVIIIe siècle ne crut-elle pas nécessaire d'interdire aux maîtres de déserter leurs métiers, comme les empereurs romains avaient défendu aux habitants des municipes de cesser d'être décurions?

C'est au milieu d'un si préjudiciable et si odieux ordre de choses que Turgot fit, pour la première fois, proclamer l'entière et pleine liberté du travail. « Nous devons à tous nos sujets de leur assurer la jouissance pleine et entière de leurs droits, lit-on dans le préambule de l'édit de 1776; nous devons surtout cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le droit d'employer dans toute leur étendue les seules ressources qu'ils aient pour subsister.

« Nous avons vu avec peine les atteintes multipliées

(1) Vital Roux, *Rapport sur les corps d'arts et métiers*, 1805.

(2) Le droit de marque sur les chapeaux, qui d'abord avait rapporté 200,000 livres, finit par ruiner l'industrie de la chapellerie, prospère auparavant.

qu'ont données à ce droit naturel et commun les institutions anciennes, à la vérité, mais que ni le temps, ni l'opinion, ni les actes même émanés de l'autorité, qui semble les avoir consacrées, n'ont pu légitimer.

«... Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes.

«... Nous voulons, en conséquence, abroger ces institutions arbitraires, qui ne permettent pas à l'indigent de vivre de son travail ; qui repoussent un sexe à qui sa faiblesse a donné plus de besoins et moins de ressources, et qui semblent, en le condamnant à une misère inévitable, seconder la séduction et la débauche ; qui éteignent l'émulation et l'industrie, et rendent inutiles les talents de ceux que les circonstances excluent de l'entrée d'une communauté ; qui retardent le progrès des arts par les difficultés multipliées que rencontrent les inventeurs auxquels différentes communautés disputent le droit d'exécuter des découvertes qu'elles n'ont point faites ; qui, par les frais immenses que les artisans sont obligés de payer pour acquérir la faculté de travailler, par les exactions de toute espèce qu'ils essuient, par les saisies multipliées pour de prétendues contraventions, par les dépenses et les dissipations de tout genre, par les procès interminables qu'occasionnent entre toutes ces communautés leurs prétentions respectives sur l'étendue de leurs priviléges exclusifs, surchargent l'industrie d'un impôt énorme, onéreux aux sujets sans aucun fruit pour l'État ; qui, enfin, par la facilité qu'elles donnent aux membres des communautés de se liguer entre eux, de forcer les membres les plus pauvres à subir la loi des riches, deviennent un instrument de monopole et favorisent des manœuvres dont l'effet est de hausser

au-dessus de leur proportion naturelle les denrées les plus nécessaires à la subsistance du peuple. »

J'ai tant prolongé cette citation, que la beauté du langage excuserait suffisamment, pour mieux montrer la manière de raisonner de Turgot. Il ne pense en nulle occasion à la richesse avant de penser à l'équité, il ne recherche jamais l'intérêt qu'après s'être occupé du droit. C'est là le fondement sur lequel il bâtit, c'est la lumière à laquelle il se guide, et c'est incontestablement la préférable méthode pour entraîner l'opinion, toujours portée, quoi qu'on dise, vers le juste avant le profitable. A peine abolies, les corporations furent rétablies, je le répète ; mais la vérité avait été proclamée, et le 4 août 1789, l'Assemblée constituante, reprenant la meilleure œuvre des physiocrates, a de nouveau décrété les franchises de toute production et de tout échange, aux bruyants applaudissements des classes populaires. Par malheur, si cette déclaration, si juste et si nécessaire, continue à se trouver dans nos lois, de nombreuses industries n'en restent pas moins encore constituées en corporations, ou soumises à d'injustes priviléges et à de fâcheux règlements. Qu'ai-je besoin de citer le notariat et les banques, les transactions des bourses publiques et la gestion des fabriques déclarées insalubres? Que de fois, dans les sphères industrielles aussi, nous avons oublié que la liberté donne seule les usages de l'énergie et de la responsabilité, répand seule la dignité et seule assure la grandeur ! En ces sphères, comme en toutes les autres, nous nous sommes empressés de signaler le port, et quand un vent favorable nous l'a fait atteindre, nous avons, insouciants et coupables passagers, laissé le reflux nous ramener promptement au milieu des écueils. Mais il convient au moins de se souvenir du pilote qui nous les avait d'abord fait éviter ; et pour

nous conduire aux plages bénies de la liberté industrielle, quel a été notre meilleur guide, sinon Turgot?

V

Quesnay avait émis quelques pensées fort justes, quoique très-incomplètes, sur les espèces métalliques, cette unique fortune de l'école mercantile. Turgot ne fait également qu'effleurer ce sujet; mais il indique bien que les richesses vraiment enviables sont les produits vraiment nécessaires. Malgré la splendeur de leur origine, que l'antiquité faisait remonter pour l'or au soleil lui-même, J.-B. Say a mille fois raison d'écrire que les métaux précieux ne servent que lorsqu'on s'en défait. Quelles qu'en soient la nature et la forme, ce sont des marchandises ordinaires, soumises à toutes les lois du marché. Cette vérité, que Locke a le premier démontrée en Angleterre, et qu'y ont, après lui, développée Petty et Harris, Newton et Law, commence enfin à se répandre parmi nous, attachés jusque-là aux regrettables erreurs du passé, admises encore par Montesquieu. Quel écrit se comparerait effectivement, en France, jusqu'à ceux que nous avons vu publier de nos jours, à la *Letter on the coin of the realm* de lord Liverpool, ce savant et définitif traité sur la circulation métallique?

Du travail de Turgot, intitulé : *Valeurs et monnaies*, nous n'avons du reste que la partie qui s'occupe, non même des valeurs, mais de la valeur, et il s'en faut que ce sujet, si facile et si restreint semble-t-il aux personnes peu versées dans l'étude de l'économie politique, mais si difficile et si vaste pour les autres, y soit suffisamment élucidé. Les réflexions que, à vingt-deux ans, Turgot adressait, sur le papier-monnaie, à l'abbé de Cicé, pour réfuter la brochure de l'abbé de Terrasson, publiée en faveur du *système*, peu

de jours avant l'arrêt de condamnation du 21 mai 1720, sont très-supérieures à ce travail, quoique les grands horizons du crédit soient restés fermés à toute l'école physiocratique. Il se trouve même dans ces réflexions des aperçus qu'on chercherait vainement chez plus d'un économiste moderne. Combien en est-il, par exemple, surtout depuis des travaux récents (1), qu'on prend si singulièrement pour des innovations, parce qu'ils répètent les plus vieilles erreurs, qui, parlant des banques, reconnaissent cette simple vérité, que « jamais le peuple ne peut recevoir le papier que comme représentatif de l'argent, et par conséquent convertible en argent ? »

Mais l'écrit de Turgot le plus remarquable sur cette partie de la science économique, c'est son *Mémoire sur les prêts d'argent*. Je le plaçais précédemment à côté de ses *Lettres sur le commerce des grains;* il mérite incontestablement cette place ; c'est encore l'un des plus beaux chapitres de la science économique. Je le disais dans un autre ouvrage, l'intérêt des capitaux présente la plus curieuse singularité ; quoique d'une solution très-facile, il reste constamment discuté. Il ne sert de rien qu'on ait distingué depuis longtemps les vérités qu'il a permis d'enseigner, des erreurs dont il a été l'occasion ; l'ignorance ou la mauvaise foi y revient sans cesse et semble le plus souvent entraîner l'opinion. C'est la page toujours ouverte du livre de la science, et la plus aisée à lire, et c'est tout ensemble l'arme favorite du sophisme et des partis. La philosophie, la scolastique, l'Église, le pouvoir ont, à ce sujet, le seul peut-être qui leur semble commun, confondu leurs sentiments et leurs sévérités. Malheureusement, quelle civilisation, quelle existence serait possible sans échange ni production ? Et comment se livrer à ces actes, à moins de prêts, d'assistances réciproques continuelles, de ser-

(1) Surtout ceux de Macleod.

vices mutuels incessants, tous indispensablement payés? Par suite, le monde a forcément imité ses docteurs et ses princes; trouvant la droite et large voie de la liberté fermée, il a pris les sentiers tortueux et cachés qui la côtoient; lui aussi s'est fait casuiste. Les contrats de société ou d'assurance, la vente à réméré, les rentes perpétuelles, le bail, l'antichrèse, les stipulations d'intérêts moratoires pour des délais convenus préalablement, s'unissaient, se mélangeaient, se transformaient, suivant des clauses innombrables, destinées les unes et les autres à enfreindre les édits.

Le juif, assis sur son banc, près des places de marché ou des porches d'église, comme le lombard dans son obscure échoppe, savait surtout, à l'encontre des lois, faire habilement valoir ses chrétiens de ducats, ainsi que parle Shakespeare. Il en achetait même parfois la permission des rois ou des papes, qui pouvaient à cette occasion, d'après les théologiens avisés d'Italie, faire que le péché ne fût pas péché. Qui l'ignore depuis les *Provinciales?* Il n'est pas jusqu'aux jésuites à qui l'on ne doive le *mohatra*, cette aliénation détournée, qui déguisait, à son tour, un prêt usuraire. Mais s'il y avait là d'utiles compromis, d'adroits faux-fuyants, de profitables ruses, il n'y avait rien de légal ni de vraiment autorisé; les décrets généraux et l'opinion y demeuraient absolument contraires. De même que saint Basile avait expliqué le doux et miséricordieux conseil de l'Évangile : *Mutuum date, nihil inde sperantes*, par ces paroles, qui sont comme l'écho du *quid fœnari, quid hominem occidere* de Caton : « Que font les prêteurs sinon s'enrichir des misères d'autrui, tirer avantage de la faim et de la nudité du pauvre, êtres inaccessibles aux mouvements de l'humanité? Faire l'usure, c'est recueillir où l'on n'a rien semé, c'est une cruauté indigne d'un chrétien, indigne d'un homme (1); »

(1) Sur le psaume XIV.

de même, à bien des siècles de distance, Luther trouvait que « tout usurier est un voleur digne du gibet. »

Le principal argument invoqué par les adversaires de l'intérêt à chaque époque, c'est celui qu'on doit à Aristote sur la stérilité de l'argent. Et, chose curieuse, c'est Calvin, plus rigoureux d'habitude cependant que Luther, qui le premier l'a réfuté. « L'argent, dit-on, n'enfante pas l'argent, écrit-il ; et la mer le produit-elle ? Est-il le fruit d'une maison, pour l'usage de laquelle pourtant je reçois un loyer ? L'argent, à proprement parler, naît-il du toit et des murailles ? Non ; mais la terre produit, la mer porte des navires qui servent à un commerce productif, et avec une somme d'argent on peut se procurer une habitation commode. Si donc il arrive que l'on retire d'un négoce plus que de la culture d'un champ, pourquoi ne permettrait-on pas au possesseur d'une somme d'argent, d'en retirer une somme quelconque, quand on permet au propriétaire d'un champ stérile de le donner à bail moyennant fermage ?... Celui qui demande à un prêteur un capital veut apparemment s'en servir comme d'un instrument de production. Ce n'est donc pas de l'argent que provient le bénéfice, mais de l'emploi qu'on en fait. »

C'est à Calvin, grâce à cette habile défense, que les peuples protestants doivent en grande partie la supériorité qu'ils ont prise sur les nations catholiques, dès le XVIe siècle, en matière de négoce et d'industrie. Des franchises du prêt sont provenus les développements de leur crédit, et le crédit a doublé leur puissance productive. Mais, pour les autres États eux-mêmes, leur exemple a servi. Le grand jurisconsulte du XVIe siècle, Dumoulin, s'unit bientôt à Calvin ; les universités se partagent ; les juges, aussitôt que les cas d'usure n'appartinrent plus aux tribunaux ecclésiastiques, s'ingénient partout à trouver le moyen d'éluder les lois. En France, cependant, Domat et Pothier condamnent encore le

prêt à intérêt avec l'énergie des anciens canonistes, ou la rigueur des plus grands poëtes (1). Turgot consacre tout un paragraphe de son Mémoire à prouver combien est peu fondé le raisonnement de « M. Pothier (d'Orléans), jurisconsulte d'ailleurs très-estimable. » Ce raisonnement n'était au surplus que celui de saint Thomas d'Aquin, copié d'Aristote, et prouvant doctement que « les choses fongibles n'ayant point un usage distinct de la chose même, ne sauraient permettre de retirer un prix de cet usage, sans rendre une chose qui n'existe pas, ou sans exiger deux fois le prix de la même chose. » Sublime profondeur, qu'on admire surtout quand on en suit les développements aux sources de l'école; car les scolastiques se contentaient difficilement de l'erroné; il leur fallait presque l'inintelligible. Ce ne sont pas eux qui auraient mieux aimé, comme l'Henriette de Molière,

> .... n'avoir que de communs propos,
> Que de se tourmenter pour dire de beaux mots.

C'est encore à Turgot qu'on a demandé, de nos jours, la réfutation du socialisme, lorsqu'il a de nouveau, contre l'intérêt, invoqué l'improductibilité du capital. « Puisqu'on vend l'argent, dit Turgot (car le donner en échange des autres marchandises c'est le vendre), pourquoi ne le louerait-on pas comme tout produit? Par quel étrange caprice la morale ou la loi prohiberait-elle un contrat libre entre deux parties, qui toutes deux y trouvent leur avantage? Et peut-on douter qu'elles ne l'y trouvent, puisqu'elles n'ont pas d'autre motif pour s'y déterminer? Pourquoi l'emprunteur offrirait-il un loyer de cet argent pour un temps, si pendant ce temps l'usage de cet argent ne lui était avantageux? Et si l'on répond que c'est le besoin qui le force à se soumettre à

(1) Dante et Shakespeare notamment.

cette condition, est-ce que ce n'est pas un avantage que la satisfaction d'un véritable besoin? Est-ce que ce n'est pas la plus grande de toutes? C'est aussi le besoin qui force un homme à prendre du pain chez un boulanger. Le boulanger en est-il moins en droit de recevoir le prix du pain qu'il vend? » Après ce passage si bien pensé et si bien dit, il est curieux de voir Turgot aux prises avec les doctrines physiocratiques, qu'il abandonne néanmoins tout en semblant les soutenir. « Cet argent prétendu stérile, dit-il, est chez tous les peuples du monde l'équivalent, non pas seulement de toutes les marchandises, de tous les effets mobiliers stériles comme lui, mais encore des fonds de terre qui *produisent un revenu très-réel;* cet argent est l'instrument nécessaire de toutes les marchandises d'agriculture, de fabrique, de commerce; avec lui, l'agriculteur, le fabricant, le négociant se procurent des profits immenses, et ne peuvent se les procurer sans lui; par conséquent sa prétendue stérilité dans le commerce n'est qu'une erreur palpable fondée sur une misérable équivoque; enfin, la légitimité du prix qu'on retire, soit de la vente, soit du loyer d'une chose quelconque, n'est fondée que sur la propriété qu'a de cette chose celui qui la vend ou qui la loue, et non sur aucun autre principe. »

L'argent entraîne un loyer; mais il est une autre raison pour laquelle l'intérêt est nécessaire et ne se peut déterminer par la loi: le risque attaché à tout prêt. Turgot l'indique seulement, et jusqu'à nous à peine en a-t-on tenu compte. Cependant, si l'empreinte uniforme des pièces de monnaie ne fait point elle-même qu'elles rendent en tout temps et en tous lieux des services égaux, que de chances diverses s'imposent aussi à chaque prêteur! Les différences de solvabilité, d'emploi, de garantie jusqu'entre habitants des mêmes localités, aux mêmes moments, n'obligent-elles pas nécessairement à des différences de rétribution? Lorsque les uns offrent

une entière sécurité, les autres n'imposent-ils pas mille craintes fâcheuses? Toute stipulation d'intérêt renferme, en conséquence, une prime d'assurance. C'est chose si vraie que, lorsque le risque apparaît de façon très-marquée, dans l'escompte par exemple, les tribunaux, quelque formelles que soient les lois, laissent la liberté la plus entière aux contractants. Pour le prêt à la grosse aventure, le législateur lui-même a pris soin d'indiquer l'exception. Bien plus, les gouvernements sont les premiers à montrer, par le taux de leurs emprunts, les suites inévitables de l'assurance renfermée dans le prêt. La Turquie, qui sait désormais interpréter le Coran, comme beaucoup de commentateurs font de la Bible ou de l'Evangile, s'engage à payer 15 et 20 p. 0/0; le Mexique, avec la caution de l'Europe, empruntait dernièrement à plus de 10 p. 0/0, alors que l'Angleterre et la Hollande payent au plus 2 ou 2 1/2.

Chose plus remarquable! les lois qui défendent ou limitent l'intérêt, — on me permettra de continuer ce sujet tant il a d'importance et tant il serait nécessaire d'abolir notre loi limitative de 1807, — sont surtout préjudiciables aux classes pauvres et leur nuisent principalement durant les crises. Il importe aux pauvres plus qu'aux riches, en effet, que les capitaux s'accroissent; car il leur est plus nécessaire que les salaires s'élèvent, que les produits se multiplient, que des facilités de toute sorte soient assurées au travail. Dois-je le redire? ces pioches, ces engrenages, ces voiles, ces rails, ces charrues, ces chutes d'eau, ces écus, toutes les machines, toutes les forces de la nature appropriées à l'usage de l'homme, tous les approvisionnements, toutes les valeurs asservies à l'industrie, sont des capitaux. Supposez qu'ils disparaissent, et à quelles pénibles fatigues, à quelles accablantes détresses seront réduites les masses de la population! S'ils ne se multipliaient même, la tâche présente des classes

ouvrières deviendrait permanente, ainsi que leur dénûment éternel. La caste des travailleurs serait reconstituée ; chaque atelier devrait prendre l'inscription de l'enfer du Dante. Il ne se faut pas lasser de le répéter, l'expansion de l'aisance et du bonheur dépend avant tout de l'accroissement du capital ; elle ne saurait avoir lieu différemment. C'est le géant de la Fable qui, de sa main puissante, soulève le monde de l'abîme du malheur aux sphères de la félicité.

Or, le capital provient de l'épargne ; c'est du travail accumulé, et si l'on ne devait plus obtenir un revenu de ses économies sans les utiliser soi-même, beaucoup assurément de ceux qui maintenant en font, y renonceraient, comme beaucoup en effectuent peu, parce qu'ils ne peuvent espérer d'en retirer tous les avantages possibles, sans violer la loi. Quand les économies restées sous la forme du numéraire ne rapportent aucun profit ou n'en rapportent qu'un fort restreint, pourquoi, d'autre part, celles qui sont déjà devenues des outils, des matières premières, des bestiaux, des domaines, en produiraient-elles au delà de cette limite ? Il y a parfaite similitude entre elles. C'est aussi pour cela, remarquait Bastiat dans sa discussion si curieuse et si décisive avec M. Proud'hon sur ce point, que l'intérêt ne se rencontre pas uniquement à l'occasion du prêt, mais se montre dans tous les actes de la production. Quiconque fait concourir un capital à la création d'un produit, n'entend-il pas être rémunéré pour ce capital autant que pour son travail ? Comment donc l'intérêt n'entrerait-il pas comme élément dans le prix de tous les objets de consommation ? L'ouvrier muni d'instruments utiles est autrement payé, de toute évidence, que le manœuvre qui dispose seulement de ses bras, soit qu'il ait lui-même confectionné ses outils pendant qu'il aurait pu gagner un salaire, soit qu'il les ait empruntés, pour éviter cette perte de temps. Et combien sied-il de s'applau-

dir qu'il en soit ainsi ! Qui voudrait que le travail cessât de verser sur les populations, sur les populations les plus nombreuses principalement, le plus de richesses possibles, ou que ces richesses se consommassent promptement?

C'est, d'un autre côté, lorsque les difficultés du travail augmentent, aux temps de troubles et de crises, que ce qui le peut entraver est surtout nuisible. Que deviendra l'ouvrier alors, si l'assistance qu'il espérait, bien qu'il la lui fallût acheter chèrement, lui manque ? Que tenteront les entrepreneurs s'ils n'ont plus, quelques offres qu'ils proposent, les fonds qui leur sont indispensables? Le capital peut, à de telles époques, d'ailleurs, fuir très-aisément aujourd'hui le champ des affaires, dès qu'il le trouve trop obstrué ; il a devant lui une nouvelle voie tracée, où sans danger il évite chaque fâcheuse prohibition : la Bourse. Car on ne saurait l'empêcher d'acheter, à 7 ou 8 0/0, les meilleures valeurs négociables, en se retirant de l'industrie. Ce qu'on chasse par la fenêtre rentre par la porte, disait l'ancien juriste Saumaise, lorsqu'il signalait l'impossibilité d'obtenir des prêts gratuits ; mais le plus fâcheux, c'est lorsque le secours n'entre, chez celui qui le sollicite, ni par la porte, ni par la fenêtre.

En ce moment ce n'est plus seulement la raison qui condamne l'interdiction complète ou partielle de l'intérêt, c'est encore l'expérience. L'Angleterre, la Hollande, la Suisse, les États-Unis, la Prusse, l'Italie en ont récemment ou depuis longtemps proclamé la pleine liberté, sans avoir eu jamais à le regretter. Les directeurs de la Banque d'Angleterre et les principaux banquiers de Londres, entendus dans une dernière enquête, ont hautement reconnu les bienfaits de cette liberté sur le développement des affaires et la régularité des transactions (1). Pourquoi faut-il que, sur ce sujet aussi,

(1) Les directeurs de la Banque d'Angleterre ont cru devoir consigner les

nous soyons réduits à invoquer l'exemple des peuples étrangers? Notre amour de la réglementation, on ne le redira jamais trop, est un fardeau qui ne pèse pas moins lourdement sur nos intérêts que sur notre esprit et notre caractère.

Turgot a le premier marqué le but à atteindre pour les prêts ; car Quesnay refusait la liberté de l'intérêt ; mais plusieurs considérations importantes lui ont échappé et lui devaient forcément échapper. Pour les plus grands esprits eux-mêmes, les horizons ne s'étendent qu'à mesure que l'humanité s'élève sur les voies de la science et soumet à leur examen des faits plus nombreux. Bentham, dans sa spirituelle *Défense de l'usure*, Bastiat, dans la controverse que je rappelais il y a peu d'instants, sont déjà loin de Turgot, bien qu'ils soient, à leur tour, de beaucoup distancés par les économistes, trop rares encore, qui réclament l'indépendance absolue du crédit, dans toutes ses manifestations, dans toutes ses institutions. Je doute même que Turgot n'ait pas partagé l'erreur de Locke et de Montesquieu, réfutée bientôt par Hume et Smith, qui faisait provenir le taux de l'intérêt de la somme du numéraire circulant, non de l'état général des profits ou de l'ensemble des capitaux disponibles.

L'égalité des profits, cet axiome de l'économie politique, était, en effet, ignorée des physiocrates. Mais, si le *Mémoire sur les prêts d'argent* semble sur certains points incomplet et permet de croire à quelques méprises, il n'en est pas moins une très-belle œuvre, et, avec les *Lettres sur le commerce des grains,* la plus belle, sans nulle comparaison, de celles qui ont précédé les *Recherches sur la nature et sur les causes de la richesse des nations.* Turgot apercevait très-bien

résultats d'une expérience de huit années dans la déclaration suivante : « Résolu que la modification des lois sur l'usure a grandement contribué à faciliter les opérations de la Banque, et qu'elle est indispensable au mouvement de la circulation. »

aussi, en l'écrivant, de quelle importance il est que l'intérêt reste à bas prix. C'était, à ses yeux, la *causa causans*, comme on disait naguère en Hollande, où Locke admirait tant que l'intérêt fût laissé libre. « On peut, disait-il admirablement — quoique Roscher l'ait repris pour cela dans une trop subtile discussion — on peut regarder le prix de l'intérêt comme un niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent de productions de toutes espèces. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour rendre à la culture des plages immenses (1). » J'ajoute que, pendant son ministère, Turgot encouragea l'établissement d'une caisse d'escompte, à Paris, dénuée de tout monopole et demeurée très-prospère, comme la banque de Law elle-même, tant qu'elle s'est uniquement occupée des affaires ordinaires du crédit.

C'est en paraissant contredire le respect qu'il professe partout pour le droit de propriété que Turgot a condamné les possessions collectives, le *patrimoine des fondations*, pour parler son langage. Il n'y a pourtant rien là de contradictoire. On ne l'avait pas lu ou on ne l'avait pas compris, quand on a rapproché son travail sur ce dernier sujet des déclamations révolutionnaires de Rousseau sur « les pauvres permettant qu'il y eût des riches. » Si nos droits naturels, ou, pour parler plus correctement, si les droits qui résultent de notre nature et que l'expérience montre comme indispensables à notre vie sociale et progressive ; droits au nom-

(1) *Formation et distribution des richesses.*

bre desquels se trouve celui de propriété, sont indépendants des institutions humaines, c'est qu'ils existent sans le secours de ces institutions. Ils ont leur fondement non dans l'opinion, mais dans la nature, dit bien Cicéron ; mais il en est autrement de ce que le législateur crée et décide. Or, comment découvrir une autre origine que la loi aux divers attributs, aux différentes facultés reconnues aux corporations? C'est la loi, uniquement la loi, qui les engendre et les constitue. Êtres entièrement fictifs, purement imaginaires, elles n'auront jamais évidemment d'autres franchises ou d'autres avantages que ceux qui leur sont octroyés. De quelle autorité, hors le législateur, se réclameraient-elles? L'homme peut avoir et a des droits nécessaires, certains, assurés; mais où donc verrait-on, rencontrerait-on une corporation? On les suppose; elles n'existent pas. Merlin a, pour tous ceux qui l'ont lu, tranché cette question avec une souveraine autorité (1), sans avoir pour cela encouru l'exil, comme autrefois Dumoulin. Supposez aussi bien que la loi se taise par rapport aux corporations; personne en ce cas ne se plaindra d'un droit violé, d'une franchise méconnue, puisque le droit commun régira tout le monde; et comment alors une corporation acquerrait-elle, succéderait-elle, échangerait-elle? Elles ne se peuvent prévaloir que de priviléges, et il sera toujours légitime, sinon toujours opportun, de détruire, par la loi, les priviléges nés de la loi.

En condamnant les propriétés des fondations, ou plutôt en établissant la faculté pour l'État dans l'ordre civil, et pour l'Église dans l'ordre religieux, d'en disposer, Turgot prenait surtout soin d'en invoquer les préjudices, qu'il serait impossible de nier. Où la mainmorte n'est-elle restée effectivement l'emblème de la stérilité? Qui ne sait que l'année où Pitt a, sans

(1) Voy. Merlin, *Répertoire de jurisprudence*, v° PROPRIÉTÉS.

être accusé d'excès, ordonné la mise en culture des communaux anglais, qui, malgré l'*enclosure act* d'Henri VIII (1), couvraient encore 5 millions d'hectares, continue à s'appeler, dans la Grande-Bretagne, l'année d'or, *Golden year?* C'est bien sur ces communs domaines que chacun se refuse, autant qu'il peut, au travail pénible de culture pour lequel Dieu nous a fait naître, et que nous rendons ignominieux, tant nous sommes sensés, comme on le lit dans le pamphlet économique de Voltaire, *l'Homme aux quarante écus*. Au reste, lorsqu'on s'occupait de cette question en France, au siècle dernier, à peine pensait-on à d'autres propriétés qu'à celles de l'Église, que M. Treilhard estimait à quatre milliards, dans son rapport au conseil ecclésiastique de l'assemblée constituante, et qui, de notre temps, ont de nouveau pris une telle importance, qu'elles ne tarderont certainement pas à créer de grandes difficultés. C'est dans le travail de Turgot que Mirabeau a puisé ses principaux arguments pour son discours sur la suppression des biens du clergé, et ce travail aurait déjà pu s'autoriser de nombreux précédents dont il ne parle pas. Car chaque gouvernement avait dès lors dépouillé ou supprimé plusieurs *fondations*, surtout des *fondations* religieuses. Les papes Paul III et Paul IV l'avaient fait eux-mêmes, ainsi que le grand-duc Pierre-Léopold, ou les rois Philippe II et Louis XV.

Le mémoire dont je parle offre un autre intérêt. Beaucoup de physiocrates, à la tête desquels se place le marquis de Mirabeau, étaient, malgré le *Tableau économique*, d'ardents partisans de la petite propriété. Eux aussi auraient volontiers fait *danser les grands propriétaires*, comme le voulait un jour Arthur Young, oubliant, en face des domaines incultes du duc de Bouillon et du prince de Soubise, son ordinaire

(1) Ce bill donnait les communaux à ceux qui les feraient enclore et cultiver.

condamnation des héritages morcelés. Mais on se tromperait, si l'on concluait de l'aversion de Turgot pour les immenses possessions ecclésiastiques ou communales, à son admiration des petits patrimoines. Il ne les blâme pas expressément, il est vrai ; mais il les approuve moins encore, et il reproche très-énergiquement, à diverses reprises, aux exploitations restreintes, notamment à celles remises au métayage, de ne donner que de faibles récoltes. Il voulait des fermiers, et chaque fermier devait, selon lui, cultiver d'assez vastes terres. En cela aussi, son étude de l'Angleterre a marqué une vive empreinte sur ses sentiments.

VI

La dernière partie des travaux économiques de Turgot qu'il importe d'examiner, sont ceux qui touchent à l'impôt. On sait quelle confusion, quels excès, quelles inégalités présentaient nos taxes avant 1789. Le revenu du Trésor provenait de la taille, de la capitation, des vingtièmes, de la gabelle, des aides, des traites, du domaine, du tabac, et il était très-difficile de se reconnaître en chacune de ces contributions. Les vingtièmes ne pesaient que sur les terres nobles et roturières; les biens roturiers seuls supportaient la taille ; au cas uniquement où les domaines ecclésiastiques étaient affermés, ils devenaient passibles, comme ceux de la noblesse, d'une *taille d'exploitation*. Au moins en devait-il être ainsi ; car les grands propriétaires parvenaient le plus souvent à se faire dégréver, s'apercevant bien que leurs baux diminueraient du montant de la taxe. En outre même des terres des ordres privilégiés, celles possédées par des titulaires d'office ou de certaines charges ne payaient point ou payaient peu au Trésor. Vauban énumère jusqu'à vingt-huit catégories d'exemptions, dont chacune était soigneuse-

ment mentionnée avant l'enregistrement des édits d'impôt. Si dans l'âge d'or on s'occupait des autres autant que de soi-même, ainsi que le pense Sénèque, il y avait longtemps qu'il était passé ; Lucain aurait encore pu répéter que le genre humain vit pour quelques hommes. Quelle perception était à la fois clairement indiquée ou suffisamment connue ? Tantôt la taille, pour m'en tenir à cette imposition, était réelle, tantôt personnelle, tantôt tarifée ; quelques auteurs parlent même d'une taille mixte, et souvent elle rapportait plus du double dans un lieu de ce qu'elle produisait, sous la même forme, dans un autre. Ainsi, l'imposition de l'Angoumois était à celle de la Saintonge dans le rapport de 4 1/2 ou de 5 à 2, sur un fonds d'égal revenu. Enfin la taille, la capitation et les vingtièmes formaient notre contribution directe et étaient perçus par des agents du fisc, tandis que les cinq autres taxes que j'énumérais à l'instant, sauf pourtant quelques-unes d'entre elles encore, dans certaines provinces, se recouvraient par des fermiers généraux, ces gens qui percevaient les impôts, selon Voltaire, et en donnaient quelque chose au roi. Au total, le Trésor recevait 209 millions vers 1789, dont il avait à déduire 12,600,000 livres pour ses frais de perception.

C'est là une somme bien faible, semble-t-il, lorsqu'on l'oppose aux 2 milliards auxquels s'élève aujourd'hui notre budget ; mais elle était énorme eu égard à la fortune sociale qui la devait acquitter. Le roi a un peu moins de 54 0/0, et le propriétaire un peu plus de 46 du produit total, dit quelque part Turgot (1). Les fonds taillables de la généralité de Limoges, écrit-il ailleurs, payent, en y comprenant les vingtièmes, de 45 à 50 0/0 du revenu total de la terre, ou de 90 à 100 0/0 de ce qu'en tirent les propriétaires. Si le

(1) *Essai sur l'imposition de la taille dans la généralité de Limoges, pour l'année* 1772. (*Œuvres de Turgot*, t. I, p. 613, édit. Guillaumin et Cie.)

Trésor, d'autre part, ne recevait que 196,400,000 fr., ses frais déduits, ne faut-il pas ajouter à cette somme payée par les particuliers, tous les droits qu'ils acquittaient en outre des taxes publiques : droits féodaux ou contributions locales, dîmes ou redevances de toute sorte, que les plus dénués payaient encore en faveur des plus riches? Ces paroles de Richelieu sont demeurées vraies durant toute l'ancienne monarchie : Le peuple n'est pas taxé, il est pillé. Pour trouver des percepteurs, il avait été nécessaire de rétablir l'une des plus odieuses lois romaines, en obligeant les habitants aisés de chaque district à le devenir à leur tour, et, ce que n'avait pas fait Rome, en leur laissant pressurer les plus solvables pour compenser ce que ne payaient pas les autres. C'est ce qu'on appelait le *gras* ou la *contrainte solidaire*.

Si la plupart des recettes étaient regrettables, il en était de même aussi de la plupart des dépenses. Il n'est personne qui n'ait lu quelques pages au moins de la longue liste des dernières pensions de l'ancien régime : quelles dilapidations et quelle honte! Combien de fois le contrôleur des finances ignorait-il même s'il y avait au Trésor quelque argent disponible! Arthur Young, qu'on ne saurait trop citer, voyait bien que le désordre des finances obligerait à convoquer les États généraux, et il ajoutait, dans sa judicieuse perspicacité, que les États généraux ne se réuniraient point sans amener une révolution. Les abus sont partout la voie la plus assurée des cataclysmes; il y a des calmes dont le terme inévitable est la tempête. A l'entrée de Turgot au contrôle des finances, le découvert du Trésor était de 335 millions.

Il ne siérait pas de rechercher dans Turgot l'un de ces hardis réformateurs qui, pour conjurer de grands maux, essayent des remèdes héroïques. Ce n'était ni la tendance de son esprit, ni la nature de son caractère. Il n'a rien d'un Mirabeau ou d'un Danton; il n'a rien même d'un Pitt ou

d'un Gladstone. Mais il voyait le mal, et était résolu à faire tout ce qui lui semblerait possible, sans brusques secousses, sans audace marquée, pour y mettre un terme. En complétant ses écrits par ceux de Dupont de Nemours (1), il paraît avoir eu le désir, sinon le projet arrêté, de remplacer les diverses contributions, directes ou indirectes, par une seule taxe, assise sur les propriétaires des biens-fonds, en proportion, quels qu'ils fussent, de l'étendue et de la qualité de leurs terres. Fidèle disciple de Quesnay, comment aurait-il pu d'ailleurs penser autrement? Mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est son dévouement et son honnêteté. Toutes les fois qu'il lui est donné de dénoncer un abus, il le fait; nul préjudice ne lui est impunément signalé; pour se mieux renseigner, il prend partout des informations; il ne se contente pas des rapports de ses subordonnés, il s'adresse à tout le monde. Quelle correspondance de préfet rappellerait, de nos jours, les circulaires qu'il adressait aux curés du Limousin, du chef-lieu de son intendance? Elles sont par malheur aussi loin de nos coutumes administratives que son refus d'avancement, afin de se dévouer à l'opération du cadastre. Méthodiquement disposés dans les cadres de la centralisation, nos fonctionnaires attendent maintenant des ordres pour le bien, — il ne s'en donne probablement pas d'autres, — et aucun ministre n'a certainement à craindre qu'un refus dérange ses listes de promotion. Turgot commença, du reste, la réforme des abus, dès qu'il fut au ministère, par ceux dont il aurait pu profiter, en renonçant notamment aux profits que s'assuraient ses prédécesseurs lors du renouvellement des fermes.

Je l'ai dit précédemment, la terre, seul agent de la production, unique cause du produit net pour l'école physiocratique, était appelée à pourvoir aux diverses dépenses pu-

(1) V. Dupont de Nemours, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot.*

bliques, et, directement ou indirectement, y subvenait en entier. « Si vous mettez un impôt sur les toiles, disait Quesnay, le tisserand ne pourra continuer sa profession, puisqu'il n'en retire que ce qui lui est indispensable, qu'autant qu'il retiendra le montant de l'impôt sur le cultivateur du chanvre. » Quand j'entends parler de taxer le revenu de l'industrie, écrit Turgot, je crois en revenir à la grande question de la soupe des Cordeliers; elle est à eux quand ils l'ont mangée. Il en est de même du prétendu revenu de l'industrie. Quand l'homme a mangé la rétribution proportionnelle à son talent ou à l'utilité de son service, il ne reste rien, et l'impôt ne peut pas être assis sur rien (1). Il m'est inutile de répéter que les revenus sociaux proviennent autant des industries qui façonnent, transportent ou conservent les marchandises, que de celle qui fournit les matières premières et les aliments. Personne n'imagine maintenant le contraire, et nous n'avons assurément plus besoin de lire *l'Homme aux quarante écus* pour ne pas redouter de n'avoir qu'une taxe à payer. Mais la rente territoriale marquait du moins, pour les physiocrates, l'extrême limite des exigences fiscales. Tout supplément d'imposition, en diminuant le revenu des propriétaires, tarissait, à leurs yeux, la source des échanges ou des salaires. Le produit net des terres ne pouvait même être dépassé, sans atteindre les avances nécessaires à la culture, et, par suite, sans attaquer l'indispensable production des subsistances. Les physiocrates ne cessaient, en raison de ces pensées, de rappeler l'État et les particuliers à l'épargne, cette chose qu'on ne connaît pas assez, disait déjà Vauban, et qu'on paraît ne plus connaître du tout. Ils condamnaient principalement et fort justement ce qu'ils nommaient le luxe de décoration.

(1) Voy. Turgot, *Plan d'un mémoire sur les impositions en général, sur l'imposition territoriale en particulier et sur un projet de cadastre.*

Les économistes anglais qui, jusqu'à ce moment, ont le plus étudié les taxes, ont en général adopté une doctrine complétement opposée à celle des physiocrates, que Locke pourtant avait partagée. Non-seulement le sol, d'après eux, ne les doit pas toutes supporter, mais il en doit être absolument exempt. Il est impossible, dit Mac-Culloch, l'économiste qui, de nos jours, en Angleterre, a peut-être le plus écrit sur l'impôt et exprimé le mieux l'opinion générale de son pays, il est impossible de distinguer dans les moissons la part qui revient au fonds de celle qui résulte des améliorations qu'on y a effectuées, des capitaux qui s'y sont enfouis, et si le fisc grevait le sol, il arrêterait ces perfectionnements, empêcherait ces avances (1). Cependant tout impôt direct, à part celui qu'acquittent en quelques pays les capitaux circulants, et que blâme Mac-Culloch lui-même, ne justifierait-il pas de telles craintes? Et combien il est facile, en présence des budgets actuels, de se convaincre que des contributions territoriales ou mobilières ne s'opposent à la formation et au libre emploi des capitaux qu'autant qu'elles sont très-exagérées! John Stuart Mill et l'association de Liverpool, organisée pour combattre les taxes indirectes, sous la présidence du frère de M. Gladstone, le plus grand chancelier de l'Échiquier depuis Pitt et le plus grand orateur depuis Fox, commencent néanmoins à ébranler l'opinion anglaise sur l'impôt, sans, bien entendu, la ramener au sentiment des physiocrates.

Avant ces écrivains, au reste, il n'avait été proposé qu'un système sur l'impôt, à part celui des gouvernants qui, de tout temps, a consisté à prendre ce qu'ils peuvent, sans jamais s'en contenter; c'est le système de Vauban. Séduit par l'apparente facilité de recouvrement et la prétendue

(1) Voy. Mac-Culloch, *A treatise on the principles and practical influence of taxation and the funding system*, p. 47.

équité de la dîme ecclésiastique, Vauban demandait qu'on remplaçât les différentes contributions existantes par l'unique prélèvement du vingtième, et, en cas de nécessité, du dixième de chaque revenu, soit territorial, soit manufacturier, soit commercial. Mais Turgot lui-même a fait une très-juste critique de la dîme, et c'est aussi bien l'un des modes de perception les plus fâcheux, quoique, remontant au temps de la Bible, elle vienne à peine de disparaître des ressources fiscales de la Grande-Bretagne. Basée seulement sur le revenu brut, sans prendre garde aux dépenses exigées ou à la diversité des produits, quels souvenirs a-t-elle laissés parmi nous, après avoir, en 1789, rapporté 133 millions au clergé? Plusieurs auteurs anglais vont jusqu'à lui attribuer les progrès des sectes dissidentes, qui ne la percevaient pas. Elle engage de toute évidence les cultivateurs à diminuer leur travail et leurs déboursés, en choisissant les productions qui exposent le moins celui qui les entreprend à se voir punir pour son industrie (1). Elle peut, écrivait Turgot, entamer la part du cultivateur et faucher ainsi plus que l'herbe. Pensez à la fois aux frais, aux difficultés, aux abus inséparables de la perception d'une semblable taxe. Les agents qu'elle exige sont innombrables, les dilapidations qu'elle permet sont incessantes, les pertes qu'elle entraîne sont infinies. Par les ventes que l'état doit faire des denrées qu'il recueille, n'empêche-t-elle même pas les contribuables de tirer parti des produits qu'elle leur laisse? Il est vraiment étrange que Ricardo soit resté partisan de la dîme, qu'en un certain passage J.-B. Say a pareillement approuvée (2). Comment, à la fois, l'impôt en nature s'appliquerait-il à l'industrie manufacturière ou commerciale, d'une si notable importance à notre époque?

(1) Remarque de Sismondi.
(2) Voy. J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. x.

Lorsque Vauban proposait, dans sa *dîme royale*, de prélever cette contribution en argent sur tous les revenus du négoce ou des fabriques, il ne prévoyait pas les difficultés où il se jetait, par ce commencement d'*income-tax*, et ne se pouvait plus autoriser de la dîme ecclésiastique. Sieyès et les membres du clergé qui défendirent, au sein de l'Assemblée constituante, cette perception, sans une telle extension, ne se rendaient pas non plus compte des changements subis par la fortune sociale pendant les derniers siècles, et méconnaissaient ce qu'il y aurait de choquant à frapper la propriété territoriale d'une pareille charge, après avoir proclamé l'égalité de l'impôt pour tous les citoyens.

Si noble, si équitable que fût le dessein de Vauban, alors que les ordres privilégiés de la société se dispensaient de contribuer à ses besoins, et si fausses que soient les doctrines des physiocrates, une distance immense les sépare. L'enseignement des physiocrates sur l'impôt est erroné, comment le nier? mais c'est un enseignement très-étudié et très-complet. Bien que les moyens qu'ils proposent ne se puissent défendre, il ne les faut pas moins admirer de s'être autant appliqués à ramener le pouvoir dans les voies de la justice et de la raison. Et c'est à ce sujet surtout qu'ils déclarent, chose si remarquable elle-même, que la société n'existe que par les individus et pour les individus. Idée bien simple, semble-t-il, mais que toute l'antiquité a contredite, et que nous comprenons encore à peine, puisque nous semblons toujours persuadés que les individus sont des sortes d'abstractions, opposées à la seule réalité, douée si singulièrement, par notre fantaisie, de droits et de volonté : l'État.

Si cette pensée des physiocrates était devenue le commun sentiment de la France avant 1789, combien notre histoire serait différente! Nous n'aurions pas tour à tour subi depuis, sous les inspirations les plus contraires, les ignominies

révolutionnaires ou royales du despotisme. N'est-ce pas pour avoir partagé sous ce rapport l'opinion des physiocrates, auxquels elles ne la doivent pas d'ailleurs, que les races anglo-saxonnes sont, depuis un siècle, si supérieures au races latines ? Que d'excès n'auraient pu s'accomplir, que de garanties nous auraient été assurées, si l'on avait seulement entouré nos officiers municipaux de la considération et de l'autorité que leur désirait Turgot ! « Ce sont, disait-il, les vrais maîtres de la maison, puisqu'ils représentent le peuple. Les gens de guerre et de justice, qui les méprisent, ne sont que des gens aux gages du peuple (1). » Quelles paroles dans la bouche d'un intendant, de l'un de ces fonctionnaires par qui l'ancien régime a introduit parmi nous la centralisation !

Que les conditions de notre fortune seraient aussi différentes de ce qu'elles sont, si les physiocrates, sans faire accepter toutes leurs doctrines, avaient obtenu que l'impôt ne prélevât qu'une faible somme du revenu social, en la demandant tout entière à ceux qui disposent d'un capital utile ! De l'erreur à la vérité les étapes sont nombreuses, et celle parcourue par ces savants n'est sans nul doute ni la moins longue, ni la moins belle. S'il revient à l'esprit de créer et de produire, comme le pensait Byron :

The beings of the mind are of clay,
Essentially immortal they create and multiply,

à l'esprit même le plus remarquable, il faut beaucoup de temps pour faire accepter ses enseignements, comme beaucoup d'hésitations, de controverses, d'erreurs peut-être, avant d'arriver à la vérité.

Sur l'impôt, nul physiocrate non plus n'a laissé des tra-

(1) *Observations sur un projet d'édit portant abonnement des vingtièmes et deux sous pour livre du dixième pour tout le royaume*, t. I, p. 444.

vaux comparables à ceux de Turgot. Son écrit le plus achevé sur ce sujet, dont il ne nous reste malheureusement qu'une portion, est son *Plan de mémoire sur les impositions en général, sur l'imposition territoriale en particulier et sur le projet du cadastre*. Ce mémoire était une réponse aux demandes adressées aux intendants par le contrôleur des finances Bertin, effrayé des faibles ressources et des déficits constants du Trésor. Quoique Bertin n'eût posé qu'un petit nombre de questions, Turgot envisage dans sa réponse le système complet des contributions, « qui comprend les bases de toute l'administration politique d'une nation. » Il ne s'agit de rien moins, ajoute-t-il, que de déterminer la manière la plus avantageuse au souverain et au peuple d'assurer les revenus de l'État, et de répartir les impositions que la société entière se doit à elle-même pour subvenir à toutes les dépenses publiques. Ce n'est qu'ainsi qu'on parviendra « à reconnaître ce qui est à faire pour le mieux ; car c'est toujours *le mieux* dont on doit s'occuper dans les théories. » Après avoir exposé avec soin, dans ce travail, la doctrine de l'école à laquelle il appartient, Turgot envisage les effets des divers impôts directs existants, demande un cadastre pour distribuer avec équité la contribution foncière, et combat surtout les taxes indirectes, soit générales comme la gabelle, soit particulières comme l'octroi.

La condamnation des taxes indirectes, c'est même ce qui ressort le mieux de ses différentes publications financières ; il y revient sans cesse et y insiste chaque fois. Sa *Comparaison de l'impôt sur le revenu des propriétaires et de l'impôt sur les consommations*, dont nous n'avons aussi que le commencement, était adressée à Franklin, dans le but de préserver les États-Unis de ce genre d'impôt, qui, sous forme de droits de douanes, a pourtant, avec la vente des terres, été presque la seule ressource fiscale de l'Union amé-

ricaine jusqu'à la guerre où elle était récemment engagée. C'est sans doute au mémoire de Turgot, comme à son séjour en France, que Franklin devait d'être si opposé aux taxes indirectes, contrairement à Hamilton et conformément à Jefferson. De nos jours, le plus célèbre économiste américain, M. Carey, se montre également très-favorable à l'impôt direct. « Il s'adresse plus que l'impôt indirect, écrit-il, à l'être raisonnable ayant qualité d'homme, et moins à l'être déraisonnable, mû par des passions sur lesquelles il n'a pas d'empire (1). » Qui le contesterait? Le simple examen des divers budgets ne convainc-t-il pas aussi que la liberté mène partout aux taxes directes, dont on suit le mieux les transformations, et dont on apprécie le plus facilement l'assiette, les exigences et les services?

Mais, il est vrai, la dissimulation ou l'ignorance qui protége les contributions indirectes est l'un de leurs mérites, aux yeux de leurs partisans. Les gabelles sont comme des emprunts publics, lit-on dans un vieil auteur italien (2), parce que les contribuables qui les payent sont trompés par le gouvernement qui les reçoit; et ç'a depuis été là le sentiment d'à peu près tous les financiers. Mac-Culloch lui-même ne se lasse pas d'admirer ce « système ingénieux pour extraire de la population une partie de sa subsistance sans toucher à ses préjugés. » Par malheur, il est douteux qu'on ne s'aperçoive point qu'une chose soit chère ou à bon marché, et qu'on n'en sache pas la cause. Chaque fois qu'on a diminué les droits qui grèvent la consommation, elle s'est augmentée; lorsqu'on les a relevés, au contraire, elle s'est aussitôt arrêtée. Quand Turgot, par exemple, réduisit de moitié les droits d'entrée et de halle sur la maréeà Paris, les ventes s'en sont doublées, et le produit s'en est beau-

(1) Voy. Carey, *Principles of social science*, t. III, l. III, ch. x.
(2) Broggia.

coup accru. On peut plus facilement même qu'au commencement de ce siècle, dire, comme le faisait Pitt, que, bien qu'on semble céder à un paradoxe en espérant d'abondantes ressources de droits indirects diminués, l'expérience a montré que c'est très-praticable (1). Dans l'un de ses derniers exposés de budget, M. Gladstone prouvait que la consommation de chaque Anglais était passée de 17 livres en 1841, à 26 livres 3/4 en 1851, à 35 livres 1/4 en 1861, à 35 livres 3/4 en 1864, grâce à l'abaissement des droits, qui, par suite de l'extension de la consommation, n'en ont pas moins fourni de plus larges ressources au Trésor. De tels faits se réalisent-ils sans qu'on s'en doute?

Mais, assure-t-on d'ordinaire, si des impôts indirects se ressentent quelque peu, on ne saurait se refuser à les croire volontaires; on les paye parce qu'on le veut bien. Il est vrai qu'en achetant de la viande, du vin, de la houille, du coton, on se soumet à payer le prix qu'on en demande; mais le moyen de s'en passer? Faut-il remercier le Trésor de nous laisser vivre? Aux moments du dénûment, pour dépenser peu, l'on achète peu, et l'on contribue à peine aux contributions publiques : soit! Mais c'est qu'en face de la nécessité l'on accepte la souffrance; où se manifeste là la bonté du fisc ou l'excellence de l'impôt? Le sel est, avec le blé, la denrée la plus indispensable à l'ouvrier; est-ce parce que l'État lui permet, à l'opposé de ce qui se passait naguère dans les provinces de grande gabelle, de s'en priver, qu'il mérite tout éloge, en le renchérissant? Un célèbre chimiste démontrait récemment qu'un grand nombre de pauvres meurent parce qu'ils ne peuvent manger du sucre durant leurs maladies; que penser après cela du choix qu'accordent nos lois d'acquitter ou de ne pas acquitter l'impôt qu'elles ont établi

(1) Paroles de Pitt en défendant le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre.

sur le sucre? Voyez, écrivais-je précédemment à ce sujet, ce voyageur attardé qui vient d'échapper à une bande de brigands, grâce à la bourse qu'il leur a remise : il est encore tout effrayé et il se plaint ! Il n'a donc pas réfléchi qu'il se pouvait laisser tuer? Peut-être en eût-il été quitte pour un bras ou une jambe en ne donnant que sa montre (1).

Non-seulement l'impôt indirect semble pesant, mais il répugne tellement qu'il oblige aux plus coûteuses perceptions et laisse parmi les populations de très-vifs ressentiments. Les physiocrates le pouvaient-ils approuver, quand ils voyaient ses frais de recouvrement prélever plus de 50 0/0 de ses produits (2)? C'est au cri de « *point de gabelle!* » que Mazaniello entraînait contre le vice-roi de Naples la populace affamée de cette ville. Ce sont les taxes sur les denrées alimentaires que nos anciens auteurs appelaient le *mauvais denier*. C'est contre les barrières de l'octroi ou contre les commis des droits réunis que les foules, comme lors de l'insurrection du Berry à la taxe sur les vins, ou de celle du Roussillon au rétablissement de la gabelle (3), se ruent encore aux jours d'effervescence et de trouble. Personne, depuis la campagne du *Free-Trade*, ne répéterait dans la Grande-Bretagne ces paroles de Smith, que de son vivant même contredisait Burns (4) : « Les impôts indirects sont payés avec moins de murmures que tous les autres. »

Quelle règle et quelle donnée scientifique enfin sert de fondement à ces taxes? Tels objets circulent sur le marché et sont de facile débit, on s'en réserve la vente en les renchérissant, ou l'on ajoute une imposition à leur prix naturel ;

(1) Voy. mon ouvrage *De la monnaie, du crédit et de l'impôt*, t. II, ch. III.

(2) Quesnay dit que ces frais avaient absorbé plus des deux tiers de la recette sous Louis XIV.

(3) Par Colbert.

(4) Burns disait, en menaçant les députés d'Écosse : « Retirez vos impôts sur le wiskey ou prenez garde. »

voilà tout. La richesse accumulée et appréciable, les revenus probables ou réels, on ne s'en inquiète point. Que parlerait-on même de richesse et de revenu? Ce sont les besoins que l'on impose. Car, si l'on s'adressait aux consommations de luxe au lieu de grever les consommations indispensables, comme finit par le demander Mill, il ne s'agirait plus d'impôts indirects, mais d'impôts somptuaires. Et dans nos sociétés démocratiques, où la fortune semble comme émiettée entre les diverses couches de la population, quelles recettes obtiendrait-on? Taxez les dentelles ou les cachemires en France, et que vos recouvrements seront faibles! Mais prélevez un droit sur les céréales, la viande, le combustible, et combien ils s'élèveront! Seulement une grande partie de la société vivra beaucoup plus mal; quelques-uns peut-être mourront de faim ou de froid. En Angleterre même, au sein de la seule grande aristocratie et de la plus grande richesse de notre époque, on calcule que les deux tiers des contributions indirectes sont acquittés par ceux qui n'ont pas assez de revenu pour contribuer à l'*income-tax* (1). Turgot, pensant de nouveau aux denrées agricoles, observait en outre que « les impôts indirects, frappant également les productions qu'elles atteignent, dont les unes nées dans des terrains fertiles ont coûté peu de frais, et dont les autres, récoltées sur un sol stérile, en ont coûté beaucoup, leur charge est, touchant les producteurs, en raison inverse du revenu » (2). Elles s'adressent en effet si peu au revenu et tant au besoin, qu'à mesure que les difficultés augmentent pour les contribuables, que leurs dépenses se multiplient, par le nombre d'existences auxquelles ils doivent pourvoir, ou

(1) Voy. mon ouvrage *De la monnaie, du crédit et de l'impôt*, t. II, ch. III, où je copie la plupart de ces observations.

(2) Voy. Turgot, *Plan d'un mémoire sur les impositions en général, sur l'imposition territoriale en particulier et sur un projet de cadastre.*

qu'elles se doivent abaisser, grâce à la grossièreté des objets dont ils sont forcés de se contenter, ces taxes deviennent plus exigeantes. Il y faut toujours d'autant plus subvenir qu'on est plus dénué. Sous de telles impositions tout ensemble, les personnes qui résident à l'étranger participent-elles aux charges de l'État où se trouvent leurs propriétés, et dont les fonctionnaires protégent la fortune?

Quand l'Assemblée constituante voulut réorganiser notre système d'impôts, elle s'est avec raison crue obligée, après avoir maintenu les contributions directes, d'abandonner les indirectes (1), qui n'ont été rétablies, sous le Consulat, que dans un moment de hâte et de besoin. Pourquoi faut-il seulement que de tels moments reviennent si souvent dans la vie des peuples? Je ne parle d'une façon aussi absolue toutefois qu'en restant dans le champ idéal de la théorie, où, devant la vérité, disparaissent les nécessités présentes autant que les regrettables legs et les traditions fâcheuses du passé. Je ne conseillerais assurément pas de renoncer en un jour à toutes nos taxes indirectes; mais, de même que chaque contribution devrait, à mon avis, être directe, pour résulter de la richesse et non du besoin, de même, pour s'appuyer sur une richesse appréciable et stable, elle se devrait toujours asseoir sur un capital constitué. J'ajoute qu'il importerait de ne taxer tout capital qu'en raison du revenu qu'il produit, ou qu'il produirait du moins placé dans les conditions ordinaires, puisque c'est uniquement sur le revenu qu'il sied de prélever chaque portion de l'impôt. Je suis aussi bien convaincu que les taxes directes, assises sur les capitaux, s'étendront, se développeront, en remplaçant les indirectes, à mesure que les études économiques et les institutions libres se propageront parmi les peuples. Et au sein des conditions pré-

(1) L'Assemblée constituante n'a conservé, parmi les taxes indirectes, que les droits de douane, considérablement réduits.

sentes, de l'incessant accroissement de la richesse, ces taxes ne suffiraient-elles pas bientôt aux dépenses publiques, si ces dépenses rétribuaient seulement les services qui reviennent vraiment à l'État?

La partie du système fiscal des physiocrates, à laquelle les lois semblent s'être le plus conformées, c'est celle qui réclamait l'extension de l'impôt foncier. Le sol a toujours été tenu, par les gouvernements, pour la préférable base à donner aux contributions, si ce n'est, par une exception fort remarquable, en Angleterre, en Russie et dans l'Union américaine. La nature stable de la terre, ses cultures ordinairement semblables, ses moissons partout exposées aux regards, ont eu raison des doctrines différentes. Ces qualités frappent même tellement qu'on a souvent cru facile de répartir l'impôt entre chaque propriétaire, avec une entière équité, au moyen d'un cadastre; Colbert n'en doutait pas plus que Turgot. Cependant, si le mode des exploitations, la diversité des récoltes, l'étendue des domaines se voient sans effort, comment juger de même du revenu de chaque héritage, de sa valeur locative, de son produit net, en raison duquel ils doivent uniquement être taxés? Ici la terre produit naturellement, tandis qu'il lui faut là de nombreuses façons et de coûteux engrais ; ce sont des prairies dans un lieu, si dans un autre on aperçoit des bois ou des champs; près de faciles voies de communication ou d'importants marchés, que de fois manquent aussi tout débouché et tout moyen de transport! Comment croire tout à la fois à de semblables appréciations lorsqu'il faut employer d'innombrables agents? « Somme toute, dit J.-B. Say, il est certain que les cadastres sont des opérations dispendieuses; il n'est pas également certain qu'elles soient utiles dans la pratique. » L'examen des actes de vente, de partage ou de louage serait, sans le moindre doute, de beaucoup préférable au cadastre.

En même temps que Turgot exposait ses vues générales en matière de finances, il sollicitait une diminution de 700,000 livres sur la taille et les impositions accessoires dont le Limousin avait été grevé en plus des autres provinces, notamment de la Normandie, qui ne participait pas encore, ou ne participait que très-faiblement à l'approvisionnement en viande de Paris. Il transformait, ainsi que je l'ai rappelé, la corvée pour les transports des équipages militaires (1), et celle au moyen de laquelle se faisaient les routes (2), si peu profitable, quoique si lourde, que la portion de la route de Paris à Toulouse comprise dans la généralité de Limoges, n'était pas terminée quatre-vingts ans après avoir été commencée. On lui doit encore, dans sa province, l'abolition des *contraintes solidaires*, qui faisaient retomber sur les principaux habitants d'une paroisse la taille et les impositions accessoires que n'acquittaient pas les autres, ainsi que la remise des collectes ordinaires à des fonctionnaires salariés. Devenu ministre, et ayant étendu à l'ensemble du royaume la plupart des réformes qu'intendant il avait accomplies dans sa généralité, il souhaitait qu'il n'y eût en chaque division territoriale, élection, bailliage, viguerie, qu'un receveur des tailles, au lieu des trois ou quatre qui s'y rencontraient, et dont chacun touchait et ses émoluments et ses *gages*, c'est-à-dire l'intérêt du capital versé pour l'acquisition de sa charge.

Il m'est inutile d'ajouter que son court passage au contrôle général n'a pas suffi pour restaurer les finances. Les changements à réaliser dans l'assiette ou la perception de l'impôt, d'une part, l'amélioration des cultures, de l'autre, d'où il espérait, dans sa foi physiocratique, la prospérité pu-

(1) En cela, il n'avait eu qu'à appliquer au Limousin ce qu'on faisait déjà dans le Languedoc et la Franche-Comté.

(2) Cette taxe ne se payait que par les propriétaires de biens-fonds sujets aux vingtièmes, et en proportion de leur contribution au rôle de cette taxe.

blique, ne réclamaient pas seulement quelques semaines ou quelques mois. Il ne s'était fait, du reste, aucune illusion. Dans la lettre qu'il écrivait au roi après sa nomination au ministère : « J'ai prévu, dit-il, que je serai seul à combattre contre les abus de tous genres, contre les efforts de ceux qui gagnent à ces abus; contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme et qui sont un moyen si puissant entre les mains des gens intéressés à éterniser le désordre. J'aurai à lutter contre la bonté naturelle, contre la générosité de Votre Majesté et des personnes qui lui sont les plus chères. Je serai craint et haï de la plus grande partie de la Cour, de tout ce qui sollicite des grâces. On m'imputera tous les refus ; on me prendra comme un homme dur parce que j'aurai représenté à Votre Majesté qu'elle ne doit point enrichir même ceux qu'elle aime aux dépens de la subsistance de son peuple. Ce peuple, auquel je me serai sacrifié, est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre les vexations ; je serai calomnié et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté. »

Paroles trop prophétiques et singulièrement caractéristiques du milieu où vivait Turgot. Quelle différence entre ces paroles et celles qu'un autre grand ministre de nos jours, prononçait après l'achèvement des réformes qu'il avait entreprises ! Il n'y a pas uniquement des craintes presque désolées d'un côté, et de l'autre de vives espérances ; il y a une cour souveraine opposée à l'ensemble des populations laborieuses ; il y a un simple caprice royal au lieu du sentiment assuré du bien public. Rapprochez cette comparaison de celle que je faisais précédemment entre Pitt et Turgot, et comment ne vous suffirait-elle pas pour condamner l'absolutisme et glorifier la liberté? On parlerait encore comme Turgot en Russie et en Turquie; on parle heureusement

comme Robert Peel dans les États du nord de l'Amérique et dans les États libres de l'Europe. « Dans quelques heures, disait, à la suite de ses grandes réformes douanières, ce ministre à la chambre des communes, j'aurai déposé le pouvoir que j'ai gardé cinq ans. Je le déposerai sans peine. Je laisserai un nom en horreur aux monopoleurs ; mais peut-être mon nom sera-t-il quelquefois répété avec des expressions de bienveillance dans les habitations modestes où résident les hommes dont le lot est le travail, et qui gagnent leur pain à la sueur de leur front. Peut-être prononceront-ils mon nom avec bonté, quand ils se reposeront de leurs fatigues, en prenant une nourriture abondante, d'autant plus douce qu'elle ne leur rappellera pas l'iniquité de la législation. »

En quittant le contrôle des finances, Turgot laissait cependant le trésor, sinon sauvé, mieux pourvu du moins et le crédit public mieux assis (1). Son rang, parmi les serviteurs de la France, est pour toujours marqué entre Sully, qu'il égale, et Colbert, qu'il dépasse. Quand Macaulay termine son *Essai* sur lord Clive, si différent de Turgot pourtant par le caractère et le génie, l'histoire, dit-il, assignera au soldat sa place au même rang que Lucullus et Trajan, et elle ne refusera pas au réformateur sa part du respect que la France conserve au nom de Turgot, et qu'éprouveront les générations les plus reculées des Indous en contemplant la statue de lord William Bentinck. Turgot, en effet, a droit à tous les respects de sa patrie.

VII

On s'étonne qu'à la recherche d'une meilleure organisation financière et d'une administration plus utile et mieux constituée, Turgot ait si peu pensé aux lois politiques, uni-

(1) Il avait payé de nombreux intérêts et de nombreuses charges qu'on n'acquittait plus avant lui.

que garantie cependant de tous les droits, principes assurés d'activité ou d'inertie, de sécurité ou de défiance. Dans un projet de mémoire au roi, dont la rédaction paraît être de Dupont de Nemours, il propose tout un nouveau système d'institutions; mais, à part le vote de l'impôt, dont il est loin d'apercevoir l'importance, il reste dans le domaine de l'administration proprement dite. Il ne nomme même pas les principales franchises dont jouissaient déjà, près de nous, la Hollande et l'Angleterre.

Il réclame, dans ce projet, quatre sortes d'assemblées : 1° les assemblées de paroisses, composées des propriétaires de biens-fonds, qui possédaient un revenu net de 600 livres; 2° les assemblées d'élections, formées des députés élus par les paroisses : un par paroisse; 3° les assemblées provinciales, où se devaient réunir une trentaine de députés des assemblées d'élections; 4° enfin la grande municipalité du royaume, composée des députés choisis, comme les autres, sans condition d'éligibilité, par chaque assemblée provinciale (1). A cette dernière assemblée revenaient le règlement des dépenses nécessaires aux principaux travaux d'utilité publique, la répartition des taxes entre les provinces, et la disposition des secours à concéder à celles d'entre elles qu'auraient dévastées quelques fléaux, ou qui se proposeraient d'accomplir quelques entreprises utiles, sans les pouvoir exécuter seules. Cette assemblée était également appelée à présenter au roi les vœux de la nation. Ce sont à peu près, on le voit, dans une sphère plus large, les attributions des conseils généraux de nos départements. Les autres assemblées devaient répartir les impôts entre les élections et les paroisses, et décider des travaux ou des secours indispensables à ces différentes circonscriptions. Celles des pa-

(1) Un par province.

roisses possédaient, en outre, la nomination des administrateurs de la police et de l'assistance populaire. C'était certainement une idée très-juste et très-digne que celle de l'administration du pays par le pays, et, grâce au beau travail que M. Léonce de Lavergne a publié sur les assemblées provinciales de la fin du règne de Louis XVI, nous savons combien cette pensée pouvait aisément et utilement entrer dans la pratique. Mais il ne suffisait plus de s'occuper d'administration, et à l'administration il faut aussi les garanties que donnent seules les franchises publiques. Comment Turgot imaginait-il même que des assemblées électives et délibérantes pourraient couvrir le sol de la France, sans dépasser les limites administratives (1)?

En réalité, bien qu'il ait écrit à Condorcet : « Je hais le despotisme autant qu'un autre, » il n'a jamais aspiré à changer les bases de notre ancienne monarchie. Il ne paraît nulle part se rendre même exactement compte de la nature ni des conséquences des libertés politiques. Qu'on lise, pour s'en convaincre, ce qu'il pense de la constitution anglaise, tant admirée déjà néanmoins par Voltaire et Montesquieu. Je ne sais, je l'avoue, sur quel passage de son *Mémoire au roi sur les municipalités*, ou de sa *Lettre au docteur Price*, on a fondé l'opinion que le gouvernement qu'il préférait était le gouvernement républicain fédératif. « Liberté, je le dis en soupirant, les hommes ne sont peut-être pas dignes de toi. Égalité, ils te désireraient, mais ils ne peuvent t'atteindre, » écrit-il à madame de Graffigny. Il est au moins douteux qu'il ait porté ses vœux au delà du *despotisme éclairé* que souhaitait l'école physiocratique ; « du despotisme agissant au sein d'une nation instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent le gouvernement le

(1) On est confondu d'une telle pensée chez Turgot, dit avec raison M. de Tocqueville. *Mélanges littéraires et notes de voyage*, p. 155.

plus parfait, » que voulait Quesnay (1). Mais un remarquable résultat du *Mémoire au roi sur les municipalités*, c'était de confondre tous les membres de la société dans la classe générale des contribuables, quoique, en oubliant les indispensables conditions d'une aristocratie, Turgot voulût encore maintenir, distincts entre eux, les différents ordres de l'État.

L'indécision de ses pensées politiques me dispense de répondre à la question qu'on s'est souvent adressée : si son maintien aux affaires aurait sauvé la monarchie. Après les écrits de Montesquieu et de Rousseau, à la veille du pamphlet de Sieyès et des discours de Mirabeau, en présence du plein aveuglement des ordres privilégiés et des haines accumulées des classes inférieures, comment croire à la souveraine puissance d'un tel ministre, sous un roi si faible et si incertain? La nation aspirait à d'absolues, à de radicales transformations, et Louis XVI écrivait, le 15 février 1788, en marge du timide et insuffisant projet de constitution de Turgot : «..... L'idée de former des états généraux perpétuels est subversive de la monarchie, qui n'est absolue que parce que l'autorité n'est point partagée. Dès le moment de leur ouverture, il n'existe plus entre le roi et la nation des intermédiaires qu'une armée ; et il est fâcheux et douloureux de lui confier la défense de l'autorité de l'État contre l'assemblée des Français. Le système de M. Turgot est un beau rêve..... Les idées de M. Turgot sont extrêmement dangereuses et doivent roidir contre leur nouveauté. » Si la monarchie pouvait être sauvée à la fin du dernier siècle, c'était seulement par de larges libertés politiques, appuyées sur de grandes réformes administratives, économiques, financières, promptement accomplies et résolûment maintenues, contre

(1) « Votre Majesté, tant qu'elle ne s'écartera pas de la justice, écrit Quesnay à Louis XVI, peut se regarder comme législateur absolu et compter sur sa bonne nation pour exécuter ses ordres. »

les entraînements précipités de la foule autant que contre les retours égoïstes des privilégiés. Mais qu'il est regrettable qu'à la réunion des derniers États généraux l'opinion n'ait pas été mieux préparée au respect des droits individuels ou locaux, des franchises industrielles et du droit de propriété, qu'aucun écrivain du XVIIIe siècle n'a aussi bien compris ni aussi bien servi que Turgot.

Parmi ses œuvres économiques, j'aurais peut-être dû citer son *Mémoire sur les mines et carrières*, en montrant qu'il y manque à sa doctrine ordinaire sur le respect des possessions privées. Il ne ressent pas non plus un assez vif amour de la liberté des noirs, bien qu'il condamne leur servitude, quand il traite des colonies. Et c'est chose fâcheuse au moment où cette liberté allait valoir à l'éloquence politique l'un de ses plus magnifiques triomphes, au sein du parlement anglais, dont les deux chefs, les deux grands orateurs, devaient à cette occasion s'unir, en risquant leur pouvoir ou leur popularité, guidés par les saints et dévoués conseils de Wilberforce, l'un des rares hommes à qui la vertu a procuré le respect et l'honneur qui ne s'accordent d'habitude qu'au génie. Je ne saurais malheureusement rien dire de la correspondance de Turgot avec Smith, dont parle Condorcet, puisqu'elle est à jamais perdue. Quant à ses travaux sur la tolérance religieuse, qu'il n'a cessé de réclamer, dans ses discours sur les avantages de l'établissement du christianisme, comme dans ceux sur les progrès de l'esprit humain et sur l'histoire universelle, si ce sont des œuvres auxquelles la critique et la science présentes ont beaucoup à reprendre, ils n'en sont pas moins, par la sagesse de leur exposition et leur constant amour du droit, très-supérieurs à plusieurs écrits sur les mêmes sujets, qui nous ont valu, de nos jours encore, tant de fausses opinions et d'entreprises insensées. D'autres recherches sur la géo-

graphie ou les langues, sur quelques points de philosophie ou sur quelques sujets de controverse religieuse, de nombreuses poésies même, originales ou traduites, complètent l'œuvre de Turgot.

Mais ce qu'il est avant tout pour nous, et ce qu'il restera pour la postérité, c'est l'administrateur le plus probe de l'ancienne monarchie, et, le dois-je encore remarquer? le plus illustre physiocrate. C'est ce qu'a bien mis en lumière M. Baudrillart dans l'*Éloge* qu'il lui a consacré, et qui peut-être, pour l'honneur de notre science, a décidé de sa définitive vocation. Les différents écrits de Turgot sont d'ailleurs d'un style facile, correct, excellent. C'est la belle langue du XVIIIe siècle, si simple en son élégance et si mesurée dans sa familiarité, dont le maître incomparable est Voltaire. Limpide comme un lac des montagnes sous des cieux sans nuages, elle est réglée et contenue ainsi que chacune des grandes œuvres de l'art ou de la création. Je ne voudrais cependant pas dire que Turgot soit un grand écrivain; mais c'est un bon écrivain. Combien Quesnay, si obscur et si lourd, Gournay, si long et si diffus, Mirabeau, toujours déclamatoire et vide, Dupont de Nemours, qui semble comme l'intermédiaire entre Quesnay et Mirabeau, lui sont-ils inférieurs! Dans ses publications les plus remarquables, les préambules des édits qu'il parvint à faire promulguer, il atteint parfois à l'éloquence. C'est aussi bien à lui que l'école physiocratique doit d'avoir enrichi la science des démonstrations qu'elle a définitivement acceptées sur le négoce des grains et le prêt à intérêt, sur la nature des monnaies et la libre concurrence.

Je veux noter, avant de terminer, un dernier trait de l'école physiocratique. Elle envisage, pour la première fois, les hommes et les sociétés dans leurs rapports matériels, et, chose singulière après les malédictions désespérées du moyen âge, tout entier à son étroit et sévère mysticisme,

elle les convie au bonheur sur cette terre, sans s'occuper de leur salut. La science, sur sa parole, semble vraiment reprendre les hymnes enthousiastes de l'Inde à la nature et à la vie (1), oubliés depuis tant de siècles, et que la poésie ne savait elle-même remplacer que par les plus sombres peintures de notre abaissement et de notre dégénérescence.

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

La morale regarde tous les hommes du même œil, elle reconnaît dans tous un droit égal au bonheur, s'écrie Turgot. C'est là, quoiqu'on ne l'ait jamais remarqué, je crois, l'une des plus grandes innovations, l'une des révolutions les plus considérables qui se pussent accomplir dans les pensées et les sentiments, et, par suite, dans la destinée humaine. Le bonheur invoqué par l'école de Quesnay n'était point d'ailleurs un vil matérialisme; elle ne l'a jamais séparé de nos droits ni de notre dignité. En nulle occasion, Turgot surtout n'a puisé ses principaux arguments hors de l'équité véritable, ni connu de mobile supérieur au devoir. A ses derniers moments, alors que de toutes parts se manifestait près de lui la plus odieuse ingratitude, il aurait pu répéter à la nation les paroles qu'il adressait à Louis XVI, en quittant le ministère : « J'ai fait, sire, ce que j'ai cru de mon devoir, en vous exposant, avec une franchise sans réserve et sans exemple, les difficultés de la position où j'étais et ce que je pensais de la vôtre. Si je ne l'avais pas fait, je me serais cru coupable envers vous; vous en avez sans doute jugé autrement, puisque vous m'avez retiré votre confiance ; mais, quand je me serais trompé, vous ne pouvez pas, sire, ne point rendre justice au sentiment qui m'a conduit. »

(1) On peut lire surtout de curieuses invocations à la terre dans les poëmes des Aryas. Voy. M Maury, *Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 126 et 127.

CHAPITRE DEUXIÈME

ADAM SMITH

I. Similitudes et différences de l'Angleterre et de la France au XVIIIe siècle. — II. Vie d'Adam Smith. — III. De la division du travail. — De la monnaie et des machines envisagées comme conséquences de la division du travail. — IV. De la valeur et des prix. — Du salaire. — Du profit. — De la rente. — Opinion de Smith sur la division de la propriété. — V. De la production immatérielle. — VI. Des systèmes mercantile et agricole. — Des franchises commerciales. — VII. Des fonctions du gouvernement. — Ressources fiscales. — Dépenses publiques. — Contributions opérées sur les différents revenus sociaux. — Examen des impôts pratiqués. — VIII. Caractère général de l'œuvre de Smith.

I

Aux yeux d'un observateur superficiel, l'aspect des gouvernements de la France et de l'Angleterre, de même que les opinions et les mœurs de ces deux peuples, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, présenterait plus de similitudes que de différences. Ici et là, le respect du pouvoir a disparu, et le pouvoir mérite peu de le faire renaître ; la religion, qui compte à peine pour l'Église, ne préoccupe plus la population ; les sentiments et les coutumes des classes aristocratiques ne sont pas moins corrompus que ne sont grossiers les usages et les pensées de la bourgeoisie et du peuple. Il n'est pas jusqu'à l'agiotage, résultat de tant d'autres vices, qui n'envahisse, à ce moment, avec une semblable énergie et de pareils abus, Threadneedle Street (1) et la rue Quincampoix. Mais, tandis que ces maux proviennent surtout, en Angleterre, de quarante années de révolution, mê-

(1) L'agiotage s'exerçait surtout, à Londres, sur les actions de la compagnie de la mer du Sud.

lées, si contraires qu'elles soient les unes aux autres, des violences et de la duplicité, des apostasies et des emportements propres à toute vaste commotion politique, ils résultent, en France, des abaissements ignominieux et des criminelles exigences d'un long despotisme. De bien rares sagesses ou de bien extraordinaires honneurs résistent, en quelque lieu que ce soit, à de telles épreuves.

Comment lire, par exemple, les *Notes* de Montesquieu sur l'Angleterre, sans se croire le plus souvent en présence du gouvernement de Louis XV et au milieu de ses sujets? En parlant toutefois de la nation qu'il visitait, durant le ministère de Walpole, dans des termes presque semblables à ceux dont se servait d'Argenson, à sa sortie des affaires, pour dépeindre la nôtre, Montesquieu discernait, avec une remarquable perspicacité, les rassurants mérites des institutions de la Grande-Bretagne. Bien mieux encore que Voltaire, vers le même temps, il indiquait les garanties que procure l'incessant contrôle de l'autorité, la dignité de conduite qu'impose la lutte publique des partis, les heureux rapprochements qu'opèrent de libres lois entre les différentes classes, jusqu'où « les rangs sont le plus séparés. »

Et la dernière moitié du XVIIIe siècle donne pleine raison à Montesquieu. Presque toute ressemblance cesse alors, même en apparence, entre notre pays et l'Angleterre. Le 25 octobre 1760, Georges II apporte sur le trône une probité publique et privée qui depuis longtemps y était inconnue, et bientôt après le premier Pitt gouverne sa patrie, sans recourir aux honteux moyens accoutumés, par l'éloquence et le patriotisme, par la gloire et l'honnêteté, en même temps que Wesley, cédant à son zèle chrétien, y ravive la foi et y régénère les mœurs (1). Quoique l'un des plus grands ministres de

(1) M. Cornélis de Witt a très-bien exprimé ces différences dans son travail sur les sociétés française et anglaise au XVIIIe siècle.

l'Angleterre et de son siècle, Walpole avait, depuis plus de vingt ans, été chassé du Parlement et emprisonné à la Tour, lorsque Maupeou, bien que l'un des esprits les plus médiocres de son époque et de son pays, devenait, après Dubois et Fleury, ministre de Louis XV. Si Montesquieu avait pu de nouveau parcourir la Grande-Bretagne, de 1785 à 1789, il en aurait tracé une peinture toute différente de celle qu'il a laissée, et Arthur Young a, dans l'intervalle qui sépare ces deux années, exactement décrit la France, en reproduisant encore le portrait qu'en avait fait d'Argenson.

Mais Arthur Young, je le rappelais dans mon précédent chapitre, montre à chaque page, ce que soupçonnait peu l'ancien ministre : les prochains dangers qu'allaient, par leurs fautes réciproques, courir, parmi nous, la monarchie et la société. Dangers d'autant plus grands et d'autant plus imminents que l'opinion avait reçu un profond ébranlement, une commotion extraordinaire, d'une littérature et d'une philosophie dont l'audace infinie se dissimulait le plus souvent sous un charme extrême. En un ciel calme et radieux, qu'on se plaisait seul à considérer, s'étaient formés, de toutes parts, les nuages gros des plus sombres orages.

Immensum mugire putes nemus, aut mare magnum.

En Angleterre, au contraire, on suit aisément alors les réguliers développements des franchises qui, depuis longtemps, y avaient succédé aux lois du despotisme. Malgré bien des violences ou des intrigues que nous oublions trop, les faits de chaque jour y révélaient la consolidation définitive de l'ordre de choses désiré en 1648 et fondé en 1688. Car les aspirations les plus vives, on le vit bien aux élections de 1784, n'y allaient point au delà. On pourrait assez justement peindre la fin du XVIIIe siècle en Angleterre et en France sous les traits d'Erskine pour le premier de ces pays,

et sous ceux de Mirabeau pour le second. Dans Mirabeau, pour rappeler quelques expressions d'un illustre écrivain (1), se retrouve l'orateur passionné des républiques anciennes, capable sans doute d'une indignation vertueuse et d'un salutaire dévouement, mais le plus souvent dominé par la colère, l'ambition ou la rivalité. Dans Erskine, on voit seulement, au contraire, l'homme de bien, qui se sert d'une parole plus calme, quoique non moins résolue, pour réclamer toutes les garanties de la loi, toutes les sauvegardes de la plus scrupuleuse équité. Honnête citoyen, inaccessible à la faveur ou à la crainte, pénétré d'un profond attachement à la libre constitution de son pays, il ne conçoit pour les autres et pour lui-même rien au-dessus de ce dépôt sacré. L'un représente l'éloquence avec toutes ses beautés, tous ses entraînements et tous ses périls; l'autre donne l'image de la raison, dans toute sa noblesse et avec tous ses bienfaits.

Je n'ai pas à rappeler ici nos supériorités et nos gloires intellectuelles au XVIIIe siècle ; mais si nul des écrivains ou des artistes anglais n'égale les nôtres en ce temps, qui pourrions-nous, de notre côté, opposer aux premiers savants ou aux premiers industriels, aux plus grands orateurs, à part celui que je nommais à l'instant, ou aux plus illustres hommes d'État de l'Angleterre à la même époque? Si impartial cependant que s'efforce d'être lord Macaulay, il n'en tient pas moins Burke pour la plus belle intelligence et le plus vaste esprit de son siècle, et, quand il parle de la naissance de Pitt : « L'enfant héritait d'un nom, dit-il, qui, à ce moment, était le plus célèbre dans le monde civilisé, d'un nom que tous les Anglais prononçaient avec orgueil, et tous les ennemis de l'Angleterre avec un mélange d'admiration et

(1) Voir M. Villemain, *Choix d'études sur la littérature contemporaine*, p. 397.

d'effroi (1). » De quel respect on se sent pris pour la liberté, quand on passe des misères du gouvernement et de la société de Louis XV et de Louis XVI au gouvernement et à la société des deux derniers Georges ! Voilà bien, dès son origine, ce mélange de franchises et d'autorité qu'avait autrefois désiré Tacite, sans le croire réalisable, tant il l'admirait, et dont Voltaire disait qu'en sa comparaison la république de Platon n'était qu'un rêve. Pour moi, je l'avoue, quelque honneur qui me semble revenir à notre XVIIIe siècle, je ne sache pas alors de nom plus grand que celui de Pitt.

Malgré les dissemblances et les oppositions que je viens de signaler, une même révolution s'accomplit dans ce temps chez les nations anglaise et française, grâce à l'importance qu'y acquièrent les classes moyennes, à la suite de l'industrie et du négoce. Les développements déjà considérables de la fortune mobilière, cette part si profondément démocratique de la richesse, y réalisent ce qu'ils avaient produit partout auparavant, et ce qu'ils ont partout produit depuis, en ne cessant de s'accroître. On sent que l'ancienne constitution des sociétés a fait son temps, qu'un nouveau courant d'usages, d'idées, d'influences va bientôt dominer. Il en est une curieuse preuve dans la Grande-Bretagne elle-même, où personne n'aurait cependant écrit le pamphlet de Sieyès. Lorsque le premier Pitt, *le grand bourgeois*, comme on l'appelait, qui ne se pouvait montrer en public sans que de longues et bruyantes acclamations le saluassent, et que la nation avait à deux reprises imposé comme ministre au roi, devint lord Chatham, en rentrant une troisième fois aux affaires, il perdit à l'instant sa popularité et son importance.

Il est remarquable tout ensemble que l'économie politique soit née, dans l'un et l'autre pays, à l'époque où la

(1) Voir lord Macaulay, *Essais historiques et biographiques*, chap. sur lord Chatham et William Pitt.

bourgeoisie y prenait, soit bruyamment, soit paisiblement, un rang définitif dans l'organisation sociale et politique. Mais, expliquant surtout les principes et les résultats du travail, comment en aurait-elle devancé le large développement, ou y serait-elle longtemps restée étrangère? L'école mercantile elle aussi n'est-elle pas apparue, au sein des républiques italiennes, lors de leur opulence et de leur grandeur? Adam Smith a de beaucoup dépassé Quesnay et ses disciples, ce n'est pas douteux; mais il leur doit beaucoup, et personne ne l'a plus hautement reconnu que lui-même.

II

Adam Smith est né le 5 juin 1723, quelques mois après la mort de son père, contrôleur de la douane du village de Kirkcaldy, dans le comté de Fife, en Écosse. Il puisa les premiers éléments de son instruction à l'école de ce village, baigné par les flots du beau golfe que domine Édimbourg, et s'y fit promptement distinguer par son amour du travail et sa rare mémoire. De trop faible constitution pour se mêler aux jeux de son âge, il vivait à l'écart, comme il l'a fait presque toute sa vie, pensif, distrait, parlant souvent seul et à haute voix. A quatorze ans, il quitta l'école de Kirkcaldy pour aller à l'université de Glascow, où il suivit surtout les leçons de philosophie morale d'Hutcheson, célèbre chef de l'école philosophique écossaise, dont il n'a jamais parlé qu'avec une vive reconnaissance et une profonde admiration. Trois ans plus tard, en 1740, il devient élève du collége de Ballion, à Oxford. Après s'y être donné tout entier à l'étude des mathématiques et de ces connaissances physiques que les Anglais désignent sous le nom de philosophie naturelle (1), on l'y voit se livrer avec la même ardeur à celle des sciences morales et politi-

(1) Ce sont les sciences physiques.

ques, qui devaient, à partir de ce moment, remplir son existence et assurer sa gloire. Il unissait à ces graves travaux la lecture répétée, dans leur propre langue, des poëtes latins et grecs, français et italiens ; ce que feraient par malheur difficilement soupçonner ses écrits.

Sa famille paraît, comme celle de Turgot, avoir souhaité pour lui la carrière ecclésiastique ; mais, comme Turgot aussi, il dut à la philosophie l'abandon de ses premières croyances et à sa sincérité l'aveu public de cet abandon. En sortant d'Oxford, après un séjour de sept années, sa libre pensée n'était même plus satisfaite des doctrines d'Hutcheson. Il se lie alors avec Hume, en attendant qu'il entre en relation avec nos encyclopédistes. Dans sa médiocre aisance, il ne pouvait cependant commencer la vie par d'abstraites méditations, non plus que par de faciles loisirs. Mais, pour s'assurer les ressources qui lui étaient nécessaires, il n'eut pas au moins à surmonter les difficultés qu'impose, partout où il existe, l'arbitraire aux travaux de l'intelligence. D'Oxford, il revint près de sa mère, et, l'année suivante, il ouvrit sans nulle entrave un cours de rhétorique et de belles-lettres à Édimbourg, où il sut attirer un grand nombre d'auditeurs. Comme Savigny, comme Schelling et tant d'autres *privat docent* d'Allemagne, devenus plus tard les maîtres des universités, il est entré par le professorat dans la carrière des sciences. Ses succès d'Édimbourg le firent même bientôt appeler à Glascow, pour une chaire de logique, qu'il échangeait l'année suivante pour celle de philosophie morale, tant illustrée par Hutcheson, et que venait de rendre vacante la mort de son successeur, Thomas Craigie.

Ses élèves, recrutés dans toute l'Écosse et l'Angleterre, n'ont cessé d'être plus nombreux encore à Glascow qu'à Édimbourg, durant les treize années qu'il y est demeuré. Ce n'est pas qu'il ait jamais acquis une parole éloquente ni d'at-

trayantes manières ; mais son abondance et sa clarté, sa profonde érudition et sa rare sagacité appelaient près de sa chaire la jeunesse studieuse, qui ne se doutait pas, en l'écoutant, qu'un trait caractéristique du vrai philosophe soit de ne pas professer la philosophie, comme l'écrit quelque part Feuerbach. « Sa façon dépourvue de grâce, dit l'un de ses auditeurs, dont Dugald-Steward a recueilli les paroles (1), était claire et exempte d'affectation, et, comme on le voyait s'intéresser à son sujet, il ne manquait jamais d'intéresser ses élèves... L'instruction était secondée par le plaisir qu'on prenait à suivre le même objet à travers une multitude de jours et d'aspects variés sous lesquels il savait le présenter, et enfin à remonter, en suivant avec lui toujours le même fil, jusqu'à la proposition primitive, ou à la vérité générale, d'où il était parti et dont il avait su tirer tant d'intéressantes conséquences. » A l'exemple d'Hutcheson, dont le *Manuel de philosophie morale* contient un curieux chapitre sur la valeur, l'échange et la monnaie, Smith avait réservé une partie de son cours à l'examen de l'ordre économique des sociétés, à l'étude d'une partie des lois du commerce et des finances, de même qu'à la discussion des établissements ecclésiastiques et militaires. Tout en professant la *Théorie des sentiments moraux*, il se préparait ainsi à composer ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

Sa doctrine philosophique, qu'on a parfois nommée la doctrine du sentiment, ne mérite ce nom qu'en l'associant à celle d'Hutcheson, fondée sur la bienveillance, comme la sienne l'est sur la sympathie (*fellow-feeling*). Elle apparaît toutefois, dans l'histoire des systèmes, à l'opposé de la théorie de l'intérêt, dont le maître le plus illustre, Bentham, tient, par la vigueur de ses croyances, autant que par l'élévation de

(1) Voir Dugald-Steward, *Essais philosophiques*, 1re part., p. 16.

ses pensées, une si grande place dans le respect même de ses adversaires les plus décidés. « Quelque degré d'amour de soi, dit Adam Smith, qu'on puisse supposer à l'homme, il y a évidemment dans sa nature un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres qui lui rend leur bonheur nécessaire, lors même qu'il n'en retire que le plaisir d'en être témoin. » Ne dirait-on pas le commencement d'un docte commentaire du vers de Corneille :

Il est des nœuds secrets, de douces sympathies.

Mais Smith déclare surtout se séparer des écrivains qui, « regardant l'amour-propre et ses raffinements comme la cause universelle de tous nos sentiments, cherchent à expliquer la sympathie par l'amour-propre. » Pensait-il à la Rochefoucault en écrivant ces lignes ? Je ne sais, d'autant qu'il n'était pas encore lié, comme il le fut plus tard, avec le petit-fils de l'auteur des *Maximes*, qui, grâce à cette amitié, devait commencer, pour bientôt l'abandonner, une traduction de la *Théorie des sentiments moraux* et des *Recherches sur la richesse des nations*. La considération d'autrui est telle chez Smith qu'il assure, en contre-disant la philosophie presque entière, que, dans la formation de nos idées morales, nous allons toujours de nos semblables à nous-mêmes, jamais de nous-mêmes à nos semblables. Comment du reste cette théorie s'accorderait-elle mieux avec les faits, qui la démentent si complétement, qu'avec la notion du devoir, cette base vénérée des enseignements de l'école philosophique intuitive, pour me servir du nom fort juste que lui donne Mill, ou qu'avec la notion de l'intérêt, seul fondement de la doctrine inductive, dont je nommais à l'instant le maître le plus autorisé, bien qu'elle remonte à Aristote ?

Smith lui-même, pour ne pas laisser nos actes au contrôle d'une opinion sans cesse variable, si ce n'est de la mode la

plus éphémère, imagine, au surplus, un *spectateur impartial*, qui décide de toutes choses, sans être sujet à l'erreur. Ce spectateur personnifie de façon supérieure les divers témoins sympathiques ou antipathiques qui nous suivent, et en vue desquels seulement nous agissons. Étrange conclusion, singulière hypothèse, qui rappelle plus d'une explication de M. de Lamennais sur le sens commun, et qui paraît surtout bizarre chez l'auteur de la *Richesse des nations*, lequel s'en tient si constamment à étudier, de la manière la plus simple et la plus positive, les faits économiques qui se passent sous ses yeux. Je renvoie ceux qui voudraient approfondir la doctrine philosophique d'Adam Smith aux beaux travaux qu'elle a inspirés à MM. Cousin et Jouffroy. M. Baudrillart remarque fort bien de son côté que chacun des systèmes moraux fondés exclusivement sur le sentiment repose sur le paralogisme qui consiste à mettre la sympathie avant le jugement, qui la détermine. Il n'est pas douteux que, si Smith n'avait publié que la *Théorie des sentiments moraux*, il serait autant oublié que les autres disciples d'Hutcheson et mériterait autant de l'être.

Cet ouvrage a cependant obtenu un grand succès en Angleterre. On peut s'en convaincre, en lisant une spirituelle lettre de Hume, dont les *Essais philosophiques* renferment, eux aussi, neuf discours sur l'économie politique (1). C'est après l'avoir lu que Charles Townsend voulut remettre aux soins de son auteur l'éducation du duc de Buccleugh (2). Vers la fin de 1763, Smith donne, en effet, sa démission des fonctions qu'il remplissait à l'université de Glascow, quelques

(1) Notamment sur les erreurs mercantiles ou douanières, sur le profit des capitaux ou sur la solidarité des intérêts.

(2) A peine ai-je besoin de dire que Smith a fait un travail sur l'origine des langues. C'était une œuvre imposée à tout philosophe. Son travail ne vaut pas mieux que les autres; à peine la philologie permettrait-elle aujourd'hui de traiter cette question.

regrets qu'elle en ressentît et qu'elle ait exprimés sur ses registres, pour accompagner ce jeune homme en France. Dans ce premier voyage il ne fit que traverser Paris, en allant à Toulouse, où venait d'être exécuté Calas, et où il est demeuré plus d'une année. De là, le maître et l'élève gagnèrent Genève et retournèrent en Angleterre. Mais, en 1765, Smith est revenu seul dans notre pays et a séjourné à Paris où, grâce surtout aux recommandations de Hume, il entretint des relations suivies avec les encyclopédistes, notamment avec d'Alembert, Helvétius et Marmontel, comme avec les économistes, principalement avec Quesnay et Turgot, dont il se plaisait à reconnaître plus tard « le grand savoir et le talent distingué (1). » Peut-être est-ce près de ces deux hommes si remarquables et excellents que s'est déclarée sa véritable vocation scientifique, qu'il aperçut les premiers et vastes horizons de la terre promise à son génie. Il a déclaré qu'il aurait dédié la *Richesse des nations* à Quesnay, si ce dernier n'était pas mort avant que la publication en fût terminée. Noble souvenir, digne marque de reconnaissance, qui reste, sans nul doute, le plus bel hommage qu'ait reçu l'auteur du *Tableau économique*.

A son retour en Angleterre, Smith, tout entier à ses études, vécut dix années dans son village natal de Kirkcaldy, près de sa mère et dans l'unique société de quelques compagnons d'enfance. Les plaintes de ses amis ou de ses lecteurs ne lui manquaient cependant pas plus que leurs sarcasmes. L'illustre bibliothécaire de la Faculté des avocats d'Édimbourg (2) lui écrivait, en 1772, du ton le plus dévoué : « Je n'accepterai point l'excuse de votre santé, que je n'envisage que comme un subterfuge inventé par l'indolence et l'amour de la solitude. En vérité, si vous continuez d'écouter tous

(1) Voir *Richesse des nations*, édit. Guillaumin et Ce, t. II, p. 309.
(2) Hume.

ces petits maux, vous finirez par rompre entièrement avec la société, au grand détriment des deux parties intéressées. » Smith recevait sans amertume ni vanité ces critiques ou ces regrets, et continuait ses travaux. Quelle chose après tout vaut les heures de recherches et de réflexion que suivent de nouvelles lumières? S'il est dans la vie des sentiments plus entraînants, des émotions plus enivrantes que celles que procurent les sciences, en est-il de plus élevées, de plus dignes, de plus complètes? Rien ne se compare dans l'univers à l'esprit de l'homme, et à nul autre moment il n'atteint aux hauteurs qu'il occupe, lorsque, mûri par de profonds labeurs, il ouvre une carrière inconnue jusqu'à lui aux études ou aux jouissances de ses semblables. A ce prix, il n'est aucune fatigue qui ne s'oublie; celui qui peut alors répéter le vers de Lucrèce :

Conquisita diu dulcique reperta labore,

est entre tous digne d'envie : quelle palme se comparerait à celles dont Dieu couvre son front?

L'Angleterre salua d'admiration les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations,* dont la rédaction remonte à 1771 et qui ont été publiées au mois de mars 1776. « Courage, courage, mon cher monsieur Smith, lui écrit à ce moment son plus fidèle, son plus sûr ami, Hume; votre ouvrage m'a fait le plus grand plaisir, et en le lisant je suis sorti d'un état d'anxiété pénible. Cet ouvrage tenait si fort en suspens et vous-même, et vos amis, et le public, que je tremblais de le voir paraître; mais enfin je suis soulagé. Ce n'est pas qu'en songeant combien cette lecture exige d'attention et combien peu le public est disposé à en accorder, je ne doive encore douter quelque temps du premier souffle de la faveur populaire. Mais on y trouve de la profondeur, de la solidité, des vues fines et ingénieuses, une multitude de

faits curieux ; de tels mérites doivent tôt ou tard fixer l'attention. » Cependant Hume finissait sa lettre en prévenant Smith qu'il ne partageait pas toutes ses opinions. « Si vous étiez là, au coin de mon feu, je vous contesterais quelques-uns de vos principes. Mais tout cela et cent autres points ne peuvent être discutés qu'en conversation. J'espère que ce sera dans peu, car l'état de ma santé est fort mauvais et ne saurait vous accorder un long délai. » Quatre mois après, en effet, Hume n'existait plus, et l'on peut lire dans quelques pages de Smith, rapportées par Mac Culloch (1), quelle peine il ressentit de la mort de son célèbre ami et quel cas il en faisait. En France, où chacun alors acceptait sans examen les théories physiocratiques, on fit à peine attention à la *Richesse des nations*, malgré la traduction qu'en publia l'abbé Morellet. Mais, sans Voltaire, aurions-nous même à ce moment connu le nom de Shakespeare?

Pour en terminer avec la vie d'Adam Smith, si laborieuse et si digne, mais si modeste et si uniforme, deux ans après avoir publié la *Richesse des nations* il devint, grâce à la recommandation du duc de Buccleugh, — quand une recommandation n'a-t-elle mieux valu qu'un chef-d'œuvre? — commissaire des douanes en Écosse. Fonction d'ailleurs singulière pour ce maître de l'économie politique. Il venait de passer ces deux années à Londres, en commerce assidu avec Gibbon, Burke et Pulteney ; sa nouvelle fonction le rappela à Édimbourg, et il s'y dévoua trop complétement pour se livrer à d'autres travaux scientifiques qu'à la correction des éditions successives de ses deux grands ouvrages. Il a cependant eu, paraît-il, à cette époque, la pensée d'écrire un examen critique de l'*Esprit des lois*, auquel le rendait peu propre assurément la nature de son intelligence. C'est aussi

(1) Lettre à Straham, citée par Mac Culloch, dans sa *Vie d'Adam Smith*.

durant son commissariat de douanes qu'il a reçu le diplôme de recteur de l'université de Glascow; honneur qui lui fut une joie extrême. Il nommait souvent ses années d'université comme les plus heureuses de sa vie, et c'est peut-être le seul titre, l'unique récompense qu'il ait ambitionnée et dont il se soit cru digne; car il était loin de reconnaître et de s'avouer sa valeur. A ses derniers moments, il alla jusqu'à charger ses amis de brûler ses manuscrits, qui malheureusement comprenaient les leçons faites dans sa chaire de philosophie morale sur des questions économiques. « J'avais dessein de faire davantage, leur disait-il d'une voix déjà affaiblie, il y a dans mes papiers des matériaux dont j'aurais pu tirer parti; mais il n'est plus question de cela. » Dix-sept années auparavant, il avait exprimé le même désir dans une lettre à Hume, en exceptant seulement une *Histoire des systèmes astronomiques jusqu'au temps de Descartes*, qu'il ne voulut plus conserver en 1790.

Smith a montré toute sa vie un caractère affectueux et enjoué, quoique peu expansif, plein de générosité et de chaleur, quoique d'apparence très-froide. Il ne s'exaltait que lorsqu'il s'agissait des intérêts généraux de l'humanité; mais, même en ces moments de pur et noble enthousiasme, sa parole était embarrassée, et, comme il arrive toujours avec cet embarras, revêtait des formes trop solennelles.

Comment l'Angleterre, dont les grands hommes d'État s'honorent, depuis bientôt un siècle, de se dire ses disciples, et qui ne sait pas seulement, comme d'autres nations, respecter les services militaires, n'a-t-elle pas gravé son nom dans l'abbaye de Westminster, ce magnifique panthéon de ses gloires, entre ceux de William Pitt et de Robert Peel? J.-B. Say raconte qu'en visitant Glascow, il se fit conduire dans l'étroite et longue salle, pratiquée dans les combles, où enseignait Smith, et, comme pour excuser la trop légitime

émotion qu'il avait ressentie en s'asseyant dans le fauteuil de cuir noir de son illustre maître : « J'ai l'intime conviction, écrit-il, que les saines idées d'économie politique changeront la face du monde. Or, peut-on contempler de sang-froid la première source d'un grand fleuve ? » On ne saurait mieux dire, et c'est en vérité le monde entier qui devrait élever une statue à Adam Smith, l'auteur le plus vrai du nouveau et heureux courant de sa civilisation présente.

III

Dans le système de Smith, la terre ne procure plus seule la richesse, à la différence de celui des physiocrates. Ses premières paroles sont : « Le travail annuel d'une nation est le fonds primitif qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie ; et ces choses sont toujours ou le produit immédiat de ce travail, ou les marchandises des autres nations achetées avec ce produit. » Il y a dans cette pensée toute une révolution scientifique ; le travail, en assurant la richesse, recouvre son importance ; entrepreneurs et ouvriers reprennent dans le champ de la production, leur entière valeur ; ils redeviennent les souverains de leurs destinées. Actif ou négligent, dissipateur ou prévoyant, l'homme paraît désormais, quelque sol qu'il habite et sous quelques cieux qu'il se trouve, l'artisan de sa condition, heureuse ou misérable, noble ou indigne. « L'abondance ou la disette de la provision annuelle d'une nation, dit Smith, dépendra nécessairement de la proportion entre le nombre des individus employés à un travail utile, et le nombre de ceux qui ne le sont pas. » Aussi la première partie de la *Richesse des nations* est-elle consacrée à l'étude du travail.

Smith expose d'abord, en l'une des plus belles analyses de la science, ce qu'est et ce que peut réaliser la division des

occupations. Quel soin il met à se rendre compte, en cela, de chacun des faits qu'il aperçoit, et quelle attention il apporte à les expliquer ! On dirait qu'il se souvient de ce conseil de Perse aux philosophes : Soyez comme les médecins, qui ne sauraient prescrire de loin ce qui convient aux malades ; ils doivent leur tâter le pouls. Dans les sphères économiques, il n'attend même jamais que les faits soient connus pour délaisser les systèmes, ainsi que le demandait Aristote ; quand il ne peut suffisamment apprécier et contrôler les faits, il s'arrête. Je l'ai déjà dit, il considère, examine, scrute, étudie ce qui est ou ce qu'il voit s'accomplir, et se tient pour satisfait s'il parvient à le faire comprendre. Il accepte dans toute sa rigueur la sûre méthode des sciences naturelles, en brisant avec celle qu'il avait suivie jusqu'ici pour la philosophie ; il s'en remet à l'observation, en abandonnant l'induction.

Ses explications sur la division du travail, reproduites par tous ses disciples, ont été néanmoins reprochées à l'économie politique, comme s'il lui était donné de créer ce qu'elle constate, d'engendrer ce qu'elle approuve. A quel état social faut-il remonter d'ailleurs pour ne pas rencontrer un partage plus ou moins complet des occupations industrielles ! La hutte du sauvage elle-même les voit pratiquées. Mais plus, il est vrai, les franchises industrielles, que ne cessent de réclamer les économistes, se généralisent et s'étendent, plus les labeurs se divisent. Seulement, en se divisant, n'assurent-ils pas à la production de plus grandes facilités, et à la consommation de plus nombreuses jouissances ? S'il suffit que la concurrence oblige aux procédés de fabrication les plus perfectionnés, pour faire que l'ouvrier répète sans cesse la même opération, il l'accomplit plus promptement et mieux, il l'exécute avec de moindres fatigues et de plus abondants résultats. Smith suit en détail, à ce sujet, la

fabrication des épingles, partagée entre dix-huit ouvriers, « qui en faisaient plus de quarante-huit mille en un jour, » tandis que chacun d'eux, isolé des autres, « n'en aurait pas fait vingt et peut-être pas une seule. »

Mais qu'est-ce qu'un homme qui ne sait faire que des têtes ou des pointes d'épingle ou d'aiguille? s'écrie l'un des derniers éditeurs de la *Richesse des nations*, savant économiste pourtant, mais de convictions singulièrement mobiles (1). A cela, M. Michel Chevalier répond avec sa haute raison : « S'il est peu de n'être que pour la dix-huitième partie dans la confection d'une aiguille, il serait bien plus fâcheux que chaque ouvrier fît l'aiguille tout entière et que la division des opérations n'existât point, car alors la même somme de travail donnerait des produits cent fois, mille fois moindres ; une misère universelle serait le lot de l'humanité. Il est douteux qu'en une telle situation l'esprit de l'homme prît un brillant essor. » Babbage a calculé que, si l'ouvrier le plus habile voulait faire des aiguilles entières, il se devrait contenter du quarantième de son salaire actuel, à supposer invariable le prix des aiguilles. C'est une bien vieille discussion au reste. Un siècle avant Smith, la Bruyère écrivait, ce que beaucoup de critiques devraient relire : « Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre ; cela est bien simple, c'est bien peu de chose. Il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire ; c'est encore moins que de scier du marbre (2). »

Comment ne voit-on pas, d'autre part, envisageant la répartition des richesses autant que leur production, que l'isolement des travaux industriels les met à la portée de

(1) Voir les notes de M. Blanqui sur Adam Smith.
(2) La Bruyère, *Caractères*, ch. XII.

tout le monde, et permet de distribuer, presque entre chaque main, des salaires qui ne reviendraient autrement qu'à de rares privilégiés, ou très-robustes, ou très-adroits? Voudrait-on revenir à cette loi de Sparte, en vertu de laquelle les enfants débiles, arrachés au sein maternel, étaient jetés sans pitié dans les précipices du mont Taygète (1)? Bien plus, la division du travail établit entre toutes les classes ouvrières une gradation de rémunérations, ainsi qu'une hiérarchie de fonctions, qui correspond admirablement à la diversité des aptitudes naturelles. C'est de la sorte que l'industrie devient une immense chaîne où toute la société se relie, et dont chaque anneau, si bien disposé cependant, n'a de force et de valeur qu'en raison de l'assistance qu'il reçoit des autres et qu'il leur procure (2). L'un des plus grands naturalistes de notre temps (3) ne mesure-t-il pas la perfection des animaux à ce qu'il nomme aussi la division du travail, c'est-à-dire à la division de leurs organes et de leurs fonctions?

Nier que la division du travail vaille à l'industrie beaucoup de précision, de rapidité, de régularité, ce serait nier l'évidence. Aussi le tente-t-on peu; mais oubliant encore les sages observations que je rappelais à l'instant, on aime à répéter, avec le plus spirituel adversaire du régime manufacturier moderne, que tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier, tel autre une cheville ou une manivelle, qu'on voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil instrument. Cependant, la mécanique ne se charge-t-elle pas maintenant de dispenser l'ouvrier de l'office de tout levier ou de toute cheville? En quel temps les travailleurs ont-ils donc eu plus d'instruction, plus d'éléva-

(1) Voir Plutarque, *in Lyc.*

(2) Voir mes *Lois du travail et de la population*, liv. II, ch. 1er.

(3) Milne Edwards.

tion dans l'esprit, plus de dignité dans les mœurs qu'à notre époque? Est-ce sous l'esclavage ou durant les corporations? Une légion de poëtes apparaissait récemment au sein des filatures de Manchester; le Lancashire, ce centre industriel sans rival dans le monde, est le comté d'Angleterre qui achète le plus de livres. Parmi nous, quelle intelligence, quelle instruction révèlent aussi le canut de Lyon, le tisseur de Mulhouse, le sculpteur de meubles ou le peintre en bâtiments de Paris, le forgeron ou le rubanier de Saint-Étienne! Il est peu de provinces d'Europe où l'on s'étonnerait aujourd'hui, comme le faisait Montesquieu en débarquant en Angleterre, de voir un couvreur un écrit à la main, et en quelle ville recevrait-on la réponse qu'on faisait à Arthur Young, à Besançon, à Moulins, à Clermont-Ferrand, lorsqu'il demandait un journal: Il n'y en a pas, c'est trop cher. Réponse qui lui faisait écrire sur son précieux carnet: L'ignorance et la stupidité de ces gens-là est incroyable. Aux États-Unis, Carrey range même les journaux parmi les consommations ordinaires des classes laborieuses, de pair avec la drêche, le savon et le tabac. Nulle part l'histoire ne montrerait dans le passé des ouvriers semblables à ceux de Lowell, cette heureuse Salente du travail et de la liberté.

J'ai vu des hommes dont l'ouvrage consistait à présenter des bouchons de verre à une meule mue par la vapeur, pour en polir les diverses faces, ainsi que des jeunes filles occupées chaque jour à placer, entre une enclume fixe et un pilon mobile, des rondelles de cuivre, destinées à former des boutons. C'était certainement aussi peu que de scier du marbre; mais, tandis que les premiers conversaient du *meeting* où se devaient le soir traiter les principes de la circulation monétaire, — c'était à Birmingham, où se trouve, on le sait, une école à doctrine si bizarre sur la monnaie, — les secondes chantaient à voix basse quelques joyeux couplets.

C'est que l'ouvrage répété sans cesse, le dois-je redire, ne réclame presque nul effort, non plus que nulle application; le corps même s'y adapte merveilleusement. La raison et la main font l'homme, dit Buffon; la main du forgeron ressemble-t-elle à celle de l'horloger, le corps du filateur à celui du terrassier? Et combien la raison de tous s'est-elle perfectionnée! On se trompe étrangement en plaçant, comme l'aurait fait un ancien, et comme le faisait encore Bacon, l'industrie aux époques de la décadence et de l'abaissement des États. Ce sont au contraire leurs progrès industriels qui marquent le mieux les différentes étapes de leur élévation et de leur grandeur, et sans le partage des labeurs, quels progrès industriels auraient été ou resteraient possibles?

La division du travail ne présente qu'un désavantage, beaucoup plus apparent que réel toutefois, c'est d'ôter à peu près à l'ouvrier la faculté de se suffire pendant les crises. Mais, d'une part, si l'on devait se conduire en prévision de semblables désastres, il siérait avant tout de renoncer à l'industrie; et les crises, d'autre part, deviennent sans cesse plus rares et moins fâcheuses à mesure que s'étend la production et que se multiplient les échanges, à quoi contribue tant cette division. Quoique le tisserand à la main ou l'horloger en chambre, par exemple, se livre à des occupations très-diverses, souffre-t-il moins des chômages que les ouvriers de fabrique? S'il peut encore produire, il ne peut plus vendre, et, à l'opposé de ces derniers, il ne voit près de lui aucun entrepreneur muni de capitaux considérables, dont l'intérêt se perd dès qu'ils ne s'emploient plus; pourvu d'une immense clientèle, qui se porte ailleurs dès qu'on ne s'applique pas à la conserver; forcé enfin de lutter par tous moyens contre l'avilissement des prix ou l'abstention des acheteurs, pour maintenir sa position entre ses concurrents.

Smith indique très-ingénieusement, en outre, plusieurs

des avantages que les populations laborieuses retirent du partage des travaux et des échanges pour leurs propres acquisitions. Considérez dans un pays civilisé et florissant, en effet, ce qu'est le mobilier du simple journalier ou du dernier manœuvre, et vous verrez que le nombre des gens dont l'industrie a concouru pour une part quelconque à lui fournir ce mobilier est au delà de tout calcul possible. « Que de commerce et de navigation mis en mouvement ! Que de constructeurs de vaisseaux, de matelots, d'ouvriers en voiles et en cordages, occupés à opérer le transport des différentes drogues du teinturier, rapportées souvent des extrémités du monde ! » Quelle variété aussi pour produire les outils du moindre de ces travailleurs !

Smith montre bien encore que la division des labeurs se règle, pour chaque industrie, sur l'étendue du marché qu'elle est appelée à pourvoir. Les contradictions qu'oppose à ces remarques Mac-Culloch se comprennent difficilement et sont fort erronées. Une telle division, d'autre part, amenant chaque homme « à produire de quoi satisfaire une très-petite partie de ses besoins » et à troquer « le surplus de ce produit qui excède sa consommation contre un pareil surplus du travail des autres, » explique l'origine et l'emploi de la monnaie. Le chapitre que Smith consacre à l'exposition de cette dernière pensée est plein d'intérêt, mais on n'y trouverait rien que la science n'eût dès lors découvert. Les écrits de Law et de Turgot lui sont même très-supérieurs.

Une observation plus neuve, c'est que la division des labeurs a introduit dans les fabriques la plupart des machines qui s'y rencontrent. « Quand l'attention d'un homme est toute dirigée vers un objet, dit Smith, il est bien plus propre à découvrir les méthodes les plus promptes et les plus aisées à l'atteindre que lorsque cette attention embrasse une grande variété de choses... Il n'y a personne, accoutumé à

visiter les manufactures, à qui l'on n'ait fait voir une machine ingénieuse imaginée par quelque pauvre ouvrier pour abréger et faciliter sa besogne. » Il faut ajouter que ce que peut et fait l'ouvrier, l'artiste et le savant le peuvent et le font également.

Mais Smith ne prévoyait pas quelles attaques vaudrait aussi à la division du travail l'emploi des machines. Et comment aurait-il imaginé que les ouvriers de Lyon briseraient un jour les métiers dus à Jacquart, que nous verrions dévaster les imprimeries, les filatures, les tissages, sous les excitations d'écrivains influents qui ont accusé les progrès mécaniques de toutes les misères populaires? Comme Franklin, il n'aurait pas cru rabaisser l'homme, en le définissant l'animal qui sait se donner des outils.

C'est grâce aux machines que, timides et misérables jouets autrefois des forces extérieures, nous les commandons aujourd'hui et partageons des jouissances que nous n'aurions pu même concevoir il y a peu de siècles. Le travail d'un seul jour procure en ce moment, dit Carey, une Bible, un Milton, un Shakespeare, mieux imprimés que celui qu'on aurait obtenu du travail d'une semaine, il y a cinquante ans (1), et quelle distance séparait cependant déjà les moindres imprimeries de l'atelier où Atticus employait cinquante esclaves comme copistes! Si l'antiquité reportait aux dieux l'invention de la charrue ou des vaisseaux, comment n'aurions-nous que de l'ingratitude pour Guttenberg ou Volta, pour Ampère ou Stephenson? — Que faites-vous de nouveau, monsieur Watt? demandait George III à l'illustre inventeur. — Sire, je fais quelque chose de fort agréable aux rois : de la puissance, répondait Watt avec autant de vérité que d'esprit. Et que serait effectivement devenue l'Angleterre, durant ses

(1) Voy. Carey, *Principes de la science sociale*, t. I, ch. VI.

longues et terribles guerres de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, sans les richesses que lui versait chaque jour son industrie, merveilleusement aidée par la mécanique ? Que deviendrait l'Europe, le monde entier sans les bienfaisants secours que lui valent les machines ?

La mécanique n'accroît pas seulement nos forces, elle les ordonne encore, en les contraignant à s'utiliser avec une extrême régularité. Aussi a-t-on pu calculer que leur assistance développe la puissance productive de chaque ouvrier des filatures, par exemple, dans le rapport de 1 à 250. En quelle erreur est-on enfin lorsqu'on accuse les machines de chasser les travailleurs des ateliers ou d'abaisser les salaires ! Quand Arkwright a découvert la machine à filer, il y avait en Angleterre 5,200 fileurs au petit rouet et 2,700 tisseurs occupés à la fabrication des cotonnades, dont les salaires réunis ne dépassaient pas 4 millions de francs. Dès 1833, il s'y trouvait 2 millions de personnes soutenues par cette fabrication, et les salaires, distribués seulement aux 800,000 ouvriers des manufactures qu'elle employait, s'élevaient à 455 millions. Le bel ouvrage de Baines (1) ne laisse aucun doute sur ces chiffres. Une statistique aussi curieuse a dernièrement été faite dans notre pays. L'administration a procédé à un recensement général du mouvement auquel donnent lieu les diverses routes, pour se rendre compte de l'influence qu'a exercée sur ces voies de communication ordinaires l'établissement des chemins de fer, et elle a constaté, malgré cette concurrence, que leur circulation n'avait pas diminué (2).

S'il est vrai que loin de l'aisance on espérerait vainement quelque élévation intellectuelle un peu marquée, quelque

(1) Sur la production des cotonnades.

(2) En 1864, nous avions déjà pourtant 13,057 kilomètres de chemins de fer.

dignité morale un peu générale, on ne saurait nier que la charrue et le marteau, la locomotive et le fuseau, n'aient autant fait pour les généreux sentiments, les nobles pensées, que les œuvres des savants les plus illustres ou des plus grands artistes. Voltaire ne disait pas seulement une plaisanterie lorsqu'il écrivait : « Celui qui trouverait le moyen de faire produire quatre épis au lieu d'un à une tige de blé rendrait plus de services que tous les littérateurs et tous les philosophes ensemble. »

Les machines n'accomplissent, en outre, que les travaux qui réclament de la force physique. Nos ouvriers ne broient plus le grain, comme les femmes que dépeint Homère ; ils ne traînent plus de lourds chariots, comme les Indiens dont parle Las Casas. Ils ont repris dans la production leur rôle d'êtres intelligents, laissant la meule, les chevaux ou la vapeur effectuer, sous leurs yeux, le travail, qu'ils s'en tiennent maintenant à diriger. On accuse les machines de diminuer les salaires ! Que d'ateliers florissants seraient pourtant à naître sans les découvertes d'Arkwright ou de Crompton ! Quelles souffrances, quelles misères régneraient encore parmi les classes laborieuses sans l'invention de Watt !

Aux bienfaits que les machines engendrent dans la production s'en joignent d'autres, non moins considérables, dans la distribution de la richesse. Car, en mettant les différentes marchandises à la portée de toutes les bourses, elles améliorent dans une proportion incalculable la condition des peuples. Ce que Fox, on le sait, admirait le plus à notre exposition industrielle de 1802, c'étaient les couteaux à bon marché de Thiers et les montres d'argent de Besançon. D'après un calcul assez exact, les machines à vapeur fournissaient sur notre globe, en 1833, un travail égal à celui de 400 millions d'ouvriers : nouvelle population, semblable en

nombre à celle de l'Europe entière, qui toute est occupée à nous servir ou à nous plaire, moyennant un faible rétribution et sans jamais avoir besoin de réparer ses forces par le repos. Est-il vraiment un nom qui pût, au point de vue de l'aisance publique, dépasser ceux de Watt, de Crompton, de Guttemberg, de Jacquart, d'Arkwright, de Fulton? Certes, le *Santa-Maria*, qui portait Christophe Colomb en Amérique, était aussi loin des bâtiments qui, plus aisément et plus promptement construits, sillonnent aujourd'hui les océans, qu'il l'était des vaisseaux que les bas-reliefs d'Égypte ou le récit des guerres puniques nous représentent. Mais quels territoires il a gagnés à l'industrie des peuples, quels champs il a ouverts aux pensées, aux désirs, aux connaissances, aux jouissances de l'humanité ! Ce n'était cependant qu'une machine.

IV

§ 1. Après avoir terminé son analyse de la division du travail, Adam Smith traite de la valeur ou du prix des produits. On ne pourrait trouver dans les chapitres qu'il consacre à cette étude le dernier mot de la science; J.-B. Say, Mac-Culloch, Ricardo, Buchanan, y ont relevé plus d'une erreur. Mais, dans l'obscurité qui régnait sur un tel sujet, que de brillants éclairs encore ! Que de précieuses éclaircies en cet épais nuage ! Il était réservé à Rossi de faire disparaître les derniers doutes économiques sur la valeur échangeable et la valeur réelle, sur le prix naturel et le prix courant, en montrant l'extrême importance de ces distinctions. Toutefois l'assertion la plus regrettable de Smith, à cet égard, c'est celle qui représente le travail comme « la seule mesure universelle, aussi bien que la seule exacte des valeurs, comme le seul étalon qui puisse nous servir à comparer les valeurs de différentes marchandises à toutes les épo-

ques et dans tous les lieux. » Une pareille mesure n'a jamais existé ni jamais n'existera. C'est le rapport entre l'offre et la demande, cette unique résultante des approvisionnements et des besoins, des désirs à satisfaire et des produits à vendre, qui règle chaque transaction, qui seule décide tout échange. Le travail ne peut être un meilleur étalon des valeurs, nouvelle pierre philosophale à découvrir, que le blé, choisi pour cela par J.-B. Say (1).

§ 2. Smith est mieux inspiré dans les recherches auxquelles il se livre sur la rente, le profit et le salaire. On s'en convainc surtout quand on sait à quelle confusion d'idées et d'enseignement donnaient auparavant lieu ces divers revenus sociaux. C'est bien en de tels écrits que, grâce à sa rare pénétration et à son admirable justesse d'esprit, il apparaît comme le vrai fondateur de la science. Or, s'il est beau de poursuivre, comme ces ouvriers de la Cornouailles qui travaillent jusque sous l'Océan, les derniers filons d'une mine abondante, combien est-il plus beau de les indiquer et d'ouvrir les puits qui les atteignent !

A propos des salaires, Smith revient fort heureusement, en un passage au moins, à la loi de l'offre et de la demande. Ils se déterminent, dit-il, par la convention qui se fait entre les ouvriers et les entrepreneurs. « Les ouvriers désirent gagner le plus possible, les maîtres donner le moins qu'ils peuvent ; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser. » C'est fort juste ; mais il laisse ignorer ce qu'est réellement le salaire, cette part afférente au travail dans la valeur des produits, que l'état du marché, la force des choses, malgré de fâcheuses apparences, règle toujours avec tant d'équité. Peut-être aurait-il prévenu quelques-unes des folles décla-

(1) Dans le travail dont je parle ici, Smith commet aussi de graves erreurs sur le numéraire.

mations qu'il nous a été donné d'entendre sur l'opposition du travail et du capital, s'il avait suffisamment expliqué et développé cette vérité. Il montre bien du moins que les coalitions, surtout celles des ouvriers, grâce à leur nombre comme à leur défaut de ressources et d'instruction, échouent sans cesse, en laissant entendre qu'il sied de hautement condamner les lois oppressives qui les régissent trop souvent encore, et qui les régissaient partout de son vivant.

Pour juger ces lois, rien ne vaut, du reste, même après la récente discussion de nos Chambres, ces paroles de Buchanan, le meilleur commentateur de Smith et l'un assurément de ses plus remarquables disciples : « Les rapports d'ouvriers à maîtres forment un contrat, et si la loi intervient pour forcer une des parties à se soumettre à l'autre, la nature même du contrat est changée : le consentement mutuel, base de toute transaction, est détruit, et un individu se trouve dépouillé au profit d'un autre. D'ailleurs, le législateur n'a aucun intérêt positif à intervenir violemment dans les transactions des particuliers. Les ouvriers s'unissent pour provoquer, aux dépens de leurs maîtres, une hausse dans les salaires ! Eh ! pourquoi pas ? Qu'importe au public que, en définitive, le gain revienne aux ouvriers ou aux chefs. Si la société accorde un bon prix à un objet, il manquera pas d'abonder sur le marché, et il n'est d'aucune importance, en tout ce qui peut la concerner, que ce prix soit divisé en telle ou telle proportion entre les *salaires* et le *profit*. La marchandise acquiert son prix sur le marché, et les deux parties intéressées se contestent le partage du butin ; mais qu'a le public à faire à tout cela ? et pourquoi favoriserait-on une des parties au détriment de l'autre ? La vérité, c'est que les coalitions de chefs et d'ouvriers sont amenées par la rareté du *travail* ou de *l'ouvrage*. Ce sont

les effets naturels d'une cause plus générale ; et, jusqu'à ce que la loi ait atteint cette cause générale, jusqu'à ce qu'elle ait créé un supplément de *travail* ou d'*ouvrage*, elle ne servira qu'à l'oppression des particuliers. »

Voilà la vérité dans toute sa rigueur ; ces paroles sont le plus bel éloge que puissent recevoir les nouvelles législations de l'Angleterre, de la Suisse, des États-Unis et de la France. Quant aux autres, elles sont iniques et odieuses, de même qu'elles sont inutiles. Car, lorsque les maîtres s'efforcent d'abaisser les salaires, sans que leurs entreprises diminuent ou que de plus nombreux ouvriers se présentent aux ateliers, ils tentent une chose aussi impossible que lorsque les ouvriers veulent accroître leurs gains sans devenir plus rares, ou sans que les entreprises se multiplient.

Supposez même qu'il en soit autrement, admettez que des conventions particulières réalisent, soit la baisse, soit la hausse des salaires ; qu'arrivera-t-il encore ? Les produits s'offrant à moindre prix dans le premier cas et à plus haut prix dans le second, la consommation aussitôt augmentera ou diminuera. Les fabricants seront donc obligés d'élever leurs offres pour conserver leurs ouvriers, ou les ouvriers seront contraints d'abaisser leurs prétentions pour rester occupés. Le châtiment des uns ou des autres sera encore inévitable et presque instantané (1) ; il n'est point de coalition qui ait imposé des conditions inconciliables avec l'état du travail et du capital. Lorsqu'elles réussissent, elles hâtent seulement de quelques instants les résultats qu'aurait inévitablement produits le cours naturel des choses.

Comme tout explorateur de contrées inconnues, Smith a laissé sur le salaire bien des obscurités, et propagé bien des erreurs. Mais quelle vérité est subitement apparue dans toute

(1) Voir mes *Lois du travail et de la population*, liv. II, ch. IV.

sa plénitude? Quelle entreprise n'a plus tôt trouvé l'échec que le succès? Ainsi, après s'en être remis à l'incontestable loi des prix pour la paye du travail, il tient qu'elle doit suffire à la subsistance des ouvriers et à l'éducation de leurs enfants. Il n'en est rien, hélas! Le salaire s'abaisse forcément durant les disettes, et s'élève toujours aux temps d'abondance; l'offre et la demande n'écoutent ni pleurs ni supplications. C'est à la prévoyance de combattre les angoisses que suscitent le besoin ou la vieillesse; dans le libre champ des labeurs, nous ne perdons jamais notre qualité d'êtres responsables. Entraîné par sa bienveillante humanité, par ses sentiments charitables, Smith écrit pareillement ailleurs : « Ceux qui nourrissent, habillent et logent tout le corps de la nation, doivent avoir, dans le produit de leur propre travail, une part assez large pour être suffisamment nourris, logés et vêtus (1). » Certainement il faudrait souhaiter qu'il en fût de la sorte; mais des travailleurs seuls encore il convient de l'espérer. Hommes, ils sont libres de leurs actes et responsables de leur condition; quoi qu'il advienne, ils le seront toujours. On les trompe ou l'on se trompe quand on leur parle différemment; il n'est que le mendiant et l'esclave qui ne décident pas de leur sort.

Mais n'est-il pas digne d'attention de voir, dans l'aristocratique Angleterre du XVIIIe siècle, parler ainsi des classes populaires, bien qu'on eût tort d'y croire alors isolée la voix de Smith? Grâce à la longue pratique en effet d'un gouvernement de discussion et de publicité, les intérêts des classes les plus nombreuses y préoccupaient beaucoup déjà les hommes les plus éclairés. « Il faut défendre notre constitution, et par-dessus tout rendre la situation des classes in-

(1) Voir la *Richesse des nations*, liv. I, ch. VIII.

férieures chez nous aussi bonne qu'il est possible, » écrivait, en 1792, lord Grenville, presque au nom du cabinet dont il faisait partie. Et qui douterait aujourd'hui que ce conseil ne fût aussi politique qu'il était digne, aussi habile qu'il était honorable ? Mais si c'est une gloire pour l'Angleterre de s'être de bonne heure préoccupée des masses populaires, c'en est une pour Smith de compter parmi ceux qui, les premiers et le plus souvent, ont eu ces nobles et salutaires pensées.

Ce qui suit dans Smith sur la population est loin de pouvoir satisfaire ceux qui ont lu Malthus. Il reste là sous l'empire des fausses opinions de son temps, et, sans tenir compte des fâcheux effets des *poor-laws*, dont il s'occupe cependant, de même qu'en oubliant l'Irlande, dès lors si peuplée et si misérable, il écrit que la marque la plus décisive de la prospérité d'un pays est l'augmentation du nombre de ses habitants (1). Ce n'en est pas moins en cette dissertation, à peine scientifique, qu'on trouve des observations comme celle-ci, que les faits ont depuis si complétement justifiées : « Je crois que, en quelque métier que ce soit, on trouvera que celui qui travaille avec assez de modération pour être en état de travailler constamment, non-seulement conserve le plus longtemps sa santé, mais encore est celui qui, dans le cours d'une année, fournit la plus grande quantité d'ouvrage ; » ou que cette autre : « L'expérience de tous les temps et de tous les pays s'accorde, je crois, pour démontrer que l'ouvrage fait par des mains libres revient définitivement à meilleur compte que celui qui est fait par des esclaves. C'est ce qui se voit même à Boston, à New-York et à Philadelphie, où les salaires du travail le plus simple sont si élevés. »

Smith revient au salaire après avoir traité du profit, afin

(1) Voir mon chap. sur Malthus.

de mieux marquer les similitudes ou les différences de ces deux sortes de revenu. Il expose avec grand soin, en cette comparaison, les causes particulières qui affectent le premier : l'instruction que réclament les travaux qu'il solde ou l'ignorance dont ils s'accommodent, l'incertitude ou la sécurité qu'ils présentent, les chances heureuses ou regrettables qu'ils imposent, le respect ou le dédain qui les entourent. Quelle distance sépare, par exemple, la paye du simple journalier de celle de l'avocat ou de l'acteur, le gain du tisserand de celui du peintre ou de l'astronome ! Mais, encore ici, comment ne pas le remarquer? apparaît, et apparaît uniquement la loi générale des prix : le rapport de l'offre à la demande. Moins un travail exige de savoir ou d'adresse, impose de dangers ou d'obstacles, plus le nombre des personnes qui s'y livrent est considérable, et par suite moins elles sont rétribuées. On pourrait se convaincre de cette vérité à la lecture même de Smith, lorsqu'il montre, comme une remarquable singularité, que les salaires des matelots, grâce à l'attrait qu'ils trouvent à leur état, ne se proportionnent pas aux maux qui les attendent. Cette vie pleine d'aventures et de périls, loin de décourager les jeunes gens élevés au spectacle des flots, les attire au contraire. Malgré les souvenirs qui les entourent, ils se hâtent de quitter les plages et de courir aux écueils. Mais il n'en est pas de même des risques où le courage et l'adresse ne peuvent rien ; « dans les métiers qui nous sont connus pour être très-malsains, les salaires du travail sont très-élevés. » Dans le premier cas, beaucoup de personnes s'offrent ; dans le second il y a peu de concurrents ; tout est là.

§ 3. Pour les profits, comme pour les salaires, Smith n'a pas assez considéré la loi générale qui les régit. Il se contente d'observer que la hausse et la baisse qui les affectent dépendent des mêmes causes que toute autre hausse et toute autre baisse,

c'est-à-dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale. Mais aussitôt que de remarques importantes et justes ! Qu'il importerait aux adversaires du capital de lire ce chapitre, s'ils consentaient à lire et à étudier ! Ils font un crime à la concurrence de favoriser l'accumulation des capitaux; comme si les capitaux n'étaient pas de nouvelles ressources offertes à l'industrie ; comme s'ils n'ouvraient pas toujours de nouvelles voies à la production, en réalisant et la hausse des salaires et la baisse des profits, puisqu'ils accroissent la demande des ouvriers et multiplient l'offre des entrepreneurs. Ne proviennent-ils pas tout ensemble des plus louables sentiments, des coutumes les plus respectables : la prévoyance, l'épargne, le sacrifice du présent à l'avenir, la soumission des passions à la raison ? Les peuples seraient-ils réellement plus heureux, si chacun dépensait plus qu'il ne gagne, ou si tout était disposé pour que la distance qui sépare les diverses classes ne dût jamais se restreindre ? Dire d'un régime industriel qu'il protége l'accumulation des capitaux, c'est dire qu'il ne cesse, par la production autant que par la distribution de la richesse, d'aider les masses ouvrières à monter, dignes et respectées, les successifs degrés de l'échelle sociale. Le capital, c'est le legs du passé au présent, en faveur de l'avenir ; son accumulation, c'est l'image la plus vraie du progrès dans les sphères matérielles.

Puisque nul territoire ne saurait offrir une propriété à ses divers habitants, qu'il est heureux, le dois-je répéter ici (1) ? que la richesse mobilière, progressive comme nos connaissances, infinie comme nos succès, en puisse faire à tous espérer une ! On ne saurait se lamenter de ce que l'Angleterre a engagé 8 milliards et demi, l'Amérique 4 milliards, la France 3 milliards, dans la seule industrie des chemins de fer, grâce

(1) C'est une remarque que j'ai déjà faite ailleurs.

à leur activité et à leur économie. Ce qu'il sied de vanter, ce n'est pas l'Espagne du XVIe siècle pour ses dissipations, ou la Turquie de nos jours pour son oisiveté. Dès ses premières pages, d'ailleurs, Smith s'appliquait à mettre en relief l'importance des capitaux. Le nombre des travailleurs utiles et productifs, dit-il dans son Introduction, est partout, comme on le verra par la suite, en proportion de la quantité du capital employé à les mettre en œuvre, et en raison de la manière particulière dont ce capital est employé.

Quand, au sujet des capitaux, on a combattu la concurrence, on n'a pas non plus remarqué que la petite industrie, au nom de laquelle on produisait ces attaques, subsiste très-nombreuse, se multiplie même sans cesse auprès des vastes usines, bien que ces dernières sachent économiser plus de frais d'administration, employer plus de machines et pousser plus loin la division du travail. On aurait aussi dû se rendre compte que pour les grandes manufactures, comme pour les grands comptoirs, il se trouve une infinité de surveillants, de contremaîtres, d'entrepositaires, de commis, de correspondants. Considérez enfin les artisans des campagnes, examinez les ménages employés, aux environs ou dans les faubourgs des villes, aux travaux des fabriques, et vous vous convaincrez bientôt que les modestes entrepreneurs, et que le travail en famille, pour s'être déplacés quelquefois, n'ont pas disparu. Qui ne sait combien il est rare que les soieries de Lyon se tissent dans de vastes ateliers? Lorsqu'on parcourt les rues de Birmingham, ne voit-on pas partout écrits ces mots : *A room with power to let*, « chambre à louer avec une partie de force, » pour un ouvrier ou une famille isolée? La récente découverte de la puissance motrice du gaz sera certainement elle-même très-favorable à la petite industrie. D'immenses manufactures se sont créées, c'est vrai ; mais il ne l'est pas que les petits ateliers aient été détruits ou que les classes moyennes

n'existent plus. Quelle est aussi bien l'origine de la plupart des riches fabricants, des commerçants opulents, des importants propriétaires qu'on ne cesse de citer, en semblant reprocher au travail d'engendrer la richesse, si ce n'est une origine très-plébéienne, très-voisine souvent du besoin?

Les vastes entreprises, qui ne succèdent aux petites, au sein du libre débat de l'offre et de la demande, que parce qu'elles servent mieux les intérêts de la production et de la consommation, résultent surtout, au reste, de l'association des fortunes les plus différentes et parfois les plus restreintes. Ces grandes compagnies de chemins de fer, de navigation, de banque, que nous voyons se former de toutes parts, unissent certainement à l'industrie d'innombrables personnes de médiocre aisance, qui, sans elles, y seraient demeurées étrangères. Avec la liberté, tout s'ordonne et s'accomplit pour le commun avantage de la société. Les petits, les moyens, les grands ateliers subsistent, naissent, se ferment selon que leurs produits sont nécessaires ou inutiles, et la petite industrie disparût-elle, que les petits industriels se multiplieraient encore, en puisant dans l'association des vues plus hautes, des désirs plus nobles, des garanties mieux assurées. Ce qu'il faut blâmer, ce sont les priviléges et les monopoles, comme ceux des anciennes compagnies de commerce, ou comme ceux des institutions présentes de crédit (1). Mais la concurrence n'a rien à voir à cela; elle en est l'absolue condamnation. Dans sa constante équité et sa pleine fécondité, elle reconnaît tous les droits, satisfait tous les intérêts, sollicite tous les perfectionnements, récompense tous les mérites.

(1) En constituant nos grandes compagnies de chemins de fer, on aurait aussi dû se souvenir qu'avant la fusion des chemins de Londres à Birmingham, du Grand-junction et de Liverpool à Manchester, chacune de ces compagnies donnait 10 p. 100 à ses actionnaires, et que la grande compagnie qui possède le réseau entier donne à peine 5 p. 100.

Quant au mot de féodalité industrielle, prononcé par des hommes justement célèbres cependant, par quelques économistes même, au sujet de l'accumulation des capitaux, il est vide de sens. Aucune des conditions nécessaires à l'établissement d'une féodalité, ni les immunités legislatives, ni les opinions aristocratiques, ni l'immobilité des positions, ne se rencontrent chez un peuple largement adonné au travail. Les besoins de l'industrie y forcent chaque jour, au contraire, à briser les entraves qui gênent les mouvements des personnes et de la richesse, à laquelle revient, dès qu'elle prend de vastes proportions, toute véritable considération, toute réelle importance. Comment retrouver alors quelque vestige du moyen âge, quelque reste de servage, si ce n'est à l'état de ruine? Lorsqu'en attaquant la présente constitution de l'industrie, Chateaubriand et Tocqueville la blâmaient comme une *oppression féodale*, comme *la dernière injustice de la richesse*, ils ignoraient ce que vaut la concurrence, non moins que ce que peut maintenant l'ouvrier et ce qu'est le salaire. Ils auraient au moins dû savoir qu'il n'est pas une démocratie qui n'ait pour origine le travail manufacturier ou commercial. Quelle féodalité que celle dont le couronnement se compose des sociétés coopératives!

Adam Smith est loin d'avoir autorisé une pareille méprise. Placé au milieu des corps de métiers et des règlements de fabrication, il s'explique très-nettement, et sur les bienfaits des franchises industrielles, et sur cette détestable organisation du travail, quoique dès lors les habiles commentaires du décret d'Élisabeth touchant les apprentis en eussent détruit, en Angleterre, les plus fâcheuses rigueurs. Mais on ne lui saurait en cela reconnaître le mérite d'une découverte ; il suit dignement la route déjà parcourue par les physiocrates ; il ne l'ouvre ni ne la prolonge. Dans ce travail d'examen attentif, de soigneuse critique, où trouver

aussi quelque large aperçu historique sur le mouvement économique et populaire des XIIIe, XIVe et XVe siècles, qui, dans toute l'Europe, a créé les communes, et qui reste le plus grand fait des croisades à la renaissance et à la réforme? Comment y rencontrer même quelque passage qui rappelle la grandeur et la beauté du préambule de l'édit de Turgot qui, pour la première fois, affirmait en France les droits sacrés du libre travail ?

Smith n'invoque néanmoins dans aucune autre partie de son ouvrage, comme il le fait ici, les principes de la pleine équité, de l'éternelle et absolue justice. Il vaut la peine de s'arrêter à cette page, qui malheureusement étonne presque dans la *Richesse des nations*, et qui se devrait encore souvent citer, en présence des coupables et funestes oppressions souffertes par l'industrie : « La plus sacrée et la plus inviolable de toutes les propriétés est celle de son propre travail, puisqu'elle est la source originaire de toutes les autres propriétés. Le patrimoine du pauvre est dans sa force et dans l'adresse de ses mains; et l'empêcher d'employer cette force et cette adresse de la manière qu'il juge la plus convenable, tant qu'il ne porte de dommage à personne, est une violation manifeste de cette propriété primitive. C'est une usurpation criante sur la liberté légitime, tant de l'ouvrier que de celui qui serait disposé à lui donner du travail : c'est empêcher, à la fois, l'un de travailler à ce qu'il juge à propos, et l'autre d'employer qui bon lui semble. On peut bien en toute sûreté s'en fier à la prudence de celui qui occupe un ouvrier, pour juger si cet ouvrier mérite de l'emploi, puisqu'il y va assez de son propre intérêt. Cette sollicitude qu'affecte le législateur, pour prévenir qu'on emploie des personnes incapables, est évidemment aussi absurde qu'oppressive. » Ces paroles sont surtout remarquables, placées entre les lois des corps de métiers, partout alors existantes, et les doctrines com-

munistes qui, succédant aux systèmes des écrivains monarchiques de l'école de Fénelon, allaient prendre un si violent essor sous les réformateurs populaires de l'école de Rousseau et de Mably. Que Smith d'ailleurs est loin ici des enseignements de la sympathie!

On s'étonne, après un tel passage, qu'en voulant montrer la prééminence des villes sur les campagnes, il ait écrit : « Ce n'est pas seulement aux corporations et à leurs règlements qu'il faut attribuer la supériorité que l'industrie des villes a usurpée dans toute l'Europe sur celle des campagnes, il y a encore d'autres règlements qui la maintiennent : les droits élevés dont sont chargés tous les produits de manufacture étrangère et toutes les marchandises importées par des marchands étrangers tendent tous au même but. Les lois des corporations mettent les habitants des villes à même de hausser leurs prix, sans craindre d'être supplantés par la libre concurrence de leurs concitoyens ; les autres règlements les garantissent de celle de l'étranger. » Dieu merci, l'arbitraire n'a pas de tels avantages sur la liberté. Les douanes nuisent surtout à ceux qui les établissent, et, dès le siècle dernier, les merveilleux progrès de l'industrie des villes non incorporées, en Angleterre, comme, en France, la prospérité du faubourg Saint-Antoine ou des galeries du Louvre, dès qu'ils furent affranchis, révélaient suffisamment les dommages des corps de métiers, enserrés dans leurs règlements surannés et leurs odieux priviléges. Si les campagnes étaient plus pauvres que les villes, c'est qu'elles étaient plus opprimées encore, et qu'il s'y rencontrait moins de sécurité. Relisez Vauban et Boisguilbert, étudiez les anciennes lois, souvenez-vous des anciennes perceptions, et vous apercevrez aisément les véritables causes de la misère des populations rurales. Smith remarque bien que la supériorité des villes s'était de son vivant beaucoup affaiblie dans sa patrie, qui,

plus que tout autre pays, avait accordé, sous de larges garanties générales, de précieuses faveurs aux campagnes. La grande Charte ne stipulait-elle pas déjà des droits considérables à leur profit ? Et si d'autres lois, comme l'*enclosure-act* de Henri III, par exemple (1), sont loin de paraître publiées en des vues populaires, dans quelle autre contrée cependant en trouverait-on de semblables à la même époque ?

Jamais aussi bien le goût des champs n'a disparu de l'Angleterre. Avant Smith, Dryden avait écrit sa touchante élégie sur le cimetière de village, que Fox, retiré dans son domaine chéri de Saint-An's-hill, devait après lui se faire relire à son lit de mort. Quel trait heureux et digne du caractère britannique que celui qui, dès ce temps aussi, faisait que Warren Hastings, au milieu de toutes les magnificences de l'Orient et au faîte de la puissance, ne cessait de penser à racheter la terre de ses ancêtres, comme lord Chatam, au sein des triomphes enivrants du parlement ou dans la sombre chambre de l'auberge de Marlborough, songeait à recouvrer son héritage de Hayes ! Quelle autre littérature, sincère expression toujours des sentiments publics, présenterait une réunion d'écrits semblables à ceux de l'*École des lacs ?*

§ 4. Après avoir étudié le salaire et le profit, Adam Smith s'occupe de la rente, ce sujet qu'ont tant de fois traité les physiocrates, et qui lui fournit l'un de ses plus remarquables chapitres. Ses conclusions, beaucoup plus exactes que celles de Quesnay, le sont aussi beaucoup plus que celles de Ricardo. Il émet une doctrine toute nouvelle, et la discute avec une richesse d'aperçus, une abondance de renseignements, une justesse et une finesse d'observations qu'on ne se lasse pas d'admirer. Sur ces flots où tant d'autres avaient sombré,

(1) Il distribuait les communaux aux personnes qui les feraient enclore et cultiver.

et qui devaient encore causer tant de naufrages, il vogue comme s'ils ne recouvraient nul écueil. C'est bien à la lecture de ce beau travail qu'on peut redire le vers du poëte :

Edicta doctrina sapientium templa serena.

La rente est pour Smith le revenu non-seulement de la terre, mais de chaque élément naturel approprié à la production, approprié du moins à la production agricole (1). Tout sol cultivé en rapporte une, à son avis, jusqu'à la falaise où ne croît que le varech, jusqu'au rocher « où ne se récolte que le *kelp ;* » car ils ne se céderaient point sans fermage. « Le possesseur d'un domaine borné par un rivage où naît cette espèce de salicorne en exige une rente, tout aussi bien que de ses terres à blé. » Je n'ai pas besoin d'indiquer ce qu'il y a là de contraire à la doctrine de Ricardo, comme aux erreurs, que j'étudierai dans le chapitre suivant, où sont tombés récemment Carrey et Bastiat. Je puis dire dès maintenant toutefois que ces derniers écrivains semblent avoir pour la rente l'horreur que ressentaient autrefois les canonistes pour l'intérêt, quand ils n'excommuniaient pas les débiteurs en retard, comme ce célèbre Guillaume de Roussillon, sire d'Alaman, ou lorsque Rome ne mettait pas en interdit toute la ville de Sienne, parce qu'une de ses compagnies de finances ne lui payait pas les 80,000 florins qu'elle lui devait (2). Smith a même mille fois raison, oublieux des passages où il tient que les richesses résultent seulement du travail, de remarquer ici que le fermage de la terre, toujours bornée, tandis que les populations ne cessent de se développer, constitue un prix de monopole.

Cette question lui porte vraiment bonheur. Malgré ce qu'il écrivait aussi précédemment, il y devance Malthus.

(1) Je reviendrai sur la doctrine de Smith dans mon travail sur Ricardo.
(2) Voy. Cibrario, *Économie politique du moyen âge*, liv. III, ch. III.

« Les hommes, comme toutes les autres espèces d'animaux, dit-il, se multipliant naturellement en proportion des aliments, les denrées alimentaires sont toujours plus ou moins demandées. » Il se livre tout à la fois, dans ce chapitre, à ses souvenirs classiques, qui ouvrent de charmantes éclaircies en cette docte discussion, et qu'on regrette de lui voir si rarement exprimer. Car s'il convient de prouver avec exactitude ses opinions, pourquoi ne pas convier à les partager le plus de personnes possible, par l'attrait qu'on leur sait donner? Le plus grave écrivain ne perd rien à s'interrompre, comme fait ici Smith, pour citer quelques passages de Cicéron, ou pour rappeler que Caton recommandait le soin des prairies, et que Columelle trouvait si chers les murs des jardins qu'il engageait à n'en pas construire.

§ 5. Je signalerai à peine la discussion suivante de Smith, qu'il nomme lui-même une digression, sur les variations subies par la valeur du numéraire pendant les quatre derniers siècles. Les ouvrages de Jacob et de lord Liverpool en Angleterre, de Humboldt en Allemagne, de M. Michel Chevalier en France, ont laissé loin derrière eux ce travail, intéressant néanmoins à consulter. Une erreur scientifique doit cependant y être relevée. Appuyé sur les écrits de Fleetwood et de Dupré de Saint-Maur, Smith, après avoir constaté fort justement la régularité du cours du blé à travers les siècles, l'y prend à tort, ou semble à tort, du moins, l'y prendre pour un étalon, une *mesure de valeur*, ainsi que le devait plus tard faire J.-B. Say, et comme il fait ailleurs lui-même du travail. Buchanan dit bien dans la note qu'il joint à ce passage : « Le prix du blé ne règle pas le prix en argent de tous les autres produits bruts de la terre ; il ne règle ni le prix des métaux, ni celui de beaucoup d'autres matières premières ; et, comme il ne règle pas le prix du travail, il ne règle pas non plus celui des objets manufacturés. »

On ne trouverait du reste dans aucune page de la *Richesse des nations*, le dois-je observer ? que la fortune des États dépend des métaux précieux qu'ils détiennent. L'erreur mercantile n'était plus à réfuter depuis les physiocrates ; ces métaux ne conservent même pas dans Smith toute l'importance qui leur revient. « L'argent, assure-t-il, cette grande roue de la circulation, ce grand instrument du commerce, tels que tous les autres instruments de l'industrie, quoiqu'il compose une partie, et une partie très-précieuse du capital de la société à laquelle il appartient, n'entre pour rien absolument dans son revenu. » C'est une profonde erreur. Dès que le numéraire prend le caractère de capital, il devient l'un des instruments de la production et contribue au revenu social, ainsi que chaque autre instrument, chaque autre agent de l'industrie. Comment le capital circulant, de quelque élément qu'il se compose, ne créerait-il pas des profits, ne procurerait-il pas des gains aussi désirables que le capital fixe? Les métaux précieux retenus en dehors des courants de la circulation, inutilement enfouis dans des coffres ou soigneusement cachés dans la terre, sont seuls stériles. C'est peut-être pour cela que Smith approuve, sinon la suppression, du moins la limitation de l'intérêt, dans tout prêt d'argent.

Il serait resté plus vrai, s'il s'était contenté de remarquer que « l'Espagne et le Portugal, qui possèdent les mines, sont peut-être, après la Pologne, les deux plus pauvres pays d'Europe, » ou s'il avait seulement rappelé, comme simple opposition toutefois, le mot de Charles-Quint : « Tout abonde en France et tout manque en Espagne ; » car la France était alors singulièrement pauvre elle-même. Smith n'avait que trop raison de l'écrire ailleurs, en notant notre dénûment : « Excepté dans les contrées les plus florissantes, et dans lesquelles le travail est le plus libéralement récompensé, la viande de boucherie n'est qu'une bien faible partie

de la subsistance de l'ouvrier ; la volaille en est encore une bien moindre, et le gibier n'y entre pour rien. En France, et même en Écosse, où le travail est un peu mieux rétribué qu'en France, l'ouvrier pauvre ne mange guère de viande que les jours de fêtes et dans quelques circonstances extraordinaires (1). » Que nous étions loin, on le voit, des 1,500,000 bœufs ou vaches, des 2,700,000 veaux, des 6 millions de moutons et des 4 millions de porcs, auxquels on estime aujourd'hui notre consommation annuelle!

Aux yeux de Smith, la plaie véritable de l'Espagne, c'était son gouvernement, et ni l'oisiveté luxueuse que lui valurent les mines d'Amérique, ni la coupable expulsion des Maures, sa plus active population, n'ont autant, il est vrai, contribué à son dénûment que ses lois politiques, religieuses et administratives. C'est ce qu'ont bien montré, depuis Smith, Rossi et Mill, Roscher et M. Michel Chevalier. Si le système féodal a été aboli en Espagne et en Portugal, lit-on dans la *Richesse des nations*, il y a été remplacé par un système qui ne vaut guère mieux. Il valait même infiniment moins ; car, au sein du désordre féodal, l'homme pouvait encore croire à sa noblesse, développer son esprit, écouter ses désirs, se confier jusqu'à certain point à ses forces, et que pouvait-il en face de l'implacable despotisme politique et administratif de Charles-Quint ou de ses successeurs, et des abominables cruautés de l'inquisition ecclésiastique? Il n'est aucune exagération à le dire, ce despotisme et ces cruautés sonnaient pour l'Espagne le glas de toute grandeur et de tout avenir.

Dans la carrière industrielle aussi, l'homme apparaît en première ligne ; c'est le capital par excellence, l'agent incomparable des labeurs et des épargnes, du travail et de la prévoyance. Quand l'ignorance et l'oppression lui retirent sa

(1) Voir la *Richesse des nations*, liv. Ier, ch. XI.

valeur, n'attendez plus partout que la misère; elle est inévitable. Le dieu de l'industrie que César retrouvait en Gaule avait raison d'appeler à ses autels l'intelligence et l'honneur (1). Mais si je m'arrête à cette pensée de Smith, c'est surtout pour montrer ses sentiments libéraux, qu'il exprime rarement, quoiqu'il ne les trahisse jamais. Quant à ses opinions populaires, il les manifeste souvent, au contraire. Lorsqu'il parle de bien-être, de richesse, de progrès, d'instruction, c'est toujours aux classes les plus nombreuses qu'il pense, restant en cela fidèle aux traditions de Quesnay et de Turgot. Et, chose remarquable, si quelques-uns de ses disciples le contredisent en quelques points sur ces questions, il est rare qu'ils n'invoquent eux-mêmes l'intérêt commun de la production et de la société, qu'ils ne demeurent, jusqu'en servant parfois les intérêts des patriciens, les avocats dévoués du peuple. Qu'on lise Mac-Culloch, par exemple, l'économiste anglais qui partage le plus peut-être les préjugés aristocratiques de ses compatriotes, et l'on s'en convaincra facilement. C'est que l'économie politique est une science toute plébéienne ; elle ne saurait ne pas l'être. Quelques injures que lui adressent les tribuns ou les flatteurs des masses populaires, elles lui doivent et lui devront toujours leur plus entière reconnaissance.

Il est surtout digne d'attention qu'au milieu du XVIIIe siècle, Adam Smith ait autant loué la division des propriétés et l'égalité des partages, ces premiers principes, ces bases assurées de toute société démocratique. Il arrive rarement, dit-il (2) en critiquant les lois de primogéniture et de substitution de sa patrie, qu'un grand propriétaire soit un grand faiseur d'améliorations. Et ailleurs : un petit propriétaire

(1) César ne dit pas le nom du dieu gaulois de l'industrie, du commerce et des chemins dont il parle; il l'assimile à Mercure.

(2) Voir la *Richesse des nations*, liv. III, ch. XI.

qui connaît tous les recoins de son petit territoire, qui les surveille tous avec cette attention soigneuse qu'inspire la propriété, et surtout une petite propriété, et qui, pour cette raison, se plaît non-seulement à la cultiver, mais à l'embellir, est, en général, de tous ceux qui font valoir, celui qui apporte le plus d'industrie et le plus d'intelligence, et aussi celui qui y réussit le mieux (1). Smith se rappelait sans doute, en écrivant ces lignes, nos petits héritages de la Flandre ou des rives de la Garonne qu'il avait traversés, et qui forçaient Arthur Young lui-même à l'admiration. Qu'il se rend bien compte tout ensemble, malgré le spirituel mot de Johnston : Le droit d'aînesse ne fait qu'un sot par famille, que « rien ne peut être plus contraire aux vrais intérêts d'une nombreuse famille qu'un droit qui, pour enrichir un des enfants, réduit tous les autres à la misère. » Ce qu'il souhaite, en ce temps où ne rien faire était entre toutes la chose estimée, c'est une société où l'homme désœuvré devienne aussi ridicule qu'un bourgeois dans un camp ou dans une garnison (2).

Emporté par le même courant d'idées, Smith se livre, en une autre partie de son ouvrage, à une fort curieuse dissertation sur la féodalité, que plus d'un publiciste ferait bien de relire. Rabaissant de façon singulière les classes patriciennes d'Angleterre, il condamne sans pitié cette monstrueuse organisation de misère et d'arbitraire, d'extrême abaissement et d'excessive domination. « Je ne puis m'empêcher de faire une observation qui est peut-être hors de mon sujet, écrit-il avec une remarquable justesse de pensée, c'est qu'il est très-rare de trouver, dans les pays commerçants, de très-anciennes familles qui aient possédé de père en fils, pendant un grand nombre de générations, un domaine considérable.

(1) Voir la *Richesse des nations*, liv. III, ch. IV; liv. V, ch. XI, et plusieurs autres passages.

(2) *Idem.*, liv. Ier, ch. IX.

Il n'y a, au contraire, rien de plus commun dans les pays qui ont peu de commerce, tel que le pays de Galles ou les montagnes d'Écosse(1). » Pour qu'une aristocratie subsiste, il lui semble presque nécessaire qu'elle ne rencontre autour d'elle que le dénûment et l'oisiveté. Et cette observation, si préférable à toutes les déclamations de Rousseau ou de Mably, d'Hobbes ou de Godwin, ne se peut lire en ce moment, sans rappeler un curieux passage de l'enquête sur l'industrie de la soie de M. Louis Reybaud, qui restera l'un des chefs-d'œuvre de la littérature scientifique de ce temps-ci. M. Reybaud rapporte, on s'en souvient, que toutes les fois qu'il demandait, dans la campagne de Manchester, le nom des propriétaires des somptueuses demeures qu'il apercevait, on lui nommait quelque enrichi de la veille, en ajoutant souvent le nom aristocratique de leurs premiers possesseurs.

Après avoir séparément analysé les divers revenus de la société, le salaire, le profit et la rente, Smith les envisage ensemble et montre avec une rare profondeur et une grande élévation d'esprit leur entière solidarité, cette belle loi économique qu'indiquait aussi déjà Young, et dont l'exposition devait faire la gloire de Bastiat. L'union de tous les intérêts, comme de toutes les classes, au milieu de nos ignorances et de nos discordes, était certainement la pensée pouvant le mieux terminer la première partie de la *Richesse des nations*, qui seule aurait suffi pour donner à la science ses bases véritables.

V

Je n'ai plus besoin de le dire, Smith a de toutes parts dépassé les physiocrates. Il ne laisse rien notamment des discussions qu'ils avaient élevées sur les travailleurs productifs, restreints aux cultivateurs, et sur les travailleurs improductifs, embrassant toutes autres personnes. Sans y mettre le

(1) Voir la *Richesse des nations*, liv. III, ch. IV.

charme d'Ovide, il confond, ainsi que lui, tous nos labeurs habituels, tous nos travaux manuels, ces dures nécessités que contenaient en elles-mêmes les pierres jetées par Deucalion et Pyrrha. Cependant il maintient les dénominations des physiocrates et désigne encore comme improductifs les fonctionnaires, les savants, les artistes, les professeurs, parce qu'ils n'ajoutent « aucune valeur à la matière sur laquelle ils s'exercent... aucune valeur qui subsiste après la cessation du travail, et qui puisse servir à acheter par la suite une quantité de travail pareille (1). » Je voudrais m'arrêter un instant à combattre cette erreur, que tant d'économistes continuent à partager ; ce sera ma dernière observation sur le travail et les revenus.

Si les labeurs des savants ou des fonctionnaires, des professeurs ou des artistes produisent une utilité, comme l'a le premier indiqué J.-B. Say, et si cette utilité a quelque prix, peut devenir l'objet d'un échange, comment ces labeurs ne seraient-ils pas productifs ? Qu'est-ce donc que la richesse, et qu'est-ce qu'un revenu ? Il est d'autant plus étrange que Smith ait soutenu une pareille opinion, qu'il qualifie de *valeur*, de *richesse*, l'appropriation à nos besoins, par le travail, des différentes denrées. Il va jusqu'à proposer le travail, on s'en souvient, abstraction faite de la chose créée, comme la mesure des valeurs, étant lui-même la valeur la moins variable. Que de fois reconnaît-il également l'importance des agents qu'il nomme improductifs ! Ainsi ne compare-t-il pas l'ouvrier, au sortir d'un apprentissage difficile, à une machine coûteuse qui doit rapporter des profits proportionnés à son prix ? Ne range-t-il pas parmi les capitaux fixes tous les talents acquis par les membres de la société ?

Nous tirons effectivement parti de nos talents dans nos

(1) Voir la *Richesse des nations*, liv. II, ch. III.

plus diverses entreprises, de même que nos consommations sont loin de se borner aux marchandises dont nos sens apprécient le poids ou déterminent l'étendue. Pour notre bonheur, pour la satisfaction de nos désirs ou de nos besoins, les développements de l'esprit, les jouissances des arts, les enseignements des sciences, la protection des magistrats, la vigilance des administrateurs, ne sont assurément pas moins nécessaires que les cultures, les fabrications ou les transports, sur lesquels ils influent tant d'ailleurs. Le pouvoir par excellence des sociétés, dit Bacon, c'est l'intelligence; Channing le répète, et, près des lieux où Smith écrivait, Hamilton a pris pour devise ces nobles paroles : « Sur la terre, rien n'est grand que l'homme; dans l'homme, rien n'est grand que l'esprit. » Combien il serait étrange que l'économie politique ne reconnût encore parmi les qualités productives que celles qui frappaient les sociétés à leur origine! A côté de la force qu'elle déifiait dans Hercule, la Grèce au moins plaçait la ruse, qu'elle personnifiait dans Ajax et Ulysse. C'est de l'intelligence et de la moralité d'un peuple, de son activité et de sa prévoyance, de ses franchises et de sa dignité que résulte surtout la richesse des États; et Smith lui-même ne le pensait-il pas en parlant de l'Espagne?

« Qu'on examine un peu les forces productives que la société possède, écrit M. Dunoyer, à qui l'on doit la véritable théorie économique des produits immatériels, et qu'on nous dise si la portion de ces forces la plus capitale, la plus féconde, la plus précieuse, ne gît pas précisément dans ce fonds de facultés personnelles, de santé, de vigueur, d'intelligence, d'instruction, de connaissance, de bons sentiments, de bonnes habitudes qui réussissent à entretenir et à accroître ces arts qui, dit-on, ne produisent rien! Qu'on nous dise encore s'il est dans la société beaucoup de branches de

commerce plus actives que celle qu'on y fait des services auxquels elle est redevable de ses produits (1) ! »

Je n'examinerai pas les diverses opinions émises à ce sujet, celle de Malthus qui, disciple fidèle de Smith, refuse tout caractère productif aux travailleurs intellectuels, non plus que celle de Say qui, bien que persuadé du contraire, fournit dans sa discussion, embarrassée et confuse, tant d'armes à ses adversaires. L'opinion même de Mill, penseur si profond, dialecticien si exercé, qui prend ici comme le milieu entre les sentiments extrêmes, ne peut rien décider. Je préfère revenir au beau travail de M. Dunoyer. « C'est faute d'avoir distingué le travail de ses résultats, continue-t-il, que Smith et ses principaux successeurs sont tombés dans la regrettable erreur que je signale. Toutes les professions utiles, quelles qu'elles soient, celles qui travaillent sur les choses comme celles qui opèrent sur les hommes, font du travail qui s'évanouit à mesure qu'on l'exécute, et toutes créent de l'utilité qui s'accumule à mesure qu'on l'obtient. Il ne faut pas dire, avec Smith, que la richesse est du travail accumulé, il faut dire qu'elle est de l'utilité accumulée. Encore une fois, ce n'est pas le travail qu'on accumule, c'est l'utilité que le travail produit. Le travail se dissipe à mesure qu'il s'effectue, l'utilité qu'il produit demeure. »

M. Dunoyer montre très-justement ensuite la similitude qui se rencontre entre tous nos travaux. La leçon du professeur se consomme-t-elle plus rapidement que la main-d'œuvre du potier sur l'argile qu'il pétrit ? Les idées que le premier porte à l'esprit de ses élèves sont-elles moins persistantes que la forme imprimée par le second au vase qu'il façonne ? Chaque produit ne réside-t-il pas de même sorte dans le résultat d'un travail ? La santé que le mé-

(1) Voir un article de M. Dunoyer dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*, v° *Gouvernement*.

decin rend au malade, la moralité, le goût, l'instruction que répandent le juge, l'artiste, le savant, ne sont-ils pas des produits susceptibles de se conserver, de s'accroître, de s'accumuler comme tous les autres ? Nous pouvons acquérir plus ou moins de talents, de connaissances, de vertus, ainsi que nous pouvons donner à certaines matières des qualités qui leur procureront plus ou moins de valeur, en leur procurant plus ou moins d'utilité. Tout est sous ce rapport absolument semblable.

Le goût, la moralité, l'instruction, sont, il est vrai, des produits immatériels ; mais nous ne créerons jamais de la matière. Tout notre pouvoir consiste à produire des utilités ou des valeurs ; le moindre grain de sable est au-dessus de nos facultés. La forme ou la couleur qu'un artisan donne à des corps bruts sont certainement des choses non moins immatérielles que la science qu'on nous communique ou que les sentiments qu'on nous inspire. La seule différence entre l'artisan et le savant ou l'artiste, c'est que celui-là tend à modifier les choses, tandis que ceux-ci cherchent à modifier les hommes. Mais les uns et les autres s'emploient de semblable sorte, et leurs différents produits entrent pareillement dans le négoce, en augmentant de même façon la richesse sociale. « Que peut-on faire de mieux, écrit encore M. Dunoyer, pour accroître le capital d'une nation, que d'y multiplier le nombre des hommes sains, vigoureux, adroits, instruits, vertueux, exercés à bien agir et à bien vivre ? Quelle richesse, même alors qu'il ne s'agirait que de bien exploiter le monde matériel, pourrait paraître supérieure à celle-là ? Quelle richesse est plus capable d'en faire naître d'autres ? Or, voici précisément celle que produisent toutes les classes de travailleurs qui agissent directement sur l'homme, à la différence de celles qui ne travaillent pour lui qu'en agissant sur les choses..... Les divers travailleurs sont,

suivant la nature de l'art qu'ils exercent, des producteurs de santé, de force, d'agilité, de courage, d'instruction, de goût, de moralité, de sociabilité ; toutes choses que l'on compte bien acquérir lorsque l'on consent à payer les services destinés à les faire naître, tous services dont le prix est pour ainsi dire coté, ayant par conséquent une valeur vénale et formant la portion la plus précieuse et la plus féconde des forces productives de la société. »

Roscher admire fort justement qu'on enseigne que le pharmacien produise, en préparant un onguent propre à calmer les douleurs, et que le médecin ne produit pas lorsqu'il triomphe de la maladie par ses ordonnances ou ses opérations (1). Une bêche en bon état, un marteau bien monté sont aux yeux de chacun des richesses, et l'on refuse cette qualité à l'homme sain, énergique, intelligent et moral! Il y a longtemps qu'un écrivain ignoré, Yarranton, disait, en parlant des souffrances de l'industrie des rubans, en Angleterre : le remède consisterait à importer le talent des ouvriers de Fribourg.

Bien que je ne fasse qu'effleurer ce sujet d'une extrême importance, je m'y suis autant arrêté, parce que c'est l'erreur capitale de Smith, dans sa belle exposition des lois du travail. Chose curieuse, au reste ! les discussions sur la production matérielle et immatérielle étaient nées dès le temps de Platon et d'Aristote. Platon n'énumère parmi les travailleurs de sa *République*, on le sait, que des ouvriers manuels, et Aristote, croyant cette indication limitative, réplique dans sa *Politique :* Mais n'y a-t-il donc d'autre travail que celui de nos mains, n'y a-t-il dans la société d'autres ouvriers que l'ouvrier mécanique? Et le magistrat, et l'arbitre, et celui qui rend la justice, ne sont-ils pas aussi des travail-

(1) Roscher, *Principes d'économie politique*, ch. III, § 61.

leurs, et des travailleurs des plus utiles? C'est presque la même réponse qu'à bien des siècles de distance, Hobbes adressait à Bacon, pour avoir écrit, des prêtres et des littérateurs, ainsi que des nobles : *Sortireipublicæ mihil addunt.* J'aime cependant à lire dans Smith, traitant de l'accumulation du capital, après les folles dépenses des derniers règnes et les longues guerres de l'Angleterre et de la France, qui se devaient si promptement renouveler, ces paroles que lui inspire sa doctrine, quelque fâcheuse qu'elle soit, sur la production immatérielle : « Des gens non productifs qui composent une cour nombreuse et brillante, un grand établissement ecclésiastique, de grandes flottes et de grandes armées ne produisent rien en temps de paix, et, en temps de guerre, ne gagnent rien qui puisse compenser la dépense que coûte leur entretien, même pendant la durée de la guerre. »

VI

A la suite des deux premiers livres de la *Richesse des nations*, que je viens d'analyser, se présentent divers chapitres où la discussion doctrinale fait place à des aperçus historiques. Là, sont successivement envisagés les progrès de l'opulence, la décadence de l'agriculture après la chute de l'empire romain, la formation et l'agrandissement des villes, ainsi que leur influence sur les campagnes. Smith se plaît surtout, à l'exemple de Blakstone, vers le même temps, à montrer, en ces travaux détachés, les faveurs des lois ou des coutumes anglaises pour les cultivateurs, dont j'ai parlé déjà. « Je ne crois pas qu'on trouve en Europe, ailleurs qu'en Angleterre, dit-il, l'exemple d'un terrassier bâtissant sur un terrain dont il n'a point de bail, dans la confiance que l'honneur du propriétaire l'empêchera de se prévaloir d'une amé-

lioration importante. Ces lois et ces coutumes, si favorables à la classe des paysans, ont peut-être plus contribué à la grandeur de l'Angleterre que ces règlements de commerce tant prônés, à les prendre même tous ensemble (1). » Qu'il fait bien voir aussi que le développement des villes importe à la prospérité des campagnes, par les marchés qu'elles leur ouvrent, par les capitaux qu'elles leur offrent, par les progrès d'ordre et de liberté surtout qu'elles entraînent, grâce aux nécessités qu'elles subissent et à la force qu'elles impriment à leurs désirs ! Un vieux poëte anglais affirmait (2), dans son aversion des villes, que Dieu a fait le premier jardin, et que la première ville a été faite par Caïn ; ce qui est plus sûr, c'est que le jardin le plus rapproché d'une grande ville est celui qui rapporte le plus et qui vaut le mieux.

« La France, écrit également Smith dans un autre passage, où revient sa pensée favorite, paraît avoir eu une partie considérable du commerce étranger, près d'un siècle avant que l'Angleterre fût distinguée comme pays commerçant. La marine de France était importante, suivant les connaissances qu'on pouvait avoir alors, dès avant l'expédition de Charles VIII à Naples. Néanmoins, la culture et l'amélioration sont, en France, généralement au-dessous de ce qu'elles sont en Angleterre. C'est que les lois du pays n'ont jamais donné le même encouragement direct à l'agriculture. » Ces paroles ne reportent-elles pas aux tristesses du plus célèbre agronome anglais, en face de nos pauvres cultures, et à cette réflexion qui nous paraît aujourd'hui si singulière, inscrite en ses précieuses notes : Paris ne m'avait pas satisfait, car il n'est pas comparable à Londres ; mais on ne saurait mettre Liverpool en parallèle avec Bordeaux (3).

(1) La *Richesse des nations,* liv. III, ch. IV.
(2) Abraham Cowley.
(3) Voy. Arthur Young, *Voyage en France.*

Nous avons toujours vanté l'agriculture ; mais nous n'avons jamais rien fait pour elle.

Après ces chapitres, qui tiennent peu à l'ensemble de son ouvrage, Smith revient à l'économie politique pure, par l'examen de la théorie mercantile et du système agricole, pour donner à l'enseignement des physiocrates la dénomination qu'ils avaient eux-mêmes choisie. A l'occasion de la théorie mercantile, dont il n'a pas de peine à démontrer l'erreur fondamentale, il considère les diverses lois douanières, soit dans leurs rapports avec l'importation ou l'exportation, soit au point de vue des droits de drawback ou des primes. Je passerai rapidement sur ces opinions, très-étudiées cependant, me réservant d'y revenir en parlant des œuvres de J.-B. Say. Ce n'est pas aux *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'ailleurs qu'il siérait de demander les plus sûrs enseignements économiques sur l'échange. On aperçoit même difficilement comment, après les écrits de Turgot et ses propres études sur le travail, sur l'industrie manufacturière et agricole, Smith s'est autant défié des franchises commerciales.

C'est une chose singulièrement remarquable, qu'il revienne, en Angleterre, non à un homme de cabinet et de théorie, mais à un homme politique et de gouvernement, d'avoir le premier, touchant ces franchises, affirmé la vérité dans toute sa plénitude et tout son éclat. Mais, il est vrai, cet homme, c'était Pitt. Quand il cherchait, par le respect du droit véritable et le service de leurs communs intérêts, à relier l'Angleterre et l'Irlande, si cruellement séparées jusque-là par l'iniquité et la spoliation, ce grand ministre s'écriait, en demandant leur union commerciale, contre lord Noth et Fox, que Manchester devait pour cela si brillamment fêter, en compagnie de lord Derby : Adoptez ce système commercial qui tendra à enrichir une partie de

l'empire, sans appauvrir l'autre, et en donnant de la vigueur à toutes deux ; ce système ressemble à la miséricorde, cet attribut favori du ciel. Comme elle, *c'est une double bénédiction, et pour celui qui donne, et pour celui qui reçoit...* Je n'imagine pas, ajoutait-il, que je puisse rencontrer une autre affaire qui excite à ce point toutes les émotions de mon âme (1).

Lorsqu'il portait à la chambre des communes le traité commercial de 1786, conclu entre l'Angleterre et la France, quels nobles et beaux sentiments exprimait-il encore ! Quel soin prenait-il surtout de repousser chaque pensée de jalousie ou d'animosité contre l'étranger, malgré les traditions jusqu'alors ininterrompues de la politique (2) ! On ignore notre histoire et la vie de Pitt, quand on le représente comme se plaisant aux luttes qu'il a dû soutenir contre notre pays, comme *un second Annibal voué sur les genoux de son père à une haine éternelle contre la France*, ainsi que l'ont tant de fois représenté nos écrivains, depuis que Philip Francis, l'auteur présumé des lettres de Junius, l'avait si amèrement accusé de trahir la mémoire de lord Chatam, en faisant de la France sa *gens amicissima.* « J'espère, disait-il dans une magnifique partie de son discours sur le traité de 1786, que le temps est enfin venu où la France et la Grande-Bretagne doivent se conformer à l'ordre de l'univers et se montrer propres à réaliser les bénéfices d'un commerce amical et d'une bienveillance mutuelle. Si j'envisage le traité au

(1) Voy. lord Stanhope, *William Pitt et son temps*, t. I, p. 275.

(2) Durant le ministère d'Addington, Smith dînait un jour chez Pitt, avec Dundas et lord Sidmouth ; sa conversation avait surtout roulé sur des questions économiques, et Smith, émerveillé de la conversation, prodigieuse en effet d'entrain, de saillies et de raison, de Pitt, dit en le quittant à lord Sidmouth : « Quel homme extraordinaire que Pitt ! il me fait comprendre mes idées mieux que je ne faisais auparavant. » Lord Stanhope, le digne biographe de Pitt, ajoute que c'était en effet un des traits de son caractère, de s'attacher à bien exposer et à embellir les idées des autres.

point de vue politique, je ne saurais hésiter à combattre cette opinion trop souvent émise, que la France est nécessairement une ennemie irréconciliable de l'Angleterre. Mon esprit repousse cette doctrine comme monstrueuse et impossible. Il est lâche et puéril d'admettre qu'une nation puisse être l'ennemie irréconciliable d'une autre. C'est démentir l'expérience des peuples et l'histoire de l'humanité. C'est faire la satire de toute société politique, et supposer un levain de malice diabolique dans la nature de l'homme. Ce n'est que lorsque la politique des États repose sur des principes libéraux et éclairés que les nations peuvent espérer une tranquillité durable. » N'est-ce pas là l'éloquente traduction de ces beaux vers d'un poëte ancien :

Paribus se legibus ambæ
Invictæ gentes æterna in fœdera mittant.

De nos jours même, combien peu de personnes s'exprimeraient ainsi ! Pour le faire au lendemain du règne de Louis XIV et à la veille de la Convention, quelle élévation intellectuelle, quelle grandeur morale, étaient nécessaires ! Buchanan ne se méprenait pas quand il jugeait le traité de 1786, à ce moment où l'ensemble des importations et des exportations britanniques n'était encore que de 27 millions sterling environ (1), comme « un monument de sagesse et d'intelligence des affaires, qui sera dans les âges futurs l'entretien des hommes qui réfléchissent et qui servira de thème aux éloges de l'histoire. »

En examinant le système mercantile, Adam Smith s'applique à repousser les priviléges des compagnies de commerce, fort répandus alors, et dont un siècle auparavant on avait dejà de façon si remarquable (2) révélé les préju-

(1) Le chiffre exact est, pour 1784, 27,863,000 liv. sterl.

(2) Surtout Jean de Witt, dans ses *Mémoires*, et les négociants d'Amsterdam, dans leurs écrits publiés sous le nom de *Richesse de la Hollande*.

dices. Selon sa juste opinion, des divers expédients dont on peut s'aviser pour comprimer les progrès d'une nouvelle colonie, le plus sûr c'est celui d'une compagnie exclusive. Imaginerait-on jamais, en effet, si l'on ne connaissait leur histoire, jusqu'où allait leur détestable administration, livrée comme elle l'était à des agents inférieurs, pressés de faire fortune et exempts de toute efficace surveillance? Comment leur condamnation ne serait-elle pas irrévocable depuis que leurs excès ordinaires se sont reproduits jusque sous un homme tel que Warren-Hastings? Doué d'un grand génie, plein de désintéressement pour lui-même, mais poussé par les exigences de ses commettants, il n'a, lui aussi, reculé devant aucune indignité, aucune spoliation, aucun crime. Il a fallu que les priviléges de cette prodigieuse association de négoce qui, de la Cité de Londres, régissait jusqu'à nous les immenses territoires compris entre le cap Comarin, les bouches du Gange et les monts Himalaya, se fussent singulièrement restreints, et que sur sa gestion pesât de tout son poids l'opinion anglaise, servie par la presse la plus libre et la plus répandue du globe, pour qu'elle ait choisi, avant de disparaître (1), un administrateur comme Macaulay, et pour que celui-ci soit resté fidèle à ces paroles par lesquelles il prenait congé de ses électeurs de Leeds : « En Asie, comme en Europe, les principes qui m'ont concilié votre faveur seront constamment présents à mon esprit. Lorsque je ferai des lois pour une race conquise à laquelle les nôtres ne peuvent pas être étendues encore avec sûreté, et à laquelle est inconnue la bénigne influence de notre religion, je n'oublierai jamais que j'ai été élu législateur par des voix non contraintes et non corrompues d'un peuple libre, éclairé et chrétien. »

(1) Comme Compagnie privilégiée.

Au sujet des colonies auxquelles il consacre une longue notice, Smith reste aussi, sauf en quelques éloges accordés aux avantages des mères patries, un irréprochable économiste. De curieuses observations se rencontrent tout ensemble, à cet égard, sous sa plume. Celle-ci, par exemple : « Il y a plus d'égalité parmi les colons anglais que parmi les habitants de la métropole. Leurs mœurs sont plus républicaines, et leurs gouvernements, particulièrement ceux de trois des provinces de la Nouvelle-Angleterre, ont aussi, jusqu'à présent, été plus républicains. » Les États-Unis ne sont-ils pas devinés, presque annoncés ici? Et cette remarque ne fait-elle pas souvenir de la libre organisation des colonies grecques, répandues autrefois sur les deux rives de la Méditerranée. Smith est moins heureux quand il assure que l'Angleterre ne saurait permettre à ses possessions de se gouverner elles-mêmes, et qu'elle ne le fera jamais. Chaque colonie anglaise possède maintenant, on le sait, un parlement librement élu, qui décrète ses impôts et vote ses lois.

Quant au système agricole, il ne m'en reste rien à dire, si ce n'est que Smith cède encore, en en parlant, à certaines erreurs protectionnistes qu'on s'explique difficilement. Depuis longtemps, du reste, son plus exact commentateur (1) a sur ce point rétabli la vérité, et des économistes, qui se croient radicaux dans leurs prétentions, louent encore la plupart des restrictions qu'approuvait Smith, au nom des intérêts politiques, quand ce n'est au nom des intérêts industriels. Comme lui, qui ne craignait pas de dire, à propos de l'acte de navigation de Cromwell : « Il n'est pas impossible que quelques-unes des dispositions de cet acte célèbre aient été le fruit de l'animosité nationale ; elles sont néanmoins aussi sages que si elles avaient été toutes dictées par la

(1) Buchanan.

plus mûre délibération et les intentions les plus raisonnables, » ces économistes demandent des *protections* pour la fabrication des armes, pour l'élevage des chevaux propres à l'armée, pour la construction des navires, pour les approvisionnements militaires. Qu'ils sont loin des justes et nobles décisions de Pitt pour se trop rapprocher des sentiments mesquins et erronés de Colbert! Ce n'est certes ni Quesnay ni Turgot qui auraient admiré de pareilles prohibitions, ni qui surtout auraient approuvé, en vue d'un intérêt, la négation d'un droit.

Il n'en est pas moins certain que l'erreur principale des règlements douaniers est démontrée dans la *Richesse des nations*, et qu'il s'y trouve de belles pages sur les détestables effets de l'esprit de monopole. « Le commerce, y lit-on, qui, pour les nations et les individus, devrait être un lien d'union et d'amitié, est devenu la source la plus féconde des animosités et de la discorde. L'ambition capricieuse des rois et des ministres n'a pas été plus fatale au repos de l'Europe, dans le cours de ce siècle et de celui qui l'a précédé, que l'impertinente jalousie des commerçants et des manufacturiers. » Ne compte-t-on pas, parmi les disciples de Smith, tous les écrivains, tous les orateurs, tous les hommes d'État qui, depuis lui, ont attaqué les douanes? Quand le principe est posé, qu'importe l'erreur de quelques solutions? Que pouvaient quelques méprises contre ses rigoureux enseignements sur les principes mêmes du travail et de la production? Et quelle gloire de comprendre dans l'école que l'on a fondée des hommes comme Pitt, Huskisson, Robert Peel, Lord Russell, M. Gladstone, pour ne citer que des ministres anglais! De tels noms écrits sur la tombe d'un maître sont assurément les plus belles couronnes qui s'y puissent déposer.

L'illustre homme d'État dont je viens de nouveau de prononcer le nom s'empressait lui-même dans son discours

sur le budget de 1793, l'un de ses plus grands travaux d'exposition financière, de reporter le mérite de ses vues et la sûreté de ses connaissances à l'immortel auteur de la *Richesse des nations*, « qui malheureusement n'était plus, mais dont les connaissances étendues jusqu'aux détails, et la profondeur des recherches philosophiques fournissent les meilleures solutions à toutes les questions qui se rattachent à l'histoire du commerce ou aux systèmes d'économie politique. »

VII

La *Richesse des nations* se termine par l'étude de l'impôt et des dettes publiques. Cette dernière partie est beaucoup moins célèbre que celle qui traite du travail, mais n'est peut-être pas moins remarquable. Quand on se souvient du désordre financier des différents États, au dernier siècle, comme lorsqu'on lit les écrits si confus ou si incomplets publiés jusque-là sur les taxes et les dépenses publiques, on ne peut trop l'admirer. J'avoue pourtant que ce n'est pas sans quelque raison que J.-B. Say reproche à Smith de paraître ici prendre l'économie politique comme un moyen d'assurer des ressources fiscales aux gouvernements embarrassés.

Smith considère d'abord quelles sont les fonctions du pouvoir, et, lorsqu'il les a déterminées, il se demande sur quels biens ou quels revenus, et de quelle façon se doivent prélever les sommes nécessaires à l'accomplissement de ces fonctions. C'est un premier traité sur l'impôt, et c'est un traité, sinon toujours irréprochable, complet du moins et qu'aucun autre n'a dépassé jusqu'à ces derniers temps. En cette étude, Smith suit encore aussi bien la méthode d'observation ; il n'a point, à l'exemple des physiocrates et de la plupart des financiers, de système préconçu. Voici bientôt

vingt ans, disait un jour Gœthe, que les Allemands font de la philosophie transcendante; s'ils viennent une fois à s'en apercevoir, ils se trouveront bien ridicules. Dieu merci, ce ne sont pas les économistes qui jamais inspireront une pareille remarque.

Il est très-intéressant de rechercher quelles fonctions Smith attribue à l'État. Comme l'avaient fait Quesnay et ses disciples, il lui dénie la folle et ruineuse prétention de tout entreprendre ou de tout diriger. La science économique est profondément conservatrice ; elle n'a pas à apprendre que l'ordre est nécessaire au développement de la richesse; mais elle est aussi profondément libérale. C'est surtout à la liberté, à prendre ce mot dans son sens le plus étendu, comme le plus vrai, que les peuples doivent, et par les stimulants qu'elle procure, et par les garanties qu'elle donne, de devenir laborieux et économes; elle ne pourrait l'oublier. Dans quelle société policée, d'ailleurs, la liberté serait-elle moins nécessaire à l'ordre que l'ordre n'est nécessaire à la liberté? C'est la plus ancienne et la plus complète erreur de placer entre ces choses, ainsi que le faisait Tacite, une inévitable et constante contradiction. L'ordre sans la liberté, c'est un atelier d'esclaves ou une manœuvre de soldats; il ne convient en rien à l'humanité, avec ses infinies diversités et ses aspirations indépendantes. La liberté, sans l'ordre, c'est l'état sauvage, avec toutes ses misères, tous ses périls, toutes ses cruautés. Smith laisse néanmoins sur ce point de prudentes et sages indications bien plutôt qu'un système suffisamment arrêté.

Les dépenses qu'exige « la défense commune » sont les premières qu'envisage Smith. Elles ont été aussi les premières causes des impôts réguliers et demeurent encore la charge la plus lourde des budgets actuels. On ne trouverait pas toutefois, dans la *Richesse des nations*, la condamnation, plus que l'éloge, des grandes armées ou des luttes

désastreuses. L'Europe n'en était pas, il est vrai, à dépenser 10 milliards chaque année pour son état militaire, ni à retenir dans ses casernes 6 millions de ses enfants les plus robustes, les plus actifs, les plus intelligents. Smith est même ici fort large pour les armées permanentes, qu'il préfère aux milices, en pensant de nouveau à la division du travail, puisqu'il accorde que le centième de la population en peut faire partie, et, chose étrange pour un Anglais, à peine s'arrête-t-il aux dangers politiques qu'elles présentent. « Les hommes attachés aux principes républicains, dit-il, ont vu d'un œil inquiet une armée de troupes réglées, comme étant une institution dangereuse pour la liberté. Elle l'est, sans contredit, toutes les fois que l'intérêt du général et celui des principaux officiers ne se trouve pas nécessairement lié au soutien de la constitution de l'État. Les troupes réglées que commandait César renversèrent la république romaine; celles de Cromwell chassèrent le long parlement. Mais, quand c'est le souverain lui-même qui est le général, quand ce sont les grands et la noblesse du pays qui sont les principaux officiers de l'armée, quand la force militaire est placée dans les mains de ceux qui ont le plus grand intérêt au soutien de l'autorité civile parce qu'ils ont eux-mêmes la plus grande part de cette autorité, alors une armée de troupes réglées ne peut jamais être dangereuse pour la liberté. Bien au contraire elle peut, dans certains cas, être favorable à la liberté. » Que d'oubli ou d'imprévoyance dans ces paroles! Et, quand il en serait ainsi, ne siérait-il pas encore de s'opposer, par la sagesse des budgets, à la maladie militaire des princes, si spirituellement décrite dans l'*Esprit des lois*, et qui bien souvent est aussi celle des peuples?

Après les dépenses nécessités par l'entretien de l'armée, Smith considère celles auxquelles oblige l'administration de la justice, qu'il veut absolument indépendante. Il les met en

grande partie aux frais des plaideurs, comme il en était en Grèce, semble-t-il, d'après le procès de Démosthènes et d'Eschine. L'exécution des travaux et des établissements publics doit également, d'après lui, être presque entièrement assurée par les personnes qui profitent de ces travaux ou de ces établissements. Les barrières placées sur les routes anglaises lui montraient qu'on pouvait souvent parvenir à ce résultat, très-souhaitable puisqu'il serait très-juste, et il s'autorise du mauvais état de nos chemins, pour condamner toute administration centralisée qui s'y rapporte. Il oblige enfin les institutions destinées à l'éducation, à subvenir, par leurs propres revenus, à leurs besoins, si ce n'est celles consacrées à l'éducation populaire ; car il accorde qu'une part des dépenses de ces dernières soit payée par l'État. Il ne remet à la charge de l'impôt général, après l'armée, une partie de l'administration, de l'instruction et de la justice, que « le soutien de la dignité du souverain... qui intéresse tout le monde et se modifie selon les temps et l'état de la richesse publique. »

Smith n'aime pas, on le voit, l'action étendue de l'État. Là aussi il est bien dans le courant des traditions économistes, comme des opinions anglaises ; et cela seul aurait dû l'entraîner à blâmer plus énergiquement les lourdes contributions, à s'insurger contre les taxes multipliées. Mais on dirait qu'il redoute sans cesse, dans ses écrits sur l'impôt, de s'élever assez pour dominer l'ensemble de son sujet. Dans ce voyage à travers des contrées presque inconnues encore, il préfère suivre des chemins de plaine dont il étudie soigneusement les différentes particularités, les aspects successifs, à gravir de hauts sommets d'où il embrasserait de vastes et larges horizons. Son œuvre rappelle ces eaux profondes et paisibles où se reflète, avec une merveilleuse exactitude, chacun des objets qui les environnent ; elle ne fait jamais

souvenir de l'aigle qui s'élance impétueux dans les espaces infinis. Ce n'est point un Bossuet ; qu'ai-je besoin de le dire? c'est plutôt un Arnauld. Il est vrai que, pour traiter de haut la question de l'impôt, il faut de toute nécessité envisager en leur ensemble, autant que les questions qui se rapportent spécialement à la richesse, les diverses théories de l'indépendance individuelle et de la mission gouvernementale, de la centralisation administrative et des franchises locales, et ces théories n'avaient pas encore été assez discutées pour que la science économique, à son origine elle-même, s'en pût prévaloir.

Il était, cependant, facile de se convaincre dès lors que multiplier les attributions des gouvernements, c'est rarement augmenter leur réelle autorité, et que c'est toujours entraver les profitables ou nécessaires efforts des populations. Lorsqu'ils s'attirent toutes les convoitises et toutes les complaisances, les gouvernements ne s'assurent-ils pas, en effet, toutes les critiques et toutes les haines ? Et responsables de tout, comment seraient-ils capables de tout bien faire ? C'est avec grande raison que Louis XIV disait qu'il faisait, à chaque faveur, un ingrat et dix mécontents. En un tel ordre de choses à la fois, chacun cesse de compter sur soi pour gagner sa position ; on n'est plus industrieux, on devient courtisan ; au lieu de travailler, on sollicite. Jusque dans le monde des affaires se trouvent à chaque pas alors des règlements à suivre, des formalités à subir, des restrictions à observer, des agents dénués d'intérêt à consulter. Que le monde serait autre si nous n'avions eu que les obstacles naturels à surmonter et si toutes nos énergies s'étaient employées à le faire !

Dans les progrès du despotisme, dit lui-même Adam Smith, l'autorité du pouvoir exécutif absorbe successivement celle de tout autre pouvoir, et s'empare de l'adminis-

tration de toutes les branches de revenu destiné à quelque objet public (1). En même temps qu'un pouvoir trop étendu exige plus de ressources, il s'oppose donc à ce qu'on s'en puisse autant procurer. L'industrie, cette unique pourvoyeuse de la richesse, n'a de vraie fécondité qu'au sein d'une large indépendance, et on la maintient en servitude ! Au lieu de tout entraver et de s'immiscer en tout, que le pouvoir laisse donc se développer les libertés du foyer et de la famille, qui sont surtout des libertés économiques, sans craindre de donner aussi du champ aux franchises des communes, des provinces et de l'État ! Les unes placent chaque membre de la société en face de sa responsabilité, font dépendre les conditions, non de la faveur ou des intrigues, mais du travail et de la sagesse. Les autres ne laissent aux populations à décider que ce qu'elles comprennent, les rattachent aux lieux qu'elles habitent, les accoutument aux difficultés des affaires communes. Les dernières, enfin, constituent les garanties les plus sérieuses, les plus constantes, et forment la grande école des peuples. Après tant de révolutions fâcheuses et d'inutiles essais, croyons au moins à l'expérience.

La véritable, l'unique mission des gouvernements, c'est, j'ai souvent eu occasion de le dire, de pourvoir à la sécurité publique, de protéger contre toute violence et toute injustice les biens et les personnes, ainsi que d'entreprendre les travaux nécessaires, que les particuliers ou les associations sont incapables d'accomplir. Les fonctions de l'État se reconnaissent à l'utilité que tous en retirent, et qu'il peut seul remplir, a dit un maître de la science. Mais je ne saurais, on le comprend, traiter ici plus longuement des devoirs ou des abus de l'autorité publique, montrer avec plus de détail ce qui revient à l'industrie ordinaire, aux pouvoirs locaux et à

(1) Voy. la *Richesse des nations*, liv. V, ch. I.

l'autorité centrale. Il me suffit de poser la règle générale ; et à l'égard de l'impôt, qui touche par tant de côtés à cette question, il se faut toujours souvenir de cette observation de J.-B. Say : « On ne saurait fonder la légitimité de l'impôt sur l'avantage immense, indispensable, que la protection du gouvernement procure aux citoyens d'un État productif et policé. Ce n'est pas là la mesure de l'impôt légitime. De même que le prix d'une marchandise, lorsqu'il est fondé sur un monopole, et en vertu de ce privilége supérieur aux frais de production, est une atteinte de la propriété de l'acheteur, un impôt qui s'élève plus haut que les frais nécessaires pour procurer au contribuable la sécurité dont il a besoin, est un attentat contre la propriété du contribuable. »

Que d'économies nous aurions à réaliser, en nous soumettant à ce principe! L'Angleterre, infiniment plus avancée que la France pour l'instruction, les travaux publics, l'agriculture et le négoce, n'a jamais possédé de ministère ou d'administration spéciale pour l'un ou l'autre de ces services, dont il paraissait si fâcheux à Bastiat que les gouvernements s'occupassent. Pourquoi pareillement étendre sans cesse et avec tant d'imprévoyance la charité légale ? Pourquoi continuer à solder le clergé des divers cultes, en lui refusant son indépendance ? Pourquoi distribuer, malgré la condamnation si souvent répétée de Pitt, tant de subventions aux théâtres, aux monuments, aux savants, aux artistes, en attentant à la dignité des sciences et de l'art, et en oubliant que chaque obole prélevée par le fisc est une épargne enlevée au travail ? Pourquoi servir enfin, au grand détriment du pays et du trésor, des pensions aux anciens fonctionnaires, comme s'ils étaient indignes de prévoir les nécessités de leur vieillesse, ou d'obéir aux plus simples devoirs de l'économie et de la sagesse ?

Si notre budget se restreignait en des proportions plus

convenables, nos frais de recouvrement n'atteindraient pas non plus 235 millions, enlevés aux contribuables sans profit pour l'État. La félicité des peuples dépend principalement d'une bonne administration des finances, lit-on dans un ancien édit ; il s'en faudrait toujours souvenir. Et c'est pour cela que, chez les nations qui gèrent elles-mêmes leurs affaires depuis longtemps, l'administration des finances est le grand ressort, la principale fonction du gouvernement, et que tant de pouvoirs ont sombré sous les déficits ou les taxes qu'ils avaient accumulées, en justifiant une remarquable observation de Vauban (1).

Quant aux ressources nécessaires au Trésor, Smith envisage d'abord celles qu'assurent les domaines des souverains, fort importantes à l'origine des sociétés, mais très-restreintes maintenant. Il traite ensuite de celles qui se retirent des services mêmes de l'État, de la poste, par exemple, seule affaire de commerce, dit-il, qui peut-être ait été conduite avec succès par toute espèce de gouvernement. Mais il ne dit rien des contributions de travail, considérables également aux premières périodes de l'histoire, et qui subsistent en partie encore, chez la plupart des nations, après avoir perdu l'odieux qu'elles ont longtemps conservé. Pour leurs services spécialement rétribués, les gouvernements ne devraient toutefois réclamer que ce qu'ils leur coûtent. Les Anglais, depuis l'heureuse réforme de Rowland-Hill, comme les Américains, à leur exemple, agissent ainsi pour la poste, et quelle justice, quelle raison y a-t-il à se conduire autrement ? C'est la richesse qui doit l'impôt ; réclamer un service ne prouve pas qu'on soit riche. A propos des propriétés domaniales, Smith observe, en outre, tant l'incapacité productive de l'État lui paraît entière, que, « bien que leur revenu ne paraisse

(1) « Les rois ont un interêt réel et très essentiel à ne pas surcharger leurs peuples. » Vauban.

rien coûter aux particuliers, c'est pourtant celui, de tous les revenus dont l'État jouit, qui, à égalité de produit, coûte peut-être le plus cher à la société. Ce serait, dans tous les cas, ajoute-t-il, l'intérêt de la nation de remplacer ce revenu de la Couronne par quelque autre revenu égal, et de partager ses terres entre les particuliers. »

Pénétrant plus avant dans son sujet, Smith rappelle, après ces premières remarques, que les revenus sociaux sont de trois sortes : la rente, le profit et le salaire. Il demande que l'impôt, au lieu d'attaquer les capitaux, bases uniques, éléments indispensables de la fortune publique ou privée, ne se prélève que sur ces divers revenus, considérés isolément ou pris ensemble, en se modifiant selon leur propre nature. Ce sont là les principales divisions et la partie la plus importante du dernier livre de la *Richesse des nations*. Smith fait d'ailleurs précéder ces études, si nouvelles dans la science et si remarquables, de quatre règles générales, devenues pour toujours classiques : 1° chaque personne doit participer aux charges publiques, dit-il, en raison de l'ensemble de ses facultés et de la somme de ses revenus, afin d'assurer l'égalité et la proportionnalité des taxes ; 2° l'impôt doit être déterminé ; l'époque et le mode de payement, la somme à payer, tout doit être clair et précis, tant pour le contribuable que pour le fisc. Quel arbitraire permettrait effectivement en cela la moindre ambiguïté ! Quelles défiances ou quelles haines engendrerait-elle ! 3° chaque impôt doit être perçu au moment et de la façon la plus commode pour les contribuables. En cherchant à respecter cette règle, on s'est cependant souvent trompé ; le mieux est de répartir le payement des taxes sur toute l'année, par parties assez faibles pour ne pas obliger à de longues économies, ou à de fortes avances, et pour ne retirer le numéraire des courants ordinaires de la circulation qu'à mesure des besoins de l'État. C'est de la sorte que

nos taxes directes se soldent, sans qu'aucune plainte s'élève contre leur perception ; 4° enfin l'impôt doit être conçu de manière qu'il fasse sortir des mains du peuple le moins d'argent possible au delà de ce qui revient au Trésor, en l'y faisant très-promptement parvenir. C'est dire qu'il ne faut pas de trop nombreux agents employés au recouvrement des taxes, ni trop de formalités ou de délais, avant qu'elles se puissent employer. Les contributions indirectes, par exemple, présentent les premiers de ces inconvénients et la dîme les renferme tous les deux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette règle est surtout transgressée, lorsque le recouvrement de l'impôt est livré à des fermiers, avides en tout temps de fortune et insouciants de la misère publique à l'expiration de leurs baux. Partout où pénètre un publicain, disait bien Tite-Live, il n'y a plus de justice ni de liberté pour personne.

Ces règles, qu'à peu près tous les économistes ont reproduites, prouvent chez leur auteur un esprit singulièrement droit et réfléchi. Par malheur, en les exposant, Smith se montre partisan des taxes progressives, comme, il est vrai, Montesquieu et J.-B. Say, comme aussi Rousseau et Robespierre. Il ne le dit pas expressément, je le sais ; M. Passy le croit même opposé à ces sortes de taxes, et dans un étrange éloge, un auteur allemand, Hemming, le déclare sur ce point « aussi obscur qu'exact. » Mais il les approuve ; à mon sens du moins, ce n'est pas contestable (1). On le doit avouer, au reste, la progression de l'impôt présente une très-séduisante apparence de justice et de vérité ; pour la repousser, il faut l'envisager avec une longue et sérieuse attention.

Cependant, si la progression dépassait un petit nombre de termes, le fisc ne s'emparerait-il pas de tout le revenu? Par

(1) Voy. la *Richesse des nations*, liv. V, ch. II, sect. II. — Voy. aussi J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, VIIIe part., ch. IV.

conséquent, ne serait-on pas forcé, parvenu à une certaine limite, de s'arrêter, en renonçant au principe même qu'on invoque, et cela quand les fortunes atteindraient le niveau le plus élevé ? Comment, en outre, se réglerait la progression ? De combien s'augmenterait-elle par 100 ou 1,000 francs de plus de revenu ? Qui le sait ou le saura jamais ? Réfléchissez tout ensemble aux dangers que feraient naître les jalousies qu'on susciterait, l'envie qu'on stimulerait, et, s'élevant à mesure que la richesse s'accroîtrait, comment la progression ne punirait-elle pas le succès, en récompensant la paresse et la dissipation ? Si elle augmentait un instant les recettes publiques, elle tarirait promptement les sources d'où elles coulent. Nulle part encore, dit M. Passy, n'a été faite l'épreuve d'un impôt largement et vraiment progressif; mais cette épreuve, si quelque contrée la tente, on peut hardiment en prédire les résultats. Les fortunes acquises se dénatureront, afin d'échapper à l'excès des taxes ; les fortunes qui se créent ne se réaliseront que jusqu'à une hauteur donnée (1). Qu'est-ce à la fois que le nécessaire qu'on veut ménager, et où commence le superflu qu'on se propose surtout d'atteindre ? Il ne faut plus que l'aisance et la richesse s'exemptent des taxes par crainte et par crédit, comme parlait un édit de 1664 ; mais il ne faut pas non plus que le besoin plus ou moins justifié, ou le nombre, tant de fois arbitraire, soit un titre au privilége : l'envie populaire est encore plus redoutable que la vanité patricienne.

Bien plus, la progression est contraire au principe même de l'impôt, cette somme acquittée pour entretenir, au sein de la société, un pouvoir propre à garantir à tous ses membres une égale sécurité. 200 fr. de revenu n'exigent pas effectivement une surveillance plus grande, une garde plus difficile,

(1) Voy. mon ouvrage : *De la monnaie, du crédit et de l'impôt*, t. II, ch. II.

quand un seul les perçoit, que lorsqu'ils reviennent à deux, et à deux qu'à trois. La proportionnalité est la règle de toutes les polices d'assurance ; et si l'impôt n'était pas ce que je viens de dire, que serait-ce donc, sinon l'assistance fournie à la misère par la richesse, sinon une gigantesque taxe des pauvres ? Est-ce là l'idée qu'il s'en faut faire? Qui croirait aussi qu'un État pût résister à un ordre de choses où tout gain serait sujet à redevance, et où toute fainéantise serait assurée de secours?

Pour moi, qui tiens que le capital seul doit servir d'assiette à l'impôt, je trouve au système progressif un autre défaut et, j'espère, une autre impossibilité. Car il ne peut, avec quelque apparence de raison, être établi qu'à l'égard des taxes qui grèvent les revenus. On n'y saurait soumettre, par exemple, notre contribution foncière, qui frappe directement le sol. Qu'importe et que peut-il importer que deux hectares de même valeur et d'égal produit appartiennent à celui-ci ou à celui-là, à un riche ou à un pauvre, puisque les propriétaires ne sont, pour cette contribution, d'aucune considération aux yeux du fisc? J.-B. Say reconnaît lui-même, d'autre part, qu'il est impossible de rendre progressifs les impôts de consommation, soldés dans le prix des denrées utiles. On ne pourrait vraiment décréter un tel changement, si l'on s'en rend bien compte, sans remplacer au préalable les diverses contributions existantes par une taxe unique sur le revenu. Mais qui tenterait impunément de transformer d'un seul coup tout un régime fiscal, et, entre les différents impôts, serait-ce l'impôt du revenu, l'un des plus fâcheux et des plus détestés, qu'il siérait de choisir à l'exception des autres? Rœderer le disait déjà dans son *Journal d'économie politique, de morale et de politique :* « Il n'est pas permis de mettre en doute l'incompatibilité absolue de l'impôt progressif avec aucun régime social. »

Nul économiste depuis J.-B. Say n'a reproduit cette déplorable erreur; mais Bentham, Mill et Sismondi (1), dans le but aussi de secourir l'infortune en surchargeant l'opulence, demandent qu'une portion des revenus de chaque contribuable, équivalente aux dépenses nécessaires de la vie, ne compte dans la fixation d'aucun tribut. Il est difficile de ne pas reconnaître qu'il en doive être ainsi, lorsqu'on se trouve en présence d'un système d'impôts personnels; mais, s'il n'existait, comme je le désirerais, que des impositions assises sur les capitaux, une telle exemption serait inutile. La vie serait toujours sauve alors, puisque chaque salaire, chaque revenu individuel échapperait à l'impôt. Quelles difficultés on se préparerait d'ailleurs, si l'on tentait, avec la diversité des taxes existantes de décréter, pour chaque âge et chaque classe, un tarif de l'existence! Ce n'est pas le tableau des capitations graduées que devaient acquitter les corps de métiers, à la fin du siècle dernier, qui pourrait y servir (2). Plus, en outre, les États avancent et s'enrichissent, plus les idées de droit, de dignité, de travail se répandent et se fortifient, plus aussi l'impôt s'éloigne des personnes, pour se rapprocher des choses, plus il se distingue de nos anciennes capitations, pour ressembler à nos anciennes tailles réelles.

Mais la partie la plus remarquable du travail si considérable, si extraordinaire d'Adam Smith sur l'impôt, bien qu'elle en soit la partie la moins lue, c'est celle où, conservant les grandes divisions qu'il s'était tracées, il traite non de toutes, mais des principales contributions établies. Car le génie inventif des gouvernements semblait dès lors défier les plus patientes analyses. S'il existait un livre de cette épo-

(1) Voy. Mill, *Principles of political economy*, t. II, p. 355. — Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, t. II, ch. VIII.

(2) Voy. *Nouvelles vues sur l'administration des finances et sur l'allégement de l'impôt*, par Hocquart de Courberon. La Haye, 1785.

que pareil au *Traité des impôts* de M. de Parieu, il faudrait presque autant admirer les immenses recherches et la rare érudition qu'il aurait nécessitées.

Smith examine d'abord l'imposition *sur les rentes de terres et loyers de maisons;* il considère ensuite la taxe *sur le profit ou le revenu provenant des capitaux.* Il ne comprend néanmoins en cette dernière contribution que les prélèvements opérés sur l'intérêt des capitaux prêtés, quelques-uns des tributs établis sur le revenu, et certaines redevances demandées à des industriels particuliers, tels que les colporteurs ou les cabaretiers. Après ces deux impôts foncier et mobilier, les principaux encore des impôts directs dans la plupart des pays, il passe aux droits placés sur la transmission des biens, soit entre-vifs, soit en cas de mort ; à ceux qu'ont à solder les salaires ; aux capitations et, en dernier lieu, aux taxes de consommation, à l'occasion desquelles il reparle des douanes. Ces divers chapitres, que les plus récents écrits des économistes financiers ont seuls dépassés, n'étaient à peu près précédés, je le rappelle de nouveau, d'aucun travail qui méritât d'être consulté. A peine quelques jalons, grâce à Vauban et aux physiocrates, se rencontraient-ils sur la route qui s'y trouve parcourue, et dont chaque aspect, chaque particularité, chaque point de vue, sont indiqués avec un soin infini et un succès surprenant. Nulle autre portion de la *Richesse des nations* ne donne certainement mieux l'idée du sagace et profond génie de son auteur.

Pour l'impôt foncier, Smith examine tour à tour de quelle manière il se peut établir, qu'il demeure fixe, comme en Angleterre, ou qu'il varie, comme sur le continent ; quelles personnes il atteint, soit que les terres restent cultivées par leurs propriétaires, soit qu'on les afferme ; comment il sied de se rendre compte de la valeur des terres, si diverses entre elles; quels effets enfin entraînent ses recouvrements fis-

caux, opérés en nature ou en argent. Quelques autres points seraient encore sans doute à considérer, et chacune des décisions qui se trouvent dans ce travail n'est pas irréprochable; mais ce n'en est pas moins une merveille d'érudition et de discussion. Au milieu de l'ignorance générale, quelles magnifiques découvertes! Au sein d'une nuit répandue de toutes parts, quels éclatants rayons de soleil!

L'examen de chacune des autres contributions est bien près de valoir celui-ci. Mais, de même que je renvoyais précédemment l'étude de la doctrine d'Adam Smith sur la liberté commerciale, au chapitre que je consacrerai à J.-B. Say, de même je remets à considérer plus en détail ses enseignements sur chaque contribution ou sur les dettes publiques, « ces dettes énormes qui écrasent à présent toutes les grandes nations de l'Europe, et qui probablement les ruineront toutes à la longue, » à mon travail sur Ricardo. La science, mêlée à l'histoire des systèmes, est souvent obligée d'agir comme la religion antique, qui divisait, entre les dieux si multipliés de l'Olympe, les différentes qualités qu'elle se croyait incapable de réunir sur la divinité suprême.

Le reproche à faire ici à Smith, c'est celui que je lui ai déjà adressé, de ne se point élever, après avoir scrupuleusement considéré et expliqué les faits, à la hauteur des principes généraux qui les sanctionnent d'une souveraine approbation, ou les frappent d'une condamnation définitive, en en préparant la réforme. L'analyse la plus exacte ne suffit pas aux sciences morales; elles réclament aussi une large synthèse. Imaginer des systèmes que rien de réel ni d'expérimenté n'autorise, c'est s'en remettre au hasard, faire une œuvre inutile; mais ce n'est pas assez non plus d'exposer ce qu'on voit ni ce qui est, lorsqu'il s'agit de l'homme ou des sociétés; il faut encore juger et conclure. Dans les

sphères de la vie, comment se contenter de la plus habile dissection ?

Adam Smith avait, il est vrai, commencé par poser les quatre règles rappelées précédemment, auxquelles se doit soumettre tout législateur fiscal. Mais cela ne saurait suffire, et lui-même semble plus d'une fois les oublier. Ainsi, l'empêchent-elles d'admettre les contributions indirectes de même que les directes, ou d'indiquer presque indifféremment, comme ordinaires ressources des trésors publics, les redevances demandées au luxe et les prélèvements opérés sur le travail? A le considérer dans son ensemble, son ouvrage sur l'impôt apparaît comme ces monuments à large base, à murailles solides, à colonnes soigneusement travaillées, créés dès longtemps par un génie sublime, mais qui sont restés dénués des voûtes et du fronton qui les devaient couronner.

Depuis Smith, peu de publicistes se sont occupés de l'impôt, et ceux qui l'ont fait, à part de rares exceptions, en ont retiré peu de gloire. Il s'en faut qu'il ait inspiré les meilleurs écrits de Say, de Sismondi ou de Rossi, pour ne citer que les économistes qui nous sont les plus familiers. Sismondi et Rossi ont d'ailleurs, eux aussi, pris soin de résumer en quelques règles générales l'ensemble de leur doctrine. Mais Rossi s'en tient presque à copier Smith, et Sismondi se trompe étrangement lorsqu'il donne pour fondement aux taxes les jouissances qu'on retire de l'état social, et qu'il en sacrifie l'équité et l'égalité à la crainte de voir disparaître du pays où elles se trouvent les richesses facilement transportables. Pour moi, si j'indiquais également les prescriptions auxquelles je voudrais voir obéir l'impôt, je dirais qu'il doit prendre les capitaux pour assiette, afin de reposer sur la fortune acquise et appréciable ; qu'il lui faut demander à tout capital la même part proportionnelle du revenu qu'il

produit, pour respecter l'égalité civile et ne pas attaquer les ressources de la richesse ; qu'il doit être déterminé à l'avance, recouvré, par petites fractions, avec aussi peu d'agents que possible, et restreint en des limites qui ne permettent de pourvoir qu'aux dépenses indispensables ; qu'enfin il doit être soumis chaque année à l'examen et au vote des représentants des contribuables. Comment Smith et presque tous ses disciples ont-ils oublié cette dernière condition, garantie sans laquelle, cependant, toute autre est inutile ?

Ce n'est pas, j'en conviens, que le système fiscal des États libres soit irréprochable. Je n'en connais pas un seul qui satisfasse encore à la première règle que je viens de poser ; on y rencontre beaucoup de taxes blâmables, et les tributs les plus légitimes y sont souvent exagérés. Mais quelle supériorité financière ont pourtant les États libres sur les États despotiques ! Quelles heureuses réformes s'y sont accomplies et s'y poursuivent chaque jour ! Celles qu'avait commencées Pitt et qu'ont continuées Huskisson, Robert Peel et M. Gladstone, ne formeront-elles pas l'un des plus beaux chapitres de l'histoire de l'Angleterre ? Pour que tout se perfectionne avec la liberté, il suffit que les populations s'éclairent ; tandis qu'avec le despotisme il faut le dévouement et le génie réunis à la fois sur le trône, au sein d'une obscurité que rien ne dissipe et d'égoïsmes que tout stimule. Qu'on ferait bien par moments de relire l'*anti-Machiavel* de Frédéric, qu'admirait tant Voltaire, lorsqu'il le faisait imprimer, pour le décrier plus tard ! C'est une édifiante homélie, dit Macaulay, contre la rapacité, la perfidie, le gouvernement arbitraire, les guerres injustes, en un mot contre tout ce qui rappelle maintenant aux hommes le nom de son auteur. On ne saurait de même approuver le despotisme qu'en le déchargeant de tous les vices qu'il entraîne.

Lorsqu'on répète, après Montesquieu, qu'on peut lever

des tributs plus forts à proportion de la liberté des sujets, c'est qu'on oublie de mesurer à l'ensemble de la fortune acquise les prélèvements exigés. Quel peuple libre paye autant en réalité que les peuples despotiques, eu égard au patrimoine dont il dispose ? et si l'on achète le vote de quelques députés, achète-on jamais la conscience d'un pays ? Décider de l'impôt est à la fois l'un des droits les moins contestables d'une nation. Il n'y aurait autrement aucune richesse assurée. Que deviendrait, que pourrait être même le droit de propriété ? « J'ose affirmer, dit Tocqueville, que du jour où la nation, fatiguée des longs désordres qui avaient accompagné la captivité du roi Jean et la démence de Charles VI, permit aux rois d'établir un impôt général sans son concours, et où la noblesse eut la lâcheté de laisser taxer le tiers état pour qu'on l'exemptât elle-même, de ce jour-là fut semé le germe de presque tous les vices et de presque tous les abus qui ont travaillé l'ancien régime pendant le reste de sa vie, et ont fini par causer violemment sa mort ; et j'admire la singulière sagacité de Commines, quand il dit : « Charles VII qui gagna ce point d'imposer la taille à son plaisir, sans le consentement des États, chargea fort son âme et celle de ses successeurs, et fit à son royaume une plaie qui longtemps saignera (1). »

Il est un tort de Smith qui surprend plus que l'oubli dont je viens de parler, lorsqu'on s'est familiarisé avec sa manière. C'est, après Vauban, de Witt, Montesquieu, Young, Turgot, de ne pas avoir assez blâmé les exagérations de l'impôt, en quelques passages même d'avoir paru le tenir pour un heureux stimulant de la production. Nulle société ne subsisterait sans taxes, ce n'est pas douteux ; mais chaque taxe n'en est pas moins une utile ressource enlevée aux en-

(1) Voy. M. de Tocqueville, *l'ancien Régime et la Révolution.*

treprises, une profitable épargne retirée à la prévoyance, souvent, hélas ! un morceau de pain soustrait à la faim, un remède surpris à la maladie. On croit rêver quand on voit Ricardo, d'Auterive, John Bristel, J.-B. Say (1), Mac-Culloch, outrant encore la pensée de Smith, déclarer sans restriction l'impôt indifférent, ou, grâce aux exigences qu'il crée et qu'il oblige à satisfaire, en vanter les bienfaits. Comment les uns et les autres ne se sont-ils pas souvenus de ces paroles si sensées et si loin encore d'avoir perdu de leur vérité : L'impôt, qui par lui-même est toujours pour les sujets un objet de répugnance, est devenu un fardeau presque intolérable. Il ne peut être question de faire en sorte qu'il ne soit pas onéreux; ce n'est pas à faire bien, c'est à faire le moins mal possible que se réduit à son égard toute la tâche du gouvernement (2).

Lorsque, oubliant l'histoire des époques de décadence, où se rencontre toujours l'excès ou la mauvaise assiette des taxes, on prétend que ce que le Trésor prélève revient au pays par les dépenses que font ses agents ou par les commandes qu'il distribue, on ignore absolument ce qu'on prétend expliquer. Les valeurs que les gouvernements reçoivent des contribuables, quelque emploi qu'ils leur donnent, s'échangent contre de nouvelles et d'égales valeurs : il y a troc, il n'y a pas restitution. Le voleur qui paye le soir à un négociant ses marchandises avec l'argent qu'il lui a pris le matin, l'enrichit-il beaucoup, demandait Hamilton ? Ce que les gouvernements procurent en retour des tributs qu'ils lèvent, ce ne sont ni ces tributs eux-mêmes ni d'autres valeurs de pareille nature, c'est de la sécurité, de l'ordre, le nécessaire respect des personnes, la paisible jouissance des biens. Buchanan, qu'on retrouve partout où une erreur se peut re-

(1) Dans plusieurs passages.
(2) Voy. Vauban, *Dîme royale*.

lever dans Smith, dit en l'une de ses notes : L'idée d'améliorer l'agriculture en imposant les produits — ce qu'enseigne Smith — nous paraît tout à fait bizarre, et elle est, par parenthèse, en opposition directe avec le raisonnement même de Smith, qui, dans un autre endroit, fait ressortir ce qu'il y a d'impolitique à vouloir contrôler les particuliers dans le maniement de leurs affaires. Le meilleur encouragement qu'on puisse donner à une industrie consiste à lui laisser la libre disposition de ses produits. Comment une production qui n'enrichit plus ceux qui s'y vouent, à cause des prélèvements qui s'opèrent sur ses produits, continuerait-elle? N'est-ce pas là tout ensemble l'irréfutable condamnation des admirations ordinaires des financiers?

Depuis Adam Smith d'ailleurs, je ne sache aucun économiste, si ce n'est peut-être J.-B. Say, qui ait plus fait pour les vérités économiques que Buchanan. Il restera l'inséparable compagnon de l'illustre auteur de la *Richesse des nations*, dont la gloire abrite contre l'oubli plus d'un autre commentateur ignorant et inutile. On le dirait né pour la mission qu'il s'est donnée, et il y réussit d'autant mieux qu'il signale chacune des erreurs qu'il réfute, en professant le plus profond respect envers le maître dont il aime à se dire le disciple. Il sait bien qu'il n'existe pour aucune science de ces livres inspirés dont les pages ouvrent tout à coup les derniers horizons, et marquent à l'esprit humain ses limites définitives, ou dont nul précepte ne se peut enfreindre sans un criminel sacrilége. Le dernier éditeur français d'Adam Smith a joint aux notes de Buchanan celles de Garnier, de Mac-Culloch, de Malthus, de Ricardo, de Sismondi, de Say et de Mill; toutes offrent un grand intérêt; mais il n'en est pas qui se puissent comparer aux siennes.

VIII

Je termine ici l'examen de l'œuvre économique de Smith, que M. Léonce de Lavergne a naguère analysée d'une plume si savante et si élégante, et à laquelle revient l'incomparable honneur d'avoir constitué la science de l'économie politique. Le travail que la religion, remontant aux âges ignorés, représente comme le dur châtiment de notre première faute, et que la Fable, moins sévère, rattachait à notre origine même, a, grâce à lui, reçu la théorie définitive qui fait comprendre, dans ses bienfaits et sa dignité, ses nécessaires principes et ses résultats obligés. L'impôt a pareillement trouvé dans son ouvrage ses premiers et souvent ses meilleurs enseignements. A part la production immatérielle et le crédit, demeurés jusqu'à nous en une complète obscurité, il n'est aucun sujet économique qui n'y soit éclairé d'une admirable lumière. Adam Smith est cependant resté longtemps sans influence et presque inconnu sur le continent, dont les gouvernants, comme les institutions, détournaient avec tant d'imprévoyance des études et des réformes sociales. Heureusement pour l'Angleterre, mieux préparée à de telles connaissances et soumise à de plus sages lois, elle l'a beaucoup lu dès l'origine, et lui-même a peut-être prévu, dans un avenir rapproché pour sa patrie, une partie des grandes transformations qu'elle a depuis, grâce surtout à ses enseignements, accomplies dans toutes les sphères des intérêts matériels. Transformations qui, peu à peu imitées par les autres nations, donneront sans doute à notre époque l'une de ses plus profondes empreintes et probablement son meilleur caractère. Au temps du plus grand éclat de l'empire français, un Allemand affirmait qu'Adam Smith était plus puissant que Napoléon ; à considérer l'avenir, il avait raison.

Pour obtenir une influence plus décisive encore ou plus

prompte, il a manqué seulement à Smith ce que rien ne remplace chez un écrivain : le style. Quoiqu'il se plût, à Oxford, à la lecture des grands poëtes de l'antiquité et de quelques-uns des plus remarquables auteurs des peuples modernes, où montre-t-il cette élévation d'esprit, cette distinction de goût, ce

Grande aliquid, quod pulmo animæ prælargus anhelet

dont parle Perse, qui attirent les regards et donnent l'éclat? On croirait même aisément qu'il n'a point désiré posséder d'autres qualités littéraires que la clarté et l'abondance. « Je tâcherai, dit-il quelque part, de traiter ces trois points avec toute l'étendue et la clarté possibles dans les chapitres suivants, pour lesquels je demande bien instamment la patience et l'attention du lecteur : sa patience pour me suivre dans des détails dans lesquels je lui paraîtrai peut-être en quelques endroits m'appesantir sans nécessité; et son attention pour pouvoir entendre ce qui semblera peut-être un peu obscur, malgré tous les efforts que je ferai pour être intelligible. Je courrai volontiers le risque d'être trop long pour chercher à me rendre clair, et, après que j'aurai pris toute la peine dont je suis capable pour répandre de la clarté sur un sujet qui, par sa nature, est si abstrait, je ne serai pas encore sûr qu'il n'y reste quelque obscurité. » Sa crainte constante, c'est de laisser du doute dans l'esprit de ses lecteurs, et, pour le combattre, son procédé, toujours le même, est loin de sembler le plus heureux (1).

Le dernier archevêque de Dublin, qui, presque par extraordinaire, ne tenait pas la religion pour obligée à médire de

(1) Smith intercale souvent aussi des sujets différents les uns dans les autres. Il traite, par exemple, du prix des choses dans une dissertation sur la valeur des métaux précieux dans les quatre derniers siècles; il parle des monnaies dans un travail consacré au commerce, etc.

l'économie politique, assurait que le grand défaut d'Adam Smith et des économistes, en général, c'est le manque de définitions. S'il est un économiste qui se pût dispenser de définir, tant il s'applique à ne laisser nulle incertitude sur ce qu'il discute, c'est assurément Smith. Il sied bien plutôt de regretter la distance qui sépare ses longues et fatigantes démonstrations des travaux si relevés de Rossi ou si vigoureusement pensés de Mill, des écrits si vifs et si spirituels de Bastiat ou si fins et si précis de Bentham. Comme Pitt autrefois, quand M. Gladstone développait, durant son dernier ministère, quelques-unes des découvertes de cet illustre maître, en exposant au Parlement anglais le budget qu'il soumettait chaque année à son vote, ce n'était pas seulement un grave enseignement auprès duquel on s'empressait de toutes parts, c'était encore une fête littéraire pour l'Europe entière. Qu'y perdaient la science et les affaires? Mais Mill et Rossi, Bentham et Bastiat, Pitt et M. Gladstone, n'auraient permis à personne de ne pas rapporter à Smith la meilleure partie de leurs succès.

CHAPITRE TROISIÈME

RICARDO

De l'époque où vécut Ricardo. — II. — Sa vie. — III. Ses premiers écrits. — Ses opinions sur le crédit, la circulation et le papier de banque. — IV. Discussion des principes et des faits sur lesquels repose le système de la liberté des banques. — V. Théorie de Ricardo sur la rente. — Ce que vaut cette théorie. — Erreurs sur le même sujet d'autres économistes. — VI. Des *Principes de l'économie politique et de l'impôt*. — Opinions de Ricardo sur l'impôt en général, sur l'impôt foncier, sur l'impôt mobilier, sur les impôts indirects, sur l'impôt des salaires. — Discussion de ces opinions. — VII. Derniers travaux de Ricardo. — Ses écrits sur le crédit public. — Caractère de son œuvre.

I

L'époque où vécut Ricardo est l'une de celles que l'économiste doit, sous beaucoup de rapports, le moins admirer, bien qu'elle soit la première qu'aient éclairée les véritables enseignements de la science qu'il pratique. A peine Adam Smith venait-il de mourir, que la guerre, unie souvent à la révolte, livrait en effet pour de longues années l'Europe entière aux étreintes des violences, des bouleversements, des spoliations. Les deux principaux acteurs de ce grand drame, la France, où continuaient à se maintenir presque intactes les doctrines physiocratiques, et l'Angleterre, qui commençait à reconnaître celles de *la Richesse des nations*, éprouvent encore, dans leur présente condition, les conséquences de ce temps, dont il serait aussi insensé de nier les fautes et les dommages que les services et la grandeur.

En France, tout l'ancien ordre social et politique s'écroule alors sous les vents furieux de la révolution. C'est

un chaos, où la justice, longtemps oubliée, et la haine, accumulée depuis longtemps aussi, renversent, brisent, comme s'ils ne devaient jamais renaître, les priviléges les plus odieux, ainsi que les droits les plus légitimes. Le despotisme des siècles précédents avait assez abaissé les classes supérieures, pour n'en plus faire, au lieu d'une aristocratie puissante, qu'une inutile noblesse, et avait assez avili les classes inférieures, en leur retirant les plus nécessaires franchises, pour leur imposer presque toutes les charges sociales. Il les avait empêchées tout à la fois les unes et les autres, par leur entier éloignement des affaires, de se connaître, de s'unir et de se convaincre d'aucune des difficultés du pouvoir. Il ne leur avait permis en nulle occasion de s'habituer aux mutuelles transactions, aux ménagements réciproques, à l'estime commune que réclame sans cesse la gestion des intérêts publics. Dans leur oisiveté forcée, il les avait placées, comme deux ennemis déclarés, en des sphères distinctes, d'où elles ne découvraient guère que leurs défauts et leurs oppositions.

L'œuvre déplorable de la monarchie française d'Henri IV à Louis XVI, due surtout à Richelieu et à Louis XIV, se révèle jusqu'au temps de la Convention. L'aurore de la liberté s'était lévée, brillante et sereine, sur notre pays, en 1789 ; mais rien malheureusement n'était preparé pour ses bienfaits, tandis que tout l'était pour les violences et les excès de l'autorité. Où se trouvaient encore de sérieux points de résistance, quelques unions importantes, quelques individualités assurées de leurs droits ou habituées au respect ? Le despotisme populaire n'a eu qu'à apparaître pour remplacer le despotisme royal, en ouvrant, comme toujours, les voies au pouvoir militaire, qui ne nous devait donner l'ordre qu'au sein des combats.

En Angleterre on assiste, vers la même époque, à un spec-

tacle tout différent; les oppositions qui s'étaient manifestées entre les deux pays à la fin de notre monarchie, se marquent mieux encore. Les classes sociales, quoique séparées par les traditions et les lois, dans la Grande-Bretagne, y sont dès lors fortement unies sous le lien commun de la liberté. Toutes y sont accoutumées à se conduire, savent ce qu'elles valent, et s'y sentent responsables de leur sort, autant que des destinées de l'État. Quelques ambitieux ignorants et delaissés espèrent seuls en la violence et se fient au hasard.

Au milieu même des émeutes tumultueuses des rues de Londres, ou de la révolte calculée des marins de Portsmouth, domine sans restriction dans la population l'attachement aux institutions établies, le respect de l'ordre social constitué et des hommes qui gouvernent. Aussi, lorsqu'elle s'est trouvée, comme cela lui est bientôt arrivé, placée en face de difficultés intérieures excessives, de périls extérieurs effrayants, soumise à d'énormes impôts ne cessant chaque année de s'accroître, assujettie à une dette qui s'est élevée successivement de 261,735,059 livres sterling à 885,186,323 livres, l'Angleterre n'a-t-elle pas désespéré de sa fortune un seul jour, n'a-t-elle jamais placé sa confiance dans les honteuses commodités de la dictature. Fidèle à ses libres et nobles traditions, elle a surmonté toutes les difficultés, maîtrisé toutes les résistances, vaincu tous les obstacles, et, au moment de son triomphe, plus riche et plus forte qu'elle ne l'avait encore été, elle est apparue comme l'arbitre incontesté de l'Europe, courbée en grande partie de nouveau sous les chaînes de l'absolutisme et plongée dans la misère. Quelle gloire sans doute pour l'homme extraordinaire qui, pendant cette redoutable période, a surtout dirigé ses destinées ! Mais quelle gloire plus grande pour la nation elle-même et pour les lois à l'abri

desquelles elle s'était élevée et a traversé de si dures épreuves! Que demander après cela pour se convaincre des bienfaits des franchises publiques? Peut-être serait-il permis seulement de rechercher si de pareils faits se seraient réalisés au milieu de libertés moins bien réglées, telles que celles qu'octroient quelquefois des pouvoirs peu prévoyants à des foules incapables de les comprendre et de s'en servir.

L'époque dont je parle n'offre pas uniquement à l'examen de l'économiste les résultats des doctrines les plus contraires, elle lui révèle aussi dans tout son jour la nécessaire et constante corrélation des intérêts matériels et des intérêts politiques ou sociaux. Après le traité de 1786 entre la France et l'Angleterre, inaugurant la première réforme douanière importante, se décrète le blocus continental ; en même temps que s'émettent, en se dépréciant sans cesse, nos assignats, circulent à leur taux normal les bons de l'Échiquier ; enfin la Grande-Bretagne fait face à ses colossales dépenses, grâce à son industrie qui, moins assujettie depuis longtemps que celle du Continent aux servitudes des corporations et infiniment plus développée, lui fournissait chaque jour de nouvelles et d'immenses ressources, alors que le dénûment pesait sur la France comme sur les autres nations.

Je rappelais, dans mon précédent chapitre, le mot de Watt, répondant à Georges III, qu'il faisait ce que les rois aiment beaucoup : de la puissance ; si, malgré ses confiantes paroles, Arkwright n'a pas à lui seul payé la dette de l'Angleterre (1), il a du moins aussi singulièrement contribué à lui rendre faciles ses extraordinaires entreprises. Mais qui s'imaginerait qu'Arkwright et Watt auraient vu à leurs œuvres les résultats qu'elles ont produits, dans un autre

(1) Je payerai à moi seul la dette de l'Angleterre.

milieu, livré aux incertitudes et aux nonchalances de l'arbitraire ? Il leur fallait, pour réussir, les stimulants et les garanties que donnent seules de libres institutions. On aperçoit alors également ce qu'on ignorait presque absolument jusque-là : l'extrême importance et les sérieuses difficultés du crédit dans les diverses sphères qu'il parcourt. C'est en réalité la première époque des grands triomphes industriels et la seconde époque des grandes controverses économiques.

L'œuvre de Ricardo, dont la part est si considérable dans ces controverses, semble aussi bien presque toute commandée par les événements. On sent à chaque page, en l'étudiant, le souffle de la lutte et de la nécessité sous lequel elle s'est élevée. A part les *Principes de l'économie politique et de l'impôt,* elle ne présente même rien d'un système longuement médité ni froidement exposé. C'est une réunion de discussions, étrangères les unes aux autres, où se suit aisément la marche des faits qui s'accomplissaient ou des doutes qu'ils faisaient naître.

II

La vie de David Ricardo n'offre aucune particularité saillante. Active et studieuse, elle s'est simplement écoulée au milieu des affaires financières et des recherches scientifiques. Mais dans les sciences, comme dans les affaires, sa profonde réflexion et sa rare perspicacité lui ont valu le succès ; il s'est acquis une immense fortune et a laissé un grand nom. « Son histoire offre un exemple bien encourageant, dit James Mill, l'un de ses meilleurs amis. Il avait tout à faire et il a rempli sa tâche. Que la jeune âme qui s'élance par le désir au-dessus de la sphère où elle a été placée ne désespère pas, au spectacle de cette belle car-

rière, d'atteindre aux rangs les plus élevés dans la science, dans la politique. Ricardo avait à faire sa fortune, à former son esprit et même à commencer son éducation, sans autre guide que sa sagacité pénétrante, sans autre encouragement que son énergique volonté. Et c'est ainsi que, tout en se créant une énorme fortune, il étendit son jugement, et doua sa pensée d'une force qui n'a jamais été dépassée. »

Ricardo est né à Londres, en 1772, lorsque Smith travaillait déjà à son grand ouvrage. Son père, juif Hollandais, s'était éloigné de sa patrie afin de se livrer au trafic des diverses valeurs admises au *stock-exchange*, dès lors le plus grand marché financier du globe. Doué de toutes les qualités de sa race, il y avait réussi, et, n'ambitionnant point pour son fils une autre vie que la sienne, il l'envoya, à douze ans, dans une école hollandaise, où il se devait former aux théories et aux usages du négoce. Deux ans plus tard, il s'empressait même de le rappeler près de lui, pour le mêler à ses affaires. Au contact, si jeune encore, des importantes transactions du comptoir le plus considérable des capitaux, où tout événement se reflétait dans les cours mobiles des achats et des ventes, Ricardo acquit promptement une merveilleuse sagacité pour prévoir les conséquences financières des faits généraux ou particuliers de la politique et de l'industrie. En un temps semblable surtout à celui où il lui était donné de vivre, le succès exige, sur les flots agités de la spéculation, une extrême rapidité d'appréciation, une entière sûreté de jugement, une facilité de comparaison peu commune. Là aussi se trouvent de nombreux écueils à éviter, de redoutables tempêtes à vaincre, et le port ne se gagne qu'au prix de longs efforts et souvent qu'après de cruels échecs. Quelle vaste carrière ouverte à cet agent, presque encore enfant, que celle de tous ces

échanges, incessamment soumis aux bulletins des victoires et des défaites, aux annonces des emprunts et des impôts, aux espoirs ou aux craintes tant de fois démentis presque en même temps qu'apparus, aux votes du libre parlement d'Angleterre ou aux décisions des souverains absolus du continent !

Ricardo n'y trouva cependant pas un suffisant aliment à l'activité de son esprit. Après d'assidues et solitaires méditations sur la destinée de l'homme et les vérités de la religion, il délaissa le culte juif pour se faire anglican. Son père ayant vu là une coupable apostasie, ils se séparèrent. Livré à ses propres ressources, Ricardo ressentit pour la première fois les dures exigences de la vie ; mais il se savait capable de les satisfaire, et les encouragements dévoués, les obligeantes assistances ne lui manquèrent pas. Grâce à son habileté reconnue, comme à ses efforts stimulés par le besoin, sa clientèle augmenta rapidement ; à vingt-cinq ans, il ne lui restait plus aucun des soucis qu'il lui avait fallu subir. Il avait à ce moment aussi épousé la seule femme qu'il ait aimée, miss Wilkinson, et allait commencer à céder, dans son intérieur aisé et sévère, aux charmes des études scientifiques. Jusqu'alors il avait sans doute pensé, réfléchi, comparé ; mais il était resté étranger aux intéressantes recherches, aux lents enseignements de la science. La vie vraiment intellectuelle ne s'était révélée en lui qu'à son changement de religion. « La science, précédemment, disait sa sœur à son dernier traducteur, notre regrettable ami Alcide Fonteyraud, lui avait même paru une fatigue, une rebutante occupation ; il lui fallait l'agitation des affaires, le bruit des spéculations ; et, à part quelques expériences sur l'électricité dont il me faisait spectatrice avec un naïf orgueil de physicien amateur, je ne sache aucune recherche scientifique qui l'ait intéressé jusque-là. »

Mais à partir de ce moment il fait, comme Lavoisier, deux parts de son temps : ses matinées appartiennent aux affaires, ses soirées à l'étude. Il s'adonne aux mathématiques, surtout à la géométrie, s'entoure de livres, réunit des échantillons de minéralogie, apprend la physique, s'instruit de la chimie, demeurée longtemps sa science favorite. En ces recherches, il conserve du reste son caractère de praticien ; il s'applique toujours à découvrir ou à mettre en lumière le côté utile des théories et des choses, se livrant en cela tout ensemble au courant d'idées que venait de faire naître Bentham. Il est un des premiers qui, malgré de fâcheuses prédictions ou d'ignorantes railleries, ait éclairé l'une de ses habitations par le gaz. Ce qui surprend, lorsqu'on connaît ses ouvrages, c'est qu'il retirait aussi des jouissances infinies de lectures purement littéraires, surtout de celles de Shakespeare. Car, s'il est moins diffus qu'Adam Smith, il est également moins clair et plus sec. Nulle part on ne le voit rechercher quelque qualité ou quelque agrément de style ; il n'a rien d'un écrivain, rien même d'un ami des lettres. Toutefois le moment approchait où, retiré à Bath, afin de rétablir la santé de sa femme, il allait trouver, chez la personne qui lui avait offert l'hospitalité dans cette gracieuse ville d'eau, les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, et en allait faire sa lecture et son étude assidues. Lui aussi aurait pu répéter, en ouvrant ce livre, le vers que disait Charles-Quint à son entrée au couvent de Yuste :

His ergo indiciis me mea fata vocant.

Que de fois s'est-on plu, à cette occasion, à rappeler le bain d'Archimède, la lampe de Torricelli, la pomme de Newton, le piston de Watt ! Toujours est-il que Ricardo s'était jusque-là tenu loin des questions économiques, aux-

quelles semblaient pourtant le convier ses occupations ordinaires, et dont l'examen devait faire son illustration. Mais, à dater de cette époque, il leur appartient exclusivement ; il renonce même en leur faveur à ses expériences favorites de chimie, et délaisse la Société de géologie, dont il était l'un des fondateurs. Ce n'est que dix ans après son séjour à Bath néanmoins, en 1809, qu'il a publié, à 38 ans, son premier écrit économique : *Du haut prix des lingots* (*The high price bullion a proof of the depreciation of bank-notes*); lequel, dès son apparition, attira sur son auteur les regards du public et devint un sujet de controverse.

Cet écrit révèle de façon complète, à lui seul, la manière de Ricardo. On le trouve là ce qu'il sera partout : un logicien inflexible, qui poursuit sa pensée à l'exemple d'un théologien, assuré de ne se pouvoir tromper, ou d'un philosophe, qui de ses principes arbitraires marche, en dehors de toutes les règles de l'observation, à ses fins transcendantes. Pas une de ses publications ne s'éloigne de ce procédé, dont il semble à peine s'être rendu compte. C'est l'un des esprits les plus étranges, autant que l'un des plus remarquables, qu'on rencontre dans les sciences. Quoique ancien agent de change, les faits ne lui paraissent d'aucune considération dans le développement d'une doctrine ou l'exposé d'un système. On le croirait, de tout temps, séparé du monde réel et vivant au sein des abstractions ; son principe posé, sa règle choisie, il ne s'inquiète que d'en tirer les conséquences qu'autorise le raisonnement, sinon la raison. Les changements, les oppositions, les résistances, ne l'arrêtent jamais ; il ne les soupçonne même pas. Tout sujet n'a pour lui qu'une face ; chacune de ses pages fait penser à quelque théorème de géométrie descriptive ; lui aussi bâtit en l'air. Doué toutefois d'un vaste esprit et d'un profond savoir, il n'est guère de vérités qu'il n'ait reconnues, s'il est à peine

quelques erreurs qu'il n'ait propagées. Et que de fois n'est-ce qu'à force de déductions habiles, d'ingénieuses subtilités, de suppositions remarquables, qu'il arrive à de fausses conclusions, après être parti des plus exactes données ! Ainsi qu'on l'a dit de Rousseau, la vigueur de sa pensée ou la facilité de son génie explique le mieux assurément ses raisonnements outrés et ses incessantes contradictions.

Il est libre échangiste, par exemple, quand il s'occupe du commerce, et, lorsqu'il traite de l'impôt, il devient protectionniste radical. Ses premiers enseignements sur la rente lui fournissent, touchant les contributions territoriales, une théorie complète, générale, absolue, et quand, à quelques pages de distance, il parle de la taxe des pauvres, il la renverse en entier, paraissant à peine s'en souvenir. Qui pareillement a mieux étudié que lui les questions de la monnaie et du crédit ? Cependant, après s'être livré, sur ces questions, à mille considérations ingénieuses ou profondes, n'aboutit-il pas à l'inique et à l'impossible, au monopole du crédit et à l'unique circulation du papier ? Son système sur la rente lui-même, qui lui vaut surtout parmi nous sa célébrité, est basé sur deux observations très-justes : la tendance à mettre sans cesse l'offre en rapport avec la demande, et l'élévation du revenu des propriétaires en raison de la fertilité de leurs domaines ; mais, grâce à toutes les opinions étranges, à toutes les fausses idées qu'il y associe, ce n'est plus qu'un enchaînement d'erreurs mises au bout de quelques vérités (1).

Sa brochure sur *le haut prix des lingots* a été suivie, on le voit, de nombreux travaux. Mais l'illustration qu'elle lui procura, unie à son immense fortune, qu'on a portée à quarante millions, suffit à lui ouvrir, en 1819, comme re-

(1) J'ai fait la même observation dans mon livre *de la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, t. II, p. 146, 147.

présentant de Portarlington, les portes de la Chambre des communes. Il y est resté, jusqu'à sa mort, laborieux, utile, considéré, sans rien montrer de l'arrogante vanité que donne parfois une rapide renommée, et qu'inspire presque toujours une récente opulence : « Vous aurez vu que je siége à la Chambre des communes, écrivait-il, le 7 avril 1819, à l'un de ses amis. Je crains de n'y être pas fort utile. J'ai essayé deux fois de parler, mais je l'ai fait de la manière la plus embarrassée, et je n'ai guère l'espoir de vaincre l'épouvante qui me saisit dès que j'entends ma voix. » Quelques mois plus tard, il disait encore : « L'indulgence de la Chambre a diminué pour moi la difficulté de parler, mais je vois toujours tant d'obstacles et de si terribles, que je crains bien que ce ne soit sagesse de ma part de m'en tenir à des votes silencieux. »

Ricardo paraît néanmoins s'être familiarisé promptement avec les grandes émotions ou les tumultueuses agitations des assemblées politiques. Ses débuts ont même été plus heureux qu'il ne le dit. Son *maiden speech*, prononcé dans la discussion du projet de loi que présenta Robert Peel, pendant son premier ministère, pour imposer à la Banque d'Angleterre de reprendre les payements en espèces, suspendus depuis vingt-cinq ans, fut écouté avec intérêt. Dans sa galerie des hommes remarquables du temps de Georges III, lord Brougham, juge si compétent, dit en parlant de Ricardo : « Sa parole avait un cachet très-marqué de distinction. Le style en était clair, simple, correct; la trame fortement tissue et enrichie de faits et de documents précieux. Il s'abstenait dans les questions qui n'avaient pas été l'objet de ses longues méditations, et, lorsqu'il parlait sur des événements et des lois intéressant l'Église ou la politique générale, il semblait obéir à un devoir de conscience et à la franchise invétérée de son esprit. Par suite peu d'hommes ont-ils exercé sur le par-

lement une action plus réelle, plus sérieuse ; peu d'hommes ont aussi vivement commandé l'attention, et comme il n'avait, pour captiver ses auditeurs, ni entraînantes inspirations ni gracieux propos, on peut considérer cette influence comme le triomphe de la raison, de l'intégrité, du talent. »

En tout, effectivement, Ricardo n'écoutait que les conseils de sa raison. Il n'a voulu prendre place, en nulle occasion, dans les rangs des deux partis qui divisaient alors la Chambre des communes, ainsi que la nation. Il n'a jamais été ni tory ni whig. L'indépendance, première condition de l'honnêteté à ses yeux, lui paraissait fort justement aussi nécessaire à l'égard des hommes politiques ou des masses populaires que vis-à-vis du pouvoir. Grâce cependant à sa simplicité familière, à son extrême indulgence, à son inaltérable dévouement, non moins qu'à sa haute intelligence et à son incontestable probité, il a facilement obtenu le respect des diverses opinions et du gouvernement lui-même, bien qu'il l'ait combattu presque constamment, surtout à propos de ses demandes répétées d'emprunts.

Ce qu'il était dans le monde politique, il l'était également dans le monde économiste. Malgré ses nombreuses discussions avec Say en France, avec Malthus et Mill en Angleterre, il a toujours pu compter sur l'estime et l'affection de ces savants illustres. Il n'aurait peut-être pas dit, comme Cicéron : « Oter l'amitié de la vie, c'est supprimer le soleil au milieu du ciel ; » il n'avait pas de ces élans ; mais il savait, comme Cicéron, que la première loi de l'amitié est de n'exiger et de ne rendre « d'autres services que ceux que l'honneur peut avouer. » « Personne, dit l'un de ses disciples, n'avait moins de prétentions et ne sut mieux réunir la douceur à la fermeté. Il aimait surtout à s'entourer des hommes de talent et à causer librement de toutes choses, et principalement de celles qui se liaient à sa science favorite. La découverte de la

vérité était son seul objet, et son esprit se montrait toujours accessible aux convictions éclairées et sages. La générosité marchait de pair avec son talent. Jamais il ne fit attendre un secours aux malheureux : presque toutes les institutions charitables de Londres le comptaient au nombre de leurs protecteurs, et il soutenait à ses frais un hospice et deux écoles dans le voisinage de sa résidence. »

Le Club d'économie politique de Londres, qu'il a contribué à fonder, en conserve les plus précieux souvenirs. Le cercle choisi que réunissait chaque semaine, à Paris, J.-B. Say, et auquel il s'est souvent mêlé, n'appréciait pas moins son aimable commerce et sa belle intelligence.

Il devait malheureusement être enlevé jeune encore à la science, qu'il avait connue si tard, à ses nobles entreprises et à ses nombreux amis. Revenu, après la cession parlementaire de 1823, dans le comté de Glocester, à son habitation de Gatcom-Park, pour achever le « *Plan d'une banque nationale*, » et commencer la réfutation de quelques opinions de Malthus, il ressentit une violente douleur à l'oreille qui le faisait souffrir depuis longtemps déjà. La rupture d'un abcès lui valut un passager soulagement ; mais l'inflammation se reproduisit presque aussitôt, et, après une affreuse agonie, il mourut le 11 septembre 1823.

III

Le premier écrit de Ricardo, que j'ai nommé précédemment, *le Haut prix des lingots est une preuve de la dépréciation des billets de banque*, était destiné à combattre l'erreur que, d'accord avec le public, la Chambre des communes venait de sanctionner, en repoussant les conclusions du célèbre rapport du *Bullion comittee*. On sait qu'au commencement de 1797 la Banque d'Angleterre se trouvait créancière

de l'Échiquier de dix millions sterling, livrés en billets, en outre de son propre capital, de quatorze millions et demi ; tandis que la somme de ses avances au commerce ne dépassait pas trois millions sterling. Pour satisfaire aux demandes de l'État, elle avait dû beaucoup restreindre ses escomptes et ses remboursements en numéraire, comme, pour multiplier à l'excès ses émissions, elle avait beaucoup abaissé ses coupures.

Ces billets, amoindris dès le mois de mars 1797 jusqu'à deux et une livre, étaient livrés au public par le gouvernement dès qu'il les avait reçus, afin de solder ses dépenses. Ils revenaient à la hâte à la Banque, poussés par la gêne et l'inquiétude publique, devenus inutiles d'ailleurs aux affaires si ralenties alors. La Banque, qui ne pouvait que trop aisément trouver en sa propre histoire (1) des précédents pour les mesures les plus arbitraires ; qui, douze ans plus tôt, avait encore vu la caisse d'escompte de Paris suspendre ses payements, sur un ordre du pouvoir, n'avait cependant formé nulle demande extraordinaire, lorsque, dans la nuit du 26 au 27 février 1797, les ministres, en prévision sans doute des nouvelles exigences qu'ils redoutaient, communiquèrent à ses directeurs un ordre du conseil qui leur défendait, ainsi qu'aux banques de province, de rembourser les billets en espèces. La réserve de la Banque, qui s'élevait, en mars 1795, à 7,940 mille livres sterling, se trouvait à ce moment réduite à 1,278 mille livres, pour une circulation fiduciaire qui dépassait, je viens de le dire, 13 millions sterling. Toutefois le gouvernement n'avait interdit que le remboursement des billets ; en ne leur donnant pas cours forcé, il avait eu la sagesse de ne les pas transformer en assignats. Ce n'est qu'en 1811, entraîné par sa lutte acharnée contre la

(1) Elle avait déjà suspendu ses payements en 1696.

fortune encore entière de Napoléon, qu'il est allé jusque-là. Quelques précautions étaient également prises en faveur du public, surtout en faveur des déposants. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le parlement sanctionna chacune de ces mesures, et que, de prolongation en prolongation, la suspension des payements s'est continuée jusqu'en 1822 (1).

Il est remarquable qu'au moment de cette suspension, Pitt s'apprêtait à demander la paix à la France. Au printemps de 1797, il envoyait, en effet, malgré la répulsion du roi et l'opposition de lord Granville, un plénipotentiaire à Lille, muni des pouvoirs les plus larges et porteur des concessions les plus équitables (2). Par malheur, le gouvernement de la France présentait alors un aspect très-différent de celui de l'Angleterre. Ce n'est qu'après avoir répondu par une honteuse grossièreté à l'offre loyale de cette négociation, si nécessaire aux deux peuples, que son chef apparent, Barras, fit solliciter de la reprendre, en demandant qu'on lui payât une somme énorme (3).

Il est résulté de la suspension des payements de la Banque d'Angleterre, ce qu'entraîne toujours avec soi le papier-monnaie : beaucoup d'inquiétudes, beaucoup de dommages, beaucoup d'abus. C'est plus qu'un acte d'arbitraire de transformer une feuille volante, un simple billet de banque ou un simple bon de trésorerie en numéraire ; c'est un acte de pleine spoliation. Lorsque, en outre, les effets circulants se doivent rembourser à présentation, c'est le public lui-même qui en détermine le montant, en rapportant aux bureaux d'émission ceux qui dépassent la mesure de ses besoins ; il

(1) *Dictionnaire de l'économie politique*, Banque, par Coquelin.

(2) Soyez bien assuré, dit Pitt à lord Malmersbury, plénipotentiaire anglais, au moment de son départ pour Lille, que, pour arriver au résultat que je désire, je saurai étouffer jusqu'au moindre sentiment d'orgueil.

(3) Barras demandait pour lui et ses amis 3 millions sterling. Voy. surtout à ce sujet *William Pitt et son temps*, par lord Stanhope, vol. III, ch. xxiv.

n'y a plus de limites autrement. En pût-on indiquer d'ailleurs, quelles tentations exciteraient à les dépasser ! Se créer sans peine des ressources, imaginer, souvent même faire de la richesse en livrant du papier, dont on n'a plus ensuite à se préoccuper, combien cela porte à le multiplier ! Dès que les émissions excèdent pourtant les nécessités auxquelles elles ont à pourvoir, les billets dont elles se composent perdent de leur valeur, se déprécient, s'avilissent. Il faut, pour se procurer de nouveaux moyens d'action ou satisfaire à de nouvelles dépenses, les multiplier encore, c'est-à-dire en préparer un plus complet abaissement. Sur cette pente fatale, quel pas n'en entraîne un autre ? Ou s'arrêter près de l'abîme où se sont successivement englouties les fortunes de presque tous les États, de la France et de l'Autriche, de la Russie et de l'Union américaine notamment ? Que peuvent à cela des décrets de *maximum* ou des menaces de châtiment ? N'en devrait-on pas dire ce qu'écrivait Locke des ordres qui prétendent empêcher la fusion et l'exportation du numéraire : qu'ils ressemblent à des lois qui voudraient fixer le vent ? L'Angleterre ne pouvait échapper aux désastres ordinaires du papier-monnaie, en s'y livrant ; mais, de tous les peuples qui n'ont pas craint d'y recourir, c'est celui qui en a le moins souffert, parce que c'est celui qui en a le moins abusé.

Dès le 3 mars 1797, la Banque d'Angleterre, je l'ai rappelé, avait obtenu d'avoir des billets au-dessous de cinq livres ; l'ensemble de sa circulation ne tarda pas à passer de 13 millions à 28 millions sterling. C'était assurément beaucoup, surtout au milieu des souffrances commerciales et des angoisses politiques de ce temps ; mais qu'il y a loin de là aux 45 milliards de nos assignats, ou aux 3 milliards du papier actuel de la Russie ! Horner qui, comme Mac-Culloch, a soigneusement énuméré les divers préjudices éprouvés alors par les transactions ou les entreprises de sa patrie, les

exagère singulièrement lorsqu'il les compare à ceux qui sont provenus pour la France « des projets du Mississipi. » Il s'en faut que le *Système* soit resté dans les limites, si larges qu'elles fussent, qu'a respectées la Banque anglaise, et quelle différence se rencontre entre les populations de ces deux époques et de ces deux pays, sous le rapport des mœurs laborieuses, des usages du crédit et des vues politiques ! Bien plus dans l'histoire pleine d'intérêt qu'il a tracée de la Banque d'Angleterre, Macleod fait observer que les faillites et les ruines ont à peine été moins générales en Allemagne que dans la Grande-Bretagne, quoique la circulation reposât sur les métaux précieux dans le premier de ces États.

Pour se rendre compte des faibles préjudices de l'Angleterre, il sied aussi bien de se souvenir de la noble résolution des manufacturiers, des banquiers et des négociants de Londres, qui, dès la nouvelle de la suspension des remboursements, ont décidé, comme en 1745, qu'ils ne refuseraient en aucun cas de recevoir les billets de banque en payement des sommes qui leur seraient dues, et qu'ils s'efforceraient d'effectuer leurs propres payements de la même manière. Patriotique et magnifique engagement, auquel souscrivirent bientôt les principaux industriels des provinces, et qui garantit de trop nombreux emplois aux billets pour les laisser beaucoup s'avilir. N'est-ce pas là le courage civil dans toute sa grandeur, entraînant à risquer de sang-froid son avenir, celui de sa famille, en vue du salut commun et des destinées de l'État? Toutefois les billets de la Banque, qui, dès 1800, perdaient 8 p. 100 contre le numéraire, ont perdu 15 p. 100 en 1810 et 25 p. 100 en 1814, lors de la plus forte émission et des circonstances les plus graves. On comprend que le papier des banques provinciales, au nombre de 232 lors de l'acte de restriction, s'est également beaucoup accru sous

l'empire de cet acte, et a subi une perte au moins égale à celle des billets de la banque centrale.

C'est au milieu des plaintes et des accusations soulevées de toutes parts par les émissions multipliées et les brusques changements des prix, que la Chambre des communes nomma, en 1811, la commission d'enquête demeurée si célèbre sous le nom de *Bullion comittee.* Cette commission, où siégeaient MM. Horner, Huskisson et Thornton (1), a laissé dans son rapport l'un des écrits les plus remarquables qui se soient publiés sur le crédit et les banques. Cependant, malgré son autorité et l'évidence des faits, les deux Chambres du parlement n'en déclarèrent pas moins à une très-grande majorité, sous l'influence surtout d'un pamphlet de M. Bosanquet, que les billets ne subissaient aucune dépréciation. Et l'on ne rencontre pas sans étonnement Robert Peel, à l'entrée alors de sa carrière politique, parmi les membres de la majorité des communes. C'est aux produits, dont la quantité n'avait pas changé, qu'il fallait, assurait-on, reporter toutes les variations qu'on devait subir, non à l'agent des échanges, dont la masse s'accroissait sans mesure.

Après avoir attaqué l'opinion acceptée par le parlement dans son travail sur *le Haut prix des lingots*, Ricardo entreprit de réfuter spécialement l'écrivain qui l'avait inspirée, dans sa *Réponse aux observations de M. Bosanquet sur le rapport de la commission des métaux précieux.* Il y justifie de nouveau ses premières conclusions, en démontrant que le nombre des billets qui dépassent les besoins de la circulation les avilit forcément, et que la hausse des prix, dont on se plaignait tant à ce moment, provenait seulement de la surémission des billets. A l'exemple du *Bullion comittee*,

(1) Ce rapport est l'œuvre de M. Thornton.

il en puise d'irrécusables preuves dans le taux du change et le cours des lingots, bien qu'il se soit plus tard réfuté lui-même sous ce rapport, dans un curieux passage des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1). Il joint d'ailleurs à ses démonstrations une quantité d'ingénieuses ou de savantes remarques sur le principe et les institutions du crédit, sur la monnaie et sur les variations du change. C'étaient alors des sujets très-nouveaux, et chacun fut frappé de la manière sobre et virile dont il les traitait. Les lois qui régissent la distribution des métaux précieux sur le globe, en en déterminant les cours variés, y sont admirablement exposées, et il est encore peu de meilleure réfutation de la balance du commerce. On aurait été mal venu tout ensemble à lui faire les réponses ordinaires de l'ignorance au savoir; c'était un ancien agent de change, plusieurs fois millionnaire, dont les connaissances pratiques ne se pouvaient mettre en doute. Il ne se trouve que deux fâcheuses erreurs dans cet écrit. Ainsi que dans tous ceux qui le suivront, Ricardo y sacrifie la loi de l'offre et de la demande à l'influence exagérée des frais de production et de transport, pour expliquer les prix. Comme si ces frais changeaient assez des années de disette aux années d'abondance pour rendre compte des différences qui les séparent! Comme si, malgré l'étrange assertion de Ricardo, qui déclare la production de l'or quinze fois plus coûteuse que celle de l'argent (2), ce n'était pas, au contraire, l'argent qui jusqu'à nous est resté le plus difficile à obtenir et le plus dispendieux à voiturer!

La seconde erreur de Ricardo, c'est d'enseigner, à l'exem-

(1) Chap. XXVII, p. 329. Édition Guillaumin.

(2) « L'or est quinze fois environ plus cher que l'argent, non pas que la demande en soit plus forte, ni que l'argent soit quinze fois plus abondant que l'or, mais uniquement en raison de ce qu'il faut quinze fois plus de travail pour obtenir une quantité déterminée d'or. » (*Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XXVII.)

ple de Locke et en opposition avec la célèbre *Lettre au Roi sur les monnaies* de lord Liverpool (1), que l'argent est préférable à l'or dans l'emploi des monnaies. C'est cette opinion que nous avons vue tant de fois reproduite depuis les fécondes exploitations de la Californie et de l'Australie, dont on paraissait s'effrayer un instant autant que les contemporains de Latimer et de Moncana des richesses du Mexique et du Pérou. L'or ne possède-t-il pas pourtant toutes les qualités de l'argent, en ayant, grâce à sa légèreté et à sa constance de valeur, de profitables commodités que n'a pas ce dernier métal? Depuis 1816, au reste, c'est l'or seul qui sert de numéraire à la Grande-Bretagne, sans qu'aucune plainte sérieuse s'y soit élevée ; tandis que de toutes parts des accusations et des craintes ont été suscitées sur le continent par les lois qui traitent de même façon les deux métaux précieux, ou qui confèrent à l'argent la priorité sur l'or.

Dans les premières démonstrations qu'il entreprend, Ricardo dit avec raison : « Ce n'est pas l'or, c'est le papier qui a changé de valeur. Comparons une once d'or, ou 3 l. 17 s. 10 1/2 d., aux marchandises, et nous verrons se reproduire entre ces deux termes les mêmes rapports de valeur, sinon il faudra attribuer la différence à une augmentation d'impôt ou à une de ces causes multiples qui agissent sur la valeur de l'or. Mais si nous comparons le signe représentatif d'une once d'or, 3 l. 17 s. 10 1/2 d., en billets de banque, avec les marchandises, la dépréciation des billets nous apparaîtra manifestement. Je me verrai, sur chaque marché du monde, obligé de céder 4 l. 10 s. en billets de banque pour une quantité de marchandise égale à celle que je pourrais obtenir avec l'or contenu dans 3 l. 17 s. 10 1/2 d. de numéraire. »

(1) *Letter to the King on the coin of the realm.*

Il prouve très-bien encore que le seul moyen capable de relever la valeur des billets, c'est d'en diminuer la quantité; moyen unique aussi de revenir à une circulation normale. S'il ne parle à peu près que de la banque centrale, c'est qu'elle était, comme elle l'est toujours, la souveraine régulatrice, l'arbitre définitif du papier de province, qui s'empressait de suivre ses moindres mouvements. N'est-ce même pas contre le papier de Londres qu'il s'échangeait pour la plus grande partie?

La Banque d'Angleterre était, par malheur, peu disposée à suivre les conseils de Ricardo. En ce temps d'angoisses publiques si pénibles, de souffrances industrielles sicruelles, elle voyait sans cesse ses bénéfices s'accroître et le prix de ses actions s'augmenter (1). Elle ressentait dès lors l'intérêt qu'ont aux crises les banques privilégiées, en sachant mettre à profit tout le parti qu'elle en pouvait tirer. Car, engendrées pour amoindrir ou détruire les difficultés du travail, que de fois ces banques s'appliquent à les faire naître et à les multiplier! C'est leur plus sûre fortune et c'est leur plus constante préoccupation. Que leur importe que J.-B. Say les ait conviées à renoncer à trop de bénéfices pour « venir au secours des négociants embarrassés, qui présentent, dans leur probité, leur prudence ou la nature de leurs affaires, des garanties raisonnables? » Appuyées sur leur injuste, sur leur monstrueux monopole, elles ne découvrent dans la détresse commune qu'une heureuse occasion de gros avantages, sans s'inquiéter qu'on les compare à « des compagnies d'assurances qui n'assureraient d'autres bâtiments que ceux hors de tous dangers » (2).

De 1797 à 1811, il avait plu à la Banque, remarque Ricardo, de faire passer 4 l. 10 s. pour 3 l. 17 s. 10 1/2 d.; sol-

(1) Le prix de ses actions a doublé de 1797 à 1811 seulement.
(2) J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, 3e part., ch. XVIII.

licitée par les exigences de la trésorerie, il est vrai, plus encore que par son avidité, elle ne s'en est pas tenue là. Comme aux époques d'altération du numéraire, les échanges n'avaient réellement plus de base, les transactions n'avaient plus de contrôle. Quelles pertes étaient notamment imposées à tout créancier ou à tout particulier vivant d'une redevance fixe ! Les uns et les autres subissaient une perte de 15 0/0, soit sur leurs capitaux, soit sur leurs revenus, au moment où écrivait Ricardo. Il pensait même, à l'exemple de Thornton, que les actionnaires de la banque d'Angleterre, soumis, eux aussi, aux dommages causés dans les divers contrats par la dépréciation et l'instabilité de l'agent des échanges, subissaient « des pertes bien plus sérieuses que les avantages réunis qu'ils recueillaient en qualité d'actionnaires de la Banque. » Il montrait enfin que la cause véritable du bill de restriction était le lien trop intime qui rattachait la Banque au gouvernement. Sa conclusion, c'est que « la seule garantie que puisse avoir légitimement le public contre l'imprévoyance de la Banque consiste à l'obliger à rembourser ses billets en espèces. Or, l'on ne peut atteindre ce résultat, ajoutait-il, qu'en diminuant le montant des bank-notes en circulation, jusqu'à ce que le prix nominal de l'or ait été ramené à celui de la monnaie. »

Dès cet ouvrage, on aperçoit chez Ricardo le désir de changer l'état ordinaire de la circulation. Ce désir se manifeste même ouvertement dans les notes qu'il a jointes à sa seconde édition, et qu'il destinait à répondre aux observations présentées sur la première par la *Revue d'Édimbourg*. L'idéal du crédit, y dit-il, serait de permettre à un pays d'administrer sa circulation avec la plus petite quantité possible de lingots ou de *coin*, et au moyen d'une monnaie de papier, qui conservât toujours sa valeur légale. Mais il expose plus longuement cette pensée dans ses *Propositions tendant à*

l'établissement d'une circulation monétaire économique et sûre. Quoique l'emploi du numéraire métallique y soit fort justement signalé comme l'une des plus brillantes découvertes réalisées dans la carrière du commerce et de la civilisation, « le progrès de l'expérience et des lumières, écrit-il dans ce travail, nous enseigne aussi qu'il y a encore un pas à faire, et qu'il faut enlever aux métaux précieux cette fonction qu'ils ont si avantageusement accomplie à des époques moins éclairées. » Il se souvenait sans doute de la comparaison tant de fois répétée de Smith, qui reconnaît aux banques le mérite d'accomplir libéralement tous les services de la circulation, en ouvrant dans les airs le chemin des échanges et en laissant toutes les terres aux cultures.

Néanmoins, il veut que le papier ait sa garantie métallique dans les caisses de l'établissement qui l'émettra, et qu'il se rembourse à volonté. Cette garantie devra seulement être en lingots, non en numéraire, et c'est aussi contre des lingots que se pourront échanger les billets. Par là, pense-t-il, tous les bénéfices d'une circulation fiduciaire seront assurés; on préférera de beaucoup des billets aux lingots, et la banque, car il n'y en aura qu'une, n'en prendra pas moins soin, grâce au remboursement facultatif de ses billets, d'en régler prudemment l'émission. Dès l'*introduction* de cet opuscule, Ricardo forme en outre le souhait que la direction de la banque soit confiée à des agents publics. « La nation aurait un intérêt direct, dit-il également dans un autre passage, à ce que ce fût l'État, et non une compagnie de marchands ou de banquiers, qui fît cette émission..... Dans un pays libre, avec une législature éclairée, la faculté d'émettre du papier, avec la clause indispensable qu'il soit échangeable au gré du porteur, pourrait être en toute sûreté confiée à des commissaires nommés spécialement pour cet objet, et on pourrait

les rendre entièrement indépendants de l'influence des ministres » (1).

Il revient à ces pensées dans son grand ouvrage *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (2), et, comme émerveillé de son système, il s'écrie : « Sous l'empire d'une telle doctrine, avec une circulation ainsi dirigée, la Banque serait affranchie de tous les embarras, de toutes les crises » (3). Hélas ! il n'en saurait être ainsi ; la pierre philosophale du crédit est plus difficile à trouver que cela. Dans ce dernier livre, ne sacrifiant plus d'ailleurs de façon absolue les banques provinciales, il demande, si on les conserve, ou qu'on leur étende le privilége de payer les billets en lingots, ou qu'on donne à leurs *bank-notes* le caractère de monnaie légale. Ce serait, en vérité, à n'y pas croire, si l'on n'avait ses écrits sous les yeux, et si l'on ne savait avec quelle aisance il se contredit sur les points les plus importants. Il cherche ici surtout à confirmer ses premières opinions, et il oublie la condamnation qu'il avait d'abord portée contre la pluralité des banques, comme il accepte le papier-monnaie, qu'il avait jusque-là si impitoyablement condamné. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est de lire, dans une note de J.-B. Say sur ce chapitre de Ricardo, — note dans laquelle les Chambres d'Angleterre sont prises pour un amas de misérables et les gouvernants de ce pays pour d'ignobles scélérats, — ces étranges paroles : « Si cette proposition faite au gouvernement anglais de se mettre à la place de la Banque de Londres et de celles des provinces, et de fournir, au lieu d'elles, le papier qui sert d'agent de la circulation, était adoptée, l'Angleterre acquitterait d'un coup pour un milliard et demi

(1) *Propositions tendant à l'établissement d'une circulation monétaire économique et sûre.*

(2) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XXVII.

(3) Idem.

de francs de sa dette, et se libérerait d'un intérêt annuel de 75 millions de francs environ (1). » Heureux pays de se pouvoir, avec tant de facilité, procurer une telle fortune! Mais comment Say, pensant des Chambres et des ministres anglais ce qu'il en écrivait, consentait-il si complaisamment à leur abandonner l'émission des banques? Livre-t-on les hôtels des monnaies aux voleurs? Say, par malheur, était loin de comprendre ce qu'est une pareille émission.

En se retirant à la campagne, après la dernière session du Parlement à laquelle il ait assisté, Ricardo, je l'ai dit, se proposait de publier un nouvel ouvrage sur la circulation fiduciaire. On a trouvé dans ses papiers le *Plan d'une banque nationale*, auquel il aurait peut-être apporté quelques changements, mais qui certainement reproduit avec fidélité ses dernières vues sur ce sujet. Il commence par y distinguer les deux fonctions différentes qu'accomplit la Banque d'Angleterre, comme toute institution organisée pour la satisfaction des mêmes services. « Elle pourvoit, dit-il, à deux opérations de crédit complétement différentes, et qui n'ont entre elles aucun lien nécessaire ; elle substitue par ses émissions une monnaie de papier à une monnaie métallique, et elle fait, sous forme de prêt, des avances de fonds aux négociants et aux autres individus. » C'est ce qu'à quarante ans de distance répétait Robert Peel, en présentant le bill de 1844, qui sépare en deux départements distincts l'administration de la Banque anglaise, et qui en réglemente d'une manière si fâcheuse l'émission. Dans ce *Plan*, Ricardo manifeste aussi de nouveau le désir de remettre la direction de la Banque aux mains de l'État ; il semble même que cet écrit n'ait pas eu d'autre but que de développer cette dernière pensée.

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XXVII.

Il y redoute, cependant, par un heureux retour à ses premiers sentiments, l'apparition du *papier-monnaie national*, « si le gouvernement, c'est-à-dire les ministres, sont investis personnellement du droit d'émettre le papier. » Pour obvier à ce péril, il demande que le droit d'émission soit remis à des commissaires désignés par l'une des Chambres ou par les deux Chambres. On préviendrait ainsi « toute intelligence entre les commissaires et les ministres. » On interdira même toute relation entre les commissaires ; et ces derniers, complétement affranchis de contrôle ou d'influence gouvernementale, ne devront jamais prêter de fonds à l'État. Comment néanmoins des commissaires nommés de la sorte résisteraient-ils longtemps « au magnétisme ministériel, » ou aux fâcheux désirs du Parlement lui-même? Se pourrait-il qu'ils y résistassent mieux que des représentants d'actionnaires, intéressés seulement à faire de profitables et sûres opérations ? La Banque, engagée sur la voie qu'ont suivie, parmi nous, la Caisse d'escompte sous le ministère de Calonne et la banque de Law sous le Régent, deviendrait bientôt, comme celles-ci, une institution politique ; ce n'est pas douteux. L'indépendance des commissaires des caisses d'amortissement qu'invoque Ricardo (1) est peu rassurante.

Quoi qu'il en soit, pour se composer un capital, après avoir émis pour 15 millions de monnaie de papier, destinés à rembourser le premier prêt fait à l'État par la Banque d'Angleterre, — prêt qui compose encore, à vrai dire, tout son capital, — les commissaires nommés, dit Ricardo, « auront à répartir 10 millions de papier de la manière suivante : ils consacreront telles parties de cette somme qu'ils jugeront convenable à acheter des lingots d'or, soit à la

(1) *Propositions tendant à l'établissement d'une circulation monétaire économique et sûre.*

Banque, soit à des particuliers. Puis, dans un délai de six mois, ils rachèteront cette partie de la dette du gouvernement envers la Banque, qui consiste en bons de l'Échiquier ; ces bons, ainsi rachetés, demeureront à la disposition des commissaires. » C'est là l'absolue contradiction des principes les plus élémentaires du crédit et des banques. Le crédit, c'est avant tout la transmission des épargnes ou des capitaux oisifs aux utiles, aux profitables entreprises ; dans le projet de Ricardo, il ne s'agit ni de capitaux ni d'épargnes. Les banques, ce sont les institutions destinées à opérer ces transmissions ; ce sont les réservoirs ouverts aux fonds stériles ou aux économies isolées, pour se mettre à la disposition du travail et du trafic, après s'être appropriés à leurs divers besoins ; Ricardo propose de puiser où rien n'est encore parvenu. Combien ces pensées, si simples chez Law, sont étranges chez un économiste justement illustre et chez un ancien agent de change ! Qu'arriverait-il si, dès le lendemain de l'établissement d'une pareille institution, les porteurs de ses billets en réclamaient le payement ? Qui même recevrait volontairement un billet qui ne s'échangerait que contre un lingot brut ? Ce serait trop de complaisance de suivre Ricardo dans les minutieux détails où il entre ensuite, pour convaincre que la réalisation de son dessein vaudrait à l'Angleterre une économie annuelle de 750 mille livres sterling. La circulation du papier s'élèverait à 25 millions sterling, c'est le chiffre qu'il fixe ailleurs ; les dépôts du gouvernement atteindraient 4 millions ; on épargnerait l'intérêt de ces deux sommes, « à l'exception peut-être de 6 millions, qu'on jugerait nécessaire de conserver en or-lingot et en or-monnaie — encore une contradiction — à titre de réserve, et qui resteraient conséquemment improductifs. » Il était loin, on le voit, d'avoir pour l'or l'admiration que Tacite prête aux Germains.

IV

Lorsqu'on étudie, dans leur ensemble, les différents écrits de Ricardo sur le crédit, on découvre aisément que l'opinion qui le guide et à laquelle il rapporte toutes ses propositions, c'est que l'intermédiaire, l'agent des échanges conservera, de quelque nature qu'il soit, la valeur qu'on lui aura attribuée, s'il ne dépasse pas les nécessités de la circulation. Sans doute, il est besoin d'un intermédiaire des échanges ; il en faut absolument un ; mais peut-on indifféremment consacrer à cet usage tout produit ou toute chose ? Croit-on que le numéraire frappé dans nos hôtels des monnaies se remplacerait sans dommage par le cacao qui circulait à Mexico lorsque Humboldt parcourait le Mexique, ou par les vieux clous du village d'Écosse dont parle quelque part Adam Smith, ou par les morceaux de papier dont étaient faits les assignats, quelque soin qu'on mît à ne les pas trop multiplier ? Si les effets de crédit circulent de main en main, lorsqu'ils demeurent en une sage mesure, c'est surtout parce qu'on sait qu'ils reposent sur des espèces métalliques, d'une valeur commerciale égale à leur valeur monétaire, d'une forme appropriée à toutes les transactions, convenant à tout le monde et se devant délivrer à la moindre demande. Lorsqu'il en est ainsi cependant, en quelle quantité se présentent encore les billets aux caisses de remboursement dès que survient une légère inquiétude, dès que se révèle un commencement de crise, s'ils ne sont pas profondément entrés dans les affaires et les usages ! De quelle prompte dépréciation ont été frappés, chez les différents peuples, les bons ou les billets garantis par le sol, qui vaut bien des lingots !

Comment aussi Ricardo n'a-t-il pas vu que le papier émis

sans exagération apparente aux temps d'essor industriel, deviendrait surabondant avec la stagnation ou le ralentissement des affaires, et que la Banque, telle qu'il la constitue, n'offrirait pas plus de secours efficaces à ces dernières époques, que de sûretés suffisantes aux premières ? Il n'y a pas de milieu : ou il faut accepter les saines pratiques du crédit, dont la plus juste définition est celle de Mill, lorsqu'il écrit : Le crédit est la permission d'user du capital d'autrui ; ou il faut courir les hasards du papier-monnaie, qui ne consistent que dans le plus ou moins de ruines qu'il entraîne. Que sont devenus *les bank-zetten, les roubles de papier*, *la monnaie continentale*, *les assignats, les bons hypothécaires*, basés presque tous sur les données qui guident Ricardo, pour ne pas remonter aux mandats chinois dont parle Marco Polo, dans ce livre que ses contemporains émerveillés appelaient *le Million ?*

Le dois-je répéter? Le crédit double, centuple l'activité, les services des capitaux ; il rend ces services plus constants et plus généraux, plus assurés et plus rapides ; mais il ne crée pas un seul capital. Les institutions de crédit sont des institutions de circulation ; ce ne sont pas des institutions de production. Les plus remarquables d'entre elles, les banques elles-mêmes, ne sauraient avoir ce caractère, ni par leurs dépôts ou leurs prêts, ni par leurs virements ou leurs escomptes. Elles livrent des billets, c'est vrai, mais ces billets se remettent seulement contre d'autres effets, représentant des valeurs équivalentes. Comment une inscription, quelle qu'elle soit, changerait-elle la nature d'une feuille de papier? Avec le crédit, tout est assistance et utilité, aide et avantage ; en transmettant au monde des labeurs et des produits les richesses acquises, lorsqu'il les a le mieux appropriées aux emplois profitables qu'elles peuvent recevoir, il participe assurément aux plus heureux

changements qui se réalisent dans la condition des États ; mais, je le redis encore, il ne crée pas une richesse, il n'engendre pas un capital, ces uniques résultats du travail et de l'épargne. Si les doctrines de J.-B. Say, de Mac-Culloch et de Sismondi, qui nient à peu près chaque service du crédit, sont infiniment trop étroites, celles de Ricardo, de Law et de Macleod, qui les étendent hors des sphères de la circulation, sont beaucoup trop larges. Pour en voir une exacte réfutation, il suffirait de relire la lettre qu'écrivait, à vingt-deux ans, Turgot, en réponse à celle que venait de publier l'abbé de Terrasson, à propos du *système*.

Les erreurs les plus répandues sur les banques proviennent pourtant de cette méprise. Croyant que le crédit fait de la richesse, que le billet de banque est une monnaie, on en a conclu que les banques ajoutaient, par leurs émissions, à la fortune des peuples, et que ces émissions, comme les monnaies métalliques, se devaient régir par l'État. Rien n'est plus faux. Le billet de banque est une promesse ordinaire, un simple engagement ; il n'est point autre chose. Au lieu d'être souscrit par un commerçant, il l'est par une association ; au lieu d'être à terme et au profit d'une personne déterminée, il est à vue et au porteur ; mais cela ne change en rien sa nature, n'affecte en rien son principe. C'est un billet à ordre ou une lettre de change perfectionnée : ce n'est pas une monnaie, ce *sovereign archetype* de lord Liverpool.

S'en veut-on mieux convaincre ? Et il vaut la peine de s'arrêter à cette démonstration, puisqu'elle est la base première de la théorie des banques, si singulièrement méconnue jusqu'ici par d'illustres économistes. Lorsqu'un effet négociable ordinaire se transmet, passe entre différentes mains ; du consommateur au producteur, de celui-ci à l'escompteur, le premier s'acquitte envers le second, ainsi que ce dernier envers le troisième ; mais une dette subsiste toujours : celle du

souscripteur de l'effet. Il n'y a pas extinction de dette, il y a seulement remplacement, *novation* d'une dette par une autre. Or, lorsque l'objet du transfert est un billet de banque, la similitude n'est-elle pas encore absolue ? Comme tout autre effet, il porte un engagement, et si, chaque fois qu'il s'échange, disparaît la dette de celui qui le remet, n'est-elle pas aussitôt remplacée par la dette de la Banque ? Qui tout ensemble ne le peut aussi refuser, s'il craint de le recevoir ?

Il en est bien autrement de la monnaie. Possédant une valeur propre, en raison de laquelle elle est acceptée comme intermédiaire des échanges, c'est une marchandise qui circule pour ce qu'elle vaut, loin d'être une simple promesse, une pure obligation. Aussi, quand elle passe de la bourse d'un débiteur dans celle d'un créancier, toute dette existant entre eux disparaît-elle sans qu'aucune autre y succède, et ne peut-elle être refusée par personne. Répéter qu'une banque bat monnaie, quoiqu'on l'assure chaque jour, c'est ne se pas rendre compte de ce dont on parle : il faut se garder de la facilité des métaphores. Ricardo lui-même confond toutes les données de la science, non moins que tous les faits de l'expérience, quand il écrit ces paroles, que semble pourtant approuver Say : « Après l'établissement des banques, l'État n'a plus, à lui seul, le pouvoir de battre monnaie ou d'en faire l'émission. On peut tout aussi bien augmenter la monnaie en circulation, au moyen du papier de banque que par des espèces ; en sorte que si l'État altérait ses monnaies et en limitait la quantité, il ne pourrait en maintenir la valeur ; car les banques auraient la même faculté que le gouvernement d'augmenter la quantité de l'agent de la circulation (1). » En ce moment même, quelques économistes célèbres font de l'assimilation du billet de banque et de la monnaie la base de

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XXVII. — Voy la note de J.-B. Say au bas de la page 325 de ce chapitre. Édition Guillaumin.

leurs opinions, qu'ont beaucoup à regretter les amis de la liberté du crédit.

Il n'importe nullement, en outre, que l'usage du papier de banque économise celui des métaux-monnaie : la lettre de change, le chèque, le billet à ordre, ne procurent-ils pas un semblable service ? Ne permettent-ils pas, eux aussi, d'effectuer des échanges par l'unique emploi du crédit ? Quels que soient leurs avantages, les billets de banque ne s'élèvent même nulle part à une somme aussi considérable que les seules lettres de change. Comment encore ces billets remplaceraient-ils les espèces métalliques, puisqu'ils ne circulent et n'ont de valeur que parce qu'on les peut échanger sans cesse contre de l'or ou de l'argent ? Ce qu'ils remplacent réellement, ce sont les effets de commerce contre lesquels ils se délivrent, lorsque ces effets viennent se faire escompter. Il ne faudrait que regarder ce qui se passe chaque jour sur le marché des transactions, pour se persuader de l'assimilation complète, entière, du billet de banque avec les autres effets transmissibles, et de ses différences avec la monnaie.

Malgré ses erreurs, si fâcheuses et si multipliées, Ricardo est allé beaucoup plus loin, par rapport au crédit, que ses devanciers. Il a sur Adam Smith le mérite d'en avoir fait l'objet d'une étude spéciale et prolongée. Mais quelle distance le sépare aussi de plusieurs économistes qui, depuis lui, ont poursuivi cette étude, entre autres de Fullarton, de Gilbart et de Mill, pour ne citer que de ses compatriotes ! De nombreux aspects de la circulation fiduciaire lui sont restés absolument inconnus. Il aperçoit bien, par exemple, que le crédit influe sur les mouvements de la circulation ; ainsi il assimile quelque part l'émission des billets transmissibles à la production d'une mine d'or ; ce qui ne saurait étonner, après ce qu'il pense de ces billets et de la monnaie ; mais il s'en tient là. L'action si remarquable et si constante du crédit

sur les prix, il ne l'indique pas autrement, si c'est là l'indiquer.

Dans toute société laborieuse, cependant, le crédit dispose plus que les espèces métalliques du cours ordinaire des marchandises. Que de marchés à terme pour quelques affaires au comptant! Quel vide se fait lorsque, à l'origine des crises, la confiance disparaît, sans que le numéraire cherche encore à se dissimuler ! « Quoique le crédit ne soit pas une force productive, dit très-justement Mill, il a une puissance d'acquisition ; et celui qui, ayant du crédit, s'en sert pour acheter des marchandises, crée une demande de marchandises aussi grande, et tend à élever autant les prix que s'il faisait une égale quantité d'achats au comptant (1). » Tooke rappelle, à cet égard, les faits les plus concluants, dans son *Histoire des prix*, cette enquête si complète et si consciencieuse. Et, grâce à cette faculté des affaires à terme, qui ne voit les nouveaux stimulants apportés à la production, sans qu'on puisse découvrir encore l'apparence d'une création de capital ? L'influence du crédit sur les prix, restée fort ignorée jusqu'à nous, est du reste extrêmement heureuse, par la régularité qu'il leur assure. On ne pourrait en son absence, effectivement, attendre que les marchandises qu'on détient eussent repris leur cours ordinaire, pour s'en défaire, lorsqu'elles se sont dépréciées ; et l'on cesserait de s'approvisionner des produits qui doivent faire défaut et se renchérir, quand on prévoit des disettes. Les marchés déjà surchargés s'encombreraient donc encore, comme les marchés délaissés resteraient pour toujours déserts. Nulle part les courants du négoce ne rencontreraient d'écluses sagement ménagées pour maintenir les niveaux ou adoucir les pentes ; à d'impétueux torrents succéderaient des plages à jamais stériles.

(1) Mill, *Principles of political economy*, liv. III, ch. XI.

Après avoir assimilé les billets à la monnaie, la plus grande erreur de Ricardo, ainsi que de tous les partisans de la réglementation des banques, c'est d'imaginer qu'elles peuvent à leur caprice ordonner leurs émissions, sans les devoir régler sur les demandes du commerce, qui ne les leur adresse qu'en raison de ses besoins. Que ferait-on de moyens d'échange, quand il n'y a pas d'échanges à pourvoir? Qui voudrait d'effets que nulle affaire ne réclame? Lors du payement des trimestres de la dette publique anglaise, la Banque de Londres, chargée de ce service, augmente son émission; mais ces billets surabondants lui reviennent dès qu'ils sont livrés. Pendant les années 1855, 1856 et 1857, la Banque de France a fait, on le sait, de très-grands achats de métaux précieux, au moyen d'émissions supplémentaires de billets (1); ces émissions, excédant aussi les besoins de la circulation, s'y sont maintenues très-peu de temps. Chaque excès d'émission est à l'instant suivi de demandes en remboursement; il n'en saurait être différemment. Lorsque les banques éprouvent des embarras, dit M. Courcelle-Seneuil (2), c'est qu'elles ont mal placé les capitaux empruntés par l'émission de leurs billets, soit qu'elles aient escompté de mauvais papier, soit qu'elles aient fait des prêts à trop longs termes, soit enfin qu'elles aient dissipé en luxueuses ou folles dépenses les sommes qui devaient accroître leur encaisse. Or, quelle loi a poussé la prévoyance, après avoir mesuré les émissions des banques, jusqu'à indiquer l'utile emploi de leurs capitaux, ou jusqu'à en défendre les fâcheux usages? On n'a même jamais pourvu à la sauvegarde ou à la régularité des dépôts de numéraire qui leur sont confiés, d'où résulte pourtant, et

(1) Ces achats d'or se sont alors élevés au chiffre de 1,384 millions de francs. La Banque de France a perdu à ces achats 15,893,000 francs. — Voy. le livre de M. Isaac Pereire sur la Banque de France.

(2) Voy. un article de M. Courcelle-Seneuil du *Journal des Économistes*, mai 1864.

pour les banques, et pour le public, de bien autres dangers que ceux qui peuvent naître de l'augmentation des billets. Les législateurs réglementaires jouent vraiment de malheur; ils accroissent démesurément les mauvaises chances, en ne préservant que des risques impossibles.

Bien plus, de libres banques ne surgissent nulle part sans amener de moindres besoins de billets. Grâce à l'activité qu'elles impriment à la circulation, et par les nouveaux services qu'elles rendent, et par la multiplicité des comptoirs qu'elles fondent, et par les échanges incessants qu'elles opèrent entre elles, les mêmes billets interviennent dans des transactions beaucoup plus nombreuses; il n'en faut donc plus autant. Placées en outre, non plus en présence d'un monopole inique et de règlements arbitraires, mais d'une responsabilité vraie et d'un contrôle efficace, elles s'efforcent d'agir avec une prévoyante retenue, une inattaquable honnêteté. Les banques d'Écosse, des États-Unis et de la Suisse l'ont suffisamment montré, malgré les craintes exprimées par Rossi, pour qui il valait autant « permettre de vendre librement des poisons ou de la poudre à canon, que d'autoriser la liberté des banques » (1). Tooke a, sur ce point aussi, rassemblé les faits les plus concluants, et ce sentiment exprimé déjà par Hume au XVIIIe siècle, a de nouveau été confirmé par le témoignage des divers banquiers interrogés dans les récentes enquêtes parlementaires d'Angleterre.

C'est en s'autorisant surtout des faits rappelés par Tooke, que Fullarton (2) a exposé ses belles théories du crédit, conformes en tout aux enseignements que je viens de reproduire. Seulement, Fullarton et Tooke n'ont peut-être pas assez pris soin de signaler ce que peuvent d'intempestives facilités ou

(1) Voy. *Œuvres complètes* de Rossi, rapport à la Chambre des pairs sur le renouvellement du privilége de la Banque de France.

(2) Voy. Fullarton, *On the regulation of currencies*.

d'abusifs obstacles d'escompte. Car si les banques ne livrent que les billets qu'on leur demande, elles peuvent mettre trop de complaisance dans l'appréciation des effets qu'on leur offre en échange, de meme qu'elles peuvent, et nous le savons de reste, créer de coûteuses, de ruineuses entraves à leurs avances.

Leurs regrettables facilités stimuleront de manière fâcheuse les demandes du commerce, c'est incontestable. Mais avec l'obligation pour les banques de rembourser à présentation leur papier, lorsqu'elles savent cette obligation absolue, nulle crainte sérieuse ne saurait exister. Encore une fois, chaque billet surabondant revient à la banque qui l'a livré, à moins de mesures arbitraires ; et, sous un système de libre crédit, il y revient d'autant plus promptement, que la circulation est très-active et que toutes les banques, en relations permanentes les unes avec les autres, se surveillent incessamment, cherchent à se prendre en défaut.

Responsable de tous ses actes, n'espérant aucune mesure exceptionnelle qui la décharge de ses fautes, constamment en présence de la clientèle qui l'entoure et qui reste maîtresse de se porter où il lui plaît d'aller, soumise à d'innombrables concurrences, quelle banque libre ne suivrait partout avec soin les mouvements des transactions, en s'efforçant bien plutôt d'en prévenir les écarts que de les faire naître ? Quelles crises financières a ressenties l'Écosse, aux époques mêmes où l'Angleterre subissait les plus préjudiciables souffrances ? Ricardo ne connaissait pas l'histoire de ce pays, quand il écrivait, en nommant fort improprement les billets de banque du papier-monnaie : L'expérience prouve que, toutes les fois qu'un gouvernement ou une banque a eu la faculté illimitée d'émettre du papier-monnaie, ils en ont toujours abusé (1). Renoncez cependant à ces deux erreurs : la

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XXVII.

similitude des billets de banque avec la monnaie métallique, et les désastreuses conséquences d'une libre émission des billets, et comment pourrez-vous soutenir le privilége ou le monopole des banques, ce monstrueux attentat au droit sacré des franchises du travail ?

L'Écosse possède une nouvelle et infaillible garantie de la sagesse de ses banques dans les échanges obligatoires de billets qu'elles ont organisés, de leur propre mouvement, deux fois par semaine à Édimbourg, et dans l'ouest, deux autres fois à Glascow. Quand, au moins deux fois par semaine, une banque se trouve en présence de sa circulation entière, liquide ses engagements avec toutes ses rivales, voit sa position connue de tout le public, elle ne sera jamais tentée de forcer ses émissions. Elle s'appliquera toujours, au contraire, à mettre la plus grande prudence dans chacun de ses engagements. Nulle prescription légale ne remplacerait certainement un tel usage, semblable à celui qui existe, pour les chèques, au *Clearing house* de Londres. Les banques écossaises, si mesurées dans leurs émissions ; dont la circulation dépasse à peine le montant des capitaux, excitent tout à la fois à l'épargne et au long abandon entre leurs mains des dépôts, par les moyens les plus efficaces, notamment par le service d'un intérêt suffisant. Comment ne contraint-on pas au moins les banques réglementées à servir un intérêt à leurs déposants, et à suivre pour cet intérêt les variations qu'elles font subir à leur taux d'escompte, afin de mettre un frein à la hausse de ce taux, si dommageable au travail ?

Enfin les banques d'Écosse remplissent une multitude de fonctions étrangères aux banques privilégiées, soit à l'égard de la propriété foncière, qu'elles assistent dans ses différents besoins, soit par rapport aux travailleurs honorables qui ne peuvent fournir d'autre garantie qu'une caution. Ce sont ces banques qui ont fait de l'Écosse, encore barbare et misé-

rable au dernier siècle, l'une des contrées les plus policées et les plus riches de l'univers. Comme Hercule, elle est restée longtemps enveloppée dans les plis du serpent, image dès le paganisme du mal et de la souffrance; mais, comme lui aussi, elle en est sortie pleine d'énergie et de force, aux rayons bienfaisants de la lumière et de la vie. On assure que la liberté des banques équivaut à la ruine générale, et les banques écossaises n'avaient encore fait perdre, après 175 ans d'existence, que 25,504 livres sterling en 1856.

Ont-elles jamais, d'autre part, exagéré leurs conditions d'escompte, en jetant l'effroi au sein des affaires, en ruinant toutes les entreprises qui s'appuient sur le crédit? Je le répète, elles ne l'ont pas même fait lorsque la Banque privilégiée d'Angleterre recourait à ce facile moyen, pour se procurer des profits démesurés, ou pour réparer ses imprudences et ses méprises, si nuisibles elles-mêmes à la production et à la richesse. Car ce ne sont pas les banques privilégiées qui jusqu'à nous ont connu les sueurs que donnent les fatigues et les services.

Eheu! quantus equis, quantus adest viris
Sudor!

L'économiste américain le plus autorisé sur les questions de crédit, M. Carey, a prouvé de son côté, en résumant des statistiques inattaquables et déjà très-multipliées, que les banques libres des États-Unis, tant accusées cependant, n'ont cessé de procurer les plus grands secours et de présenter les plus réelles sûretés. Chaque année, depuis l'écrit de M. Carey (1), des publications irréfutables ont confirmé ces premières conclusions. Près de nous aussi, la Suisse, où se rencontrent de nombreuses banques, ne voit-elle pas son industrie et sa richesse se développer plus rapidement qu'au-

(1) *The credit system in France, Great-Britain and the United States.*

cune autre contrée européenne? Il est étonnant qu'on taxe d'utopistes, en France, tous les partisans de la multiplicité des banques, quand nous sommes le seul peuple industriel qui ne possédions qu'une de ces institutions (1).

N'est-ce pas seulement, au reste, dans les États où elles sont réglementées, qu'on trouve, comme à Paris ou à Londres, une circulation disproportionnée avec les capitaux réalisés, une émission trop considérable pour des services trop restreints? N'est-ce pas là qu'on rencontre uniquement ces crises financières si fréquentes et si générales, dont on prétend avec tant d'assurance se préserver par le privilége et le monopole? Qu'on le remarque pourtant, tandis qu'une crise manufacturière ou commerciale n'atteint que certaines fabrications ou certaines transactions, une crise financière, s'attaquant au moyen, à l'agent même des échanges, soit qu'elle résulte d'une transformation dans la masse des monnaies, soit qu'elle provienne de la disparition ou de l'amoindrissement du crédit, atteint tous les contrats, pèse sur toute la production, grève tout le négoce. Qu'il est étrange qu'on ait constamment réclamé l'intervention de l'État dans les carrières du crédit, afin de se procurer les garanties que peut seule donner la liberté!

Quelle banque privilégiée est, en outre, en passable position? Est-ce celle de Vienne ou celle de Saint-Pétersbourg? Sont-ce même celles de France ou d'Angleterre, qu'on propose sans cesse comme des modèles? Après avoir dès l'origine aliéné leurs capitaux, très-insuffisants d'ailleurs pour leurs affaires, ces institutions n'ont-elles pas toujours élevé et n'ont-elles pas avoué être forcées d'élever sans modération le taux de leur

(1) La Grande-Bretagne compte 224 banques d'émission, la Suède et la Norvége 20, l'Allemagne 22, la Suisse 21, l'Espagne 12, la Belgique 2, la Prusse 9, le Canada 12, l'Australie 8, l'Inde anglaise 3, les États-Unis près de 1500.

escompte, aux moindres craintes de troubles ou de crise? De même qu'elles n'ont fourni nulle assistance au monde des affaires ou aux classes laborieuses, quelles sécurités présentent-elles réellement en dehors des secours assurés de l'État? Le président de Novion se plaignait à Mazarin des prêteurs de petite naissance, « dont la seule possession des biens est capable de leur faire le procès; » ce ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, les grands prêteurs, appuyés sur leurs magnifiques priviléges, qui rendent le plus de services ou montrent le plus de dévouement. Ils se livrent plus assidûment que tous autres à la *vorace*, pour traduire une expression très-exacte ici de Lucain. J'ajoute que c'est de l'extension du crédit, qu'entraîneraient inévitablement ses franchises, qu'il convient seulement d'attendre un emploi plus restreint des métaux précieux, ce but si désiré de Ricardo. Il a suffi, d'après Fullarton, des perfectionnements de la comptabilité commerciale et de l'habitude des virements de comptes à la suite des dépôts faits aux banques, pour que les neuf dixièmes des transactions soient réglés et soldés, en Angleterre, sans l'emploi d'un écu ni même d'un billet de banque, si ce n'est pour de faibles appoints. Le numéraire n'apparaît presque dans aucun échange en Écosse.

Le dernier essai de réglementation des banques se doit à Robert Peel, dont les déplorables bills de 1844 pour la Banque d'Angleterre, et de 1845 pour les banques d'Irlande et d'Écosse, sont les œuvres. Ces bills reposent l'un et l'autre sur cette pensée, qu'il faut ordonner l'ensemble des billets sur l'encaisse des banques (1), afin que la circulation fiduciaire ne varie que dans les mêmes circonstances et suivant les mêmes lois que la circulation

(1) Encaisse singulier toutefois en ce qui concernait la Banque d'Angleterre, puisqu'il se composait principalement de sa créance envers l'État.

métallique. Cela devait pour toujours garantir la prospérité du Royaume-Uni, en le préservant des crises financières, et aucun partisan de la réglementation ne ferait mieux. Par malheur, dès 1847, sont revenues en Angleterre d'affreuses souffrances industrielles, qui n'ont diminué, pour bientôt disparaître, qu'après que la banque a été déchargée des entraves du bill de 1844, dont Robert Peel lui-même alors a reconnu l'inanité (1). C'est bien quand existe entre l'émission et l'encaisse un rapport tel que l'a établi ce ministre, que semblent vraies ces paroles de Gilbart sur les institutions réglementées du crédit : Il y a dans ce cas une alternative constante de prix élevés et de prix minimes, de prix minimes et de prix élevés, de spéculations et de détresses, de détresses et de spéculations (2). Si l'on désire que le pays soit à jamais dévoré par une fièvre intermittente et livré tantôt aux excès de surexcitation, tantôt à l'atonie qui en est la suite inévitable, il n'est pas de meilleur moyen à employer que notre système financier actuel, écrivait, de son côté, Mac-Culloch, en réclamant, avant 1844, la destruction des franchises, fort restreintes cependant, des banques d'Angleterre. Qui ne pourrait à plus juste raison répéter cette accusation aujourd'hui, en présence des deux bills de Robert Peel? Vastes réservoirs de travail, sources toujours ouvertes de vie et de richesse, aux établissements de crédit de pourvoir aux découvertes, aux progrès populaires, aux développements industriels pendant la prospérité, quoique en une juste mesure, avec une convenable prudence, comme à eux de soutenir dans le besoin, de calmer les souffrances durant l'infortune! C'est juste le contraire qu'ont prescrit et réalisé l'acte de

(1) C'est sur son conseil qu'on a renoncé au bill de 1844 dès 1847. Il a avoué alors à la Chambre des communes qu'en espérant que ce bill préserverait des crises, il s'était trompé.

(2) V. Gilbart, *Currency and banking*.

1844 (1), et en partie, autant qu'il l'a pu, celui de 1845. Le crédit, c'est de l'argent, disait Franklin; quand l'argent abonde, il ne faut pas exagérer le crédit, et quand l'argent manque, il importe surtout de ne le pas rendre inabordable par d'inutiles et de rigoureuses exigences (2).

Chose singulière, surtout après les crises de 1847, de 1860 et de 1864, qui, non moins que celles de 1825, attestent la fausseté de tous les règlements promulgués sur les banques, on pense de préférence aux crises, en établissant ces règlements, et l'on n'aperçoit que ce qui se réalise aux époques d'aisance et de richesse, à moins de supposer un ensemble de circonstances vraiment impossible. En outre, selon une très-juste remarque, toutes les crises n'ont pas une pareille origine ni ne se doivent traiter de semblable façon. Enfin lorsqu'on redoute que de trop abondants billets chassent les métaux précieux, on oublie que la disparition du numéraire provient souvent de causes étrangères à l'état de la circulation (3).

Pourquoi ne s'en pas remettre à la liberté pour le crédit, ainsi que pour la production et la consommation, qu'il a pour unique mission de servir? Trouvez même un argument présenté de nos jours contre ses franchises qu'on n'ait pas fait valoir, au siècle dernier, en faveur des corporations manufacturières ou commerciales. Et quelle intelligence des choses industrielles, que de se fier à quelques prescriptions surannées, en vue d'un avenir qu'on ignore et à l'encontre de droits qu'on proclame, plutôt qu'aux ressources de l'esprit humain, qui cherche toujours à perfectionner ce qui existe, et qu'à l'éternelle justice, contre laquelle rien ne tient longtemps! Encore une fois, n'est-ce

(1) V. mon livre *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, t. II, ch IV.
(2) V. Macleod, *Theory and practice of banking*, t. II, chap. VIII.
(3) V. *The Crisis considered*, by lord Asburton.

donc pas un droit, un droit inviolable, imprescriptible que la liberté du travail? N'est-ce donc pas un droit sacré que l'égalité qui ne souffre aucun privilége, aucun monopole non imposés par la nature elle-même? N'est-ce donc pas non plus la règle la plus vraie, comme le guide le plus sûr, que l'expérience? Il serait sage de renoncer à soumettre le crédit aux prescriptions à jamais condamnées des corps de métiers ou des compagnies commerciales d'autrefois. Préférons, fût-ce au risque de quelques échecs, l'indépendance et la vie à des mesures arbitraires qui, sans l'avoir nulle part procurée, promettent la sécurité, moyennant l'entier abandon de nos franchises et de notre activité. Le libre emploi des forces, des capitaux, des intelligences restera toujours et partout supérieur aux énervantes lisières, aux défenses despotiques, aux habitudes passives et subalternes.

Avant d'ordonner la circulation fiduciaire, on a tenté aussi de régler la circulation métallique, et qu'en est-il advenu? L'or et l'argent sont-ils demeurés entre les barrières qu'on leur avait tracées? L'intérêt du numéraire n'a-t-il pas sans cesse dépassé le taux qu'on lui avait fixé? En créant des obstacles artificiels, en engendrant des périls légaux, on ne fait toujours qu'imposer de nouvelles difficultés et de nouveaux risques, qui se payent fort cher. Que de fois il conviendrait de relire les beaux vers de Virgile sur ceux qui, cédant à de fausses illusions, s'insurgent contre la réalité !

V

La théorie de la rente de Ricardo est beaucoup plus célèbre parmi nous que ses doctrines sur le crédit. C'est à ce sujet que Rossi le dit le plus grand économiste depuis Smith. « Telle est la base, s'écrie-t-il dans son *Cours d'économie politique*, de cette théorie si neuve et si capitale,

qui est, disons-le, la gloire de l'économie politique moderne et qui donne l'explication des faits économiques les plus importants et les plus compliqués. » C'est en en parlant aussi que Mac-Culloch assure que les recherches de Ricardo « sont les plus importantes et les plus fondamentales qu'on ait faites dansla science de la distribution des richesses » (1). Hors du cercle des économistes, Macaulay paraissait dernièrement encore comparer cette théorie, qu'il ignorait sans doute, au système de Copernic et à la découverte de Colomb (2). Ricardo était loin, pour lui, de s'en prévaloir en termes aussi pompeux, quoiqu'il ait gardé un absolu silence, je l'ai dit déjà (3), sur la doctrine physiocratique du produit net, qui n'est rien autre chose que la rente, et qu'il n'ait pas une fois nommé Anderson, dont il s'est contenté néanmoins de développer les pensées. Il avoue presque même, dans ses dernières pages, se proposer seulement de corriger les enseignements professés sur cette question par Malthus.

La théorie de Smith, c'était, on s'en souvient, que toute terre cultivée rapporte un produit net. Ricardo déclare après Anderson (4), mais sans en fournir aucune preuve, que les terres cultivées les plus médiocres remboursent uniquement les frais de production ; pour la rente des autres, il la mesure, comme Anderson et Malthus, à leur fertilité. Ces deux propositions, dont la dernière est si naturelle qu'elle semble presque d'évidence, et dont la première aurait si grand besoin de démonstration, composent, à vrai dire, toute cette doctrine de la rente que célèbrent avec tant d'enthousiasme Mac-Culloch et Rossi ; tandis que Ca-

(1) V. *Encyclopedia britannica*, art. POLITICAL ECONOMY.
(2) Macaulay, *Essai littéraire sur Dryden*.
(3) V. la 1re partie de mon chapitre sur Turgot.
(4) V. *An inquiry into the nature of the corn laws;* Édimbourg, 1777.

rey ne la regarde que comme l'erreur la plus vulgaire, et que Say déclare n'en devoir tenir aucun compte (1).

Au milieu des nombreuses controverses qu'elle a suscitées, je reste, je l'avoue, le disciple fidèle de Smith, en pensant toutefois que la terre n'est pas seule à produire une rente. Je ne saurais croire, malgré Ricardo ou Anderson, que des propriétaires, si peu favorisés qu'ils fussent, consentissent à cultiver ou à laisser cultiver leurs héritages sans en retirer nul revenu net, depuis que le blé ne vient plus sans efforts, comme au temps d'Homère ou de Diodore. Examinez les comptes des agriculteurs les plus heureux ou les moins fortunés, et vous vous convaincrez bientôt que les mêmes éléments s'y retrouvent. Comment imaginer, en présence des faits qui nous entourent, que d'innombrables propriétaires, tous ceux des plus médiocres terres, n'obtiennent absolument que le salaire du travail auquel ils se soumettent et le profit des capitaux qu'ils emploient? Chaque agent qui concourt à la production donne un revenu, et, si l'on ne conteste plus l'égalité des profits, je crois qu'on ne contesterait pas d'avantage celle des salaires et de la rente, après s'être suffisamment rendu compte des diverses conditions de sécurité ou de péril, de commodités ou d'obstacles qu'ils présentent eux aussi.

La rente, dit Ricardo, est cette portion du produit de la terre que l'on paye au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol. Mais les héritages les moins fertiles possèdent, comme les autres, certaines facultés productives et impérissables. Par

(1) Say dit en parlant de la théorie de la rente de Ricardo : « J'avoue que je n'ai pas vu là dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit. » *Cours d'économie politique*, 2e partie, ch. XI. — Il dit ailleurs : « Pour revenir à Ricardo, je pense que son seul titre de gloire est sa doctrine des monnaies. » *Examen critique du discours de Mac-Culloch sur l'économie politique*.

malheur, ainsi qu'en tant d'autres occasions, Ricardo s'en tient à son affirmation ; il ne prouve ni ne discute. « C'est le blé qui a exigé pour sa production le plus de travail, continue-t-il, qui est le régulateur du prix des grains, et la rente n'entre pas et ne peut entrer pour rien dans les éléments du prix du blé. » Pourquoi donc n'entrerait-elle pour rien dans le prix du blé, et comment ce prix, qu'il s'agisse du produit du pire ou du meilleur sol, ne résulterait-il pas, ainsi que tout autre, des rapports entre l'offre et la demande ?

Il n'est pas moins surprenant que, établissant une théorie de la rente, Ricardo ait assuré que la collaboration de la nature, d'une extrême importance pour les diverses industries, comme il le reconnaît lui-même, demeurait toute gratuite pour les fabriques et le négoce. « La nature, dit-il, dans un passage où il devance Mac-Culloch dans la réfutation de l'erreur de Smith (1), n'agit-elle en rien pour l'homme dans les manufactures ? N'est-ce rien que la puissance du vent et de l'eau, qui font aller nos machines et qui aident à la navigation ? La pression de l'atmosphère et l'élasticité de la vapeur d'eau, au moyen desquelles nous donnons le mouvement aux machines les plus étonnantes, ne sont-elles pas des dons de la nature ? Pour ne rien dire des effets du calorique qui ramollit et fond les métaux, ni de la décomposition de l'air dans les procédés de la teinture et de la fermentation, il n'est pas une seule espèce de manufacture dans laquelle la nature ne prête son aide à l'homme. » C'est très-vrai, très-exact ; mais il ajoute malheureusement : « Et elle le fait toujours avec libéralité et gratuitement (1). » Il vaudrait au moins, on l'avouera, la peine d'indiquer le

(1) Smith avait dit : « La nature ne fait rien pour l'homme dans les manufactures. »

(2) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XI.

motif d'une telle gratuité pour de pareils services, et d'une aussi considérable différence entre l'industrie agricole et l'industrie manufacturière ou commerciale. Chaque élément naturel employé, utilisé, est un avantage, et tout avantage spécial, je le disais à l'instant, vaut un supplément particulier de revenu. Il ne faut à la rente manufacturière ou commerciale, pour ainsi parler, qu'une condition, c'est que l'élément naturel qui la peut fournir soit approprié, et qu'approprié par l'un, il ne puisse l'être en même temps par tous. C'est en partie peut-être cette vérité qui inspirait à Carey la définition qu'il donne de la valeur (1).

L'eau ne se vend pas dans les campagnes, parce qu'elle n'y fait jamais défaut ; l'air que nous respirons ne possède nulle valeur échangeable, comme tout économiste l'enseigne, parce qu'il ne manque à personne. Mais lorsqu'une chute d'eau imprime le mouvement aux meules d'un moulin ou fait marcher les métiers d'une filature, concevrait-on qu'elle ne fût pas l'une des causes du profit assuré par ces usines ? N'est-ce pas une richesse à Étampes ou à Leeds, à Birmingham ou à Mulhouse qu'une telle force naturelle ? Qui ne sait d'où provenait l'admiration qu'entraînaient au commencement du XIVe siècle les fabriques que l'eau faisait mouvoir à Bologne, en dispensant, selon Cibrario, de la force de 4,000 fileuses (2)? Pareillement, pour rappeler encore un exemple que j'ai donné à propos des physiocrates, dès que votre voile est disposée de façon à recevoir utilement le vent qui souffle et qui vous est nécessaire, le vent lui-même participe au revenu que vous retirez de votre navire, garantit une part de vos bénéfices, vous fournit une rente. Si beaucoup s'en peuvent servir, tous ne le peuvent pas ; pro-

(1) V. Carey, *Principes de la science sociale*, t. I, ch. VI.
(2) V. Cibrario, *Économie politique du moyen âge*, liv. II, ch. VI.

pice à quelques-uns, il est contraire à d'autres. Il n'importe en rien que chaque cours d'eau s'utilise par diverses fabriques, que les vents poussent de nombreux navires. Il en résulte seulement que la rente qui s'en retire, au sein d'une industrie ou d'un commerce largement établis, est très-réduite. Senior est certainement beaucoup plus exact que Ricardo, lorsqu'il enseigne que le soleil et l'air, les eaux des fleuves et des mers, la terre et toutes les qualités qu'elle possède, sont susceptibles d'appropriation et, par suite, de profit (1).

Il n'est pas jusqu'aux faveurs que nous départit à notre naissance la nature, qui ne nous vaillent une rente. L'analyse la plus superficielle de la formation des richesses autoriserait seule à répéter ces paroles de Xénophon : « Les dieux vendent tous les biens contre du travail, » en persuadant qu'ils ne nous accordent rien sans labeur. L'imagination, la réflexion, les aptitudes les plus propices aux arts, les dispositions les plus favorables aux sciences sont des dons naturels que le travail développe et utilise sans doute, mais qu'il ne crée pas. L'économie politique les appelle *terre*, comme le sol même que nous foulons, et les uns et les autres, quoi qu'en disent les *Femmes savantes*, procurent et doivent procurer de précieux revenus. Une partie de nos avantages personnels revient si bien à la nature, que l'incomparable mérite, la qualité suprême, le génie, lui est fort justement attribué en entier. Quel travail créera jamais seul des œuvres comme celles de Bossuet ou de Shakespeare, de Beethoven ou de Michel-Ange, de Newton ou de Laplace, et ces grands hommes n'ont-ils retiré nul avantage matériel de leur intelligence privilégiée ? Les héritiers d'un peintre, dont le nom figure désormais entre ceux des grands artistes (2), vendaient ré-

(1) Senior, *Esquisse d'économie politique*, p. 131.
(2) Delacroix.

cemment plus de 500,000 francs les dessins et les ébauches qu'il avait laissés : siérait-il de ne rien rapporter de cette somme aux heureuses dispositions de sentiment, d'énergie, d'esprit, qu'il avait recues en naissant ? « Un écrivain de premier ordre, dit un illustre philosophe, ne s'est pas donné plus de peine pour composer ses ouvrages qu'un écrivain médiocre. Seulement il avait l'avantage d'une intelligence supérieure ; et, pour parler d'une manière générale, l'intensité du travail n'en représente pas toujours la qualité (1) .» Si Babeuf avait fort sagement agi, en vue de son système, en instituant des censeurs pour veiller au maintien de l'ignorance (2) , il avait très-inconsidérément oublié de prémunir la société contre les inégalités naturelles. Tout agent de production fourni par la création et utilisé par l'homme assure une rente..

De nos jours, cependant, on est allé plus loin que Ricardo ; revenant au point où les physiocrates avaient trouvé la science, on a nié l'existence même de ce revenu. Le sillon tracé sur une bruyère, le fossé creusé le long d'une pente, le passage d'une herse sur des guérets, l'engrais enfoui dans le sol, contribuent, on le reconnaît, aux récoltes, ont une part dans leur prix ; mais la terre elle-même, dont les sucs forment les germes et les fruits, où se dépose la rosée et qui reçoit les rayons du soleil, y reste tellement indifférente qu'elle ne participe nullement à leur valeur ! C'est le récent enseignement qu'on a présenté à notre admiration, en s'en attribuant la découverte. Que pourrait néanmoins sans la terre l'agriculture, cette première occupation de l'homme, si

(1) V. les observations présentées à ce sujet par M. Cousin à l'Académie des sciences morales et politiques, dans le *Journal des économistes*, mars 1856.

(2) D'après Babeuf, chacun ne devrait apprendre qu'à lire, à écrire, à compter et à connaître un peu de la géographie de la France. Des censeurs devaient veiller à l'expulsion de toute autre instruction.

digne d'intérêt et toujours si négligée ? Je n'ai pas à le redire (1), l'aride plage où s'amassent quelques varechs fournit un revenu à son propriétaire, puisqu'il ne s'en déferait pas gratuitement : fait qui tout ensemble suffirait à réfuter l'opinion de Ricardo sur la production des plus médiocres terres. M. Wolowski demande avec grande raison si l'île qui naîtrait spontanément dans le golfe de Naples ne s'affermerait pas avant tout travail et tout emploi de capital. Parmi les divers agents qui contribuent à la production ou au revenu, la création seule ne devrait-elle plus compter ? En vérité, si c'était exact, ce serait bien singulier. On n'avait pas encore démontré de la sorte la fausseté des principes les plus autorisés de la mythologie, ni donné ainsi tort aux héros d'Homère, qui sollicitent tant de fois le secours bienfaisant des divinités célestes. William Penn, le duc d'York, beaucoup d'autres colonisateurs se sont ruinés sur les terres les plus fertiles ; on l'a rappelé, et c'est incontestable ; mais cela ne fait pas que l'*agent naturel* (2) n'ait aucune valeur. Que d'inventeurs, que de savants, que d'artistes, que d'entrepreneurs, que d'ouvriers se sont aussi ruinés ! Siérait-il pour cela d'assurer que les sciences, les arts, le travail, les entreprises, les inventions ne figurent point parmi les éléments de la richesse ou des profits ?

Carey et Bastiat voient uniquement dans les revenus naturels le résultat des sacrifices faits par la société en vue de la fortune publique. Ils ne reconnaissent d'autre cause première au revenu que le travail et le capital, comme si l'homme seul se rencontrait dans l'univers. Il est certes bien audacieux d'enseigner de telles doctrines, lorsqu'on cherche à rendre compte des faits et qu'on prétend suivre la méthode

(1) Dans mes *Lois du travail et de la population*, t. I, liv. I, ch. IV, j'ai présenté une grande partie de ces observations.

(2) M. Carey, *Principes de la science sociale*, t. I, ch. VI.

de l'observation ; c'est fort gratuitement faire souvenir des doctes élucubrations du moyen âge. Si les progrès sociaux suffisaient d'ailleurs pour expliquer les profits que l'économie politique rapporte à la terre, ils rendraient aussi raison de ceux qu'elle croit procurés par le travail et le capital. Une bonne police, de faciles communications, une sage législation, importent au moins autant à ces derniers agents de la richesse qu'à la propriété foncière. Et nommerait-on un État dont les soins ou les faveurs aient jamais été distribués de telle manière qu'on y serait dispensé d'études séparées sur chaque sorte de revenu ?

Bastiat croyait, en niant la rente, porter un coup décisif aux opinions socialistes. Mais, il a pu s'en convaincre, les convoitises ou les ignorances d'où provient le socialisme ne sauraient disparaître, parce qu'on déclarerait que la terre ne donne aucun profit particulier à ceux qui la détiennent. Il était, aussi bien, présumable que les socialistes en voudraient du moins faire l'épreuve par eux-mêmes. Nul d'entre eux ne respecte la propriété manufacturière ou commerciale plus que la propriété territoriale, parce que Smith a écrit : la nature ne fait rien pour l'homme dans les manufactures, et que Ricardo a assuré que la nature agit gratuitement dans toutes les sphères du négoce et des fabriques (1). Il ne sert de rien de rappeler, en s'en scandalisant, quelques phrases de Mac-Culloch et de Scrope sur les avantages de la propriété : il les faut renier si elles sont erronées ; il les faut maintenir si elles sont vraies. Aristote proclamait déjà le monopole, les priviléges des propriétaires terriens ; n'espérez pas, en les condamnant, n'y plus faire croire ; c'est l'évidence même. Le sol a des limites infranchissables, tandis que la popula-

(1) Il assure que « la rente n'est point un élément du prix des denrées, » en restant conséquent avec sa théorie de la rente, qui ne permet pas de croire que les mauvaises terres rapportent une rente.

tion n'en rencontre aucune ; quand l'offre des produits agricoles est restreinte, la demande qui les sollicite est infinie ; se peut-il qu'il n'y ait là ni privilége ni monopole ? « Si vous ne voulez plus de niveleurs, disait Rossi, enseignez l'économie politique ; » mais il n'entendait pas l'économie politique qui fait aux niveleurs l'abandon de ses principes.

Quant à la pensée de Ricardo que les frais de production des terres de la dernière qualité règlent de façon absolue le cours des marchés, je me crois dispensé de m'y arrêter. Que de fois le prix des récoltes change, sans que les déboursés ou les travaux des cultivateurs se modifient ! Bien que les labours et les ensemencements ne soient pas plus chers dans les années de disette que dans celles d'abondance, quelle différence existe cependant dans le cours des ventes ! C'est, le dois-je redire, que le prix de tout produit, de toute chose, dépend uniquement du rapport établi entre l'offre et la demande ; comment cela n'est-il pas encore hors de contestation ? Seulement il est tout simple que ce qui s'obtient le plus aisément, en se vendant au prix commun, donne le revenu le plus élevé, et c'est pour cela que la rente, quand tout est semblable, se proportionne constamment à la qualité du sol.

Je devrais peut-être terminer ici l'examen de la théorie de Ricardo, moins remarquable, on s'en est persuadé j'espère, qu'on ne l'a dit souvent. Mais il s'est tellement attaché à montrer la succession des cultures, passant des bonnes terres aux médiocres et des médiocres aux mauvaises, qu'il me paraît nécessaire de faire observer que cette succession, très-fausse d'ailleurs, n'a nul intérêt scientifique. Qu'en peut-il résulter effectivement par rapport à la rente ? Et depuis les travaux de Carey, si bien placé pour étudier l'extension des cultures sur les sols vierges, comment admettre ce qu'enseigne à ce sujet Ricardo? Les vallées, où se rencon-

trent les terrains les plus fertiles, présentent de trop redoutables obstacles aux cultivateurs pour qu'elles soient mises en rapport avant les collines, si celles-ci le sont avant les montagnes, terrains les moins favorisés de tous. Il n'est même pas besoin, pour le croire, d'en voir, comme Carey, une preuve décisive dans le nom hébreu d'Abraham (*Abran*), *père de la haute terre*, ou de se rappeler que la cité d'Odin se rencontrait dans l'Aaasgard, le château d'Aaas, *crête d'une terre élevée* (1). Les disciples de Ricardo feraient bien aussi de reconnaître, sans se préoccuper outre mesure de la linguistique, que les qualités du sol changent suivant les méthodes qu'on emploie, les capitaux dont on dispose, ou les besoins qu'on ressent. Il y a peu d'années, les terres légères étaient délaissées en Angleterre : ce sont aujourd'hui celles qui s'y vendent le mieux.

VI

L'ouvrage le plus considérable de Ricardo, *les Principes de l'économie politique et de l'impôt*, commence, par divers chapitres sur la valeur, le profit foncier des mines, le prix naturel, le prix courant, le profit, le salaire et le commerce extérieur. Ce sont autant de travaux d'un très-grand intérêt ; mais la pensée qui y revient le plus souvent, surtout dans les trois premiers, c'est malheureusement que les prix sont uniquement réglés par les frais de production. Ricardo va jusqu'à faire de cette pensée la base de plusieurs théories ; base peu solide, je n'ai plus à le prouver, bien qu'il ait écrit lui-même, en combattant l'opinion Smith, que le travail devrait servir d'étalon des valeurs : « La valeur du travail n'est-elle pas également variable et n'est-elle pas modifiée, ainsi que toute chose, par le rapport entre l'offre et la demande,

(1) V. Carey, *Principes de la science sociale*, t. I, ch. IV.

rapport qui change sans cesse avec la situation du pays ? » Mais il ajoute dès lors : « N'est-elle pas encore affectée par le prix variable des subsistances et des objets de première nécessité, à l'achat desquels l'ouvrier dépense son salaire (1) ? » Et il ne tarde pas à ne voir que cette seconde cause de variation pour les prix, en oubliant entièrement la loi de l'offre et de la demande. Lorsqu'il loue presque avec enthousiasme les beaux enseignements de Malthus sur la population (2), il dit, par exemple, sans s'apercevoir de la contradiction qu'il apporte à ces enseignements : « Il sera toujours vrai de dire que la valeur échangeable des objets produits est proportionnée au travail employé à leur production, et je ne dis pas seulement à leur production immédiate, mais encore à la fabrication des instruments et des machines nécessaires à l'industrie qui les produit. »

Le cours de la main-d'œuvre et des transports, voilà donc ce qui règle avant tout, à ses yeux, l'ensemble des prix des différents produits, comme, par une très-logique déduction, le taux de la main-d'œuvre lui semble résulter uniquement des dépenses imposées à la classe ouvrière par les nécessités auxquelles elle doit pourvoir. Ainsi veut-on apprécier la valeur échangeable des bas de coton ? « Elle dépend en totalité, dit-il, du travail nécessaire pour les fabriquer et pour les porter au marché. Il y a d'abord le travail nécessaire à la culture de la terre où l'on a récolté le coton brut, puis celui qui a servi à le transporter dans le pays où l'on doit fabriquer les bas, ce qui comprend une partie du travail employé à la construction du navire qui doit porter le coton et qui est payé dans le fret des marchandises. Puis vient le travail du fileur et du tisserand, et une partie de celui de l'ingénieur, du serrurier, du charpentier, qui ont construit

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. I, sect. 1.
(2) *Idem*, ch. XXXII.

les bâtiments et les machines ; enfin les services du détaillant et de plusieurs autres personnes qu'il serait inutile d'énumérer. La somme totale de toutes ces sortes de travaux détermine la quantité des divers objets qui doit être échangée contre ces bas, et une pareille estimation de tout ce travail employé à la production de ces objets eux-mêmes réglera également la quantité qui doit en être donnée pour les bas (1). »

C'est la même doctrine qu'on retrouve à l'occasion des prix courants, des gains personnels et des profits. Ricardo dit pareillement à propos du commerce extérieur, qu'il voudrait ici du reste très-libre : « Dans tout le cours de cet ouvrage, j'ai cherché à prouver que le taux des profits ne peut jamais hausser qu'en raison d'une baisse des salaires, et que cette baisse ne peut être permanente qu'autant qu'il y aura une diminution dans le prix des denrées que l'ouvrier achète avec ses gages. » C'est certainement l'opinion qu'il a le plus souvent reproduite, sans la modifier, bien qu'elle soit la source d'innombrables erreurs, cent fois réfutées. En parlant des impôts sur les produits naturels, il est encore plus net, plus absolu, s'il est possible. « Les prix élevés ne sont nullement incompatibles avec un approvisionnement plus abondant, écrit-il, et les prix mêmes sont élevés, non parce qu'une denrée est peu abondante, mais parce qu'elle a exigé plus de frais de production (2). » Que voilà bien d'ailleurs Ricardo, suivant sa pensée, sans souci des faits qui l'entourent ou des démonstrations qu'on lui oppose, et, loin de chercher à l'atténuer par quelque sage restriction ou à la présenter sous quelque couleur affaiblie, la mettant en pleine lumière et la poussant à l'extrême ! Quel dommage,

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, chap. I, sect. 3.
(2) *Idem*, ch. IX.

doué de si rares qualités, que tant de fois chez lui l'erreur remplace la vérité !

Je rapdelais, il y a uninstant, sa vive admiration pour l'*Essai sur la population* de Malthus. Ce lui est encore là, un sujet de déraisonnable exagération, de conclusion erronée, après une exacte prémisse. Il veut effectivement, à l'opposé de Malthus, que la loi vienne en aide à la science. La morale, à son sens, ne se doit pas seulement conseiller, la vérité seulement démontrer ; comme la religion pour les inquisiteurs, elles se doivent imposer. Il a souvent en réalité, singularité remarquable pour un Anglais, quelque chose de notre école révolutionnaire, qui jamais n'a su compter avec le droit véritable, ni la dignité humaine, persuadée qu'elle est qu'il suffit d'être en état de se faire obéir pour tout commander. Après avoir fort justement observé (1) que l'augmentation du capital est le seul moyen efficace et sûr de combattre la misère, il ajoute, par exemple : « Tous les amis de l'humanité doivent désirer que les classes laborieuses cherchent partout le bien-être, les jouissances légitimes, et soient poussées par tous *les moyens légaux* à les acquérir. On ne saurait opposer un meilleur frein à une population exubérante. » Et plus loin, malgré ses enseignements eux-mêmes que je rappelais à l'instant sur la valeur ou les prix, il tient pour d'autant plus nécessaire qu'il en soit ainsi, que, « dans la marche actuelle des sociétés, les salaires tendront à baisser tant qu'ils seront réglés par l'offre et la demande ; car le nombre des ouvriers continuera à s'accroître dans une progression un peu plus rapide que celle de la demande. »

Fort heureusement cette crainte aussi est erronée. Les hommes, au sein des États civilisés, sont presque partout

(1) Dans son chapitre *Des salaires*.

restés libres de régler eux-mêmes leur sort, d'obéir à leur raison ou de céder à leurs passions, et l'aisance n'a cessé de se répandre et de s'accroître. Ricardo s'exprime beaucoup mieux quand, à la fin du chapitre où je puise ces citations, il accuse les lois des pauvres de nuire aux classes ouvrières, en leur inspirant des sentiments de paresse et de dissipation, en n'en faisant que des masses fainéantes et dangereuses. S'il n'adresse pas les dures invectives de saint Paul à l'oisiveté appauvrie, ni l'injure méprisante de Cicéron à la mendicité publique, il sera toujours utile de lui emprunter cette juste pensée : « Toute modification des lois sur les pauvres qui n'aurait pas pour but leur abolition ne mérite aucune attention ; et celui-là sera le meilleur ami des pauvres et de l'humanité qui pourra indiquer les moyens d'y parvenir d'une manière à la fois la plus sûre et la moins violente. » Bien, du reste, que Ricardo eût sous les yeux les effets déplorables des *poor-laws*, il ne lui faut pas demander une vive peinture de ces maux ; il raisonne, il affirme, mais ne saurait ni ne voudrait toucher. Ce n'est pas dans ses écrits que se retrouvera jamais rien de la grande voix de Bossuet, s'écriant devant Louis XIV, dans la chapelle de Versailles : « Et dans les provinces éloignées, et dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir : vérité publique, constante, assurée. O calamité de nos jours ! »

Mais la partie des *Principes* de beaucoup la plus intéressante, c'est celle qui se rapporte à l'impôt ; sujet que Ricardo a le plus médité avec l'organisation des banques. Ses erreurs mêmes, et elles sont nombreuses, y portent la marque d'un esprit peu ordinaire. Sur ce terrain si vaste et si difficile, il s'avance précédé sans doute du flambeau d'Adam Smith ;

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. I, sect. 3.

mais que de vérité et d'éclat il répand à son tour! S'il ne décide pas avec justesse toutes les questions de principe, de conséquence ou d'incidence des contributions, il les aperçoit du moins, les discute, les examine, les approfondit; à défaut d'un esprit très-sûr, il montre en cette étude aussi un esprit très-supérieur.

Il s'attache, en commençant, à prouver deux vérités d'une importance considérable. La première, c'est qu'une taxe ne peut dépasser certaines limites, ne peut attaquer surtout le capital social, sans causer les plus graves dommages. « Il est peu de taxes, écrit-il, qui n'aient une tendance à diminuer la puissance d'accumulation inhérente aux capitaux. Tout impôt doit nécessairement atteindre le capital ou le revenu. S'il frappe le capital, il diminue proportionnellement le fonds dont l'importance règle le développement que peut recevoir l'industrie du pays. S'il atteint le revenu, il affaiblit l'accumulation ou force les contribuables à combler, par l'épargne, le vide que fait l'État dans leurs ressources; et la consommation improductive des objets de luxe ou d'agrément, ou même de première nécessité, diminuera dans le pays. Certaines taxes, plus que d'autres, sont de nature à produire cet effet; mais les maux qui résultent d'impôts exagérés se révèlent moins par tel ou tel désordre partiel que par l'influence qu'ils exercent sur l'ensemble de la fortune publique. »

On ne saurait mieux dire, et ces paroles reportent naturellement à un passage de l'un des magnifiques exposés financiers de Pitt, dans lequel, énumérant les prospérités anglaises, qu'il attribue à la paix et à la liberté, il convie le Parlement à ne jamais cesser de porter sur les impôts, les ressources fiscales et le crédit, » cette attention vigilante qui avait dirigé sa patrie à travers les plus grandes difficultés et l'avait conduite à sa ra-

pide et prodigieuse fortune (1). » Quel peuple ne serait heureux d'entendre encore de tels conseils, maintenant que les budgets ont pris de si larges proportions, et que le rôle des Parlements est si souvent diminué? Personne, hélas! ne louerait de nos jours, à l'exemple de Racine, les ministres des sommes accumulées dans les trésors royaux (2). Et s'il est vrai que nous n'ayons plus besoin d'une pareille garantie pour nous rassurer contre *le décri* des monnaies, dont chacun s'effrayait, non sans cause, du vivant de Racine, plus d'une nation en aurait besoin en ce moment pour se rassurer contre les suites du papier-monnaie.

Cependant Ricardo, cédant de nouveau au sentiment qui l'emporte, oubliant une fois de plus ce qu'il a écrit, enseigne ailleurs qu'il n'y a pas à se préoccuper de la somme de l'impôt, s'il est suivi d'une plus forte production ou d'une moindre consommation. Comme si l'impôt n'était pas toujours une entrave bien plutôt qu'un stimulant pour l'industrie! Comme si l'abaissement de la consommation n'amenait pas infailliblement l'extension des misères ou des souffrances! Mais il délaisse bientôt même cette dernière restriction et, sans nulle condition, déclare les taxes complétement indifférentes, parce qu'elles se reversent dans le pays où on les a puisées. Il ne dit pas, ainsi que l'un de nos ministres des finances, peu préparé à ses fonctions, que l'impôt est le meilleur placement; mais il répète à peu près ce que disait Voltaire : Le roi d'Angleterre a un million sterling à dépenser par an... Ce million revient tout entier au peuple par la consommation (3).

Un commerce, une fabrication, une exploitation agricole

(1) Discours prononcé en présentant le budget de 1792, dernier budget de paix.

(2) Elles s'élevaient à près de 6 millions. Lettre de Racine à son fils.

(3) *Dictionnaire philosophique*, art. ÉCONOMIE.

grevés de lourds impôts, exigent pourtant, de toute certitude, plus de capitaux et de travail proportionnellement aux produits qu'ils fournissent, que ceux qu'affectent seulement quelques légères taxes ; ils sont par conséquent en condition beaucoup moins favorable. Aussi quel pays ne s'est senti entraîné, sous de trop gênantes contributions, à la paresse plutôt qu'à l'industrie, à la dissipation plutôt qu'à l'économie ? Chacun court alors aux passagères jouissances de la vie oisive et inutile, en renonçant aux vivifiants labeurs et aux honorables privations d'où naissent les progrès de l'aisance. L'impôt atteint forcément l'industrie dans sa faculté productive, et diminue, quand il ne les détruit pas, les facilités de l'épargne ; il est impossible d'en douter. J.-B. Say n'avait pas grand tort lorsqu'il disait : le meilleur de tous les plans de finances est de dépenser peu, et le meilleur de tous les impôts est le plus petit.

L'erreur de Ricardo, tant de fois reproduite, vient surtout de cette pensée que les fonctionnaires ou les fournisseurs restituent, lors de leurs acquisitions, les diverses sommes prélevées par le fisc. Par malheur, il ne s'opère alors nulle restitution, le dois-je rappeler ? Il n'y a, comme dans toute transaction semblable, qu'un troc, qu'un échange de certaines valeurs contre d'autres valeurs équivalentes. Si l'impôt ne s'emparait, en outre, ni des épargnes, ni des capitaux du propriétaire, de l'entrepreneur, de l'ouvrier, ces derniers ne demanderaient-ils pas plus de vêtements communs, de meubles utiles, d'objets usuels, en rapport avec les productions ordinaires du pays, s'ils ne perfectionnaient, ce qui vaudrait mieux encore, leurs ateliers ou leurs comptoirs, leurs cultures ou leurs fermes, leur instruction ou leur habileté ? Les fonctionnaires, eux, achètent des choses de fantaisie ou d'apparat, qui ne laissent rien après elles et changent trop rapidement de mode pour garantir d'abon-

dants profits ou des salaires durables. Ce que pensaient Montesquieu (1) et Voltaire des bienfaits du luxe des gouvernements ne se peut plus répéter; Jean de Witt avait compté avant eux, avec bien plus de raison, l'élévation des taxes parmi les causes déterminantes de l'abaissement industriel et politique de sa patrie.

Mais une précieuse vérité dont Ricardo s'efforce de convaincre dans son travail sur l'*impôt en général,* sans la contredire nulle part, c'est qu'il serait utile de renoncer aux contributions établies sur les transmissions de la propriété. Ces contributions, déplorables restes des *lods et ventes* des coutumes féodales, qu'Adam Smith avait déjà combattues et que Sismondi a si vivement attaquées depuis, ont de très-fâcheux résultats, observe bien Ricardo. Elles empêchent surtout le capital national de se distribuer de la manière la plus avantageuse à la société. Il est singulier que John Stuart Mill se soit aussi peu préoccupé, de nos jours, des inconvénients de ces taxes, qu'on aurait partout grand avantage à remplacer par une augmentation même de l'impôt foncier ou mobilier ordinaire, s'il était vraiment impossible de renoncer aux prélèvements qu'elles fournissent.

Après ces discussions préliminaires, Ricardo considère chaque taxe en particulier. Dans son étude de l'impôt foncier, Adam Smith décide, on se le rappelle, qu'il retombe sur les propriétaires, mais ne donne aucune preuve de cette incidence. Après s'être rangé à la même opinion, Buchanan l'explique par le prix de monopole des produits ruraux, qui ne peut se ressentir de l'effet des taxes; lesquelles, par suite, n'affectent ni les fermiers ni les consommateurs Enfin J.-B. Say, qui partage aussi le sentiment de Smith, ne

(1) Montesquieu écrit cependant : « Si un pouvoir arbitraire ôte les récompenses de la nature, on reprend le dégoût pour le travail, et l'inaction parait être le seul bien. » (*Esprit des lois*, liv. XIII, ch. XI.)

cherche pas plus que lui à l'autoriser de données scientifiques ou de faits assurés.

Il en est tout autrement de Ricardo, et la discussion à laquelle il se livre à ce sujet est peut-être celle où se révèlent le mieux ses défauts et ses mérites, ses faciles entraînements et sa rare profondeur. Son système sur l'impôt territorial découle en entier de sa théorie sur la rente. Lorsque cet impôt atteint jusqu'aux terrains de la dernière qualité, la consommation seule, assure-t-il, s'en trouvera grevée. Sur quoi les propriétaires de ces arides terrains le prélèveraient-ils en effet, eux qui ne touchent nulle rente, et quel intérêt auraient-ils à le payer? Comment à la fois les fermiers l'acquitteraient-ils, sans que leurs capitaux cessassent d'autant rapporter que ceux des entrepreneurs commerciaux ou manufacturiers, à l'encontre de l'axiome économique de l'égalité des profits? L'impôt des terres inférieures ne peut donc être supporté que par les consommateurs de leurs produits; et comme la vente de ces produits règle, d'après Ricardo, le cours de chacune des autres denrées agricoles, les consommateurs auront à solder en ce cas toute la taxe territoriale, quelques efforts qu'aient peut-être faits les législateurs pour les en décharger.

Il se pourrait toutefois que le renchérissement dû à l'impôt fût tel que la demande des consommateurs ne suffît pas pour qu'ils restassent seuls atteints. Les profits des fermiers, grâce à la loi que je rappelais à l'instant, n'en devant jamais être affectés, non plus que le revenu absolument nul des propriétaires des terres inférieures, il arrivera forcément alors que la culture de ces terres cessera, et la rareté des produits, suivie de leur cherté, rejettera bientôt encore la taxe entière sur la consommation.

Il reste une dernière hypothèse, à savoir : que l'impôt ne grève pas les terres de la moindre qualité. En ce cas, le

consommateur ne s'en pourra ressentir, puisque les prix n'en seront pas affectés. Ce ne sera pas davantage le cultivateur, soumis à l'invariable principe de l'égalité des profits, qui en souffrira ; il faut de toute nécessité que ce soit le propriétaire. Il est impossible de lire dans les *Principes* cette suite de déductions, sans admirer comme toutes sont habilement et fortement reliées entre elles. On sent, à chaque nouvel aperçu, une hardie et vigoureuse pensée, une pénétrante et sévère observation, une logique inflexible. C'est l'œuvre pleine de grandeur d'un savant tout entier à sa tâche et à ses convictions. Que de vues remarquables et originales se mêlent tout ensemble à ces démonstrations, qui forment l'un des chapitres les plus dignes d'attention de l'économie politique. Par malheur, la solidité des principes y apparaît moins que l'enchaînement des idées. Qu'en reste-t-il, par exemple, si l'on se refuse, comme il est sage de le faire, à concéder que les plus mauvaises terres ne rapportent rien à leurs propriétaires ? Puisque, en outre, d'après Ricardo, les classes ouvrières, qui constituent la grande masse des consommateurs, relèvent leurs salaires du montant entier des taxes qui les atteignent, quelles personnes, dans l'hypothèse de toute terre cultivée, se trouveront réellement grevées ?

C'est sans doute en raison de cette dernière affirmation que les travailleurs ne sauraient jamais souffrir des taxes foncières, que, à l'opposé des autres économistes anglais, Ricardo n'y trouve nulle objection. Il ne s'effraye point de leurs excès, il ne redoute aucun de leurs dommages. Je n'ajoute pas qu'il oublie à ce sujet les pages désolées de Tacite, de Pline, de Sénèque sur les campagnes de l'Italie ; il n'a point de ces oublis, n'ayant point de ces souvenirs. Il est en cela d'accommodement si facile qu'il accepte la dîme elle-même, « ce grand obstacle à la prospérité et au

progrès d'un pays, » ainsi que l'écrivait peu de temps auparavant Pitt au duc de Rutland (1), en niant, malgré Vauban, l'apparence mensongère d'égalité d'une pareille imposition.

Mac Culloch, si dévoué à Ricardo, dont il se plaît à se déclarer le disciple, ne peut s'empêcher de le contredire sur ce point, et fait observer que la rente des terres libres est en général, dans la Grande-Bretagne, de 5 pour 100 plus forte que celle des terres assujetties à la dîme (2). Quelles difficultés, quels frais, quels abus entraîne d'autre part une pareille perception ! N'excite-t-elle pas aussi le cultivateur à choisir les productions qui l'exposent le moins à être puni pour son industrie, comme parle Sismondi ? Ne s'oppose-t-elle pas, comme le remarque Say, à ce que les propriétaires tirent parti de la portion des récoltes qu'elle leur laisse, par les ventes auxquelles elle contraint l'Etat, afin de se débarrasser des marchandises qui s'avarient dans les magasins et nécessitent d'innombrables employés ?

Mais, logicien inébranlable, Ricardo suit les conséquences de sa théorie de la rente et des salaires, sans prendre souci d'aucune autre considération. Puisque la dîme grève les produits des divers terrains, elle retombera sur les consommateurs, et comme une taxe de consommation ne demeure jamais à la charge des classes laborieuses, quel défaut lui reprocherait-on ? Cette étude sur l'impôt territorial est aussi bien la première dans l'histoire de la science où l'incidence de l'impôt soit examinée avec soin, longuement discutée ; à cet égard encore elle mériterait d'attirer les regards des économistes. Mais, je l'ai dit déjà, à peine les chapitres qu'il y consacre (3), rigoureux corollaires sur-

(1) Voy. *Pitt et son temps*, par lord Stanhope, t. I, p. 327.
(2) Mac Culloch, *On taxation and the funding system*, p. 176 et suiv.
(3) Ch. IX et ch. XII.

tout de ses enseignements sur la rente, sont-ils terminés, que Ricardo examine la taxe des pauvres (1), et là il contredit tout ce qu'il vient d'exposer ; on croirait qu'il ne s'en souvient plus.

C'est à la charge du fermier qu'il fait presque toujours retomber la *poor-tax*, lorsqu'elle atteint la terre ou les cultivateurs. Bien plus, dans un autre chapitre, il semble renoncer, en émettant même une nouvelle doctrine sur les résultats de l'impôt territorial, à tout système sur l'incidence des impôts, ce qui doit bien plus surprendre de sa part. « L'impôt, sous quelque forme qu'il soit assis, n'offre le choix qu'entre plusieurs maux, écrit-il dans son chapitre *De l'impôt sur les produits naturels*, contredisant à la fois ici ce qu'il avait dit précédemment de l'indifférence des taxes. S'il ne porte pas sur les profits, il frappe les dépenses ; et pourvu que le poids en soit également réparti et qu'il ne s'oppose point à la production, il importe peu qu'il soit assis sur les profits ou la dépense. Des impôts sur la production ou sur les profits du capital, — qu'ils soient assis immédiatement sur les profits, ou bien qu'assis sur la terre ou ses produits, ils les affectent indirectement, — ont sur tout autre impôt cet avantage, qu'aucune classe de la société ne peut s'y soustraire, et que chacun y contribue selon ses facultés. » Quelle étrange nature d'esprit ! Quelle merveilleuse facilité de conception et d'oubli ! Ricardo ne pourra certainement jamais figurer parmi les écrivains élémentaires de l'économie politique.

Je ne ferai plus qu'une observation sur les travaux qu'il a consacrés à l'impôt foncier. Comme beaucoup d'économistes anglais, disciples en cela des physiocrates plutôt que d'Adam Smith, il veut que cet impôt soit invariable, afin

(1) Ch. XVIII. — Voy. aussi ce qu'il dit de l'impôt foncier dans un pays où l'agriculture acquiert tous les jours une nouvelle extension.

de ne pas ou de moins entraver les progrès agricoles, et c'est en effet la règle qu'ont suivie les législateurs de la Grande-Bretagne. En 1692, on le sait, se fit en ce pays une évaluation des revenus territoriaux, dans le but de remplacer le droit de *libre et commun soccage*, qu'avait créé Charles II en abolissant les redevances féodales, et, depuis cette époque, la taxe foncière de l'Angleterre n'a reçu nul changement. C'est même cette fixité qui permit, en 1798, de faire racheter l'impôt foncier, comme une sorte de revenu perpétuel, par une somme représentant son capital ou son montant de vingt années.

Toutefois, il importe de remarquer que la fixité de la taxe foncière anglaise n'est réelle, véritable, que pour la taxe votée chaque année par le parlement (1). La dîme ou le tribut qui lui a succédé, le subside des pauvres, les impôts locaux qu'acquitte seule la terre, sont soumis à d'incessantes variations. Et cela n'empêche pas l'agriculture d'Angleterre, bien que ces dernières taxes s'élèvent ensemble à plus de 430 millions de francs, de servir depuis longtemps de modèle aux autres peuples.

Comment, au reste, une contribution invariable ne deviendrait-elle pas injuste après un certain temps? Ne suffit-il pas que la mobilité de son assiette ne soit pas telle, qu'elle inquiète les populations ou décourage les capitaux et les labeurs? Tout se modifie dans la vie des peuples, leur organisation et leur fortune, leurs besoins et leurs exigences; comment leurs taxes resteraient-elles toujours semblables? Il y a mieux, les innovations survenues dans les cultures sont-elles forcément l'œuvre des cultivateurs ou des propriétaires? Que de fois des transformations naturelles, des perfectionnements scientifiques, la multiplication des voies de com-

(1) La *land-tax* et la part de l'*income-tax* qui concerne la terre.

munication, le développement des villes changent-ils les conditions des exploitations rurales ! Serait-il équitable tout ensemble, en prenant le passé pour unique règle du présent et de l'avenir, de ne point imposer les progrès des domaines fonciers, quand on taxe les nouveaux comptoirs et les nouvelles fabriques? Parce que la Bretagne et le Maine, par exemple, voient décupler leurs récoltes sous la bienfaisante influence d'engrais inconnus jusqu'à nous, n'y faudrait-il maintenir que les taxes auxquelles étaient autrefois assujetties leurs landes ou leurs jachères? C'est toute justice de régler les prélèvements fonciers sur les ressources rurales. Mais je m'empresse d'ajouter qu'il importe, en obéissant à ce principe, de l'appliquer avec d'autant plus de ménagement, que l'impôt foncier, comme tout impôt direct assis sur un capital, cesse d'être un véritable fardeau pour les contribuables, lorsqu'on le conserve sans changement un laps de temps assez long. Grâce aux transactions multipliées de la vie civile, il ne leur est du moins à charge que dans la mesure dont ils se sont rendu compte et qu'ils ont acceptée lors de leurs contrats (1).

Ainsi que les autres économistes financiers, Ricardo traite, après l'impôt foncier ordinaire, des taxes qui grèvent les maisons et qui ne sont, à vrai dire, qu'une partie de ce même impôt. Il les tient avec raison pour très-justes, quoi qu'en eussent dit auparavant Smith et les physiocrates, et quoi qu'en ait pu dire récemment Rossi. Il en aurait à la fois indiqué l'exacte incidence, s'il ne l'avait en certaine circonstance fait peser sur les locataires à la décharge des propriétaires, se souvenant sans doute de ce qu'il avait lu dans la *Richesse des nations*. Chaque locataire compte à l'avance en effet les différentes dépenses auxquelles il devra

(1) Voy. dans mon livre *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, mon travail sur *l'Impôt foncier*, t. II, ch. IV.

pourvoir, et les compare dans leur ensemble à la valeur locative de la maison qui lui est offerte. Il se rapproche trop du fermier rural pour ne le pas faire, en sachant bien, lors de son bail, les prélever sur son loyer. Ricardo aurait eu même une autre raison de décider de la sorte, en reconnaissant dans cet impôt une taxe établie sur les terrains de toute qualité.

L'impôt foncier présente à l'étude d'extrêmes difficultés, et, personne ne l'ignore, a donné lieu à d'innombrables erreurs. Que d'avantages cependant il offre au savant ou au législateur sur l'impôt mobilier! Son assiette est plus sûre, ses conséquences sont plus apparentes, ses exigences même sont moins dommageables. Car le sol ne saurait disparaître devant une fiscalité trop rigoureuse; tandis que les capitaux, citoyens du monde, comme on les a nommés, peuvent chaque jour abandonner les contrées où ils se trouvent pour des lieux plus propices. C'est une maxime anglaise qu'une taxe foncière trop lourde fait sortir des terres de la culture; mais une taxe mobilière trop élevée ou mal assise fait bien plus promptement encore cesser les entreprises manufacturières ou commerciales, en engageant les capitaux à fuir. Quelle taxe a jamais été plus nuisible que la *bolla* espagnole, par exemple, qui, se prélevant au sein des ateliers sur chaque produit manufacturé, équivalait pour les producteurs à un impôt établi sur leur fortune ou leur revenu? Combien chaque fâcheuse taxe mobilière entrave-t-elle aussi la consommation par les nouvelles dépenses qu'elle l'oblige à faire, et diminue-t-elle les salaires, par la restriction des travaux qu'elle entraîne!

Ces dangers ou ces difficultés sont tels qu'on a souvent renoncé aux impôts mobiliers, et que de nombreux publicistes n'ont su en révéler les conditions ni en découvrir l'incidence. Smith lui-même, quoique reconnaissant que la

richesse mobilière ne saurait rester exempte d'imposition lorsque la fortune territoriale est grevée, n'ose pas plus marquer les formes que les limites des prélèvements qu'elle doit subir. S'il décide qu'ils retombent sur les consommateurs, il en excepte à la fois le cas où les capitalistes, n'employant pas eux-mêmes leurs économies, s'en tiendraient à les prêter. Il aurait dû pourtant se souvenir qu'en tout profit se rencontre une part correspondante au loyer qu'on retirerait de ses capitaux par le prêt.

Ricardo accepte la première des opinions de Smith sur l'incidence des taxes mobilières. « Si quelques fabricants ou quelques négociants sont grevés, dit-il, ils seront forcés d'élever le prix de leurs marchandises, afin de retirer de leurs capitaux des avantages semblables à ceux des autres industriels; et si l'impôt atteint les profits de tous les manufacturiers et de tous les commerçants, tous pouvant hausser leur prix, aussi bien qu'un petit nombre d'entre eux peut le faire, ils les hausseront en effet, et les consommateurs auront encore à solder l'impôt. » Il y mettait néanmoins, dans le principe, une condition fort étrange, c'est que les mines où l'on puisait les métaux précieux se trouvassent dans le pays même où se levait l'impôt. Mais le motif qu'il invoque pour reporter sur le consommateur les taxes mobilières dans le passage que je viens de citer est loin d'être satisfaisant. Si les producteurs s'en peuvent décharger, ce n'est pas certainement parce qu'il leur est loisible de s'entendre pour élever les prix. Quelle fortune ils feraient s'ils possédaient une pareille faculté! Au lieu d'être un champ ouvert à l'égoïsme ou à l'avidité, une conspiration à la hausse ou à la baisse, la concurrence est bien plutôt la libre carrière des efforts utiles et des équitables rémunérations.

L'explication du phénomène économique dont je parle est toute naturelle; elle résulte des lois de la concurrence elle-

même et de celle de l'égalité des profits. Au milieu de la lutte industrielle, chaque entrepreneur, réduit au revenu le plus faible dont il se puisse contenter, ne saurait supporter les impôts dont on voudrait le grever. Il est dans la nécessité de s'en décharger sur d'autres, qui ne peuvent être de toute évidence que les consommateurs. Les commerçants mettent leurs contributions dans leurs factures, disait spirituellement Franklin ; c'est vrai de tous les industriels, de tous les intermédiaires, de tous les entrepreneurs. Ils renchériront leurs marchandises, et attendront, pour s'en défaire, que leur clientèle accepte ce renchérissement, ou si quelques-uns d'entre eux, si même tous, ne changent rien à leurs prix, ceux-là ou les moins riches, dans l'impossibilité bientôt de continuer leur négoce, le cesseront, et les autres, plus libres dès lors sur le marché, se montreront plus exigeants : la raison finit toujours par avoir raison.

Une taxe sur les capitaux mobiliers ou sur les profits nuit donc à la consommation ; c'est elle qu'elle atteint directement et en premier lieu ; mais il s'en faut, je le répète, qu'elle ne préjudicie en rien à la production. Say le remarque quelque part : « L'impôt qui augmente la valeur vénale du produit n'augmente pas également les revenus du public (1). » C'est pour cela qu'aussitôt que la consommation souffre, la fabrication se ralentit, le commerce s'arrête, et que, par une dernière conséquence, le travail est atteint dans ses salaires. Qu'on se rappelle encore cette autre observation de J.-B. Say sur un impôt anglais qui grevait la fabrication des chandelles : « L'ouvrier a perdu quatre sous par jour, perte qui doit être multipliée par le nombre des ouvriers et par le nombre des jours de l'année (2). » Il n'est aucune contribution, ai-je encore à le remarquer? qui ne

(1) Voy. Say, *Cours d'économie politique*, t. II, 8e partie, ch. IX.
(2) *Idem*, ch. VI.

soit un obstacle apporté à l'épargne, une restriction imposée aux facilités du travail.

Combien est-il nécessaire par suite de ne les pas exagérer ! Et il en est peu dont les excès, outre les autres raisons que j'ai précédemment données, fussent aussi nuisibles que ceux des impositions mobilières ! Car avec les nombreux intermédiaires qu'on rencontre en tout négoce, le montant d'une pareille imposition s'accroît démesurément pour ceux sur qui elle pèse, c'est-à-dire pour les consommateurs. Chaque vendeur se la fait rembourser par son acheteur, avec l'intérêt qui y correspond, et l'intérêt de l'un devient aussitôt le capital productif d'intérêt de l'autre. Sismondi calculait qu'une contribution de 4,000 fr. réclamée d'un manufacturier, dont les profits ne seraient qu'au taux de 10 p. 100, reviendrait au consommateur à la somme de 6,734 fr., si le produit manufacturé passait par les mains de cinq personnes différentes. La remarque de Mathieu Decker, ce marchand de la cité de Londres si distingué et si populaire, qu'il y a des impôts accumulés cinq ou six fois dans le prix des marchandises, est très-exact. Lisez les *Mémoires* de Jean de Witt, en étudiant l'état de la Hollande à l'époque de cet écrit, et vous vous convaincrez promptement aussi des désastres qu'entraînent des impôts trop élevés ou mal répartis sur la richesse mobilière. Sully, comme plus tard Colbert et Turgot, reconnaissait déjà que les tailles personnelles sur les profits de l'industrie ou sur les revenus de la terre dans les pays d'élection, étaient assez onéreuses pour nuire au recouvrement des autres subsides (1). Quel ruineux et détestable système, s'écriait en en parlant Arthur Young, et qu'il est sûrement calculé pour arrêter le courant de la richesse publique !

(1) V. Forbonnais, *Recherches sur les finances*, édit. Guillaumin, p. 107.

Ricardo ne présente aucune de ces considérations ; il n'aperçoit pas même que les charges de la consommation affectent de façon fâcheuse la production, ni ne voit que l'établissement des taxes mobilières constitue l'un des grands problèmes de notre temps. Jusqu'à nous, en effet, la richesse résidait presque tout entière dans le sol ; mais, grâce à l'essor industriel auquel il nous est donné d'assister, la fortune mobilière est venue prendre place à côté de la fortune territoriale. Elle l'égale en quelques États, et elle aussi doit sa rétribution aux communes dépenses, quelque forme qu'elle affecte ou quelque emploi qu'elle reçoive.

De sérieuses difficultés se rencontreront pour parvenir à ce but, ce n'est pas douteux ; mais qui les croirait insurmontables? Il y va d'ailleurs du principe sacré de l'égalité de l'impôt, et dans ces nouvelles ressources offertes aux trésoreries, qu'il se trouverait de précieuses facilités pour détruire d'anciennes injustices ou faire cesser d'odieux excès ! En s'appliquant, comme pour l'impôt foncier, à faire reposer les taxes mobilières sur les capitaux, et à en mesurer les prélèvements aux revenus, il faudrait seulement avoir soin et d'assez les restreindre et de les étendre aux divers capitaux, afin de n'en intéresser aucun à ne plus suivre la pente sur laquelle il est engagé, à ne plus contenter les besoins auxquels il pourvoyait jusque-là.

Quant aux taxes indirectes, elles ne fournissent à Ricardo l'occasion d'aucune théorie particulière. Mais un passage de ses écrits, où se résument plusieurs opinions sur lesquelles j'ai successivement appelé l'attention, montre bien ce qu'il pensait de leur incidence. « Les impôts sur les choses qu'on nomme en général objets de luxe ne tombent que sur ceux qui en font usage. Cet impôt est payé par le consommateur. Un impôt sur les chevaux de luxe ou sur les voitures est payé par ceux qui se donnent de pareilles jouissances, et

dans la proportion exacte de la quantité de ces objets. Des impôts sur les choses de première nécessité n'affectent pas les consommateurs seulement à proportion de la quantité qu'ils en peuvent consommer, mais souvent bien au delà. Un impôt sur le blé, comme nous l'avons déjà remarqué, affecte le manufacturier, non-seulement en proportion du blé que lui et sa famille peuvent consommer, mais cet impôt change encore le taux des profits du capital, et par conséquent il porte sur le revenu. Tout ce qui augmente le salaire des travailleurs diminue le profit du capital, et tout impôt assis sur des objets consommés par le travailleur tend à faire baisser le taux des profits (1). » C'est bien là ce que devait enseigner Ricardo, après ce qu'il avait dit des salaires et des profits, et c'est l'une des rares décisions qu'il n'a jamais contredites.

On sait que Smith distinguait aussi entre les impôts indirects ceux qui frappent les choses nécessaires à la vie, de ceux qui grèvent les objets de luxe. Ces derniers lui semblaient, comme à Ricardo, n'atteindre que les consommateurs; les autres pesaient au contraire, à son avis, sur les manufacturiers, qui s'en déchargeaient sur leurs acheteurs, ou sur les fermiers, lesquels les reportaient à leur tour sur les propriétaires (2). En réalité, les impôts de consommation atteignent les consommateurs et n'atteignent qu'eux; je me crois dispensé de le démontrer, après avoir reconnu la sujétion de tous les prix, ceux du travail comme les autres, à la loi de l'offre et de la demande.

Quant aux défauts ou aux qualités des taxes indirectes, sur lesquels Smith semble renoncer à se prononcer, Ricardo s'en exprime très-explicitement dans son *Essai sur le système des dettes consolidées et sur l'amortissement*. C'est là

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. xv.
(2) *Richesse des nations*, liv. V, ch. II, § 2.

qu'on lit cette remarquable phrase : « Si nous n'empruntions plus, nous pourrions tarir ces deux grandes sources de démoralisation pour le pays : les douanes et les contributions indirectes. » Sévères, mais exactes paroles, qui n'expliquent pas moins les maux de l'Espagne au temps de l'*alcavala* (1), la plus générale des impositions indirectes, que les prospérités de l'Angleterre depuis les dernières réformes financières, si noblement inaugurées par Robert Peel, et poursuivies si résolûment sous nos yeux par son éloquent et illustre successeur, M. Gladstone.

L'un des derniers et des plus curieux chapitres de Ricardo sur l'impôt, c'est celui qu'il consacre à l'examen des contributions demandées directement aux salaires. Il y revient à sa théorie des prix, pour la contredire d'abord et l'affirmer ensuite de nouveau. « Un impôt sur les salaires n'est réellement qu'un impôt sur les profits, dit-il.... Je suis disposé à croire qu'il importe peu lequel des deux on impose, des profits du capital ou des salaires du travail. » Adam Smith excuse malheureusement ici jusqu'à certain point Ricardo, lorsqu'il tient le salaire pour déterminé par la demande du travail et le prix des denrées nécessaires à la vie, et qu'il assure que l'impôt dont il est grevé a pour unique résultat de le faire hausser, tant que la demande du travail et le prix des aliments ne varient pas (2). Se pourrait-il, néanmoins, si la demande du travail ne change pas, que le salaire augmentât? Quel résultat ont eu toutes les coalitions ? N'est-ce pas pendant les disettes que la paye des ouvriers est ordinairement le plus réduite, presque chaque resource sociale s'employant alors à l'acquisition des céréales ? Or, qu'importe pour les ouvriers, comme le remarque Smith lui-

(1) L'*alcavala* date de 1341. Elle frappait toutes les ventes opérées d'un droit de 10 p. 100. Ce droit fut même porté à 14 p. 100.

(2) Adam Smith, *Richesse des nations*, liv. V, ch. II.

même (1), de voir enchérir les produits dont ils ne se sauraient passer, ou restreindre le gain qu'ils reçoivent ? Qu'ont obtenu les législateurs qui, après avoir taxé les salaires, ont tenté de les élever ? Vers la fin du XVIIIe siècle, Young s'affligeait encore de l'état misérable de la classe des travailleurs, pour lesquels le prix de la main d'œuvre *n'avait pas haussé en proportion avec le reste.*

C'est à Buchanan qu'il revient d'avoir le premier exposé la véritable incidence de l'impôt des salaires, qu'a si bien mise depuis en lumière John Stuart Mill. « Après que le travailleur a reçu la récompense équitable de son travail, écrit-il, que peut-il avoir à réclamer de celui qui l'emploie, en raison des impôts qu'il est ensuite forcé de payer ? Il n'y a pas de loi ni de principe social qui puisse l'y autoriser. Une fois que le travailleur a reçu son salaire, c'est à lui à le garder, et il doit, selon ses facultés, supporter le fardeau de toutes les charges auxquelles il pourra être ensuite assujetti ; car il est évident qu'il n'a aucun moyen de forcer ceux qui lui ont déjà payé le juste prix de son ouvrage à lui rembourser ses impôts. » Tel est aussi le sentiment de Malthus, au moins en quelques parties d'un écrit célèbre que chacun s'est empressé de s'attribuer, et a légitimement pu s'attribuer, grâce à ses nombreuses contradictions, autant qu'à son extrême obscurité. On le doit savoir, un changement dans les rapports du capital et du travail entraîne seul une modification dans les salaires.

Du reste, puisque le salaire n'est le plus souvent qu'un revenu subvenant à peine aux strictes nécessités de la vie, le taxer, ce serait demander à qui mérite plutôt qu'on l'assiste. Ce serait enlever le dernier rayon d'espoir encore répandu sur la rude et pénible voie du travail, et au sein de

(1) Adam Smith, *Richesse des nations*, liv. V, ch. II, § 2.

de nos sociétés, si tourmentées d'idées de bien-être et de justice, s'imagine-t-on qu'il n'y aurait nul danger à le faire? Laissez, par les développements de l'industrie, se répandre d'abondants salaires, et, par les facilités du crédit, faites que ces salaires soient sollicités à se transformer promptement en capitaux fonciers ou mobiliers, et le fisc trouvera facilement, dans une richesse sans cesse accrue et toujours mieux respectée, les ressources qui lui sont nécessaires, sans recourir à de fâcheuses taxes (1).

Quoique acceptant l'impôt des salaires, Ricardo ne le voulait pas élevé. C'est en en parlant qu'il trouve mal habile de trop hausser une imposition, en vue même des intérêts du Trésor. « L'expérience journalière, écrit-il, démontre que l'augmentation de la valeur nominale des impôts en diminue souvent le produit. » Rien n'est plus vrai, et depuis la publication des *Principes de l'économie politique*, l'expérience continue à le démontrer. Quelle consolante étude présente surtout à cet égard le budget anglais, sous l'administration hardie et libérale qu'on ne pourrait trop rappeler, de Pitt, de Robert Peel et de M. Gladstone ! Chacun sait aujourd'hui que les déficits du Trésor anglais n'ont cessé, sous Robert Peel, que par d'importants dégrèvements ; mais on ignore en général que la situation de l'Échiquier était bien autrement fâcheuse au lendemain de la guerre d'Amérique et à la veille des guerres de la révolution. On en était arrivé à ce que les bons de l'Échiquier ne s'escomptaient qu'à 15 et 20 p. 100 de perte. Le grand financier, l'incomparable ministre qui gouvernait alors, demanda, pour sauver le Trésor, l'abaissement des droits qui grevaient les objets de grande consommation, en com-

(1) Nos impositions personnelles, pour le plus grand nombre de contribuables, dénués de toute richesse, et nos prestations en nature sont deux sortes des impositions dont je parle.

mençant par le thé et les alcools, malgré l'échec encore récent de Walpole (1). Lord Stanhope a raison : le 30 juin 1784, ce jour où Pitt a développé pour la première fois ses grands projets de finances, en présentant le premier de ses budgets si lumineux et si habiles que la Chambre des communes entendit d'année en année tant qu'il fut ministre, serait l'une des plus mémorables dates de l'histoire si les peuples pensaient plus à leurs intérêts et à leurs droits qu'à leurs passions et à leurs préjugés (2).

J'ai successivement rappelé les plus importantes doctrines de Ricardo sur l'impôt; mais à ces doctrines maîtresses, à ces grandes vues économiques sont unis beaucoup d'autres principes secondaires, dignes également de sérieuse considération. De même qu'un peintre gradue les plans de son tableau, un savant ne discute pas avec un semblable soin ses différentes affirmations ou ses diverses négations. A côté d'éclatantes lumières, il laisse aussi se répandre d'épaisses ombres, et peu de savants se sont moins arrêtés que Ricardo à ce qu'ils ne se proposaient pas d'approfondir. Je citais précédemment le passage où il exprime son sentiment sur les impositions indirectes ; à peine consacre-t-il pareillement quelques lignes aux taxes somptuaires (3), bien qu'à d'importantes et sûres vérités il trouve encore moyen, à leur occasion, d'ajouter plus d'une erreur.

Ce n'est pas non plus à Ricardo qu'il conviendrait de demander de ces larges ou curieux aperçus historiques, philosophiques, politiques, si familiers aux publicistes français, et qu'en Angleterre Mill surtout sait avec tant de bonheur et d'autorité répandre de nos jours sur les études

(1) On sait que le projet de Walpole sur l'excise à l'égard des vins amena sa chute.

(2) *William Pitt et son temps*, par lord Stanhope, année 1784.

(3) A la fin du chapitre sur les impôts des salaires.

les plus ardues de l'économie sociale. Nul plus que Ricardo, tout entier aux démonstrations qu'il poursuit, ne semble avoir cédé à ce conseil d'une femme illustre du dernier siècle : Il faut partir d'où l'on est et vouloir ce qu'on veut. Comme le futile d'Horace, qu'il ne rappelle qu'en cela, il s'enferme dans ses recherches, sans vouloir, en aucune occasion, soit en franchir les premiers horizons, soit y mêler quelque enseignement étranger. En traitant de la science économique, on dirait qu'il ne se souvient pas qu'il s'agit de l'homme ou des sociétés ; il en parle seulement à la façon d'un mathématicien en face de rigoureux et arides théorèmes. Il tarde même rarement à parvenir à ces *notiones e rebus abstractæ*, qu'indique quelque part Bacon, pour les repousser. Qu'il est loin de nos écrivains de la fin du XVIIIe siècle, et que ce caractère est curieux chez un homme, mêlé d'abord aux affaires, plus tard à la politique, collègue au parlement de Pitt, de Fox, de Schéridan, qui n'a fait que par lui-même et dans un âge avancé ses études scientifiques ! Il évite jusqu'aux considérations et aux faits qui se rapportent naturellement, sinon nécessairement, aux questions qu'il traite. Qui ne s'attendrait, dans son chapitre intitulé : *des Changements dans les voies du commerce* (1), par exemple, à quelques souvenirs des révolutions commerciales accomplies chez les principales nations? Il n'en nomme pas une seule, pas plus qu'il ne cite un progrès réalisé dans le négoce, déjà si vaste de sa patrie. Il s'en tient à marquer les circonstances dans lesquelles les capitaux consacrés au négoce changent d'emploi.

Il traite de même séparément de la plupart des taxes établies, sans avoir un chapitre sur le budget ou sur l'ensemble des taxes, ni sans rien écrire qui dispense d'un tel

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XIX.

chapitre. Celui qu'il intitule : *de l'Impôt*, renferme seulement quatre pages, dans lesquelles n'est guère développée que cette pensée : les dépenses publiques affectent presque toujours les revenus, et il en doit être ainsi. Les questions si difficiles, mais si importantes, qui naissent des rapports de l'impôt avec les formes variées de la richesse, ainsi qu'avec la masse de la population ou chacun des différents ordres sociaux et politiques, ces belles et grandes questions qu'ont si magnifiquement agitées les plus illustres publicistes et les plus célèbres orateurs, il ne les aperçoit pas ou paraît ne pas les apercevoir. Il n'indique même, entre les diverses taxes, ni celles qui doivent être conservées, ni celles qu'il conviendrait le plus d'abolir ou de réformer. Chose non moins singulière, il ne dit rien de l'impôt du revenu, cette ressource désespérée de son pays et cette étrange admiration des économistes français, qui ne se sont pas suffisamment rendu compte, je crois, des principes erronés sur lesquels il repose ou des suites fâcheuses qu'il entraîne. Il n'aurait pas commis un pareil oubli, ni bien d'autres, s'il avait étudié l'histoire fiscale, s'il avait notamment, avec le précieux secours de Villani, considéré les finances des républiques italiennes (2), à ce moment unique dans le passé où l'on sent s'écrouler les croyances d'où était sortie la féodalité dix siècles auparavant, et naître celles qui, deux siècles plus tard, engendreront la renaissance et la réforme.

Dans ses travaux sur l'impôt, on ne trouve, d'autre part, nulle indication des fins auxquelles il est destiné, ou des nécessités sociales qu'il doit satisfaire. Je doute même que Ricardo ait bien compris les véritables services de l'État, grâce à ses décisions sur les dépenses des fonctionnaires ou des four-

(1) Surtout de Florence.

nisseurs. Ce que l'État procure et doit procurer en retour des sacrifices qu'il réclame, c'est de l'ordre, de la sécurité, le respect des droits, des biens et des personnes. Voilà sa vraie mission, très-digne, très-élevée assurément, mais unique. Et c'est pourquoi l'impôt, si préjudiciable par les prélèvements qu'il opère, est pourtant indispensable à toute vaste et lucrative industrie. C'est pourquoi les utiles agents de l'État comptent parmi les meilleurs producteurs. Seuls les actes publics qui ne se rapportent pas aux fonctions gouvernementales obligées sont fâcheux ; seules les contributions qui ne sont pas en rapport avec les bienfaits qu'elles garantissent sont dommageables. Ricardo ne le dit pas malheureusement ni ne le laisse soupçonner. Il rappelle seulement, à la fin de son travail et dans les termes les plus brefs, la nécessité, qu'il avait déjà signalée, de modérer les taxes. « Les impôts qu'on lève sur un pays pour les frais de la guerre ou pour les dépenses ordinaires des gouvernements, et dont le produit est principalement destiné à l'entretien d'ouvriers improductifs sont pris sur l'industrie productrice du pays, dit-il ; et tout ce qu'on peut épargner sur de telles dépenses est, en général, autant d'ajouté au revenu, ou même au capital des contribuables. Quand on lève, par la voie d'un emprunt, 20 millions pour les dépenses d'une année de guerre, ce sont 20 millions que l'on enlève au capital productif de la nation (1). » On n'accusera, certes, jamais Ricardo de déclamations inutiles ou de sentiments forcés.

Les *Principes d'économie politique* renferment, outre les chapitres dont je viens de parler, d'importants travaux, notamment sur les machines et le négoce étranger. Bien que les écrits publiés de notre temps sur ces deux questions

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, ch. XVII

les dépassent de beaucoup, ils ne peuvent dispenser de les lire et ne les sauraient faire oublier. Ricardo avait très-bien dit avant J.-B. Say (1), en traitant des échanges internationaux : On n'achète des produits qu'avec des produits, et le numéraire n'est que l'agent au moyen duquel l'échange s'effectue.

VII

Dans l'un de ses derniers et de ses meilleurs écrits, son *Opuscule sur la protection accordée à l'agriculture*, Ricardo affirme de nouveau ses sentiments libres-échangistes. Il y attaque avec aussi peu de ménagement les *corn-laws*, qu'il l'avait fait précédemment dans l'*Essai sur l'influence des bas prix des blés*. Ces deux écrits, fort inférieurs cependant, pour l'élévation et la profondeur, aux *Lettres sur le commerce des blés* de Turgot, comme pour le charme et l'esprit aux *Dialogues sur les blés* de Galiani, forment l'un des plaidoyers les plus achevés qu'ait entendus l'Angleterre sur les franchises du commerce des céréales, avant la célèbre *league* si brillamment conduite au succès par Fox et Wilson, par Cobden et Bright. Il y prend à parti la récente publication d'un comité d'agriculteurs, qui pourtant avait le mérite de préférer un droit fixe sur les blés à un droit variable, et montre qu'en aceptant les principes de ce comité, il n'y aurait pas une marchandise anglaise qui ne dût être protégée. « Nous serions amenés, dit-il, à cultiver la betterave et à faire notre propre sucre, sous l'égide d'un droit protecteur égal à la différence de la production du sucre en Angleterre et aux Indes orientales et occidentales. Il nous faudrait construire des serres gigantesques, cultiver la vigne dans le but de faire *du vin national*, et puis protéger ensuite d'après le même système nos fabricants de vins. Ou cette doctrine est mau-

(1) *Principes de l'économie politique et de l'impôt* ch. XXI.

vaise appliquée au blé, ou elle est bonne dans tous les autres cas. » Nos protectionnistes agricoles feraient bien de méditer ces paroles. Ricardo indique aussi fort justement, en un autre passage, ce que l'expérience a depuis démontré de façon irréfragable : que l'Angleterre ne court aucun risque à ne pas produire tous ses aliments. « Si nos demandes étaient constantes et uniformes, dit-il, et elles le deviendraient inévitablement sous un tel système, on produirait au dehors d'immenses quantités de blé destinées à notre marché, et, s'il était possible, les pays étrangers auraient encore plus d'intérêt à nous envoyer leur blé que nous à le recevoir. » La guerre elle-même a-t-elle jamais, en effet, arrêté le transport des denrées alimentaires ?

Le pamphlet de Ricardo *sur la protection accordée à l'agriculture* a un autre mérite ; il présente, par une originalité singulière, divers esobservations un peu étrangères à sa démonstration principale. Là Ricardo décrit avec complaisance quelques-uns des points de vue qui s'offrent sur les côtés de la route qu'il parcourt, sans sortir toutefois des pures sphères économiques. Il y revient sur ses théories de la rente et des taxes foncières ; il y montre l'influence sur les prix de l'abondance ou de la pénurie des récoltes ; il n'est pas jusqu'à son système de circulation fiduciaire, basé sur une réserve de lingots, qu'il n'y rappelle.

A plusieurs reprises il s'est exprimé sur les dettes publiques et sur l'amortissement, en blâmant avec énergie cette cause si puissante de ruine, comme cette illusion si complète. Il préfère durant les guerres elles-mêmes l'impôt à l'emprunt, « ce système qui tend à nous rendre moins industrieux, à nous aveugler sur notre propre situation, » et démontre d'une manière admirable, au dire de J.-B. Say, notamment dans ses *Principes*, qu'aucun fonds d'amortissement ne peut contribuer efficacement « à diminuer la dette

de l'État, s'il n'est tiré de l'excédant du revenu sur la dépense publique (1). Il a même fait de ces deux questions l'objet d'une étude spéciale, la dernière dont j'aie à parler, dans son *Essai sur le système des dettes consolidées et sur l'amortissement*.

Hamilton venait de révéler le mensonge et les déceptions de l'amortissement ; mais il s'en fallait qu'il eût détruit la croyance aux doctrines de Pinto ou de Berkeley, de Melon ou de Law sur le crédit public. De nos jours encore ne les avons-nous pas entendu répéter par Dufresne-Saint-Léon, Saint-Aubin, Ganilh et tant d'autres? Seulement il est devenu difficile, en présence des dettes si lourdes et sans cesse accrues de la plupart des États, de persuader qu'elles n'imposent aucune pénible charge, ou qu'il est aisé de les rembourser. Hume, Smith, Montesquieu et ces commerçants d'Amsterdam auxquels on doit le curieux livre de *la Richesse de la Hollande*, ne trouveraient certainement plus à cet égard une opinion si rebelle à leurs sages observations. Qui répéterait de nos jours, avec Voltaire, qu'un État qui ne doit qu'à lui-même ne s'appauvrit pas ? Qui surtout penserait, avec Southey, qu'une dette nationale est une addition évidente au revenu du pays ?

Il ne siérait cependant pas, à mon avis, de condamner sans réserve, sans exception, les emprunts publics, comme l'ont surtout fait Hume en Angleterre et J.-B. Say en France. En face d'embarras soudains ou prolongés, de guerres accablantes ou de subites révolutions, l'impôt suffit-il toujours ? L'expérience, souveraine maîtresse en toutes choses, a aussi décidé sous ce rapport. Quelle que fût sa répulsion pour l'emprunt, M. Gladstone s'est vu contraint d'y recourir à la fin de la guerre d'Orient, et personne ne pensait, après no-

(1) *Observations sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts.*

tre révolution de 1848, quand chaque revenu faisait défaut et que le Trésor était vide, que l'impôt dût être notre unique ressource. Mais il n'y a que ces deux causes qui puissent faire excuser les dettes : ou une juste et inévitable guerre à soutenir, ou une révolution dont les conséquences sont à réparer. En toute autre occurrence, il importe de se souvenir de ces paroles de Ricardo : « Il est fort à désirer que nous débarrassions notre politique du système des emprunts. Surmontons les difficultés à mesure qu'elles se présentent, et soyons libérés de toute dépense ancienne dont nous ne sentons bien le fardeau que lorsqu'il est devenu intolérable. »

Combien les flots de la richesse couleraient plus abondants au sein des peuples ! combien de folles et coupables entreprises auraient été évitées, si l'on avait mieux suivi ce conseil ! Je citerai encore cette autre remarque du même écrit : « Les charges que le pays supporte pendant les guerres sont énormes, écrasantes, mais elles cessent au retour de la paix. Plus elles sont fortes même, plus on se trouve disposé à éviter ces grands orages politiques et à les abréger, quand toute la prudence des gouvernements n'a pu les conjurer... Les taxes de guerre sont plus économiques en ce qu'elles provoquent un effort de la part du contribuable, qui cherche à maintenir son capital intact, tandis que le système des emprunts ne détermine qu'un effort proportionné à l'intérêt des dépenses additionnelles de la guerre, ce qui fait que le capital national se trouve entamé. L'objection que l'on fait le plus souvent aux taxes de guerre est que les manufacturiers, les commerçants, qui n'ont jamais à leur disposition de fortes sommes, ne pourraient les payer que difficilement. Nous croyons, pour notre part, qu'ils feraient les plus grands efforts pour économiser la taxe sur le montant de leurs revenus ; mais, en supposant même qu'ils ne puissent la puiser à cette source, qui les empêcherait de vendre une partie de

leurs propriétés ou d'emprunter de l'argent à intérêt ? » Au milieu des désastres et des périls que prévoit ici Ricardo, le cours auquel se vendraient le plus souvent les propriétés ou se souscriraient les emprunts particuliers serait désastreux. Mais c'est une excellente et très-juste observation que les difficultés de l'impôt mettraient fin bien des fois à d'odieuses et funestes luttes.

Toutefois ce que Ricardo se propose surtout dans son *Essai sur le système des dettes consolidées*, c'est, à l'exemple d'Hamilton, la condamnation de l'amortissement. On sait quelles espérances avait engendrées cet étrange moyen de libération, proposé d'abord par le comte de Stanhope et essayé pour la première fois par Walpole. Qu'importaient les emprunts ? Que faisaient des dettes ? Il était si facile de les solder ! Un simple sou placé, lors de la naissance du Christ, à intérêt composé, n'aurait-il pas formé 300 millions de globes d'or, à l'apparition du merveilleux *Traité sur les annuités réversibles* du Dr Price ? On pouvait donc, sans retenue, puiser dans les trésors publics ; à l'opposé du tonneau des Danaïdes, ils se devaient toujours remplir.

Par malheur les faits ont démenti ces complaisantes promesses, comme le reconnaissait lord Grenville, dès 1828, en avouant ses erreurs de 1786 (1). « Au lieu de diminuer notre dette, dit bien Ricardo, l'amortissement l'a considérablement accrue ; il a encouragé les dépenses et les gaspillages ; » et il en a été partout de la sorte. Pitt, qui s'est fait de l'amortissement un si puissant argument pour ses emprunts, avait pris les plus minutieuses précautions *pour ravir à l'arbitraire des ministres ce fonds inviolable et saint*, selon ses propres expressions. Et Ricardo a pu dire encore : « Malgré toutes les leçons de l'expérience,

(1) Il avait alors soutenu l'amortissement.

nous continuons à constituer une réserve; dans la dernière session du Parlement, on a même voté 3 millions dans le but établi de porter cette réserve de 2 à 5 millions sterling. Il est dur sans doute de prédire à ce nouveau fonds une destinée parfaitement semblable à celle de ses prédécesseurs; mais les illusions ne sont plus possibles... Les ministres puiseront dans la réserve pour payer l'intérêt de la dette; et nous serons bien heureux si, à la fin de la crise, l'amortissement conserve dans ses caisses banales un fonds modique de 2 millions. »

C'est depuis que l'Angleterre a renoncé à la coûteuse administration d'une caisse distincte d'amortissement, en consacrant simplement chaque année une partie de l'excédant de ses revenus à diminuer le montant de ses emprunts, qu'elle est parvenue à les réduire. L'Amérique n'agit pas en ce moment d'autre façon. Parmi nous, au contraire, l'amortissement qui, de 1816 à 1853, n'a racheté que 16 millions de rente, nous a coûté pendant ce temps 2,945,936,181 fr. Cela pourtant n'empêche pas la plupart de nos financiers de l'admirer, ni nos ministres de comprendre un fonds d'amortissement dans la somme de chaque nouvel emprunt. Nous ne nous sommes pas encore persuadés de la *folie d'emprunter pour payer* (1). Après s'être assuré d'une recette disponible, la seule chose raisonnable, la seule chose avouable, c'est de solder sa dette sans intermédiaire. Rien en cela distingue-t-il un gouvernement d'un particulier, chez lequel, écrivait Price lui-même, un fonds d'amortissement à intérêts composés serait absurde?

Il est un moyen d'alléger les dettes publiques, lorsqu'on ne peut les éteindre, très-préférable à l'amortissement; je

(1) Expression de Mac-Culloch.

veux parler de la conversion des rentes. Ne plus payer que trois ou quatre pour cent d'intérêt, au lieu de cinq ou six, c'est un bénéfice évident et qu'aucun inconvénient n'amoindrit. Or, en temps de prospérité, lorsque la richesse est en quête de débouchés, va d'elle-même à l'État, il est facile de réduire les lourds intérêts qu'on a dû souscrire aux époques d'inquiétude, de gêne, de péril. Il faut, comme il arrive une fois de plus ici à Ricardo, unissant l'erreur à la vérité, ne chercher qu'à poursuivre un raisonnement et céder aux idées les plus fausses sur l'impôt, pour enseigner qu'il n'y a nul avantage à moins de demander aux redevables, si l'on donne moins aux porteurs de rentes, et qu'il n'importe en rien, lors d'un emprunt, de se soumettre à de gros intérêts, ou de se reconnaître débiteur d'un capital qu'on ne reçoit pas.

Henry Parnell calculait que si l'Angleterre avait remboursé ses emprunts contractés de 1775 à 1816, au moment où son trois pour cent était au pair, elle aurait perdu, pour les avoir acceptés à un capital nominal trop élevé, 171,234,449 livres sterling (1). En France, malgré les exemples laissés par Colbert, après la paix de Nimègue, et par Pontchartrain, en 1698, notre gouvernement doit environ 700 millions qu'il n'a pas reçus, pour les emprunts contractés seulement de 1816 à 1852 (2). Il est réellement trop mal habile de s'avouer débiteur de cent francs quand on n'en reçoit que soixante. Hamilton, qui avait précédé Ricardo, et dont le travail sur le crédit public est très-supérieur au sien, n'avait déjà laissé nul doute à cet égard (3).

(1) Henry Parnell, *On financial reform*, p. 289.

(2) Voy. le tableau général des négociations de rentes et des emprunts législatifs qui ont eu lieu depuis le 1er avril 1814 jusqu'au 1er janvier 1838, et le compte de la dette consolidée pour l'année 1849.

(3) Voy. Hamilton, *On national debt*, p. 88 et 201.

Sur un point important, Ricardo s'est néanmoins, à mon sens, plus rapproché de la vérité qu'Hamilton et la plupart des économistes, en parlant de l'extinction des emprunts d'État. Il enseigne qu'il vaut presque toujours mieux employer les ressources disponibles à corriger de fâcheux impôts qu'à rembourser une partie des dettes. Je me rappelle que mon savant et regrettable ami Coquelin m'avait refusé de soutenir cette opinion dans mon article sur le crédit public du *Dictionnaire de l'économie politique*. Mais qui blâmerait aujourd'hui le gouvernement anglais d'avoir en ces dernières années abaissé beaucoup les taxes indirectes, ces fardeaux accablants des classes populaires, et beaucoup diminué l'impôt du revenu, cette monstrueuse iniquité, plutôt que d'avoir uniquement cherché à restreindre la dette ? L'accroissement de la richesse sociale, voilà le meilleur, le plus efficace amortissement des emprunts antérieurs, et rien ne s'y oppose autant que de mauvaises contributions.

En commençant l'étude de l'œuvre de Ricardo, je lui reprochais ses incessantes contradictions, ses raisonnements outrés, ses discussions hypothétiques, comme j'admirais sa remarquable profondeur, sa pleine sincérité, sa rare intelligence. Je crois avoir justifié, dans l'examen auquel je me suis livré, l'une et l'autre de ces appréciations. Ses écrits, si beaux qu'on les trouve, ne sont peut-être pas moins dangereux à lire pour la vérité scientifique, sans guide autorisé, que la Bible, pour la religion catholique, sans les commentaires de l'Église.

Ils n'ont rien, au reste, d'une lecture attrayante. Bien que d'un style facile et correct, ils rappellent trop en chacune de leurs parties, je le répète, l'aride exposition d'un théorème d'algèbre ou de géométrie, suivi de ses nécessaires corollaires. Les nombreuses citations que j'ai faites ont

suffisamment convaincu que nulle plaisante éclaircie, nul élan enthousiaste, nulle recherche curieuse, nulle considération historique, politique ou littéraire, n'y viennent interrompre le rigoureux enchaînement d'un principe à ses conséquences. La science est-elle pourtant d'un aspect si sévère, qu'aucune fleur ne puisse orner sa couronne, et que sur ses larges draperies ne doivent jamais apparaître quelques brillants reflets des rayons du génie ou de l'érudition ? Mais Ricardo manquait absolument d'instruction littéraire ; sa jeunesse s'était passée à régler des comptes et à tenir des livres. Pour traiter comme il l'a fait, avec si peu de préparation, les graves et difficiles sujets qu'il s'est proposé d'élucider, il fallait assurément la plus heureuse intelligence, les plus précieuses aptitudes. Seulement qu'il est loin d'avoir atteint la supériorité qu'il aurait eue si ses jeunes années s'étaient passées autrement ! La science, comme l'art, ne se livre tout entière qu'à ceux qui, par de laborieuses études et une longue attente, méritent ses faveurs. La nature crée des Franklin, des Giotto, des Ricardo : elle ne crée point de Laplace, de Raphaël, de Smith. Ceux qui médisent du long et difficile apprentissage par lequel nous passons (1) avant d'entrer dans les sphères actives de la vie, devraient citer les exemples qui justifient leurs doctrines. Dieu nous donne beaucoup ; mais, quelque libéral qu'il soit, il nous laisse toujours aussi beaucoup à acquérir.

(1) Je n'entends pas approuver en son entier pour cela l'ordre si arriéré souvent encore de notre éducation.

CHAPITRE QUATRIÈME

MALTHUS

I. Du principe individuel et social de l'homme. — Lutte de ces deux principes, avant et durant le XVIIIe siècle. — II. Vie de Malthus. — Caractère de son enseignement et de ses écrits. — III. De l'*Essai sur le principe de population.* — Doctrine professée dans ce livre. — Système de Godwin. — Principales objections faites contre la doctrine de Malthus. — IV. Obstacles opposés au développement de la population. — V. Principaux secours offerts aux populations surabondantes. — De l'émigration. — De la charité. — Des causes de la misère. — VI. *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique.* — Mérites et défauts de cet ouvrage. — *Définitions de l'économie politique.* — VII. Soumission des peuples civilisés aux conseils de Malthus. — Bienfaits qui en proviennent.

I

A chaque époque, les publicistes ont pu se classer en deux écoles distinctes, selon qu'ils attribuent à l'État ou à l'individu les pouvoirs les plus marqués, la plus grande influence. Durant l'antiquité, l'homme disparaissait presque pour tous néanmoins dans le citoyen ; la loi, sincère expression de l'opinion éclairée, ne plaçait à peu près nulle limite à l'action de l'autorité. La liberté était bien plutôt alors la souveraineté des classes libres, représentées par d'importantes assemblées, que la reconnaissance et le respect des franchises privées, de quelque ordre qu'elles fussent. Quel auteur ancien, parlant de ces franchises, les considère de la même façon que l'indépendance politique des ordres supérieurs de la société, quoique le premier avantage de cette indépendance soit pourtant de garantir les franchises individuelles ou locales ? Cicéron et Sénèque eux-mêmes, qui sous ce rapport se distinguent

le plus des autres écrivains, n'ont point, en en traitant, un pareil langage. On trouverait une preuve décisive des sentiments répandus à cet égard chez les peuples grec et romain dans les conceptions sociales qui s'y sont produites, comme dans les religions qui s'y sont pratiquées. Prêtres ou philosophes y reconnaissent en effet à l'État les plus amples pouvoirs, au détriment de la personnalité humaine. Qu'ai-je besoin de nommer la *République* de Platon ou de rappeler les mythologies de Rome ou d'Athènes?

La première explosion des pensées individuelles, la première revendication importante des droits privés sont dues au Christianisme, et font partie de ses plus nobles origines. Qui ne sait qu'il a dès le premier jour refusé toute puissance à la loi, sur les croyances et la morale? N'a-t-il pas même négligé trop complétement peut-être les droits et les intérêts de la société, pour ne s'adresser isolément qu'à chacun des membres dont elle se compose? Toujours est-il qu'en suivant les divins conseils de la Judée, chaque homme doit obéir à sa conscience, fût-il pour cela contraint d'enfreindre toutes les prescriptions légales. Son salut, qui dépend de sa foi et de sa conduite particulière, lui importe trop pour qu'il prenne souci des ordres généraux qu'il plaît au pouvoir de décréter. Quel changement! quelle immense révolution! Socrate lui-même trouvait naturel d'être condamné à la ciguë, pour avoir cédé plutôt à sa raison qu'aux usages acceptés.

Toutefois cette insurrection contre les opinions et les institutions de l'antiquité fut de courte durée, d'une manière aussi complète du moins. En face de l'institution de l'esclavage, de guerres constantes et d'une extrême misère, l'individu ne pouvait que très-exceptionnellement se fier à lui-même, se tenir, sous certain rapport, pour maître véritable de son sort. Les conditions matérielles de l'indépendance faisaient en tout défaut, et le sentiment de la sujétion des citoyens

envers l'État était trop profond et trop général pour disparaître promptement. L'Église chrétienne elle-même s'empressa d'ailleurs de revenir à ce sentiment, qu'elle avait d'abord si vivement attaqué, en en espérant un efficace secours, dès que Constantin lui eut fait oublier Néron. Cette transformation est certainement l'un des faits les plus fâcheux de l'histoire. Partie d'un principe d'entière liberté, qu'il est effectivement regrettable que l'Église soit volontairement entrée dans l'ensemble des doctrines et des établissements du Bas-Empire! Elle a même souvent depuis prétendu donner pour idéal politique aux diverses nations, leur absolue soumission aux princes, qu'elle assujettissait d'autre part à sa puissance. Il y a loin des prédications de saint Paul aux bulles de Grégoire VII. Saint Paul, partant presque comme un philosophe, allait jusqu'à ne vouloir qu'une *foi raisonnable*.

Grâce à ces nouvelles doctrines, ainsi qu'aux pensées d'extrême charité et d'égalité complète qui se trouvent au fond du Christianisme, les traditions communistes elles-mêmes se suivent sans peine des temps du paganisme au moyen âge, et du moyen âge aux temps modernes.

En quels termes Pascal, si profondément imbu des enseignements ecclésiastiques, pour ne rappeler ni saint Jean Chrysostome, ni saint Bonaventure, ni tant d'autres, entre lesquels il faudrait surtout nommer les précurseurs incontestés des socialistes, tels que les disciples d'Amaury de Chartres et de David de Dinant (1); en quels termes, dis-je, Pascal parle-t-il des successions et de la propriété? Fénelon admet-il un seul droit privé à Salente? Et si Bossuet ne condamne pas autant chaque vive manifestation de la personnalité humaine, ne lui refuse-t-il pas

(1) Voy. la belle et savante préface de M. Louis Leclerc, en tête de l'*Histoire littéraire de la France* au XIIIe siècle.

également toute vraie indépendance, toute réelle et grande importance? Dans son *Histoire universelle*, le plus beau livre peut-être de notre langue, Dieu seul agit, montre des vues arrêtées, a une volonté réfléchie; l'humanité ne fait qu'accomplir ce qu'il a décidé, sans se rendre compte le plus souvent des desseins qu'elle sert ni du but vers lequel elle se dirige. *L'homme s'agite, Dieu le mène*, c'était la croyance la plus sûre qu'il enseignait, au nom de l'Église, qui, dans les sphères matérielles, devait si naturellement considérer la richesse ou la propriété comme un simple dépôt remis à ceux qui la détiennent, afin d'en distribuer à tous les revenus ou les profits. Quand l'Église a combattu de nos jours le socialisme, qu'il était encore facile de reconnaître en ses attaques l'aveu de ses principes !

Depuis l'avénement du Christianisme, la première grande reconnaissance de l'individualité est due à la Réformation, qui en est restée le soutien et le représentant durant deux siècles entiers, le XVIe et le XVIIe. Au XVIIIe, cette noble tâche passe à d'autres mains ; elle s'impose à la philosophie, à la politique et à l'économie politique. A cette époque aussi bien le gouvernement intellectuel des peuples cesse définitivement de dépendre des enseignements ecclésiastiques ; la société devient toute laïque. Mais il ne faut pas croire que les sciences que je viens de nommer fussent unanimes dans ces nouveaux systèmes ou ces nouvelles tendances. Que de résistances subissent même toujours, parmi nous, et ces systèmes et ces tendances, d'où provient pourtant la seule exacte conception du rôle de l'homme dans le monde ! Des économistes, des philosophes, des politiques reviennent encore bien des fois, en les abandonnant, à ceux qu'ils sembleraient surtout destinés à combattre, et qu'ont naguère combattus leurs maîtres les plus illustres. Les doctrines ont aussi leur flux et leur reflux ; l'esprit humain est trop hésitant et trop

mobile pour suivre sans écarts ni retours les diverses voies où il s'engage. Mais, entre ces aspirations si contraires, comment le triomphe définitif paraîtrait-il douteux?

L'indécision sur l'importance individuelle ou sociale de l'homme est en réalité l'un des caractères les plus marqués du XVIIIe siècle, et l'une de ses particularités les plus singulières, unie, comme elle l'était, à son ardeur novatrice et libérale. Elle se rencontre souvent, ainsi mélangée, jusque dans les mêmes écrits et les mêmes intelligences. Jamais littérature ou science, école ou doctrine n'invoqueront notre grandeur, notre dignité, nos mérites avec la confiance et la passion de la philosophie de ce temps. C'est son œuvre la plus grande et la plus noble, le dois-je répéter? Mais c'était tout ensemble, tant la contradiction nous est facile, le sentiment assuré de cette philosophie que notre condition dépend beaucoup moins de la volonté que nous manifestons et de la conduite que nous tenons, que des institutions qui nous régissent. Curieux reste des croyances de l'antiquité à une époque si éloignée d'interroger les précédents et de suivre les traditions.

Combien notre pouvoir serait-il restreint néanmoins, s'il nous suffisait de vivre sous d'ignorantes et coupables législations pour qu'il nous fût refusé d'améliorer notre existence! Mais si c'est l'une des plus belles questions de la philosophie politique que cette limite à marquer entre notre indépendance et notre sujétion du milieu où nous vivons, c'est aussi l'une des plus difficiles. Il n'est pas surprenant qu'on ait autant tardé à la résoudre, quelque importante qu'en soit la décision. Les erreurs ou les contradictions du XVIIIe siècle rendent aisément compte à la fois des systèmes sociaux proposés, vers sa fin, par quelques audacieux réformateurs, ainsi que d'une partie des votes les plus regrettables de nos assemblées révolutionnaires. Seule, durant l'ancien régime,

nous ne le saurions oublier, l'école physiocratique a hautement et constamment revendiqué nos droits individuels, notre puissance personnelle.

En parlant du XVIIIe siècle, j'ai pensé de préférence à la France ; mais n'est-elle pas alors la souveraine reine du monde ? Ne voit-elle pas, en ce temps, son empire recherché de toutes parts, ses pensées, ses tendances, ses doctrines acceptées de presque toutes les nations ? Quels rayons de sa gloire ne brillent sur l'Europe entière ? Il n'y a vraiment que l'Angleterre, fort en avance sur elle pour l'organisation sociale et politique, qui conteste à ce moment son autorité et parvienne à diminuer son éclat. Tandis que chez ce peuple, en effet, quelques personnes subissent notre domination avec enivrement, le plus grand nombre la repousse avec une froide raison et un mâle patriotisme. A la tête des rares enthousiastes, comme des partisans des doctrines d'État, se place Godwin, et parmi leurs nombreux opposants, comme des croyants les plus résolus aux doctrines individuelles, se montre, l'un des premiers, Malthus. C'est, au reste, un trait saillant et singulièrement honorable de la race anglaise que de compter en tout et toujours sur soi, de ne se fier qu'à ses œuvres, à sa volonté, à ses services, pour réaliser les progrès ou les réformes qu'on désire. Nulle autre n'a possédé à un pareil degré les sentiments d'indépendance et de responsabilité, et Malthus est profondément empreint des caractères les plus dignes et les plus remarquables de sa nation.

II

Thomas-Robert Malthus est né, le 14 février 1766, à Rockery, en l'un des sites les plus heureux du comté de Surrey. Son père, Daniel Malthus, quoique simple bourgeois et n'ayant qu'une médiocre fortune, voulait, à l'exemple de

tout propriétaire foncier d'Angleterre, *faire un aîné.* Il destina, par suite, Robert, le second de ses fils, à l'état ecclésiastique. Et c'était bien comme état avantageux et lucratif seulement qu'il envisageait l'Église ; il était l'un des adeptes les plus zélés des philosophes de son temps. Son orgueil, sa gloire suprême, c'était d'avoir, en sa modeste demeure de Rockery, reçu la visite de Hume et de J.-J. Rousseau.

Il confia la première éducation de Robert à Richard Graves, auteur d'un *Don Quichotte spirituel*, espérant qu'un tel précepteur communiquerait à son fils, avec l'amour qu'il lui souhaitait pour le Christianisme, l'aversion des luttes théologiques, fort délaissées au reste à cette époque. Les prêtres eux-mêmes les plus convaincus cédaient trop au courant général des pensées et des habitudes du temps, pour se plaire à de minutieuses considérations sur quelques points particuliers du dogme, ou sur quelques prescriptions obscures de la liturgie. Quoi qu'on tente, aussi bien, la querelle du jansénisme et du molinisme marquera la fin des discussions purement théologiques, où tant de grands esprits se sont employés, durant de nombreux siècles, pour atteindre habituellement, malgré l'opinion de Leibniz, de si pauvres résultats. Quelle autre même présenterait, d'un seul côté, des noms comme ceux d'Arnauld, de Nicole et de Pascal, dont les efforts tendaient cependant à ravir à l'homme, au nom de l'empire absolu de la grâce, les premières conditions de sa liberté morale ?

A la suite des savants d'Allemagne, les discussions religieuses ont reparu de nos jours, il est vrai. Mais historiques et critiques plutôt que théologiques, elles ont reparu avec toute la grandeur, toute l'ampleur que comportent, dans les sphères de la science, les recherches de l'origine, des développements et de la vérité des croyances les plus élevées du genre humain. Il ne s'agit plus de l'interprétation d'une

sentence devenue souvent inutile, ou de l'explication d'un usage souvent fâcheux; il s'agit des principes et de l'histoire, de la foi. Disciple de Hume et de Voltaire, Daniel Malthus d'un esprit fort ordinaire d'ailleurs, ne pouvait prévoir de telles études et les aurait sans doute méprisées. Ce n'est pas contre elles qu'il voulait prémunir son fils; il s'en tenait à rappeler les misères de la scolastique, en répétant probablement quelques-unes des nombreuses railleries qu'elle suscitait de son vivant à Londres et à Paris.

Après avoir reçu ses premières leçons de Richard Graves, le jeune Robert fut envoyé à l'Académie de Warrington, dans le Lancashire. Ce comté était déjà le centre d'un travail industriel considérable, qui devait bien des fois, en se développant sous des lois injustes ou erronées, justifier les craintes de l'immortel auteur de l'*Essai sur la population.* Mais l'Académie de Warrington ne s'est soutenue que fort peu de temps, et Malthus, forcé de la quitter, ainsi que ses condisciples, vint près de Gilbert Wakefield, qui jouissait à ce moment d'une brillante réputation, continuer ses études classiques. On ne sait malheureusement quels sentiments elles lui inspiraient, au milieu d'interruptions si répétées ; et malheureusement aussi ses écrits ne permettent, ni pour le style, ni pour la conception, de croire qu'il ait à leur suite beaucoup prolongé son commerce avec les auteurs de l'antiquité.

A dix-huit ans, il devint enfin élève du Collége de Jésus, à Cambridge, où il prit ses degrés, et en 1789 il entra dans les ordres. Aussitôt après l'obtention de ses diplômes, on le retrouve dans sa famille, desservant, comme vicaire, une cure du voisinage de Rockery. Qu'il y aurait encore d'intérêt à savoir ce qui se passait au fond de l'esprit et du cœur de ce jeune ministre, en un temps d'idées si libres et si ardentes, et près d'un père épris d'admiration pour les écri-

vains les plus incrédules ! C'est en de tels milieux que naissent de préférence les révoltes audacieuses ou les saintes soumissions ; mais Malthus n'avait rien d'un Luther ou d'un saint Augustin, d'un Lamennais ou d'un Lacordaire. Sa froide raison, son exquise bonté, prévenaient en lui tout vif emportement. Il a constamment cru à la religion qu'il enseignait si jeune encore, tout en cherchant à n'en retirer, pour ses auditeurs et pour lui-même, qu'une règle de sage morale, applicable aux faits de chaque jour. Les sombres austérités, les vastes aspirations, les élans héroïques, les pleins détachements que suscite la piété en d'autres âmes, lui devaient rester absolument étrangers. Il n'avait pas besoin de relire le *Don Quichotte spirituel* de son premier maître, pour ne point céder aux écarts d'une trop enthousiaste imagination en matière théologique. Il semble même avoir bien plus réfléchi, s'être bien plus adonné à la politique et à l'économie politique qu'à la religion. Qui ne sait que ce sont ses disputes de philosophie politique avec son père, qui lui ont fait prendre la plume, en lui ouvrant la voie au terme de laquelle se devaient rencontrer les glorieuses palmes qui abritent sa tombe ?

J'ai déjà nommé William Godwin, d'un tout autre caractère que Malthus, comme l'un des écrivains anglais sur qui les doctrines et les événements de notre pays avaient fait le plus d'impression, vers la fin du siècle dernier. Après s'être surtout pénétré des œuvres de Rousseau, d'Helvétius et de d'Holbach, le temps lui paraissait venu de mettre les lois politiques en harmonie avec les vérités reconnues. Il tenait, avec la plupart de ses contemporains, qu'il suffisait de cela pour faire renaître une entière félicité sur le globe. C'était le moyen assuré de revenir à l'Eden de notre premier âge, auquel pourtant il croyait fort peu. Au moment où la France, par ses excès et ses crimes, justifiait trop les éloquentes

frayeurs de Burke et les mesures conservatrices de Pitt, Godwin, tout à ses illusions, publiait les *Recherches sur la justice politique* (1). Il y démontrait que les calamités humaines proviennent uniquement des vices des gouvernements, et, pour les remplacer par un bonheur infini, il proposait un système économique, où toute jouissance et toute possession se devaient partager entre chaque individu. Quoique l'idée religieuse, qui seule permet, autant qu'il est possible, de réaliser les desseins du communisme, fût complétement absente de sa doctrine, il ne doutait point de sa facile application. Sur les ruines de la propriété privée, il instituait la communauté des biens, comme, après l'abolition du mariage, il établissait la communauté des personnes. Son livre est, dans l'Europe moderne, l'un des premiers essais socialistes, purement philosophiques, dont nous avons eu de si nombreuses éditions depuis, sans qu'ils aient rien gagné en savoir ou en raison.

La confiance de Godwin dans son système est si grande, qu'il ne croit pas nécessaire, à l'opposé de Platon ou de Lycurgue, de prévoir l'excès possible de la population. Il s'en remet à cet égard, sans nul souci, à la fatalité. « Il y a, écrit-il, dans la société humaine, un principe par lequel la population est perpétuellement maintenue au niveau des moyens de subsistance. Ainsi, chez les tribus errantes d'Asie et d'Amérique, on ne voit en aucun temps, dans la suite des siècles, que la population se soit accrue au point de rendre la culture de la terre nécessaire. » Il n'indique malheureusement nulle part ce merveilleux principe de suprême équilibre, non plus que la moyenne de la vie ou le nombre d'habitants sur une surface donnée, chez ces peuplades où toute culture est restée inutile. Malthus avait-il tort de dire

(1) *An inquiry concerning political justice.*

que la force dont Godwin parle ici comme d'une cause mystérieuse de sécurité, n'est autre chose que la dure loi de la nécessité (1)?

Parmi les nombreux admirateurs des *Recherches sur la justice politique*, s'est trouvé dès le premier jour le père de Malthus, qui, comme je l'ai dit, avait soigneusement pourvu son fils cadet d'une charge ecclésiastique, afin de laisser toute sa fortune à l'aîné. Combien les philosophes et les socialistes ont fait de disciples de cette sorte! C'est en soutenant les opinions de Godwin, qu'il appela l'attention de son fils Robert sur les principes et les conditions des sociétés. Le jeune vicaire avait d'ailleurs trop vu et trop lu pour n'être pas persuadé déja que l'ignorance et le vice comptent pour beaucoup dans nos misères ou nos souffrances, sous quelque législation que nous vivions. Et ses sermons n'étaient-ils pas un constant appel à la sagesse et à la vertu privées? Du haut de ses contemplations ou de ses études morales, comme le voyageur de Goldsmith, du haut des Alpes, il découvrait bien que notre bonheur dépend surtout « de notre âme, de son tempérament et de son gouvernement personnel (2). » Ses nouvelles recherches le devaient mieux convaincre encore que partout et toujours l'homme reste un être libre et responsable.

Mais c'est le second écrit de Godwin, son *Essai sur l'avarice et la prodigalité*, qui lui fit tenter de le combattre devant le public. Il exposa dès cette première brochure, publiée sous le couvert de l'anonyme, les idées qu'il devait, en s'immortalisant, développer dans la suite avec toute l'étendue qu'elles comportent. Lui-même raconte aussi bien ce qu'il

(1) Voy. Malthus, *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. II.

(2) C'est la conclusion du voyageur de Goldsmith, assis sur un rocher des Alpes, au point de rencontre de trois grands pays, quand il repasse dans son esprit la diversité des aspects, des climats, des gouvernements, des religions, des caractères nationaux qu'il a observés. Le *Voyageur*.

se proposait dans ce mince opuscule, franche et solide déclaration de principes, toutefois, et quels matériaux il mit à contribution pour le composer. « Il me parut, dit-il, que c'était à l'excès de la population par rapport aux moyens de subsistance que l'on pouvait, en tout pays, attribuer la misère et le malheur des classes inférieures, ainsi que l'inutilité des efforts faits jusqu'ici par les classes supérieures pour soulager leurs souffrances. » Les auteurs qu'il consulta pour se guider dans cette première épreuve, toujours si redoutable, quoique le plus souvent tant ambitionnée, sont Hume, Wallace, Adam Smith et Price. Retiré comme il l'était à la campagne, il se trouvait, on le voit, mieux partagé que beaucoup d'autres ne l'auraient été, sur le continent, dans des villes populeuses, à la même époque. En combien de cités considérables, n'aurait-on trouvé, en France, par exemple, ni le livre de Smith, ni celui de Hume, ni aucun autre en notre langue approchant de ceux-ci ?

L'état de la population importe trop aux sociétés pour n'avoir pas attiré les regards avant Malthus. Platon et Aristote s'en préoccupaient déjà ; les lois d'Athènes et de Rome prétendaient le régler aux époques de barbarie comme aux temps de décadence, et durant le XVIIIe siècle, pour ne pas devancer ce que je dirai plus loin des enseignements de l'Église et pour abréger ces souvenirs, Montesquieu et les Physiocrates en France, J. Stewart, Arthur Young, Townsend, Adam Smith, en Angleterre, ont à plusieurs reprises exprimé leurs sentiments sur ce grand et difficile sujet. Mais aucun écrivain, non plus qu'aucun législateur, n'en avait fait jusqu'à Malthus l'objet d'une étude suffisamment approfondie, vraiment scientifique. C'est là le mérite, l'immense service de l'*Essai sur le principe de population,* le plus beau travail, à mon sens, de la science économique après la *Richesse des nations.*

Quoique rapide ébauche du vaste tableau qui la devait suivre cinq ans plus tard, la brochure de Malthus obtint beaucoup de succès. L'approbation enthousiaste des uns, la critique passionnée des autres, tout la servit. Ce fut un instant comme le cri de ralliement de ceux qui, dans ces temps tumultueux, s'effrayaient de chacune des prédications adressées aux foules populaires, de même que le but des sarcasmes et des attaques des novateurs, qui s'inspiraient tant de fois de leur imagination ou de leurs désirs, plutôt que de l'expérience et de la raison. Au sein des emportements haineux contre les moindres changements, ou des folles promesses de félicité générale, sans cesse renouvelées, combien semblait extraordinaire cette voix qui, après avoir froidement démontré la légitimité de la propriété et de l'hérédité, considérées comme les bases des sociétés humaines, affirmait qu'il n'y avait nul bonheur possible où les populations dépassaient les moyens de subsistance ! Qu'on s'étonnait surtout d'entendre enseigner que tant que les populations ne sauraient se contenir en de sages limites, les obstacles inévitables mis à leur surabondance resteraient la misère et la mort !

Les éloges peut-être exagérés, les critiques assurément iniques, ne furent pour Malthus qu'un motif de plus pour de nouvelles recherches. La vanité qu'excite, non moins que l'éloge, la contradiction, était fort éloignée de sa douce et paisible nature. Il n'a jamais eu besoin de s'entendre rappeler qn'il sied d'être humble pour que « la parole de vérité tombe sur l'âme comme la rosée sur un sable aride, » selon la parole du grand écrivain qui a le mieux dépeint l'orgueil, avant d'y céder avec le plus d'entraînement (2). Il se remit au travail, interrogea l'histoire, considéra les faits qui l'entouraient, consulta tous les voyageurs dont il se put pro-

(1) Voy. Lamennais, Réflexions sur l'*Imitation de Jésus-Christ.*

curer les écrits, voulut voir de ses yeux l'état de richesse ou de dénûment des populations étrangères, mis en rapport avec la lenteur ou la rapidité de leur accroissement. Dans ce but, il quitta l'Angleterre au printemps de 1799, avec trois de ses amis, membres, comme lui, du collége de Jésus à Cambridge. L'un de ses compagnons était Daniel Clarke, type achevé de ces anglais qui nous paraissent si singuliers, sédentaires et changeants comme nous le sommes, parce qu'ils passent des années à parcourir le monde, sans rien perdre de leur esprit ou de leur caractère national. On a de Clarke quelques récits, bons encore à consulter, sur plusieurs États de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, pour lesquels il prend lui-même soin de dire qu'il s'est beaucoup servi du journal où Malthus consignait les remarques qui se rapportaient à ses études. Les quatre amis visitèrent ensemble le Danemark, la Suède, la Norwége et une portion de la Russie. Plus tard, Malthus, continuant seul ses observations, parcourut la Suisse et la Savoie.

Le résultat de ces recherches, de ces études, de ces réflexions, de ces voyages, ç'a été la seconde édition de l'*Essai sur le principe de population*, publiée en 1803. A vrai dire, c'était tout un nouvel ouvrage, et Malthus le signa de son nom. Les applaudissements ou les critiques qui avaient accueilli sa brochure, se renouvelèrent avec plus d'ardeur encore à l'apparition de son livre, pour ne plus s'interrompre jusqu'à nous. On le rendait dès lors responsable des lois dont il montrait l'existence; on l'accusait des maux dont il cherchait le remède. Et qui ne se souviendrait aussi de quelques-unes des vives et enthousiastes admirations suscitées à ce moment par le célèbre *Essai ?*

Le service que tous du moins lui devraient depuis longtemps reconnaître, c'est d'avoir porté un coup décisif à la charité légale, cette cause constante d'abaissement extrême et de

dépenses ruineuses. Peu après sa publication et grâce à elle, l'un de ses partisans les plus déclarés et l'un des plus remarquables orateurs de la chambre des communes, Samuel Withbread, proposa de réformer la loi des pauvres, du temps d'Élisabeth. Il n'eut pas de peine à prouver que les secours distribués par l'État, « qui avaient tant contribué à élever le prix des subsistances, et à abaisser le prix réel du travail (1), » n'empêchaient pour la population ni les hontes, ni les souffrances.

Sa proposition, condamnée par l'opinion publique, encore sous l'empire de l'erreur qui avait fait décréter la loi d'Elisabeth, échoua devant le parlement, comme celle faite quelques années plus tard par le jurisconsulte Scarlett. Mais quelle vérité ne triomphe à la lumière des libres discussions? Peu à peu l'Angleterre s'est persuadée, selon les paroles de Malthus, que « la masse du bonheur, dans le peuple, ne peut manquer d'être diminué, lorsqu'on enlève les plus grands obstacles à la paresse et à la dissipation, et lorsque des institutions positives, dont l'effet est de rendre aussi générales la pauvreté et l'indépendance, affaiblissent le sentiment pénible qui, par des raisons d'humanité, devrait y être constamment attaché (2) ». Après une enquête qui n'a que trop confirmé ces paroles, les *poor Laws* ont été réformés en 1834, en perdant presque tout caractère charitable. L'*Essai sur le principe de population* n'eut-il rendu que ce service, et empêché les autres États de commettre la même faute que l'Angleterre, sans avoir sa large opulence et son rare esprit d'ordre, qu'il serait assurément peu d'œuvres à lui comparer.

En butte à d'incessantes accusations, Malthus n'en fut pas moins nommé professeur d'histoire et d'économie politique au collége de la Compagnie des Indes Orientales, à Ailes-

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. VI.
(2) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. VI.

bury, un an après l'apparition de son livre. Et c'est là qu'il a, pendant trente années, enseigné la science dont il devait rester l'une des plus sûres gloires, et continué à prêcher l'Évangile, qu'il prit pour règle constante de sa vie. Tout en professant, il ne cessa pas du reste de s'adresser, par ses écrits, au public. Il fit successivement paraître plusieurs brochures sur les sujets scientifiques les plus controversés, et donna, en 1820, ses *Principes d'économie politique*. Ce dernier ouvrage est fort important ; mais son plus grand intérêt est pourtant de faire connaître sur les matières qui y sont traitées, les pensées de l'auteur de l'*Essai sur le principe de population* ; il n'aurait pu seul valoir à Malthus sa glorieuse illustration. A peine y semble-t-il même croire que l'économie politique soit arrivée à constituer une science, et dans les limites qu'il lui marque, comme dans la soumission qu'il lui impose envers les lois ou les événements, comment y parviendrait-elle jamais? Le service le plus signalé qu'aient rendu les *Principes*, le grand mérite tout à la fois de l'enseignement de Mathus au collége des Indes, c'est, au moment où Ricardo livrait l'économie politique aux raisonnements les plus outrés, aux théories les plus excessives, de l'avoir ramenée à la stricte observation, aux données positives de l'expérience. Malthus a beaucoup contribué de la sorte à maintenir la science dans la voie que lui avait ouverte, avec tant de bonheur et de raison, le génie d'Adam Smith.

Le défaut des *Principes*, que je viens de signaler, résulte même en grande partie, je crois, du défaut contraire des écrits de Ricardo. C'était l'économiste que Malthus estimait le plus, et il regrettait trop de le voir s'élancer, sans souci des faits, en d'imaginaires espaces, pour ne le pas contredire par une méthode toute différente. A une audace extrême, il répond par une extrême timidité ; aux conceptions les plus hardies, il oppose presque la négation de toute conception.

Il n'oublie cette rigoureuse réserve que lorsqu'il se trouve en présence de quelque proposition de Bentham, dont il s'était fait, par une bizarrerie singulière, un véritable effroi. Malgré leurs nombreuses discussions, au surplus, Malthus et Ricardo n'ont perdu nulle occasion d'exprimer leur mutuelle admiration et leur réciproque estime. Et n'est-il pas curieux que ce soit l'ancien agent de change, l'homme de comptoir et de bourse, qui se plaise à demeurer dans les régions abstraites des principes, et l'ancien *scolar* de Cambridge, passé de la vénération de Hume et de Rousseau au commerce des livres sacrés, le ministre et le professeur d'Ailesbury, qui s'en tienne à l'étude attentive des faits, qui refuse opiniâtrement de s'éloigner de la réalité? Ricardo écrivait, peu de temps après la publication des *Principes*, à Malthus : « Quoique bien des débats aient eu lieu entre nous, vous ne m'avez pas convaincu, même sur des sujets que nous avons discuté dans une longue conversation. La cause de ces dissentiments, c'est que vous avez envisagé mon livre sous un aspect plus pratique que celui que j'avais l'intention de lui donner. Mon but a été d'éclaircir les principes, et, pour y arriver, j'ai imaginé des cas propres à démontrer l'influence de ces principes ».

Après avoir publié les *Principes de l'économie politique*, Malthus s'est surtout attaché à définir les termes dont se sert le plus habituellement cette science, en leur donnant un sens spécial, et à élucider certaines questions économiques alors très-débattues. Cette dernière entreprise ne se pouvait tenter sans faire naître de nombreuses réclamations de la part des auteurs contredits ou réfutés, et on lit encore avec un profitable intérêt la correspondance qui s'est, à cette occasion, engagée entre Malthus et divers auteurs, notamment Ricardo et J.-B. Say. Dans ces lettres, on retrouve Malthus tel qu'il a toujours été, doux, bienveillant, affable, dévoué à ce qu'il croyait la vérité, autant qu'attentif à ne blesser nulle

susceptibilité. Pour lui, qui ne s'était jamais plaint des attaques les plus acerbes, des calomnies les plus grossières, comment n'aurait-il pas accepté complaisamment les réfutations de ses savants confrères, celles surtout de ses célèbres amis? La conviction scientifique aussi bien répand une sérénité d'esprit, une paix intérieure qui rend facile toute opposition ou tout oubli. C'est comme un parfum enchanté qui préserve de chaque fâcheux contact; mieux que l'eau du Styx, elle rend invulnérable. Les ressentiments, les aversions, les jalousies, si communs au sein des arts, qui développent plus l'imagination que la raison, lui restent tout étrangers. Quoique fort sensible à la considération publique, et très-désireux de l'approbation des hommes éclairés, Malthus avait en outre une opinion trop élevée de la vérité et de son honneur pour s'emporter contre quelque contradiction que ce fût. Il était justement persuadé d'avoir démontré une doctrine utile au bonheur de ses semblables ; cela lui suffisait.

Cet auteur, qu'on a représenté sous de si sombres couleurs, dont tant de fois on n'a parlé qu'avec une sorte de frayeur, était d'un naturel, non-seulement aimant et dévoué, mais communicatif et gai. Jusque dans ses dernières années, il prenait plaisir aux jeux des jeunes gens, dont il recherchait de préférence la société. Tout ensemble, citoyen d'un pays libre, il n'a jamais cessé de mêler à sa vie d'étude et de prédication, les mâles et nobles préoccupations des affaires publiques. Ce n'est pas sous d'anciennes et larges franchises qu'un homme distingué regarde son droit et son devoir comme terminés lorsqu'il a veillé à ses intérêts personnels ou satisfait ses goûts particuliers. Mais, quoique profondément attaché à la constitution de sa patrie, Malthus connaissait trop l'histoire pour ignorer que nulle chose ne se conserve qu'à la condition de se souvent modifier, que l'attentif perfectionnement des lois est la plus sûre garantie de leur

respect. Il aurait volontiers répété les paroles de Bacon, tant de fois rappelées et toujours oubliées, sur les ruines causées par la négligence des réformes.

Chaque Anglais était alors classé dans l'un des deux partis politiques, Whig et Tory, qui divisaient l'Angleterre depuis la révolution de 1648, et qui, presque confondus aujourd'hui, ne subsistent plus que pour marquer un amour plus ou moins ardent de la liberté, une poursuite plus ou moins vive du bien public. Malthus était Whig, et se montrait dans son parti l'un des plus zélés partisans de la réforme parlementaire, la passion politique alors de l'Angleterre, et le premier des grands perfectionnements législatifs que ce sage et prévoyant pays a réalisés de notre temps. Mais en quelque position qu'il ait été, il n'a voulu tirer avantage en aucune occasion de ses opinions, de ses relations ou de ses services. Quand, après une longue attente, les Whigs ont remplacé les Tories aux affaires, il est resté ce qu'il était durant leurs luttes et leur défaite, sans souhaiter d'être autre chose que professeur d'économie politique et ministre de l'Évangile. L'unique faveur qu'il ait reçue, il l'a due à l'Institut de France, en devenant l'un de ses associés étrangers, dans la section des sciences morales et politiques.

A près de soixante huit ans, au mois de décembre 1834, Malthus quitta Londres pour passer, avec son fils et sa fille, les fêtes de Noël, la plus grande époque de l'année pour toute famille anglaise, chez son beau père, à Bath. Et c'est en cette calme et charmante ville, où tant d'hommes célèbres sont venus se reposer de leurs fatigues ou terminer leur vie, qu'il devait, aussi lui, finir sa laborieuse et digne existence. Presque en arrivant, il y fut atteint d'une maladie de cœur, dont il mourut peu de jours ensuite, le 29 décembre 1834.

III

Tout *l'Essai du principe de population* repose sur cette pensée, que la population renferme en soi des forces presque infinies de reproduction, tandis que la terre, qui doit pourvoir à sa subsistance, n'en contient que de beaucoup plus limitées. Si la population use dans leur plénitude de ses forces reproductives, un moment viendra donc où, le sol ne pouvant plus satisfaire à son alimentation, le dénûment s'imposera; et qu'est-ce que le dénûment, sinon l'avilissement et la souffrance, la maladie et la mort? Prenez page à page l'ouvrage de Malthus, scrutez ses sentiments, interrogez ses doctrines, vous ne trouverez nulle autre base, nul autre principe à son système. Bien plus, c'est là tout son système, entrevu déjà, ainsi que je l'ai remarqué, par Montesquieu, Wallace et Smith, qui ne faisaient guère que répéter Platon et Aristote. Seulement ni les uns ni les autres n'avaient suffisamment distingué les différences d'accroissement de la population et des substances, et n'en avaient montré les nécessaires effets sur la destinée des États (1).

Malthus a-t-il exagéré les forces productives de l'humanité, ou diminué celles de la nature, qu'importe ? Dès qu'il est entre elles une différence au profit de la population et au préjudice du sol, les résultats seront les mêmes. Ils mettront seulement plus de temps à se manifester; voilà tout. Or, est-il vrai que les hommes se puissent multiplier plus rapidement que les récoltes? Depuis leur puberté, et combien elle est prompte! jusqu'à leur vieillesse, et qu'elle est tardive! comptez les enfants auxquels chacun d'eux peut donner le jour. Voyez les populations s'accroître après les guerres, au len-

(1) Voy. la *Notice sur la vie et les travaux de Malthus*, par Charles Comte.

demain des épidémies, dans les nouvelles colonies (1), partout où l'espace et l'aliment ne manquent pas ! Comment la terre, enfermée dans ses infranchissables limites, suivrait-elle une semblable fécondité ? Où que vous soyez placés, regardez même autour de vous ; vous apercevrez certainement des familles innombrables, dont chaque membre va faire souche à son tour, et cherchez un champ dont les produits se multiplieront de la sorte.

Il sied, en outre, de remarquer que les cultures ne s'améliorent qu'au moyen de capitaux, dont la puissance ne cesse de s'affaiblir. Car un premier perfectionnement en exige moins qu'un second, un second moins qu'un troisième. Et quel capital se formerait ou se conserverait même, chez des peuples que la prévoyance ne guiderait plus, qui ne sauraient, en leur abaissement, ni penser à l'avenir, ni résister à leurs passions ? Tout héritage a des bornes, et nul héritage ne fournit de moisson sans longs travaux, sans coûteux engrais, sans clôtures, sans drains, parfois sans jachères. Qui pourrait assigner une limite aux produits de l'agriculture, dit l'un des plus illustres adversaires de Malthus (1), qui ne l'avait, je crois, jamais lu ? Mais à quelles conditions et pendant combien de temps ? Serait-ce d'ailleurs sur un semblable espoir qu'il conviendrait de convier les peuples à s'accroître sans mesure ? Quelle que soit l'importance des capitaux et du travail, si la population dépasse la masse des produits obtenus, c'est évidemment la misère qui apparaîtra. La puissance industrielle d'un État n'est jamais assurée de suivre les progrès de la population ; ce serait folie d'affirmer le contraire.

J.-B. Say pensait qu'un homme et une femme, mariés aussitôt qu'ils sont nubiles, peuvent donner naissance à

(1) Voy. Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, liv. II, ch. IV.

douze enfants au moins, dont la moitié, selon le cours ordinaire des choses, s'élévera et pourra à son tour engendrer de nouveaux êtres dans la même proportion. On en conclura, ajoutait-il, que, s'il n'y avait aucun obstacle à cette multiplication, la population d'un pays quelconque triplerait au bout de 26 ans (1).

Rossi n'est pas moins explicite. « Toutes les fois, écrit-il (2), que vous aurez plusieurs produits ayant chacun une force reproductive égale à celle du producteur, vous arriverez nécessairement à une progression géométrique plus ou moins rapide. Si un produit deux, et que les nouveaux produits aient chacun la même force productive qu'avait la première unité, deux produiront quatre, quatre produiront huit, et ainsi de suite. Abstractivement parlant, Malthus énonçait donc un principe incontestable, et aussi vrai pour l'homme qu'il l'est pour les animaux et les plantes. Si l'on ne tient pas compte des obstacles, il est évident qu'au bout de quelques années la terre serait couverte d'hommes, comme il est certain que tout le sol serait couvert de blé, et l'Océan rempli de poissons, si rien ne contrariait la force reproductive de chaque grain de blé et de chaque poisson.

« Et on peut supposer, sans erreur sensible, la même force génératrice dans chaque individu. Les cas de stérilité sont compensés par les fécondités artificielles exceptionnelles. Mais pourrait-on, sans fermer les yeux à l'évidence des faits, appliquer la même hypothèse à la terre... Le nombre des lots des terres de première qualité n'est pas grand... et les lots tout à fait stériles ou à peu près, sont en nombre si considérables, que la compensation est impossible.

« D'ailleurs, la puissance productive de la terre s'épuise rapidement. Ce n'est pas au bout de vingt ans, mais de

(1) J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, 6e part., ch. I.
(2) Rossi, *Cours d'économie politique*, 18e leçon.

quatre ou cinq, que le sol refuserait tout secours, si les assolements et les engrais, si, au pis-aller, la jachère ne lui rendait de nouvelles forces. Or, par les assolements et les engrais, ce n'est plus la terre seule qui produit ; il y a concours de capital : dans le cas de jachère, il y a interruption du produit.

« Enfin, il est évident que, tandis que la terre, sans l'aide du capital, s'épuise, j'oserai presque dire vieillit sans ressources, l'espèce humaine ne vieillit jamais : aux individus fatigués, impuissants, succèdent des individus jeunes, robustes, et ceux que la mort frappe se trouvent le plus souvent déjà remplacés par des individus plus nombreux et dans la fleur de l'âge.

« Le développement des deux éléments de la question, la population et les subsistances, n'est donc pas le même. La marche de l'un tend à s'accélérer toujours, celle de l'autre tend à se ralentir et à s'écarter de plus en plus de la rapidité de la première. »

N'est-ce pas là de l'évidence? Malthus le disait très-justement, s'il s'était contenté d'exposer la différence d'accroissement de la population et des subsistances, en y joignant seulement quelques vues rapides, il se serait retranché dans une forteresse imprenable (1). Que de fois de simples ouvriers, de pauvres paysans font la même réponse que celle que lui adressait son hôtesse des bords du lac de Joux (2) : « Le pays produit peu et regorge d'habitants ; les jeunes filles et les jeunes garçons se marient à l'âge où ils devraient encore aller à l'école, et aussi longtemps que prévaudra l'habitude de ces mariages précoces, ils seront tous misérables et dans le besoin (3). »

(1) Malthus, Préface de la seconde édition de son livre.
(2) Petite vallée du Jura.
(3) *Essai sur le principe de population*, liv. II, ch. v.

Avant Malthus, W. Petty avait enseigné que la population pouvait doubler en dix ans (1). Euler calculait, d'après une mortalité de 1 sur 36, que si les naissances étaient aux morts dans le rapport de 3 à 1, la période de doublement serait de 12 années et 4/5 (2). Sans poser de semblables chiffres, mais rapprochant déjà passagèrement les hommes des produits alimentaires, Stewart et Herrenswand affirmaient la tendance de la population à atteindre les dernières limites des subsistances. Le docteur Price rapportait que la population s'était doublée en quinze ans dans quelques contrées de l'Amérique (3). Enfin, suivant le livre des *Nombres* et la *Genèse*, les Hébreux se sont doublés en Égypte à chaque période de quatorze ans, durant deux siècles (4). Malthus ne va pas aussi loin ; s'appuyant sur les faits constatés aux États-Unis depuis un siècle et demi, il se contente d'affirmer que, « lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle se double tous les 25 ans (5).

La statistique possède maintenant huit recensements officiels décennaux des États-Unis, et tous montrent que l'évaluation de Malthus était bien plus au-dessous qu'au-dessus de la vérité (6). Puis, lors même que les populations ne se doubleraient que tous les 41 ans, comme en Belgique ; que tous les 78 ans, comme en Angleterre ; que tous les 118 ans, comme en France, qu'en conclurait-on, si les aliments se multipliaient plus lentement encore? C'est toujours là qu'il

(1) W. Petty, *Political arithmetic,* p. 14.

(2) Voy. la table d'Euler, à la fin du ch. XI de Malthus.

(3) *Price's observations*, t. I, p. 282.

(4) A leur entrée en Égypte, les Hébreux étaient au nombre de 70 couples ; deux siècles plus tard, ils étaient au nombre de 600,000 hommes au-dessus de 21 ans, ce qui suppose une population de deux millions au moins.

(5) *Essai sur le principe de population*, ch. I.

(6) Dans l'ensemble des colonies anglaises peuplées d'Européens, on a, de 1850 à 1860, observé une augmentation de 45 p. 100.— Quand on attribuerait une partie de cet accroissement à l'émigration européenne, combien elle se devrait encore rapporter à l'excédant des naissances sur les décès !

en faut revenir. Non-seulement tous les êtres sont en une dépendance marquée de la nature, mais cette dépendance est d'autant plus grande, qu'ils ont des besoins plus nombreux à satisfaire, et que leur organisme est plus susceptible d'être influencé par le milieu qui les environne. C'est une loi générale, constante, que la science a reconnue, et qui, pour les géologues et les naturalistes, explique la répartition sur le globe des différentes créatures, presque infinies lorsque les conditions suffisantes à leur conservation se rencontrent aisément, et de moins en moins répandues à mesure que ces conditions présentent plus d'exigences.

Mais Malthus n'a pas seulement indiqué qu'une différence existe entre l'accroissement des sociétés et celui des subsistances. Il a dit, comme le rappelait Rossi, que la population se multiplie d'après une progression géométrique; tandis que les subsistances suivent plutôt une progression arithmétique. Quelle erreur! quelle extravagance! Il faut lire toutes les pages éloquentes ou tous les mots spirituels qu'ont fait naître ces deux progressions, si l'on a quelque temps à perdre. On dirait qu'il y a là une énormité d'ignorance et de déraison. Le malheur, c'est que cette opposition entre les deux progressions ne se trouve dans Malthus qu'à l'état de simple supposition, de pure hypothèse. Le zèle nuit toujours, même dans la calomnie.

Sans doute, cet auteur affirme qu'en dehors de tout obstacle les hommes croîtraient en rapport géométrique, et personne, j'imagine, ne le pourrait nier; mais il s'en tient là. Bastiat, qu'on a si singulièrement transformé en chef d'école opposée à Malthus, remarquait avec grande raison qu'on ne trouverait nulle part dans l'*Essai sur le principe de population* cette inepte prémisse : les hommes multiplient en fait suivant une progression géométrique. Malthus dit au contraire, ajoute Bastiat, que le fait ne se manifeste

pas, puisqu'il cherche quels sont les obstacles qui s'y opposent ; et il ne donne cette formule que comme puissance *organique* de multiplication (1).

Quant à la progression arithmétique des substances alimentaires, c'est mieux encore. Non-seulement Malthus ne l'indique pas comme existant nécessairement, mais il prévient que ce n'est de sa part qu'une façon d'élucider sa pensée, dont il reconnaît toute l'inexactitude. « Pour comparer maintenant l'accroissement de la population à celui de la nourriture, écrit-il (2), usons d'une supposition, qui, *quelque inexacte qu'elle soit*, sera du moins manifestement plus favorable à la production de la terre, qu'aucun résultat de l'expérience. *Feignant* que les additions annuelles, qui pourraient être faites au produit moyen, ne décroissent point et restent constamment les mêmes..... en sorte qu'à la fin de chaque période de vingt-cinq ans, toute la nourriture que fournit actuellement à l'homme la surface entière du globe, soit ajoutée à celle qu'elle pouvait fournir au commencement de la même période. »

Et ce que Mathus dit ainsi dès son premier chapitre, il le répète sans cesse dans le cours de son livre. Mais qui se croit obligé de lire les auteurs qu'il condamne, ou de s'enquérir des systèmes qu'il combat ? « Le plus célèbre et le plus rigoureux de l'école socialiste, écrit encore Bastiat, ayant fait un chapitre contre Malthus, un jour que je causais avec lui, je lui citais des opinions exprimées dans le *Traité sur la population*, et je crus m'apercevoir qu'il n'en avait aucune connaissance. Je lui dis : Vous qui avez réfuté Malthus, ne l'auriez-vous pas lu d'un bout à l'autre ? — Je ne l'ai pas lu du tout, me répondit-il. Tout son système est renfermé dans une page, et résumé par la fameuse progression arithméti-

(1) Bastiat, *Harmonies économiques*, 2e édit., p. 431.
(2) *Essai sur le principe de population*, ch. I.

que et géométrique; cela me suffit. — Apparemment, lui dis-je, vous vous moquez du public, de Malthus, de la vérité, de la conscience et de vous-même. »

Il est vrai, l'on se moque de tout cela. Dans les sciences aussi, que de fois on serait en droit de rappeler l'exclamation de Cicéron : *Adeone me delirare cernes ut ista esse credam?* Mais à force de se répéter, l'on se fait croire; et à l'égard de Malthus on s'est montré si sûr de son fait, on a tant insisté, qu'on a persuadé plus d'un économiste. Cependant, quand il serait vrai qu'il a affirmé les deux progressions arithmétique et géométrique, qu'en devrait-on conclure? L'exagération de son système, soit! mais non assurément encore sa fausseté. Car il ne suffirait pas pour cela de prouver que la production alimentaire s'éloigne moins, dans son ordinaire développement, de la marche de la population, il faudrait démontrer qu'elle la suit forcément ou la peut toujours suivre. Or, cette preuve reste à faire; tandis que la preuve contraire est faite.

Si l'on a négligé cette démonstration, du moins a-t-on cherché à la remplacer, par la réunion de quelques faits habilement choisis. Pour répondre à une théorie complète, fondée sur l'observation générale des faits, on s'est enquis d'une réalité restreinte, adroitement expliquée. Plus d'un auteur s'en est tenu aux chiffres des statistiques de France et de Belgique. D'autres ont laissé là toute réalité, affirmant, sans plus de recherches, que « la population se proportionne constamment aux subsistances disponibles. » C'est leur *Théorie de l'équation des subsistances* (1). Ils pensent probablement que les peuples sont aussi heureux les uns que les autres, et que chacun d'eux l'était autrefois autant qu'il l'est de nos jours. Combien les hommes seraient satisfaits, au reste, d'apprendre que, depuis la création, leur conduite

(1) Voy. un article de M. Guillard, *Journal des Économistes*, 15 août 1853

n'a jamais influé sur leur sort, et que, sans qu'ils s'en doutassent, leur alimentation est partout restée abondante !

Entre les adversaires de Malthus, Godwin surtout n'a nulle inquiétude, mais uniquement pour l'avenir, si l'on suit ses conseils ; car notre présent, comme notre passé, est affreux, à son avis. Puisque nos souffrances ne viennent que de nos institutions, il importe de les changer, dit-il, en unissant, ainsi que je le rappelais plus haut, à la communauté des biens celle des personnes (1). Nous jouirons alors de toutes les félicités. Godwin ne craint pas d'assurer qu'une demi-heure de travail par jour satisferait aux besoins les plus divers d'un peuple communiste. Quel malheur que tant d'essais semblables aient déjà échoué ! C'était à peuprès aussi ce que proclamait de notre temps M. Cabet, avant le désastre de l'Icarie. Mais travaillât-on l'heure entière, Malthus demandait fort justement, après avoir répété que les peuples se peuvent doubler tous les vingt-cinq ans, où se prendraient leurs aliments après une ou deux périodes de pareille durée, où se trouveraient alors des terres à défricher, et où se rencontreraient les engrais et les capitaux nécessaires aux champs en rapport. Il est singulier que Godwin ait toujours passé sous silence certaines pages de Malthus.

De nombreux écrivains croient inutile, quant à eux, toute réforme sociale, et ne s'inquiètent point de théories nouvelles ou de statistiques choisies. Ils vantent les inépuisables richesses de nos champs, l'extrême aisance de nos maisons ; cela leur semble irréfutable. S'ils avouent que dans les siècles écoulés plusieurs générations ont subi de cruelles privations, avant que la mort eût enlevé ceux qui ne se pouvaient faire place en ce monde, chaque jour, à leur sens, opère maintenant des merveilles. On mange du seigle où l'on

(1) Godwin, *An inquiry concerning political justice.*

n'avait que du sarrasin ; où le seigle servait d'aliment, on se nourrit de froment, et quelle belle farine !

Salve læta dies, meliorque revertere semper.

Qui voudrait à présent de cette grossière pâte d'orge dont parlait Delamarre ? Pendant les disettes elles-mêmes, auxquelles, il est vrai, l'on pense peu, qui se contenterait du pain que le duc d'Orléans plaçait avec tant de tristesse sur la table de Louis XV ? Les vêtements et les logements ont de leur côté suivi les progrès de la nourriture. Décidément, nous nageons dans l'abondance ; l'Évangile s'est trompé ; il n'y a plus de pauvres.

La condition des peuples s'est beaucoup améliorée ; ce n'est pas douteux. Elle se perfectionnait déjà quand la servitude pesait sur le travail, quand l'ignorance dominait les esprits, quand les gouvernements paraissaient s'employer à ruiner les États. Elle progresse bien autrement à notre époque que le travail est libre, que l'instruction se répand, que la prospérité des nations compte dans les plus constantes préoccupations des souverains. Aucun économiste ne l'a nié, et Malthus ne l'ignorait pas. Lisez son chapitre sur la population de l'Angleterre (1), et vous verrez s'il pensait que ses contemporains fussent aussi dénués que les Celtes décrits par César, ou que les Saxons soumis par Guillaume le Conquérant. Cependant, si grands que soient nos progrès, Mylne n'a-t-il pas montré qu'un renchérissement de quelque importance dans le prix du blé est toujours accompagné de décès plus multipliés, et que le nombre en diminue aussitôt que ce prix vient à baisser (2) ? Ne sait-on pas également que l'Angleterre, quelque vaillante qu'elle se montre au travail, quelques richesses qu'elle ait accumu-

(1) *Essai sur le principe de population*, ch. VIII.
(2) Voy. Mylne, *Life annuities*, vol. II, p. 390.

lées jusqu'à nous, ne saurait en ce moment suffire à son alimentation ?

Les progrès de la civilisation ne prouvent donc pas tout. Et que prouvent-ils par rapport aux côtes orientales de l'Afrique, où des troupeaux humains sont sans cesse remis aux pourvoyeurs de l'esclavage ? par rapport à la Chine, où des milliers d'enfants sont chaque jour jetés aux porcs ? à l'égard de l'Irlande, que Robert Peel nommait si bien le fantôme gigantesque de la famine ?-à l'égard de l'Égypte, où la mortalité est si grande que l'un de ses derniers et de ses plus nobles visiteurs écrivait : Le Fellah ne sait plus faire vivre ses enfants, ils expirent tous dans ses bras (2) ? Chez quel peuple même, si favorisé qu'il semble, les classes les plus nombreuses vivent-elles dans l'aisance ? Que signifie le mot *prolétariat*, et où ne suffit-il pas d'un court chômage dans les entreprises qui distribuent les salaires, ou d'un faible renchérissement des denrées qui pourvoient à l'alimentation, pour répandre le plus affreux dénûment ? Certes, nos dernières disettes ont été aussi modérées que les aumônes qu'elles ont suscitées ont été nombreuses. Comment cependant au lendemain de ces désastres, après cette affreuse et meurtrière *fièvre de famine*, ainsi que la nomment les médecins, affirmer qu'il est inutile de parler de prévoyance, qu'il n'y a pas à s'inquiéter de l'avenir, qu'il faut en tout s'en remettre au hasard ? O grands penseurs, sublimes philanthropes, qu'il vous sied bien de mépriser Malthus ! Comme il était loin de votre sang-froid en présence du malheur !

Écoutez encore ceci néanmoins : ce sont des faits constatés officiellement. Pour la France entière, la mortalité des riches est à celle des pauvres entre 40 45 ans, dans la proportion de 0,85 à de 1,87 sur 100. C'est-à-dire qu'il meurt parmi nous

(1) Voy. Victor Schœlcher, *l'Égypte en* 1845, p. 89.

à l'âge formant comme le point de partage entre les jeunes années et les années de vieillesse, le double et un quart de pauvres. A Paris, il meurt 1 habitant sur 15 dans les quartiers de la misère (1), contre 1 sur 65 dans les quartiers de la richesse (2). La vie probable pour les enfants des manufacturiers de Mulhouse était, il y a peu de temps, de 29 ans ; tandis qu'elle n'y est encore que de 2 ans pour les enfants des ouvriers. Dans l'ensemble de nos villes de fabrique, la vie probable des enfants des travailleurs est à peine de 5 ans ! De même, en Angleterre, la vie moyenne des riches est de 45 ans, celle des fermiers et des industriels de 30 ans, celle des ouvriers de 18 ans (3). Un grand seigneur y vit en moyenne 55 ans, et le travailleur de certaines villes n'y vit pas au delà de 15 années (4) ! Dans le comté de Lancastre, sur 100 enfants il n'en reste que 26 deux ans près leur naissance ; 74 sont morts.

Ces chiffres sont-ils assez tristes ? Et que prouvent-ils, sinon qu'au milieu des civilisations les plus avancées, se rencontrent des familles, des classes entières que la mort décime avant l'âge fixé par la nature, et suivant les lois signalées par Malthus ? En leur présence, peut-on répéter ces paroles de Sismondi, d'accord d'ailleurs avec le principe même de la théorie malthusienne : la limite imposée à la population par la quantité des subsistances ne se peut admettre qu'en considérant le globe terrestre tout entier (5) ? Est-il moral, humain d'appeler à la vie tant d'êtres qui ne naissent que pour souffrir

(1) Ancien XIIe arrondissement. — En 1866, il y avait dans cet arrondissement, le XIIIe maintenant, 1 indigent sur 6,21 habitants.

(2) Ancien Ier arrondissement. — En 1866, il y avait dans cet arrondissement, resté le Ier, 1 indigent sur 53,65 habitants.

(3) Ces chiffres sont tirés d'un rapport de M. Chadwick, secrétaire de la commission de la loi des pauvres.

(4) A Manchester, la vie moyenne des faubourgs pauvres n'est que de 17 ans, et celle du centre de la ville est de 42 ans.

(5) Voy. Sismondi, *Nouveaux Principes d'économie politique*, liv. VII, ch. III.

et mourir, en imposant de nouvelles privations, de plus amères douleurs à leurs familles et à la société ? On accuse Malthus ! Mais nie-t-on ces faits ? Les usages sanglants de l'île de Céos ou du mont Taygète, les vœux homicides de Platon ou d'Aristote (1) s'expliquent seulement par la misère qu'engendrait l'excédant de la population. Tous les jours, je demande pardon à mes enfants de les avoir fait naître aussi pauvres, disait un ouvrier à une commission d'enquête.

Oui, la souffrance, dont l'inévitable terme est la mort, s'impose forcément à chaque foyer où les aliments ne se rencontrent pas en quantité suffisante. Et s'il en est ainsi, est-ce, je le répète, de l'inhumanité ou de la charité, de recommander aux masses laborieuses une sage et prévoyante retenue dans le contentement de leurs passions ? Le mieux n'est certainement pas de les détourner de toute pensée d'avenir et de devoir. On admire les progrès agricoles de l'Angleterre, on rappelle que, depuis 1789, la population de la France ne s'est accrue que d'un tiers, quoique sa richesse se soit triplée et que sa production agricole se soit doublée. Mais, encore une fois, qu'en résulte-t-il touchant le système de Malthus, et en présence des chiffres que je viens de citer ?

M. Dupuit publiait, peu de temps avant sa mort, un curieux travail sur la marche de la population dans nos départements. Il y démontrait que la longueur de la vie moyenne est, sans nulle exception, en raison inverse du nombre proportionnel des naissances. En prenant les points extrêmes, il naît, par exemple, 1 enfant par 55,47 habitants, ou 2,21 enfants par mariage dans le département de Lot-et-Garonne ; tandis qu'il en naît 1 par 31,99 habitants, ou 4,32 par mariage dans le département des Pyrénées-Orientales. Et, la vie probable,

(1) L'infanticide se retrouve chez presque tous les peuples barbares. — Pour Sparte, V. Plutarque, *in Lyc.*

qui n'est que de 5 ans dans ce dernier département, atteint 55 ans environ dans le premier. Le tiers des naissances arrive à la vieillesse ici ; le dixième seulement y parvient là. Aussi, bien que les naissances soient beaucoup moins multipliées dans le Lot-et-Garonne, ce département est-il de beaucoup le mieux partagé au point de vue des forces productives ou utilisables. Ce n'est que jusqu'à 10 ans que, pour chaque âge, les Pyrénées Orientales présentent une population plus nombreuse que la sienne ; ensuite la proportion est changée (1). Et ce que la statistique enseigne en chiffres irréfutables pour nos départements, elle l'enseigne également pour tous les États comparés entre eux. Partout, c'est du juste accord entre les hommes et les subsistances que dépend, non-seulement l'aisance, le bonheur, mais l'accroissement même de la population virile, capable de travail et de services. Chose remarquable, le nombre des naissances illégitimes suit constamment aussi dans nos départements celui des naissances légitimes : la vertu conduit à la vertu, dit bien M. Dupuit.

Fût-il même vrai que toutes les nations et, chez chaque nation, toutes les classes parussent heureuses, cela n'infirmerait point encore le principe de la doctrine Malthusienne. Ce n'est pas parce que l'air est serein et la mer calme, qu'il conviendrait de ne plus croire aux tempêtes. Malthus n'a jamais enseigné que les populations dussent nécessairement dépasser ou atteindre les limites des subsistances ; tout son livre, au contraire, a pour but de les engager à ne le point faire. Il montre seulement qu'elles peuvent atteindre ou dépasser ces limites, et prend soin d'énumérer les maux qui les attendent si, négligentes de leur dignité et de leur responsabilité, elles ne savent s'en empêcher. L'abîme est devant elles, il le leur découvre, en leur indiquant qu'il est facile de

(1) Voy. le travail de M. Dupuit, *Journal des Économistes*, n° du 15 juillet 1865.

l'éviter, autant du moins qu'il est aisé de s'imposer une sage retenue, de soumettre ses désirs à sa raison, et c'est là le conseil qu'il leur donne.

Les nations dont le sort s'est amélioré, les classes dont on vante l'aisance, ont-elles accepté ce conseil? Pour combattre sérieusement Malthus, il faut affirmer que non, ou que, de leur part, c'était chose inutile. Il n'importe pas de calculer les hectolitres de céréales que les habitants de tel pays ont de plus à consommer aujourd'hui qu'il y a un ou deux siècles, ni d'admirer leurs vêtements ou leurs usages, si l'on ne démontre en même temps que la raison, la sagesse ou le vice, dont en cela l'effet est le même, n'est pour rien dans ces résultats. Contredisez ces paroles : « On peut dire avec assurance que la sagesse des hommes est l'obstacle qui, dans l'Europe moderne, agit avec le plus de force pour contenir la population au niveau des moyens de subsistance (1), » ou prouvez que le nombre des enfants n'a nulle influence sur le bien-être des familles, et que les produits ne manqueront jamais aux consommateurs. Ce n'est pas assez de se plaire à peindre le bonheur comme une manne que tous recueillent, comme une rosée céleste que chaque aurore verse à l'humanité ; il y faut une autre méthode. La plante elle-même reçoit-elle toujours la chaleur et l'humidité qui lui sont nécessaires? L'animal le moins exigeant rencontre-t-il partout la subsistance et l'air qui lui conviennent?

D'autre part, les fortunes ne se forment et ne s'augmentent que par l'épargne, de même que les salaires dépendent seulement de l'offre des ouvriers et de la demande des entrepreneurs. Ce sont deux vérités scientifiques incontestables, et s'il n'y avait plus à tenir compte du nombre des

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. II, ch. XIII.

enfants dans les familles, ou du nombre des individus dans la société, comment se constituerait l'épargne et se maintiendrait le salaire? Les temps de crise révèlent à termes trop rapprochés ce qu'on doit attendre, pour l'ensemble des fortunes, de familles surabondantes. L'Irlande et les Flandres manifestent trop clairement ce que valent aux classes laborieuses des naissances sans cesse répétées. Qu'on le remarque, en outre, si les progressions humaines et alimentaires, pour parler de la sorte, sont telles que les indique Malthus, ses conseils à la population sont d'autant plus utiles que les produits du sol servent aussi de matière première au travail industriel. Combien, enfin, les familles qui souffrent cruellement déjà, dans les faubourgs des villes ou les hameaux des campagnes, éprouveraient-elles plus de privations encore, si les autres, par leur propre multiplicité, se trouvaient dans l'impossibilité d'amasser des capitaux et de distribuer des secours!

Un autre argument opposé à Malthus, c'est, malgré ce que je viens de dire, que l'homme ne saurait être un embarras, ne pourrait paraître, nulle part, une cause de misère. Il représente, dit-on, le meilleur instrument de richesse, c'est le producteur par excellence; comment nuirait-il? Tel est l'argument favori de MM. Everett et Carey, qui du moins ont aperçu que, pour combattre la doctrine de Malthus, il la fallait attaquer jusqu'en son principe. Par malheur, cette observation repose sur une entière confusion. L'homme est assurément un instrument de richesse; pour parler l'énergique langage de la science, c'est un capital, et le plus précieux, le plus fécond des capitaux; mais c'est l'homme après un certain âge et doué d'un certain apprentissage, avec certaines provisions et muni de certains instruments; ce n'est ni l'enfant ni le mendiant. Ces derniers sont des charges, non des forces pour la société. Or, Malthus ne s'oppose pas

à la naissance des personnes qui ont un rôle à remplir en ce monde ; il combat seulement la multiplication des êtres qui ne parviennent à la vie que pour la douleur et la mort. Il n'empêche nulle force, nulle valeur de se produire ; il s'applique uniquement à empêcher de nouvelles charges et de nouveaux maux de s'imposer. « C'est méconnaître entièrement mes principes, dit-il, que de m'envisager comme un ennemi de la population. Les ennemis que je combats sont le vice et la misère (1). »

Quelques avantages qu'on suppose à la densité de la population, au reste, si actifs, si intelligents, si capables qu'on se plaise à nous croire, nous serions fort à plaindre, qu'il me soit permis de le redire, si la terre manquait sous nos pas, si les entreprises ne sollicitaient plus notre travail, si les récoltes ne suffisaient plus à nos besoins. Ce n'est pas parce que les sauvages ne sont pas assez nombreux qu'ils sont si misérables, et serions-nous plus riches, nous autres Français, si notre population, au lieu de ne s'accroître que d'un 118e par année (2), avait décuplé en quatre-vingts ans, comme la population française du Canada ? Sont-ce, encore une fois, les naissances ou les produits qui manquent à l'Irlande ? Lorsque la population seule s'accroît, ou qu'elle s'accroît plus rapidement que les moyens d'existence, ce ne sont pas des êtres utiles qu'on compte en plus, mais des enfants, dont le sort est semblable à celui des enfants de Mulhouse ou du comté de Lancastre. Les hommes ne se multiplient pas si aisément qu'on le pense, disait Voltaire (3). Malgré le mot du prince de Condé après la bataille de Sénef, une nuit de Paris n'a jamais donné de soldats.

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. V, ch. I.

(2) Cet accroissement va même sans cesse en diminuant. V. la *Statistique générale de la France*, et l'*Annuaire du bureau des longitudes*, qui publie chaque année la marche de notre population.

(3) Voltaire, *Histoire générale*, ch. I.

C'est pour cela qu'il est erroné de mesurer, comme on l'a fait souvent, comme le faisait lui-même Montesquieu, la force politique des États à leur population. Une population restreinte, mais robuste et satisfaite, procure plus de force et de sûreté, qu'une population compacte, mais pauvre, maladive et mécontente. Tout homme d'État préférerait deux millions de Suisses à cinq millions d'Irlandais. La France, avec trente-sept millions d'habitants, peut lever des armées aussi nombreuses, et, on l'a vu, infiniment meilleures, que la Russie, avec ses soixante millions de sujets; dont la plus grande partie atteint à peine l'âge de dix-huit ans. La puissance politique ou industrielle des États, en ce qui concerne la population, s'estime bien moins au nombre des personnes qu'à la somme de la vie moyenne et de la vie probable (1).

Les principes de la théorie de Malthus sont vraiment inataquables. Le seul reproche qu'on puisse raisonnablement lui adresser, c'est de ne s'être pas assez confié à l'avenir des sociétés; de n'avoir pas assez tenu compte des développements inévitables des capitaux et du travail, sous le régime de la concurrence, comme des admirables stimulants à l'énergie et à la prévoyance que devait amener le commencement d'aisance dont jouissaient déjà les peuples de son vivant; d'avoir enfin trop méconnu l'influence des lois sur le sort des sociétés. Mais en quoi ces méprises, si pardonnables après tout, affecteraient-elles les bases de son système?

IV

Après avoir démontré la différence des forces productives de la population et de la nature, en signalant les conséquences obligées qu'elle entraîne, Malthus examine les obstacles que rencontre l'accroissement de la population. Ces

(1) Rossi, *Introduction à l'Essai sur le principe de population.*

obstacles sont volontaires ou forcés, préventifs ou répressifs.

Si les peuples cèdent au cours naturel des choses, ils atteindront un jour, dit-il, et bientôt après tendront à dépasser les limites des subsistances. Mais à ces limites infranchissables se trouvent, le dénûment, la souffrance, la mort, on le sait maintenant. Il faut nécessairement qu'entre les besoins et les moyens d'y pourvoir l'équilibre se rétablisse ; la différente durée de la vie des classes riches et des classes pauvres le prouve surabondamment. Un écrivain anglais a comparé fort ingénieusement le pouvoir de multiplication du genre humain, comprimé par la quantité des subsistances, à un ressort qui supporte un poids : le ressort s'étend ou se resserre, selon que le poids s'élève ou s'abaisse (1). Et il est si vrai que c'est la masse des subsistances qui limite le plus les populations, que les guerres, les maladies, les émigrations ne les ont jamais diminuées que pour quelques mois à peine. Leurs vides, à la suite de tels accidents, se sont partout aussitôt comblés, bien que la plupart des historiens partagent l'étonnement que Tite Live ressentait de ce que des guerres constantes n'eussent pas restreint le nombre des Volsques (2). Les épidémies, les guerres, les émigrations font seulement que les hommes sont remplacés par des enfants, de même que les progrès de la médecine, tant invoqués aussi, prolongent uniquement la durée de la vie de ceux qui la peuvent soutenir (3).

Ces observations et ces faits ont été reprochés à l'économie politique comme inhumains. Ces observations sont-elles justifiées, ces faits sont-ils vrais ? Voilà la question. Ce n'est pas parce qu'on se plaît au récit du bonheur qu'il devient général. Le soleil n'est pas moins brûlant aux chaudes régions

(1) James Stewart, *Recherches sur les principes de l'économie politique.*
(2) Tite-Live, liv. VI, ch. XII.
(3) M. Duchâtel, *De la charité*, p. 119.

des tropiques, ou le froid moins vif aux contrées glacées du pôle, quelque joie qu'on ressente à respirer les tièdes brises d'Europe. Le sentimentalisme ne sert de rien contre l'insalubrité des habitations, les mauvais vêtements, le peu de nourriture, les honteuses coutumes, les cruelles maladies. Les souffrances cesseraient-elles parce qu'on s'en tairait? Sont-ce les écrivains qui parlent des vices et des crimes, en s'efforçant d'y mettre obstacle, qui les font naître? Pangloss, au moins, n'incriminait personne.

En créant le monde, Dieu a tout ordonné; il a disperséles globes à travers l'espace et leur a imposé des lois éternelles; il a jeté l'homme sur la terre, et lui a marqué son rôle de chaque jour. Mais ses devoirs prescrits il l'a laissé libre de les remplir ou d'y manquer; il le voulait trop digne pour le faire dépendant. Par les avertissements de sa conscience, il lui conseille sans cesse encore la vertu, comme par les souhaits de l'esprit, il le convie au bonheur, sans lui imposer pour cela non plus ni le bonheur ni la vertu. La carrière est ouverte devant lui; seul il y dirige ses pas, vers les plus hauts sommets ou les plus profonds abîmes. Ce n'est pas parce que les lois de la création sont admirables qu'il les faut méconnaître, et parce qu'elles sont absolues qu'il les faut rejeter. Ou en serions-nous restés aux disputes sur la grâce divine et l'indépendance humaine? Je croyais pourtant qu'il y avait mieux à faire depuis longtemps que de nouveaux commentaires sur l'*Augustinus*.

Chose singulière! c'est surtout au nom des idées religieuses qu'on admet aujourd'hui, pour mieux réfuter Malthus, la félicité terrestre, et hier encore, au nom des mêmes idées, on ne présentait la vie que comme le plus affreux supplice. C'était une cruelle expiation, sous un maître implacable. Relisez les écrits des Pères de l'Église, les règles des ordres monastiques, les sermons des prédicateurs célèbres, et écou-

tez les attaques dirigées, sous le couvert de la religion, contre la doctrine malthusienne ; quel contraste ! quelle opposition ! Mais la vie n'est, en réalité, ni le bonheur ni la souffrance ; c'est le champ des franchises, présidé par le juge le plus équitable, c'est la souveraine épreuve, avec ses récompenses assurées ou ses inévitables châtiments. La responsabilité est la suite de la liberté ; l'homme est libre et responsable.

C'est aussi bien en partant de cette noble et incontestable vérité : la liberté humaine, que Malthus conseille aux hommes de prévenir les maux inséparables d'une population trop nombreuse eu égard aux subsistances, par une sage retenue, par une prudente prévoyance, par la *contrainte morale* (1). C'est là le premier obstacle préventif qu'il signale et le seul qu'il propose. Car s'il indique ensuite la débauche, la promiscuité des sexes, la prostitution, toutes choses qui pareillement arrêtent la fécondité et qu'il nomme d'un mot : *le vice*, ce n'est que pour les condamner. La contrainte morale est le couronnement de son système, comme la différence entre l'accroissement des hommes et des produits en est la base.

L'homme, en usant de toutes ses facultés ou en n'écoutant que ses passions, dit Malthus, court au dénûment ; mais il est doué de raison, et sa raison suffit pour mettre obstacle à la fatale progression de son espèce. Il la doit en conséquence interroger et lui doit obéir. La différence entre l'accroisse-

(1) On connaît la phrase de Malthus contre laquelle on a tant récriminé : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut pas utiliser son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la vie, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Malthus constate un fait, voilà tout. Au lieu des mots : *N'a pas le droit de réclamer*, mettez *Réclame en vain*, et cette phrase sera l'expression pure et simple de notre état social, dit très-bien M. Joseph Garnier. — Voy. aussi Mill, *Principles of political economy*, liv. II, ch. XII, § 2. — Malthus a du reste supprimé cette phrase dans la dernière édition de son livre.

ment des populations et celui des aliments admise, comment rejeter cette conclusion? Rien cependant n'a valu aux économistes d'aussi nombreuses ni d'aussi dures récriminations.

En vérité, on croit rêver, quand on a lu le livre de Malthus et qu'on entend sur ce point ses adversaires. Quoi! parler de prévoyance à ses semblables, c'est sottise! les ravir à l'empire des passions, c'est dépravation! Leur dire, à eux dont chaque acte doit exercer la réflexion, qu'ils ne se peuvent jouer du fait le plus important qu'il leur soit donné de commettre, du fait de la procréation; leur enseigner qu'avant de s'engager dans les liens du mariage et de fonder une famille, ils ont à songer aux charges nouvelles qui leur incomberont, aux malheurs que leurs compagnes, leurs enfants et eux-mêmes subiront peut-être, c'est une abomination et de l'extravagance! Que de choses dont on ne se doutait pas! Ne croyons donc plus que la raison vaille mieux que la passion, que le père soit responsable du sort de ses enfants, que ce ne soit pas à la vie qu'il les appelle, mais à la mort, lorsqu'il ne peut leur fournir ni le pain des premières années, ni les secours des premières maladies. Regardons à l'horizon ces taureaux et ces génisses, considérons dans cette cour ces chiens et ces lices, et imitons-les! Ce sont là nos vrais, nos meilleurs modèles. Fuyons la prévoyance, la réflexion, le devoir, pour obéir à nos instincts et suivre nos appétits! Est-ce que le mariage est autre chose qu'une facilité de rapprochement offerte aux époux? Croissons, croissons à l'aventure; multiplions au hasard! Ce serait être trop ignorant que de traduire certain texte hébreu par les mots : *Croissez et prospérez!* Combien saint Jérôme était loin de le comprendre quand il écrivait, en le citant et en louant la virginité : « L'ancienne loi tendait au progrès matériel du peuple de Dieu, la nouvelle tend à son pro-

grès spirituel..... J'approuve surtout le mariage, parce que c'est de lui que viennent les vierges, et que sans mariage, il n'y aurait pas de célibat. » Seul un économiste pouvait prononcer ces abominables paroles : l'homme a-t-il le droit de s'entourer de victimes et de cadavres pour se procurer quelques plaisirs fugitifs, quelques satisfactions sensuelles (1)? Dans la fable, Circé présente à Ulysse la coupe qui lui rend la vigueur et le change en bête : voilà l'emblème de la morale !

« On se récrie contre les disciples de Malthus qui arrêtent l'homme prêt à se rapprocher de sa femme, en lui disant : prenez garde, il y aurait un être de plus à nourrir sur la terre, écrivait un des hommes les plus célèbres de ce temps-ci. On se récrie contre ces philosophes de l'abstention, on les appelle barbares, on les dénonce aux peuples et on a raison. Arrêter la fécondité du genre humain est un crime contre nature (2). » Cependant ce n'est pas un disciple de Malthus qui a dit : Dieu fait naître les hommes pour la vie et non pour la mort.... Que ceux que leur indigence empêche de nourrir leurs enfants s'abstiennent de leurs épouses ; c'est Lactance. Ce n'est pas un disciple de Malthus qui a défendu aux veufs de se remarier ou leur a imposé des pénitences publiques ; c'est encore saint Jérôme, et à sa suite les conciles (3). Ce n'est pas un disciple de Malthus qui a écrit : Les personnes qui se marient imprudemment souffriront, dans leur chair, des afflictions et des maux. Or, je voudrais vous les épargner ; c'est saint Paul. Ce n'est pas un disciple de Malthus enfin qui s'écrie, en révélant la loi du monde : l'esprit seul est souverain ; ou qui, décrivant les plus souhaitables vertus, nomme le célibat une imitation de

(1) Rossi, *Introduction à l'Essai sur le principe de population.*
(2) M. Thiers, *De la propriété*, liv. III, ch. VII.
(3) Conciles de Néocésarée et de Laodicée.

la vie des anges; c'est Thucydide, répété par Salluste, ou c'est Bossuet (1). Qui ne se rappelle cette sorte de croisade prêchée, sous les auspices de Grégoire VII, contre le mariage, que les théologiens déclaraient alors un péché véniel?

Les économistes ne sont pas, on le voit, en trop mauvaise compagnie, et s'il les faut *dénoncer aux peuples*, en transformant en *crimes* leurs conseils, selon la méthode de l'Inquisition, ils auront à se réclamer d'imposantes autorités, inconnues peut-être de leurs adversaires. Mais on devrait imiter leur franchise. Au lieu de les appeler philosophes de l'abstention, ou de parler de la fécondité du genre humain, ce qui ne peut servir à grand'chose, qu'on enseigne nettement aux nations qu'elles n'ont qu'à suivre l'exemple des étables ou des chenils. Lorsqu'on aura prouvé qu'aucun de leurs membres ne doit avoir souci des conséquences de ses actes, qu'il n'importe en rien aux parents de voir mourir de faim ou de froid leurs enfants, on persuadera peut-être que l'égoïsme le plus brutal est la suprême règle de l'humanité.

Il est étrange qu'on ait tant de fois invoqué surtout contre la contrainte morale le christianisme et l'Église. Saint Paul, saint Jérôme, Grégoire VII, les Pères des conciles comptent, je crois, parmi les chrétiens. Il serait bon en outre, à ce sujet, de commencer par démontrer que le christianisme et l'Église repoussent la chasteté, condamnent la continence, ont horreur de la sagesse des désirs et des actions. D'autant qu'on ne saurait comprendre autrement ces privations, ces jeûnes incessants, cette abstinence de quarante jours au moment où les plus douces brises de l'année raniment les élans

(1) Saint Paul dit encore : N'êtes-vous pas lié avec une femme, ne cherchez point de femme... Ainsi celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas, fait encore mieux. — Bossuet dit aussi : Laissons périr tout l'homme extérieur, la vie des sens, la vie du plaisir, la vie de l'honneur! Qu'aurait-on pensé de Malthus, s'il avait écrit ces paroles?

de l'esprit, du cœur et du corps chez les hommes, comme elles redonnent les feuilles aux arbres et les fleurs aux prairies. Enfin, s'il est vrai que l'espèce humaine, livrée à tous ses instincts, usant de tous ses pouvoirs, doive atteindre les dernières limites des moyens d'existence, prétendrait-on, à force de piété, que le christianisme ou l'Église contredît les lois immuables de la raison et de la nature? Je ne croyais pas, je l'avoue, l'Évangile semblable au Coran, et la morale me paraît encore moins nous obliger à avoir des enfants qu'à conserver des mœurs pures.

Cependant, dans son *Économie politique chrétienne,* M. de Villeneuve-Bargemont tire de l'*ouvrage doublement précieux de Malthus*, l'apologie des couvents et du célibat des prêtres, à l'éternelle confusion *des philosophes et des économistes de l'école anglaise*, dont apparemment Malthus ne fait point partie. M. de Maistre écrit pareillement dans son livre *Du Pape :* « Je ne veux pas parler de Malthus, dont le profond ouvrage sur le *Principe de la population*, est un de ces livres rares après lesquels tout le monde est dispensé de traiter le même sujet. Personne avant lui n'avait clairement et complétement prouvé cette grande loi temporelle de la Providence, que non-seulement tout homme n'est pas né pour se marier, mais qu'il faut qu'il y ait une loi, un principe, une force quelconque qui s'oppose à la multiplication des mariages. » Ces deux opinions devraient être mieux connues, et je m'étonne qu'elles n'aient pas empêché le R. P. Félix d'anathématiser les économistes du haut de la chaire de Notre-Dame, fort étonnée sans doute de cette nouvelle destination.

Au risque d'accumuler trop de citations, je ne veux pas passer sous silence le langage qu'un économiste place dans la bouche d'un prêtre, quoiqu'on ait souvent présenté cet économiste, je le disais précédemment, comme l'un des principaux adversaires de Malthus : « Qu'un père de famille,

dit-il (1), consulte, pour la direction de sa maison, le prêtre le plus orthodoxe ; assurément il recevra, pour le cas particulier, des conseils entièrement conformes aux idées que la science exige en *principes*, et que ce même prêtre repousse comme tels. Cachez votre fille, dira le vieux prêtre ; dérobez-la le plus que vous pourrez aux séductions du monde ; cultivez, comme une fleur précieuse, la sainte ignorance, la céleste pudeur qui font à la fois son charme et sa défense. Attendez qu'un parti honnête et sortable se présente ; travaillez cependant, mettez-vous à même de lui assurer un sort convenable. Songez que le mariage dans la pauvreté entraîne beaucoup de souffrances et encore plus de dangers. Rappelez-vous ces vieux proverbes qui sont la sagesse des nations et qui nous avertissent que l'aisance est la plus sûre garantie de l'union et de la paix. Pourquoi vous presseriez-vous ? Voulez-vous qu'à vingt-cinq ans votre fille soit chargée de famille, qu'elle ne puisse l'élever et l'instruire selon votre rang et votre condition ? Voulez-vous que le mari, incapable de surmonter l'insuffisance de son salaire, tombe d'abord dans l'affliction, puis, dans le désespoir, et peut-être enfin dans le désordre ? Le projet qui vous occupe est le plus grave de tous ceux auxquels vous puissiez donner votre attention. Pesez-le, mûrissez-le ; gardez-vous de toute précipitation. »

Et si ces pensées sont excellentes la veille du mariage, comment seraient-elles détestables le lendemain? La responsabilité des époux n'égale-t-elle pas celle des fiancés? Est-ce leur position de chefs de famille qui les dispenserait des soucis de l'avenir, ou de la soumission des sens à la réflexion, cette vraie mesure de la moralité ? N'auraient-ils plus pour loi que la parole si singulière de l'austère penseur qui se croyait obligé d'excuser son amour à ses

(1) Bastiat, *Harmonies économiques*, ch. XVI.

propres yeux : L'homme est né pour le plaisir, il le sent ; pas besoin d'autres preuves. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir.

On a fait une autre objection à la contrainte morale, c'est qu'elle est inutile. Je pourrais, pour répondre à cette objection, renvoyer aux observations que j'ai déjà présentées, soit sur les progressions humaine et alimentaire, soit sur l'obstacle répressif mis par la nature à la population. Mais on est si souvent revenu à cette objection, que je me crois forcé d'ajouter ici quelques nouvelles remarques. Il y a place pour tous sur la terre, a-t-on répété ; Dieu l'a rendue assez féconde pour fournir abondamment aux besoins de chacun. L'auteur de l'univers n'a pas fait l'homme de pire condition que les animaux ; tous sont conviés au riche banquet de la nature, aucun d'entre eux n'en est exclu. Les plantes des champs étendent l'une près de l'autre leurs racines dans le sol qui les nourrit, et toutes y croissent en paix ; aucune d'elles n'absorbe la séve d'une autre.

Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hirondelles (1).

Que de fois, par malheur, l'imagination ou la poésie rappelle ces fleurs qui se flétrissent dès qu'on s'en approche ! Elles n'entraînent qu'à la condition trop souvent de ne se point rendre compte des pensées qu'elles expriment. Sans doute Dieu n'a pas fait l'homme de pire état que les animaux, mais il l'en a fait différent, puisqu'il l'a fait raisonnable et responsable. Si riche que soit aussi le banquet de la nature, tous les animaux le partagent-ils ? Ne s'entre-détruisent-ils pas sans cesse ? Des espèces entières ne sont-elles pas dévorées par d'autres ? Les moindres variations de température ou les plus faibles maladies ne les déciment-elles pas ? Et combien l'homme lui-même en détruit-il, ou combien en empêche-t-il

(1) D'Aubigné.

de se reproduire et de naître ! Il en est également des plantes. Nul agronome n'attend assurément la réussite de chacune des graines qu'il sème, ni n'espère des récoltes sur la lisière de bois. Il n'importe en rien que Grégorio Fontana ait pris le temps de calculer que si tous les grains de jusquiame prospéraient, il ne leur faudrait pas quatre ans pour couvrir la surface de la terre. Cela ne fait pas qu'ils la couvrent, plus que les 342,000 œufs de la carpe ne font que tout le monde mange du poisson, même en carême.

Le plus célèbre système de nos jours (1) sur la formation et l'extension des races repose, on le sait, tout entier, pour parler le langage de son auteur, sur l'élection naturelle et la concurrence vitale. Toutes les races vivantes se disputent la nourriture, selon lui, toutes combattent les unes contre les autres pour la conservation et l'empire. Et il n'est pas un naturaliste qui ne reconnaisse que cet état de guerre, que Hobbes rêvait seulement entre les hommes primitifs, et dont le résultat est la disparition partout des êtres les moins forts et les moins favorisés, est la loi universelle de la vie. Tout le leur prouve dans le passé, ainsi que dans le présent. Ou les populations n'ont jamais à se préoccuper de leurs moyens de subsistance, ou les conseils de Malthus sur la contrainte morale sont, eux aussi, inattaquables (2).

Je conclurai sur ce point par des paroles vraiment économiques et plus morales assurément que celles des adversaires de

(1) Système de Darwin.

(2) C'est l'auteur à qui j'empruntais en partie les paroles que je rappelais il y a un instant sur notre constante prospérité, Lamennais, qui a écrit : Si le développement de chaque espèce ne rencontrait des bornes infranchissables, rien ne serait. Chaque espèce tendrait à envahir et à remplir seule les milieux appropriés à sa nature..... Animaux, plantes, entraînés par le même mouvement dans un cercle éternel de permutations incessantes, sont l'aliment les uns des autres, se donnent les uns aux autres, et leur être, et les éléments de leur être, sans quoi aucun d'eux n'existerait. LAMENNAIS, *Esquisse d'une philosophie. De la religion.*

Malthus, casuistes ou socialistes, rhéteurs ou moralistes, sur les devoirs des époux, le point, en cette question, le plus contesté.

La vérité est que des époux ont, même dans les rapprochements les plus autorisés et au sein de l'union la plus légitime, des ménagements à garder, soit envers eux-mêmes, soit l'un envers l'autre, soit l'un et l'autre envers les tiers qui peuvent être le fruit de leur union. Il va sans dire que le mariage n'affranchit pas de toute règle la chose du monde qui voudrait être la plus réglée, le mouvement des naissances et de la population. Le mariage, sans doute, a pour objet l'accroissement de l'espèce, mais son accroissement judicieux, son accroissement proportionné aux moyens que l'espèce a de vivre. Est-ce obéir, je le demande, aux préceptes de l'Écriture que de multiplier le nombre des malheureux? Est-ce accroître l'espèce que de procréer des myriades d'êtres destinés à une inévitable destruction? Des époux ne sont pas excusables qui, avant d'appeler un enfant à la vie, ne prennent pas la peine d'examiner s'ils vont l'appeler à une vie heureuse ou misérable. La responsabilité que notre sottise voudrait faire peser ici sur la Providence ne pèse, en réalité, que sur nous; Dieu ne nous a dispensés, sous aucun rapport, de songer aux conséquences de nos actes (1).

Quand Milton veut peindre de ses vives et enivrantes couleurs l'hymen et ses suites, il se place dans le Paradis terrestre, où la misère était inconnue. Serait-ce, en vérité, l'union de Deucalion et de Pyrrha, ou celle de Saturne et de Rhée qui devraient être nos modèles?

Enfin, la contrainte morale a été combattue par une dernière objection; elle est impossible, a-t-on dit, à moins qu'elle n'entraîne les vices les plus honteux, les plus ignobles prati-

(1) Ces paroles sont de M. Dunoyer, V. *Journal des Économistes*, mars 1853, p. 459.

ques. Si, comme je viens de m'efforcer de le montrer, elle est nécessaire, indispensable, elle ne saurait être impossible. Le monde n'est pas une arène de souffrances, où l'homme ne recueille que le dénûment, ce précurseur inévitable du vice, du crime et de la mort. Quelle idée se ferait-on autrement de la création ? N'y a-t-il pas des pays où la population sache maîtriser ses passions, et ces pays, pour ne plus revenir à mes précédentes observations, ne comptent-ils pas parmi les plus éclairés et les plus moraux ? Partout, lorsqu'il n'existe point de loi de privilége, les classes supérieures se soumettent aux conseils de Malthus. Les classes bourgeoises ne développent jamais, de leur côté, autant leur nombre que leur fortune, et, entre les classes laborieuses, celle qui vit dans les champs et a part à la propriété, se multiplie plus lentement que celle qui demeure dans les villes et que rien encore n'a accoutumée aux pensées de responsabilité, aux habitudes de dignité (1). La contrainte morale n'est donc pas impossible, et puisque c'est dans les pays les plus avancés, et qu'au sein des diverses classes, ce sont les plus intelligentes, les plus attentives à leur considération, les plus morales qui s'y soumettent, il est permis de penser qu'elle n'est pas coupable.

Mais, sans répondre à ces faits, on a injurié Malthus et ses disciples, et, il convient de le reconnaître, on s'est fait croire. Aussi, l'on avait de tels accents ! On se signait si dévotement! Le public, qui lit peu et réfléchit moins encore, n'y a pu tenir. Certes, l'œuvre était difficile ; il y fallait un vrai mérite, une audace remarquable, une habileté consommée. Toutes les idées reçues sur le devoir ou la vertu s'y opposaient également ; mais on n'y a rien ménagé, surtout sa

(1) Parmi les ouvriers de fabriques, en France, ceux de la Croix-Rousse (Lyon) ont très-peu d'enfants, 3 environ par mariage. Ce sont les ouvriers français les plus dignes d'esprit et de caractère. — Voy. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, t. I, p. 393.

conscience ; et à quoi ne parvient l'habileté jointe à la calomnie ?

La contrainte morale est donc devenue, pour le plus grand nombre, synonyme des vices de Sodome et de Gomorrhe, malgré les propres explications de Malthus. « Parmi les obstacles privatifs, l'abstinence du mariage jointe à la chasteté, est ce que j'appelle contrainte morale (*moral restraint*), dit-il, dès son premier chapitre. Le libertinage, les passions contraires au vœu de la nature, la violation du lit nuptial, en y joignant tous les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles privatifs, qui appartiennent manifestement à la classe des vices. » Plus loin, traitant spécialement de l'obstacle préventif, il prend encore soin d'écrire : « Je serais inconsolable de dire quoi que ce soit qui pût directement ou indirectement être interprété dans un sens défavorable à la cause de la vertu (1). »

Toutes les fois qu'il recommande la continence, il s'exprime de même. On dirait qu'il devinait que ce qu'il appelait morale et devoir lui serait reproché comme désordre et vice. Qu'on lise ses chapitres sur *les obstacles à la population dans les îles de la mer du Sud* (2), *dans l'Indoustan et le Thibet* (3), *dans la Chine* (4) *et le Japon* (5). Qu'on s'informe de ce qu'il dit de la Grèce (6), en passant en revue et les lois de Solon, qui sanctionnaient l'infanticide, et les ouvrages des plus illustres philosophes, qui, pour conserver la population dans les bornes prescrites, réglaient l'âge des mariages, la conformation des enfants qui se pouvaient élever, l'âge après lequel il était interdit d'en avoir, l'avortement des femmes

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. IV, ch. VI.
(2) *Id.*, liv. I, ch. V.
(3) *Id.*, liv. I, ch. XI.
(4) *Id.*, ch. XII.
(5) *Id.*, ch. XIII.
(6) *Id.*, ch. XIII.

et la prostitution des hommes. Qu'on parcoure son chapitre sur *les obstacles à la population chez les Romains,* où il s'occupe du *célibat vicieux et de la dépravation des mœurs romaines*, ainsi que ses écrits sur *les obstacles à la population dans la Norwége* (1), et *dans l'Angleterre* (2), où il montre, en toute sa pureté, la pratique du *moral restraint.* Dans chacune de ces différentes parties de son ouvrage, il exprime les mêmes pensées, fait les mêmes réserves.

Il en est pareillement encore dans son quatrième et avant-dernier livre. Il le commence par deux chapitres dont l'un est intitulé : *De la contrainte morale et de l'obligation qui nous est imposée de pratiquer cette vertu*, et dont l'autre a pour titre : *De l'influence que la contrainte morale aurait sur la société.* Il semble qu'avant de condamner Malthus, à propos de cette contrainte, on aurait au moins dû lire ces deux chapitres. Mais on a probablement pensé qu'il était inutile d'en connaître aucun. Je m'y arrêterai quelques instants, parce qu'on en a jusqu'ici fort peu parlé.

Malthus n'y veut pas, à l'encontre de la plupart des moralistes, qu'on détruise le principe de la passion, inné chez l'homme et provenant de Dieu. Jamais il n'a vu le Christianisme des mêmes yeux que l'auteur de l'*Imitation.* Il est de cette école protestante, si curieuse au sein des divers clergés, qui revêt la vie de tout autres couleurs que celles empruntées à l'ascétisme, et qui, bien qu'attachée aux doctrines du péché originel et de la grâce nécessaire, se refuse à prendre seulement le monde pour un champ d'expiations et de souffrances. On y sent comme un souffle des enivrantes et larges convictions qui faisaient écrire à Gœthe, sous l'empire des idées panthéistes, les superbes paroles qu'il met dans la bouche de Faust, lorsque celui-ci s'abandonne à *la*

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. II, ch. I.
(2) *Id.*, ch. VIII.

jeune et sainte volupté de la vie, qui se rallume et ruisselle dans ses nerfs et dans ses veines (1).

Dans le premier des deux chapitres dont je parle, le plus bel écrit assurément qui soit sorti de sa plume, si peu littéraire malheureusement, Malthus ne condamne que l'excès de la passion. « Le docteur Paley (2) observe avec raison, dit-il, que les passions sont nécessaires au bonheur, et le plus souvent de nature à nous y conduire. Les passions sont fortes et générales. Si elles n'étaient pas telles, peut-être ne rempliraient-elles pas le but auquel elles sont destinées. Mais cette force et cette généralité, dans le cas où il faudrait avoir égard à quelques circonstances particulières, produisent des excès et des écarts qui, à leur tour, sont la cause de plusieurs vices et par conséquent une source intarissable de maux. Ici se découvrent à la fois, d'un côté le principe du vice, de l'autre l'empire de la raison et de la vertu. » Qui repousserait ces idées si vraies, ces principes si justes, où le vice se distingue encore si bien de la vertu? Mais Malthus se complaît à ce sujet : « Après le désir de la nourriture, ajoute-t-il, la passion la plus générale et la plus impérieuse est celle de l'amour, en donnant à ce mot le sens le plus étendu. L'amour vertueux et ennobli par l'amitié semble offrir ce juste mélange de plaisirs purs et sensibles qui convient à tous les besoins du cœur. Il tend à éveiller toutes les passions sympathiques, et donne par là même à toute la vie plus d'intérêt et plus de charme. » Plus loin encore il continue : « Ce serait se faire une bien fausse idée de l'amour que de borner cette passion aux plaisirs des sens. Un plan de vie que l'on se trace, et auquel on s'attache avec constance, a toujours été envisagé avec raison comme un grand moyen de bonheur; mais je ne crois pas qu'on forme sou-

(1) Gœthe, *Faust*.
(2) Paley, *Natural Theology*, p. 547.

vent un tel plan, sans que l'amour y entre pour quelque chose, sans qu'on y mêle les plaisirs de famille, et ceux que les enfants vous procurent. Le repas du soir, un bon feu, une agréable habitation, sont des biens dont on ne jouit qu'à moitié, si l'on en sépare l'idée des personnes chéries avec qui on se plaît à les partager. »

Malthus comprend donc l'amour et n'en veut pas priver l'humanité ; mais, à l'opposé de ses adversaires, il ne prend pas cette joie céleste, cette infinie volupté pour l'entraînement brutal qui se révèle dans les cours de haras. C'est, pour lui, la flamme du cœur épurée au foyer de l'esprit ; il aurait dit volontiers comme Platon : L'homme a deux ailes : l'amour et la raison. Si les intimes épanchements des êtres sont sacrés, en effet, ce n'est pas à la condition qu'ils leur feront oublier leur nature et leurs devoirs envers eux-mêmes comme envers leurs enfants. Il faut avoir l'esprit de Chamfort ou l'éloquence de Buffon et de Rousseau (1) pour parler de l'amour à la façon de Godwin. Otez du commerce des sexes les circonstances qui l'accompagnent, dit-il crûment (2), et il sera généralement dédaigné. Le mariage n'est, à son sens, qu'un acte « de fraude et de monopole. » Voilà la doctrine qui a le plus attiré l'admiration de l'école qui se prétend morale et spiritualiste entre toutes (3).

Mais Malthus, dans le chapitre dont je parle, revient encore à la contrainte morale. « Dans l'histoire des épidémies, dit-il, on observe, presque sans aucune exception, que le plus grand nombre des victimes se trouve dans les classes inférieures du peuple, qui se nourrissent mal et vivent en-

(1) On connaît la spirituelle définition de l'amour donnée par Chamfort, et la déclaration de Buffon et de Rousseau que l'amour physique est ce qu'il y a de plus beau dans l'amour.

(2) Godwin, *Recherches sur la population.*

(3) Voy. Bastiat, *Harmonies économiques*, ch. XVI.

tassées dans des logements sales et étroits (1). Comment la nature pourrait-elle parler plus clairement, pour nous apprendre que nous violons une de ses lois, lorsque nous peuplons au delà des bornes que nous assignent nos moyens de subsistance? Elle a proclamé cette loi précisément comme celle qui interdit l'intempérance, en nous montrant les malheurs auxquels nous nous exposons lorsque nous nous livrons à nos penchants sans réserve. Si manger et boire est une loi de nature, c'en est une aussi que l'excès en ce genre nous devient nuisible, et il en est de même à l'égard de la population. »

Dans le chapitre suivant, Malthus montre combien le sort des populations, surtout des populations ouvrières, serait amélioré par la pratique de la contrainte morale, et pourquoi cette amélioration ne se peut obtenir, véritable et durable, par aucun autre moyen. Je me contenterai d'en donner un simple extrait.

« La prostitution, qui nuit à la population, dit Malthus, tend évidemment à affaiblir les plus nobles affections du cœur et à dégrader le caractère. Tout autre commerce illicite ne tend pas moins que le mariage à accroître la population (*si l'on n'a recours à des moyens que la morale réprouve*) et offre une beaucoup plus grande probabilité de voir les enfants naissants tomber à la charge de la société dont ils doivent être membres.

« Ces observations prouvent que la *chasteté* n'est pas, comme quelques personnes le supposent, une vertu forcée, produite par un état de société purement artificiel, mais qu'elle a son fondement réel et solide dans la nature et dans la raison. En effet, cette vertu est le seul moyen légitime d'éviter les vices et le malheur que le principe de popula-

(1) Les mots *Moyens de subsistance* sont synonymes, dans Malthus, de ceux de *Moyens d'existence*.

tion traîne à sa suite. » Peut-on être plus clair, plus explicite? La contrainte morale n'est-elle pas ici de nouveau suffisamment expliquée? Mais on a bien accusé Malthus de considérer les épidémies, les guerres, les famines comme des bienfaits! On a bien mis à sa charge la *painless extinction*, l'asphyxie sans douleur des nouveau-nés, proposée par Marcus (1), ainsi que la castration recommandée par Veinhold! On l'a bien présenté comme l'ennemi de la vaccine et l'ami de l'esclavage! Je ne sais vraiment pourquoi on ne lui a pas aussi attribué, en le prenant au sérieux, le spirituel récit de Swift sur le ragoût ou le bouilli des enfants (2). Ce n'était ni plus difficile ni moins véridique.

On se devait de même, on le comprend, d'assurer que Malthus réclame des obstacles légaux au mariage, et l'on n'y a pas manqué. Non-seulement, cependant, il n'invite les États à aucune mesure semblable à celles que l'Allemagne, la Norwége et la Suisse ont fort injustement décrétées, mais il les condamne formellement. « Si quelque homme jugeait à propos, dit-il (3), de se marier sans avoir l'espérance de pouvoir nourrir sa famille, je pense qu'il devrait être laissé à lui-même et jouir, à cet égard, de la plus entière liberté. Bien qu'à mon avis un tel mariage soit une action manifestement immorale, elle n'est pas du nombre de celles que la société doit se charger de prévenir ou de punir d'une manière directe. » Malthus n'était donc pas de l'avis du concile d'Arles qui décrétait cette sentence : *nullum sine dote fiat conjugium* (4).

S'il faut, au reste, blâmer les dispositions législatives qui mettent des empêchements au mariage, en favorisant les

(1) Marcus est un pseudonyme. On ignore le véritable nom de cet auteur.

(2) C'était le moyen proposé par Swift pour se débarrasser du « très-grand fardeau » causé par « le nombre prodigieux d'enfants. »

(3) *Essai sur le principe de population*, liv. IV, ch. VIII.

(4) Concile de 524. *Code théodosien*, édition de Ritter, t. VII.

liaisons illégitimes et les naissances naturelles, on doit autant condamner celles qui stimulent par d'ignobles primes la procréation des enfants. Le décret qu'abolissait, il y a peu d'années, le parlement sarde, et les ordonnances qu'on promulguait encore parmi nous au commencement de ce siècle étaient des monstruosités, non moins que des sottises. Car serait-ce parce qu'il y aura plus d'êtres à faire vivre, qu'il se trouvera plus de moyens d'y parvenir? Pour accroître la population, il n'est qu'une chose efficace et légitime, c'est de favoriser la production et l'épargne, c'est de s'appliquer à développer la prospérité publique. Autrement, lisait-on déjà dans un Italien du XVIe siècle, le mariage de tous les moines et de toutes les religieuses n'y changerait rien (1).

Toutefois Malthus n'a pas eu seulement des adversaires, comme je le rappelais au commencement de ce travail, dans lequel j'ai surtout reproduit des observations présentées il y a longtemps ailleurs (2). Si les éloges suscités par ses travaux ont été moins nombreux que les blâmes, ils ont été beaucoup plus éclairés et souvent aussi vifs. Hegewisch, son traducteur allemand, salue son livre comme « une révélation des lois de l'ordre moral, comparable à la découverte des lois de l'ordre physique de l'univers par Newton. » Et c'était, en effet, une révélation. Tout le XVIIIe siècle, fidèle en cela du moins aux traditions établies, voyait dans l'accroissement de la population, la principale, presque l'unique condition de la force et de la richesse des nations. Adam Smith lui-même pensait, après Vauban, que c'est par le nombre de leurs sujets que la grandeur des États se mesure. Montesquieu allait jusqu'à réclamer pour l'Europe entière des règlements favorables à la propagation de notre espèce (3). Il

(1) Botero, *la Raison d'État*, 1589.

(2) Voy. mes *Lois du travail et de la population*, liv. V.

(3) *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XXVI. — Montesquieu écrit pourtant dans

n'est peut-être, au siècle dernier, que Diderot qui ait clairement entrevu, en France, que « la naissance d'un enfant, toujours regardée comme un accroissement de richesse pour la nation, est plus souvent et plus sûrement encore un accroissement d'indigence pour la famille (1), » et qu'Arthur Young, en Angleterre, qui ait cru qu'un pays dont la population dépasse l'industrie, « serait beaucoup plus puissant et florissant s'il comptait quelques millions de moins dans le nombre de ses habitants (2). »

C'est contre cette opinion commune et presque absolue que s'est insurgé Malthus. Il a, sinon pour la première fois, au moins de la façon la plus complète et la seule scientifique, enseigné que la population peut être surabondante, et que l'homme doit surtout s'en prendre à lui-même du sort qu'il ressent. Emporté par la lutte, il a parfois, à la vérité, oublié que les lois influent aussi sur notre condition. Il est allé trop loin en affirmant que « les maux qui résultent d'un mauvais gouvernement, comparés à ceux que produisent les passions humaines, ressemblent à des plumes flottantes sur la surface d'un gouffre ». Si partout nous pouvons rester dignes et moraux, quelles difficultés s'imposent pour cela, cependant, sous des pouvoirs où tout est organisé en vue de notre avilissement et de notre corruption ! Mais il est probable, écrivait lui-même Malthus, qu'ayant trouvé l'arc trop tendu d'un côté, j'ai été porté à le trop courber de l'autre. C'est encore lui qui, traitant de la charité, écrit : « Il résulte clairement des faits que nous avons rappelés, que les pays soumis au despotisme, et qui sont les plus mal gouvernés, ont une population qui, quelque chétive

le même ouvrage : La population est toujours en raison dont elle peut disposer, liv. XVIII, ch. x.

(1) Diderot, *Supplément au Voyage de Bougainville.*

(2) Arthur Young, *Voyage en France.*

qu'elle soit, est très-grande, en proportion de leurs moyens de subsistance, et surpasse, sous ce rapport, celle des pays mieux gouvernés... Pour qu'un peuple contracte des habitudes de prudence, la première chose requise est que la propriété soit parfaitement assurée. La seconde, peut-être, est un certain degré de considération pour les classes inférieures du peuple, que font naître des lois égales pour tous, et que tous ont concouru à établir. Plus donc le gouvernement est parfait, plus il favorise ces habitudes de prudence, et cette élévation de sentiment qui, dans l'état actuel des sociétés, sont les seuls moyens d'écarter la misère (1) ».

Mais, quelque influence qu'aient les lois, et je crois qu'elles en ont une très-grande, il n'en est pas moins certain que le sort de chacun de nous se règle en majeure partie par la mesure de ses désirs, la sagesse de ses actions, la constance de ses efforts. Toutes les lois ou tous les gouvernements ne nous empêcheront jamais de porter la peine de notre imprévoyance, ni n'en déchargeront nos enfants. Bien que l'état civil et politique dans lequel nous vivons, influe beaucoup sur notre activité et notre moralité, c'est toujours nous qui comptons le plus en définitive dans notre heureuse ou fâcheuse destinée. Malthus, nous revêtant de toute notre liberté et de toute notre responsabilité, avait mille fois raison de nous proclamer les premiers souverains de notre présent et de notre avenir. Et si penser ainsi c'était se tromper, que deviendraient les enseignements de la morale, les doctrines de la philosophie et de la religion, les prescriptions sur le mérite et le démérite, sur les châtiments et les récompenses? C'est en parlant de l'existence terrestre que saint Paul disait : L'homme recueillera ce qu'il aura semé.

(1) *Essai sur la population*, liv. IV, ch. IV.

V

Je ne pourrais ici passer en revue les divers systèmes opposés à celui de Malthus, depuis les erreurs physiologiques de M. Doubleday, jusqu'aux lubriques folies de Fourrier. Si l'on voulait les connaître, je renverrais à l'analyse que j'en ai naguère publiée (1). Mais je ne saurais me dispenser de parler des deux mesures qu'on a le plus souvent présentées comme réparant, si elles ne le préviennent, les dommages des populations trop multipliées : l'émigration et la charité.

Pour que l'émigration débarrasse de la misère, il faut de toute nécessité qu'elle s'adresse aux pauvres ; autrement ce sont les richesses, les connaissances, l'expérience qu'elle enlèverait. Et afin de juger des résultats qu'elle produirait, en ce cas, qu'on se rappelle ce qu'a valu à la France la révocation de l'édit de Nantes, ou ce que l'Espagne a retiré de l'expulsion des Juifs et des Maures. Du reste, le dénûment et le désespoir acceptent seuls d'ordinaire les pensées d'émigration (2). Renoncer au sol natal, briser ses liens domestiques, ses relations sociales, rompre ses habitudes, arrêter ses travaux, pour aller à l'inconnu, pour naviguer vers des terres dont on sait à peine le nom, pour s'incorporer dans un peuple dont on ignore et les coutumes, et les ressources, et les pensées, souvent même jusqu'à la langue et à la religion, ce n'est certainement point affaire de caprice ou de plaisir. Il faut que toutes les angoisses de la misère y poussent, qu'on se croie abandonné de toutes les chances de l'avenir. Ne vous souvient-il plus de cette triste chanson d'un poëte

(1) Voy. mes *Lois du travail et de la population*, t. II, liv. V, ch. II.

(2) En Allemagne, où les émigrants sont obligés de faire des déclarations très-explicites sur leur fortune, on a évalué, dans ces dernières années, entre 400 et 500 fr. l'argent et les autres valeurs mobilières qui quittent le pays avec chacun d'eux.

allemand, sur ses compatriotes condamnés par le despotisme à quitter leur patrie(1)? Comme ils se retournent, à la frontière, vers le lieu de leur naissance, et embrassent la terre qu'ils ne reverront plus! Quelle sublime amertume Dante met aussi au cœur de celui qui mange le pain d'autrui, qui monte l'escalier de la maison étrangère, qui quitte ce qu'il chérissait le plus !

..... *Tu lascerai ogni cosa diletta !*

Voyez à Hambourg, au Havre, à Liverpool, ces bandes d'émigrants qui vont partir pour un autre hémisphère; écoutez leurs plaintes; entendez leurs adieux, et vous vous convaincrez trop facilement de leurs douleurs et de leurs souffrances.

Combien même elles vous sembleraient plus affreuses, si vous assistiez à leur arrivée sur le sol vers lequel ils se dirigent! Ils n'ont plus alors la mince épargne qui a payé leur passage, une main à presser, un regard à échanger; ils se sentent comme délaissés du monde entier : « Sans l'ami qui soutient, sans la voix qui répond. » Il leur faut un salaire instantané, et à quels travaux pourront-ils se livrer, où trouveront-ils des instruments d'ouvrage? Informez-vous de l'état des Irlandais lorsqu'ils débarquent à New-York, et des secours dont ils ont besoin.

Grands philanthropes, ou heureux actionnaires des entreprises d'émigration, tout vous semble souriant dans les forêts du Nouveau Monde, dans les steppes ou les déserts de l'ancien. Vous ne redoutez aucune misère, parce qu'il se rencontre encore des landes inoccupées sur les côtes d'Islande ou près du Sahara! Que ne montrez-vous l'exemple pourtant? Après vous être embarqués, dénués de capital, et avoir prospéré, on vous croirait sur parole quand vous diriez aux peuples : « Multipliez sans retenue ni crainte! Il y a place

(1) Chanson de Schubart.

pour vous et vos descendants à deux mille lieues de vos patries, au milieu des bêtes fauves et sur des terres incultes ! Ne croyez pas qu'une société se fonde seulement avec du travail, du savoir et du capital, comme l'enseignent les économistes !»

J'admire surtout qu'on n'ait pas aperçu que le lieu le plus fâcheux pour les labeurs et le salaire de tout canton ou de toute commune, c'est celui qui n'est pas en culture. Dans aucune lande du Poitou ne se rencontrent en effet des ouvriers aussi bien payés que dans les champs de la Beauce ; nulle ressource n'existe pour les masses populaires, loin des entreprises et de la richesse. La faim, le froid, les maladies, la mort, voilà les plus sûrs résultats de telles erreurs ou de tels calculs.

Malthus avait au moins un mérite sur ses adversaires : celui de l'étude, et il fournit les plus précieux et les plus décisifs renseignements sur l'histoire des colonisations. Il prend soin notamment de rappeler les maux, les luttes, les désastres qu'ont subis les premiers colons des États-Unis, ceux de tous, cependant, qui ont le mieux réussi. Il redit l'origine des établissements de la Barbade, de la Guyane, de Port-Jackson, du Volga, et remarque avec grande raison ensuite qu'une colonie nouvelle offre l'exemple d'un pays beaucoup plus peuplé que ne le comporte son produit annuel. « La conséquence naturelle de cet état de choses, ajoute-t-il, est que la colonie, à moins qu'elle ne reçoive d'abondants secours de la mère patrie, doit diminuer rapidement, jusqu'à ce qu'elle soit au niveau des faibles moyens de subsistance qui sont à sa portée, et qu'elle ne peut commencer à croître d'une manière permanente, qu'à l'époque où ceux qui restent ont assez cultivé le sol pour produire plus de nourriture qu'il n'en faut pour eux-mêmes, et avoir ainsi un excédant qu'ils peuvent répartir entre leurs enfants (1). »

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. IV.

Ce n'est, certes, ni le génie, ni le courage qui manquaient à William Paterson, l'illustre fondateur des banques d'Écosse et d'Angleterre, l'un des hommes auxquels l'humanité doit le plus, et qu'est devenue la colonie qu'il s'efforça de fonder dans l'isthme de Darien (1)? Toutes les tribus errantes du passé n'ont pas eu pour guide le cerf du Palus-Méotide des peuplades germaniques. De nos jours encore, bien qu'aidés si libéralement par la France, quels colons réussissent en Algérie, sans d'immenses labeurs et des avances considérables ?

M. de Molinari estime à plus de cinq cent mille personnes l'émigration annuelle de l'Europe depuis quelques années (2). C'est la preuve irrécusable que les populations répugnent moins qu'autrefois à l'abandon de la patrie; mais il n'en résulte pas que l'émigration ne suppose toujours de cruelles peines, et que les succès à l'étranger ne soient très-difficiles. Si l'émigration se faisait en outre, sur une vaste échelle, au profit des pauvres, si l'on voulait sérieusement l'employer pour éteindre la misère, quel État subviendrait aux dépenses qu'elle entraînerait (3)? Bien plus, l'impôt qui y pourvoirait serait injustifiable, à moins qu'on ne prouvât que certaines classes ont droit sur la fortune des autres? Les philanthropes ont paru ressembler aux médecins qui, pour se débarrasser de leurs malades, les envoient mourir au loin (4). Que de fois cependant ce sont les plus malades qui restent! Que de fois l'émigration enlève surtout les hommes et les adultes, en laissant les femmes et les enfants !

Au surplus, que peut valoir l'émigration comme réfutation du système de Malthus? S'il est faux, la population ne

(1) Voy. le travail d'Éliot Warburton sur W. Paterson.
(2) *Dictionnaire de l'économie politique*, art. ÉMIGRATION.
(3) V. Rossi, *Cours d'économie politique*, 19e leçon.
(4) *Idem.*

tendra jamais à dépasser les moyens d'existence ; l'émigration sera inutile. S'il est vrai, au contraire, l'émigration ne saurait dispenser de la contrainte morale qu'il réclame. Il faut, d'après Malthus, vingt cinq ans pour que la population se double ; de quelle manière le vingt-cinquième de la population des États déjà suffisamment habités, s'expatrierait-il chaque année ? Quels lieux, s'il en était ainsi, resteraient libres dans cent ou deux cents ans (1) ? J'ajoute qu'aussitôt qu'un peuple compterait sur l'émigration comme sur une ressource assurée, il contracterait plus de mariages et aurait plus d'enfants (2).

L'émigration n'est jamais et ne peut jamais être qu'un palliatif. Le gouvernement anglais a sagement fait d'encourager l'émigration irlandaise dans ces derniers temps ; ceux qui restent dans ce malheureux pays, moins pressés par le besoin, moins stimulés par la concurrence, recevront de meilleurs salaires, et, voyant à leurs enfants un horizon que n'éclairera plus seulement le désespoir, s'en préoccuperont davantage. Il n'est que trop vrai que la misère enfante la misère ; aucun mot, je le répète, n'est plus exact que celui de prolétariat. Mais c'est folie de croire que l'émigration puisse dispenser quelque peuple que ce soit de prévoyance et de retenue. Quand l'homme renonce à ses devoirs, il faut qu'il souffre, dans sa personne, comme dans celle de ses descendants. La loi de la responsabilité n'admet nulle exception, et du mérite ou du désordre des pères provient partout le sort des enfants. C'est le lien indestructible, divin, qui unit les unes aux autres les générations, faisant d'êtres isolés, qu'un jour voit naître et que bientôt la mort enlève, l'humanité.

Quant à la charité, comment serait-il aussi permis de con-

(1) Voy. les statistiques des différentes émigrations, surtout de celles du Royaume-Uni.

(2) Voy. Roscher, *Principes d'économie politique*, t. II, liv. V, ch. I.

clure de ses bienfaits, si grands qu'ils soient, à l'erreur de Malthus? Il enseigne que la population atteindra forcément les dernières limites des subsistances, si rien n'arrête son essor, et, pour lui épargner les maux qui en résulteraient, il l'exhorte à réfréner ses passions, à modérer ses désirs : que peut faire à cela la charité? En supposant cette doctrine erronée, la population restera, quoi qu'elle fasse, suffisamment pourvue, et l'on ne secourt pas une indigence absente ; en la supposant vraie, de quelle façon, lors de la surabondance de la population, distribuerait-on les subsistances indispensables ? C'est à la souffrance et à la mort que les philanthropes laissent en réalité le soin de maintenir le niveau entre la population et les aliments ; les économistes préfèrent en charger la raison et la prudence humaines (1).

Prétendrait-on que, malgré les assertions de la science, les peuples subsistent, progressent, et que leurs misères sont partout adoucies, sinon effacées par l'aumône? Qu'on prouve qu'ils ne se sont soumis à nulle retenue, qu'ils n'ont jamais obéi à la *contrainte morale*, et l'on pourra certifier ensuite que la charité a calmé tous les maux, séché tous les pleurs. Il restera seulement à persuader qu'il vaut mieux soulager qu'empêcher la souffrance. Si l'on s'en tient à dire que, quels que soient les systèmes économiques, il se trouvera sans cesse des besoins à pourvoir et des douleurs à apaiser, toute discussion cesse. Nul économiste n'a nié que les richesses pussent être mal réparties, le travail peu respecté, les hommes imprévoyants, les lois abusives ; aucun d'eux ne le niera de longtemps probablement. Mais ils donnent à leurs vues un but plus élevé que d'atténuer des maux trop réels par quelques aléatoires offrandes. Au présent si cruel et si tourmenté des peuples, ils s'efforcent de faire succéder un

(1) Voy. Rossi, *Introduction à l'ouvrage de Malthus.*

avenir calme et heureux, en stimulant les plus nobles sentiments, en rappelant à chacun son devoir, en montrant, comme le voulait Platon, le châtiment toujours attaché à la faute, par une chaîne d'airain et de diamant.

Dès qu'on sort des cas exceptionnels, au reste, le dénûment ne provient que de l'une ou de l'autre de ces deux causes un travail trop restreint, ou un salaire trop faible. Un travail trop restreint, c'est la fainéantise, avec sa suite de vices et de lâchetés. Et, si la charité peut ajouter le supplément de paye qu'un travail plus assidu procurerait, à quelle condition le fera-t-elle et pendant combien de temps? Lorsque l'ouvrier n'est plus contraint d'employer son activité à gagner sa subsistance, partout, toujours, il quitte les fabriques ou les champs; d'industrieux il devient inutile, d'honorable, avili; il délaisse les mœurs du travail pour celles de la mendicité. Nos ateliers nationaux ont eu les mêmes effets que les distributions de l'antiquité; et le pauvre secouru n'oublie jamais qu'il doit pourvoir à ses besoins et procurer à ses enfants une condition supportable, sans que ceux qui l'entourent soient excités à l'imiter. L'aumône inconsidérée devient promptement une prime ruineuse et générale à l'oisiveté. On se tromperait en répétant que l'ouvrier doit être réduit au nécessaire pour travailler (1); mais on dirait avec vérité que l'ouvrier ne doit, pour travailler, compter que sur lui-même.

Le travail est une nécessité de chaque instant; c'est la tâche, l'honneur, la vie de l'homme. « Celui qui ne veut pas travailler ne mérite pas de vivre, » dit énergiquement saint Paul. « Celui qui donne à des vagabonds et à des débauchés jette son argent aux chiens, » écrit saint Basile. « Ne donne pas, dit saint Jérôme, à de faux indigents la

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxx.

substance du Christ (1); elle appartient aux vrais pauvres. » « L'oisiveté produit des mendiants, s'écrie Bossuet (2), autre race qu'il faut bannir d'un royaume bien policé. » Lorsque la charité, sur laquelle, on le voit, l'économie politique s'accorde aussi avec la religion, tente de dispenser du travail, sa prétention ne va à rien moins qu'à changer les lois du monde. Et, si ce n'est le but, le plus sûr résultat au moins de son amour de l'humanité, c'est alors de la déshonorer.

Comment, au surplus, l'aumône réparerait-elle les suites d'un travail trop restreint? Ne se pouvant prélever sur l'épargne; car une industrie insuffisante ne laisse rien de disponible, elle s'imposerait nécessairement en ce cas au capital. Or, les possesseurs de capitaux, les riches, sont bien peu nombreux en comparaison des nécessiteux, et plus les capitaux se resserrent, moins le travail se peut maintenir. Par suite, la société, en face d'une misère sans cesse croissante, se trouverait avec des ressources sans cesse affaiblies. Ce serait la digue qui s'abaisse à mesure que le fleuve grandit; ce serait la force qui disparaît à mesure que l'œuvre devient plus laborieuse. Les termes mêmes du problème impliquent contradiction : la charité distribue, elle ne crée pas.

L'insuffisance des secours apparaîtra surtout si l'on se rappelle, comme je le disais à l'instant, que les limites de l'indigence ne cessent de s'étendre, lorsqu'elle se sait assistée. « Représentons par 100, dit M. Cherbuliez, dans un excellent travail sur la *bienfaisance publique* (3), les besoins actuels de l'indigence, à une époque et dans un lieu donnés. Si la bienfaisance pourvoit entièrement à ces besoins, son action neutralisante, c'est-à-dire l'encouragement qu'on

(1) Dans saint Jérôme et beaucoup de Pères de l'Église, ces expressions tiennent à la théorie de la propriété.

(2) Bossuet, *De la politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte.*

(3) Cherbuliez, *Dictionnaire de l'économie politique*, art. BIENFAISANCE PUBLIQUE.

donne à l'imprévoyance, s'exercera sur la classe entière des pauvres non assistés, dont le nombre inconnu est peut-être centuple des indigents actuels, et tendra sans cesse à s'accroître par l'effet même des garanties qui lui sont données contre les suites fatales de son accroissement. Ainsi, une somme d'assistance égale à cent aura pour résultat de produire, dès l'année suivante, une somme de besoins égale peut-être à 200, peut-être à 500, peut-être à 1000, et dont l'augmentation ultérieure n'aura point de limites assignables, tant que le chiffre des assistances pourra s'augmenter proportionnellement. »

La seconde cause générale de l'indigence, l'insuffisance du salaire, résulte toujours de l'offre trop grande des ouvriers, comparativement à la demande des entrepreneurs. Il ne m'est pas nécessaire de répéter que le travail est une marchandise, dont le prix se règle, comme celui de toute marchandise, sur les rapports de l'offre et de la demande. Et c'est pour cela surtout qu'il sied tant de recommander aux classes qui vivent de leurs labeurs, la prudence dans le mariage, la réserve dans la satisfaction de leurs désirs. Si la charité s'efforce en ce cas encore de tout réparer, soyez sûr qu'elle ne tardera pas non plus à manquer de ressources et à interrompre son œuvre. La voie de la passion est aussi large que celle de la fainéantise. Pour ne s'y pas accumuler, les classes ouvrières ont besoin qu'on ne détourne jamais leurs regards de l'écueil qui la termine. Qu'importe, en effet, le nombre des enfants, quand on n'a plus à pourvoir à leurs besoins? Montesquieu ne voyait-il pas dans l'accroissement des familles, une des ressources les plus assurées de la mendicité, chaque enfant ayant deux mains à tendre ? Une veuve anglaise, mère de cinq enfants, répondait aux personnes qui voulaient la détourner d'un second mariage : N'ai-je pas la

commune pour me décharger du fardeau de ma fécondité ?

Aussi, sous l'empire de cette pensée que la paye des classes laborieuses dépend de leur nombre, doit-on assurer que la certitude de l'aumône, par cela seul qu'elle stimule la population au delà des besoins de la production, a pour résultat de faire baisser tous les salaires, ou, si quelques-uns sont maintenus artificiellement, de priver d'occupation beaucoup de travailleurs (1). Les accablantes misères et l'excessive mortalité de l'Irlande prouvent de façon irrécusable que l'homme n'est pas moins obligé à la sagesse qu'au travail. Supposez, d'ailleurs, que des secours entreprennent de garantir contre l'excès de population, et vous vous convaincrez que les économies seraient bientôt dissipées, comme les capitaux eux-mêmes. Pensez à l'*hirudo ærarii* de Cicéron.

En dehors des cas les plus généraux, les seuls que j'aie à étudier ici, l'insuffisance du salaire ou du travail résulte habituellement d'une nouvelle direction donnée aux diverses ressources sociales, ou d'un trouble apporté à la production. Au lieu de s'employer à la fabrication du fer, par exemple, les capitaux peuvent s'utiliser dans la filature du coton ou le tissage des draps ; en cessant de se porter vers les provinces du Nord, ils se peuvent diriger vers celles du Midi ; une crise industrielle peut éclater enfin, après des années de prospérité, grâce à une mauvaise récolte, à une restriction du crédit, à une révolution politique. Mais les souffrances ne seront alors que très-momentanées ou toutes locales; et si des secours modérés et passagers, comme ces souffrances elles-mêmes, sont nécessaires pour les combattre, les ouvriers n'y doivent jamais cependant assez compter pour vivre au jour la journée, pour jouir du présent sans souci de l'avenir, pour oublier, en chaque

(1) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. VII.

famille, qu'ils se doivent mutuellement assister. Ceux qui mériteront d'être secourus, le seront même d'autant mieux alors, que la société ne sera pas épuisée à l'avance et saura qu'elle secourt le malheur, non le vice.

Qu'est-ce que l'aumône, d'autre part, et d'où provient-elle? Elle se prélève évidemment sur le capital ou le revenu, puisque ce sont les sources uniques où s'alimentent les consommations. Mais comment diminuer le capital, de quelque façon que ce soit, sans porter atteinte au travail, principe lui-même du salaire? Ou comment diminuer le revenu, sans empêcher le capital de se former ou de s'accroître, à moins de restreindre le fonds même des dépenses c'est-à-dire aussi des commandes et des salaires? Ce qu'on donne aux pauvres se retire aux travailleurs, rien n'est plus assuré; une aumône en plus est un salaire en moins. Bien que le mendiant ne soit pas le voleur de l'ouvrier, selon le langage exagéré d'un auteur anglais, l'épargne, le travail, l'ensemble de la richesse, sont partout en raison inverse de l'assistance.

Mais les pauvres secourus consommeront, eux aussi, réplique-t-on; ils échangeront les aumônes qu'on leur distribuera contre les produits dont ils auront besoin. Pour ne plus revenir sur l'impossibilité d'un travail dénué de ressources et délaissé des ouvriers, je me contenterai de remarquer qu'à se morceler indéfiniment les éléments de l'industrie perdent beaucoup de leur utilité. Puis, les pauvres se pourvoient presque de tout eux seuls, en dehors des lois de la division du travail, des avantages du crédit, des progrès mécaniques; partant, avec une somme de labeurs, de temps, de premières matières, d'argent, infiniment plus considérable pour des résultats infiniment moindres. C'est encore pour cela qu'à chaque époque de grandes largesses se rencontrent de redoutables crises industrielles; car les unes ne vont jamais sans les autres. Au fond, le mal gît, toutes

les fois que la misère est très-étendue, dans la rareté des subsistances ; nul autre remède n'existe qu'un surcroît d'approvisionnement. Les lois ou les secours sont également impuissants, en face du défaut d'aliments. C'est seulement par les privations des classes les plus nombreuses que des produits trop minimes parviennent à suffire à la société (1).

Cependant le pauvre souffre, tend une main déjà desséchée, sollicite d'une voix déjà éteinte ; l'ouvrier, lui, peut attendre ! Il ne le peut pas longtemps, néanmoins, avant de devenir pauvre lui-même. Et lorsqu'en face d'une misère sans cesse plus étendue, l'industrie, cette universelle, cette seule pourvoyeuse, se restreint ou s'arrête, comment la société tout entière ne succomberait-elle pas? Ce n'est pas assez de considérer le jour qui s'achève, il faut envisager aussi les jours qui le suivront. Sans doute, il sied d'entendre les plaintes, de voir les larmes, de savoir soi-même souffrir et pleurer lorsque les vents qui passent portent ces tristes paroles que partout murmurent tant de voix : « Tout ce qui respire bénit celui qui prodigue ses largesses. Mon âme, pourquoi es-tu triste, lorsqu'il est si peu de créatures qui ne se dilatent dans la joie, dans la volupté d'être, qui ne se plongent et ne se perdent dans l'amour? Lorsque des flots de lumière et des torrents de feu inondent un autre monde, le mien reste noir et glacé. L'hiver l'enveloppe de ses frimas comme d'un suaire éternel... Que la terre et le ciel prient et pleurent pour moi (2) ! »

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Oui, les douleurs de nos semblables nous imposent d'immenses charges ; mais avant tout elles nous commandent de

(1) Voy. Buchanan, *Notes sur Adam Smith*, liv. I, ch. VIII.

(2) J'emprunte ces paroles à M. de Lamennais, sauf les dernières, qui sont de Christophe Colomb.

ne les point augmenter, en oubliant les immuables lois de l'humanité, l'ordre éternel du monde. Je le répète encore, des aumônes assurées et étendues, soit qu'elles proviennent de l'État, comme il en est avec la charité officielle, et c'est la seule dont s'occupe Malthus, soit qu'elles proviennent d'institutions privées, comme les couvents d'autrefois ou quelques associations d'aujourd'hui, stimulent inévitablement la paresse et l'imprévoyance parmi les classes les plus nombreuses, en dissipant jusqu'aux dernières ressources de la communauté. On ne citerait nulle exception à cette règle dans l'histoire entière.

Qu'un tel ordre de choses s'établisse, en outre, au sein de populations déjà serrées, avides de bien-être, sûres de leurs forces, comme tant le sont de notre temps, et qu'arrivera-t-il? Si la doctrine économique est fausse cependant, si la charité, ainsi qu'on s'applique à le persuader, dispense de la prévoyance et du travail, en laissant intacts les éléments de la richesse, pourquoi la restreindre? Après avoir promis des secours à tous les besoins, il ne reste qu'à les distribuer. Qu'on prenne garde même de trop tarder à le faire! Entouré, comme on le sera bientôt, d'une foule déshabituée du travail, folle d'avidité et de bassesse, excitée par « la cruelle et irrésistible faim (1), » tout délai deviendra funeste. Qui ne sait les vœux et les actes des populaces de l'antiquité ou des Jacqueries du moyen âg? Qui, de nos jours, n'a entendu les plaintes ou vu les excès de populations trompées par de mensongers engagements?

Et, remarquez-le, si la charité ne doit jamais prendre de telles proportions, grâce à la sagesse de la philanthropie, il ne s'agit plus d'un système, d'une doctrine, mais seulement d'un expédient. On se tire comme on peut d'une difficulté pressante, en n'ayant d'autre mérite que d'avouer son igno-

(1) Trop exacte expression d'Homère.

rance et son embarras. La charité ne résout en ce cas ni le problème de la population, ni celui du bonheur public ; elle n'empêche aucune de nos actions de produire ses conséquences naturelles, heureuses ou funestes. Peut-être est-il habile de se donner auprès de la foule comme les correcteurs de la création, comme les dispensateurs de la félicité générale ; mais il serait prudent, si ce n'est qu'affaire de montre, de moins acclamer, près de ceux qui étudient et réfléchissent, sa supériorité et ses triomphes.

Aussi bien est-il étrange qu'il faille encore donner ce conseil. Après avoir rappelé que l'indigence n'est autre chose que l'insuffisance des ressources, eu égard à la somme des besoins, Malthus ajoutait, en élucidant jusqu'à l'évidence cette pensée : « L'acte par lequel on transporterait à chaque ouvrier la propriété additionnelle de 3 shillings par jour, n'augmenterait pas la quantité de viande qui existe dans le pays. Or, dans l'état actuel, il n'y en a pas assez pour que chacun des habitants en ait une petite portion à sa table. Qu'arriverait-il ? La concurrence des acheteurs au marché élèverait bientôt le prix de cette marchandise. Et tandis qu'à présent la livre de viande coûte un peu moins d'un demi-shilling, elle en coûterait 2 ou 3, en sorte que tout ce que le pays peut fournir ne se partagerait pas entre un nombre de personnes beaucoup plus grand que dans l'état actuel des choses. Quand une marchandise est rare et ne peut être distribuée à tous, elle va à celui qui produit le titre le plus valide, c'est-à-dire à celui qui peut en offrir le plus d'argent.... Quand les subsistances sont rares par comparaison au nombre des habitants du pays, il est assez indifférent que ceux qui composent les classes inférieures aient 2 shillings par jour ou qu'ils en aient 5. Quelle que soit leur condition à cet égard, ils n'en seront pas moins réduits à se contenter de la plus petite portion d'aliments. »

N'a-t-on pas vu ces observations se justifier pendant nos dernières disettes? Qu'ont produit alors les bons de pain, les ateliers de charité, les suppléments de salaire, auxquels on a recouru ? Le besoin ne s'est-il plus imposé ? Les privations ont-elles cessé? La demande du blé s'est accrue, au contraire, grâce à ces nouvelles facilités, et avec la demande sa cherté; voilà tout ce qu'il en est provenu. Chacune des remarques de Malthus sur les disettes de 1800 de 1801, s'est de nouveau vérifiée en 1847 et en 1854. Au mois de décembre 1853, par exemple, à cette époque ordinaire des battages et des ventes, on s'attendait parmi nous à la diminution du cours des céréales. Elle s'est produite au commencement de ce mois, il est vrai; mais à peine a-t-elle duré quelques jours contrairement à l'usage, à cause des mesures charitables prises par les diverses administrations. Selon Mill, d'accord avec Malthus et Buchanan, pour que les classes inférieures ne souffrissent pas des mauvaises récoltes, il faudrait puisque les prix se règlent par les quantités, que les classes supérieures renonçassent, lorsqu'elles surviennent, à consommer des céréales (1). Si les pauvres continuent alors à ressentir des privations malgré les secours qu'ils reçoivent, ces secours n'en imposeront pas moins aux classes placées immédiatement au-dessus d'eux les peines matérielles du dénûment, comme ses peines morales (2), et par le renchérissement des denrées, et par la diminution des salaires.

Lorsque le revenu social s'emploie à faire l'aumône, les ouvriers sont obligés effectivement de renoncer à l'épargne, de diminuer leur consommation, d'entamer leur capital, d'abaisser leur condition. Quoi qu'on fasse, ils descendent,

(1) La privation des classes supérieures ne suffirait même pas, les classes inférieures étant beaucoup plus nombreuses.

(2) Tooke pense que les lois des pauvres anglaises feraient monter le prix du blé, après une récolte en déficit d'un tiers, de 5, 6 ou même 10 fois. *History of prices*, 1, p. 15.

sous l'impulsion de l'implacable nécessité, la pente toujours si rapide de la misère. C'est que rien ne change l'ordre naturel des choses ; le malheur est la leçon de l'imprévoyance; lorsque la souffrance est inévitable, malgré toute tentative, elle se ressent. Cependant les disettes sont passagères, les richesses sociales sont loin de s'épuiser lorsqu'on les subit, les secours alors favorisent peu l'oisiveté. Que résulterait-il donc d'aumônes qu'on s'efforcerait de distribuer entre toutes les mains et dans tous les temps? Les plus tristes paroles de Tacite et de Pline ne se pouvaient même plus appliquer à l'Italie de la fin de l'Empire, accoutumée à tant et à de si larges distributions. Et, chose remarquable, ce sont les empereurs les plus méprisables qui se sont montrés les plus charitables. Ils se souvenaient probablement du conseil de Suétone à César, d'ôter à la population corrompue parles largesses le loisir de nuire à l'État (1), c'est-à-dire à eux-mêmes. Caracalla jetait son or au peuple du haut de la basilique Julia. Malthus le répète de nouveau, dans une pareille discussion : « lorsqu'on essaye de combattre la cherté des denrées alimentaires par de plus abondants secours, on accroît encore la demande, à supposer que l'effet d'une telle mesure ne soit pas de supprimer tout salaire, en supprimant tout travail, et l'on voit encore hausser le prix des denrées. C'est à peu près comme si le baromètre baissait jusqu'au mot *tempête*, et que pour rétablir le *beau temps*, nous fissions monter la mesure par quelque pression mécanique, puis que nous fussions étonnés de voir le mauvais temps continuer (2) ».

Il n'importerait en rien d'accuser ces principes de dureté ou d'égoïsme. Des principes ne sont ni cruels ni compatissants ; je l'ai dit précédemment, ils sont vrais ou erronés. Ce ne sont pas les économistes qui ont décrété les lois de l'u-

(1) Suétone, *Orat. ad Cæsar, de Repub. ordin.*, 41 et 51.
(2) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. V.

nivers, et devient-il méritoire de dissimuler la réalité, parce qu'on s'adresse aux classes qui sont incapables de la découvrir ? Quand Aristote n'apercevait dans la bienfaisance qu'un moyen de popularité pour les riches et de sécurité pour l'État (1), il ne se trompait pas complétement. Quel changement s'effectuerait si la charité consistait surtout, comme l'enseignait l'un des saints les plus vénérés, à ne point penser le mal et à se réjouir de la vérité (2) !

Est-ce à dire que toute assistance se doive refuser à la misère, tout secours à la faim ? Non ; je m'en suis expliqué déjà, et Malthus ne s'y trompe pas. « N'oublions pas, dit-il en parlant des époques désastreuses, que l'humanité et une vraie politique requièrent impérieusement alors de fournir aux pauvres tous les secours que la nature des choses permet de leur donner (3). » Les économistes aussi savent distribuer leurs aumônes ; eux aussi admirent les pensées charitables d'un Chrysostome, d'un Basile, d'un saint Augustin, d'un saint Paul, comme ils louent la page éloquente où Cicéron décrit la bienfaisance, et les beaux vers où Virgile, à l'inverse d'Homère, place l'homme secourable dans l'Élysée, à côté du héros. Mais ils n'ont pas d'illusions et ne veulent point mentir. Ils aperçoivent aisément que les secours se prélèvent, aux dépens des salaires et de la richesse sociale, sur le fonds des consommations ou sur le capital, et se refusent à ce qu'ils dispensent de la prévoyance, de la dignité, du travail. La charité privée et volontaire, qui soulage le malheur, après de justes informations, avec de sages ménagements, par des conseils et des soins autant que par des distributions d'aliments et plus que par des distributions d'argent, ils y applaudissent comme à la *loi royale* (4). Mais

(1) Aristote, *Ethic.*, IV, 2.
(2) Épître de saint Paul pour la Quinquagésime.
(3) *Essai sur le principe de population*, liv. III, ch. v.
(4) Expression de saint Jacques.

ils s'opposeront toujours à la charité légale ou administrative, à l'assistance ignorante ou inconsidérée.

La doctrine économique, à la prendre dans sa plus haute expression, est celle-ci : Le monde révèle dans toutes ses parties le plus sublime accord et reflète l'excellence divine. L'homme, qui en est et le centre et le couronnement, a des devoirs rigoureux à remplir, sans lesquels il ne saurait conserver ni dignité, ni liberté. S'il s'applique à les accomplir, sa condition, malgré de passagers accidents dont une aide volontaire et mesurée suffira facilement à réparer les suites, sera heureuse et sans cesse plus relevée. S'il y manque, quoi qu'on fasse, il souffrira, et il souffrira d'autant plus qu'on s'efforcera davantage de les lui faire oublier. Que, sous de justes et libérales institutions, les classes populaires demeurent laborieuses, prévoyantes, économes, sagement unies dans les liens de famille, dignement retenues dans la satisfaction de leurs passions, et toute misère ne semblera plus qu'exceptionnelle, toute souffrance cédera à l'assistance privée.

Sur quels principes, au contraire, s'appuie la doctrine opposée, et quels résultats entraînerait-elle? Insouciante de la cause des événements et des conséquences des actions humaines, tout, pour elle, est hasard ou malheur. Dieu ne lui apparaît qu'ainsi que le destin antique ou le fléau de l'univers. Cette dernière opinion lui est même inévitable, s'il se trouve quelque enchaînement dans ses déductions. Seulement, comment alors s'opposerait-elle à l'exécution des desseins providentiels? Voué à la peine, chacun de nous ne lui devrait plus sembler aspirer qu'au rôle d'esclave résigné, comme Épictète, à supporter la mauvaise fortune, ou, comme l'auteur de l'*Imitation*, qu'aux châtiments, à titre d'épreuves nécessaires, des souffrances et de la mort même, en y voyant sa délivrance. Mais l'humanité

tout entière a contredit ces désolantes pensées, et la civilisation, par sa seule existence, les condamne. Le monde est ainsi constitué, que si nous étions moralement bons, nous serions matériellement heureux, a proclamé l'un des plus vénérables et des plus habiles interprètes de la religion (1). Telle est la croyance de l'économiste, et la seule qui puisse permettre, sans une complète inconséquence, quoiqu'en de sages limites, d'assister le malheur. Nous inspirant des devoirs et de la noblesse de l'homme, nous croirions servir la cause seule de la misère et de la bassesse, si nous voulions des secours étendus, permanents, organisés d'une manière fixe et régulière. Nous répéterons toujours, sans y rien changer, la belle *Instruction* de Turgot *sur les moyens de soulager les pauvres*. Nous souhaitons surtout, à la place d'institutions charitables, dont le préjudice a tant de fois été démontré, des institutions de prévoyance, des caisses d'épargne, des assurances sur la vie, des associations de secours mutuels, des établissements de crédit populaire. Magnifiques créations, d'où sortira presque un nouvel ordre social, définitivement assis sur l'indépendance et la responsabilité, sur le travail et la dignité. Qu'Eschyle avait raison de nommer Dieu charitable celui qui nous donne la science et l'industrie (2)!

VI

Le second ouvrage de Malthus, formé en grande partie de

(1) Le docteur Chalmers.

(2) J'emprunte presque toutes les observations que je viens de présenter sur la population, l'émigration et la charité, aux ch. I, II et III du liv. V de mes *Lois du travail et de la population*. — J'ai cru devoir reproduire ces remarques et ces démonstrations, tant elles me paraissent utiles, plutôt que de m'en tenir à des citations de Malthus.

différents écrits publiés d'abord séparément, ce sont les *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*. Malthus se propose là, je l'ai rappelé, et le titre même de son ouvrage l'indique, d'envisager les questions qu'il traite, moins au point de vue de la théorie que des faits, qui modifient de tant de façons leurs divers aspects. « Le désir de simplifier en économie politique, écrit-il, a fait naître une sorte de répugnance à admettre l'action simultanée de plusieurs causes au lieu d'une seule, pour rendre raison de certains effets; toutes les fois qu'une cause quelconque a paru suffisante pour expliquer en partie un certain ordre de phénomènes, on lui en a attribué la totalité, sans avoir suffisamment égard aux faits qui se refusaient à cette explication. »

Aussi s'applique-t-il à considérer chacun des changements, prochains ou éloignés, que peuvent subir les décisions qu'il enseigne et les principes dont il rend compte. Il s'efforce tellement de rejeter tout idéal, toute pensée générale, toute donnée spéculative, pour rester plus sûrement dans le monde des hommes et des choses qui l'entourent, qu'il semble oublier que l'économie politique est une science dont les éternelles vérités se manifestent par des bienfaits ou des désastres, selon qu'on les reconnaît ou qu'on les repousse. Son attention à envisager chaque face ou chaque modification du milieu où il se trouve, l'entraîne à la fois en tant de remarques opposées, en tant d'aperçus différents, qu'on a peine à bien comprendre, en plus d'une occasion, sa pensée. Il oublie trop la recommandation de Newton : de ne pas admettre plus de causes qu'il n'est nécessaire pour rendre raison des phénomènes qu'on veut expliquer. Où l'on cherche un fleuve, on ne trouve qu'une multitude de ruisseaux, dont le cours même semble souvent disparaître le long des rives qu'on parcourt. Si Malthus n'avait pas laissé d'autres ouvrages que

ses *Principes d'économie politique*, son nom serait certainement inconnu depuis longtemps.

Il est un autre reproche général à faire à ce livre, grâce à l'extrême confiance qui s'y trouve exprimée dans l'intervention du pouvoir. Confiance singulière de la part d'un économiste, surtout d'un économiste anglais, à qui l'on doit l'*Essai sur la population*. Malthus avait pourtant écrit : « On peut affirmer hardiment que l'envie de trop faire est un indice certain de l'ignorance et de la témérité d'un gouvernement. Les médecins les plus habiles sont ceux qui prodiguent le moins de médicaments, et qui placent le plus de confiance dans les efforts salutaires de la nature. » Mais qu'il est loin de s'être toujours souvenu de ce sage conseil et d'avoir gardé cette utile mesure dans ses *Principes!* Il y cède bien plus habituellement à la préoccupation exprimée par ces autres paroles : « Il est évidemment impossible qu'aucun gouvernement puisse laisser suivre aux choses leur cours naturel; et celui qui conseillerait un tel système, sans y mettre des restrictions et des exceptions, discréditerait infailliblement les principes généraux, en les rendant absolument inapplicables dans la pratique. »

Malthus examine successivement, dans les *Principes d'économie politique*, les formes et les mesures de la valeur, la nature de la richesse, l'action créatrice du travail, les règles qui gouvernent l'offre ou la demande, les frais de production, la rente, les profits, le salaire, la distribution et la consommation des divers produits. Ce cadre, si vaste, ne contient toutefois, dans bien des parties, que de rapides ébauches. C'est une suite d'études très-diversement approfondies ; ce n'est point un enseignement méthodiquement divisé et fortement relié en toutes ses parties. De regrettables erreurs s'y rencontrent en outre, telles que la mesure des valeurs attri-

buée au travail, ou l'improductivité des travaux immatériels.

Sur cette dernière question, Malthus n'est pas partout cependant du même avis. Il écrit, par exemple, dans un remarquable passage du livre dont je parle : « Au nombre des causes fondamentales, nécessaires, qui influent sur la richesse des nations, il faut incontestablement mettre au premier rang celles qui ont rapport à la politique et à la morale. La garantie des propriétés, sans laquelle, complète ou partielle, il ne saurait y avoir d'encouragement à l'industrie individuelle, dépend, avant tout, de la constitution politique d'un pays, de la bonté de ses lois et de la manière dont elles sont exécutées. Et ces habitudes qui tendent à rendre les hommes à la fois laborieux et probes, et qui sont par conséquent les plus favorables à la production et à la conservation de la richesse, reposent principalement sur les mêmes causes combinées avec l'instruction morale et religieuse (1). » Il pensait donc au moins ici, contredisant à la fois son *Essai*, que l'esprit, les sentiments, les habitudes comptent autant dans la production sociale, que les mouvements des bras et des mains.

Il expose aussi, dans ses *Principes*, un regrettable système, à l'encontre de Ricardo, de J.-B. Say et de Mill, sur l'épargne et l'accroissement des capitaux. Après les avoir condamnés, il admet, comme l'ont tant répété depuis les prohibitionistes, que les produits peuvent tous à la fois se présenter en surabondance sur le marché. C'est nier l'une des plus importantes vérités économiques, en méconnaissant ce que sont les échanges et d'où proviennent les crises industrielles. C'est même, je crois, cette erreur qui lui fait écrire dans l'une des dernières parties de son livre, cette phrase qu'aucun économiste ne redirait certainement de nos jours, bien que Sismondi l'ait reproduite : « L'utilité des consommateurs

(1) *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. I, sect. I.

improductifs vient de ce qu'ils maintiennent entre les produits et la consommation un équilibre qui tend à donner la plus grande valeur d'échange aux fruits de l'industrie nationale (1). » Cette fâcheuse opinion l'entraîne enfin à vanter les plus lourdes taxes, grâce aux obstacles qu'elles créent à la production.

Mais il est un chapitre des *Principes d'économie politique* fort remarquable, c'est celui qui traite de la rente. Ricardo reporte justement à Malthus l'honneur d'avoir indiqué les traits principaux de sa propre théorie, et ce chapitre restera comme l'une des belles études de l'économie politique, quoique tout n'y soit pourtant ni concordant ni exact. Comment, au reste, ne se pas tromper toutes les fois qu'on abandonnera les voies tracées par l'illustre auteur de la *Richesse des nations*, qui découvrait si bien dans la rente l'effet nécessaire du monopole des propriétaires fonciers, et qui enseignait que toute terre cultivée produit une rente? Malthus, au contraire, s'efforce surtout de démontrer que la possession de la terre ne constitue pas un monopole. Il en est tellement convaincu que les réclamations de Buchanan, de Ricardo, de Say, de Sismondi ne l'ont pas ramené à une plus sûre entente des faits.

On s'aperçoit à la lecture de ce travail qu'il était resté, par rapport à la propriété foncière, sous l'empire des idées du XVIIIe siècle, d'accord, en cela du moins, avec la plupart des écrivains ecclésiastiques. Il n'y voit qu'une usurpation réalisée par d'injustes et odieux moyens. « L'appropriation des terres aux premiers âges des sociétés déjà vieillies, dit-il, a été accompagnée de tant de violences, que pour reconnaître la base naturelle et le progrès successif des rentes, il est nécessaire de concentrer notre attention sur l'établissement et le

(1) *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. I, sect. IX.

développement agricole et progressif des nouvelles colonies (1). » Il ne peut cependant longtemps méconnaître ce qu'est la propriété, dont les bienfaits sont plus marqués encore, au sein de notre état social, pour les classes qui vivent de leurs labeurs que pour celles qui vivent de leurs revenus. « Certaines circonstances relatives à la rente, écrit-il, ressemblent évidemment beaucoup à un monopole naturel. L'étendue même de la terre est limitée, et ne peut s'agrandir à notre gré. » Et bientôt, confessant en entier l'excellence de la rente, « Ne faut-il pas plutôt, dit-il, regarder la rente comme l'effet naturel d'une qualité attachée par Dieu à la terre, comme un don précieux fait à l'homme, qualité qui donne à la terre le pouvoir de faire subsister plus de personnes qu'il n'en faut pour la cultiver? La rente est une partie, et nous verrons bientôt une partie absolument nécessaire, de ce produit net de la terre, qui a été avec raison considéré comme la source de tout pouvoir et de toute jouissance, et sans lequel, il n'y aurait ni villes, ni forces militaires ou navales; sans lequel il n'y aurait point d'arts, de savoir, point d'ouvrages d'un travail exquis, point d'objets utiles et de luxe tirés des pays étrangers; sans lequel, en un mot, rien n'existerait de ce qui constitue cette société cultivée et élégante, qui non-seulement donne de l'élévation et de la dignité aux individus, mais qui étend son influence salutaire sur la masse entière du peuple? » Qu'il est curieux de voir, jusque dans les plus belles et les plus fermes intelligences, la lutte de principes contraires, de sentiments opposés! Du reste, le chapitre de Malthus sur la rente, et c'est un reproche qui se pourrait adresser à presque tous les chapitres des *Principes d'économie politique*, offre de nombreuses confusions et est d'une lecture très-difficile.

(1) *Principes d'économie politique*, ch. III, sect. II.

Quoi qu'il en soit, la rente provient, à l'avis de Malthus, de trois causes : 1° De la qualité du sol, qui permet d'en tirer plus de denrées nécessaires qu'il n'en faut pour faire subsister ceux qui le travaillent ; 2° de la propriété qu'ont les aliments de se créer eux-mêmes une demande proportionnée à la quantité des denrées produites ; 3° enfin, de la rareté comparative des terrains fertiles. Il se révolte contre Ricardo pour lui avoir prêté la pensée que la rente monte ou baisse suivant que la fécondité du sol augmente ou diminue. Il tient pourtant assez compte, on l'a vu, de la fertilité des terres, — et plusieurs autres passages que ceux que j'ai cités le prouveraient également (1), — pour en faire, à l'opposé de Smith et de la vérité, l'une des conditions de la rente. Il revient surtout à cette pensée dans une page qui marque de façon curieuse l'origine des idées de Ricardo sur la progressive culture des divers terrains, tout en manifestant encore les différences qui séparent sur la rente ces deux illustres économistes. « C'est une partie fondamentale de la théorie que nous avons développée dans ce chapitre, écrit-il, que presque tous les pays étant composés d'une série graduée de terrains, la rente doit monter à mesure que la culture s'étend à ceux qui sont moins fertiles ; mais la liaison qui existe entre la rente et la fertilité des terres subsiste avec la même force. Ce sont toujours les terrains fertiles qui payent la grande masse des rentes et jamais les terres ingrates. Ces dernières ne sont cultivées que par suite de l'accroissement de population, qui met en œuvre toutes les ressources du pays ; et quand même il n'y aurait point de terrains ingrats, on aurait encore des rentes. Un territoire limité, quelque fertile qu'il fût, serait bientôt peuplé, et la rente hausserait, sans que la production des denrées alimentaires fût deve-

(1) ... « La rente, qui reste comme attachée aux terrains d'une certaine qualité, etc. » — Bien d'autres citations semblables me seraient faciles.

nue plus difficile (1). » Je m'en tiens à ces remarques sur la théorie de la rente de Malthus, où se retrouve, on ne le saurait nier, chacun des principes dont le développement a rendu le nom de Ricardo si célèbre.

A la suite de la rente, Malthus exprime ses sentiments sur les diverses législations territoriales. De même qu'à peu près tous ses compatriotes à cette époque, il condamne de façon absolue l'égalité des partages et la division des domaines. Il ne découvre quelque bienfait au morcellement du sol que dans la restriction qu'il apporte aux immenses possessions créées autrefois par la féodalité. « Mais que la loi française, ajoute-t-il, continue d'une manière permanente à régler la transmission de la propriété, si aucun moyen de l'éluder n'est trouvé, et si ses effets ne sont pas mitigés par une prudence excessive dans le mariage, prudence que la loi tend certainement à décourager, il y a tout lieu de croire que le pays, au bout d'un siècle, sera tout aussi remarquable par sa misère que par l'égalité extraordinaire des fortunes. Les possesseurs des petites fractions de fonds de terre se trouveront, comme cela se voit toujours, dans le dénûment, et devront périr en grand nombre dans chaque année de disette. Il n'y aura guère de riches que les personnes qui recevront des salaires du gouvernement (2). »

Les successions, les ventes, les échanges, les donations ont continué cependant à partager nos héritages, et notre population s'est assez enrichie et assez ennoblie pour que les hommes les plus éminents de l'Angleterre s'efforcent maintenant de faire modifier les lois de leur patrie, en prenant les nôtres pour modèle. Qu'ai-je besoin de rappeler les sentiments, tant de fois exprimés à ce propos par Mill et par Cobden ?

(1) *Principes d'économie politique*, liv. I, ch. III, sect. VIII.
(2) Id., ch. I, sect. VII.

Malthus accusait avec plus de raison l'état arriéré de nos cultures, soumises au système du métayage, alors que celles de l'Angleterre étaient depuis longtemps déjà remises aux mains de fermiers instruits, actifs, désireux de s'enrichir. En chaque occasion, il revient d'ailleurs aux préoccupations qui lui ont fait écrire l'*Essai sur le principe de population*. Il s'attriste des misères qu'il rencontre, et recherche avec soin les adoucissements ou les remèdes qui leur seraient appropriés.

Ces nobles soucis répandent même une teinte marquée de tristesse sur plusieurs parties des *Principes*, et donnent à leur auteur l'aspect d'un esprit chagrin de vivre au sein du peuple dont il fait partie, en lui valant à la fois quelques fâcheuses erreurs scientifiques. Il redoute, par exemple, l'emploi de nouvelles machines, et s'effraye de l'application à l'industrie de plus nombreux capitaux (1), parce qu'il est persuadé que ces aides admirables du travail et de l'aisance nuiront aux labeurs et aux salaires des ouvriers. C'est en cédant à de telles craintes aussi qu'il apporte tant de restrictions aux franchises du négoce sur les denrées alimentaires de première nécessité (2). Mais combien sont élevés les sentiments d'où proviennent ces erreurs! Qu'il aime les classes malheureuses et souhaite de les voir appelées aux jouissances de la vie! « Si un pays, dit-il, n'avait d'autre moyen pour devenir riche que de demander le succès dans la lutte à la réduction des salaires, je dirais sans hésiter : périssent de telles richesses (3) ! » Et ailleurs : « Il est fort à désirer que les classes ouvrières soient bien payées par une raison bien plus importante que toutes les considérations relatives à la richesse, je veux dire, pour le bonheur de la grande masse

(1) *Principes d'économie politique,* liv. II, ch. I, sect. V.
(2) *Ibid.*, liv. II, ch. I, sect. X.
(3) Id., liv. II, ch. III, sect. IX.

de la société (1). » Voilà le charitable esprit, le noble cœur qu'on ne cesse de représenter comme plein d'égoïsme et de dureté.

Les *Définitions d'économie politique*, publiées en 1827, sont le dernier ouvrage de Malthus. Il s'y propose, en donnant leur véritable sens aux expressions employées de façon spéciale par les économistes, comme en expliquant les dissidences qui les séparent les uns des autres, de fonder l'unité de cette nouvelle connaissance humaine, et d'empêcher qu'on ne la croie ou dénuée d'un vocabulaire suffisamment raisonné ou privée de principes suffisamment assurés. Il examine surtout les définitions et les opinions qui lui paraissent regrettables dans les ouvrages de Smith, de Ricardo, de Mill (2), de Mac-Culloch et de Say. Ce dernier écrivain, on le sait, faisait grand cas du livre dont je parle. « Ces définitions et les développements qui les précèdent ou qui les suivent, disait-il en en rendant compte dans la *Revue encyclopédique*, jetteront beaucoup de jour sur plusieurs questions d'économie politique, et seront très-utiles aux Français qui sont jaloux de se familiariser avec le langage des économistes anglais ; car on doit cette justice à l'estimable auteur de cet ouvrage, qu'avec un amour sincère de la vérité, son langage est simple et clair. »

VII

Quelques jours avant sa mort, Malthus répondait à l'un de ses amis qui lui demandait s'il avait modifié ses opinions sur la population : « J'ai soumis ma doctrine au jugement du public, si je changeais quelque chose à mon livre, ce ne serait que dans la manière de m'exprimer , et je doute fort

(1) *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. III, sect. IX.
(2) Auteur d'une *Histoire de l'Inde*, et d'*Éléments d'économie politique*.

que je pusse mieux faire sous ce rapport. Ce que je pensais il y a trente ans, je le pense encore aujourd'hui. » Il avait vu les classes les plus nombreuses soumises aux changements les plus considérables. Il avait assisté à l'avénement du régime industriel, sous les auspices de la concurrence, et à la conquête, sinon des institutions de la liberté partout, partout du moins des principes de ces institutions, si propices elles-mêmes au développement du travail, du bonheur et de la dignité. Peut-être, ainsi que je l'ai remarqué, n'a-t-il pas suffisamment apprécié les favorables garanties, les immenses ressources qui nous manquaient autrefois et que, grâce à ces changements, nous possédons aujourd'hui. Peut-être, en s'effrayant des maux qui l'entouraient, n'a-t-il pas eu assez de confiance dans l'avenir. Mais comment ces sûretés et ces avantages nous dispenseraient-ils jamais, si grands qu'ils soient, de prévoyance plus que de labeurs, de sagesse et de mesure plus que d'énergie et d'activité? Quand donc pourrons-nous nous abandonner à nos passions, oublieux que, si nous sommes libres, nous sommes aussi responsables? Où donc n'aurons-nous plus à nous préoccuper des pénibles mais fortifiantes et dignes prescriptions du devoir? Malthus dit lui-même quelque part : Quand Hume et Adam Smith prédirent que la dette nationale, portée un peu plus loin qu'elle ne se trouvait de leur temps, amènerait probablement une banqueronte, la cause fondamentale et très-naturelle de leur erreur fut de ne pas avoir pu prévoir l'immense accroissement de nos pouvoirs producteurs (1). On lui pourrait appliquer ces dernières paroles. Mais, on ne peut trop le redire, si nous nous sommes éloignés des terres désolées où jusque-là s'était passée notre existence, n'avons-nous plus d'écueils à craindre? Sommes-nous sûrs d'aborder, sans le mériter, aux rivages que nous ambitionnons d'atteindre?

(1) *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. I, sect. X.

Production, faveurs, capitaux, crédit, lois, instruction, rien n'empêchera les populations de devoir contribuer à leur sort, d'avoir à comprendre qu'elles ne sont ni des troupeaux d'esclaves, ni des réunions de mendiants, qu'elles ont à porter honorablement et laborieusement leur qualité humaine. Les désintéresser de leurs destinées, leur enseigner qu'elles n'ont à se préoccuper ni d'elles-mêmes, ni de leurs descendants, c'est les ravaler au rang des brutes. Les sociétés ne sont pas faites pour n'écouter que les avertissements d'une conscience amollie et méprisable.

Les tables de l'état civil montrent que beaucoup de peuples obéissent désormais d'eux-mêmes aux conseils que leur adressait Malthus. Et plus nous nous élèverons, plus nous aurons d'aisance, de savoir, de moralité, plus nous nous y soumettrons. Aussi la vie moyenne qui, parmi nous, était d'environ 31 ans au commencement de ce siècle, pour une population de moins de 28 millions d'habitants, est-elle maintenant de 36 ans 8 mois, pour une population de 38 millions. Quelle conquête! Et chez toutes les nations vraiment avancées sur les voies de la civilisation il en est ainsi. Durant la crise cotonnière de ces dernières années, si noblement traversée par les populations ouvrières, on a surtout remarqué deux faits dans le Lancashire et le Cheshire, les plus grands centres cotonniers de l'Angleterre: une mortalité semblable à peu près à celle des années précédentes et une énorme diminution des mariages, c'est-à-dire un grand esprit de retenue couronné d'un admirable succès.

De pareils faits ne sont-ils pas la plus complète justification des enseignements de Malthus? Ils sont possibles, puisqu'ils se réalisent; ils sont honorables, puisqu'ils se répandent et se consolident partout où progressent l'instruction et la moralité. Qu'ils s'étendent sans cesse où ils sont nécessaires,

c'est-à-dire parmi les populations pauvres, afin que le salaire vaille de plus en plus à ceux qui le gagnent les satisfactions du présent et la sécurité de l'avenir ! La science ne réclame pas d'égoïstes célibats, d'unions stériles où se peuvent convenablement élever d'utiles familles ; mais elle condamne de toute son énergie l'insouciance en face de la misère et de la mort.

Ce qui surtout a nui à Malthus, attaqué par des écrivains tels que Godwin et Proudhon, Lamartine et Lamennais, c'est son style diffus, lourd, vulgaire. Rien ne rachète un pareil défaut auprès du public, en notre pays notamment, resté si sensible aux beautés de la forme. Esprit très-cultivé et très-élevé, cœur plein de noblesse et de dévouement, Malthus est un mauvais écrivain. Mais nul économiste ne saurait s'empêcher de croire, avec Ricardo, « que sa réputation bien méritée ne cessera de s'étendre à mesure qu'on cultivera davantage la science (1). »

(1) Voy. Ricardo, *Principes de l'économie politique*, ch. XXXII. Ricardo appelle l'*Essai sur le principe de population* un admirable ouvrage.

CHAPITRE CINQUIÈME

J.-B. SAY

I. État général de la France pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. — II. Vie de J. B. Say. — Ses différentes publications économiques ou non économiques. — III. Caractères principaux du *Traité d'économie politique* et du *Cours complet d'économie politique*. — De la production de la richesse. — Nouvelles remarques sur les produits immatériels. — Théorie des débouchés. — Priviléges ou règlements industriels. — Colonies. — De la monnaie. — Du crédit. — IV. De la distribution de la richesse. — Des divers revenus. — Travail des femmes. — Associations ouvrières. — Lois de la population. — V. Des consommations de la richesse. — Consommations privées. — Consommations publiques. — Des impôts directs, indirects, fonciers, mobiliers. — Caractère général de l'œuvre de J. B. Say.

I

J.-B. Say a vécu à l'époque la plus agitée qu'aient encore traversée les peuples depuis l'invasion des barbares. Agé de vingt-deux ans à la chute de l'ancien régime, il a vu la Révolution, l'Empire, la Eestauration et les premières années de la monarchie de Juillet. Que de faits, de changements, d'entreprises, accomplis dans ce demi-sicèle ! et quels sujets de méditation pour un penseur !

Au sein de tant d'événements, effectués en des sens si divers, il est cependant facile de reconnaître l'unique impulsion à laquelle a cédé la France. Depuis le milieu du XVIIIe siècle, elle ne s'est en effet proposé qu'un but, et lors même qu'elle s'est arrêtée dans sa marche ou a semblé revenir sur ses pas, elle y aspirait encore. Ce but, c'est la liberté unie à l'égalité. Quelques épreuves ou quelques revers, quelques luttes ou quelques souffrances qu'elle ait

subies à le poursuivre, rien ne l'en a détournée, ni ne paraît l'en devoir détourner. Seulement il lui serait sage de mieux interroger l'expérience que par le passé, dans la recherche de ces deux nobles conquêtes. Il lui conviendrait enfin de s'appliquer à connaître et de se résoudre à accepter les conditions matérielles et morales auxquelles elles obligent. Nulle chose, si souhaitable qu'elle paraisse, ne s'obtient au hasard, ou ne résiste à des milieux contraires. L'épi mûrit-il loin des sillons profondément labourés et des chauds rayons du soleil ? Plus nos desseins sont élevés, plus nous avons d'exigences à remplir.

A la fin du XVIIIe siècle, je l'ai rappelé dans l'un de mes précédents chapitres, la France était décidée à transformer son gouvernement, son administration, sa société, en cédant à des vues aussi vagues qu'étaient ardents ses désirs. Soumise depuis longtemps, comme les autres peuples latins, aux institutions et aux traditions despotiques et aristocratiques, elle cherche alors à briser en un jour avec son passé et son présent. Elle s'élance avec une résolution sans égale vers un avenir qui la passionne, sans s'en rendre vraiment compte. Son rêve était magnifique ; mais c'était un rêve.

Sa plus grande erreur, à ce moment, c'est d'avoir cru que le sort des États dépend seulement de leurs lois. Les nôtres étaient pour la plupart injustes et funestes, ce n'est pas douteux ; mais la témérité la plus ignorante se hasarde seule à renverser tout un ensemble d'institutions ou de coutumes. Comment suffirait-il en outre, ai-je à le redire ici, d'un changement de législation pour voir le bonheur et la dignité succéder à la misère et à l'avilissement ? Les hommes compteront toujours trop dans le sort qu'ils endurent, pour que les lois, quelque influence qu'elles aient, puissent tout décider.

Des trois ordres qui composaient la société française à

la fin du dernier siècle : le clergé, la noblesse et le tiers-état, le premier sorti triomphant des guerres de religion, entouré des plus nombreux priviléges, avait en grande partie oublié les enseignements sacrés promulgués sur l'égalité et la charité. La noblesse, comblée de faveurs, mais dénuée de droits, avait dès longtemps, de son côté, remplacé, dans sa fâcheuse oisiveté, l'importance par le faste, la grandeur par la vanité. Qu'elle était loin du patriciat romain des beaux jours de la république, aussi dédaigneux de la multitude, il est vrai, mais gouvernant entièrement et dignement l'État ! Patriciat dont Venise un moment a paru rappeler l'image. Qu'elle était différente pareillement de l'aristocratie britannique, non moins hautaine aussi peut-être, mais dont l'orgueil s'est toujours allié à l'autorité, et qui n'a jamais séparé ses propres intérêts des intérêts publics, ses droits particuliers des franchises nationales ! C'était une simple noblesse, sans pouvoirs, sans valeur, et souvent, grâce à sa vie de luxe et de paresse, sans fortune. Enfin le tiers-état, enrichi par le travail, instruit par l'étude et les fonctions publiques, aigri par le mépris plus encore que par la souffrance, convaincu de sa force et n'acceptant plus son infériorité, aspirait à tout bouleverser afin de tout dominer.

Comme pour accroître cette confusion et ces périls, la philosophie du XVIIIe siècle, en excitant à l'excès l'ambition des classes opprimées, avait inspiré aux autres le goût des innovations les moins préparées ou les plus dangereuses, avec l'absolu dédain du passé. Parmi les écrivains, les physiocrates ont été seuls alors, j'aime à le rappeler, à se préoccuper des nécessités ordinaires de la vie, à parler des intérêts communs et permanents, en cherchant à diriger vers leur satisfaction les pensées et les efforts, de même qu'ils ont été seuls à réclamer des franchises locales et presque seuls à de-

mander, hors des sphères religieuses, des franchises individuelles. Sans les libertés individuelles et locales cependant, que deviendront toujours les libertés politiques? et sans l'extension de l'aisance, résultant d'une vaste production, comment se pourra nulle part fonder l'égalité sociale? Il faut laisser à Rousseau la prétention de ramener l'espèce humaine, pour sa dignité, à l'état sauvage, ou, à Mably, celle de la soumettre, pour son bonheur, au plus arbitraire et au plus ignominieux communisme.

Les plus granmalheurs de la Révolution sont provenus de l'erreur que je signalais à l'instant et des ignorances, des vices, des haines, qu'avait fait naître ou qu'avait entretenus le despotisme, appuyé sur les priviléges. C'est l'inappréciable bienfait de la liberté de révéler et d'obliger à surmonter chaque jour les difficultés qui se présentent, de contraindre chaque classe, chaque individu, à compter avec les autres, sous les regards exigeants de l'opinion publique. Cela n'excuse assurément ni les funestes excès, ni les crimes abominables accomplis après 1789, au nom de la souveraineté populaire; mais qui se refuserait à reconnaître que l'ancien régime les avait préparés? Le grand tort de la révolution, n'est-ce pas de s'être livrée, à l'encontre de ses origines et de ses promesses, aux emportements, aux rivalités, aux ressentiments qu'elle était appelée à détruire, et d'avoir cherché à triompher des résistances qu'elle rencontrait, en recourant aux moyens arbitraires et violents des pouvoirs qui l'avaient précédée? Continuatrice toutefois de l'œuvre profondément humaine du XVIIIe siècle, elle a répandu, jusqu'aux confins du monde, les germes des plus nobles et des plus utiles vérités.

Mais combien ces germes, jetés aux vents des tempêtes, ont tardé à prospérer! La Révolution est même restée presque jusqu'à nos jours, en Europe, le plus puissant argu-

ment contre l'extension de la liberté et l'avénement de l'égalité, qu'elle prétendait fonder. Bien plus, la terreur qu'elle a causée a conservé presque partout, sur notre continent, assez d'empire pour que son souvenir ait longtemps fait ajourner les réformes les plus utiles, les changements les plus nécessaires. C'est l'un de nos honneurs d'avoir été de tous les peuples soumis à son influence, celui qui s'est montré le moins effrayé de ses excès, après en avoir le plus souffert.

Durant ces tristes luttes entre le passé et l'avenir, la libre discussion, qui suffit seule à la longue pour détruire les distinctions sociales que rien n'autorise, florissait, paisible et bienfaisante, dans les lieux où elle était d'abord apparue : en Hollande et en Angleterre, et naissait, pour briller d'une splendeur inconnue encore, aux États-Unis. On peut affirmer en effet que le courant des idées libérales, auquel obéissent aujourd'hui, quelques résistances qui s'y opposent, la plupart des nations, a deux sources distinctes : la philosophie du XVIIIe siècle, précédée du christianisme et continuée par la Révolution française, et l'exemple des pays que je viens de nommer. En cela du moins les méthodes de l'induction et de la déduction, de la théorie, si souvent dangereuse, et de l'expérience, toujours profitable, confondent, pour l'honneur et la prospérité des peuples, leurs semblables conclusions.

Mais si jamais nous n'avons abandonné nos nobles espoirs, nos grands desseins, à combien de moments, fatigués et attristés, avons-nous arrêté notre marche, sous des chefs puissants ou audacieux, qui plaisaient à nos goûts militaires, ou qui mettaient fin à nos plus pénibles angoisses ! Le premier Empire a été notre halte la plus marquée dans nos poursuites libérales. Grâce à ses lois civiles, si sages et si justes (1), comme à ses triomphes sans cesse répétés, Na-

(1) Il est très-vrai que notre code civil devrait être réformé sur des points

poléon Ier a pu durant onze années, en sacrifiant nos droits avérés, ne chercher des éléments d'ordre et de gouvernement que dans une autorité sans bornes ni contrôle. Il avait sur le pouvoir, malheureusement, les pensées erronées de l'antiquité dans sa dernière période, et défendit jusqu'aux discussions scientifiques qui l'auraient le mieux éclairé sur les premières vérités de la politique et les constants intérêts des États. Pourrait-on croire qu'il fût si promptement tombé, avec tant d'attaches au sein de la France, si les discussions d'une presse suffisamment libre et d'une tribune suffisamment respectée, mêlées à celles de pouvoirs locaux munis des plus nécessaires franchises, avaient partout porté les lumières et les bienfaits qu'on en doit attendre? Il serait sans doute injuste de méconnaître que, sous son égide, notre pays, après s'être reconstitué, est rentré dans les voies régulières de la civilisation, qu'il a formé une grande société civile sous des lois égales. Mais il importe pareillement de se souvenir que, malgré les immenses efforts qu'il a exigés, les ressources infinies qu'il a épuisées, les fâcheuses violences qu'il a accomplies, il n'est aucune de ses autres entreprises qui lui ait survécu. Ne voir que l'éclat militaire de l'empire, c'est aussi mal l'apprécier que d'en considérer seulement les échecs (1). Dans ses dernières années, il était du reste aisé d'apercevoir que la France n'acceptait plus de ne pas compter dans ses destinées et se lassait de la guerre.

L'histoire de la Restauration, sous un premier roi sagace et habile, comme sous un second ignorant et incapable, n'est que la lutte entre l'opinion libérale et égalitaire, sans cesse plus dominante, et celle, de plus en plus impopulaire, restée

nombreux ; mais ce n'en est pas moins une très-belle œuvre. On ne pouvait, en 1804, avoir sur toutes choses nos connaissances présentes et décider exactement, par prévision, de nos intérêts actuels.

(1) Je confonds ici l'existence du Consulat et de l'Empire.

attachée aux anciennes traditions de la monarchie, ou aux récentes terreurs de la Révolution. Même aux moments les plus favorables et sous les ministres les mieux intentionnés, l'origine, les souvenirs, les alliances de la Restauration lui créèrent d'immenses difficultés. La France ressentait de nouveau son ardeur des derniers temps du XVIIIe siècle pour les institutions qu'elle avait alors tenté d'établir, bien qu'en ignorant presque encore autant les nécessaires conditions et s'appliquant surtout à faire obstacle au gouvernement. Il est néanmoins peu d'oppositions qui aient été aussi profondément patriotiques et aussi dignement désintéressées, ainsi qu'il est peu de pouvoirs qui se soient vus, en cherchant le bien, entourés d'un parti aussi honorable et aussi dévoué que l'opposition et le gouvernement de cette époque. C'est sans nul doute l'un des moments les plus intéressants de notre histoire, et l'un de ceux qu'on apprécie le plus rarement avec une suffisante équité. Il porte la peine de notre passé tout d'arbitraire et de troubles. Et auprès de la carrière politique, où des talents si divers et si distingués se révélaient incessamment aux regards de l'Europe entière, que de vie, d'éclat, de puissance manifestaient aussi les lettres, les arts et les sciences! Depuis la Renaissance, à part les belles années du siècle précédent, en quel temps avons-nous eu une existence intellectuelle semblable? Qu'il siérait d'admirer ce temps, si nous avions possédé dès lors les connaissances, les mœurs, les institutions administratives, la vie laborieuse elle-même qu'exigent pour subsister les libertés politiques!

Quant à l'économie politique, durant les trois périodes de notre histoire dont je viens de rappeler quelques-uns des traits principaux, elle avait pris, on le sait, quoique soumise à des doctrines souvent erronées, un brillant essor à la fin du XVIIIe siècle. De même que toute grande et pure manifes-

tation de l'esprit humain, elle dut garder le silence pendant la Révolution. Sous l'Empire, elle n'apparaît qu'un instant, vivifiée aux rayons du génie d'Adam Smith, pour coordonner et élucider surtout les découvertes de ce vaste esprit. Enfin elle prend rang parmi les connaissances publiquement enseignées durant la Restauration. Depuis Quesnay et Turgot, J.-B. Say est notre premier grand économiste, et c'est à lui que sont dues et cette apparition si courte, mais si remarquable, sous l'Empire, et cette reconnaissance officielle sous la Restauration.

II

J.-B. Say est né, le 5 janvier 1767, à Lyon. Sa famille, originaire de Nîmes, avait dû chercher un refuge à Genève, grâce à ses croyances religieuses, après la révocation de l'édit de Nantes. Elle y avait emporté, dans un panier conservé jusqu'à nous, les débris d'une fortune péniblement acquise par le travail et l'épargne. Quoique protestant, le père de J.-B. Say avait pu rentrer en France, et était devenu à Lyon, ce grand centre industriel où Colbert avait, un siècle auparavant, fait son apprentissage des affaires, l'un des commis de M. Castanet. Il succéda même à ce dernier, comme chef de maison, après avoir épousé sa fille.

Tout enfant encore, J.-B. Say était l'un des auditeurs les plus assidus et les plus attentifs d'un oratorien, le père Lefèvre, qui professait à Lyon un cours de physique expérimentale. A neuf ans, son père le mit dans un pensionnat tenu, près de cette ville, par deux Italiens, qui tentaient d'introduire dans l'enseignement de nouveaux procédés, et s'appliquaient à inspirer à leurs élèves les opinions et les sentiments les plus répandus de cette époque. Say, toutefois, se plaisait plutôt dans la suite à parler de ses premières le-

çons de physique, auxquelles il rapportait en grande partie ses précieuses habitudes d'observation et d'exposition, que de celles de ces deux maîtres étrangers. Par malheur, des revers de fortune obligèrent son père à quitter Lyon pour Paris, et lui firent à lui-même de bonne heure abandonner l'école pour le comptoir. Dès que ces revers furent suffisamment réparés, le jeune Jean-Baptiste se rendit en Angleterre pour terminer ses études commerciales, en compagnie de son frère Horace. Mais il passa bientôt encore de sa pension de Croydon — petit village voisin de Londres, — où il était entré, dans une maison de négoce de cette dernière ville. Après avoir accompagné, peu de temps plus tard, son patron à Bordeaux et l'y avoir assisté jusqu'à sa mort, il revint à Paris, où on le retrouve presque aussitôt employé d'une compagnie d'assurance sur la vie, dirigée par Clavières, l'un des futurs ministres de la république.

Les biographes de Say le félicitent ordinairement de cette jeunesse affairée ; je ne saurais partager ce sentiment. Sans doute, ses voyages, surtout au sein d'un pays étranger très-différent du nôtre, ont dû fortement impressionner son imagination et exercer avantageusement sa réflexion. Mais rien n'égale pour l'enfance l'étude, appropriée à son intelligence, des lettres et des sciences, je le disais déjà à propos de Ricardo. Cette étude aussi nous transporte dans des régions lointaines, pour nous y faire vivre avec les penseurs les plus éminents et les écrivains les plus distingués. Ce sont les méthodes arriérées et les professeurs insuffisants qu'on peut reprocher à notre éducation classique ; ses cadres seraient excellents s'ils comprenaient des notions scientifiques un peu plus étendues. Les hommes qui ne l'ont pas reçue ont sur les autres d'immenses désavantages, et l'on doit être assuré, si remarquables qu'ils nous paraissent quelquefois, qu'ils nous frapperaient bien davantage, s'ils avaient passé

leurs premières années dans le commerce assidu des grands poëtes ou des grands historiens, ainsi que dans l'étude des principaux systèmes de la nature ou des intérêts fondamentaux des peuples. Un Rousseau n'a pas besoin de ces études ou de ce commerce pour occuper l'une des premières places entre ses contemporains; c'est vrai : mais que de durs et nombreux reproches lui ont été justement adressés! Les services qu'il a rendus dépassent-ils en réalité les dommages qu'il a causés? On n'en pourrait heureusement dire autant de J.-B. Say; mais croit-on que son esprit n'aurait pas atteint une autre hauteur et une autre pénétration, sa critique une autre finesse et une autre ampleur, et que ses écrits sur les questions non encore suffisamment élucidées, présenteraient tous les défauts qu'ils offrent, s'il avait eu une jeunesse occupée d'études plus suivies et plus relevées?

Clavière possédait un exemplaire de la *Richesse des nations* d'Adam Smith; il engagea Say à le lire. Ce lui fut une révélation et sur les intérêts sociaux qu'il ignorait, et sur sa propre vocation qu'il ne soupçonnait pas. Il se hâta de faire venir ce livre de Londres, le relut, l'annota, ne s'en sépara plus. Tout en s'instruisant, à cette lecture, des connaissances les plus utiles, il s'y formait à la sûre méthode des sciences expérimentales, qui convenait seule d'ailleurs à la nature de son esprit. Il s'y convainquait, comme il l'écrivait plus tard, que « l'économie politique n'est devenue une science qu'en devenant une science d'observation (1). »

Sa première publication, parue en 1789, a cependant été toute politique. C'était une brochure destinée à réclamer la liberté de la presse, dont il reconnaissait volontiers dans la suite le mauvais goût et la ridicule déclamation. Après cet écrit, et grâce à lui peut-être, il prit place dans les bu-

(1) V. son *Discours préliminaire* à son *Traité d'économie politique.*

reaux du *Courrier de Provence*, que dirigeait Mirabeau, pour n'y être occupé toutefois qu'à recevoir les abonnements. En 1792, il devient volontaire dans la *compagnie des arts*. L'invasion repoussée, il s'empresse de revenir à la vie civile, et se marie avec la fille d'un ancien avocat aux conseils, mademoiselle Deloche, qui devait, avec une extrême dignité et une affection entière, partager désormais sa vie, si laborieuse et si diverse.

Sans fortune, sans espérance même de fortune, le jeune ménage s'est d'abord retiré à la campagne, se proposant d'y diriger une maison d'éducation. Mais quelques littérateurs, entre lesquels se trouvaient Ginguéné, fort justement oublié maintenant, et le spirituel Andrieux, vinrent proposer à Say la rédaction en chef d'un recueil périodique, qu'ils croyaient nécessaire pour relever le goût littéraire et les connaissances philosophiques, singulièrement abaissées à ce moment. Le premier numéro de ce recueil, la *Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains*, parut le 29 avril 1794. La *Décade* contient de nombreux articles de sciences de Lalande, de Fourcroy, de Lacépède, d'Herschel, de Chaptal, ainsi que plusieurs morceaux littéraires de Parny, de Lebrun, de Marmontel, de Sédaine, de Delille, de Bernardin de Saint-Pierre. Dans chaque numéro, se trouvait, en outre, quelque travail d'économie politique, du rédacteur en chef, qui souvent aussi y ajoutait un conte moral. C'est dans cette œuvre, qui forme quarante-deux volumes, que s'apprécie encore avec le plus de profit le mouvement littéraire et scientifique de ce temps, si peu favorable à l'étude et aux lettres, et sur lequel, rédigée comme elle l'était, elle ne pouvait, malgré le dessein de ses fondateurs, avoir une réelle influence.

Sous le Consulat, qu'il a salué comme un gage de grandeur et de prospérité, après les excès de la Convention et les

abaissements du Directoire, Say devint membre du Tribunat, et cessa de faire partie de la rédaction de la *Décade philosophique*. Il appartint à la section des finances de cette assemblée, et l'on a de lui un rapport d'une singulière indépendance sur un projet de loi qui accordait au gouvernement, avant qu'elle fût recouvrée et sans nulle assignation, une somme de 300 millions à prendre sur les revenus de l'an XI. Mais « la section des finances dont j'étais membre, dit Say, jugea qu'il y aurait du danger à faire ce rapport; il fut remplacé par quelques mots à la tribune. Le rapport semblait blâmer le gouvernement de ce qu'il ne proposait pas l'ouverture d'un crédit spécial pour chaque genre de dépenses. » Un blâme était en effet autant éloigné des habitudes du Tribunat, au nom duquel se devait lire ce rapport, que de celles du Corps législatif, qui le devait écouter. Le gouvernement, de son côté, à qui le Tribunat allait bientôt paraître une assemblée trop indocile pour ne la pas mutiler, était peu disposé à laisser critiquer ses desseins ou contrôler ses actes.

Les fonctions publiques n'empêchaient pas heureusement Say de continuer ses études sociales. La classe des sciences morales et politiques de l'Institut avait pendant trois ans remis au concours la question de savoir *quels sont les moyens et quelles sont les institutions propres à fonder la morale chez un peuple*. Il envoya un mémoire, qui ne rentrait pas assez dans le cadre tracé par l'Académie pour obtenir le prix, et qui n'était au surplus qu'une œuvre fort médiocre de pensée et de style. On s'en peut aisément convaincre, en le lisant dans ses *œuvres diverses*, sous le titre d'*Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation*. Il s'y trouve néanmoins une remarquable proclamation des principes utilitaires de Bentham, et ce n'est pas sans plaisir qu'on y voit que le premier livre de morale fut, pour les Olbiens,

un bon *Traité d'économie politique*. « Ils instituèrent, ajoute Say, une académie chargée du dépôt de ce livre précieux, et nul chez eux ne pouvait prétendre aux emplois publics, sans avoir été interrogé publiquement sur cette science. »

Quatre ans plus tard, en 1803, Say se chargeait lui-même de publier ce *Traité d'économie politique*, resté sa plus belle œuvre. Il y reprend les démonstrations d'Adam Smith sur la production, la distribution et la consommation de la richesse, en les disposant dans un ordre de beaucoup supérieur à celui qu'elles avaient reçu dans la *Richesse des nations*, et en les présentant dans un langage d'une extrême aisance et d'une lucidité merveilleuse. Ce *Traité*, fort éloigné cependant de valoir ce qu'il est devenu dans les éditions subséquentes, eut un véritable succès, dû, autant qu'à son mérite peut-être, à la pauvreté des travaux intellectuels contemporains. Il attira sur son auteur l'attention de Napoléon, constamment et justement empressé de s'emparer, pour se les assujettir, de tous les talents et de toutes les renommées. Après un dîner à la Malmaison, le premier consul entraîna Say dans les allées du parc, et avec cette vivacité mêlée de tant de hardiesse, cette assurance jointe à tant de pénétration, dont brillait chacune de ses conversations, il l'entretint de la pénurie du trésor et des moyens qu'il se proposait de mettre en œuvre pour la faire cesser. Il comptait, assurait-il, sur lui, pour faciliter ses projets, et le *Traité d'économie politique*, dont il appréciait la valeur, pouvait, à son avis, très-avantageusement se transformer en ouvrage de circonstance (1). C'était faire entendre que l'économie politique n'aurait sous son pouvoir que le sort des autres sciences sociales : ou la complaisance ou le silence, il fallait choisir. Say comprit la menace cachée sous cette avance, mais n'hé-

(1) M. Louis Reybaud a raconté cette entrevue dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 décembre 1864.

sita pas à répondre que la science ne se saurait prêter à de tels accommodements, ni à de pareilles sujétions. A peu de de temps de là, il était exclu du Tribunat ; il recevait, il est vrai, par compensation, sa nomination aux fonctions de directeur des contributions indirectes ; mais, quoique sans fortune et chef de famille, il déclina ces fonctions. Bientôt un coup plus pénible lui était porté ; la seconde édition de son *Traité* allait être mise sous presse, quand la direction de l'imprimerie le frappa d'interdit. Il se crut même obligé de cacher le manuscrit de son ouvrage, par crainte d'une descente de police.

Pour vivre et soutenir sa famille, Say revient alors à l'industrie. Il se rend d'abord à Sédan, dans l'espoir de s'intéresser dans une fabrique de draps de cette ville ; puis va à Genève, auprès d'une parente dont les conseils lui avaient toujours été favorables, et, sans dessein plus arrêté qu'à son départ, rentre à Paris. Il aimait cependant à parler de ce voyage, en reportant ses souvenirs à la soirée qu'il avait passée à Copet, ce lieu devenu si célèbre, en compagnie de madame de Staël, de Benjamin Constant et de Necker. Il charma ce dernier surtout par ses louanges, que peu d'économistes, j'imagine, consentiraient à répéter, et sur lesquelles il a lui-même pris soin de revenir dans l'une de ses leçons du Conservatoire (1). De retour à Paris, Say se décida à se faire filateur de coton. Il avait assisté, dans la Grande-Bretagne, à l'étonnante révolution apportée par la mécanique au travail manufacturier, et pensait, dans l'ignorance des guerres et des prohibitions qui devaient bientôt ruiner la France, que de semblables changements ne pouvaient tarder à se réaliser partout. C'est d'ailleurs l'époque où la science et l'industrie commençaient, au profit de tous, à prendre parmi

(1) *Cours d'économie politique*, 7e part., ch. x. Il le vante trop encore là cependant. C'est lui qui a déchiré les édits de Turgot.

nous possession du monde extérieur, sous les Monge, les Laplace, les Berthollet, les Ampère, comme sous les Guay-Lussac, les Vauquelin, les Ebelmen, les Jacquart, les Ternaux, les Oberkampf, les Didot, les Darcet. Pour être maître de son art, Say se fit résolûment ouvrier dans les galeries du Conservatoire, où se trouvaient de nombreuses machines enlevées à l'Angleterre.

Il y avait alors près de quarante ans qu'un charpentier de Blackburn, Hargreaves, avait inventé une machine pouvant filer huit fils à la fois. C'était la *Spinning-Jenny*, ou Jenny la fileuse, du nom de la fille d'Hargreaves. Deux ans plus tard, un barbier, qui devait devenir l'un des hommes les plus illustres de son siècle, Arkwright, avait imaginé, sans savoir qu'il avait été précédé en cela, une machine analogue, mais plus parfaite. Enfin, en 1779, Samuel Crompton, réunissant et perfectionnant les découvertes d'Hargreaves et d'Arkwright, en avait formé la *Mule-Jenny*, dont on se sert encore, et qui, animée par la vapeur, fait aujourd'hui mouvoir mille broches, et peut aller au delà. Pour son apprentissage, Say s'était adjoint, comme rattacheur, son fils Horace, âgé de dix ans, qui plus tard a fait partie du conseil général de la Seine, a publié des travaux scientifiques et administratifs fort estimés, et dont le salon a longtemps été le rendez-vous des amis éclairés de l'économie politique, sûrs d'y trouver l'accueil le plus gracieux et le plus distingué. L'un et l'autre ne tardèrent pas à devenir fort habiles ; pendant leurs travaux, les instruments nécessaires étaient commandés, les renseignements étaient pris, les préparatifs de toutes sortes se faisaient.

La filature de Say a d'abord été créée dans l'abbaye de Maubuisson, puis s'est transportée près d'Hesdin, dans le département du Pas-de-Calais, au milieu des vastes bâtiments de l'ancien couvent des Bénédictins d'Auchy. Sous la direction

d'un disciple de Bentham et de Smith, l'industrie prenait ainsi possession d'un des anciens cloîtres de l'ordre religieux auquel l'Europe agricole et littéraire doit le plus, mais qui, depuis trois siècles, comptait à peine dans les travaux matériels et les études scientifiques. C'était dans un vallon de l'Artois, près du berceau de l'abbé Prévost (1), l'image d'un des mouvements les plus curieux de la civilisation moderne; et peut-être la triste oisiveté des habitants d'Auchy n'a-t-elle pas peu contribué à la haine de Say contre les ordres monastiques, si souvent marquée dans ses écrits (2). Comment, du reste, l'économie politique, tout en respectant la liberté humaine dans ses manifestations les plus diverses, admirerait-elle beaucoup, enfermée dans son propre domaine, les existences qui se passent en dehors des lois régulières et nécessaires du travail?

J.-B. Say est resté huit années manufacturier à Auchy; mais, quelque activité qu'il mît à sa direction industrielle, elle ne l'a pas plus que ses fonctions au Tribunat fait rompre avec ses habitudes intellectuelles. C'est grâce même à ses études que, prévoyant la chute prochaine des mesures douanières de l'Empire, dont la fortune commençait à déchoir, il se put rendre compte des désastres auxquels étaient exposés les fabricants. Aussi, après quelques dissentiments avec l'associé qu'il s'était donné, réalisa-t-il son modeste capital, pour revenir encore une fois à Paris. On était alors en 1813, et s'il n'avait pensé qu'à lui-même, il aurait pu contempler avec satisfaction les vives angoisses du gouvernement et le triste dénûment du pays, au souvenir de l'entretien de la Malmaison et du séquestre de son *Traité d'économie politique*.

Avec la Restauration devait cesser ce séquestre, et il fit réimprimer son ouvrage. Quoique l'économie politique fût peu

(1) L'abbé Prévost, auteur de Manon Lescaut, était d'Hesdin.

(2) V. par exemple, son *Traité d'économie politique*, liv. II, ch. XI.

du goût du nouveau gouvernement, Say reçut bientôt la mission officielle de visiter l'Angleterre, afin de rendre compte de l'état de l'industrie et des procédés de fabrication de ce pays, dont les guerres, les emprunts, les impôts avaient, à l'admiration générale, si peu diminué la richesse. Personne n'était mieux préparé à un pareil examen, et si le travail qu'il a écrit à son retour, pour être enfoui dans des cartons qui ne se rouvrent jamais, comprend l'examen des populations laborieuses en même temps que celui des différents ateliers, qu'il serait curieux de le comparer aux belles *Études sur l'Angleterre,* de Léon Faucher. Ce n'est pas toutefois sa brochure : *l'Angleterre et les Anglais,* livrée un peu plus tard au public, qui supporterait sous nul rapport une telle comparaison. Même dans l'étude à laquelle il s'y livre des questions économiques les plus importantes de cette époque, où cessaient les guerres avec leurs dévastations, et où commençait la paix avec ses bienfaits, il se montre vraiment trop superficiel et trop vulgaire. Il n'a jamais eu, du reste, dois-je le remarquer, ni la variété des connaissances, ni l'élévation des pensées nécessaires au publiciste.

C'est aussi bien l'un des beaux moments de l'économie politique. De son tronc robuste s'étendent alors sur toute l'Europe de vigoureux et luxuriants rameaux, comme l'a fait observer M. Louis Reybaud (1), dans une étude où se retrouve, avec le charme habituel de son style, son exacte science. Malthus, Ricardo, Tooke, Mac-Culloch sont alors les remarquables successeurs et les disciples fidèles d'Adam Smith, en Angleterre. Sismondi répand, à Genève, les mêmes doctrines, qu'il devait dans la suite si vivement attaquer. En Allemagne, elles ont pour interprètes le docteur Kraus et le comte de Soden ; dans le royaume de Pologne, Frédéric

(1) V. *Revue des Deux-Mondes,* 15 décembre 1864.

Skardek ; en Espagne, Florès Estrada. Enfin, à Saint-Pétersbourg, sans pouvoir rappeler par malheur Aristote auprès d'Alexandre, Storch les enseigne, en les modifiant sur plusieurs points, aux grands-ducs de Russie, dont l'un devait être l'empereur Nicolas. A ce momment aussi voguait vers l'Amérique, à bord du *Fingal*, Dupont de Nemours, tout entier encore à ses opinions physiocratiques, mais heureux de laisser dans sa patrie un économiste comme Say. Vieux sergent à moustaches blanches, j'embrasse de tout mon cœur mon jeune frère d'armes, lui écrivait-il durant sa traversée. Et, quoique le reprenant avec tristesse de n'avoir désigné Quesnay que par sa qualité de médecin, et d'avoir abandonné sa doctrine, il ajoutait : Vous êtes très-grand, mon ami. Noble éloge, qui fait involontairement souvenir des vers que Dryden, au comble de sa réputation, adressait à Congrève presque à ses débuts (1). Entre tous les hommes célèbres dont je viens de redire les noms, Say est surtout resté lié avec ceux qu'il avait vus à Londres pendant la mission dont j'ai parlé. C'est aussi pendant cette mission qu'on lui demanda, à Glascow, de s'asseoir dans le fauteuil de cuir noir où avait professé Adam Smith.

Comme ce dernier, il avait la digne ambition de former des élèves, en répandant par la parole les notions auxquelles il croyait attachées les destinées des peuples. Il existait, à Paris, en 1815, un Athénée, où se faisaient plusieurs cours libres de lettres et de sciences. C'est là qu'il porta son enseignement, ayant soin de s'interdire tout ce qui pouvait causer quelque ombrage au gouvernement, peu enclin à favoriser

(1) « Je suis déjà usé par l'âge et les soucis, et je vais quitter cette scène ingrate ; mais vous, que toutes les Muses et toutes les Grâces parent à l'envi, vous à qui j'augure une meilleure fortune, soyez bienveillant pour ce qui restera de moi, et défendez contre votre propre jugement votre ami mort ; qu'un ennemi insultant ne poursuive pas mon nom ; veillez sur ces lauriers dont le champ devient votre héritage. »

l'enseignement privé, et entouré d'un parti qui s'effrayait de toute discussion. Il s'imposait surtout silence sur le rôle amoindri, effacé, qu'il souhaitait à l'État, pour l'honneur autant que pour la prospérité des citoyens. Son cours fut suivi; le tour en était familier, dit un excellent juge que j'ai déjà cité, bien approprié à l'auditoire, semé de détails qui venaient à l'appui des démonstrations et faisaient entrer les points de doctrine dans les intelligences les moins préparées. Le professeur avait voulu s'essayer et essayer le public ; l'épreuve avait été bonne ; les applaudissements n'avaient manqué ni à la science ni à son interprète(1). Plus de soixante ans s'étaient d'ailleur sécoulés depuis que Génovési enseignait l'économie politique à Naples, et cinquante ans depuis que Beccaria la professait à Milan et Smith à Glascow (2).

Il y avait dans le succès de l'Athénée la preuve qu'un cours d'économie politique au sein d'une des grandes écoles de l'État attirerait un public attentif et nombreux. Plusieurs personnes suffisamment accréditées offrirent leurs démarches et leur influence à Say, pour lui faire obtenir une chaire officielle. Mais partout se rencontraient des obstacles: les corps enseignants se refusaient à une telle adjonction; les chambres législatives, éprises des opinions protectionnistes, répugnaient à la dépense d'un cours qui leur semblait un péril et une attaque ; les ministres n'attachaient nul intérêt à l'expansion d'une connaissance qui, pour eux, était loin de constituer une science. Et comment nous étonner qu'il en fût ainsi au commencement de la restauration? Combien de chaires d'économie politique existent en ce moment encore parmi nous? Mac-Culloch ne pourrait plus s'indigner de l'oubli dans lequel l'Angleterre « laisse la science des lois qui

(1) M. Louis Reybaud, article précité.

(2) Adam Smith enseignait, on le sait, l'économie politique comme une dépendance de la *philosophie morale*, dont il était professeur.

président à la marche de la société vers le bonheur et la civilisation, quand elle s'intéresse autant aux lois qui règlent le mouvement des astres, sur lesquels nous ne pouvons rien (1). » Il n'y a pas de ville anglaise où ne se fassent plusieurs cours d'économie politique; mais une pareille indignation serait toujours possible en France. Les honorables patrons du nouveau cours à créer se gardaient bien d'entrer dans des démonstrations trop substantielles. Ils s'en tenaient soigneusement à répéter que notre pays ne pouvait rejeter, sans examen ni expérience, ce que l'Europe entière adoptait avec faveur. En 1819, à cette époque de sincère libéralisme et de noble confiance, que les amis des institutions représentatives se devront toujours rappeler avec gratitude, la question fut sérieusement mise à l'étude. Une chaire d'économie politique fut décidée à la faculté de droit où elle pouvait effectivement rendre le plus de services, et où elle n'existe néanmoins que depuis trois ans.

Pendant ces démarches, Jean-Baptiste Say ne cessait ni d'étudier ni d'écrire. Il publiait le *Catéchisme d'économie politique, abrégé des doctrines fondamentales de la science*, en 1817; il faisait paraître l'année suivante un travail sur *les Canaux de navigation ;* il rassemblait et préparait les matériaux d'un traité de morale et d'un livre de politique pratique ; il commençait même une suite de *Lettres à une dame sur le talent d'écrire*. Mais, prévoyant que le temps lui manquerait pour terminer ces derniers ouvrages, il en tira les pensées qui lui paraissaient le mieux exprimées ou le mieux appropriées au public, pour les livrer à l'impression, sous le titre de *Petit volume, contenant quelques aperçus des hommes et de la société*. Cette œuvre, à laquelle il prit toujours plaisir à reporter ses souvenirs, très-

(1) *A discourse on the science of political economy.*

sensée, très-honnête, très-judicieuse, n'est cependant qu'un écrit fort ordinaire. Elle est inférieure aux livres de Franklin, bien qu'elle les rappelle souvent. Comme dans son *Essai sur le principe d'utilité*, qui a suivi le *Petit Traité*, il y expose ses charitables croyances philosophiques et religieuses, qui se résument dans la moralité et la probité, en se refusant à toute éclatante cérémonie, à toute lugubre menace, en repoussant tout système d'école autant que toute prescription écclésiastique.

C'est au Conservatoire des arts et métiers que Jean-Baptiste Say fut admis à l'enseignement de l'économie politique, après s'être engagé, dans une lettre à M. Thénard, son infatigable et dévoué protecteur, à restreindre dans les plus étroites et les plus inoffensives limites le cadre de ses leçons. Il devait à peu près s'en tenir à parler aux entrepreneurs des règles les plus sûres pour bien diriger leurs travaux et en retirer des gains abondants. Le nom même de la science effrayait ; le Conservatoire des arts et métiers n'inscrivit sur le programme de ses cours de 1820 qu'un nouveau cours *d'économie industrielle*. Je n'ai pas besoin de dire que Say resta fidèle à ses promesses. Aussi beaucoup de personnes qui, connaissant sa vie et ses sentiments politiques, étaient venues près de lui chercher des récriminations acerbes ou de blessantes allusions, l'abandonnèrent-elles bientôt, pour ne le laisser entouré que d'auditeurs sérieux et studieux.

Ces derniers seuls convenaient aussi bien à sa science rigoureuse, à son excellente méthode, à son admirable clarté de langage, à sa rare sûreté d'appréciation, qui pendant dix ans ne se sont jamais démenties. Il se dérobait à toute remarque qui aurait pu même de loin attirer quelque soupçon. S'il parlait, par exemple, des agents qu'il avait vus à Newcastle préposés aux verreries et qui se contentaient, lorsqu'ils voulaient s'absenter, de fermer les fours, laissant le manu-

facturier se désoler du brisement de ses cristaux, au moindre changement de température, il ne faisait que les nommer. Que de fonctionnaires semblables aurait-il pu cependant indiquer ou laisser deviner dans nos diverses administrations ! Tout éclat lui manquait, mais il savait allier au savoir le plus exact un parfum d'honnêteté, un sentiment de sincérité que rien n'égale.

Pour être mieux assuré de ses doctrines, il n'improvisait pas. Ses leçons étaient écrites, et quand ses amis, qui n'avaient ni ses scrupules ni sa responsabilité, en face d'une étude à fonder et d'une administration à se concilier, s'étonnaient qu'il ne portât pas dans sa chaire l'esprit, l'aisance, la vivacité de ses entretiens familiers, « ma seconde pensée, leur répondait-il, comme il l'écrivait un jour, est en général meilleure que la première, et malheureusement c'est toujours celle-ci qui se produit dans la conversation. Je serais tenté de dire comme madame Riccoboni, à qui on reprochait de parler moins bien qu'elle n'écrivait : *C'est que je parle comme j'efface.* » Ses écrits étaient eux-mêmes surchargés de ratures ; il se contentait rarement du premier ou du second jet de sa pensée. Toute distance gardée, on pourrait dire de sa prose ce que Boileau disait des vers de Racine; il a fait difficilement des écrits faciles. Il publia ses leçons en 1828 et 1829, et bien que son *Traité*, plus précis, mieux ordonné, mieux écrit, fût alors à sa cinquième édition, le *Cours complet d'économie politique pratique* n'en eut pas moins un très-complet et très-légitime succès.

Tout en préparant attentivement ses leçons, qu'il faisait avec une extrême régularité, Say rendait compte dans la *Revue encyclopédique* des ouvrages qui se rapportaient à la science qui était devenue sa constante étude, presque son unique occupation. Il enrichissait de notes et de commentaires les éditions françaises de Storch et de Ricardo.

Il donnait à l'*Encyclopédie progressive* un article fort remarquable sur *l'économie politique*, et correspondait avec les principaux économistes de son temps. En dehors de sa famille et d'un petit cercle d'amis, il se mêlait peu, du reste, au monde. Son salon s'ouvrait seulement une fois par semaine à quelques hommes distingués, qui recherchaient encore les pensées sérieuses dans les agréments de la conversation, et aux économistes étrangers, qui s'empressaient tous, lorsqu'ils étaient à Paris, de lui porter leurs sincères hommages. C'est là surtout qu'il donnait cours à sa verve originale et enjouée en s'attachant de préférence à critiquer le pouvoir et ses agents.

La révolution de 1830 vint bientôt justifier ses critiques, et remettre le gouvernement de la France au parti auquel appartenait Say, si toutefois on le peut ranger dans un parti politique. Car réellement, profondément libéral, il n'a jamais accepté de se soumettre aux allures, de porter la livrée d'un parti. Combien, en outre, celui qui triomphait en 1830 manquait-il de ses connaissances sur les lois du travail, et de ses convictions sur les limites à apporter à l'action de l'État ! Ce parti croyait que les libertés politiques suffisent aux populations, et se maintiennent sans l'appui des franchises économiques et administratives, qui seules répandent en chaque contrée les mœurs et l'amour de la liberté. Ce n'étaient point là les sentiments de Say ; ce ne peuvent être ceux d'aucun économiste. Sa santé affaiblie déjà, son âge qui commençait à s'avancer, sa tristesse, causée par la mort récente de sa femme, son expérience elle-même, ne lui permettaient pas non plus de partager l'enthousiasme ou la joie que la nouvelle révolution causait à la France, si sensible encore aux généreuses audaces. Il s'affligea bientôt surtout des doctrines socialistes, qui, sous l'inspiration des disciples de Saint-Simon, faisaient à ce moment irruption

dans la société. Ce n'est pas sa nomination au conseil général du département de la Seine, dont il s'est promptement retiré, ni celle de professeur d'économie politique au Collége de France, où il n'a que fort peu de temps enseigné, qui lui pouvaient faire oublier les folies de ces doctrines et les dangers de son pays.

Nous ne connaissons par malheur ses leçons au Collége de France, en cette première chaire d'économie politique créée parmi nous, que par son discours d'ouverture, où il semble s'être uniquement proposé de développer la pensée de Fénelon qu'on lit en tête de son *Cours :* « Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus. » Après quelques attaques d'apoplexie nerveuse, J.-B. Say a terminé sa laborieuse et honorable existence le 16 novembre 1832. La plupart des académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs membres.

III

Pour Say, l'économie politique est la science de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Ce sont là les grandes et très-justes divisions de son *Traité*, ainsi que de son *Cours*. Après quelques rapides aperçus sur nos biens, nos besoins et la valeur, il entre en matière, et la plus superficielle lecture de ses premiers chapitres ou de ses premières leçons convaincrait de ses mérites et de ses services. Quelle parfaite méthode! quelle exposition simple et claire! Quelle langue pure et facile! La netteté est le vernis des maîtres, dit Vauvenargues; il n'y a point d'économiste plus net que Say. Il ne possède pas la profondeur, la sagacité, le génie d'Adam Smith; mais il n'a rien non

plus de ses confusions multipliées ni de ses interminables longueurs. Peu fait pour découvrir, personne ne le vaut pour rendre raison des vérités déjà reconnues et pour les vulgariser. C'est un esprit éminemment français par sa nature et ses œuvres. Fidèle tout ensemble à l'observation des faits, appliqué aux recherches exactes, nul disciple de Descartes n'a mieux pratiqué sa maxime, « de ne recevoir aucune chose pour vraie qu'on ne la connût évidemment être telle. »

Il considère séparément les différentes industries, agricole, manufacturière, commerciale, en montrant, ce qu'on a tant de fois contesté avant et depuis lui, que les transports ou les approvisionnements ne sont pas moins productifs que la fabrication, que les intermédiaires sont fort utiles aux échanges et à la consommation. « Le vendeur ne fait point un métier de fripon, ni l'acheteur un rôle de dupe. » Les valeurs créées par quelque industrie que ce soit sont d'une nature absolument semblable aux autres. A cette occasion, Say attaque déjà les doctrines prohibitives. « Tous les gouvernements, dit-il, s'imaginent que ce qui est gagné par un particulier est nécessairement perdu par un autre ; que ce qui est gagné par un pays est inévitablement perdu par un autre pays ; comme si les choses n'étaient pas susceptibles de croître en valeur et comme si la propriété de plusieurs particuliers et des nations ne pouvait pas s'accroître sans être dérobée à personne. Si les uns ne pouvaient être riches qu'aux dépens des autres, comment tous les particuliers dont se compose un État pourraient-ils en même temps être plus riches à une époque qu'à l'autre, comme ils le sont évidemment en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, comparativement à ce qu'ils étaient (1)? » Voilà les jalons jetés pour la théorie des débouchés, la plus belle sans

(1) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. II.

comparaison du *Traité* et du *Cours d'économie politique*, et l'irréfutable démenti de cette pensée de Montaigne : Le proufit de l'un est le dommage de l'autre.

Say recherche ensuite quels capitaux concourent à la production et de quelle façon ils y participent. Un des traits de l'époque où il enseignait, c'est qu'il se croit obligé de longuement démontrer que le capital de la société ne consiste pas seulement dans son numéraire, cette chose *qui ne sert que lorsqu'on s'en défait*, tant les doctrines mercantiles avaient jeté de profondes racines. Quelques avantages que nous offre la nature et si grands que soient nos efforts, combien en effet avons-nous besoin avant toute autre chose d'instruments, de capitaux ordinaires propres à accroître notre puissance productive ou à faciliter nos échanges! Depuis la charrue qui creuse le sillon, la voile qui fend l'espace, le foyer où se transforment les métaux, jusqu'aux minces engrenages qui mesurent les heures, jusqu'à l'aiguille qui marque les directions, jusqu'à la plume qui inscrit les pensées, quelle machine ne nous aide dans tous les actes de la vie et n'est, après nous-mêmes, le meilleur agent de la production? Les monnaies ne viennent qu'ensuite, quoique extrêmement profitables, très-nécessaires elle-mêmes, dans les limites de nos besoins, à nos travaux et à nos transactions (1).

Say critique ici Smith d'avoir pensé que toutes les valeurs produites représentent un travail ancien ou récent. La nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instruments, dit-il; et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire

(1) V. mon livre *De la monnaie, du crédit et de l'impôt*, t. I, ch. I.

exécuter, au moyen des services gratuits de la nature, la plus grande part des produits (1). Comment Mac-Culloch a-t-il reproché ce passage à Say? En quoi ne serait-il pas exact? Mac-Culloch oublie même dans ces critiques la doctrine favorite de son maître vénéré, Ricardo. C'est grâce à l'importance des divers capitaux aussi que chaque peuple est à même, par ses labeurs et ses économies, « d'étendre indéfiniment son industrie manufacturière et commerciale, et par là de multiplier des produits qui sont aussi des richesses. » La Suisse et Venise donnent pleine raison à cette nouvelle et juste remarque, et s'il était dans les habitudes de Say d'unir des considérations morales ou politiques aux considérations économiques, ces deux États lui auraient également fourni la preuve que la sagesse et l'activité donnent, avec l'aisance, l'honorabilité, la grandeur et l'importance.

Say interrompt même rarement ses exposés scientifiques sur l'industrie, pour parler des classes ouvrières, ou, lorsqu'il en parle, c'est en des termes bien différents de ceux qui s'emploient de nos jours. Jamais, dans son *Traité* surtout, il ne quitte les pures sphères de l'économie politique, n'en dépasse les rigoureuses limites, ne cède à quelque élan d'imagination ou de sentiment. Mais que les populations laborieuses écoutent ses conseils, profitent de ses enseignements, et leur sort s'améliorera plus sûrement qu'en se confiant à de brillantes promesses ou à de pompeux systèmes, où se trouve souvent moins de vérité que de présomption ou de flatterie. On se peut facilement convaincre de sa manière, sous ce rapport, en lisant ses écrits sur les machines, ces aides admirables de l'homme dont je parlais à l'instant, et que les ouvriers redoutent tant encore, repoussent si fol-

(1) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. IV.

lement presque partout. On la découvre bientôt aussi dans son chapitre sur la division du travail, dont il se plaît à reporter, comme il sera toujours juste de le faire, la belle exposition, la complète et savante théorie à Adam Smith.

Il ne faudrait pas non plus demander à Say d'érudites ou profondes excursions dans le champ de l'histoire. Il lui emprunte souvent quelques faits pour confirmer ses aperçus scientifiques; mais il s'en tient à de simples et courtes citations. S'il revient à diverses reprises, principalement dans son *Cours*, sur l'antiquité, il montre chaque fois qu'il n'a sur elle que les notions les plus communes et les moins étudiées. Jamais il n'a vécu dans le commerce de ses écrivains, et quoique Niebuhr eût déjà publié ses magnifiques travaux, que ne sauraient faire oublier ceux de Momsen, il ne connaît pas plus l'organisation sociale ni les transformations successives de Rome que celles de la Grèce. Il s'applique à rendre compte des doctrines économiques, en mêlant à ses démonstrations l'explication de faits que chacun peut aisément vérifier, c'est son ordinaire méthode. Il se souvient qu'il parle à un public que rien n'a préparé à l'écouter, et lui-même manquait de l'instruction, des tendances, des habitudes qui portent dans les régions les plus hautes de la pensée, ou conduisent aux hardies ou curieuses recherches de la critique. Veut-il, par exemple, démontrer que les mêmes produits se vendent à des prix différents, selon les ressources, l'activité, la population au milieu desquelles on se rencontre, « à quantités égales, écrira-t-il, on n'obtient pas dans un village une denrée venant de la même distance à un aussi bon prix que dans une grande ville ou dans une foire. Le peu de consommation des bourgs et villages, non-seulement oblige les marchands à y cumuler plusieurs occupations, mais elle est même insuffisante pour que la vente de certaines denrées y soit constamment ou-

verte. Il y en a qu'on n'y trouve que les jours de marché ou de foire ; il s'en achète ces jours-là seuls tout ce qui s'en consomme dans la semaine ou même dans l'année. Les autres jours le marchand va faire ailleurs son commerce, ou bien s'occupe d'autre chose. Dans un pays très-riche et très-populeux, les consommations sont assez fortes pour que le débit d'un genre de marchandise occupe une profession pendant tous les jours de la semaine. Les foires et les marchés appartiennent à un état encore peu avancé de prospérité publique, de même que le commerce par caravanes appartient à un état encore peu avancé des relations commerciales; mais ce genre de relations vaut encore mieux que rien (1). » De telles expositions, où tout est si bien compris et si bien mis à la portée de chacun, se retrouvent presque à chaque page des œuvres de Say ; mais ne lui demandez ni lointains souvenirs ni considérations élevées ; ce n'est point là le ton de son esprit.

De même, quand il étudie la formation des capitaux dans l'un de ses meilleurs chapitres, après avoir accusé les impôts de nuire aux entreprises industrielles, forcées alors, pour faire face à leurs charges, « de diminuer les salaires des ouvriers, » ou, ce qui est plus exact, de renchérir leurs produits, « J'en conclus, ajoute-t-il, que, quoiqu'il y ait incontestablement, dans presque tous les États de l'Europe, des produits épargnés chaque année, cette épargne ne porte pas en général sur les consommations inutiles, ainsi que le voudraient la politique et l'humanité, mais sur des besoins véritables ; ce qui accuse le système politique et économique de beaucoup de gouvernements (2). » Il s'arrête encore là à

(1) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. VIII. — Ces observations sont répétées dans son *Cours*.

(2) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. XI. — V. le *Cours d'économie politique*, Ire part., ch. V, VI et X.

cette première remarque et refuse, comme il serait si naturel de le faire, d'ouvrir, par quelque autre considération, un nouvel horizon aux pensées sociales ou politiques de ses lecteurs. Il reste plus strictement dans les sphères économiques que Smith lui-même.

En parcourant la carrière de la production, Say est amené à traiter des produits immatériels, et pour la première fois il les regarde, jusqu'à certain point du moins, comme des richesses. Leurs créateurs lui semblent, à l'opposé de ce que l'on continuait à enseigner, faire partie des producteurs. « Un médecin vient visiter un malade, écrit-il, observe les symptômes de son mal, lui prescrit un remède... L'industrie du médecin a-t-elle été improductive? Qui pourrait le penser? Le malade a été sauvé. Cette production était-elle incapable de devenir la matière d'un échange? Nullement, puisque le conseil du médecin a été changé contre ses honoraires; mais le besoin de cet avis a cessé dès le moment qu'il a été donné. Sa production a été de le dire, sa consommation de l'entendre ; il a été consommé en même temps que produit. » En ces quelques paroles se trouve la nouvelle doctrine de Say, développée surtout dans son *Cours*. Quant à cette doctrine elle-même, je m'en suis trop longuement expliqué au sujet de Smith, pour y revenir ; je n'ai plus à en justifier la première proposition, ni à en réfuter la seconde. Mais c'était beaucoup, en contredisant l'erreur acceptée unanimement jusque-là , d'ouvrir la voie à la vérité, si bien exposée depuis par M. Dunoyer. Comme je l'ai dit déjà, J.-B. Say, d'une si merveilleuse clarté d'exposition et de discussion sur les sujets suffisamment étudiés avant lui, hésite sans cesse et souvent se contredit sur ceux qui restaient encore incertains. Tout en qualifiant les travaux immatériels de productifs, il ne se rend vraiment pas compte de leur mode de production. Leurs produits ne s'attachent à rien, selon lui,

s'évanouissent à l'instant de leur formation, ne peuvent s'accumuler, augmentent même si peu la richesse sociale, qu'il assimile à une perte sèche les sacrifices faits pour les obtenir. Que d'erreurs! Et, s'il en était ainsi, comment les travaux immatériels produiraient-ils ? Ils le font, parce qu'en améliorant, en perfectionnant les hommes, premiers moteurs, agents par excellence du travail, ils créent en eux des valeurs qui ne s'éteindront qu'avec eux-mêmes, ou parce qu'ils assurent à leurs labeurs l'ordre et la sécurité qui leur sont indispensables. Voilà ce que Say n'a pas aperçu, ou n'a aperçu que fort imparfaitement. Aussi, après avoir placé les services d'un instituteur, d'un moraliste, d'un juge, d'un administrateur au nombre des produits les plus réels, les plus nécessaires (1), déclare-t-il *improductives* les dépenses destinées à procurer ces services (2). Il les nomme des *avantages négatifs;* l'impôt échangé contre le travail de tout fonctionnaire lui paraît une destruction pareille « à celle qu'opèrent les fléaux naturels, la grêle ou la gelée (3). » Pour rappeler une de ses propres observations sur Sismondi, ne sont-ce pas là des travaux productifs qui ne produisent rien? Bien que Say ait combattu Smith, M. Dunoyer a pu dire qu'il ne discernait pas beaucoup mieux que ce dernier de quelle sorte les arts intellectuels sont profitables. Il a plutôt détruit l'obstacle qui s'opposait à la vérité sur ce point, qu'il n'en a pris possession.

Sa théorie des débouchés, son plus beau titre à notre admiration, le plus brillant rayon de son auréole, présente un caractère tout opposé. Là, il ne trace aucune voie nouvelle,

(1) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. XIII.

(2) *Idem*, liv. III, ch. IV et VI.

(3) *Idem*, en traitant de l'impôt. — Je renvoie à M. Dunoyer, *Liberté du travail*, liv. V, ch. I, et article *Production* du *Dictionnaire de l'économie politique*.

mais, en marchant sur une route dès longtemps suivie de quel pas sûr il s'y avance jusqu'au but qui la termine ! Quelle place n'y conserve l'empreinte de son passage ? Il faut n'avoir lu ni Turgot, ni Smith, ni Ricardo, pour faire honneur à Say des principes sur lesquels repose cette théorie ; mais qu'il met bien ces principes en lumière ! Comme il en suit habilement les développements ! Comme il en montre avec talent les diverses et bienfaisantes conséquences ! Parce que Képler et Pascal avaient indiqué les lois de la gravitation, devrait-on donc moins honorer Newton de les avoir expliquées ? Jamais encore on n'avait ainsi rendu compte de l'échange. « Tout produit se troque contre un autre produit ; l'achat d'un produit ne peut être fait qu'avec la valeur d'un autre. » Cette vérité d'une si grande importance est hors de contestation aujourd'hui, grâce à Say ; c'est lui qui l'a fait accepter, si ce n'est lui qui l'a découverte, bien qu'elle ait encore été contredite depuis par quelques économistes justement illustres, entre autres par Malthus et Sismondi.

« La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, ajoute Say, c'est que, dans tout État, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. » On achète davantage toutes les fois qu'on produit davantage ; une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes. S'il y a un *général Glut*, commedisent les Anglais, des encombrements de produits, des amas de marchandises, dont on voudrait se défaire et qu'on ne trouve nulle part à placer, c'est que ces marchandises, « qui ne se vendent pas ou qui se vendent à perte, excèdent la somme des besoins qu'on a de ces marchandises, soit parce qu'on en a produit des quantités trop considérables, soit plutôt parce que d'autres productions ont souffert. Certains produits surabondent parce que d'autres sont venus à manquer. » N'est-ce pas là la meilleure

explication des gênes commerciales, et la preuve la plus sûre que la richesse d'un peuple est profitable aux autres? Comment Rossi parle-t-il avec si peu d'estime de la théorie des débouchés, en reprochant à Say d'avoir mal compris les crises générales et partielles de l'industrie (1)? Au sein des misères toujours si nombreuses qui nous entourent, il est insensé de s'appliquer à restreindre les travaux productifs, par crainte de gênantes accumulations. Ce qui nuit le plus aux états industriels, c'est le dénûment des nations oisives, et c'est seulement par l'accroissement des produits que les besoins trouveront à se satisfaire, que les souffrances se pourront amoindrir. Que le travail s'étende donc, que la richesse se développe, que de toutes parts se créent, par nos labeurs et nos épargnes, des denrées et des capitaux ! Il y aura toujours trop de maux et trop d'angoisses pour qu'il convienne de recommander la paresse ou la dissipation.

Aussi J.-B. Say ajoute-t-il aux paroles que j'ai citées : « Une seconde conséquence du même principe, c'est que chacun est intéressé à la prospérité de tous les autres. En effet, quelle que soit l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes... Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu ; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires... Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par

(1) V. Rossi, *Cours d'économie politique*, t. II, 9e leçon.

rapport aux campagnes ; elle est intéressée à la voir prospérer, et assurée de profiter de son opulence.

« Une troisième conséquence de ce principe fécond, c'est que l'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes ; car nous ne pouvons acheter les marchandises étrangères qu'avec des produits de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux, auxquels ce commerce par conséquent procure un débouché. » Pourrait-on après cela défendre avec quelque apparence de raison ces monstrueuses barrières qui, placées aux frontières des États, semblent des remparts contre l'extension du travail et l'accroissement de l'aisance? Comment aussi continuer, après de tels enseignements, ces coupables et honteuses pratiques politiques basées sur la crainte de l'activité et de la prospérité des nations étrangères ?

« Par une quatrième conséquence du même principe, dit enfin Say, la consommation pure et simple, celle qui n'a d'autre objet que de provoquer de nouveaux produits ne contribue point à la richesse du pays. Elle détruit d'un côté ce qu'elle fait produire d'un autre côté. » C'est encore là l'heureuse contradiction d'une des croyances les plus fâcheuses et les plus générales. Car combien de personnes continuent à penser, à l'exemple de Voltaire, de Montesquieu, de Necker et de tant d'autres, queles dépenses improductives du luxe, les folles dissipations de l'opulence sont avantageuses aux classes ouvrières. Comme si le travail utile ne donnait pas aussi lui des salaires, et que l'épargne, mêlée, sous une forme ou l'autre, aux vivifiants courants de la production, n'assurait pas de nouvelles demandes aux masses des populations! Qui donc préférerait sans déraison de somptueux repas, de brillantes fêtes, aux routes nécessaires, à de profitables machines et à d'importants défrichements? Si différents travaux sont commandés dans les deux cas, il ne reste rien

après les premiers, tandis qu'après les seconds se rencontre une richesse jusque-là absente, qui devient aussitôt la source d'autres commandes et d'autres salaires. Seulement, il sied de ne jamais oublier que l'économie politique ne saurait, plus que la morale, imposer ses conseils. La vertu ni la sagesse ne se promulguent pas, Dieu merci, et que ces paroles d'Adam Smith sont vraies : « C'est une extrême présomption de la part des princes et des ministres que de prétendre surveiller l'économie des particuliers et de restreindre leurs dépenses par des lois somptuaires. Ils sont toujours, et sans exception, les plus grands dissipateurs de la société. Qu'ils surveillent seulement leurs dépenses, et ils pourront s'en rapporter sans crainte sur chaque particulier pour régler les siennes. Si leurs propres dissipations ne parviennent pas à ruiner l'État, certes celles des sujets ne le ruineront jamais (1). » Si la science avait, à cet égard, besoin de confirmation, je renverrais à la spirituelle lettre de Paul-Louis Courrier sur Chambord, que Roscher semble avoir pris pour guide dans l'un de ses plus graves passages (2), et dont Say pourrait au besoin avoir fourni le sujet (3). Personne n'est plus loin que lui de l'admiration de Pline pour le discours où Nerva engageait tout le monde à la munificence.

A la suite de la théorie des débouchés, J.-B. Say s'occupe des règlements qui prétendent diriger la production. Il m'est inutile de dire ce qu'il pense de ces iniques et funestes prescriptions, où tout doit rester libre et volontaire. Par là, « on fait le mal en grand, on agit systématiquement de travers ; car il est bon de savoir que nul n'a plus de systèmes que les gens qui se vantent de n'en point avoir (4). » Say

(1) V. *Richesse des nations*, liv. II, ch. III.
(2) V. Roscher, *Principes de l'économie politique*, t. II, liv. IV.
(3) V. *Cours d'économie politique*, Ire part., ch. XIII.
(4) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. XVII.

unit en une semblable condamnation les édits révolutionnaires et les ordonnances monarchiques, l'arrêt de 1737, par exemple, qui ne permettait les plantations de vignes qu'après avoir obtenu la permission de l'intendant de la province, et les jugements en vertu desquels tant de personnes ont été conduites à l'échafaud, sous la Convention, pour avoir transformé les terres labourées en prairies. Il n'aurait jamais consenti, par esprit d'opposition au gouvernement établi, à dissimuler les iniquités ou à louer les crimes de la Révolution ; il a laissé cela à d'autres, qui s'en sont largement acquittés.

A propos des lois qui disposent de la production, il revient aux douanes et complète, en les critiquant de nouveau, sa théorie des débouchés. C'est en effet la plus folle prétention que de vouloir ordonner l'industrie, non sur la nature du sol ou les conditions du climat, non sur la situation des territoires ou l'aptitude des populations, mais sur des prescriptions douanières, faites le plus souvent par des personnes étrangères à l'agriculture, aux fabriques et au négoce. Si l'on avait partout laissé les arts manuels naître et progresser librement, ils se seraient répartis entre les peuples d'après leurs ressources naturelles et leurs facultés particulières. La terre aurait présenté l'image d'un vaste atelier, où la division du travail se serait établie de la manière la plus parfaite. La production la moins coûteuse et la plus régulière, la plus sûre et la plus lucrative se serait rencontrée en chaque lieu. Non certainement que toute fabrication se fût parquée en certain pays à l'exclusion des autres ; le meilleur partage des travaux n'a rien d'extrême. Ne rencontre-t-on pas souvent, dans le même État, des manufactures ou des cultures semblables, en des conditions très-différentes? Il suffit qu'une industrie puisse prospérer, qu'il soit par conséquent raisonnable de la désirer, pour qu'on la

voie naître et s'étendre. A la formation du zollverein, les divers ouvrages se sont-ils plus spécialisés, plus isolés en chacune des parties de cette nouvelle confédération, qu'ils ne l'avaient fait dans nos provinces, lorsqu'en 1789 ont disparu les barrières fiscales qui les séparaient les unes des autres? La liberté commerciale n'a jamais ruiné, malgré le dire des docteurs de la *balance du commerce* ou du *travail national,* que les entreprises qui fournissaient peu de produits moyennant beaucoup de travail et de capital. Qu'ai-je besoin aussi de rappeler ce qui s'est passé dans le Royaume-Uni depuis le triomphe du libre échange, ou ce qui s'est réalisé dans notre pays depuis nos récents traités de commerce? Je rappellerai seulement que, lorsque Huskisson a remplacé les prohibitions qui frappaient à leur entrée dans la Grande-Bretagne les soieries étrangères par un droit de 30 pour 100, des récriminations, des lamentations se firent entendre de toutes parts. Robert Peel a cependant réduit de moitié le droit mis par Huskisson, et, dès 1852, les manufacturiers de soieries de Manchester demandaient que toute protection fût supprimée. Ils ont alors eux-mêmes reconnu que rien ne remplace, au sein des ateliers, les stimulants et les garanties de la libre concurrence, qu'il appartient uniquement aux services de décider des récompenses, et que les prélèvements opérés sur la consommation par la douane sont un tribut payé par tous à quelques-uns. Or, quelle perception détournée des intérêts de la communauté pour des satisfactions particulières, n'est une coupable spoliation, une odieuse confiscation?

Les douanes ne tardent même nulle part à nuire à ceux qu'elles se proposent de favoriser. Les gains qu'elles garantissent à l'origine sont considérables, quelque négligence qu'on montre; c'est vrai. Pourquoi perfectionnerais-je mes procédés de fabrication? je suis protégé, répondait un ma-

nufacturier français dans l'enquête des fers de 1829. Mais ce temps de lucre facile, d'oisive opulence est de courte durée. Les capitaux se portent promptement vers les ateliers privilégiés, et ils s'y portent jusqu'à ce que les profits n'y dépassent pas le niveau commun. Le brevet d'invention est alors expiré, selon l'expression d'Huskisson, et l'effroi des réformes possibles ou des réparations nécessaires s'impose aussitôt. On ajourne les perfectionnements les plus simples, on repousse les innovations les plus utiles ; à peine fait-on l'indispensable. Aussi, dès que survient une crise, dans un tel ordre industriel, que de désastres, de faillites, de ruines s'accumulent! C'est certainement la protection qui rendait le mieux compte, avant l'abaissement de nos tarifs, de l'extrême infériorité de nos hauts fourneaux et de nos forges, qui semblaient à Rossi déjà ne plus profiter des faveurs qui leur avaient été concédées. Il suffit presque toujours d'un temps fort court pour que les ateliers protégés deviennent incapables de lutter avec les ateliers similaires de l'étranger livrés à la liberté industrielle, sur les marchés qu'on s'était efforcé de leur réserver.

Il n'y a qu'un cas où les douanes restent, sinon toujours, longtemps au moins, avantageuses aux privilégiés, c'est quand au monopole artificiel qu'elles créent s'ajoute un monopole naturel. Lorsqu'elles renchérissent, par exemple, les produits agricoles, qui, pour chaque peuple, sont limités par l'étendue des terres dont il dispose. Elles assurent forcément en ce cas aux propriétaires un supplément de rente, qu'il serait juste d'appeler la dîme de la faim. Mais, qu'on le remarque, ce sont ces derniers seuls qu'elles enrichissent ; ce n'est ni les fermiers, dont le loyer se règle sur le prix des produits du sol, quelque cause qui l'élève ou l'abaisse, ni les ouvriers ruraux, dont les salaires se déterminent, ainsi que ceux des autres ouvriers, par le rapport existant entre l'offre des bras et la demande des capitaux. Aucun chef d'exploitation ou nul

laboureur d'Angleterre ne consentirait certainement aujourd'hui au rétablissement des *corn-laws*. Bien plus, il est douteux que les propriétaires de ce pays, dont les revenus se sont si promptement ressentis de l'accroissement immense des profits manufacturiers et commerciaux, dont les domaines ont pris tant de valeur au milieu de l'essor prodigieux de la fortune mobilière, regrettent le temps où un inique privilége leur attirait toutes les haines populaires.

En dehors des écoles socialistes, adversaires déclarées, constantes du libre travail, je ne sache que M. de Saint-Chamans qui, sans contredire ses principes, ait admiré les douanes. Ce qu'il loue de préférence en elles, ce sont leurs dommages. Voyez, dit-il, ces inondations qui ruinent les campagnes, ces incendies qui brûlent les villes; qu'ils assurent de travaux ! Quels bienfaits ce sont pour les masses des populations ! Plût à Dieu que les douanes entraînassent plus de préjudices ! Elles nécessiteraient plus d'entreprises. M. de Saint-Chamans oublie seulement de démontrer que le travail se doit souhaiter pour lui-même, non pour ses résultats, et qu'il serait encore possible si chaque capital acquis venait à disparaître.

Par bonheur, les faits ne permettent plus de s'arrêter aux ignorantes doctrines du protectionnisme. Pour nous, nos importations ont passé de 1,094,000,000 fr. en 1851, à 3,528,000,000 fr. en 1865, grâce à nos traités de commerce. Nos exportations, qui étaient en 1851 de 1,520,000,000 fr. ont atteint en 1865 4,087,000,000 fr. En même temps, nos impôts indirects et de consommation qui, si regrettables qu'ils puissent être, n'indiquent pas moins fort exactement le niveau de la fortune publique, se sont élevés à 1,282,268,000 fr. l'année dernière, après n'avoir été quinze ans plus tôt que de 738,242,000 fr. Partout, les bienfaits des premières réformes accomplies ont dépassé les espérances des libres échan-

gistes les plus résolus. Il est déjà permis de prévoir le jour où les dernières douanes tomberont devant l'intérêt, la concorde, la solidarité des peuples. L'Angleterre est près d'accomplir cette dernière réforme, tant ses tarifs comprennent peu d'articles, malgré l'étrange prédiction de Smith sur le libre échange, dont il désespérait autant que des républiques d'Utopie ou de l'Océana (1). Or, si toute barrière disparaissait, le plus heureux partage des produits et des travaux ne serait-il pas bientôt accompagné dans le monde entier de l'extension des lumières et de la bienveillance des sentiments? Le commerce, menant d'une main la civilisation et de l'autre la paix, rendrait surtout alors le genre humain plus prospère, plus sage et meilleur, pour rappeler quelques paroles du magnifique discours de lord Palmerston, dans la discussion des *corn-laws*. Socrate (2), mieux inspiré que Montesquieu, disait bien : Tous les hommes sont ainsi que les membres du corps qui, loin de se nuire, sont faits pour se prêter un mutuel appui.

Il s'en faut cependant que l'abolition des douanes soit le souhait général des économistes. Presque tous réclament encore la douane fiscale avec l'ardeur qu'ils mettent à combattre la douane protectrice. Plusieurs même approuvent en certains cas les protections les plus marquées ; je l'ai fait observer dans mon chapitre sur Smith, à propos des produits nécessaires aux armées.

J.-B. Say propose une exception plus large encore au principe du libre échange. Il est juste, écrit-il, de taxer les produits étrangers dont les similaires sont imposés à l'intérieur ; on ne fait ainsi que rétablir les rapports qui doivent être maintenus entre les diverses

(1) V. Smith, *Richesse des nations*, liv. IV, ch. II.
(2) V. Xénophon, *Memor. Socrat.*, liv. II, 3 et 18.

branches de la production (1). Cela serait-il juste néanmoins, et ces rapports seraient-ils garantis, si les fabricants étrangers étaient soumis chez eux à quelque contribution? Lorsqu'ils peuvent ruiner, par le bon marché de leurs produits, les manufactures indigènes, malgré les taxes qu'ils doivent eux-mêmes acquitter et les frais de transports auxquels ils sont soumis, il est fort heureux qu'ils les remplacent. Comment Say a-t-il à ce sujet aussi complétement méconnu sa théorie des débouchés? Que deviendraient en ce cas ces excellentes observations qu'il fait ailleurs : l'état de santé relativement à l'industrie est la richesse, et la richesse, c'est l'état de liberté, c'est l'état où les intérêts se protégent eux-mêmes. L'autorité publique ne les protége utilement que contre la violence... C'est ignorer l'économie politique, que de supposer les entraves et les impôts utiles aux intérêts des administrés (2).

L'examen des franchises commerciales entraîne J.-B. Say à étudier les corporations, les compagnies de commerce privilégiées et les règlements édictés sur le négoce des blés. Nulle critique ne se pourrait élever contre les solutions auxquelles il s'arrête sur ces diverses questions, non plus que sur celle qu'il propose après s'être demandé si l'État doit se faire lui-même producteur. Il se souvient bien là que l'économie politique est fondée tout entière sur la liberté du travail et le respect du droit de propriété.

Une autre question qui se rattache par plus d'un côté à celle de la liberté des échanges, c'est la question des colonies, que Smith et ses disciples n'avaient encore qu'effleurée. L'opinion de Say semble surtout remarquable par l'absolue condamnation de ces possessions, regardées jusque-là comme très-favorables aux mères patries. Mais c'est aussi l'une des

(1) *Traité d'économie politique*, liv. I, ch. VII.
(2) *Idem*, liv. I, ch. VII.

portions de son œuvre où l'on regrette le plus son défaut d'imagination et sa médiocre instruction littéraire. Cette diffusion des peuples déjà vieillis en des contrées qu'on croirait à peine émergées du chaos, pour s'y profondément transformer, sans perdre en entier cependant leur esprit ou leurs mœurs, n'inspire nulle observation, nul regret, nul espoir à Say. Il se tait pareillement sur cette suite si variée de migrations, commencées dans les ports de la Phénicie et de la Grèce pour les rives de la Méditerranée, et continuées sous nos yeux, grâce surtout aux surabondantes populations de l'Angleterre et de l'Allemagne, pour les nouveaux mondes de l'Amérique et de l'Australie. Quel magnifique spectacle pourtant que ces incessantes dispersions des plus anciennes nations et leurs merveilleux mélanges, en chacune des carrières ouvertes au loin, par le négoce ou la science, au travail et à la civilisation! L'histoire des colonies, si triste à de nombreuses époques, n'est-elle pas à la fois la preuve que le triomphe, le succès définitif revient toujours à l'intelligence et à l'activité? N'est-ce pas la plus petite partie du globe, l'Europe, qui, depuis l'invasion des barbares au moins, a porté ses populations, ses lois, ses croyances, ses usages, ses idiomes sur chaque vaste continent ou dans chaque île découverte? N'est-ce pas enfin aux colonisations que les différents territoires, cultivés et policés, devront pour beaucoup un jour de confondre, sous les liens du commerce et de la justice, leurs pensées et leurs sentiments? Heureux avenir, rêvé par Galilée, entrevu par Condorcet, mais qui ne peut encore, au sein de nos fatigues et de nos regrets, que nous faire répéter les paroles trouvées inscrites au pied du Vésuve : *Posteri, posteri, vestra res agitur!*

Pour cette expension des populations riches et intelligentes sur les plages demeurées sauvages ou désertes, est-

il toutefois nécessaire que les gouvernements interviennent, cherchent à tout diriger? Durant l'antiquité, l'humanité imaginait le bonheur dans les *Iles Fortunées*, aux *Atlantides*, et les colonies, établies et régies comme elles l'ont été jusqu'à présent, n'ont le plus souvent semblé que des lieux de misère et de servitude. Say montre très-bien d'autre part, comme l'avaient auparavant établi Arthur Young et Poivre, l'un de nos plus habiles gouverneurs des Antilles, que les colonies ne rapportent pas aux mères patries ce qu'elles leur coûtent, et, comme l'avaient dit Adam Smith et Jefferson, qu'on commerce mal avec des populations ruinées. Que vaut donc la tutelle gouvernementale à laquelle ont été soumis presque toutes les colonisations et tous les établissements coloniaux jusqu'à nous? Elle n'a guère servi qu'à faire traiter les colonies comme des bêtes de somme, selon une très-juste expression (1); mais aucune bête de somme ne supporte longtemps d'accablants fardeaux.

Notre ministre de la marine reconnaissait, en 1820, que les îles françaises des Antilles obligeaient à des dépenses intérieures seulement de 11,860,000 francs, pour rapporter 5,790,000 francs. Il est facile de se convaincre qu'il en est encore de même aujourd'hui. En 1804, le revenu brut de toutes les possessions espagnoles de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique s'élevait, selon Humboldt, à 38 millions de piastres; tandis que leur unique gestion, indépendamment des dépenses maritimes et militaires qu'elles entraînaient, absorbait annuellement 31 millions (1). A quelle somme nous revient pareillement l'Algérie, depuis que nous nous en sommes emparés! Que d'hommes et de millions s'y sont stérilement enfouis! Enfin, le journal de l'*Anti corn law bague*, prouvait, en 1845, que la Grande-Bretagne perdait

(1) V. Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. IV, p. 252, 253.

chaque année 128 millions pour ne vouloir consommer que du sucre de ses possessions. Longtemps, à la vérité, l'on a imaginé que les monopoles coloniaux intéressaient la marine marchande des mères patries; mais comment le croire maintenant? Notre navigation s'accroît chaque année de façon assez notable où elle se trouve en concurrence avec les autres marines, et reste stationnaire sur les parcours qui nous sont réservés. La nation dont tout le négoce serait établi sur les bases du système colonial s'appauvrirait sans nul doute très-promptement. Suivez tout ensemble, dans les documents les moins contestables, les développements commerciaux des rares possessions laissées à leurs franchises naturelles, telles que Curaçao et Saint-Eustache autrefois, Porto-Rico, Cuba, Saint-Thomas et Singapoor aujourd'hui, et voyez, près de la misère des autres, de quelle prospérité elles jouissent! Que d'immenses profits l'Angleterre et les États-Unis ont aussi retirés, depuis leur séparation, de leur mutuelle indépendance! Il en est des établissements lointains de l'Europe comme il en a été, au moyen âge, des villes de la Méditerranée et de la Baltique; languissants et malheureux sous l'arbitraire, de quelques faveurs que les ait comblés la nature, ils deviennent chaque jour plus riches et plus puissants avec la liberté.

Je ne prétends pas cependant qu'il convienne de décréter l'affranchissement général et instantané des colonies; la réalité ne s'accommode pas toujours de la théorie la plus exacte. Mais il importe au moins, sans plus tarder, de leur accorder toutes les garanties, toutes les facultés, toutes les franchises auxquelles elles peuvent prétendre dans leur condition actuelle. Il faut, disait il y a quelques années M. Gladstone, que l'émigrant emporte avec lui la liberté anglaise comme il emporte ses instruments d'ouvrage. Il est triste de penser que ce vœu, exaucé pour tous les colons de la Grande-Bre-

tagne, depuis l'admirable bill proposé à cet effet par lord John Russell, reste presque entièrement méconnu pour les autres colons Européens. Personne n'a fait même entendre en France les sages et politiques conseils que Walpole et Cambden, Burke et Chatham donnaient déjà à leurs concitoyens, quoique ces conseils aient reçu depuis une si grande autorité des faits.

Mais il faudrait surtout, pour revenir à laquestion que je posais à l'instant, que les futures colonisations demeurassent des entreprises volontaires et libres. Est-ce que les pouvoirs publics ont à diriger de telles œuvres? Quelle capacité ont-ils pour le faire, et comment leurs fonctions s'étendraient-elles jusque-là? S'il en était de la sorte, comme l'a bien montré M. de Molinari? (1), les émigrations d'hommes et de capitaux s'effectueraient où elles seraient profitables, les colonies s'établiraient dans les conditions les plus économiques, et s'adonneraient, à l'avantage du monde entier, aux productions qui leur seraient le mieux appropriées. Quoique opposé au système colonial suivi par tous les peuples de son vivant, et pensant que les colonies n'auraient « bientôt plus d'autres défenseurs que ceux à qui elles offrent des places lucratives à donner ou à recevoir, » J.-B. Say s'en tenait toutefois, suivant sa manière habituelle, à marquer les principaux préjudices qu'il apercevait, et à demander qu'on les fît cesser par la réforme des mesures économiques qui les avaient produits. Il mêle seulement à ses critiques scientifiques quelques nobles paroles sur l'esclavage.

Après ces divers travaux qui complètent si bien la belle et savante théorie des débouchés, vaste foyer d'où s'chappent tant d'éclatants rayons, Say étudie la question de la

(1) Dans un article du *Dictionnaire de l'économie politique*.

monnaie. Il en examine les origines, en suit les développements, en expose l'état présent, en apprécie la nécessité et les services ; mais il n'émet à cette occasion aucune opinion remarquable. Il reste même en ce travail très-inférieur à Law, à Turgot et à lord Liverpool, dont on dirait qu'il n'a pas lu la célèbre *Lettre au roi sur la circulation métallique — Letter to the King on the coins of the realm.* — Il est cependant un point important de la question monétaire auquel il s'est beaucoup attaché, et dont la solution, bien que proposée déjà par Law et Clavière, a coutume de lui être attribuée. Partant de cette idée démontrée pour la première fois par Loke, que les métaux monnaies, l'or et l'argent, subissent toutes les variations de l'offre et de la demande, à l'égard des denrées qu'ils servent à payer, comme à l'égard l'un de l'autre, Say s'oppose à ce qu'on leur donne une valeur légale, et à ce qu'on établisse entre eux un rapport officiel. Pourquoi n'appellerait-on pas une pièce d'argent du poids de 5 grammes par son véritable nom ? Pourquoi ne l'appellerait-on pas simplement 5 grammes d'argent, dit-il, attendant les plus heureux résultats de cette facile réforme ? Il va jusqu'à croire que les engagements à terme ne seraient plus violés, s'il en était ainsi, bien que la valeur de 5 grammes puisse de toute évidence autant varier que celle de 5 ou de 100 francs. Le frai n'enlèverait-il pas même bientôt toute vérité à l'inscription du poids ? Si le pouvoir, comme le rappelle Say, a souvent modifié la composition du franc, il serait difficile d'imaginer qu'il se fût refusé à cette coupable spoliation, parce que le numéraire aurait été autrement dénommé. Croit-on également, malgré l'exemple des *agnels*, des *florins*, des *couronnes*, des *louis*, des *frédérics*, des *napoléons*, que, en présence des nécessités journalières des échanges, l'usage ne donnerait pas promptement un nom particulier aux espèces qui

n'indiqueraient que le poids de métal fin qu'elles renferment? On a essayé d'un pareil système sous Charles II en Angleterre, et sous la République en France (1); quels résultats a-t-on obtenus dans les deux pays? Quels bénéfices valent encore à l'Espagne et à la Nouvelle Grenade, leurs monnaies d'or que chacun appelle, sans prendre garde à leur inscription, des *Quadruples* et des *Condors?* Robert Peel s'exprimait fort justement en disant qu'il ne se pouvait faire l'idée d'une livre sterling sans penser à un poids et à un titre déterminés; mais il n'en disait pas moins une livre sterling.

Je ne mettrai pas, à repousser la réforme proposée ou acceptée par Say, la même ardeur que Léon Faucher, dans ses *Recherches sur l'or et l'argent;* mais je ne saurais non plus, je l'avoue, y voir nul avantage. C'est le système chinois; j'aime autant le nôtre. Ce qu'il importerait bien plus de demander, c'est qu'il n'y eût plus qu'un numéraire métallique, et que ce numéraire fût le plus portatif, le moins variable, le moins susceptible d'altération ou de déperdition; c'est-à-dire qu'il ne se composât que d'or. La meilleure loi monétaire est la loi anglaise de 1816, qui attribue seulement le rôle de monnaie à ce dernier métal, en plaçant au-dessous de lui dans la circulation, comme ils le sont dans la nature, l'argent et le cuivre, afin de satisfaire au service des appoints. Cette loi fait éviter toutes les redoutables chances qu'imposent deux monnaies différentes dans une même circulation.

Cette étude de la circulation monétaire se termine, dans les écrits de Say, par de très-courts aperçus sur les billets à ordre, les lettres de change, les banques de dépôts et les banques d'escompte. Pour tant de sujets opposés et pour des sujets de telle importance, il n'y a qu'un chapitre dans le *Traité*, et que quatre chapitres très-peu développés dans

(1) Par la loi du 28 thermidor an III.

le *Cours* (1). C'est dans l'un et l'autre ouvrage un résumé très-superficiel, fort insuffisant, à peine scientifique, qui révèle une fois de plus combien l'esprit de Say était impropre à parcourir des sphères qui jusqu'à lui étaient à peu près fermées. Il regrette néanmoins avec grande raison le funeste monopole de la Banque de France, et rappelle que de tous les abus qu'on peut reprocher aux banques, le plus grave provient des prêts démesurés qu'elles ont été contraintes de faire aux gouvernements (1).

A propos de la production, le *Cours d'économie politique* contient, à la différence du *Traité*, toute une partie consacrée à l'*Application des principes de l'économie politique aux diverses industries*. Là sont examinés les divers systèmes de propriété territoriale ou de culture, l'emploi ordinaire des machines, l'emplacement le plus convenable des manufactures, les manières les plus usitées de faire le commerce ou d'établir des moyens de transport. Mais Say n'attache qu'un intérêt secondaire à ces études; elles semblent surtout lui servir à reposer l'attention de ses auditeurs ou de ses lecteurs. Et combien, après le livre de M. Passy sur les *Systèmes de culture*, comme après les publications de M. Michel Chevalier sur les voies de communication ou les machines, les chapitres de Say sur les mêmes sujets paraissent-ils incomplets. N'est-il pas tout ensemble singulier de voir, dans la patrie des physiocrates et au sein d'une population éprise à l'excès de l'amour de la terre, un économiste chercher, autant qu'il le fait ici, à en détourner ses concitoyens et la connaître aussi peu (2). Il se rend à peine compte du faible revenu qu'elle rappporte et n'aperçoit rien de la précieuse

(1) V. *Cours d'économie politique*, IIe part., ch. XVIII, XIX, XX et XXI.

(1) V. notamment le ch. XXI de la Ve part. de son *Cours d'économie politique*, sur *les terres louées et les fermages*; le ch. V de la VIIe part. sur *les consommations favorables aux productions*.

sécurité ou de l'importance sociale qu'elle donne, non plus que de la garantie si bienfaisante qu'elle vaut aux enfants de ses possesseurs d'occuper dans le monde la position qu'ils y tiennent eux-mêmes.

Après ses travaux sur les échanges, les monnaies et les moyens de crédit, Say traite aussi dans son *Cours* de *l'influence des institutions sur l'économie des sociétés*. Il ne faudrait pas s'attendre à trouver là, malgré ce titre, ai-je même à le remarquer? une exposition approfondie du résultat des divers systèmes de législation politique, administrative ou sociale sur les manifestations de la richesse. Say n'est ni Rossi ni Mill. Il se contente à peu près de marquer la supériorité des États civilisés sur les peuplades sauvages, en prenant parti pour Buffon contre Rousseau. « La civilisation nous donne de nouveaux besoins ; mais en même temps elle nous permet, elle nous ordonne de les satisfaire par de bons moyens, » dit-il à l'éloge de l'industrie, aussi favorable au perfectionnement moral des nations qu'à leur bonheur matériel. Il réclame, en terminant, dans les termes les plus généraux, presque les plus fugitifs, la sécurité de la propriété, le libre exercice des facultés humaines, l'abolition de la conscription, malgré l'éloge qu'en avait fait et Napoléon, et celle des encouragements donnés à la population, malgré les recommandations de Montesquieu. L'étude des institutions dans leurs rapports avec la richesse n'était, à aucun égard, un sujet fait pour sa nature d'esprit.

IV

J.-B. Say commence son travail sur la distribution de la fortune par l'examen de la valeur et des prix. Il montre ensuite ce que sont les revenus sociaux, de combien de sources ils découlent, quelles analogies ou quelles diffé-

rences ils présentent entre eux et quelle répartition s'en opère. Il est bien là dans le milieu qui lui convient, et nul économiste n'avait encore fait de ces questions l'objet d'aussi complètes ni d'aussi mûres considérations. Elles le ramènent naturellement aux sujets les plus controversés ou les plus importants de la production. Comment traiter, par exemple, des revenus commerciaux sans reparler de la liberté des échanges, ou des revenus industriels sans s'expliquer de nouveau sur les travailleurs intellectuels? Aussi s'efforce-t-il, par de justes et ingénieux aperçus sur les affaires courantes, de ranimer l'intérêt de ses lecteurs ou de ses auditeurs, qu'il craint sans cesse de fatiguer. C'est ainsi qu'il conseille, à propos des profits industriels, la fabrication et le débit des articles communs, qui lui semblent nous être trop indifférents. « Jamais marchand n'a été longtemps embarrassé d'une provision de toile à faire des draps ou des chemises, dit-il. C'est un mauvais calcul pour une nation de se faire marchande d'objets de luxe, et de recevoir en retour des choses d'une utilité commune (1). » Il est fort heureux que nous n'en soyons plus seulement à échanger avec l'Allemagne, outre nos vins et nos huiles, « des modes, des colifichets, qui sont à l'usage de peu de personnes, » contre « des rubans de fil et d'autre mercerie, des livres, des faulx, des pelles et pincettes, et d'autres quincailleries d'un usage général, et pour lesquelles il y a jusque dans nos villes des consommateurs forcés et un marché toujours ouvert. »

Dans le règlement des revenus du travail, J.-B. Say, comme l'avait fait Adam Smith, tient compte des agréments ou des désagréments des diverses professions, de la considération ou du mépris qui les accompagne, des fatigues

(1) V. *Traité d'économie politique*, liv. II, ch. VI.

qu'elles entraînent ou du repos qu'elles permettent, de leur sécurité ou de leurs périls ; toutes circonstances décisives sur le taux des salaires, parce qu'elles le sont sur l'offre et la demande des ouvriers. Ces observations sont d'autant plus remarquables, dans Say, qu'il rejette la loi économique de l'égalité des profits, devenue un véritable axiome et sans laquelle une infinité de phénomènes ne se peuvent expliquer. C'est même là, avec la mesure des valeurs attribuée au blé, sa grande erreur doctrinale (1). A cette occasion, il examine une question singulière pour lui. « On objectera peut-être, écrit-il, que certaines fonctions publiques procurent à la fois beaucoup d'honneurs et beaucoup d'argent ; mais il est évident que les intérêts des hommes ne sont pas, dans ce cas, abandonnés à leur cours naturel. C'est le public qui supporte la dépense des places, mais ce n'est pas le public qui en fixe le nombre et les émoluments. C'est le plus souvent un pouvoir plus jaloux de distribuer des faveurs et d'accroître sa clientèle que de ménager les intérêts des contribuables. Dans les pays qui jouissent d'une organisation politique plus parfaite, où les emplois sont donnés au mérite constaté par un concours équitable, et où les émoluments ne sont qu'une juste récompense des services rendus, le public est mieux servi et à moins de frais (2). »

Voilà l'un des rares passages du *Traité d'économie politique* où s'aperçoivent les opinions politiques de son auteur, et voilà pareillement le milieu de rare bon sens et de critique un peu vulgaire où se tient toujours Say, lorsqu'il sort par extraordinaire du domaine vraiment économique. Rossi, lui aussi, parle quelque part du salaire des fonctionnaires, M. Laboulaye a traité récemment du concours à l'entrée des carrières publiques ; il y a dans les écrits de l'un et de l'autre

(1) V. surtout le *Cours d'économie politique*, Ve part., ch. VIII.
(2) *Traité d'économie politique.*

de ces publicistes de bien autres vues et un bien autre esprit. Quant à la fixation même du traitement des fonctionnaires, dont paraît désespérer Say, c'est à M. Dunoyer qu'il la faut demander. S'il est des moments d'anarchie ou d'oppression populaire où les services publics subissent des réductions outrées, ainsi que des temps de despotisme fastueux où ils se renchérissent follement, de tels désordres ne sauraient convaincre que ces traitements sont en dehors de toute règle. « De même qu'on sait, dans tel lieu donné, dit M. Dunoyer, la valeur moyenne d'une leçon de chant ou de dessin, le prix que le plaisir d'une belle représentation théâtrale se paye, ce qu'on doit pour la visite d'un médecin ou le plaidoyer d'un avocat, on sait aussi à combien doit raisonnablement s'élever le traitement annuel d'un juge ou d'un administrateur. » Cela ne semble pas douteux, et il sera toujours facile de connaître à quel prix s'obtiennent de bons et loyaux services administratifs ou politiques. L'État, qui n'agit qu'avec les ressources de l'impôt, n'a pas le droit d'offrir plus que ce qui paraît nécessaire et raisonnable, et, stipulant au nom des intérêts qui lui sont confiés, il ne peut non plus offrir moins ; car en cela aussi le plus cher serait le trop bon marché. Ce serait, pour parler le langage de Platon, comme si, sur un navire, on faisait quelqu'un pilote pour son argent. Un proverbe russe n'a que trop raison d'assurer que les petits traitements font les mains creuses.

C'est à ce même sujet que Sismondi remarquait les étranges conséquences des systèmes de gouvernement qui s'opposent à ce que des mandataires de la population déterminent les fonctions des agents placés à son service, discutent leur paye, contrôlent leurs actes. Ces gouvernements envahissent la société et la taxent, écrivait-il (1),

(1) Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, liv. II, ch. IX.

ajoutant qu'il suffirait de considérer le point de vue économique pour arriver aux législations réprésentatives.

Il serait difficile de tout admirer également dans les pages que Say consacre aux profits des travailleurs intellectuels, abstraction faite de sa pensée première sur ces travailleurs. Ce qu'il dit des revenus des entrepreneurs, en y mêlant de nouvelles observations sur les salaires, est beaucoup plus exact. Comme chaque époque, du reste, a ses tendances spéciales, ses préoccupations particulières! Comme tout, à part les principes, se transforme dans les sphères mêmes de la science! Qui parlerait aujourd'hui des profits et des salaires, sans considérer attentivement l'origine et l'avenir des associations ouvrières, ou sans étudier soigneusement la condition des femmes dans le champ industriel? J.-B. Say ne dit rien de la première de ces questions et se contente de faire observer sur la seconde qu'en général les ouvrages des femmes « sont fort peu payés, par la raison qu'un grand nombre d'entre elles sont soutenues autrement que par leur travail, grâce à leur famille, et peuvent mettre dans la circulation le genre d'occupation dont elles sont capables, au-dessous du taux où le fixerait l'étendue de leurs besoins (1). »

Hélas! ce n'est pas toujours ce que gagnent le père, le mari, le frère qui vient en aide à l'ouvrière. Que de fois est-elle forcée de contribuer elle-même, sur sa misérable paye, à soutenir ses jeunes enfants ou son mari débauché! La dernière enquête de la chambre de commerce sur les industries parisiennes (de 1864) indique 1 fr. 50 comme salaire moyen des ouvrières à Paris. Celui de tout un groupe de travailleuses, au nombre de 17,303, va de 50 c. à 1 fr. 25. Que peut devenir une mère de famille, une jeune fille même

(1) *Traité d'économie politique*, liv. II, ch. VII.

avec de si minimes ressources? Demandez-le à la statistique; elle le dit trop clairement dans ses tristes colonnes de la mort et de la corruption. Comment les femmes, dont le séjour dans les fabriques rend déjà si difficile la vertu, ne céderaient-elles pas aux séductions qu'aide de telle sorte le besoin? Souvenez-vous des écrits de MM. Villermé et Parent-Duchatelet. Vous serez bien aussi forcés d'attribuer en partie aux privations des mères l'effrayante mortalité des enfants d'ouvrier, que je rappelais dans mon chapitre précédent, et qui, pour la première année, est de 20 à 22 p. 100 dans les villes industrielles, qui dépasse dans quelques-unes, comme Mulhouse, 30 p. 100.

Quelles tristes révélations! Quelles pressantes obligations pour les classes supérieures! Mais s'il faut là tout le concours, tout le dévouement, tout le cœur de ces dernières classes, que les masses des populations ne l'oublient pas, c'est d'elles principalement que viendra leur soulagement. Elles ont la peine et l'honneur de la liberté; elles ne cesseront jamais de porter la responsabilité de leur sort. Nous devons tout ce qui nous est possible de faire, par l'instruction notamment, pour rendre aux femmes l'accès du travail facile et lucratif. Mais, sous l'inflexible loi de l'offre et de la demande, leurs salaires ne sauraient atteindre un prix suffisant tant que leur nombre dépassera les besoins des ateliers, ou plutôt de l'industrie. Car il faut souhaiter qu'elles gagnent leur vie sans sortir du cercle de la famille, sans quitter le foyer domestique. C'est là et là seulement qu'elles ont leur raisonnable importance et conservent leur entière dignité. A nous la vie extérieure, les grandes réunions, les pénibles épreuves du travail moderne; à elles la chaste et douce lumière du domicile conjugal. Leur pudeur n'est pas faite pour le contact des foules mélangées qui se pressent dans les fabriques, du moins avec l'éducation qu'elles

reçoivent, et que deviennent-elles sans pudeur? C'est la fleur bénie qui les protége dans leurs chagrins, qui seule réjouit leurs enfants durant les premières épreuves de la vie, qui porte un parfum enchanté au cœur fatigué ou endurci du mari, et qui s'effeuille, pour ne jamais renaître, aux vents des grossières séductions. Ne fermons nul lieu de travail à la femme ; elle a le droit d'y pénétrer, souvent elle est contrainte d'y prendre place, et mieux vaut cent fois le périlleux labeur de l'atelier que l'oisiveté dégradante. Mais faisons tout ce qui dépend de nous pour qu'elle trouve un emploi convenable et une paye suffisante sans abandonner sa modeste et paisible demeure.

Quant aux associations ouvrières, c'est un fait très-nouveau dans les proportions qu'elles ont prises de nos jours, et c'est une nouveauté très-heureuse. Il est insensé d'imaginer qu'elles supprimeront jamais le salariat, ce régime si équitable, si honorable et si général de l'industrie. Il y aura toujours un très-grand nombre de salariés, ce n'est pas contestable. Mais qu'il est heureux que les ouvriers les plus énergiques ou les plus habiles, les plus économes ou les plus aisés tentent eux-mêmes, après s'être réunis, d'affronter les chances favorables ou fâcheuses de la production et de l'échange! Même associés, ils ne pourront agir, parce qu'ils ne pourront réussir, que sous quelque chef élu ou accepté; mais ils se sentiront dès leur association un plus vif intérêt, une plus grande responsabilité, une plus haute valeur qu'au milieu d'ateliers où ils sont seulement des travailleurs obéissant à un maître étranger, et où ils n'attendent qu'une solde fixe. Quand Rossi et Mill réclamaient de telles unions entre les ouvriers, dans l'espoir d'un avenir plus noble, d'une indépendance plus entière pour les masses populaires, ils avaient cent fois raison. Il y a au fond de cette pensée presque une révolution sociale, toute profitable, toute bien-

faisante, qui élèvera une partie notable des classes les plus nombreuses, sans abaisser aucune des autres.

Je ne dirai rien ici des sociétés ouvrières de consommation; personne n'a tenté de les dénigrer comme on l'a fait souvent des sociétés de production; elles sont de tout point excellentes. Avant ces deux sortes d'associations, on le sait d'ailleurs, la charité s'était elle-même transformée en prévoyance, grâce aux admirables institutions des caisses d'épargne, des assurances sur la vie et des sociétés de secours mutuels. Ces dernières sociétés, si répandues dans la Grande-Bretagne sous le nom de sociétés d'amis, *friendly-societies*, y étaient au nombre de 20 000 en 1863, comptant 6 millions de membres et possédant 625 millions de francs. M. Gladstone évaluait plus récemment à 30 000 le nombre de ces sociétés, dont la plus importante, celle des *Old-fellows* de Manchester, dispose de, 3,198 loges et comprend 287,573 sociétaires. Cette immense association peut assurer à chacun de ses membres, outre plusieurs avantages spéciaux, 12 fr. 26 c. par semaine en cas de maladie, 255 francs à la mort du sociétaire, 153 francs à celle de sa femme. Les *trade's-unions*, fort rapprochées des *friendly-societies*, distribuent pareillement des secours à leurs sociétaires malades. Elles sont au nombre de plus de 2000, comprennent environ 600,000 membres et disposent d'un fonds de 7,500,000 francs. Mais leur passé est loin de valoir le passé des autres; elles ont été formées surtout en vue du maintien ou de l'élévation du taux des salaires, et c'est d'elles que sont sorties ces grèves gigantesques de Preston, de Manchester, de Glascow, de Londres, du *Pays noir*, que nous avons vues se succéder si rapidement et si malheureusement pour les classes ouvrières elles-mêmes depuis quelques années. C'est d'elles aussi que sont sortis les crimes récents de Sheffields.

Des assocations mutuelles d'assistance, il n'y avait qu'un pas à faire pour arriver aux associations mutuelles de travail ou de consommation que je voulais seulement rappeler ; mais ce pas était très-difficile et très-périlleux à tenter. C'est encore en Angleterre qu'il sied de considérer ces dernières sociétés, les sociétés coopératives comme elles se nomment, pour en voir le plus large développement ou pour en découvrir le plus sûrement l'avenir. A la fin de 1865, il s'y trouvait 454 de ces associations enregistrées. Les 381 sociétés, qui avaient alors envoyé leurs rapports, comprenaient 108,558 membres, et le total des ventes qu'elles avaient opérées, ou des consommations qu'elles avaient distribuées, s'était élevé, pour 1863, à la somme de 65,668,525 francs. Les bénéfices qu'elles avaient réalisés, c'est-à-dire les économies faites sur leurs dépenses et constituées en épargnes, atteignaient pour cette même année 5,340,000 francs.

Qui ne sait aujourd'hui les modestes commencements de la plus importante de toutes ces associations, de celle des *Équitables pionniers* de Rochdale, fondée durant l'hiver de 1814 par vingt pauvres tisserands, qui ne purent qu'à grande peine réaliser un capital de 700 francs ? Ils ne s'en proposaient pas moins, ces nobles ouvriers, ces vrais pionniers de la civilisation, en cédant aux ambitieux rêves d'Owen, si populaire alors dans tous les districts manufacturiers de l'Angleterre, de réorganiser le travail, presque de régénérer le monde. Grâce à la sagesse, à l'activité, à la bonne entente de leurs successeurs, car peu des fondateurs vivent encore, l'association de Rochdale compte en ce moment quatre mille membres, dispose d'un capital en argent de plus d'un million, tient de nombreux magasins, a acquis un moulin et une filature, qui seule a coûté 1,250,000 francs, et qui, réunie au moulin, a fait en 1863 pour 6,500,000 francs d'affaires. Quand de pareilles choses se

passent sous nos yeux, de quoi désespérer? Il ne faut que deux choses à l'homme : la liberté et la dignité, pour que ses succès consacrent l'infinie beauté de la création, la sublime harmonie des intérêts. Si les ouvriers de fabriques avaient au reste besoin de prendre courage, qu'ils regardent leurs frères des campagnes! Au milieu de bien autres obstacles, ces derniers n'ont-ils pas conquis, à force de labeurs et de sagesse, la plus grande partie des terres? Non-seulement ce qu'en disaient, parmi nous, Vauban, la Bruyère, Rousseau n'est plus vrai, mais répéterait-on aujourd'hui ces paroles mêmes de J.-B Say : le pain d'orge et le sarrazin font la nourriture de plusieurs de nos provinces (1).

Si l'Angleterre est la patrie des associations charitables et des sociétés coopératives, l'Allemagne est la patrie d'autres unions non moins remarquables, des *banques populaires* (2). Le créateur de ces banques, M. Schlutz-Dellitzsch, méritera toujours la reconnaissance publique; il est peu d'œuvres plus belles que la sienne. Elle réalise à peu près, en faveur des classes laborieuses, ce qu'avaient fait les banques d'Écosse, les seules banques libres qu'ait connues l'Europe, en assistant, ainsi que la grande industrie, les petits ateliers, et jusqu'aux hommes de bonne volonté dépourvus de capitaux (2). Les banques populaires d'Allemagne dépassent même en un point les banques d'Écosse, parce qu'elles sont uniquement créées par les petits traficants et les ouvriers aisés. Ce sont les faibles cotisations de ces derniers qui forment les fonds de ces banques; lesquelles ouvrent un crédit, font

(1) V. *Cours d'économie politique*,, VIIIe part., ch. IV.

(2) L'Angleterre possède cependant aussi ses *loan societies*. Chaque associé de ces petites banques, doit y verser 100 francs avant d'en pouvoir emprunter jusqu'à concurrence de 150, à moins de présenter de sérieuses garanties ; il y en a 400 à Londres.

(3) Les banques d'Écosse prêtent à tout travailleur assisté de deux cautions favorables.

des prêts aux différents sociétaires, jusqu'à concurrence du montant de leur *boni* (1) sur leur seule signature, et au delà sur celle d'un autre sociétaire, caution du premier. 600 banques de cette sorte couvrent aujourd'hui l'Allemagne. En 1862, on en comptait 511, dont 243 avaient envoyé à l'agence centrale le détail de leurs opérations pour cette année. Ces 243 banques avaient 69,202 sociétaires, dont le *boni* s'élevait à 498,290 francs, et dont les versements ou les dépôts volontaires atteignaient 10,313,315 francs. Leur fonds de réserve était de 498,353 francs, et elles détenaient un capital emprunté de 12,903,878 francs; soit ensemble près de 25 millions. Les avances faites aux sociétaires, dans le courant de la même année 1862, se sont montées à 88,778,480 francs, en rapportant 1,772,490 francs en intérêts et provisions. De leur côté, ces banques avaient payé 1,031,970 francs en intérêts, et 402,300 francs en frais d'administration, après avoir réalisé un bénéfice net de 404,800 francs.

Qu'il y a encore là de souffrances apaisées, de prévoyances stimulées, d'honneurs fortifiés, et que de nouvelles garanties pour l'ordre et la sécurité de tous ! Les gouvernements et les sociétés d'autrefois, qu'on nous donne comme des types achevés du plus pur dévouement, de la religion la plus éclairée, tenaient en général que les masses des populations devaient demeurer misérables et avilies pour travailler et être facilement conduites. C'est de leur bonheur, de leur importance, de leur incessante élévation, au contraire, que nous attendons maintenant la paix publique et nos plus complète nos seules durables satisfactions. Je m'empresse d'ajouter que c'est à l'économie politique qu'est due surtout cette nou-

(1) M. Schlutz-Delitzch estimait, en 1864, qu'il y avait 900 associations populaires en Allemagne : 550 ou 600 banques d'avances, 250 sociétés pour l'achat des matières premières, 100 sociétés de consommation. — De leur côté les sociétés de secours mutuels avaient fait pour 112 millions d'affaires avec un capital de 30 millions environ !

velle croyance, et Say lui-même n'était pas d'un autre sentiment, malgré ce qu'il dit, dans son *Cours*, des frères Moraves et de quelques sociétés ouvrières. Il ne les blâme autant que parce qu'elles détruisaient chez leurs membres les principes d'individualité et de propriété, sans lesquels il n'est ni dignité, ni travail, ni bonheur. Il ne regretterait certainement pas moins que nous aujourd'hui que la France soit aussi en retard sur l'Angleterre et l'Allemagne pour les associations coopératives et les institutions de prêts populaires, grâce à notre ignorance des mœurs viriles et bienfaisantes de la liberté et de la responsabilité.

Say finit ses études sur la distribution de la richesse en traitant de la population. Il approuve le système alors surtout si discuté de Malthus. « Il est évident, dit-il, que la multiplication des hommes va toujours non-seulement aussi loin que leurs moyens d'exister le permettent, mais encore un peu au delà. Il est affligeant de penser, mais il est vrai de dire que, même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt tous les ans de besoin. »

Oui, le dénûment est toujours le grand pourvoyeur de la mort ; les tables de l'état civil ne sauraient laisser de doute sur ce point ; je le montrais encore plus haut, à l'occasion des enfants d'ouvriers. Mais on ne peut non plus méconnaître qu'à mesure que les peuples progressent en lumières, en moralité, en aisance, ils obéissent davantage aux nobles conseils de la continence, au *moral restreint* de l'illustre auteur du *Principe de population*. Ils règlent de plus en plus alors, ce qu'oublie Say, leurs consommations sur les produits créés. Les hommes ne sont pas condamnés à d'injustes souffrances et à une mort hâtive ; ils sont uniquement condamnés à prévoir et à se modérer, à travailler et à épargner.

V

La dernière partie de l'œuvre de Say est consacrée à l'examen des consommations ou des *destructions d'utilité*, pour prendre son expression. Il s'attache d'abord à montrer l'erreur des moralistes qui semblent se proposer de rendre les hommes inutiles, afin qu'ils n'aient ni besoins, ni désirs. « On propose pour modèles, dans certains livres, dit-il, les nations qui ont peu de besoins. Il vaut mieux avoir beaucoup de besoins et savoir les satisfaire. C'est ainsi non-seulement que se multiplient les individus, mais que l'existence de chaque individu est plus complète... Stewart vantait les Lacédémoniens parce qu'ils savaient se priver de tout, ne sachant rien produire. C'est une perfection qui est partagée par les peuples les plus grossiers et les plus sauvages ; ils sont peu nombreux et mal pourvus. En poussant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, on arriverait à trouver que le comble de la perfection serait de ne rien produire et de n'avoir aucun besoin, c'est-à-dire de ne pas exister du tout. » Voilà pourtant l'enseignement de la plupart des philosophes et d'un grand nombre de ministres de la religion. Que de générations ont été conviées à l'oisiveté, en vue de leur bonheur, à la haine du travail au nom de leur dignité ! C'est pour avoir rejeté ces misérables erreurs, pour avoir fait appel aux fortes et ennoblissantes qualités des hommes, pour avoir replacé le travail dans tout son honneur et toute son utilité, que l'économie politique a été accusée de matérialisme. Le spiritualisme semble apparemment, lorsqu'on cherche à le mieux respecter, la doctrine de la fainéantise et de l'abaissement, du dénûment et de l'ignominie ! Quand donc la vie apparaîtra-t-elle avec ses indispensables exigences et ses véritables grandeurs, avec ses

sublimes perspectives et ses journalières nécessités? N'abaissez, ne diminuez jamais l'homme, relevez-le, honorez-le toujours au contraire, en le maintenant dans l'existence qu'il doit mener. Étendez ses besoins, stimulez ses efforts, afin de développer sa noblesse : tout en lui est solidaire ; sa moralité s'étend en même temps que son bien-être, ses droits correspondent à ses devoirs.

Du reste, tout ce qui se rapporte dans Say aux consommations privées, à part ce qu'il dit des consommations intellectuelles et morales — et je n'ai plus à indiquer ici la cause de cette méprise — est excellent. C'est notamment l'une des meilleures parties de son *Cours*. Il se plaît à de nombreuses reprises à vanter l'économie, ce *jugement appliqué aux consommations*, en en opposant les bienfaits aux préjudices de la dissipation. Il croit très-justement nécessaire d'en faire pénétrer la saine appréciation, comme le vif désir, dans l'esprit du public, si porté encore à tenir, que, « si les riches ne dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim (1). » Car le charmant pamphlet de Bastiat, *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, n'a pas plus fait renoncer à cette erreur, que les sages et claires démonstrations de Say? Ce dernier ne combat pas non plus moins résolûment la maxime « aussi fausse dans son principe qu'elle est barbare dans ses conséquences, « que le peuple doit rester malheureux pour s'adonner au travail. Il le dit bien, « le sauvage serait en ce cas le plus laborieux des hommes, car il en est le plus dénué. On sait néanmoins son indolence, et qu'on a fait mourir de chagrin tous les sauvages qu'on a voulu occuper. » Il n'y a qu'à regarder effectivement autour de soi pour se convaincre de cette grossière et inhumaine sottise, sur laquelle reposait en partie cependant le système financier et politique des anciens gouvernements, ainsi que je le disais il y a peu d'instants.

(1) Paroles de Montesquieu.

Sont-ce les plus pauvres ou ceux qui déjà possèdent un petit héritage, quelque dépôt aux caisses d'épargne, quelque avance aux assurances sur la vie, qui se montrent, dans nos champs ou nos ateliers, les plus actifs et les plus industrieux?

A la suite des consommations privées, J.-B. Say s'occupe des consommations publiques. Ses premières opinions à cet égard sont encore fort justes, et, tant qu'il reste dans les généralités qui forment comme les préliminaires obligés de l'impôt, il serait difficile de ne pas admirer son excellent esprit, ses ordinaires et remarquables mérites d'exposition et de discussion. On ne prouvera jamais mieux qu'il ne le fait, que le résultat des consommations effectuées en vue de la société, bien que l'argent réuni entre les mains des percepteurs ne disparaisse pas, est une destruction de valeurs, une vraie perte de richesse. Que devient le drap ou le fer que cet argent a soldé? demande-t-il. Que devient le service qu'il a rétribué ou la récompense qu'il a procurée? Quelle chose est plus fausse que de reconnaître au gouvernement la possibilité de restituer, par ses dépenses, ce qu'il prélève par l'impôt?

Combien Say recommande habilement ici de nouveau l'économie! Qu'il montre bien que les peuples auraient été plus heureux si les gouvernants ne s'étaient autant trompés sur la nature de leurs actions! « Les mauvais principes sont, en effet, plus fâcheux que la perversité même; une erreur fait plusieurs millions de misérables. » Sans engager les souverains à vendre les œufs de leurs basses-cours et les herbes inutiles de leurs jardins, selon les prescriptions des *capitulaires*, il est très-loin, ne le sait-on pas déjà? d'admirer les fastueuses dépenses de Louis XIV, ou les tristes caprices de Philippe II. Il sait bien, malgré la réponse du roi à madame de Maintenon (1), qu'un prince ne fait pas l'aumône en

(1) Paroles de Louis XIV.

élevant ses dépenses. Seulement pourquoi loue-t-il avec tant d'abandon Frédéric II, qui n'a construit nul Versailles, il est vrai ; mais qui écrivait à d'Alembert, avec une ignorance que beaucoup partagent encore : Mes nombreuses armées font circuler les espèces, et répandent dans les provinces, avec une distribution égale, les subsides que les peuples fournissent au gouvernement ?

Personne non plus n'a mieux marqué que Say les limites des taxes. « Quand les peuples ne jouissent pas des avantages que l'impôt peut leur procurer, affirme-t-il, quand le sacrifice auquel il les soumet n'est pas balancé par l'avantage qu'ils en retirent, il y a iniquité. Ce bien leur appartient ; on ne saurait, à moins de commettre un vol, ne pas leur donner en échange un bien qui le vaille..... On ne saurait fonder la légitimité de l'impôt sur l'avantage immense, indispensable, que la protection du gouvernement procure aux citoyens dans tout État productif et policé. Ce n'est pas là la mesure de l'impôt légitime. De même que le prix d'une marchandise, lorsqu'il est fondé sur un monopole, et, en vertu de ce privilége, supérieur aux frais de production, est une atteinte à la propriété de l'acheteur, un impôt qui s'élève plus haut que les frais nécessaires pour procurer au contribuable la réussite dont il a besoin, est un attentat contre la propriété du contribuable..... En supposant que les citoyens pussent jouir de toute la sécurité désirable moyennant 100 fr. de contribution par famille, si on leur faisait payer plus que cette somme, ce surplus pourrait passer comme un prix exagéré, injuste, illégitime de l'avantage qu'on leur procurerait ; ce serait une spoliation (1). » Montesquieu avait déjà dit : Ce n'est point à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesurer les revenus publics, mais à

(1) *Cours d'économie politique*, VIIIe part., ch. IV.

ce qu'il doit donner (1). Et c'est parce qu'il en a presque toujours été différemment que Say remarque ailleurs que, « Les édits des princes affligent même avant qu'on les ait vus, parce qu'ils y parlent toujours de leurs besoins, et jamais des nôtres. »

Il serait curieux d'opposer à ces sentiments ceux de presque tous les financiers et de plusieurs publicistes célèbres, entre lesquels se range malheureusement Malthus (2). En cela du moins Say, dont les écrits sur l'impôt présentent tant de contradictions, n'a point varié. Il le dit encore : Le meilleur système, c'est de dépenser peu, et le meilleur de tous les impôts est le plus petit (3), sachant bien que la vanité des nations coûte autant à satisfaire que celle des souverains.

Il est cependant regrettable qu'il n'ait pas, à ce sujet, mieux mis en lumière les vices de notre administration, si coûteuse et si gênante, employant tant de personnes, qu'elle éloigne sans nécessité du champ de la production, s'entremêlant, dans tous les actes de notre vie, aux dépens de notre richesse et de notre dignité. Il s'est à la vérité souvenu, dans son *Cours*, des sages doctrines gouvernementales des Physiocrates ; mais il ne les rappelle que par quelques courtes paroles. Il craint toujours de ne pas assez rester dans le cercle rigoureux de la science. « Pour l'économie politique, écrit-il dans son chapitre sur *l'impôt et ses effets en général*, où de telles considérations auraient été si naturellement de mise, l'impôt est une chose de fait, et non de droit. Elle en étudie la nature ; elle cherche à découvrir d'où viennent les valeurs dont il se compose, et quels sont ses effets, relativement aux intérêts des particuliers et des nations. Voilà tout. » Il ne se départit guère de cette règle que pour

(1) *Esprit des lois*, liv. XVIII, ch. I.
(2) V. Malthus, *Principes d'économie politique*, ch. VII.
(3) *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. IX.

blâmer les coupables et funestes conquêtes. « Smith appelle le soldat un travailleur improductif; plût à Dieu ! c'est bien plutôt un travailleur destructif; non-seulement il n'enrichit la société d'aucun produit, non-seulement il consomme ceux qui sont nécessaires à son entretien; mais trop souvent, il est appelé à détruire, inutilement pour lui-même, le fruit pénible des travaux d'autrui (1). » Nul économiste ne penserait d'autre sorte; mais ces paroles étaient surtout remarquables sous la Restauration, sorties du milieu de l'opinion libérale, toute alors aux souvenirs enthousiastes de l'Empire. Say désirait même supprimer complétement les armées régulières, pour remettre la défense de l'État et le maintien de l'ordre à de simples milices (2).

Une autre dépense sociale qu'il blâme autant que les dépenses militaires, c'est celle des établissements de charité. Je citerai ce qu'il en pense, moins pour montrer sa haute raison et son excellent langage, que pour mieux convaincre des vices de la charité légale, partout encore si répandue et toujours si dommageable. « Beaucoup de personnes, écrit-il, sont d'avis que le malheur seul donne des droits aux secours de la société. Il semblerait plutôt que pour réclamer ces secours comme un droit, il faudrait que les malheureux prouvassent que leurs infortunes sont une suite nécessaire de l'ordre social établi, et que cet ordre social lui-même ne leur offrait en même temps aucune ressource pour échapper à leurs maux. » Malthus n'aurait pas mieux dit. Say aurait dû seulement rappeler l'inévitable ruine à laquelle conduit la charité légale, en épuisant toute ressource et en propageant, avec leurs déplorables suites, chez tous l'oisiveté et la dissipation.

Il est beaucoup moins bien inspiré lorsque, après ces

(1) *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. VII.
(2) *Cours d'économie politique*, 7e part., ch. XX.

notions ou ces remarques générales, il pénètre dans la sphère propre de l'impôt, quand il recherche l'assiette qu'il lui faut donner, l'incidence qu'il reçoit, les formes qu'il affecte. Son bon sens, si droit, si juste, si constant, ne suffit plus en face de pareilles questions, très-peu élucidées encore de son vivant. Entre les divers systèmes de taxes, il va jusqu'à refuser de choisir ; à peine recherche-t-il les principes d'où chacune d'elles découle et reconnaît-il quelques-unes des conséquences qu'elles produisent. Il faut que les bases de l'impôt soient assez multipliées, se contente-t-il de dire (1), pour que les producteurs qui ne seraient pas atteints par un impôt, puissent l'être par un autre. Ailleurs, il recommande, au nom de l'équité, l'impôt progressif (2), le plus injuste de tous.

Des diverses contributions, c'est la contribution foncière qu'il étudie avec le plus de soin, et qu'il était le mieux à même d'étudier. A la suite de Turgot, de Smith et de Buchanan, il la croit justement à la charge des propriétaires, à moins — ce qui est une erreur — qu'elle ne soit assez élevée pour faire restreindre les cultures. Bien que les ventes se fassent en ce dernier cas à des prix plus élevés, comme il en est après de longues sécheresses ou des grêles désastreuses, se peut-il jamais que l'impôt cesse de retomber sur la rente (3)? Il n'en serait autrement que si l'impôt dépassait la rente elle-même, parce qu'il atteindrait alors la consommation. Mais Say contredit, comme à plaisir, en un curieux passage de son *Traité*, tout ce qu'il enseigne dans ce *Traité* ou dans son *Cours*, sur l'impôt foncier, la partie la plus travaillée pourtant, je viens de le dire, de ses enseignements financiers. Les produits de l'industrie agricole ont même cela

(1) *Cours d'économie politique*, 8e part., ch. v.
(2) *Idem*, 8e part., ch. iv.
(3) V. mes chapitres sur Smith et Ricardo.

de particulier, y dit-il, qu'ils ne deviennent pas plus chers en devenant plus rares, parce que la population décroît toujours en même temps que les produits alimentaires diminuent, et que par conséquent la quantité de ces produits qui est demandée diminue en même temps que la quantité offerte (1). Comment les disettes n'ont-elles pas convaincu Say que les productions agricoles se renchérissent souvent et beaucoup? Si l'équilibre se rétablit constamment entre les subsistances et la population, se rétablit-il instantanément? Le croirait-on? après avoir montré les déplorables défauts de la dîme, il la vante et regrette que le gouvernement français ne l'ait pas introduite en Belgique (2). Sa voie n'était plus tracée ici, il est facile de l'apercevoir; il ne s'avance qu'avec peine et revient souvent d'une façon fâcheuse sur les pas qu'il fait presque au hasard d'abord.

Ce qu'il dit des taxes mobilières est moins scientifique encore. En les examinant il s'attache de préférence à réclamer un impôt sur les rentes publiques, sans reconnaître que l'État a sa parole engagée. S'étant obligé à payer 3, 4, 5, 6 p. 100 des capitaux qu'il a reçus, reste-t-il libre pourtant d'en servir un plus faible intérêt, s'il n'offre en même temps le remboursement de son emprunt? Destutt de Tracy déclarait aussi cette imposition la meilleure de toutes; mais il lui donnait au moins son vrai nom : une banqueroute. Et serait-ce vraiment une avantageuse mesure que celle qui retirerait à l'État tout crédit? Dans quelle position l'abbé Terray a-t-il laissé le trésor après une semblable spoliation? Il sied de convertir les rentes quand c'est possible; c'est chose très-juste et très-profitable; mais il serait profondément inique et impolitique de les taxer.

Puisque Say approuve l'impôt progressif, on ne saurait

(1) *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. x.
(2) *Idem*.

s'étonner qu'il demande aussi l'impôt du revenu ; l'un conduit à l'autre. Mais il ne considère ni les principes ni les résultats de cette dernière taxe. Il n'aperçoit pas même ce qui la distingue de l'impôt du capital, qui lui reste si supérieur et en est si différent. Qu'il se trompe pareillement en imaginant qu'il serait aisé d'en établir les rôles et d'en toucher les rentrées (1)! Il s'en remet, pour l'appréciation de chaque fortune particulière, à l'opinion commune, qui « se trompe beaucoup moins que les agents de l'administration (2). » Ce serait une singulière base pour l'impôt, on l'avouera. Il veut néanmoins qu'avant toute évaluation semblable le législateur fixe le montant général de la taxe du revenu, et la répartisse entre les départements, pour qu'elle soit divisée ensuite entre les communes. Ce serait en effet plus sûr ; mais comment la taxe du revenu pourrait-elle jamais devenir un impôt de répartition? C'est en vérité ne pas s'en rendre compte que de prétendre lui donner une pareille forme et un pareil mode d'évaluation.

Quoique le peuple anglais respecte si scrupuleusement les lois et la parole donnée, grâce à sa longue pratique du *self-government*, Mac-Culloch déclare que l'*income-tax* entraîne dix fois plus d'irritation et de fraudes que l'*excise* sous ses formes les plus variées. C'est une opinion générale, en Angleterre, que les revenus manufacturiers et commerciaux, qui devaient, jusqu'en 1864, 7 deniers par livre sterling au fisc, ne lui en rapportaient que 4. S'il en est ainsi chez la nation anglaise, qu'espérerait-on chez les autres, parmi nous notamment ? Pensez à ce qui se passe pour nos taxes des droits réunis, qui ne frappent cependant qu'une classe assez restreinte de personnes, incessamment surveillées. Ne faudrait-il pas aussi en établissant l'im-

(1) V. Ricardo, *Principes d'économie politique et de l'impôt*, ch. XVI.
(2) *Cours d'économie politique*, 8e part., ch. V.

pôt du revenu, si l'on se souciait de la moindre équité, distinguer pour ses prélèvements, ainsi que l'ont dit Mac-Culloch et Mill, entre les revenus permanents ou viagers, entre ceux provenant de fonds consolidés ou des labeurs des contribuables? Or, comment faire de telles distinctions, estimer de semblables différences? L'impôt du revenu est la grande erreur des économistes français, qui s'en sont presque tous montrés partisans, sans en reconnaître les extrêmes injustices, non plus que les insurmontables difficultés.

Sur toutes les questions fiscales, J.-B. Say, je le répète, en reste aux plus simples, aux plus vagues notions. Les faits, il ne les scrute pas; les principes, il n'y remonte point; les conséquences les plus assurées et les plus inévitables, il les découvre à peine. «Que l'on mette, écrit-il dans ses notes sur Ricardo un impôt sur la fabrication ou les fabricants de chapeaux; que ce soit une patente ou bien une estampille, ou bien un droit sur la matière première, ou le local, ou les ouvriers chapeliers, peu importe; que ce droit s'élève à 2 fr., je suppose, pour chaque chapeau de 20 fr., qu'arrivera-t-il? Les chapeaux se payeront 22 fr.? Non, il faudrait pour cela que la demande restât la même, ce qui n'est pas possible. Les chapeaux se payeront-ils 20 fr. comme auparavant? Probablement non, il faudrait que les producteurs payassent en totalité l'impôt sur leurs gains; or, cette circonstance rendant cette production moins avantageuse, diminuerait la quantité offerte des moyens de production des chapeaux. Pour qu'elle se balance avec la nouvelle quantité qui sera demandée, il faudra peut-être payer non pas 18 fr., mais 19 fr. la totalité des services productifs propres à faire un chapeau; et l'impôt de 2 fr. payé, il se trouvera que le consommateur aura payé 21 fr. un chapeau de la qualité de ceux qu'il payait 20 fr., et que les producteurs auront

vendu 19 fr. cette même qualité dont ils obtenaient 20 fr. avant l'impôt que nous avons supposé s'élever à 2 fr.

« L'impôt aura porté en partie sur les producteurs, entrepreneurs et ouvriers, mais dans des proportions fort diverses, en raison de la diminution de leurs gains, et en partie sur les consommateurs, à cause de l'augmentation des prix, et la production de cet article comme sa consommation auront diminué. Avec quelques variations dépendant de circonstances diverses, c'est à peu près là l'effet de toute espèce d'impôt. »

On le voit, il n'importe en rien, aux yeux de Say, que l'impôt grève les fabricants ou les ouvriers, repose sur les matières premières ou les produits ouvrés. On ne saurait plus complétement oublier les premières données de la science, ni plus entièrement méconnaître les résultats obligés de chaque taxe. Que le fisc se devrait d'ailleurs applaudir de cette étrange doctrine, si elle était acceptée, et que les contribuables seraient étrangement surpris d'apprendre que leur sort est le même quoi qu'ils aient à payer! Say revient néanmoins à cette opinion dans son *Traité*, et affirme que le meilleur système en fait d'impôt, c'est de n'en point avoir, que l'incidence des taxes surtout est chose absolument arbitraire.

« Il est téméraire d'affirmer comme un principe général que tout impôt tombe définitivement sur telle classe de la société ou sur telle autre, dit-il. Les impôts tombent sur ceux qui ne peuvent pas s'y soustraire, parce qu'ils sont un fardeau que chacun éloigne de tout son pouvoir, mais les moyens de s'y soustraire varient à l'infini, suivant les différentes formes de l'impôt et suivant les fonctions qu'on exerce dans la machine sociale. Il y a plus, ils varient selon les temps, pour les mêmes professions. Quand une marchandise est fort demandée, son détenteur ne la cède qu'autant que

tous ses frais sont bien payés ; l'impôt fait partie de ces frais ; il a soin de se le faire rembourser en totalité, et sans miséricorde. Une circonstance imprévue fait-elle baisser le même produit, il se trouve heureux de supporter l'impôt tout entier pour en faciliter la vente. Rien n'est plus incertain, rien n'est plus variable que les proportions suivant lesquelles les diverses classes de la société supportent l'impôt. Les auteurs qui les font porter sur telle ou telle classe, et suivant des proportions constantes, raisonnent sur des suppositions que l'observation des faits dément à chaque instant. »

On ne raisonne pas autrement quand, se raillant du savoir, on admire l'ignorance. Remarque singulière ! Say répousse ici jusqu'aux conséquences les plus simples de la loi de l'offre et de la demande ; car l'impôt est certainement un élément des prix, pendant la gêne, comme durant la prospérité. Autant vaudrait dire qu'il n'existe aucune règle pour les frais de la production, les achats de la consommation, la rente de la propriété, le profit du capital, le salaire du travail, parce qu'ils subissent d'incessantes fluctuations. Pourquoi donc, lorsque Say traite de la contribution foncière, enseigne-t-il qu'elle grève le propriétaire ? Pourquoi, dans tant de passages, blâme-t-il certaines taxes et en loue-t-il certaines autres ? Si l'on ne devait se rendre compte des suites d'aucune imposition, y aurait-il une science financière ? Que serait en grande partie même l'économie politique ? J'engage cependant à lire le chapitre du *Cours d'économie politique* destiné à l'examen du budget ; il s'y trouve d'importantes et très-justes remarques. Quant à l'éloge que fait Say des taxes indirectes (1), je me contenterai de dire que ces taxes commencent heureusement à compter peu de partisans parmi les économistes. Elles

(1) V. *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. x.

peuvent être lucratives et par moments utiles (1) ; mais elles ne seront jamais équitables.

A la suite de l'impôt et pour clore son *Traité*, ainsi que la partie réellement scientifique de son *Cours* (2), Say traite du crédit public. A l'exemple de Hume, il le condamne partout et toujours. Les emprunts ont jusqu'à nous détruit d'innombrables épargnes, consommé d'immenses capitaux, pour fournir le plus souvent à de déplorables profusions ou pourvoir à de funestes guerres ; c'est vrai. Mais n'est-il cependant aucune nécessité en face de laquelle l'insuffisance de l'impôt oblige à recourir au crédit ? Je le disais dans mon chapitre sur Ricardo, lorsque les revenus sont épuisés et qu'il se faut procurer de nouvelles ressources, sous peine de perdre l'indépendance ou tout ordre social, il est impossible d'éviter l'emprunt. C'est une *arme dangereuse*, je le reconnais ; mais parfois indispensable, et elle peut n'être pas seulement à l'*usage du mauvais sens et du mauvais droit* (3). Say inflige plus justement un blâme absolu au mode de contracter les emprunts par souscription, ou à leur remboursement par l'amortissement (4).

L'œuvre de J.-B. Say n'est pas sans défaut, je l'ai montré. Elle n'a ni la grandeur de celle de Smith, ni l'originalité de celle de Malthus ou de Ricardo ; mais combien est-elle encore belle, et quels services elle a rendus ! Nul autre économiste n'a fait autant pour l'enseignement et la propagation de la science, qui lui doit ses classifications définitives, une excellente méthode, un grand nombre de

(1) On ne pourrait souvent détruire instantanément tous les impôts indirects existants.

(2) Say termine son *Cours* par quelques chapitres sur la comptabilité commerciale et sur la statistique, et par un résumé fort superficiel de l'histoire de l'économie politique.

(3) V. *Traité d'économie politique*, 8e part., ch. XVI.

(4) V. *Cours d'économie politique*, 8e part., ch. XIV et XVII.

ses plus importantes expositions. Nous ne saurions oublier surtout que jusqu'à lui, depuis l'école physiocratique, l'économie politique ne comptait plus en France dans les études des hommes instruits, ni dans les préoccupations des hommes publics. Qui parmi nous, avant Say, avait même lu Smith, dans la traduction qu'en avait publiée l'abbé Morellet, et qui aurait pu sainement apprécier ses premiers disciples? Les déplorables mesures industrielles de l'Empire et de la Restauration prouvent trop aisément l'ignorance économique du pouvoir et du pays à cette époque. L'un et l'autre s'applaudissaient, au milieu des ruines qui jonchaient le sol, de créer des obstacles à la production, des entraves aux échanges, des difficultés aux consommations. Que n'aurait-on pas fait, si les souvenirs impopulaires de l'ancien régime n'avaient empêché une trop forte réaction, et si une voix au moins n'avait réclamé contre tant d'ignorance ? Beaucoup de personnes allaient jusqu'à demander le rétablissement des corporations, persuadées, comme Bossuet, que l'Égypte avait dû sa première splendeur à ses métiers héréditaires. Say est réellement le fondateur de l'économie politique dans notre pays, de même qu'il est son premier propagateur, son plus puissant vulgarisateur sur le continent européen tout entier. C'est là sa véritable gloire, parce que c'est son plus grand service.

J'ai rappelé sa vie ; c'était rappeler son honneur, sa dignité, qu'aucun jour n'a vu chanceler ou se démentir, malgré les épreuves si diverses qu'il lui a fallu traverser. Les nombreux extraits que j'ai donnés de ses livres, en manifestant son savoir, son amour du bien, son dévouement à la justice, ont aussi mieux persuadé que je ne l'aurais su faire de l'admirable clarté, de la constante justesse, de l'heureuse précision de son langage, ces premiers mérites d'un écrivain scientifique, qui correspon-

dent aux qualités essentielles de notre langue. C'est surtout pendant la Restauration que ses écrits et ses leçons lui ont donné de l'importance. Sans regret pour le régime qu'elle avait remplacé, souhaitant le respect et la durée des bienfaisantes institutions qu'elle avait apportées, il lui resta cependant peu sympathique. Il ne lui a point assez tenu compte des difficultés qu'elle n'a cessé de rencontrer, ni de l'honnêteté dont elle a toujours fait preuve. Je le disais au commencement de ce travail, et je me plais à le répéter, c'est à ce gouvernement que nous devons nos premières franchises, assez sagement et assez longtemps pratiquées, pour qu'elles ne disparaissent plus que pour des jours aussi courts que le peuvent être nos frayeurs et nos découragements. J'ai rappelé pareillement qu'avec la liberté s'est alors manifestée une merveilleuse efflorescencc de rares génies et de talents distingués, dans le monde des arts, de la littérature, de la science, de la religion, de la philosophie, de la politique. Quelle plus glorieuse auréole entourerait jamais le front d'un État? Et dans ce brillant essor de pensées et de recherches, d'études et d'efforts, au sein de toutes les carrières ouvertes à l'activité humaine, combien l'économie politique se doit-elle louer d'avoir été représentée par un homme tel que J.-B. Say !

CHAPITRE SIXIÈME

ROSSI

I. Caractères de l'économie politique italienne. — II. Vie de Rossi. — Son *Traité de droit pénal.* — Son *Cours de droit constitutionnelle.* — III. Divisions et limites de l'économie politique, suivant Rossi. — De la valeur. — De la rente. — De la production immatérielle. — De la population. — IV. De la propriété territoriale. — De la production agricole. — V. Des divers revenus. — VI. Des causes physiques, morales et politiques qui influent sur la production. — De l'impôt. — Du crédit.

I

L'Italie est le berceau de l'économie politique, comme de la plupart des sciences ou des arts modernes, et, après l'Angleterre, en paraît de nos jours encore l'asile privilégié. Héritière avant tout autre peuple des anciennes splendeurs commerciales de la Phénicie, de Carthage et de la Grèce, il lui revenait de voir ses premiers savants s'appliquer aux recherches vers lesquelles portent les faits de l'industrie ou de la richesse. Et n'est-ce pas la permanence, comme l'expansion de ces études, qui explique le mieux sa sagesse si constante, ses résolutions si mesurées, quoique souvent si hardies, durant ses dernières révolutions ?

Les systèmes économiques des auteurs italiens étaient à l'origine et sont longtemps restés fort erronés, je n'ai pas besoin de le dire. Mais ces erreurs mêmes indiquent de nouvelles préoccupations, révèlent un milieu très-différent de celui où jusque-là avaient vécu les peuples. Quand Gênes régnait sur la Méditerranée avec les 671 voiles de sa commune ; quand Venise, la dominante, comme on l'appelait encore au quinzième siècle, possédait une marine marchande

de 3,000 navires; quand Florence comptait 200 manufactures de draps et 30,000 ouvriers occupés au tissage de la laine, en utilisant, chose merveilleuse alors, l'eau pour faire mouvoir ses métiers, la fortune mobilière, cette origine de toutes les démocraties, cette puissance irrésistible de toutes les sociétés largement industrielles, commençait à apparaître de façon trop marquée pour ne pas attirer les regards. Comment la science, dans l'incertitude de ses premiers pas, ne l'aurait-elle pas envisagée de façon presque exclusive, en lui attribuant plus de valeur et d'importance qu'elle n'en a réellement? Qu'il était à la fois difficile que la monnaie, forme sous laquelle se manifeste le mieux la richesse mobilière, ne parût pas le signe assuré de l'opulence! Les doctrines mercantiles, qui ont été le premier enseignement économique, étaient chose trop naturelle pour ne se pas répandre à cette époque, et, quoique très-fausses, elles n'en forment pas moins l'un des chapitres remarquables de l'histoire de la science.

Le développement des affaires industrielles ne tarda pas, toutefois, à engendrer dans les républiques italiennes des institutions qui devaient en éloigner les métaux précieux, en en rendant moins nécessaire l'usage. En tête de ces institutions se montrent les banques de dépôt, dont les récépissés, promptement populaires, circulèrent de préférence à l'argent. Il suffisait aussi bien d'une faible attention pour se convaincre que la brillante fortune de ces États provenait moins des règlements qui tendaient à leur garantir l'entière possession des espèces métalliques, que des succès qu'assuraient aux entreprises et aux capitaux leurs bienfaisantes franchises. C'est là le réveil de l'esprit moderne, la première apparition de l'union, permanente depuis, de l'industrie et de la liberté, et c'est également jusqu'à ces derniers temps la plus belle, la plus grande époque

de l'Italie. Je le disais ailleurs (1), elle aura plus tard, durant les seules années pourtant qui succèdent à celles-ci, des savants illustres, d'admirables artistes, des écrivains célèbres ; mais l'auréole de la science et des arts ne descend que sur quelques têtes privilégiées. C'est comme le premier rayon de soleil qui dore les plus hauts sommets, en laissant dans l'ombre les plaines et les collines. A ce moment, au contraire, la nation italienne tout entière s'élève à une plus digne et meilleure existence. Le travail lui procure une vie matérielle plus heureuse ; la liberté lui verse ses nobles jouissances intellectuelles et morales ; une classe inconnue du monde ancien, née des fabriques et des comptoirs, et sans laquelle ne se trouvent ni justice, ni stabilité dans les États, la bourgeoisie, apparaît en son sein. L'économie politique pourrait-elle oublier tout ensemble que c'est à l'Italie de cette époque ou des temps les plus rapprochés, que sont dus le change, l'assurance maritime, des applications nombreuses de l'esprit d'association, entre autres la commandite, et la plupart des institutions de crédit, notamment les banques, que je nommais à l'instant, et les monts de piété?

Grâce à la belle collection d'économistes publiée par le baron Custodi : *Scrittori classici italiani di economia politica*, on peut facilement se convaincre aujourd'hui des richesses économiques de l'Italie. Scaruffi (2), Davanzati (3), Serra (4), marchent en tête de la précieuse cohorte rassemblée dans ce grand ouvrage, où les suivent Verri, Paoletti, Bandini, Palmieri, Genovesi, Broggio, Neri, pour s'y voir

(1) Dans mes *Lois du travail et de la population*, liv. II, ch. v.

(2) Il a publié un discours sur les monnaies.

(3) Auteur d'un traité sur les monnaies et le change.

(4) Auteur d'une sorte de traité d'économie politique. *Breve trattato delle cause che possono far abondare i regni d'oro e d'argento dove non sono miniere*, 1613.

eux-mêmes accompagnés par Carli, Algarotti, Pagnini, Galiani, Genovesi, Verri, Paoletti, Ortes, Filangieri, d'Arco, Vasco, Mengotti. Bien plus, parmi les illustres écrivains de ce pays, si remarquable par sa littérature, Machiavel paraît un véritable économiste dans plus d'une page des *Ritratti di Francia e dell'Alamagna*, comme dans l'un des meilleurs passages du *Prince* (1), ce livre d'un si beau style, mais de si détestables pensées, qui méritait d'être la lecture favorite de Henri III. Beccaria n'est-il pas également, un grand économiste autant qu'un grand jurisconsulte ? En, même temps que Quesnay, il a démontré l'importance de la production rurale, et il a révélé, avant Adam Smith, les bienfaits de la division du travail et le caractère productif du capital, ainsi que, avant Malthus, l'utile retenue que se doit imposer la population, dans l'acte qui la renouvelle ou la multiplie. Voilà les célèbres prédécesseurs, les nobles ancêtres des Giogia, Romagnosi, Fuoco, Ferrara, Scialoja, Bianchini, Cibrario, qui tiennent une place si distinguée parmi les savants contemporains.

S'il était possible de classer les savants, comme les artistes, en diverses écoles nationales, il serait vrai de dire qu'un honorable souffle, qu'un large sentiment de justice et d'humanité forme le caractère dominant de l'école économiste italienne. Que ses écrivains cèdent à l'erreur ou confessent la vérité, ils n'oublient jamais, en effet, que la richesse existe pour l'homme, et que l'homme doit trouver dans la société la satisfaction de ses légitimes désirs et de ses besoins naturels. Pour aucun d'eux, la science ne consiste en une suite d'arides formules, si exactes qu'elles soient ; les nécessités de la civilisation, la félicité publique, la dignité sociale, sont toujours présents à leurs regards, trop étendus

(1) V. *Le Prince*, *Principe* 10.

seulement pour s'arrêter, comme il serait préférable, aux sphères matérielles, pour n'envisager du moins que ce qui s'y rapporte. Occupés de morale ou de législation presque autant que de fortune, ce sont des publicistes libéraux, plutôt que de simples et vrais économistes. Paoletti, par exemple, ne se plaint-il pas que, pour enrichir les États, les modernes parlent de commerce et d'argent, tandis que les anciens parlaient surtout des mœurs et des vertus (1)? En consacrant une remarque déjà faite par Blanqui, M. Wolowski dit très-bien, dans l'un de ses meilleurs travaux, que l'élément humain et politique, peut-être trop négligé ailleurs, a toujours tenu une large place dans les préoccupations de la science italienne (2).

D'autres mérites, plus assurés, parce qu'ils n'offrent nul excès, des économistes italiens, c'est la finesse de leurs observations, jointe à leur exactitude, c'est leur style mesuré, ingénieux, facile, au service de leur vaste savoir. L'un de leurs traits les plus marqués consiste d'ailleurs dans l'un des dons les plus heureux du génie italien : l'union constante et sagement ordonnée de l'imagination et de la raison, du bon sens et de la subtilité. Que de fois nous avons eu occasion de la retrouver dans la prudente modération ou l'habileté consommée de ce peuple, si contraires à notre caractère national, au milieu des difficultés qu'il traverse depuis quelques années, et que je rappelais il y a un moment, en indiquant l'une des principales causes de ces mérites!

Il est d'autant plus légitime de rapprocher la révolution italienne qui vient de s'accomplir, des traditions économiques qui l'ont devancée, qu'on ne la saurait envisager dans ses origines ou ses résultats, sans que la pensée se re-

(1) V. collection Custodi, xx, p. 427.

(2) Dans son introduction à la traduction de l'*Économie politique du moyen âge*, de Cibrario.

porte sur deux hommes également célèbres dans la science et la politique, Cavour et Rossi. Le premier, l'un des hommes d'État les plus remarquables de notre époque, ne méconnaissait pas, à la fin de sa carrière, que son savoir économique l'avait beaucoup servi dans l'accomplissement de l'œuvre immense qu'il a réalisée. Qu'ai-je besoin de rappeler, si curieuse que soit cette observation, que le plus habile, comme le meilleur moyen qu'il ait mis en usage, lui venait des contradicteurs de l'école mercantile? Elle voulait de façon absolue, dans ses mesquines pensées, les prohibitions douanières, l'entière séparation des Etats, et il a pleinement arboré le drapeau des franchises commerciales, en faisant appel aux communs intérêts, aux plus puissantes sympathies des peuples.

Quant à Rossi, dont le nom est à jamais uni pareillement à la révolution italienne, il se rattache plus naturellement encore aux économistes de sa première patrie. S'il n'a dépassé les justes limites de la science en nulle occasion, évitant avec soin l'écueil où ils sont souvent tombés, il a constamment reproduit, dans ses écrits autant qu'en son enseignement, le brillant reflet, le caractère élevé de leurs ouvrages. Légiste, politique, économiste, il est toujours resté, on l'a déjà fait observer, honorablement convaincu et finement habile, très-supérieur et très-positif, contenu et enthousiaste, modéré et résolu. A Genève ou à Paris, il n'a réellement pas cessé d'être Italien de mœurs et d'esprit.

II

Pelegrino Rossi est né, le 13 juillet 1787, à Carrare, dans le duché de Modène. Après avoir fait ses classes au collége de Corregio, où se sont promptement remarquées sa vive intelligence et son application soutenue, il vint étudier le droit à l'université de Pise, puis à celle de Bologne, qui lui

conféra, à dix-neuf ans, le titre de docteur. L'année suivante, en 1808, il remplissait les fonctions de secrétaire du parquet de la Cour royale de cette dernière ville ; mais il résigna bientôt ces fonctions pour entrer dans le barreau, où l'attendaient de nombreux et éclatants succès.

Malgré ses occupations d'avocat, on le voit bientôt professer le droit civil au lycée de Bologne, le droit criminel à l'université de la même cité, et devenir conseiller du gouvernement en matière d'État. Les événements de 1814, qu'il devait amèrement regretter, grâce au terme qu'ils ont apporté, sur les lieux qu'il habitait, à la domination française, interrompirent l'essor de sa réputation déjà étendue et de sa fortune déjà commencée. Avec tous les amis des idées françaises, en Italie, il tourna les yeux vers le roi de Naples, Murat, et s'associa, comme simple citoyen d'abord, puis comme commissaire général des provinces occupées entre le Tronto et le Pô, à la téméraire et malheureuse tentative de ce roi, en tout calquée sur celle, bien autrement fâcheuse, de Napoléon Ier.

Après la défaite et la fuite de Murat, Rossi, ne pouvant rester à Bologne, s'empresse de gagner les Calabres, où il erre quelque temps, et vient s'embarquer à Naples, pour se rendre en Suisse. Genève, qu'il avait visitée trois ans auparavant, lui parut la résidence qui lui convenait le mieux. C'était aussi bien alors, comme à plus d'une autre époque, l'asile le plus sûr, la ville la plus libre et l'un des centres intellectuels les plus remarquables du continent. Ainsi que l'a remarqué M. Mignet, dans la belle notice qu'il a consacrée à Rossi, Étienne Dumont, Sismondi, Candolle, le savant philosophe Prévost, le spirituel écrivain Bonstetten, le profond jurisconsulte Bellot, l'habile physicien Larive, les deux Pictet, également versés dans la politique et dans les sciences, Lublin de Châteauvieux, l'imitateur original et

longtemps ignoré de Napoléon (1), écrivant d'une manière aussi rare sur la conduite des États que sur la culture des terres, le caustique moraliste Simon, animaient à ce moment Genève de leur esprit et y répandaient l'éclat de leur renommée. Ils y continuaient la noble tradition de recherches scientifiques ou de hautes spéculations religieuses et philosophiques qu'y semblent avoir pour toujours introduite Calvin, Casaubon, Bonnet, Saussure et J.-J. Rousseau.

Quoique accueilli avec faveur dans un cercle si distingué, Rossi sentit qu'il fallait se faire un nom, s'il voulait y vivre avec honneur. Il s'enferma, pendant plusieurs années, dans une petite maison de campagne, aux portes de la ville, afin de se livrer au travail, qui absorbait ses jours et souvent ses nuits. L'allemand, l'anglais, le français, le droit public, l'économie politique, l'histoire, étaient ses constants sujets d'étude. Il ne sortait de sa retraite que pour voir les hommes éminents que je nommais à l'instant, ou pour aller au château de Coppet, cet éloquent asile de l'esprit d'indépendance durant les années silencieuses de l'Empire, où madame de Stael réunissait une société choisie et libérale. C'est là qu'il connut M. le duc de Broglie, à qui plus tard il dédiait son *Traité de droit pénal*, et qui devait être son plus dévoué protecteur.

Cependant ses premiers essais ont été des traductions en vers italiens de trois poëmes de Byron : *Parisina*, *le Corsaire* et *le Giaour*. Poëmes fort semblables entre eux de genre et d'inspiration, comme tous ceux de leur auteur, d'une si riche imagination, mais de sentiments si peu différents dans ses sensuelles amours ou ses froides haines. La traduction du *Giaour* a seule été publiée, en 1817. C'était du

(1) Dans le manuscrit de Sainte-Hélène.

reste la pensée de Rossi que les gens supérieurs, entre lesquels il avait raison de se compter, sont propres à toute chose (1). Mais studieux autant qu'habile à choisir les voies les plus assurées de la fortune, il ne tarda pas à revenir aux travaux des sciences et du professorat, qu'il ne devait plus quitter qu'à ses dernières années. Il ouvrit, à Genève, un cours public de jurisprudence appliquée au droit romain. Son succès fut tel que trois mois après sa première leçon, et malgré sa qualité de catholique, qui depuis trois cents ans semblait un motif d'exclusion dans l'académie de Calvin, le gouvernement de Genève lui conféra la chaire de droit romain, qu'avait autrefois illustrée Burlamachi. A la même époque il devenait, par la naturalisation, citoyen de cette ville, et bientôt après était élu député au conseil représentatif du canton, où son importance, dès son entrée, est restée sans égale. « On trouverait difficilement ailleurs, écrit M. Hubert Saladin, dans un exact et consciencieux travail sur Rossi (2), une position semblable à celle qu'il se fit à Genève; il y tenait la première place comme orateur, jurisconsulte, législateur, homme d'État, et personne ne songeait à lui disputer cette supériorité incontestée dans un pays qui n'avait cependant jamais compté autant d'hommes supérieurs qu'à cette époque. » Ceux qui vers ce temps ont visité Genève, savent en effet qu'il s'y pouvait tout permettre.

« Doué d'un grand sens et d'une rare dextérité, dit encore M. Mignet, plein d'esprit, possédant un savoir étendu, fin sans fausseté, judicieux au dernier point, réservé et entreprenant selon les occasions, habile à convaincre les hommes, sachant les conduire sans leur commander, aimant à les servir et à s'en servir, également propre aux travaux

(1) Je lui ai entendu exprimer cette opinion, en citant comme exemple la poésie et les sciences positives.

(2) *M. Rossi en Suisse de* 1816 *à* 1833.

de la pensée et à la direction des affaires; en un mot, théoricien sans exagération, praticien sans préjugés, orateur persuasif et conseiller incomparable, il anima de ses idées, charma par sa parole, guida par ses avis, la république de Genève, dont il ne fut pas le chef officiel, mais le dominateur moral (1). » Son mandat de député s'est renouvelé trois fois, et il a fait constamment partie des commissions les plus importantes et pris la plus large part aux différentes réformes réalisées dans le canton. Cependant ses fonctions publiques, si remplies, ne lui faisaient pas plus abandonner ses études scientifiques qu'autrefois son rôle affairé d'avocat. Non-seulement il continuait son enseignement officiel, mais il faisait encore divers cours libres sur le droit, l'économie politique, l'histoire, et fondait avec Bellot, Dumont et Sismondi, les *Annales de législation et de jurisprudence.* Cette revue, dont il a été le principal rédacteur, et qui contient ses premiers écrits de publiciste ou d'érudit, était animée d'un esprit assez libéral pour attirer l'attention des ministres de la Sainte-Alliance. C'est devant leurs réprimandes qu'elle a disparu, nul de ses fondateurs n'étant disposé à changer d'opinion ou à mentir.

Rossi, devenu ainsi plus libre, commença son *Traité de droit pénal*, qu'il est venu faire imprimer à Paris pendant l'année 1828. Il y fait reposer tout le système des peines sur l'équité. Il faut, à son sens, qu'il y ait mal moral pour qu'il y ait châtiment ; la justice humaine, cette dure et grossière vengeance des siècles passés, doit, autant qu'il est possible, se rapprocher de la justice divine. Expiation personnelle non moins que garantie sociale, la punition à la fois se gradue naturellement selon la perversité et les périls de la faute ; car il importe qu'elle soit tout ensemble et légitime et utile.

(1) *Notice sur Rossi*, lue dans la séance du 24 novembre 1849, à l'Académie des sciences morales et politiques.

Quant à la loi pénale elle-même, qui n'est bonne et efficace qu'autant qu'elle donne l'expression vraie de la conscience générale, on ne la saurait approuver si elle n'est l'œuvre d'une assemblée issue d'un sage système électoral. Après avoir été décrétée, c'est enfin au jury seul, puisqu'il n'est point d'autre sincère représentation des besoins communs et de l'opinion publique, qui n'a ni système préconçu ni routine surannée, au fond duquel se retrouve l'humanité même, qu'il convient de l'appliquer. Comment, en effet, la justice pénale, qui ne se peut défendre dès qu'elle ne respecte plus les immuables principes de la justice morale, n'aurait-elle pas à tenir compte de l'imperfection de nos moyens de connaissance et d'action, tout en satisfaisant aux exigences de l'ordre matériel des sociétés? Et quel autre tribunal que le jury remplirait aussi bien de telles conditions?

Voilà les grandes divisions et les principales conclusions du *Traité de droit pénal*, où la faculté de punir ne découle plus seulement, on le voit, du droit de défense, comme dans Beccaria, ou du sentiment de l'utilité, comme dans Bentham, de même qu'elle ne se propose pas uniquement l'amendement moral des coupables, comme chez les auteurs du système pénitentiaire, qui devait bientôt tant attirer les regards. Rossi unit par des liens très-habilement tissés les données spiritualistes de l'absolue, de l'éternelle justice, aux intérêts nécessaires et permanents des peuples, sans cependant les confondre ni les croire semblables. Car il a toujours méconnu l'admirable harmonie qui règne dans les sphères morales autant que dans les sphères physiques, et qui ne permet à l'utile de se séparer du juste en aucune des voies qui nous conduisent au but vers lequel nous nous devons diriger. Y a-t-il jamais effectivement à sacrifier l'intérêt pour contenter la conscience? Et la conscience ne se modifie-t-elle pas elle-même, à mesure que progresse la ci-

vilisation, qui n'est que la satisfaction de plus en plus entière des intérêts de tous? Il semble même que Rossi craigne sans cesse de trop pencher vers le côté positif des choses, vers l'utilité, fort décriée alors par la philosophie française, et à laquelle il avait longtemps cédé avec son ami Étienne Dumont. Il se plaît aux professions de foi spiritualistes, recherche les explications détachées de considérations mondaines, lors même qu'il s'efforce de nous servir.

Grâce à la distinction de ses pensées, à l'élévation de ses enseignements, à la maturité de ses opinions, Rossi se montre dans son *Traité de droit pénal* tel qu'il sera toujours, parce que c'est là la nature même de son génie. Il expose, classifie, démontre en maître consommé, admirable. Mais il ne découvre point. Son empreinte se marque profondément sur les sujets qu'il traite, il profite avec un rare bonheur des travaux accomplis jusqu'à lui, c'est de ses écrits qu'il sied peut-être le mieux de s'autoriser après leur publication; mais il ajoute peu aux connaissances acquises. Il améliore la voie plutôt qu'il ne la termine; il récolte plutôt qu'il ne sème.

Un défaut du *Traité de droit pénal*, qu'on ne rencontrerait plus, il s'en faut de beaucoup, dans les ouvrages postérieurs de Rossi, c'est la sécheresse, l'aridité du style. Il y paraît employer notre langue sans s'en être encore approprié l'esprit, ni rendu familières les ressources; ce lui est comme un instrument pénible à manier. Il y traite les questions les plus élevées de la législation criminelle trop à la façon d'un mathématicien en face de quelque rigoureux théorème de statique ou de géométrie. Toutefois, après avoir posé les grandes assises de son travail, il examine et résout, avec une mesure et une profondeur qu'on pourrait difficilement dépasser, les difficultés qu'offrent aux légistes la tentative, la complicité, les faits qui préviennent la criminalité, ou

qui, sans l'atténuer, en font échouer les entreprises. Il expose aussi très-habilement les qualités nécessaires aux juges et la gradation des châtiments, depuis la simple amende jusqu'à l'échafaud, qu'il approuve hautement, lorsqu'il le croit nécessaire à la protection du droit et au maintien de l'ordre.

Le *Traité de droit pénal* devait être suivi d'un travail aussi considérable sur l'instruction criminelle. Mais la révolution de 1830 qui, en renouvelant l'état politique de la France, a si vivement agité tous les pays voisins, vint arracher Rossi aux solitaires labeurs de la science, pour l'entraîner dans les bruyantes agitations de la politique. Le rôle de conseiller ou de réformateur qu'il avait pris à Genève, lui échut alors dans la Suisse entière. Il s'en servit pour chercher à rendre plus égales les lois de quelques cantons restés profondément aristocratiques, et pour donner plus de force au gouvernement central de tous les cantons, presque entièrement distincts jusque-là les uns des autres. Cette société de sociétés, comme Montesquieu nommait ingénieusement la Suisse, que l'homme le plus compétent de nos jours appelait encore une ligue plutôt qu'une fédération (1), ne pouvait plaire à Rossi, si complet admirateur de la centralisation française. Représentant de Genève à la diète constituante de 1832, réunie à Lucerne, c'est lui, catholique et étranger, qui rédigea, comme rapporteur de la commission chargée de reviser le pacte fédéral, le nouveau projet de confédération destiné à reconstituer la Suisse. La diète vota ce projet à l'unanimité ; mais les cantons ligués à Sarnen, unis aux communes rurales de Lucerne, le rejetèrent, et il a fallu le soulèvement et la défaite du Sonderbund pour faire résoudre, au milieu des périls de la guerre, les difficultés que la raison et l'éloquence avaient signalées, en les exagérant pourtant, quinze ans plus tôt.

(1) Voy. les *Lettres* de M. de Tocqueville.

L'inutilité de ses efforts jeta quelque découragement dans l'âme de Rossi. A ce moment, il voyait en outre compromise la dot de la femme qu'il avait épousée à Genève, tout en sentant qu'il aurait bientôt à se préoccuper de l'éducation de ses deux enfants. Une mission diplomatique de la Confédération suisse auprès du gouvernement français l'arracha à ses tristesses, et deux des ministres français d'alors, M. le duc de Broglie et M. Guizot, auxquels l'attachaient déjà la communauté des opinions et les liens de l'amitié, s'efforcèrent de l'attirer définitivement à Paris. Après avoir accepté leurs offres, de retour en Suisse il se démit de son mandat à la diète, comme et de sa chaire à l'académie de Genève se fixa en France dans l'automne de 1833.

La chaire d'économie politique du Collége de France était alors vacante par la mort de J.-B. Say. Elle lui fut donnée sur la désignation des professeurs de cette haute et savante institution, malgré le choix de l'Académie des sciences morales et politiques, qui s'était porté sur son secrétaire perpétuel, gendre de J.-B. Say, M. Charles Comte. Peu après, M. Guizot l'appelait aussi à faire le cours de droit constitutionnel, qu'il venait de créer en sa faveur à l'École de droit, en disant dans son rapport au roi : « Cet enseignement... veut des hommes supérieurs, qui puissent le donner avec l'autorité de la conviction et du talent. »

C'est à ce dernier enseignement, interrompu d'abord, comme celui du Collége de France, par une jeunesse turbulente et abusée, et comme ce dernier suivi bientôt avec un véritable respect et une sympathique admiration, que Rossi s'est le plus longtemps attaché. Il y réussissait d'ailleurs merveilleusement. Il le recommençait tous les deux ans par une rapide exposition des grands faits de notre histoire, qui révélaient, à son avis, jusque dans un passé reculé, les prinpes dirigeants de notre droit public : l'égalité devant la loi

et l'unité nationale. En cette exposition, il suivait trop rigoureusement toutefois les doctrines optimistes, presque fatalistes, de son puissant protecteur, M. Guizot, que personne ne contredisait encore, et qui ont eu jusque sur nos plus récentes destinées politiques une si fâcheuse influence. Lui aussi tenait le long despotisme de la royauté pour l'origine privilégiée de notre unité, de notre égalité et de nos franchises elles-mêmes. Il examinait ensuite, avec une estime réfléchie et une critique mesurée, notre droit public et politique (1), qu'il avait soin de comparer aux législations anciennes et étrangères les plus connues. Rossi, on l'a déjà dit, considérait l'ordre civil fondé en France, sur le principe de la justice, de l'égalité et du droit, comme le plus grand progrès qu'eût encore fait la société humaine.

Le système représentatif, avec ses savants ressorts et ses mouvements complexes, lui semblait être de même, dans l'ordre politique, le chef-d'œuvre des gouvernements. Car, en matière d'organisation politique, la simplicité ne produit que faiblesse ou tyrannie. Il est singulier néanmoins qu'il n'ait jamais considéré les questions économiques du travail ou de la répartition de la richesse dans ses rapides et brillantes considérations historiques, et qu'il n'ait presque nulle part appelé l'attention de ses jeunes auditeurs sur la constitution des États-Unis d'Amérique, si sage, si libérale et depuis plus de soixante-dix ans si profitable. De pareils oublis ne seraient plus permis aujourd'hui. Il le faut reconnaître, en outre, les œuvres politiques de Rossi ne sauraient égaler, comme force de pensée ni comme influence sur l'opinion, celles de Benjamin Constant, de M. Laboulaye et

(1) Les droits publics sont ceux qui se rapportent à l'organisation sociale d'un pays ; les droits politiques, ceux qui se rapportent à son organisation politique, dit Rossi. — M. Laboulaye a remarqué avec raison que la dénomination de *droits individuels* ou de *libertés individuelles* vaudrait mieux que celle de *droits publics*.

de J.-S. Mill, qui les ont précédées ou suivies de très-près.

Chacune de ses leçons consacrées à l'explication de nos lois politiques, avait un sujet déterminé, qu'il exposait dans l'ordre le plus logique, avec une parole élégante et spirituelle, en même temps que concise et sévère. Où rencontrerait-on un de ses anciens auditeurs qui ne se plût encore au souvenir de ses savantes et sagaces dissertations sur le jury, la propriété, la liberté individuelle, la presse, les élections, la division des pouvoirs, le partage des chambres, les devoirs de la souveraineté? Quelle élévation atteignaient souvent ses pensées! De quel charme s'imprégnait sa parole, lente sans embarras, pure et digne sans affectation! Quels précieux aperçus historiques, juridiques, économiques, se mêlaient, dans cette partie de son cours, à ses rigoureuses démonstrations! Si l'on voulait se rendre compte des qualités qui faisaient de Rossi, à l'école de droit, un professeur émérite, il faudrait surtout lire les quelques études politiques rassemblées dans le second volume de ses *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie.*

Pour moi, je consulte toujours avec un extrême plaisir et un rare profit les cinq cahiers de notes que j'ai prises à ce cours, alors obligé pour le doctorat (1). Je ne saurais cependant m'empêcher, en en parlant, de reprocher encore à Rossi ses éloges, presque chaque jour exprimés sous les formes les plus variées, de notre centralisation. Quoi qu'en ait dit l'un de ses savants admirateurs (2), il appartenait tout entier à l'école libérale ultra-gouvernementale. Les franchises administratives, qui, jointes aux franchises économiques, per-

(1) Ce chapitre était écrit avant la publication de M. Porée. *Cours de droit constitutionnel, professé à l'École de droit de Paris, par Rossi.*

(2) M. Baudrillart, *Publicistes modernes. — Rossi.*

mettent seules la stabilité des franchises politiques, et donnent ces habitudes et ces idées légales qui paraissaient à Tocqueville l'unique contre-poids possible à la démocratie (1), n'ont point eu d'adversaire plus résolu que lui. Jusque sur les manifestations les plus sacrées de la conscience, il étend la tutelle de l'État (2). Quelques autres sentiments regrettables lui sont également communs avec ses plus illustres contemporains, en France au moins. Ne voit-il pas une opposition presque fondamentale, par exemple, entre la liberté et l'égalité, et ne croit-il pas à la coexistence nécessaire de l'aristocratie et de la démocratie? Comme si les meilleurs gouvernements, convaincus qu'ils n'accomplissent qu'une fonction, qu'ils ne remplissent qu'un devoir, ne se devaient pas surtout appliquer à sauvegarder l'indépendance des citoyens, qui suffit pour créer entre eux la similitude des droits! Comme si le monde ne marchait pas sans cesse d'un pas plus rapide vers les seules démocraties, qui, pour reconnaître et honorer les supériorités utiles, n'ont point à conserver d'injustes priviléges! Rossi savait néanmoins blâmer parfois nos lois les plus importantes, en proposant de les réformer sur le modèle des meilleures lois étrangères. C'est ainsi qu'il voulait le jury, rétabli grâce à lui à Genève, pour juger les délits comme les crimes, en laissant facilement apercevoir qu'il désirerait lui voir aussi soumettre, de même qu'il en est en Angleterre, les affaires civiles.

Il était au Collége de France ce qu'il était à l'école de droit, un maître achevé, entraînant ses auditeurs par l'enchaînement et la clarté de ses déductions, la distinction de ses idées, la vaste étendue de son savoir, l'élégance concise de sa parole. Sur toutes les questions qu'il traitait en cette autre chaire, il répandait aussi une brillante et utile lumière. S'il

(1) Voy. les *Lettres* de M. de Tocqueville.

(2) Il est satisfait par exemple de notre législation sur les cultes.

n'y portait pas davantage le génie de la découverte, il y apportait également, du moins, la puissance de la démonstration et l'excellence de la méthode. Il n'était point là non plus de ces esprits « qui remuent toutes choses, » dont parle Montaigne; mais de ceux qui éclairent toutes choses. Ses expositions économiques, ainsi que ses dissertations politiques, resteront des modèles d'enseignement; il continue et complète, en l'expliquant ou en la coordonnant avec un art admirable, l'œuvre des grands économistes qui l'ont précédé. On a quelquefois recherché l'originalité de Rossi, dit M. Louis Reybaud, avec cette équitable finesse de perception et cette pure et charmante vivacité de langage qui lui sont propres; elle est là, dans cette vie qu'il communique à ce qu'il touche, dans cette valeur qu'il ajoute à ce qu'il expose, commente et rend accessible aux intelligences. Traiter les sujets ainsi, c'est les marquer d'une nouvelle empreinte et en réalité se les approprier (1).

Malgré ses succès mérités du Collége de France, je serais étonné que Rossi y eût révélé, avec autant d'éclat qu'à l'école de droit, où je l'ai seulement entendu, les qualités qui constituaient le fond de sa nature. L'étude du droit public était celle qui convenait le mieux à son esprit et à ses habitudes. Ses croyances économiques elles-mêmes partaient d'une fâcheuse donnée. Très-admirateur de Ricardo, quoique infiniment plus réservé, il considère, après lui, l'économie politique beaucoup plutôt comme une science de raisonnement, que comme une science d'observation. S'il est cependant aucune science qui se puisse prêter à un tel système sans d'immenses dommages, l'une de celles qui certainement y répugnent le plus, c'est l'économie politique. Il la compare quelque part à la balis-

(1) Dans une remarquable étude des divers professeurs d'économie politique en France, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1864.

tique, qui suppose les projectiles lancés dans le vide : ainsi comprise, sur quoi reposeraient ses démonstrations et quels résultats en attendrait-on ? La balistique n'a-t-elle pas d'ailleurs pour se guider les mouvements opérés, sous nos yeux, au sein de l'ordre naturel du monde? Mais l'économie politique ne lui doit pas moins beaucoup de reconnaissance, et pour ses divers travaux, et pour le goût de la science qu'il a su répandre dans la jeunesse d'élite qui se pressait à ses cours.

Après cinq années de séjour parmi nous, Rossi obtint des lettres de grande naturalisation, qui seules lui pouvaient permettre d'être nommé pair de France, comme précédemment son titre de citoyen de Genève l'avait autorisé à siéger dans les conseils électifs de la Suisse. Avant même de figurer dans la pairie, il était devenu conseiller de l'université et membre de l'Institut, en succédant à Sieyès. Peu de temps après, on le choisit pour être doyen de l'École de droit et ambassadeur à Rome. Sans ses puissantes amitiés, il n'aurait certainement pas vu tant de titres ni tant d'emplois récompenser ses services ou s'offrir à son activité ; mais il était digne de ces faveurs et ne s'est montré inférieur à nulle de ses fonctions. Ses discours à la Chambre des pairs, très-rares et très-étudiés, n'ont pas été moins attentivement écoutés que les rapports qu'il a présentés au nom des commissions nommées pour la préparation des lois sur les sucres, la Banque de France, le régime financier des colonies ou quelques autres mesures importantes. Son travail sur l'association nécessaire, au sein de notre société, de l'économie politique et de la législation, a promptement dépassé l'enceinte de l'Académie des sciences morales et politiques, à laquelle il l'avait lu, pour paraître à tous un grave et fécond enseignement. Qui, durant plusieurs années, ne s'empressait pareillement, à chaque nouveau numéro d'une re-

vue justement estimée, de lire la chronique politique qui le terminait, où l'esprit, l'aisance, le savoir, la profondeur, révélaient à ceux qui ne savaient pas qu'elle était l'œuvre de Rossi, l'un du moins des publicistes les plus distingués de notre temps.

C'est surtout pour obtenir le rappel des Jésuites de France du pape Grégoire XVI, passé d'une cellule de cloître sur le trône pontifical, et y conservant l'ardente aversion d'un ancien moine pour les nouveautés libérales de nos jours, que Rossi fut envoyé à Rome. Sa mission, regardée presque comme une œuvre d'impiété, devait plus déplaire encore au Vatican que sa personne, qui y rappelait les tentatives révolutionnaires les plus rapprochées, et sans doute aussi les critiques adressées à notre jeunesse des écoles, de toutes les corruptions ou de toutes les cruautés de l'Église des siècles passés (1). Mais à force de prudence et d'habileté, d'imposante adresse et d'autorité rusée, il parvint à se faire accueillir et à triompher. Les Jésuites, tant accusés alors par notre presse opposante, et, entre nos écrivains célèbres, par MM. Michelet et Quinet, n'eurent pas cependant à renoncer à leurs établissements d'instruction et de prédication, qui devaient bientôt tant se multiplier sur notre territoire. Grégoire XVI mourut avant de réaliser la promesse qu'il avait faite, et le conclave des cardinaux s'assembla pour lui choisir un successeur.

Dans tous les écrits de Rossi, il n'est rien qui présente plus d'intérêt, en montrant autant ses ressources d'esprit et de conduite, que ses rapports d'ambassadeur à Rome au ministre des affaires étrangères de France. Comme le gouvernement et le peuple romains y sont exactement et finement décrits! Comme les vices de l'un et l'ignorance de

(1) On peut lire surtout, dans le *Cours de droit constitutionnel,* publié par M. Porée, la 12e leçon.

l'autre y sont habilement analysés! Comme les dangers imminents et les secours nécessaires y sont justement découverts et fermement indiqués! Rossi dut singulièrement s'applaudir de l'existence qu'il avait choisie, quoique traversée par tant d'incertitudes et d'angoisses, avant d'être couronnée de tant de succès, en se convainquant des misères qu'il aurait subies et qu'il décrivait si bien, s'il était resté dans sa première patrie! On pourrait rapprocher plus d'une de ses dépêches d'ambassadeur des *novelieri*, dont il parle en quelque passage (1), sans craindre pour elles cette comparaison, si redoutable pourtant.

Après la mort de Grégoire XVI, il s'employa activement à guider dans leur choix les cardinaux, soumis, comme toujours en pareil cas, à des influences très-contraires. Pie IX, qui n'était encore que le cardinal Mastaï, mais que la France avait pris pour candidat, fut nommé. Je n'ai pas à rappeler l'enthousiasme confiant qui a salué les premiers actes de ce nouveau pontife, d'un cœur si généreux, d'une âme si pure, mais d'un esprit si craintif et d'une volonté si vacillante; sincèrement et pieusement dévoué aux intérêts de la religion, mais n'apercevant pas assez que la religion a ses sphères limitées et qu'elle se compromet inutilement en voulant combattre les premiers besoins et les désirs invétérés des populations. Rossi ne cessait de porter ses conseils éclairés et respectueux au Vatican; car à Rome aussi il souhaitait un gouvernement laïque et une société libre. Cependant, avant même que, grâce à ses conseils ou à la succession des événements, les États de l'Église reçussent, avec une louable amnistie, le *Statut fondamental fait pour le gouvernement temporel des États du Saint-Siége*, calqué presque entièrement sur notre charte, Naples et Turin avaient obtenu des

(1) Voy. son *Cours de droit constitutionnel*, 27e leçon, t. Ier, p. 35.

constitutions parlementaires, et Florence savait qu'on lui en préparait une. Magnifique moment où souverains et peuples semblaient céder avec ardeur aux aspirations les plus élevées que puissent former les sociétés humaines! Mais moment qui n'a été qu'un brillant rayon de soleil sur un ciel serein, avant les obscurités et les éclats de la tempête. Lorsque le statut se proclamait à Rome, la révolution triomphait à Paris, et allait bientôt frapper tous les trônes que de justes et libérales institutions n'avaient pas depuis longtemps consolidés.

Rossi resta très-surpris et très-affligé de notre révolution du 23 février 1848. Il ne pouvait comprendre qu'un ordre politique qu'il admirait tant, eût disparu devant le plus léger effort, au sein de l'indifférence générale. Résultat inévitable pourtant de l'isolement du pouvoir dans le pays. Il se vit retirer son titre d'ambassadeur, et, chose plus étrange et plus injuste, celui de professeur à l'École de droit. Les onze dictateurs de l'Hôtel de Ville — car en acclamant la liberté nous créons toujours des dictatures — croyaient apparemment disposer d'hommes mieux doués pour cet enseignement. A moins qu'ils ne regardassent comme inutile de convier désormais les jeunes gens à l'étude des lois politiques. Rossi se retira chagrin et inquiet à Frascati. Mais quand il apprit que l'Autriche ressentait, ainsi que la France, les secousses et les embarras des révolutions; quand il vit l'Italie tout entière s'élancer, sous la conduite de Charles-Albert, à la conquête de son indépendance, il oublia ses ennuis, ses infortunes, ses tristesses, pour s'abandonner au plus joyeux, au plus pur enthousiasme. On ne pourrait encore relire la lettre qu'il a écrite sur la révolution italienne, après celles où il parlait des révolutions française et allemande (1), sans admi-

(1) Ce sont trois fragments restés inédits, intitulés : *Lettres d'un dilettante de la politique sur l'Allemagne, la France et l'Italie.*

rer sa générosité et son ardent patriotisme. C'est à une femme d'une naissance illustre qu'il adressait cette lettre, où, après avoir assimilé l'Italie à la Grèce, il s'écrie : « Elles étaient mortes l'une et l'autre. Mais depuis que la première commençait à revivre, vous ne pouviez me réciter les beaux vers de votre poëte (1) sans que votre pensée s'arrêtât douloureusement sur celle qui gisait encore étendue, toujours belle, mais inanimée et froide. Béni soit Dieu! Nous avons donc vu ce sein se gonfler de nouveau du souffle de la vie, ces joues se colorer, ce bras se lever! Son premier mouvement fut un combat, une victoire, un prodige. Vous femme, vous en avez pleuré d'admiration et de joie; moi homme, (s'en moque qui voudra!) j'en ai pleuré comme vous. » A son plus jeune fils qui lui demandait, quelques jours après cette lettre, d'aller, aussi lui, combattre pour l'Italie, il répondait : Pars, la cause est assez belle.

La cause était belle sans doute, mais compromise par le parti extrême, qui ne sut alors aussi que tout avilir et tout perdre, comme par quelques cours, livrées encore aux ignominieuses traditions de Laybach ou de Troppau, qui semblaient traîtreusement l'avoir embrassée, elle a succombé. Pie IX, que la population de ses États pressait de déclarer la guerre à l'Autriche, la crut impossible au pape; il s'effrayait en outre déjà des réformes qu'il avait concédées. Flottant, incertain et anxieux, entre les conseillers ordinaires du Vatican et les chefs avoués du mouvement libéral, il offrit à Rossi de devenir son premier ministre, quoique Français et philosophe. Ce dernier hésita longtemps; il était trop clairvoyant pour ne pas découvrir les extrêmes difficultés qu'il lui faudrait surmonter, afin de réformer les abus existants et de faire accepter un gouvernement laïque et parlementaire au clergé ro-

(1) Cette lettre commençait par ces mots : « Vous souvient-il des vers de votre poëte sur le cadavre de la Grèce? »

main. N'avait-il pas, d'ailleurs, dès 1831 et 1834, annoncé la chute du pouvoir temporel de la papauté aussitôt que l'étranger lui retirerait son appui, et n'y avait-il pas applaudi (1)? Néanmoins, après l'inutile essai d'un nouveau ministère, pressé plus vivement, voyant les périls s'accroître, sachant acceptées les conditions qu'on avait d'abord repoussées, il a consenti et est devenu premier ministre. Tout entier dès lors à l'œuvre qu'il voulait réaliser, il entreprit la réorganisation civile de l'État romain et tenta de constituer, par ses négociations à Florence, à Turin et à Naples, une confédération italienne, qu'il souhaitait assez forte et assez compacte pour être respectée des autres États.

Il était assurément fort éloigné des idées religieuses de l'entourage du pape et du pape lui-même. C'est lui qui, comme libre penseur, avait écrit : Un jour viendra où la religion et la philosophie se rejoindront pour se confondre dans une union intime et indissoluble (2). C'est lui qui avait mis une bulle, la bulle *Unigenitus*, sur le même rang que les pratiques des convulsionnaires, et l'avait nommée une extravagance (3). Mais il croyait fermement à la nécessité de la religion et à l'excellence du christianisme. « L'influence du christianisme sur l'éducation morale des peuples, dit-il (4) en marquant encore sa liberté d'opinion, est le grand fait des temps modernes... On a reproché au christianisme une foule d'horreurs. Toutes ces horreurs sont vraies; seulement ce n'est point au christianisme qu'il faut les reprocher, mais aux hommes, précisément au nom du christianisme. » Il ne parle jamais de la religion qu'en de pareils

(1) Voy. l'introduction de M. Bon-Compagni, en tête du *Cours de droit constitutionnel* de Rossi, publié par M. Porée.

(2) *Cours de droit constitutionnel*, 46e leçon, t. II, p. 374.

(3) *Ibidem*, 49e leçon, p. 409.

(4) *Cours d'économie politique*, t. IV, p. 78, 79.

termes, avec un semblable respect et de semblables réserves.

Son ministère, décrié par la faction la plus violente du parti national autant que par la faction intéressée à l'ancien ordre de choses, durait à peine depuis deux mois lorsque, le 15 novembre 1848, le jour même où il devait exposer ses projets aux députés romains, il est mort sous le bras d'un assassin. Quatre avis successifs lui avaient appris dans la matinée l'existence du complot formé contre sa vie; il n'en partit pas moins pour le palais de la Cancelleria, en disant : La cause du pape est la cause de Dieu; Dieu m'aidera. Il pensait sans doute, comme Sénèque, que la liberté n'est pas un de ces biens qui ne coûtent rien; que lorsqu'on l'estime beaucoup, il faut estimer peu tout le reste. Sur les marches de l'escalier qui conduisait à la salle des séances des députés, il fut entouré par les conjurés, et l'un d'eux, Jergo, lui enfonça son poignard dans la gorge.

Ce crime, auquel, on l'a dit, la garde civique assista sans l'empêcher, et que les députés apprirent sans s'émouvoir, a été le commencement de la révolution italienne, que je n'ai ni à décrire ni à juger. Les destinées de l'Italie étaient désormais aux mains du Piémont, et c'est un autre légiste célèbre, un autre savant économiste que j'ai déjà nommé, plus résolu que Rossi, quoique non moins prudent; plus passionné, quoique aussi habile; plus ambitieux pour la patrie qu'il n'avait jamais abandonnée, en même temps que mieux assisté du souverain qui l'avait choisi et du peuple qu'il gouvernait, qui devait conduire ce pays, par les nobles et mâles pratiques de la liberté, à l'indépendance nationale (1). Mais Rossi, trop sûr de lui-même peut-être, trop dédaigneux de ceux qui ne le pouvaient pas servir, trop enclin

(1) Dans ses *Lettres d'un dilettante*, Rossi veut un royaume de l'Italie du nord, comprenant la Lombardie, la Vénétie, Parme et Modène, réunis au

à tirer parti de ce qui lui pouvait profiter, n'en est pas moins un très-rare esprit et un beau caractère. Si diverses qu'aient été les phases de sa vie, jamais il n'a cessé de parler, d'écrire, d'enseigner, d'agir en faveur de la justice, des franchises, du bonheur et de la dignité des populations.

III

Les publications économiques de Rossi se composent de ses leçons du Collége de France; des fragments de l'histoire de l'économie politique chez les Grecs et les Romains, qui devaient former le commencement d'une histoire complète des doctrines économiques; d'une *Introduction à l'Essai sur le principe de population de Malthus;* enfin de ses deux rapports à la Chambre des pairs sur la prorogation du privilége de la Banque de France et sur la modification de notre législation à l'égard des sucres.

Les premiers mots de son *Cours d'économie politique* montrent l'importance qu'il attachait à la science économique, et il suffirait presque de les lire pour se convaincre de sa manière sobre, élevée, nette, persuasive. « Appelé à étudier la science de l'économie politique, il me paraît superflu, dit-il, d'insister sur l'utilité de cette étude, d'en faire sentir l'importance, on peut même dire l'indispensable nécessité, pour ceux qui aspirent à prendre quelque part aux affaires publiques. Tout rend témoignage aujourd'hui du haut rang que la science économique doit occuper dans l'ordre des sciences sociales. Le développement prodigieux de l'industrie, les voies nouvelles où il entraîne les sociétés, les intérêts qu'il a créés, les souffrances qu'il occasionne, les vives questions qu'il soulève, tout concourt à fixer l'attention du

Piémont, sous Charles-Albert. Il maintient l'existence des États-Romains et du royaume des Deux-Siciles.

public sur une science à laquelle on croit pouvoir demander compte de ces faits divers : l'importance de l'économie politique est également attestée par la confiance de ses amis et par les clameurs de ses ennemis. »

Il indique ensuite l'origine des différents systèmes qui, nés dans les républiques italiennes du moyen âge et terminés au XVIIIe siècle en Angleterre, se sont succédé au sein de la science, qu'il ne divise plus comme Smith et Say. Au lieu d'en faire l'explication de la production, de la distribution et de la consommation des richesses, il ne lui reconnaît pour champ d'études que les deux premiers de ces phénomènes. A son avis, la consommation rentre ou dans la production, ou dans la distribution, à moins qu'il ne s'agisse seulement d'hygiène ou de morale. Je crois, je l'avoue, cette simplification erronée et très-fâcheuse. L'économie politique considère la richesse dans chacune de ses manifestations, sous chacun de ses aspects, et sa disparition ou ses transformations sont encore des faits qui la concernent. Ce qu'on appelle consommation productive n'est autre chose que l'emploi du capital, dit Rossi. C'est l'emploi du capital après que la production a recommencé, c'est vrai ; mais cette modification de la richesse qui fait que, en disparaissant, elle devient encore favorable à l'accroissement des revenus, est-ce seulement un emploi de capital? Il en est de même de la consommation improductive. N'y a-t-il là non plus nulle considération ou nul fait étranger à la distribution, et que ni l'hygiène ni la morale ne sauraient disputer à l'économie politique ?

Si Rossi s'est mépris sur les divisions à donner à l'enseignement économique, personne n'en a mieux que lui marqué les sphères et indiqué les limites. « L'économie politique, dit-il, rencontre sur sa route, comme autant de faits, les résultats de l'état physique, moral et politique de chaque

pays. Elle les rencontre, les saisit et les examine à son point de vue particulier, pour voir s'ils sont favorables ou défavorables à l'œuvre de la production.

« Telle est la relation vraie qui existe entre l'économie politique et les autres sciences, tant morales et politiques que physiques.

« La relation est donc réelle ; mais, encore une fois, elle ne fait qu'indiquer si les faits ont une influence favorable ou défavorable à la solution du problème économique ; elle se borne là.

« Il en résulte que les économistes qui ont cru pouvoir négliger tous ces faits, tous ces résultats, toutes ces données physiques, morales et politiques, se sont trompés. Ils ont pensé que le rôle de la science économique était uniquement de considérer les trois instruments directs de la production comme trois choses abstraites, susceptibles seulement de combinaisons diverses ; ils ont fait ainsi de l'économie politique une véritable algèbre. Mais l'économie politique est une science de faits et non d'abstractions ; une science d'humanité et non d'algèbre ; une science enfin qui doit servir au bien-être des sociétés civiles. Or, les sociétés civiles ne vivent pas d'abstractions. Nous n'hésitons pas à dire qu'ils ont fait fausse route et qu'ils ont donné une science incomplète. C'est un reproche qu'on peut adresser, en général, à l'école anglaise.

« Mais veut-on que l'économie politique se charge de rechercher quel est le meilleur système religieux, quel est le meilleur système d'instruction publique, quel est le meilleur système constitutionnel ? Alors il faut, pour être conséquent, la charger d'enseigner la bonne et véritable géologie, la véritable et bonne botanique, la véritable et bonne chimie, etc. ; car les résultats chimiques, géologiques, etc., influent sur la production de la richesse d'une manière plus

directe souvent que la religion, les institutions politiques, et en général les sciences publiques et morales ; il faut faire de l'économie politique une mauvaise encyclopédie (1). »

Quoi qu'aient prétendu beaucoup d'économistes, d'opinions fort différentes, l'économie politique embrasse en effet toute la carrière de la richesse, que Rossi confond trop ici peut-être avec la production (2), mais n'embrasse que cette carrière. Soit qu'elle étudie les emplois les plus variés du travail, soit qu'elle considère les formes les plus opposées de la propriété, elle n'emprunte le caractère d'aucune autre science, de même qu'elle ne saurait souffrir d'injustes empiétements sur le domaine qui lui est propre. Pour mieux préciser ce domaine, Rossi distingue l'économie politique pure, *rationnelle*, de l'économie politique appliquée. Le mérite de l'homme d'État lui paraît être fort justement de se rendre compte des ressources ou des obstacles que lui offre le milieu dans lequel il se meut, sans perdre de vue le but vers lequel il se doit diriger : le droit, la vérité. Mais bien que se tenant presque toujours dans la région élevée des principes, Rossi sacrifie plus d'une fois les solutions scientifiques à de fausses nécessités politiques. Il renonce, par exemple, aux doctrines libres-échangistes au profit de la plupart des objets ou des animaux utiles à la guerre. Les chevaux ou les munitions manqueraient-ils plus cependant durant les guerres, qu'un économiste peut sans dommage moins chercher à favoriser, que les denrées alimentaires, pour lesquelles Rossi lui-même refuse toute protection ? S'il faut absolument aussi des manufactures d'armes dans chaque État, ne vaudrait-il pas mieux que ces manufactures fussent entretenues sur les ressources générales des budgets, que d'entraîner pour tous les citoyens des restrictions

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, p. 7 et 8.
(2) Voy. mes *Lois du travail et de la population*, liv. IV, ch. I.

douanières ? Cela ne serait-il pas infiniment plus équitable et moins dispendieux ?

Pour distinguer la vérité scientifique de ses applications, Rossi indique encore le travail des enfants dans les fabriques. Travail utile peut-être jusqu'en ses exagérations à l'accroissement de la richesse, mais trop funeste à la santé des populations et « *à la puissance des armées*, » pour que la loi n'intervienne pas. Rossi fait grâce heureusement des niaises lamentations ou des indignations lugubres exprimées d'ordinaire à ce sujet. Néanmoins, quand les pères obligent leurs enfants à de pénibles travaux en vue de quelque mince salaire, n'est-ce pas que le besoin les y contraint? Et comment la fatigue des labeurs ne serait-elle pas préférable pour l'enfant lui-même à la souffrance du froid et de la faim ? Vous vous applaudissez, jusque pendant les angoisses affreuses des disettes, jusque pendant les douloureuses maladies du père ou de la mère, d'avoir fermé la porte des fabriques aux enfants qui y auraient trouvé quelque gain ! Mais de quelle sorte les ferez-vous vivre ? Il n'en est qu'un moyen, c'est de recourir aux secours de la charité officielle ; car on ne saurait à la fois les priver de toute solde et ne les pas assister. Par malheur, ces secours ne se répandent jamais sans accroître la misère, sans avilir les populations et ruiner l'État. Ce n'est pas aux dispositions pénales qu'il faut recourir pour assurer à l'enfance le repos ou les soins nécessaires; c'est à l'enseignement de la prévoyance et de l'épargne aux parents, lorsqu'ils sont encore dans la plénitude de la force et de la vie. La loi, comme la morale, a ses limites infranchissables. Il est étrange que l'auteur de la belle *Introduction au Principe de population de Malthus* n'ait pas aperçu cette vérité, et ne se soit plus souvenu, en laissant à l'industrie les sommes qu'elle distribue entre toutes les mains laborieuses, en préservant les classes populaires des stimulants les plus ac-

tifs, les plus irrésistibles de la fainéantise et de la dépravation, de ces paroles si vraies de Cicéron : *In exercendâ beneficentiâ multæ sunt cautiones adhibendæ.*

Rossi sacrifie, en bien d'autres occasions, les rigoureux enseignements de la science aux désirs erronés des moralistes ou aux exigences condamnables des politiques. Il souhaite trop de paraître envisager chaque question au flambeau des connaissances variées qu'il s'est appropriées ; il ambitionne trop surtout de sembler un homme de gouvernement, un homme d'État. Comme il le dit si bien à propos d'une méprise de J.-B. Say : Ce sont les erreurs des hommes célèbres qu'il importe de signaler ; ces légères taches n'ôtent rien à leur renommée, tandis que l'autorité de leur nom pourrait les faire passer inaperçues et jeter dans les fausses voies leurs disciples (1). Rossi est l'un de ces hommes ; ses erreurs doivent être soigneusement rappelées et contredites. De nos jours surtout, c'est de lui et de ses semblables qu'on pourrait dire :

Ce sont les souverains
Qui font le caractère et les mœurs des humains.

Une des notions fondamentales de l'économie politique, c'est celle de la valeur, et c'est à la fois l'une de celles où se rencontre, jusque dans les écrits des maîtres, le plus d'obscurité, et qui donnent encore lieu aux plus nombreuses controverses. Rossi en fait le sujet de plusieurs leçons, dans lesquelles se révèle une grande justesse de vues, exprimées en un langage d'une singulière clarté. Il revient à la distinction de Smith entre la valeur en usage et la valeur en échange, qui résulte de la nature des choses, et rend seule compte de beaucoup de faits importants. Il se peut, comme on l'a remarqué, que quelques-unes des valeurs en usage indi-

(1) *Cours d'économie politique*, t. II, 1re leçon.

quées par Rossi, soient pareillement des valeurs en échange ; mais cette passagère confusion ne détruit ni l'utilité ni la vérité du principe. N'admettre que des valeurs en usage ou en échange, c'est se contenter d'un examen très-superficiel ; et s'il se faut garder d'une trop minutieuse analyse, que d'oublis et de méprises commet-on en repoussant ce merveilleux instrument des sciences !

Rossi est moins heureux quand, recherchant s'il est une mesure des valeurs, il renonce à la montrer dans la simple et exacte loi de l'offre et de la demande, pour se jeter, à la suite de Ricardo, tout en étendant les éléments de sa formule, dans l'appréciation des frais de production. C'est là l'une de ses plus regrettables erreurs, quelque soin qu'il mette à la justifier, quelque ingénieux qu'il se montre à l'expliquer. Il a seulement raison à cet égard de rappeler que les prix ou les valeurs se ressentent des monopoles artificiels, trop souvent encore ajoutés aux monopoles naturels.

C'est aussi bien à ce propos qu'il étudie, en l'expliquant mieux qu'on ne l'avait encore fait, la théorie de la rente de Ricardo, qu'il admire avec tant d'abandon, sans parvenir à la justifier. « Cette belle théorie, écrit-il, a été mise en lumière, entre autres, par Ricardo, auquel cependant on peut reprocher les répugnances qu'elle a rencontrées dans l'esprit d'un grand nombre d'économistes, surtout en France. Esprit éminent et le premier des économistes après Smith, Ricardo n'a pas toujours apporté dans l'exposition de ses idées toute la clarté désirable. Il a quelquefois abusé du langage et sacrifié la clarté à des formes concises et abstraites, dont la rigueur n'est cependant qu'apparente. » Grâce à ses études philosophiques, Rossi ne répugnait point aux inductions outrées, aux systèmes hypothétiques, malgré la netteté de ses propres pensées et la précision de son langage. Il se plaît même, on le voit de reste toutes les fois qu'il traite des propositions de

Ricardo, à rendre, sous des formes attrayantes et faciles, en se l'assimilant, ce qu'on n'avait su jusque-là suffisamment expliquer ou ce qu'on avait peine à comprendre.

La variété de ses connaissances lui est, au surplus, une précieuse ressource pour son enseignement ou ses démonstrations. Il en use avec une extrême habileté, un art infini. Ce n'est pas seulement le savant ou le politique, c'est aussi l'historien, l'érudit, l'artiste qu'on rencontre en étudiant en lui l'économiste. Ainsi, lorsqu'il prouve que la monnaie ne peut être un étalon des valeurs, qu'il retrace bien la révolution monétaire du XVIe siècle, avec ses espoirs enthousiastes ou ses terribles effrois ! Comme il intéresse ses auditeurs à ses curieuses citations du sermon prêché alors, devant Édouard VI d'Angleterre, par l'évêque Latimer, et à la discussion qu'il entreprend sur l'origine d'un livre rare, attribué souvent à Shakespeare, parce qu'il porte un W et un S, et qu'on doit, paraît-il, à William Stafford ! De quelles belles couleurs, quoique toujours sobre et concis, il sait revêtir les descriptions qu'il fait des différents lieux qu'il a parcourus, de Rome et de l'Italie notamment ! Qu'il mêle avec bonheur aussi aux notions scientifiques du travail ou du partage des produits, de vastes aperçus historiques ou d'exactes appréciations sur les grands hommes des diverses époques !

« Là même où la civilisation brillait d'un vif éclat, dit-il, par exemple, dans cette Grèce, à qui nous devons tant, dans cette Rome, devant laquelle, quoi qu'on en dise, notre esprit est toujours prêt à s'incliner, que disait-on du travail, que pensait-on des travailleurs ? Les professions industrielles n'étaient pas tenues en grand honneur, pas même à Athènes, bien que la démocratie y eût affaibli ce préjugé. Chez les Béotiens, si on avait eu le malheur de se vouer au commerce, il fallait se purifier par dix années d'oisiveté, avant d'être digne d'aspirer au maniement des affaires publiques.

Ainsi, lorsqu'on se moquait de certains patriciats modernes qui exigeaient, je crois, trois ou cinq ans d'intervalle entre la profession de négociant ou de banquier et l'entrée au Sénat, on aurait pu répéter qu'en fait de folies humaines il n'y aura jamais rien de nouveau sous le soleil. Aristote, ce génie si vaste et si philosophique, peut-être la plus forte tête qui ait jamais paru parmi les hommes, celui dont les écrits sont aujourd'hui encore des chefs-d'œuvre, Aristote aussi regardait les artisans comme une race méprisable, frappée d'ilotisme, comme nous regardons certains métiers dont les noms mêmes sont peu honnêtes.

« Xénophon ne voit dans les artisans que des lâches. Quel courage voulez-vous qu'ait un homme qui passe sa journée à travailler, au lieu de la passer sur la place publique à causer de politique, un homme qui s'occupe d'un métier, au lieu de s'exercer à la lutte, à la gymnastique, et de se préparer à la guerre ?

« Platon ne les traitait guère mieux. Et Cicéron lui-même, cet esprit éminemment éclectique, qu'aurait-il dit si quelqu'un lui eût sérieusement proposé de faire de son fils un marchand ?

« Ces déplorables préjugés, qui subjuguaient également l'esprit du vulgaire et les plus hautes intelligences, étaient dus à l'esclavage. L'esclavage avait déshonoré le travail (1). »

Après la noble et courageuse condamnation qu'il fait ensuite de l'esclavage, il montre dans le rajeunissement de l'Europe, sous les institutions féodales et l'influence du christianisme, l'avénement de la classe des travailleurs libres. Mais qu'ils sont encore faibles et timides ! « Vous représentez-vous la classe des hommes libres, s'écrie-t-il, paraissant au milieu des lances de la féodalité, comme des

(1) *Cours d'économie politique*, t. I, 14e leçon.

herbes et des fleurs bien tendres et bien jeunes qui poussent au milieu des ronces et des épines ! Tels furent ses commencements. »

L'esprit d'examen, la facilité d'analyse de Rossi, lui font presque à chaque pas répandre des lumières inattendues. Comment ne s'en apercevrait-on pas surtout dans les explications qu'il donne du capital ? C'est avec la plus heureuse précision qu'il marque notamment où commence et s'arrête l'assimilation des capitaux engagés dans la terre. Question si souvent débattue avant lui et si confuse encore pour ceux qui ne l'ont pas suffisamment étudiée. « Pour ce qui concerne la terre, dit-il, je me borne à vous faire remarquer qu'il est des portions de capital incorporées depuis longtemps et d'une manière si intime au sol, que c'est une pure abstraction que de prétendre qu'on puisse toujours discerner la puissance naturelle de l'instrument de la puissance capitalisée. On peut toujours reconnaître les effets d'une digue, d'un canal, d'une construction considérable ; mais les modifications que produisent à la longue sur le sol un labour profond et réitéré, l'emploi de certains engrais et de certains mélanges, une culture savante, qui pourrait, après un nombre plus ou moins considérable d'années, les distinguer avec quelque exactitude des qualités naturelles du terrain ? » Toute question cesse après ces brèves et justes réflexions. Indiquerait-on, d'ailleurs, une seule page où Rossi s'appesantisse sans nécessité sur une solution démontrée ? Ou lui reprocherait-on de se jamais complaire à rappeler quelque difficulté surmontée ?

En poursuivant ses études sur la production, il a l'occasion d'exprimer son opinion sur le travail matériel et immatériel, et il le fait en très-bons termes. Ce n'est pas à lui cependant que la science doit la vraie théorie de la production immatérielle, et, quoique supérieur à Say sur ce point, il a

tort de ne voir dans les travaux intellectuels ou les services publics que des moyens indirects de production. Ces travaux et ces services servent au contraire très-directement, et non moins efficacement à la richesse sociale que les moyens les plus matériels. Il vaut encore mieux, même au point de vue des intérêts industriels, perfectionner les hommes et leur procurer la sécurité nécessaire, que de façonner des étoffes et d'améliorer des outils.

S'il me fallait prouver de nouveau que Rossi accepte trop aisément des exceptions aux règles économiques, je rappellerais les diverses professions qu'il refuse à ce propos de soumettre à la concurrence, pour assurer à leurs titulaires plus de probité et de moralité. On croirait, à le lire, qu'il existe de meilleure garantie que la lutte industrielle sous les regards des intéressés. Les fonctions de notaire, d'avoué, de pharmacien, de médecin, par exemple, lui paraissent être utilement réglementées par l'autorité souveraine. L'Angleterre, l'Italie, les États-Unis, n'ont cependant pas à regretter pour elles leurs lois plus libérales. Et qu'est-ce qu'un règlement, sinon, le plus souvent, le bon plaisir mis à la place du droit, l'ignorance que rien n'éclaire, au lieu de l'expérience que tout rectifie ou complète? Entre les diverses professions, c'est celle du notariat qui compte dans nos bagnes le plus de représentants. Rossi condamne du moins la vénalité des offices, cet odieux reste de l'ancien régime qu'admirait Montesquieu, et qui se traduit pour le public en de si ruineuses et inqualifiables exigences.

Bien plus, il semble, en un passage fort étrange, regretter jusqu'au principe même de la liberté du travail. « Que sont les fameuses théories de la *balance*, du *produit net*, de la libre concurrence, dit-il (1), avec leur généralité et leur in-

(1) *Cours d'économie politique*, t. I, 11e leçon.

tolérance, si ce n'est un déplorable entêtement dans des principes plus ou moins arbitraires, légèrement adoptés, un mépris peu sensé de tous les faits autres que ceux qu'on avait observés avec tant de précipitation et généralisés avec tant d'audace. Ces théories hasardées, excessives, n'ont pas, il est vrai, allumé des bûchers, prodigué des tortures ; pourrait-on cependant affirmer qu'elles n'ont pas été la cause de beaucoup de mal ? Hélas ! leurs funestes causes pèsent toujours et pèseront longtemps encore sur la société. La *balance du commerce* et la *libre concurrence* ont établi, au sein de chaque État, une guerre intestine dont nous ne sommes pas destinés à apercevoir le terme. » Ne dirait-on pas une page de Sismondi, lorsque, reniant ses *Principes d'économie politique*, il écrivait ses *Études sur l'économie politique*, ou quelque hardie improvisation de Blanqui, toujours si brillant et si peu réfléchi ?

Mais à moins de vivre en un isolement absolu, l'esprit le mieux fait reçoit toujours une forte empreinte de son temps, et c'était alors l'opinion la plus répandue et la plus populaire que la concurrence ne pouvait être qu'un régime transitoire et possédait plus de défauts encore que d'avantages. Combien d'autres économistes que Rossi ont commis la même erreur, qui, largement développée, détruirait pourtant toute l'économie politique ! Ignorant les sublimes et nécessaires harmonies qui ressortent de notre nature et doivent, au sein de l'indépendance, gouverner les sociétés, Rossi, je l'ai déjà dit, cédait trop facilement tout à la fois aux contradictions apparentes de la politique ou de la morale et de l'économie politique. Il invoque du moins, avec la plus entière et la plus honorable confiance, l'instruction pour prévenir les préjudices sociaux qu'il redoute. « Ce que l'État doit garantir aux populations, ce qu'il doit, au moyen de la caisse commune, administrée par le gouvernement, mettre

à la portée de tout le monde, peut-être même imposer, c'est un certain degré d'instruction et d'éducation ; je voudrais un mot qui réunît par un lien indissoluble les deux idées (1). » Dans le cercle purement économique, il aime à montrer, à plusieurs reprises, que la puissance scientifique se substitue chaque jour davantage à la force matérielle, et que plus le travailleur restera dépourvu d'instruction, moins il contribuera à l'accroissement de la richesse, en trouvant de plus faibles salaires et en désertant de plus en plus les ateliers, pour entrer aux bureaux de charité, aux hospices et parfois aux prisons.

Rossi veut l'instruction obligatoire et ne répugne pas à l'instruction gratuite. Il suffirait cependant de la déclarer obligatoire, je crois, afin de rappeler aux pères le devoir qu'ils se sont imposé d'élever l'intelligence de leurs enfants autant que de nourrir leur corps, en laissant aux municipalités, aux paroisses, aux particuliers, le soin d'ouvrir l'école à ceux dont l'indigence trop réelle ne permet d'offrir aucune rétribution. Ce que la loi civile a fait pour les *aliments* doit se faire pour l'instruction ; mais il ne faut pas, à mon sens, aller au delà.

Rossi termine son travail touchant la production par quatre leçons sur la population, qu'on admirerait plus encore s'il n'avait pas écrit l'introduction aux œuvres de Malthus, dont j'ai précédemment parlé, et qu'on a eu raison d'appeler un chef-d'œuvre. Il part de ce fait admis par Malthus et tant de fois vérifié depuis lui par la statistique, que la population se peut doubler en 25 ans. Si cette possibilité se réalisait, nous serions 528 millions d'hommes (2), à la fin du siècle en France, dit-il, plus d'un milliard après une nouvelle période de 25 ans, bientôt la surface de la terre ne

(1) *Cours d'économie politique*, 17e leçon.
(2) Chiffres donnés par Rossi, qui écrivait en 1840.

suffirait plus à contenir la population de la France seule, « quand même les hommes consentiraient à passer toute leur vie debout, à côté les uns des autres. » Ce fait ne se réalisera certainement pas ; mais pourquoi ? Est-ce parce que la religion, la morale, l'autorité paternelle, les lois s'efforcent de contenir ou de diriger l'élan impétueux, presque irrésistible qui porte les sexes à s'unir, sous le plus vif attrait du plaisir ? Qui le pourrait croire ? Quel est donc l'obstacle plus fort que les stimulants de la nature, plus énergique que la félicité suprême ? Quelle chose s'est opposée et s'oppose encore à ce que des millions d'êtres humains aient occupé et occupent une place sur la terre ?

Il est facile de reconnaître que cette question admet deux réponses. « Ces enfants n'ont pas vu le jour, parce que, malgré l'attrait du plaisir, l'homme, libre et responsable, n'a pas voulu, par un motif quelconque, en peupler la terre ; » ou bien ; « ces enfants ont, en effet, ouvert les yeux à la lumière, mais pour les refermer aussitôt, et passer rapidement et en foule du berceau à la tombe. » La première de ces réponses est conforme à la dignité de l'homme ; la seconde nous le révèle comme une force aveugle livrée aux passions grossières des animaux. Que disent d'autre part les faits ? Toutes les populations prévoyantes, retenues, honorables, présentent le plus heureux spectacle, en opposition de celui qu'offrent les populations qui s'abandonnent sans souci à leurs désirs, à l'insouciance, à l'immoralité. Partout où les naissances abondent règnent la misère ; les enfants vivent à peine quelques années ; les hommes sont sans énergie ni grandeur : voilà l'uniforme conclusion de toutes les statistiques. Il n'y a pas de déclamation qui détruise ces vérités ; la réalité n'est pas au pouvoir de l'ignorance. « Ce sont des populations qui paraissent naître uniquement pour mourir ; des conscrits qui vivent à peine une bataille et tombent ; des ar-

mées où il n'y a pas de vétérans. » Dans le diocèse de Nijni-Nowogorod, sur chaque millier d'enfants mâles, 661 n'atteignent pas leur 16e année. Dans le département de Lot-et-Garonne, où les naissances sont les plus faibles parmi nous, 2 par mariage, la vie probable, on s'en souvient (1), est de près de 55 ans ; tandis qu'elle ne dépasse guère 5 ans dans le département des Pyrénées-Orientales, où les naissances sont les plus multipliées de la France, quoiqu'elles ne s'élèvent cependant qu'à 4 par mariage, et bien que nous jouissions d'une civilisation très-avancée et très-puissante (2).

Disciple fervent et éclairé de Malthus, Rossi ne croit pas, du reste, comme on l'a si singulièrement reproché aux économistes de son opinion, que l'homme tende nécessairement à dépasser les limites des subsistances. C'est une manière trop matérielle d'envisager la question, observe-t-il ; c'est en méconnaître l'élément principal, l'homme intelligent et libre, qui peut prévoir et s'arrêter, comme s'oublier et s'abandonner. Rien en dehors de lui ne l'empêche de chercher à dépasser la limite des subsistances ; ce n'est pas douteux. Il ne faudrait ni réfléchir ni voir ce qui se passe sous nos yeux pour assurer que ce lui est impossible (3) ; mais il est le maître de ses destinées. Quand M. Sénior et tant d'autres vantent, pour réfuter Malthus, nos progrès et notre aisance, comment ne se demandent-ils pas s'ils sont dus à la sage prévoyance des peuples ou au hasard, et si toutes les classes en jouissent ?

Après avoir exposé la doctrine malthusienne, avec une hauteur de vues et une rigueur de pensées fort remarquables, Rossi répond spirituellement aux principaux moyens

(1) V. mon chapitre sur Malthus.

(2) V. un très-intéressant travail de M. Dupuit dans le *Journal des économistes* du mois de juillet 1865, p. 13, et mon chapitre sur Malthus.

(3) *Cours d'Économie politique*, t. I, 19e leçon.

proposés pour décharger les populations de la responsabilité de leurs actes. Il juge également, en légiste émérite et en profond moraliste, les lois qui favorisent dans de nombreux États les naissances. « Combien de lois, dit-il, proclamaient une exemption entière ou partielle d'impôt, en faveur de qui? peut-être du père de famille sage, prévoyant qui, en contractant mariage, n'avait pas oublié que ce lien sacré lui imposait l'obligation, non d'augmenter la population de l'État, mais de lui fournir des hommes utiles, parvenus au complet développement de leurs forces physiques et morales ? Nullement ; l'exemption était une prime accordée à celui dont la femme était accouchée le plus souvent, à celui qui avait le plus d'enfants. Que ces enfants fussent bien portants ou maladifs, chétifs ou robustes, bien ou mal élevés ; que le père, en s'engageant dans les liens du mariage, eût ou n'eût pas l'espoir fondé de pouvoir suffire aux besoins de sa famille, c'est ce dont le législateur ne s'occupait guère. Vous avez deux enfants, vous avez fait acte de bon citoyen ; à vous la récompense.

« Il serait facile de démontrer que nos lois actuelles elles-mêmes ont pris naissance sous l'impression de pareilles idées. Aujourd'hui encore vous entendrez des hommes graves dire : Le législateur a voulu favoriser les mariages, stimuler la population : ils disent vrai ; leur tort est de croire que c'est là une bonne raison, que ce motif justifie la loi. »

Étrange erreur en effet que celle qui nous porte à nous abandonner à nos instincts grossiers et égoïstes, sans égard aux intérêts, à l'existence même de nos familles ! On dirait que les masses populaires se livrent trop aisément aux calculs d'avenir, aux sévères prévisions, qui tempèrent l'ardeur des sens, en assurant l'aisance privée et la paix publique. Le travailleur ne saisit-il pas tou-

jours, au contraire, avec empressement, chaque excitation physique qui peut un instant lui faire oublier ses souffrances ? Et qu'est-ce donc que stimuler de tels entraînements, sans penser aux angoisses, aux vices, à la mort, qui les suivent inévitablement? Ce n'est pas par d'ignorantes et vaines déclamations que ceux à qui Rossi adressait dédaigneusement le vers du Dante :

Non ragionam di lor, ma guarda e passa,

excuseront tant d'erreurs et répareront tant de maux. Ils ne feront pas davantage que l'inégalité des conditions ne se marque d'autant plus que les classes ouvrières obéiront moins aux conseils de la science. Car, incapables devant le besoin de débattre librement le taux de leurs salaires, elles descendront sans cesse alors les degrés de l'échelle sociale au lieu de les monter. Quelle irréflexion, si ce n'est que de l'irréflexion !

Heureusement, la civilisation marche, et à chaque pas qu'elle fait les bienfaisantes lumières et la saine moralité pénètrent dans des couches sociales d'où elles étaient repoussées jusque-là. Avec la disparition de l'ignorance et l'extension du travail se ressentent les premières jouissances de la fortune, qu'on s'efforce toujours, dès qu'on les a goûtées, d'assurer à ses descendants par une conduite sage et virile. Rossi fait encore appel ici à l'instruction et montre jusque sur de telles questions l'influence opposée des divers gouvernements. « Les progrès de la civilisation, dit-il, amènent la chute, ou du moins une modification profonde des gouvernements de privilége, et c'est alors, alors seulement, qu'on peut espérer de voir l'éducation nationale s'élever au point de mettre en lumière, pour tout le monde, les vrais principes de l'association civile, et d'inspirer à toutes les classes un vif sentiment de dignité personnelle et la saine intel-

ligence des devoirs du père de famille. La marche de la population ne sera plus dès lors le résultat imprévu d'aveugles instincts, ni la société un troupeau stupide n'ayant aucune conscience de ses accroissements et de ses pertes. »

IV

Après son beau travail sur la population, Rossi donne l'explication des différentes questions qui se rapportent à la terre et à la production agricole. C'est aussi là l'une des parties les plus étudiées et les plus achevées de son *Cours*. Son érudition si variée, ses souvenirs si nombreux, devaient surtout briller dans l'exposition des successives transformations de la propriété territoriale, qui reflète exactement partout les changements considérables des sociétés. Après avoir approuvé, au nom de la justice autant qu'au nom de l'intérêt, la propriété privée, il condamne sans restriction les possessions de main-morte, les majorats, les usufruits progressifs, les charges féodales ou toutes institutions analogues. Il n'y a là nulle contradiction, je n'ai pas besoin de le dire ; car c'est au nom même de la propriété qu'il faut repousser ces derniers et fâcheux priviléges. « C'est précisément parce que ces institutions rendaient la propriété incomplète, en lui donnant des chaînes et en la démembrant, que leurs funestes résultats se réalisaient. »

A mesure que l'appropriation du sol est plus entière et plus personnelle, il devient plus productif. Lui aussi est un instrument qui n'agit avec toute sa puissance qu'à l'aide du travail et du capital ; et lequel de ses détenteurs y consacrerait le travail et le capital suffisants s'il n'y était poussé par les stimulants de l'intérêt, d'autant plus actifs évidemment que l'appropriation en est plus complète ?

Quoi que, pour l'économiste, il n'y ait à choisir entre les différents systèmes de propriété territoriale que celui qui se prête au meilleur emploi du sol, combien de considérations politiques, juridiques, historiques, se pressent ici sous la plume de Rossi, toujours empressé à les exposer ! Il y trouve une naturelle occasion de revenir sur la théorie de la rente de Ricardo, et s'exprime, en en parlant, d'une façon plus juste qu'il ne l'avait encore fait sur la nature productive du travail intellectuel. « Singulière idée de vouloir distinguer entre le travail qui trace un sillon, écrit-il, et celui qui sculpte un bloc de marbre ; entre celui qui sollicite les affinités chimiques au sein de la terre et celui qui les sollicite dans un moins vaste atelier ; entre celui qui transforme des grains, des engrais et autres substances pour en faire du blé, et celui qui mélange du charbon, du soufre, du salpêtre pour en faire de la poudre à canon, ou qui transforme du coton, de la laine, de la soie, des écorces, du poil, du crin, que sais-je ? pour en faire des étoffes. » Ces courtes paroles prouveraient seules que, sur la question de la production immatérielle, Rossi se doit placer entre J.-B. Say et M. Dunoyer.

Nul économiste, si ce n'est Sismondi, n'avait autant approfondi jusqu'à lui les questions de la grande et de la petite propriété, de la grande, de la moyenne et de la petite culture. Depuis que ces questions nous sont devenues familières, qui même les a traitées avec cette richesse d'aperçus, cette variété de considérations ? Il montre bien que la grande propriété, appuyée sur la franchise des testaments, sur les majorats ou les fidéi-commis, s'allie heureusement en Angleterre avec le gouvernement représentatif, la liberté individuelle, l'indépendance de la presse, l'universalité du jury. Il expose avec raison que des républiques aristocratiques, en Suisse notamment, ont maintenu leur étroit et ab-

solu patriciat avec la petite propriété, due surtout à l'égalité des partages. Il rappelle très-justement enfin qu'à l'époque de notre premier empire, la démocratie terrienne et l'égalité civile ne procuraient aucune garantie de liberté. Ces considérations, il ne siérait pas de l'oublier, étaient alors fort nouvelles et paraissent surtout curieuses, rapprochées des terreurs des *ultras* de la Restauration et des admirations sans bornes des libéraux du même temps. Terreurs et admirations suscitées par le morcellement des domaines, qui, bien qu'affaiblies, n'ont pas encore disparu.

Les détracteurs ou les partisans de notre présent état territorial ignorent malheureusement l'histoire de la propriété, non moins que les nécessités des cultures. Dès 1788, Arthur Young évaluait au tiers de notre territoire la superficie de nos petits héritages, comme semblent l'avoir estimée aussi Turgot et Necker. D'autre part, nulle prescription législative ne pourrait longtemps contredire les exigences des exploitations. Quoique notre Code civil régisse la France entière, la Beauce et la Brie, dont le sol argileux est surtout approprié aux céréales, et la Normandie, dont le climat et les eaux sont si favorables aux herbages, continuent à se partager en grandes fermes ; tandis que les départements du Nord et des bords de la Garonne, où réussissent admirablement les productions exceptionnelles, sont morcelés à l'infini. Dans quelques-unes de nos provinces, l'opposition est plus marquée encore. Dans le département de Seine-et-Oise, par exemple, les petites cultures florissent dans les vallons, et les grandes occupent les plateaux. Mieux encore que Rossi, MM. Passy et de Lavergne ont montré qu'il suffit d'abandonner les choses à leur cours naturel, pour que la division des terres soit telle que la veulent la plus abondante production et la meilleure distribution des richesses. Dès que les lois ne mettent point obstacle à leur libre circu-

lation, elles parviennent aux mains de ceux qui peuvent en tirer le plus avantageux parti, en garantissant, autant qu'il est nécessaire, la société contre les dangers qu'entraînerait l'excès de leur morcellement ou de leur agglomération.

Quand il en est autrement, non-seulement la fortune territoriale ne reçoit plus les modifications que le sol ou le climat sollicite, mais elle cesse de se trouver en rapport avec la fortune mobilière. D'immenses domaines, privés de capitaux, restent alors stériles ou se détériorent. Qui ne sait l'indignation d'Arthur Young, malgré son amour des grands héritages, quand il parle des terres du prince de Soubise et du duc de Bouillon? « Ah! si j'étais seulement quelques jours législateur de France, s'écrie-t-il, comme je ferais danser tous ces grands seigneurs! » Les fiefs de notre noblesse de province, et c'était à peu d'exceptions près toute notre noblesse, rapportaient à peine moyennement, quelque étendue de territoire qu'ils couvrissent, 2 ou 3 mille livres de rente. Bussy de Rabutin assure que les antichambres de Versailles étaient peuplées de pauvres diables de qualité; et il n'en était pas différemment ailleurs. Les revenus du célèbre Caméron de Lochiel, des Highlands d'Écosse, ne dépassaient pas 500 livres sterling, quoiqu'il entrât en campagne avec 800 fermiers (1). Si l'on devait s'en tenir à une seule des formes de la propriété, il vaudrait encore mieux, au point de vue de la richesse, céder à l'admiration de Walter Scott pour la petite, qu'à celle de Young et depuis lui de Malthus pour la grande.

Rossi fait très-heureusement ressortir d'ailleurs l'honorable satisfaction, l'utile importance, la bienfaisante dignité que la propriété répand, en se divisant, parmi les

(1) Voy. Senior, *Three lectures on the rate of wages*, p. 45.

populations. « Cinq millions de propriétaires fonciers, cinq millions de familles attachées au sol, non le front courbé et le cœur navré comme l'esclave, mais la tête haute et l'âme fière comme l'homme libre qui, assis à son foyer, peut, en jetant un regard autour de lui, dire, sans crainte, ceci : Non, ces écus, ces meubles, ces papiers ; mais cette terre, ce coin de terre, si l'on veut, est à moi ! » Sismondi avait, avant Rossi, tracé l'attrayant tableau des familles morales et paisibles des petits propriétaires ; sa peinture du val de Niévole restera toujours célèbre. Plus récemment, Michelet, dans l'un de ses meilleurs jours, a jeté sur les utiles qualités des possesseurs du sol les trésors de sa brillante et sympathique imagination. Mais ce que ni Sismondi ni Michelet n'ont fait, c'est d'analyser aussi profondément et exactement que Rossi les pensées ou les tendances du propriétaire foncier, en le distinguant du propriétaire mobilier. «Le sol, par sa stabilité, dit-il, seconde nos pensées d'avenir, offre une base à nos projets et une garantie de durée ; tandis que la richesse mobilière se montre aussi fragile et fugitive que nos organes, notre santé, notre vie matérielle, la terre seule nous semble immortelle comme notre âme. Qu'ils ont méconnu notre nature, qu'ils ont mal compris le langage des faits, ces hommes qui ont essayé de nous persuader que notre dernier mot était la tombe ! L'homme serait-il donc la proie d'une constante et invincible illusion, lui qui ne s'occupe guère que de l'avenir ! Voyez l'homme qui paraît le plus courbé sous le poids des misères humaines, sous le joug des plus ignobles passions, examinez-le, osez fouiller dans cette âme qui paraît toute de boue ; il en sortira un faible rayon de sa nature, une étincelle qui ne brille jamais dans la brute, une pensée d'avenir (1). »

(1) *Cours d'économie politique*, t. II, 3e leçon.

Ces dernières paroles ne semblent-elles pas comme l'écho de cette belle pensée de Pascal : Nous ne vivons pas, nous espérons de vivre ? Et voilà bien ce qui faisait en si grande partie le succès de Rossi auprès de la jeunesse studieuse et lettrée des écoles. Elle retrouvait près de sa chaire la multiplicité des aperçus, les nobles idées, le goût accompli des grands écrivains de l'antiquité pour les observations morales et politiques. Les plus beaux paysages sont ceux où, de sommets élevés, se découvrent à nos regards les points de vue les plus variés.

Sans se persuader que toute aristocratie, même toute aristocratie territoriale, disparaîtra dans l'avenir, Rossi voit bien que l'esprit démocratique a pénétré à des profondeurs différentes toutes les sociétés, et estime qu'elles ont de nos jours plus besoin encore que dans le passé des liens solides et durables que crée la terre entre ses possesseurs et l'État. « Peut-être n'y a-t-il pas de milieu entre ces deux systèmes, observe-t-il, la majorité soumise aux propriétaires du sol, ou bien la majorité maîtresse elle-même du sol (2). » C'était aussi, on le sait, l'avis qu'avait émis déjà Benjamin Constant, non moins convaincu que Tocqueville et plus convaincu que Rossi du prochain avénement de la démocratie dans le monde entier. Grâce au prodigieux essor de la fortune mobilière et à ses bienfaisants résultats, quelque inférieurs qu'ils soient à ceux de la fortune territoriale, je ne crois pas, quant à moi, cette nécessité absolue. Mais nulle démocratie ne laisserait certainement subsister la législation féodale sur l'appropriation ou la division des terres.

Si Rossi avait voulu choisir un modèle pour une telle division, il aurait cité la France, qu'il croyait, en exagérant l'importance de nos grands domaines, partagée pour une

(1) *Cours d'économie politique*, t. II, 3e leçon.

moitié entre les petits propriétaires, et pour l'autre moitié répartie, par portions égales, entre les grands et les moyens propriétaires. Il remarque très-justement, aussi lui, du reste que, au point de vue économique, on établirait difficilement à cet égard une règle absolue et générale. « La nature du sol, l'instruction des entrepreneurs, le montant de leurs capitaux, la facilité des emprunts, le tarif de l'intérêt, tout peut influer sur la décision pratique de la question. » La grande ou la petite culture correspond-elle nécessairement, en outre, à la grande ou à la petite propriété ? J'ai déjà montré le contraire, et regardez, pour vous en mieux convaincre, l'Irlande couverte d'immenses héritages, qui commencent pourtant à se partager, et occupée tout entière par les cultures les plus restreintes, grâce à l'état général de son industrie et de ses ressources mobilières.

Rossi, qui croit trop aux seuls bienfaits de la grande culture, désirerait la réunir à la petite propriété, au moyen de l'association des propriétaires. Il considère longuement à ce sujet ce qu'est l'association, quelles formes elle a successivement adoptées, quels obstacles ou quels secours elle rencontre dans nos lois. Il décrit avec un soin infini les unions agricoles qu'offre le Jura ou la Suisse pour le pacage des bestiaux et la confection des fromages. Il voudrait surtout que les enseignements économiques, portés jusque dans les écoles populaires, révélassent aux enfants des campagnes les bienfaits de l'association des petits héritages, en vue des grandes exploitations.

Il termine ses études sur la propriété territoriale, qui seraient le plus beau de ses travaux économiques s'il n'avait pas traité de la population et de l'influence des institutions sur le développement de la richesse, par l'examen des diverses lois successorales. Ces lois aussi bien formeront toujours l'une des plus vastes et des plus hautes questions que soient

appelés à traiter les publicistes, soit qu'ils comptent parmi les légistes ou les économistes, soit qu'ils figurent parmi les politiques ou les moralistes. Que de sujets de recherches et de réflexions offrent en effet leurs dispositions, toujours si dures et si inégales à l'origine des peuples, et de plus en plus humaines et justes à mesure que la civilisation corrige nos erreurs et améliore nos sentiments ! Quelle distance sépare, chez les Romains, par exemple, la loi successorale des XII Tables de celle qu'a décrétée vers la fin de l'empire Justinien, de même que parmi nous la loi des successions féodales de celle de nos partages actuels ! Tout n'est-il pas sacrifié dans les premières à l'ordre social ou politique établi, et ne voit-on pas dans les dernières l'ordre naturel de la famille et le désir fortifié de l'équité ? Mais en approuvant notre législation jusqu'en ses arbitraires restrictions sur les testaments, Rossi se méprend étrangement, sous le rapport économique autant que sous le rapport moral et politique. Il n'est nul besoin, l'Amérique le prouve de reste, que les Codes renferment de telles décisions pour assurer l'égalité civile. Cette égalité ne veut aucune injustice, et c'en est une que la prohibition ou la restriction des testaments.

Il est en faveur de la liberté de tester une raison de décider qui domine toutes les autres et qu'un économiste ne saurait repousser : le droit de propriété, résultant de son utilité et de notre nature. Si ce droit n'est pas complet, absolu, où placer le fondement des sociétés humaines ; et s'il l'est, au contraire, comment refuser la plénitude de la liberté dont je parle ? Pourquoi la limiter, en outre, lorsqu'on permet, jusqu'à la dernière heure de la vie, de vendre, d'échanger, d'affermer comme il plaît ? Les mêmes précautions contre la violence ou le dol ne suffisent-elles pas dans ces divers cas ? Qu'il faut peu réfléchir d'ailleurs pour imaginer à la faculté de tester, sous une équitable législa-

tion civile et politique, les fâcheux résultats qu'on lui reproche ! Personne ne l'accuse de les produire aux États-Unis, de même que nul indice ne s'en trouverait en France dans les distributions fort rares de notre quotité disponible. Lorsque les légistes modernes, à l'exemple des jurisconsultes romains, expliquent, en les approuvant, les dispositions des lois successorales par la volonté présumée des anciens propriétaires, ils devraient au moins chercher à justifier les prescriptions décrétées contre les testaments. Enfin le père, après avoir appris par lui-même les nécessités qu'entraîne chaque nature de biens, apprécie mieux que le législateur, si prudent, si juste qu'il semble, ce qui convient à chacun de ses enfants, ce qu'ils désirent, ce qu'ils peuvent ou ne sauraient faire. Une impartiale division de l'héritage est loin d'être synonyme d'une division égale.

Il n'est pas jusque dans la Grande-Bretagne où, d'après les écrivains les plus autorisés, ce ne fût froisser tous les sentiments des manufacturiers, des négociants, des capitalistes, que de vouloir les porter à traiter inégalement leurs enfants. Seuls l'usage du privilége, la vanité patricienne, portent à mal user des actes de dernière volonté. Ne se rappelle-t-on pas que les auteurs de la *Richesse de la Hollande* tenaient « la liberté de disposer librement des biens par testament pour la principale cause peut-être que les fortunes des particuliers sont plus considérables en Hollande que partout ailleurs (1)? » Ils savaient du reste que des enfants qui ne se sentent pas maîtres des volontés de leurs parents, s'efforcent de bonne heure de s'assurer une position par leur travail et leur économie. L'unique objection sérieuse qu'on répète contre la faculté de tester, c'est celle de Bentham : l'État doit tendre à égaliser les conditions ; mais rien n'est

(1) Voy. *Richesse de la Hollande*, ch. VI.

plus faux. L'État doit respecter le droit, la justice ; il n'attente jamais à la liberté humaine ni à la propriété individuelle sans violer son mandat (1).

Quelque partisan que je sois de la liberté de tester, il me paraît néanmoins très-légitime, très-nécessaire d'interdire les substitutions, selon le désir de Rossi. Leurs résultats économiques sont déplorables, et pour cela aussi la justice s'accorde avec l'intérêt. Car autre chose est disposer de son patrimoine, autre chose est disposer de la volonté de ses successeurs, ainsi que la décision prise au milieu de circonstances et au profit de personnes qu'on connaît, est fort éloignée de celle prise en vue de faits qu'on ignore, et à l'avantage de personnes qu'on ne verra jamais. Si la faculté de tester d'ailleurs est l'une des conséquences de notre personnalité et du droit de propriété, comment l'enlèverait-on à ses héritiers ?

Après avoir étudié les questions qui naissent de l'appropriation et du partage des terres, Rossi traite du dernier agent de la production : le capital. A la manière dont il en détermine, dès le principe, la nature, l'emploi, le rôle dans l'œuvre industrielle, on sent qu'il parle d'un sujet peu familier à ses auditeurs. Il s'applique plus encore que d'habitude à porter en leur esprit les claires et précises notions qu'il possède et excelle à transmettre. Chaque question importante qui touche à ce sujet donne lieu à une leçon. Il discute longuement surtout l'origine et les effets des crises industrielles, en se demandant si jamais elles peuvent provenir d'une trop vaste production. Erreur tant de fois répétée par les anciens corps de métiers, avant de l'être par les écoles socialistes et par quelques économistes à la suite de Sismondi. Crises, méventes, souffrances industrielles et grande production sont termes qui impliquent, dit-il juste-

(1) Voy. mes *Lois du travail et de la population*, liv. I, ch. IV.

ment ; comment les échanges deviendraient-ils plus difficiles à mesure que se multiplient les produits à échanger ? « Pour imaginer avec quelque apparence de raison des non-valeurs par excès de production, il faudrait se placer dans une double hypothèse, il faudrait supposer que la population du globe eût atteint, sous l'influence de la *contrainte morale*, la dernière limite de son accroissement ; il faudrait supposer en même temps que, pleinement satisfaite par la production actuelle, elle serait inébranlable dans sa résistance stoïque à tout nouveau plaisir, à toute séduction nouvelle. Sérieusement, est-il permis à la science de s'arrêter à l'examen de ces étranges suppositions (1) ? » C'est une singulière terreur aussi que celle qui naît, au milieu de notre dénûment et de nos souffrances, d'une trop vaste production, d'une trop abondante richesse. Il se peut faire qu'une industrie particulière, seule très-développée, ne trouve pas à troquer aisément ses produits ; mais il est de toute impossibilité que le développement général des différentes industries soit un obstacle aux échanges.

Les résultats de l'introduction des machines dans les ateliers, quoique M. Michel Chevalier reste le maître incomparable sur cette question, permettent également à Rossi de présenter de savantes et d'importantes observations. Il ne prévoyait pas pourtant qu'il nous faudrait encore rappeler aux foules égarées, se ruant sur les métiers auxquels elles doivent en grande partie et leur commencement d'aisance, et leurs constantes occupations, et leurs moindres fatigues, ces paroles que Denis d'Halicarnasse fait dire à Brutus : « Les Tarquins vous forcent, comme des esclaves achetés, à mener une vie misérable, taillant la pierre, coupant le bois, portant d'énormes fardeaux et passant vos jours dans de sombres abîmes. »

(1) *Cours d'Économie politique*, t. II.

Rossi a moins raison en parlant de la liberté commerciale, bien qu'il en expose, d'une manière remarquable, les justes et véritables principes. Il y admet, je l'ai déjà dit, des exceptions nombreuses, que les faits condamnent autant que la théorie. Mais qu'en lui le grand économiste, le grand publiciste se révèle encore, lorsque, de la liberté commerciale envisagée de façon générale, il passe au système colonial qui en forme l'un des plus tristes démentis ! Quels beaux aperçus sur les successives migrations des peuples ! Quels nobles accents sur les cruautés ou sur les avidités des métropoles, tant de fois recouvertes du voile de la religion ou de l'humanité ! Comme sont bien appréciés alors les caractères opposés des différentes époques ou des diverses nations, et comme sont justement retracés les périlleux voyages des navigateurs européens à travers les océans inconnus jusqu'à eux ! Combien aussi Rossi se montre-t-il l'ami de la liberté et de la dignité humaines dans son indignation contre l'esclavage, qu'il condamne avec tant de raison au nom même des intérêts du travail ! Il n'avait pas la résolution, l'enthousiasme, la passion que ressentait, vers le même temps, un groupe de jeunes et d'ardents abolitionistes, guidés avec le plus complet dévouement, la plus sincère abnégation, par l'un des hommes les meilleurs et les plus distingués qu'ait connus notre pays, Victor Schœlcher. Mais on sent, dans les belles pages qu'il consacre à cette question, si longtemps ajournée, que chez lui aussi l'homme anime le savant. Il aurait assurément salué d'une vive et joyeuse admiration l'affranchissement que vient, au milieu de tant de dangers et de souffrances, de proclamer l'Amérique du Nord, et qui sera suivi bientôt, on n'en saurait douter, de l'abolition de la servitude dans le monde entier. Le seul reproche à faire à Rossi, dans cette partie de son *Cours*, c'est d'avoir pris les colonisations, heureuse manifestation

de toute grande nationalité, de toute civilisation puissante, pour des œuvres d'État. Elles se doivent laisser, je l'ai dit dans mon chapitre sur Malthus, au libre génie des peuples, à la souveraine direction des intérêts ; il n'y a pas d'autre moyen de les voir utilement entreprises et sagement dirigées (1).

V

Avec les deux volumes consacrés à l'examen de la production, se termine la partie du *Cours d'économie politique* publiée par Rossi. Les deux autres volumes, destinés à l'étude de la distribution de la richesse, n'ont paru qu'après sa mort, grâce aux soins de ses fils et sur les notes sténographiées d'un de ses plus assidus auditeurs, M. Porée.

Rossi prévient, en abordant la distribution de la richesse, qu'il entre dans les sphères les plus difficiles à parcourir de l'économie politique. Aussi les envisage-t-il avec une attention plus marquée encore que celles de la production ; il n'est pas une des leçons qui s'y rapportent qui ne soit un chef-d'œuvre d'exposition et d'analyse. Ce qui peut-être y manque, c'est l'abondance, la richesse d'aperçus dont avait si heureusement enrichi les premiers volumes la main savante et littéraire qui en avait corrigé les épreuves.

La science y est plus concentrée, il y règne un ton plus professoral, bien qu'il ne faille pas croire que le politique, l'historien, le légiste cessent de s'y montrer, ou ne s'y montrent que rarement auprès de l'économiste. Rossi avait un savoir trop varié et un esprit trop habitué aux souvenirs et à la réflexion, pour s'en tenir, même dans sa chaire, à voir des phénomènes purement économiques dans la distribution de la richesse. Comment n'y aurait-il pas rattaché l'état social et politique des peuples, autant que leur

(1) Voy. mes *Lois du travail et de la population*, liv. II, ch. IV.

condition matérielle? Dès sa première leçon, se marque bien cette tendance. « La France, dit-il, après avoir opéré la plus grande et la plus utile des révolutions, qui n'a été au fond que le complément du christianisme mis en action, l'application à l'histoire et à la société des principes que le christianisme avait introduits dans les croyances et dans le domaine des idées, après avoir accompli ce fait immense qu'à peine on peut appeler national, parce qu'il a été au moins européen, la France, dis-je, a opéré sa révolution sociale, sa révolution politique, mais elle n'a pas opéré sa révolution économique. » Et il se plaît à s'arrêter sur cette considération, qui n'était pas toutefois très-exacte. Sans doute, nous ne sommes largement entrés dans le courant de l'industrie que depuis peu d'années ; mais n'était-ce rien que l'abolition des corps de métiers, après la proclamation du droit absolu du travail? N'était-ce rien que la destruction des entraves mises à chaque mouvement de la propriété, après la reconnaissance de l'égalité des partages et de l'indépendance des biens? N'était-ce rien enfin que la disparition des douanes provinciales et des derniers vestiges du servage, en face de l'unité nationale et des pleines franchises des classes laborieuses? Si la Révolution n'avait transformé dans son ardent brasier la société tout entière; si elle n'avait assis le nouvel ordre politique et civil de l'État sur un nouvel ordre économique, aurait-elle vu son œuvre, l'une des plus grandes de l'histoire, résister, comme elle l'a fait, aux nombreuses et habiles tentatives essayées pour la détruire?

Afin d'étudier scientifiquement les phénomènes de la distribution de la richesse, Rossi revient sur les trois sortes de revenus que nous pouvons toucher : la rente, le profit et le salaire. Il en expose de nouveau la nature, en rappelle les sources souvent cachées, en suit les courants sans cesse variables, avec un soin extrême et une sagacité merveilleuse.

On ne saurait notamment quels utiles et divers enseignements l'économie politique peut répandre sur le salaire, si l'on ne lisait les leçons qu'il y a consacrées. Il espère même, avant Mill, que le salaire se modifiera souvent dans l'avenir par l'association des ouvriers et des entrepreneurs, comme s'efforcent avec tant d'ardeur de la réaliser en ce moment certaines sociétés coopératives. Pourquoi les salaires ne seraient-ils pas un fait transitoire, dit-il, ou du moins un fait non absolument dominant, une pure variété des arrangements économiques ?

« L'état de copartageant en proportion de sa mise ou l'état de vendeur de son travail, en d'autres termes de salarié, sont-ils les mêmes ? Il ne faut se faire aucune illusion là-dessus, et c'est pour cela que j'ai dit qu'il y a là une des plus grandes questions sociales économiques ; il ne faut se faire aucune illusion : dès le moment qu'au fait de partage on substitue celui de la vente préalable du lot de l'ouvrier, il est évident que sa position est profondément changée ; car alors, au lieu de se trouver dans le rôle d'associé, il se trouve dans le rôle de vendeur vis-à-vis de l'acheteur ; et il n'y a pas d'homme qui ne sache que si quelquefois les acheteurs sont placés plus défavorablement que les vendeurs, c'est, dans le cours ordinaire des choses, le vendeur qui est placé le plus défavorablement. Par conséquent, le jour où le travail leur pourrait dire : « Je ne veux pas vendre ma portion, je veux conserver mon droit, je suis associé, je veux courir les chances de la commune industrie, réglons seulement quelle sera la loi du partage ; » je dis que ce jour-là sa condition serait changée, je dis qu'elle serait alors véritablement libre, je dis que non-seulement sa position économique, mais même sa dignité d'homme serait complétement relevée. Maintenant faut-il arriver à cet état de choses par voie directe, par des institutions positives, en appelant à son secours

le gouvernement social ou la loi, ou bien est-ce là un but auquel il faut tendre constamment par le cours et le développement naturel des choses, et en travaillant continuellement à l'amélioration du sort de l'ouvrier, de façon qu'il puisse avoir un jour devant lui de quoi attendre le résultat final et la réalisation des produits industriels ? Voilà au fond une des plus belles et des plus grandes questions de la distribution de la richesse (1). »

Rossi aurait, on le voit, applaudi au mouvement coopératif que nous voyons s'accomplir en ce moment, avec bien des illusions sans doute, et lui-même n'en était peut-être pas tout à fait exempt, mais aussi avec une remarquable dignité et, je le crois, un véritable profit. On ne pourrait du moins nier que ce ne soit la première grande manifestation populaire en France qui, loin de solliciter l'intervention de l'État, la repousse. Chose étrange cependant, bien qu'il s'appesantisse tant sur le salaire, qui se retrouve encore dans le revenu de l'ouvrier coopérateur, Rossi ne prend nulle part la peine de convaincre qu'il est le juste, le légitime gain revenant au travail partout où la liberté des contrats est respectée. Il ne montre en aucun lieu non plus que, sous la forme du salaire, se répartit entre les mains laborieuses la presque totalité des produits industriels ; car le profit des entrepreneurs est bien peu de chose comparé à l'ensemble des payes des ouvriers.

Par malheur, Rossi renouvelle au sujet du salaire son erreur sur les prix, qu'il croit, on s'en souvient, avec Ricardo et Mill, avec Malthus et Senior, déterminés seulement par les frais de production. C'est assurément la meilleure règle à suivre lorsqu'on repousse la loi de l'offre et de la demande ; mais ce n'en est pas moins une regrettable méprise. Rossi est plus véridique lorsque, sous l'égide d'Adam Smith, il explique que les salaires sont toujours en principe pareils les

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 3e leçon.

uns aux autres, non moins que les profits ; que leurs différences tiennent uniquement à la diversité des risques, des difficultés ou des exigences des travaux fort dissemblables qu'ils servent à solder. Si cette simple notion du salaire était plus répandue, qu'elle empêcherait d'erreurs, qu'elle préviendrait de haines et d'envies! Smith, dit Rossi, avait bien vu la difficulté.... aussi a-t-il écrit quelque part, dans un chapitre du premier livre, qu'au fond, malgré toutes ces diversités, il y avait compensation entre les avantages et les inconvénients des différents travaux (1).

Lorsque l'on compare les salaires entre eux, il convient à la fois de plus tenir compte qu'on ne le fait généralement de l'opposition des lieux ou des temps. Qu'importe, par exemple, qu'un ouvrier gagne 1 fr. en Chine, lorsqu'il pourrait gagner 3 fr. en France, ou que la même différence se rencontre entre deux époques déterminées, si le rapport de l'argent aux objets nécessaires à la vie est tel en Chine et en France, ou aux époques indiquées, que 1 fr. procure là ou ait autrefois procuré ce que 3 fr. obtiennent à peine ici ou maintenant? C'est encore une des difficultés que ménage à l'économiste l'absence d'une mesure fixe de la valeur.

Il y a souvent dans l'œuvre de Rossi des discussions qui nous étonnent, si rapprochés que nous en soyons, et l'on s'en aperçoit bien à ce sujet. Nous ne sommes plus accoutumés aux subtiles et savantes analyses dans lesquelles il se surpassait, et qui lui paraissaient si nécessaires pour le public auquel il s'adressait, en traitant des revenus et surtout du salaire. Ainsi il démontre, durant toute une leçon, que le taux du salaire ne se proportionne réellement ni à la richesse générale ni à l'ensemble du gain social. Dans d'autres, il discute les diverses formules qui ont été proposées pour apprécier cette sorte de gain. Il ne résout enfin qu'après un long

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 8e leçon.

examen la question posée par Ricardo : Est-il plus utile pour les travailleurs que les riches leur demandent du travail ou des services ? Question que Ricardo décidait si singulièrement en faveur des services, dussent-ils consister à faire haie dans des antichambres ou à régler l'ordre des présentations dans les cérémonies officielles. Rossi est bien plus dans le courant de nos études et de nos usages, lorsqu'il revient, à l'occasion encore du salaire, sur l'influence des machines touchant la condition des ouvriers, et qu'il reconnaît, après Ricardo et Senior, que souvent elles leur nuisent lors de leur introduction, quoiqu'elles leur soient très-favorables ensuite.

On voit aisément encore, à ce propos, que sa pensée plane sur trop de sujets et qu'il aime trop à le montrer, pour ne pas mêler à la plupart de ses enseignements économiques de rares, de graves considérations de morale, de législation, d'histoire, de politique. C'est ainsi qu'au sujet de l'influence des machines agricoles sur le salaire, il fait un retour sur la féodalité, pendant laquelle, on le sait, l'importance se mesurait surtout à la terre qu'on possédait et aux serfs dont on disposait. « D'où vient aujourd'hui l'influence ? ajoute-t-il. Ce n'est pas de la terre et des hommes, mais de la richesse. Le ciel me préserve de vouloir dire par là que tous nos soins ne doivent tendre qu'à nous procurer de la richesse! Nul, plus que moi, n'est convaincu qu'il y a une puissance qui est, au fond, au-dessus de la richesse, quoique peut-être ses succès ne soient pas aussi immédiats; nul n'est plus que moi convaincu qu'il y a une puissance morale et intellectuelle qui, même comme moyen humain, n'a pas à redouter la concurrence de la richesse. Mais, quoi qu'il en soit, toujours est-il que la force sociale que les hommes tirent de leur fortune ne se forme pas aujourd'hui comme alors (1). »

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 14e leçon.

Je pourrais citer mille digressions semblables, et pensez à la sympathique attention que de telles paroles devaient exciter dans l'intelligent auditoire du collége de France. Reconnaissez aussi que rien ne saurait être plus louable que d'inspirer de nobles sentiments, de dignes ambitions aux jeunes gens qui, terminant leurs études, vont bientôt porter dans les divers districts de leur pays, les désirs, les opinions, les habitudes d'esprit qu'ils ont contractés.

Après le passage que je viens de citer et au milieu de remarques purement économiques, Rossi recherche, en poursuivant la comparaison qu'il avait entreprise, si les populations féodales étaient matériellement plus heureuses que les populations d'à présent. Il voit chez les premières une stabilité plus assurée, une sécurité mieux garantie ; ce qui, je l'avoue, me paraît fort erroné. Mais il reconnaît aux dernières une dignité, une aisance, des satisfactions corporelles, morales, intellectuelles, politiques, des perspectives de bonheur et d'importance, qui manquaient absolument aux autres. Il n'est plus de limites infranchissables placées devant leurs légitimes désirs, et « il vaut bien la peine de racheter, même par des incertitudes, même par des souffrances, cet avenir, non de quelques individus, mais de l'humanité tout entière. Seulement c'est un devoir impérieux pour ceux qui, dans cette carrière, marchent à la tête, de se retourner souvent pour s'assurer que les masses suivent et pour leur faciliter la route. Il n'y a pas de conquête où le devoir du chef et des généraux, si je puis parler ainsi, commande plus impérieusement de se tenir à la tête de l'armée, en surveillant sa marche et en la facilitant, même au prix de leur intérêt personnel (1). »

Le profit et la rente ne sont pas moins bien considérés, moins soigneusement étudiés que le salaire dans la partie

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 14e leçon.

du *Cours d'économie politique* qui traite de la distribution de la richesse, quoique le long examen de ce dernier revenu dispense Rossi d'autant s'étendre sur les autres. Après en avoir tracé les grandes lignes ou les principaux contours, il en indique les particularités réelles ou scientifiques. Je rappellerai seulement, par rapport au profit, combien il a raison de dénier au crédit la faculté de créer des capitaux, que lui reconnaissait encore récemment M. Macleod. « Croire qu'en recourant aux moyens de crédit, on crée des capitaux, et faire adopter à un pays cette manière de voir, dit-il, c'est se repaître de chimères et c'est préparer de grandes catastrophes ; car il arrive alors que la production s'agence sur ces moyens de crédit qui reposent tous les uns sur les autres (1). »

A propos de la rente, ce sujet qui rentre dans ceux qui lui sont les plus familiers, Rossi s'arrête, parmi les plus délicates recherches, à des aperçus très-justes et parfois fort inattendus. Il montre bien, par exemple, qu'il n'y a nul scandale à voir une danseuse en vogue mieux rétribuée qu'un docte membre du bureau des longitudes. Ce dont il siérait bien plus de se scandaliser, et ce qu'il ne dit pas, c'est qu'on impose tous les contribuables pour enseigner la chorégraphie et entretenir des corps de ballet. Voilà, sous notre centralisation communiste et d'ancien régime, l'une de nos affaires d'État ! Mais qu'un directeur de théâtre paye 50, 80, 100,000 fr., chaque année, une Essler ou une Taglioni, unique en Europe et dont il retirera 2 ou 300,000 fr., c'est chose fort simple et ce n'est point un mauvais calcul. Plus d'un maître de forge ou plus d'un filateur pourvoit son atelier d'une machine plus coûteuse, dont il attend un moindre profit. Quant à la rente même, ne devinerait-on pas, par la doctrine de Ricardo, qui inspirait à Rossi une si vive admiration, ce qu'il en devait dire et ce qu'il en a

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 16e leçon.

dit effectivement en parlant de la distribution de la richesse?

A peine m'est-il nécessaire d'ajouter — je l'indiquais du reste précédemment — que, pour tous les économistes depuis Smith, il existe un taux uniforme, une moyenne des profits, « puisqu'il y a une tendance constante des profits divers à s'égaliser; qu'il y a (le commerce le sait et le dit tous les jours) une moyenne qui représente approximativement et assez bien le taux des profits dans un pays, sur un marché donné (1). » L'égalité des revenus, de tous les revenus est une loi absolue. Rossi pense également que la meilleure mesure à donner des profits et des salaires, et il aurait pu ajouter : de la rente, c'est la monnaie, étalon si commode et, sinon rigoureusement, du moins très-suffisamment exact (2).

VI

La dernière partie du *Cours* de Rossi est consacrée à l'étude des causes physiques, morales et politiques influant sur la production, et à l'examen de l'impôt et du crédit.

L'étude des causes physiques, morales et politiques qui influent sur la production était un sujet merveilleusement adapté à la nature d'esprit et de savoir de Rossi; et, je l'ai remarqué, c'est, avec ses leçons sur la propriété territoriale et la population, la meilleure partie de son *Cours*. Après les travaux de même sorte de quelques économistes plus rapprochés de nous, de John Stuart Mill et de M. Dunoyer notamment, elle paraît encore un chef-d'œuvre. Quel beau sujet c'était d'ailleurs à traiter devant la jeunesse studieuse et libérale de nos écoles! Et quel mâle accent se retrouve dans chacune de ces leçons pour rappeler à cette jeunesse, au nom des intérêts matériels, la constante soumission au devoir, l'éternel respect de la liberté! Car Rossi, par une heureuse contradic-

(1) *Cours d'économie politique*, t. III, 19e leçon.
(2) *Id.*, t. III, 19e leçon.

tion à ses tendances ordinaires, recherche bien plus ici les favorables harmonies que les fâcheuses oppositions. « Plus on approfondit, écrit-il même en un passage, la science de l'utile qui, comme nous l'avons prouvé, est le caractère essentiel de l'économie politique, plus on reconnaît cette admirable harmonie entre l'utile et le juste (1). »

Comme l'observe M. Baudrillart, Rossi pose en principe qu'il faut à la fois envisager l'homme dans sa partie matérielle et dans sa partie morale; qu'il faut tenir compte de sa force et de sa volonté, et que sa force est en même temps physique et intellectuelle. Il découvre par suite trois éléments dans l'homme : il comprend, il peut, il veut; et ainsi qu'il coopère par la connaissance, par la puissance, par la volonté, il s'oppose, il empêche en ne comprenant pas, en ne pouvant pas, en ne voulant pas (2).

Pour connaître la force matérielle des populations, il se faut préoccuper de l'âge où se développe cette force et où elle commence à décliner, des circonstances extérieures qui peuvent restreindre ou favoriser l'exercice et la durée des travaux, comme de la manière de vivre des différents peuples. Rossi recherche encore si la race entraîne une différence notable de force et d'aptitude physiques entre les nations, et si cette différence constitue un fait primitif. Il démontre une fois de plus, en contredisant Rousseau, que l'homme civilisé est plus robuste que le sauvage. Il n'ignorait pas que Perron, arrivé dans les terres australes avec un dynamomètre, a constaté que la force des mains des habitants de Van-Diémen est comme 50,6; celle des habitants de la Nouvelle-Hollande, comme 21,8; celle des insulaires de Timor, comme 48; tandis que celle des Français est comme 69,2, et celle des Anglais, comme 71,4. Quant à la force des reins, elle est pour

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 4e leçon.
(2) Voy. M. Baudrillart, *Publicistes modernes*, p. 441.

les habitants de la Nouvelle-Hollande comme 14,8; pour les insulaires de Timor, comme 16,2; pour les Français, comme 23,1; pour les Anglais, comme 23. De bien autres dissemblances se rencontrent lorsqu'on compare des populations aussi diverses, par rapport à la vie moyenne et à la vie probable, ces mesures par excellence de la durée des travaux, non moins que de l'aisance et du bonheur.

Ainsi que la race ou l'âge, que les habitudes ou l'alimentation, le climat, le sol, l'eau, l'air, en exerçant une grande influence sur notre être, sont des éléments importants à considérer, lorsqu'on s'occupe des causes physiques d'où résulte la production. Rossi en donne peu de preuves; mais celles qu'il choisit sont très-concluantes. Comment croire en effet, tout en repoussant les décisions outrées de l'école de Herder, que le climat ne soit pour rien dans les différences qui séparent les habitants de la Hollande, ces modèles achevés d'activité et de sagesse, des nonchalants et imprévoyants colons du cap de Bonne-Espérance? N'est-ce pas en partie également à sa situation au milieu de l'océan, cette grande route qui, mieux encore que les fleuves, porte où l'on veut aller, cet immense bassin qui sans cesse déverse son humidité dans les vents qui l'effleurent, que l'Angleterre doit le bon état de ses chemins et la précieuse fécondité de ses herbages, par conséquent tous les avantages qui résultent de faciles communications et de la nourriture la plus fortifiante? Plus on réfléchit, plus on découvre de causes diverses à l'accroissement ou à la diminution des produits, à l'extension ou à l'amoindrissement du travail et du capital.

Mais quelles que soient les faveurs que la nature départit aux États, s'ils ne s'en montrent dignes, ils tombent bientôt en une abjecte misère et un déplorable abaissement. C'est donc surtout du côté intellectuel, moral, politique des peuples qu'il se faut préoccuper lorsqu'on recherche l'origine de

leur grandeur ou de leur décadence. Dieu merci, l'esprit de l'homme est encore ce qui compte le plus en lui ; dans les différentes manifestations de notre activité se retrouvent surtout nos qualités d'êtres libres, raisonnables et responsables. On l'a dit et c'est très-vrai, les lois qui constituent les sciences politiques dérivent de la nature des choses tout aussi sûrement que les lois du monde physique ; on ne les imagine pas, on les trouve (1). Non-seulement l'ordre économique est en rapport constant avec l'ordre civil et politique, mais ce n'est que des lois civiles et politiques que proviennent les garanties du travail et de la propriété. Ce sont ces lois qui pour chaque nation forment, selon les franchises ou les asservissements qu'elles promulguent, la grande école de l'énergie, de l'activité, des nobles et utiles ambitions, ou de l'insouciance, de la paresse, des vils et dommageables désirs. « Qu'ont servi à l'Espagne, telle que Philippe II et ses successeurs l'ont faite, dit Rossi dans un langage qui rappelle bien son origine, sa belle et nombreuse population, son riche territoire, son admirable climat, les mers qui la baignent, sa position presque insulaire et ses vastes possessions dans l'autre hémisphère? A quoi lui ont servi tous ces éléments de prospérité, à partir du jour où la superstition et le despotisme (alliance terrible depuis que Rome, oubliant son noble rôle de Guelfe, aima mieux se faire Gibeline) ont empêché le peuple espagnol de connaître le bien, à partir du jour où l'ignorance, les préjugés et l'oppression ont paralysé en même temps le pouvoir et la volonté de le faire (2)? »

Rossi, comme depuis lui M. Dunoyer et Mill, s'éloigne, on le voit, de toutes les écoles qui ont prétendu rendre compte du sort des nations par les seuls faits extérieurs. Quoiqu'il en tienne grand compte, à l'opposé de Herder et

(1) M. Villemain.
(2) *Cours d'économie politique*, t. IV, 4e leçon.

de Buffon, à l'opposé de Malthus et de Montesquieu eux-mêmes qui souvent expliquent tout par les climats ou les territoires, il invoque en première ligne l'intelligence et la liberté humaines. L'énergie, l'instruction, l'esprit, la moralité : voilà les éléments qu'il faut encore plus considérer que le sol et la température. Que vaudrait en effet la terre la plus fertile et la mieux située sans la main qui la façonne, sans le capital qui la féconde? et qu'est-ce que le travail et le capital, sinon nos propres œuvres ? « Un fait qui, sous le rapport purement économique, pourrait être indifférent, a toujours néanmoins pour résultat un mal même matériel, si ses conséquences morales sont fâcheuses » (1). Le XVIIIe siècle exagérait ce qui est vrai, en faisant tout dépendre des lois ; mais les lois, notamment les lois politiques, disposent en grande partie de notre condition ; ce n'est pas douteux.

Quels que soient le nom et la forme des gouvernements, deux principes dominent en eux, aux yeux de Rossi : ou ils s'appliquent à régler et à administrer la chose publique dans l'intérêt commun ; ou ils la règlent et l'administrent au profit d'une caste ou d'un intérêt particulier (2). La Suisse, Venise, la Lombardie, la Grèce, les Indes lui fournissent à cet égard le sujet de savants et de curieux développements, et tout partisan qu'il fût des pouvoirs excessifs, de l'importance abusive de l'État, il n'en écrit pas moins, comme aurait pu le faire Turgot : Quand j'examine un peuple, ce sont les individus, dont l'ensemble forme la nation, qui s'offrent avant tout à mes regards... Cette division me conduit à m'occuper, sur le premier chef, de la capacité, de la moralité, des habitudes des travailleurs (3).

Cette capacité, cette moralité, ces habitudes doivent encore

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 4e leçon.
(2) *Id.*, t. IV, 4e leçon.
(3) *Id.*, *ibid.*

malheureusement causer bien des tristesses. Quelle nation se fait une idée vraie de sa religion elle-même, la chose qui l'occupe le plus cependant, et en suit sainement les pratiques ? Que de craintes et de sottises, remarque Rossi, persistent encore à inspirer les sorciers ! Que de vœux ou de prières fait-on toujours pour se procurer, où ils se vendent, les meilleurs billets de loterie ! Au sein de quelles misères intellectuelles et morales aussi, ce que ne rapporte pas Rossi, se rencontre-t-on partout où, cédant aux souhaits ardents de la multitude et parfois des prêtres, la charité a délaissé les voies discrètes de l'assistance individuelle pour la large et fastueuse carrière des secours publics !

Mais c'est surtout dans sa réfutation des écrivains qui font dépendre nos bonnes ou nos mauvaises tendances des causes extérieures, sujet auquel il se complaît, que Rossi expose ses nobles et justes sentiments par rapport à l'influence des institutions sur la richesse. « Il est parfaitement vrai, dit-il, que le Sicilien est assez insouciant ; mais l'a-t-il toujours été? L'était-il lorsque la Sicile était le grenier de Rome ? Ce ne sont pas les rayons de son soleil vivifiant qui l'ont fait apathique, ce sont les mauvaises institutions ; ce n'est pas le ciel, c'est l'homme. — Je ne nie pas, dit-il en parlant du Mexique, que cette grande facilité de culture et de nourriture ne seconde l'apathie naturelle de ces peuples ; mais à quoi servent dans ce monde les institutions civiles, l'instruction, l'éducation, en un mot toutes les ressources d'une société, si ce n'est à seconder les bonnes habitudes et à combattre les mauvaises ? Si au lieu d'enseigner à ces peuples que l'oisiveté est ce qui plaît le plus au Seigneur ; qu'il vaut mieux chômer deux ou trois jours par semaine qu'un seul ; que la pauvreté est la première des vertus (1) ; qu'il ne faut

(1) La pauvreté est un malheur que l'homme doit supporter sans doute avec résignation, mais n'est pas une vertu. — Observation de Rossi.

pas s'inquiéter de l'avenir ; que l'instruction est dangereuse ; que s'occuper des affaires publiques est une audace, et vouloir y prendre part un crime ; que la peau brune ou noire ne peut jamais aspirer aux priviléges de la peau blanble ; si, au lieu de leur enseigner une foule d'absurdités pareilles et de les retenir ainsi volontairement dans l'ignorance, la superstition et l'apathie, on leur enseignait le contraire, si on leur apprenait, par exemple, ce que c'est que le travail, même au point de vue religieux, je ne crois pas que le maïs ou le bananier en fissent ce que les institutions en ont fait. Voyez les pays des mines : on a été obligé d'y laisser arriver les capitaux et en même temps les lumières de l'Europe. Aussi quelle différence ! On y travaille, on y cultive la terre, il y règne un tout autre ordre d'idées ; le mouvement nécessaire à l'exploitation des mines a fait de ces pays une oasis au milieu du désert.

« Encore une fois ce n'est pas dans les causes physiques, c'est dans les habitudes morales qu'il faut chercher la raison de ces résultats, les remèdes qui doivent y être apportés (1). »

S'il était vrai, comme on l'a prétendu, que Rossi ait remis en honneur le christianisme dans la science économique, semblant à quelques-uns s'en éloigner par horreur de l'ascétisme, il ne l'aurait pas fait, on le voit, comme plusieurs auteurs d'ouvrages d'*économie politique chrétienne*, qui ne savent qu'applaudir aux excès et aux sottises accomplis au nom de la religion. Mais comment croire que l'économie politique ait jamais combattu les doctrines évangéliques ? Le pourrait-on imaginer surtout en présence des œuvres de Smith et de Malthus ? Et qui confond donc le christianisme et l'ascétisme ?

Quoi qu'il en soit, c'est avec grande raison que Rossi tient les institutions qui rabaissent nos désirs, qui détruisent

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 6e leçon.

notre énergie, qui avilissent nos mœurs, pour l'origine la plus sûre de nos dénûments et de nos souffrances. Et c'est pour cela que les éloges donnés, jusque par Rossi lui-même, aux mesures arbitraires de l'ancienne monarchie, sont si erronés et si regrettables. C'est en vérité d'un savoir comme d'une logique bien étrange que d'admirer dans le passé tout ce que l'on condamne dans le présent.

Rossi, sans s'arrêter à cette pensée, prend soin, en continuant son sujet, de combattre les doctrines de l'école historique, qui prétend seulement expliquer les faits actuels ou régler les faits futurs par les faits accomplis, dénués eux-mêmes apparemment de toute cause et de tout principe. Suffirait-il, cependant, qu'une iniquité fût ancienne pour qu'elle se dût continuer? Les plus grands criminels ne sont pas en vérité les publicistes, les missionnaires, les orateurs, les hommes d'État qui, en face de l'esclavage ou de la torture, de l'inquisition, des confiscations ou du paganisme, ont réclamé le respect de nos biens, de nos personnes ou de nos croyances. Il semble à l'école historique, écrit spirituellement Rossi, que le développement social s'opère « comme une sorte de cristallisation qu'il faut laisser à elle-même, et que si l'homme y touche, il dérange, il déforme les figures, les cônes, les polyèdres et gâte tout (1). » *Omnia pro tempore, nihil pro veritate*, paraît sa meilleure devise.

Est-ce à dire pourtant qu'on ne doive pas une profonde admiration aux travaux des chefs de l'école historique? Non assurément. Quelle vaste érudition, quelle critique merveilleuse que celles des Savigny, des Niebuhr, des Humboldt, des Eichhorn! Leurs savantes recherches se mêlent souvent d'ailleurs, par la plus heureuse inconséquence, aux enseignements théoriques les plus élevés. Ils ne méritent de blâme véritable que pour leurs premières luttes contre Thi-

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 11e leçon.

baut, Feuerbach, Goernes, ces maîtres renommés de l'école philosophique, que leurs doctrines entraînaient à se mettre à la tête du mouvement libéral de l'Allemagne. Mais si c'est folie de ne pas se préoccuper des antécédents des peuples qu'on gouverne ou sur le sort desquels on prétend influer, il n'est pas moins déraisonnable de se refuser à considérer leurs désirs existants, leurs progrès récents, leurs droits véritables. Les législateurs qui n'ont voulu se régler que sur le passé ont toujours vu leur échapper l'influence et l'autorité.

Rossi se range dans l'école qu'il nomme théorique ; mais il a trop d'habileté pour s'y livrer sans réserve. « Entre ces deux écoles, dit-il, en laissant plutôt deviner sa pensée qu'en l'exprimant ouvertement, il est bien une troisième classe d'hommes qui s'avisent de croire que les partisans de l'école historique ont émis des doctrines où il y a quelque chose de vrai ; que les théoriciens, à leur tour, par leur foi dans l'intelligence humaine, n'ont pas complétement tort ; il y a des hommes qui, avec les premiers, reconnaissent que les faits ont leur puissance, mais qui croient aussi, avec les seconds, que la raison humaine n'est pas impuissante ; qui sont convaincus qu'il est, dans l'ordre des événements sociaux, des choses qu'il faut laisser aller d'elles-mêmes, comme il en est d'autres qu'il vaudrait mieux régler, organiser, voire même quelquefois imposer ; bref, il y a des hommes qui croient qu'entre ces deux écoles il n'y a pas un choix exclusif à faire, et que, quoi que l'on fasse, on finira toujours par suivre une diagonale entre la nécessité et la liberté, entre l'individualité et l'association, entre les tendances spontanées et les lois imposées. Je ne sais trop quel nom donner à cette troisième classe : vous l'appellerez comme vous voudrez. Les historiques appellent dédaigneusement ceux qui en font partie des praticiens ; les théoriciens leur donnent des titres encore moins flatteurs : et ces hommes s'imaginent, malgré cela,

qu'ils ont toujours été jusqu'ici en possession du monde réel et ne paraissent pas convaincus qu'on soit encore à la veille de le leur arracher (1). » Ils méritent même cette possession si, soumis à la méthode expérimentale, ils suivent assidûment, quoique prudemment, la voie des réformes et des progrès qu'indiquent de nos jours avec tant de clarté les faits.

Je ne ferai plus qu'une remarque sur cette partie, la plus digne d'étude peut-être, parce qu'elle est la plus neuve, des enseignements économiques de Rossi. Avant de la terminer, il s'occupe des tentatives socialistes d'Owen, et, s'il ne les loue pas, il est loin de les blâmer suffisamment. « ..... Il en serait de même le jour où l'on voudrait me faire croire, dit-il en en parlant, que l'association spontanée, directe, intégrale, embrassant tous les ordres de faits, l'art, la religion, le travail, la production, etc., deviendra générale. J'avoue que je ne puis le penser. Je reconnais que c'est là une question de foi, de croyance ; la mienne n'est pas assez robuste. C'est une question de vie sociale future, et, à cet égard, il est bien permis de rester dans le doute. Nos descendants, témoins des faits, en jugeront. Pour le moment, j'ai certainement beaucoup de foi dans la puissance, dans les avantages de l'organisation, mais j'ai aussi une grande confiance dans l'individualité, dans la liberté, dans ses variétés. Je crois à l'unité, mais je crois en même temps à l'efficacité du libre développement, plus encore qu'à la puissance de la symétrie. J'avoue qu'autant je désire pour ma part que les forces individuelles s'organisent, lorsqu'elles sont, par elles-mêmes, impuissantes, autant j'ai peine à me faire une idée d'une société qui, pour toutes choses, a ses cases faites d'avance et symétriquement disposées ; et que, pour l'avenir de la nature

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 11e leçon.

humaine (s'il dépendait de quelqu'un), j'aimerais mieux plus de liberté dans l'action, dans le mouvement, qu'une règle établie, une ornière tracée pour tous (1). »

Il y a là certainement une très-juste et trés-fine critique des principes d'Owen ; mais à ce moment où commençaient à circuler avec profusion les publications socialistes parmi les classes ouvrières, était-elle suffisante? N'aurait-il pas mieux valu une pleine lumière, une réfutation complète, que ce léger crépuscule et cette douteuse raillerie? Je ne saurais croire que Rossi n'eût pas plus ouvertement, plus formellement marqué ses préférences, s'il ne s'était autant tenu à l'écart des œuvres qu'il regardait comme indignes de ses études et qui le pouvaient peu servir.

Parmi les jeunes gens qui entouraient sa chaire, combien y en avait-il qui étaient dès lors imbus des funestes erreurs du socialisme! Si tous les économistes s'étaient mêlés davantage aux discussions qu'elles soulevaient; s'ils avaient plus largement déployé le drapeau de la liberté et de la dignité humaines, en face des honteuses doctrines où les peuples, asservis en chacun de leurs mouvements, ressemblent plus à des troupeaux qu'à des nations, aurions-nous eu à subir les folies et les misères par lesquelles il nous a fallu passer? C'est au moins douteux. Il n'y a dans le monde qu'un embarras, la dignité, la conscience, dit en raillant l'un des écrivains les plus remarquables de ce temps-ci. Otez le moral des choses humaines, il est incroyable combien elles s'arrangeront aisément (2). C'est là ce que l'économie politique aurait dû sans cesse répéter, en prouvant que l'arrangement qu'on proposait était aussi dégradant qu'irréalisable, et que l'harmonie véritable, la félicité, l'honneur, sont inséparables de la liberté. Rossi ne s'est pas assez

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, 11e leçon.
(2) Voy. Edgar Quinet, *la Révolution*, t. I, p. 418.

souvenu qu'il occupait la seule chaire d'économie politique qui existait en France.

L'examen de l'influence des institutions sur la production devait naturellement le conduire à parler de l'impôt, et c'est en effet par ce sujet et celui du crédit qu'il termine son *Cours*. Son exposé des notions préliminaires de l'impôt vaut ses meilleures pages ; mais la manière dont il traite ce sujet lui-même est loin de le pouvoir placer, comme économiste financier, à côté de Smith ou de Ricardo. Sa leçon sur l'impôt foncier, la plus remarquable néanmoins de celles qui se rapportent aux différentes taxes, le prouverait surabondamment. Malgré le soin qu'il y met à ses explications, il n'a ni la rigueur ni la profondeur de l'un, ni la justesse ni la sagacité de l'autre. Ce qu'il dit de l'impôt mobilier est extrêmement incomplet ; la science ne lui doit aucune indication importante sur ce sujet demeuré, jusqu'à nous, si obscur, et à peine nomme-t-il les contributions indirectes. Il lui faut savoir gré toutefois d'avoir répudié l'impôt progressif et l'impôt du revenu.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il s'éloigne beaucoup dans cette partie de son œuvre, non de nos opinions les plus générales, mais de celles du maître par excellence de l'économie politique française, J.-B. Say, sur les attributions de l'État. Il parle avec le plus absolu dédain des personnes qui veulent renfermer le pouvoir dans son rôle de gardien de l'ordre et de la sécurité. Pauvres gens qui ne lui demandent pas de leur procurer *une vie plus agréable*, de leur donner l'*instruction* et de leur assurer jusqu'à certain point *la moralité!* « L'État, assure-t-il, est l'association générale : s'il protége les individualités, il doit en même temps songer au développement et au progrès de l'association générale. Il est, pour ainsi dire, le conseil d'administration de la société civile, et c'est pour cela qu'il ne s'en tient pas à la produc-

tion indirecte et qu'il se livre à la production directe (1). »

Voilà les idées sur lesquelles s'appuyait Owen et avec lesquelles on nous a fait ces gouvernements d'énervement, de centralisation que nous voyons, entravant tout, nuisant à tout, et que les pays qu'ils prétendent façonner à leur gré renversent tous les douze ou quinze ans, quand leurs abus sont devenus intolérables. « Où en serions-nous, demande Rossi, si l'État s'en était remis complétement à l'action des intérêts individuels et à l'influence de l'association uniquement volontaire ? Pour le savoir, voyez ce qu'était la société dans son enfance, avant que les esprits se fussent développés, avant que les intelligences se fussent ouvertes, avant que cette grande vérité, la puissance de l'association, eût été sentie (2). » La question n'est pas entre l'existence et la non-existence de l'État ; c'est se donner trop aisément raison que de la poser ainsi. Répondrait-on comme il convient à l'opinion de Rossi, en invoquant, pour la condamner, la tyrannie d'un Borgia ou d'un Philippe II ? La question est entre le respect des libertés individuelles et locales et leur disparition, sous un pouvoir politique suffisamment concentré. Cela admis, si l'on demandait encore ce que nous deviendrions, il serait facile de répliquer : Ce que sont devenus les États-Unis et l'Angleterre ; et quelle nation ou quels gouvernants le devraient beaucoup regretter ? « Plus un être est imparfait, écrivait Goethe, plus les parties individuelles dont il se compose se ressemblent l'une à l'autre, et plus ses parties ressemblent au tout. Plus un corps est parfait, plus les parties deviennent dissemblables. » Carey aurait pu s'autoriser de ces paroles quand il disait en faveur aussi des franchises administratives : Plus sont nombreuses les différences parmi les membres, plus l'organisation doit être

(1) *Cours d'économie politique*, t. IV, p. 211.
(2) *Id.*, t. IV, p. 211.

parfaite, et plus grande doit être conséquemment la force (1). Rossi va jusqu'à faire de l'État l'entrepreneur émérite des plaisirs et des fêtes publiques, pensant néanmoins qu'il « serait peut-être à désirer qu'on s'appliquât plus qu'on ne le fait à élever ces plaisirs, à moraliser ces divertissements (2). » Ce serait utile, il est vrai. Mais c'était là malheureusement la croyance de tous les hommes qui gouvernaient alors la France, et quoique beaucoup d'entre eux eussent entendu les blâmes qu'infligeait à la *centralité*, comme il la nommait, l'éminent penseur qu'ils avaient autrefois reconnu comme leur chef et qui méritait de l'être, M. Royer-Collard, ils se disaient, se croyaient libéraux, en abandonnant les seules bases assurées de la liberté.

Avec de telles pensées sur le rôle de l'État, Rossi ne pouvait montrer l'aversion ordinaire des économistes pour le crédit public. Aussi l'incrimine-t-il avec une extrême retenue. Quant au crédit privé, après avoir distingué les différences qui séparent le papier négociable de la monnaie, il démontre de nouveau qu'il serait erroné de lui reconnaître le pouvoir de créer des capitaux. Mais il dépasse à peine ces premières données générales, ces principes élémentaires. Ses notions sur les institutions de crédit, sur leur histoire, leurs services, leurs défauts, sont extrêmement superficielles. On s'en aperçoit trop encore en lisant son rapport à la Chambre des Pairs sur le renouvellement des priviléges conférés à la Banque de France (3). A ses yeux, « le droit d'émettre des billets de banque est si dangereux que l'État doit, ou s'en réserver l'exercice, ou le régler de manière à prévenir les abus..... La libre concurrence en matière de

(1) Carey, *Principes de la science sociale*, t. I, ch. IX.

(2) *Cours d'économie politique*, t. IV, p. 213.

(3) *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie*, t. I, p. 339 et suiv.

banque est un danger que ne peuvent tolérer les lois d'un peuple civilisé. Autant vaudrait permettre au premier venu d'établir au milieu de nos cités des débits de poisons, des fabriques de poudre à canon. La libre concurrence en matière de banque n'est pas le perfectionnement, la maturité du crédit; elle en est l'enfance, ou, si l'on veut, la décrépitude. » Après mon chapitre sur Ricardo, je me crois dispensé de réfuter de pareilles assertions; l'expérience, ainsi que la théorie, est désormais décisive pour tous ceux qui la veulent consulter, en faveur de la liberté des banques. Je ne sais surtout comment Rossi, après de telles prémisses, se croyait en droit de réclamer le maintien des banques provinciales établies. Toutes les fois qu'on est décidé à l'admiration des faits existants, il est prudent de ne pas trop étendre ses explications.

Je m'arrêterai peu aux *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie*, publiés sur les papiers trouvés après la mort de Rossi. On y lit cependant une étude digne d'attention sur l'histoire des doctrines et des principaux faits économiques du monde grec et romain, que j'ai signalée déjà au commencement de ce travail. Mais c'est une étude trop succincte pour laisser dans la science une trace durable. Habile résumé des connaissances acquises, elle n'ajoute rien aux découvertes des Niebuhr, des Savigny, des Bœck, des Groote. C'est aussi bien dans ces rapides et larges aperçus, où viennent se concentrer et se fondre les travaux antérieurs les plus notables, qu'excelle Rossi. Je le répète, comme je le remarquais précédemment à l'égard de Say, son esprit n'est pas fait pour les nouvelles explorations, sa critique n'a point d'audace, ses recherches ont un horizon limité; mais, comme à Say aussi, avec des pensées plus élevées et un savoir plus varié, peu de personnes lui pourraient être comparées pour l'exposition claire et achevée des vérités reconnues.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Il rappelle quelque part ce conseil, qu'il a toujours suivi, et ce ne sont ni ses œuvres ni sa vie, qui permettraient de ne plus croire à la sagesse qu'il renferme.

Rossi n'en tient pas moins une place à jamais marquée dans l'histoire des doctrines économiques. Il clôt la liste des fondateurs de la science, par l'ordonnance définitive et la belle exposition que lui doivent ses théories principales, auxquelles il a seulement ajouté, en s'autorisant des travaux de l'école politique à laquelle il appartenait, une importante démonstration de l'influence des lois et des mœurs sur la richesse. Grâce à leur méthode, à leur clarté, à leur charme de discussion, à leur aisance de style, ses écrits sont peut-être encore la meilleure école où se puissent former les jeunes générations aux connaissances économiques. Et, en les acquérant sous cet illustre maître, elles se persuaderont promptement de leur grandeur et de leur profit. Sa raison froide et mesurée n'a jamais cessé, je l'ai suffisamment montré, de revendiquer, jusque dans les sphères des intérêts matériels, le respect du droit, de l'égalité, de la liberté, de tous les grands progrès de notre chrétienne et philosophique civilisation.

Comment être réellement économiste, du reste, sans accepter les véritables données d'une féconde production, d'une équitable distribution, d'une sage consommation de la richesse; lesquelles, de toute certitude, s'accordent avec les principaux et les plus nobles éléments de notre nature? C'est pourquoi l'on ne nommerait pas un seul économiste, digne de ce nom, qui n'ait été partisan des franchises publiques, de la justice sociale et de la plus pure morale privée. A l'exemple d'un auteur suédois du dernier siè-

cle (1), chacun d'eux, en recommandant la pratique de ses enseignements à sa patrie, lui pourrait garantir l'honneur et la prospérité, « si elle le voulait bien. »

C'est une raison de plus de se féliciter que le courant industriel soit maintenant trop marqué chez les peuples civilisés, pour que l'économie politique ait à redouter en l'avenir l'abandon dans lequel elle a été laissée jusqu'à nous. La nécessité l'impose désormais à nos études, et, plus elle se répandra, mieux seront assurées, au sein de l'ordre nécessaire au travail, les plus belles conquêtes du genre humain : la justice, la solidarité, la liberté. On se souvient de l'éloquente page où Macaulay, énumérant les bienfaits de la réformation religieuse et de la Révolution française, les compare aux volcans qui recouvrent de couches fertiles les terres que la lave avait d'abord dévastées. Quand les connaissances économiques se seront largement répandues parmi les populations, ces couches fécondes ne cesseront plus de s'accroître, sans être précédées d'aucune cendre brûlante. C'est surtout en étudiant le passé et en considérant le présent des hauteurs sereines de notre science, qu'on sent « son cœur se remplir et se gonfler d'espérance pour les destinées futures de la race humaine (2). » Si nulle longue stabilité, nul ordre social solide n'est à espérer en dehors du travail, du droit, de l'équité, toute légitime grandeur se peut également obtenir avec ces choses.

(1) Jonas Abstrômer. Il a laissé en mourant (1761) un manuscrit intitulé : *la Prospérité de la Suède, si elle le veut bien.*

(2) Macaulay, *Essais historiques et biographiques. — Burleigh et son temps.*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE V

CHAPITRE PREMIER

TURGOT

I. Principaux caractères du XVIIIe siècle. — École physiocratique. — II. Vie de Turgot. — III. Opinions économiques de Turgot. — Ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* — Ses *Lettres sur le commerce des grains.* — IV. Ancienne organisation de l'industrie. — Édit d'abolition des maîtrises et des jurandes. — V. Écrits de Turgot sur les valeurs et la monnaie. — Son *Mémoire sur les prêts d'argent.* — Sa condamnation du *Patrimoine des fondations.* — VI. Des anciennes contributions. — Opinions de l'École physiocratique et de Turgot sur l'impôt. — VII. Réformes administratives proposées par Turgot. — Ses sentiments politiques. — Ce que lui doit l'économie politique. — Dernière particularité de l'École physiocratique..... 1

CHAPITRE DEUXIÈME

ADAM SMITH

I. Similitudes et différences de l'Angleterre et de la France au XVIIIe siècle. — II. Vie d'Adam Smith. — III. De la division du travail. — De la monnaie et des machines envisagées comme conséquences de la division du travail. — IV. De la valeur et des prix.— Du salaire. — Du profit. — De la rente. — Opinion de Smith sur la division de la propriété. — V. De la production immatérielle. — VI. Des systèmes mercantile et agricole. — Des franchises commerciales. — VII. Des fonctions du gouvernement. — Ressources fiscales. — Dépenses publiques. — Contributions opérées sur les différents revenus sociaux. — Examen des impôts pratiqués. — VIII. Caractère général de l'œuvre de Smith..... 77

CHAPITRE TROISIÈME

RICARDO

I. De l'époque où vécut Ricardo. — II. — Sa vie. — III. Ses premiers écrits. — Ses opinions sur le crédit, la circulation et le papier de banque. — IV. Discussion des principes et des faits sur lesquels repose le système de la liberté des banques. — V. Théorie de Ricardo sur la rente. — Ce que vaut cette théorie. — Erreurs sur le même sujet d'autres économistes. — VI. Des *Principes de l'économie politique et de l'impôt*. — Opinions de Ricardo sur l'impôt en général, sur l'impôt foncier, sur l'impôt mobilier, sur les impôts indirects, sur l'impôt des salaires. — Discussion de ces opinions. — VII. Derniers travaux de Ricardo. — Ses écrits sur le crédit public. — Caractère de son œuvre..... 158

CHAPITRE QUATRIÈME

MALTHUS

I. Du principe individuel et social de l'homme. — Lutte de ces deux éléments, avant et durant le XVIIIe siècle. — II. Vie de Malthus. — Caractère de son enseignement et de ses écrits. — III. De l'*Essai sur le principe de population*. — Doctrine professée dans ce livre. — Système de Godwin. — Principales objections faites contre la doctrine de Malthus. — IV. Obstacles opposés au développement de la population. — V. Principaux secours offerts aux populations surabondantes. — De l'émigration. — De la charité. — Des causes de la misère. — VI. *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*. — Mérites et défauts de cet ouvrage. — *Définitions de l'économie politique*. — VII. Soumission des peuples civilisés aux conseils de Malthus. — Bienfaits qui en proviennent..... 247

CHAPITRE CINQUIÈME

J.-B. SAY

I. État général de la France pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. — II. Vie de J.-B. Say. — Ses différentes publications économiques ou non économiques. — III. Caractères principaux du *Traité d'économie politique* et du *Cours complet d'économie politique*. — De la production de la richesse. — Nouvelles remarques sur les produits immatériels. — Théorie des débouchés. — Priviléges ou règlements industriels. — Colonies. — De la monnaie. — Du crédit.

— IV. De la distribution de la richesse. — Des divers revenus. — Travail des femmes. — Associations ouvrières. — Lois de la population. — V. Des consommations de la richesse. — Consommations privées.— Consommations publiques. — Des impôts directs, indirects, fonciers, mobiliers. — Caractère général de l'œuvre de J.-B. Say.... 336

CHAPITRE SIXIÈME

ROSSI

I. Caractères de l'économie politique italienne. — II. Vie de Rossi. — Son *Traité de droit pénal.* — Son *Cours de droit constitutionnel.* — III. Divisions et limites de l'économie politique, suivant Rossi. — De la valeur. — De la rente. — De la production immatérielle. — De la population. — IV. De la propriété territoriale. — De la production agricole. — V. Des divers revenus. — VI. Des causes physiques, morales et politiques qui influent sur la production. — De l'impôt. — Du crédit..... 411

FIN DE LA TABLE

CORBEIL. — Typographie de CRÉTÉ.

3 1197 00056 3301

DATE DUE

MAR 27 1982			
MAR 26 RECD			
NOV 27 1984			
NOV 23 1988			
OCT 17 1988			
OCT 17 1998			
JUN 14 2010			

DEMCO 38-297